

**La situation socioéconomique des  
actifs salariés résidant sur l'île de  
Montréal en 2006 qui ont le statut  
d'immigrant ou appartiennent à  
une minorité visible**

Jacques LEDENT, Alain BÉLANGER et  
Guillaume MAROIS avec la collaboration de  
Germain BINGOLY-LIWORO et  
Clémence RIBAUT-FOUCHER

**INRS**

Université d'avant-garde

Centre - Urbanisation Culture Société



**La situation socioéconomique des  
actifs salariés résidant sur l'île de  
Montréal en 2006 qui ont le statut  
d'immigrant ou appartiennent à  
une minorité visible**

Jacques LEDENT, Alain BÉLANGER et  
Guillaume MAROIS avec la collaboration  
Germain BINGOLY-LIWORO et  
Clémence RIBAUT-FOUCHER

Rapport 1 d'une étude réalisée grâce à un soutien financier octroyé par  
la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal

Institut national de la recherche scientifique  
Centre - Urbanisation Culture Société

31 août 2014

Jacques Ledent  
[Jacques.ledent@ucs.inrs.ca](mailto:Jacques.ledent@ucs.inrs.ca)

Alain Bélanger  
[Alain.belanger@ucs.inrs.ca](mailto:Alain.belanger@ucs.inrs.ca)

Guillaume Marois  
[Guillaume.marois@ucs.inrs.ca](mailto:Guillaume.marois@ucs.inrs.ca)

Institut national de la recherche scientifique  
Centre – Urbanisation Culture Société

Diffusion :  
Institut national de la recherche scientifique  
Centre – Urbanisation Culture Société  
385, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000  
Télécopieur : (514) 499-4065

[www.ucs.inrs.ca](http://www.ucs.inrs.ca)

ISBN 978-2-89575-307-0  
Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014  
- Bibliothèque et Archives Canada

© Tous droits réservés

## Sommaire

La population de l'île de Montréal est en rapide mutation et se distingue de plus en plus par son hétérogénéité de celle des autres régions québécoises. Au recensement 2006, les immigrants constituent un peu plus du tiers de la population montréalaise âgée de 15 ans et plus. Leur poids considérable au sein de la population montréalaise amène à s'intéresser à leur situation socio-économique, en particulier sur le marché du travail, ce qui est l'objet de ce rapport de recherche.

Si Montréal a toujours été une ville où l'immigration est importante, l'accroissement de la population appartenant à un groupe de minorité visible est plus récent; un peu plus d'un Montréalais sur cinq fait partie des minorités visibles, mais ceux-ci représentent plus des deux tiers de l'immigration admise depuis 1980. De sorte qu'aujourd'hui plus de la moitié des immigrants appartiennent à un groupe de minorité visible, tandis que près de 95 % des natifs sont blancs. Immigrants et minorités visibles sont donc étroitement entrelacés. C'est ainsi qu'afin de mieux comprendre les raisons des difficultés des immigrants face à l'emploi la première partie de ce rapport analyse la performance des deux groupes de population sur le marché du travail.

Parmi les facteurs déterminant le succès sur le marché du travail des immigrants, la durée de résidence est un facteur primordial et on observe effectivement que le revenu des immigrants tend à augmenter avec la durée de résidence. L'âge exerce aussi une grande influence. Les plus jeunes présentent globalement des indicateurs économiques moins favorables que ceux d'âge mûr – activité et revenu d'emploi plus faibles, chômage plus élevé. Les immigrants récents sont aussi plus jeunes que les plus anciens. Chez ceux âgés de 30-44 ans au recensement de 2006 et arrivés avant 1971, donc entrés au pays avant l'âge de 15 ans, le revenu des immigrants est similaire à celui des Canadiens de naissance du même groupe d'âge. Ces immigrants sont à la fois des immigrants de longue durée, des immigrants arrivés jeunes et donc formés au Canada et, compte tenu de la période d'immigration, des immigrants qui sont très souvent d'origine européenne. Il est difficile d'établir à partir de l'analyse de tableaux croisés à deux dimensions lequel de ces facteurs explique le mieux le fait que les indicateurs socioéconomiques de ces immigrants ne présentent pas de différences majeures avec ceux des natifs du même groupe d'âge, mais on peut penser que ces trois facteurs jouent.

Dans l'ensemble, le taux d'activité des immigrants est plus faible (60 %) que celui des natifs (65 %), mais l'écart entre les deux groupes est plus important chez les plus jeunes, avec une différence d'environ 15 points de pourcentage chez les moins de 30 ans, et plus faible chez les 45 ans et plus chez lesquels on n'observe que deux points de pourcentage de différence. Par contre, le taux d'activité des minorités visibles est plus élevé que celui des Blancs à cause de la structure par âge particulièrement jeune de cette population.

Le chômage est plus élevé parmi les immigrants (12,5 %) que parmi les natifs (6,8 %) et plus élevé parmi les minorités visibles (14,5 %) que parmi les Blancs (7,1 %). Il demeure plus élevé pour les immigrants et les minorités visibles dans tous les groupes d'âge. Le chômage est particulièrement élevé parmi les immigrants récents peu importe l'âge puisque le chômage des immigrants récents dépasse les 20% pour tous les groupes d'âge, sauf les 25-29 ans pour qui il est de 17,2 %. Globalement, le chômage touche

14,5 % de l'ensemble des minorités visibles, soit un niveau plus élevé que pour les immigrants dans leur ensemble. Il est particulièrement prévalent dans le groupe arabe/asiatique occidental pour lequel le chômage atteint 20 %.

Le niveau d'éducation est aussi un facteur important pour expliquer l'insertion sur le marché de l'emploi. Les immigrants sont plus scolarisés que les natifs, mais leurs taux d'activité sont plus faibles que ceux des Canadiens de naissance pour tous les niveaux d'éducation. De plus, la différence entre immigrants et non-immigrants augmente avec le niveau d'éducation. Le chômage demeure aussi très élevé pour les immigrants, peu importe le niveau d'études, et on observe peu de variations pour eux selon le niveau d'éducation contrairement aux natifs pour qui le taux de chômage diminue à mesure que le niveau d'éducation s'élève. Le revenu augmente aussi plus rapidement avec le niveau d'éducation pour les natifs que pour les immigrants. Plus précisément, le revenu des moins éduqués est semblable pour les deux groupes de population, mais chez ceux qui détiennent un diplôme universitaire, le revenu des immigrants n'atteint que la moitié de celui des natifs.

La connaissance des langues officielles est un autre facteur important de l'insertion économique sur le marché de l'emploi. Peu d'immigrants (2,3 %) indiquent ne connaître ni le français ni l'anglais. La proportion de ceux qui connaissent le français seulement est similaire à celle de la population native, environ 23 %. Une proportion similaire des immigrants disent ne connaître que l'anglais parmi les langues officielles (22 %) alors que moins de 4 % des natifs affirment ne connaître que l'anglais. L'autre différence importante en ce qui concerne les connaissances linguistiques des natifs et des immigrants est reliée à la proportion de bilingues, une caractéristique importante de l'accès à un emploi, surtout parmi les professionnels. Alors que près des trois quarts des Montréalais nés au Canada disent connaître le français et l'anglais, cette proportion est légèrement supérieure à un sur deux parmi les immigrants pour qui cette proportion augmente avec la durée de résidence au pays. Similairement, moins de la moitié des personnes appartenant à un groupe de minorité visible sont bilingues, mais plus de sept blancs sur dix affirment l'être. Parmi les minorités visibles, la proportion de ceux qui connaissent les deux langues est toutefois plus faible pour les groupes chinois, sud-asiatique et philippin que pour les groupes noir, latino-américain et arabe/asiatique occidental.

À Montréal, les taux d'activité sont nettement plus élevés chez ceux qui connaissent les deux langues officielles, tant pour les natifs que pour les immigrants et tant pour les Blancs que pour les minorités visibles. Les revenus sont aussi plus élevés pour ceux qui connaissent les deux langues officielles. Parmi les immigrants, ces constats s'observent aussi pour toutes les périodes d'immigration. La proportion différente de bilingues dans les différents groupes de populations pourrait expliquer une partie des difficultés d'intégration des immigrants et des minorités visibles sur le marché de l'emploi. Les taux d'activité des unilingues anglophones sont plus faibles que ceux des unilingues francophones tant pour les natifs que pour les immigrants, mais en ce qui concerne les taux de chômage on remarque un avantage pour un immigrant de ne connaître que l'anglais par rapport à ne connaître que le français. L'avantage de connaître l'anglais plutôt que le français pour un immigrant est moins évident en ce qui concerne le niveau du revenu. Chez les immigrants plus anciens, ceux arrivés avant 1990, le revenu médian est plus élevé pour ceux qui connaissent l'anglais que pour ceux qui connaissent le français, mais les différences entre les deux groupes linguistiques s'effacent chez les immigrants arrivés après 1990.

Dans l'ensemble, les immigrants sont plus souvent surqualifiés que les Canadiens de naissance, mais dans une moindre mesure que ne le sont les minorités visibles par rapport aux blancs. De plus, d'importantes différences s'observent entre les différents groupes de minorité visible. Les groupes philippin, noir, arabe/asiatique occidental et latino-américain présentent des indices de surqualification plus élevés que la moyenne des minorités visibles alors que les groupes chinois et sud-asiatique présentent des indices inférieurs à cette même moyenne et que le groupe asiatique du sud-est a un indice de surqualification qui est même inférieur à celui de l'ensemble de la population comprenant minorités visibles et blancs.

La seconde partie de ce rapport compare le rôle joué par les deux marqueurs de l'origine immigrée (lieu de naissance hors Canada et appartenance à une minorité visible) dans les différents secteurs de l'activité économique ainsi que dans l'ensemble et chacun des sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* où d'ailleurs la proportion d'immigrants est plus élevée avec presque la moitié (47,5 %) de ses salariés nés à l'étranger. Deux autres secteurs se distinguent par leur proportion relativement élevée de travailleurs immigrants, soit les secteurs des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (41,5 %) et de *Hébergement et services de restauration* (39,4 %). À l'opposé, cette proportion est moins élevée dans les secteurs de la *Construction* (23,6 %), de *l'Information, culture et loisirs* et des *Administrations publiques* (18,3 %).

La proportion de salariés appartenant à un groupe de minorité visible varie d'un secteur économique à l'autre de la même manière que la proportion d'immigrants, malgré quelques différences notables. Par exemple, la proportion de minorités visibles est plus élevée dans le secteur de *Hébergement et services de restauration* (33,0 %) que dans tout autre secteur, y compris celui de la *Fabrication* (32,7 %) qui arrive au second rang. Tout comme pour la proportion d'immigrants, le secteur de la *Construction* se distingue par la plus faible proportion de salariés appartenant à un groupe de minorité visible (11,4 %).

Parmi les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, la concentration des immigrants est particulièrement élevée dans les sous-secteurs des *Vêtements et produits en cuir* (71,7 %) et des *Textiles et produits textiles* (65,8 %). Ces deux sous-secteurs sont aussi ceux qui comptent la plus forte proportion de salariés appartenant à un groupe de minorité visible. Par contre, la concentration des salariés immigrants est la plus faible dans les sous-secteurs du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (31,0 %) et de *l'Impression et activités connexes* (29,5 %). Il en est de même pour la proportion de salariés appartenant à un groupe de minorité visible (19,5 % et 21,8 % respectivement).

La répartition entre les sexes varie sensiblement d'un secteur à l'autre. Ainsi le caractère plus masculin des salariés d'origine immigrée est plus prononcé dans les secteurs de *Hébergement et services de restauration*, des *Services d'enseignement* ou encore de *l'Information, culture et loisirs*, mais moins prononcé dans le secteur des *Soins de santé et assistance sociale* (largement dominé par le sexe féminin).

L'écart relatif noté entre les immigrants et les non-immigrants en ce qui concerne le niveau d'éducation est exacerbé dans certains secteurs comme ceux de la *Construction*, du *Commerce de détail*, du *Transport et entreposage* ainsi que celui des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*.

L'écart relatif en matière de connaissance des deux langues officielles séparant les salariés d'origine immigrée et ceux qui ne le sont pas varie moins que l'écart correspondant noté en matière de niveau d'éducation. Il n'empêche que le plus faible taux de bilinguisme des salariés d'origine immigrée est plus marqué dans les secteurs de *l'Hébergement et services de restauration* et de la *Fabrication*, tout particulièrement dans les sous-secteurs des *Textiles et produits textiles* et des *Vêtements et produits en cuir*. Dans certains secteurs, les différences entre immigrants et non-immigrants quant à la proportion de bilingues disparaissent (*Finance et assurances*) ou sont beaucoup plus faibles que celle observée en moyenne (*Construction* ou *Information, culture et loisirs*).

Les salariés d'origine immigrée travaillent à temps complet (40 semaines ou plus) dans une moindre proportion que ceux qui ne le sont pas, l'écart s'établissant à 6 points de pourcentage sur la base du lieu de naissance et à 9 points de pourcentage sur la base de l'appartenance à une minorité visible. Cette différence moyenne se retrouve dans la plupart des secteurs de l'activité économique, y compris celui de la *Fabrication*. Si la différence observée dans le cas du secteur de la *Fabrication* s'apparente à celle observée dans l'ensemble des secteurs, elle est variable d'un sous-secteur à l'autre, enregistrant d'ailleurs une valeur particulièrement forte dans le sous-secteur de *l'Impression et activités connexes*.

Le revenu médian est nettement plus faible pour les immigrants et encore plus pour les salariés appartenant à un groupe de minorité visible. Ce désavantage s'observe dans tous les secteurs à l'exception du secteur de *l'Hébergement et services de restauration* dans lequel le revenu médian des salariés est plus élevé pour les nés hors Canada que pour les nés au Canada, tandis qu'il est à peine plus faible pour ceux appartenant à une minorité visible que pour ceux appartenant au groupe blanc. Précisons, par contre, qu'il s'agit du secteur où le revenu médian est le moins élevé de tous les secteurs. De plus, le désavantage observé est particulièrement important dans le secteur du *Transport et entreposage* et celui de la *Fabrication* dans lequel il est, par contre, très variable d'un sous-secteur à un autre. Ainsi, le désavantage de revenu aux dépens de la population d'origine immigrée est comparativement moindre dans deux sous-secteurs : le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* et celui des *Meubles et produits connexes*, pour lequel le désavantage est pratiquement effacé sur la base du lieu de naissance.

Les différences au niveau du chômage des actifs salariés sont peu importantes dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*, mais plus importantes dans les secteurs de la *Finance et assurances*, des *Administrations publiques*, des *Soins de santé et assistance sociale*, mais aussi celui de la *Fabrication* dans lequel la situation est très variable d'un sous-secteur à l'autre.

On observe peu de différences en ce qui concerne le travail à temps plein (30 heures ou plus dans la semaine) ou à temps partiel entre les salariés nés hors Canada et ceux nés au Canada ou entre ceux appartenant à un groupe de minorité visible ou au groupe blanc. À noter cependant l'existence d'une différence nettement plus substantielle dans les deux secteurs de l'économie où la propension à travailler 30 heures ou plus est notoirement plus faible que dans les autres secteurs. Il s'agit du secteur du *Commerce de détail* dans lequel les salariés d'origine immigrée ont une propension à travailler à temps plein comparativement plus élevée et surtout de celui de *l'Hébergement et services de*

*restauration* dans lequel les salariés appartenant à une minorité visible sont plus souvent à temps plein que ceux appartenant au groupe blanc, comme c'est le cas des salariés nés hors Canada vis-à-vis ceux nés au Canada.

De façon générale, la surqualification touche plus souvent les salariés d'origine immigrée que le reste des salariés, mais dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration* on observe une relation inverse, la population salariée d'origine immigrée est (légèrement) moins surqualifiée dans ce secteur, tant en ce qui concerne le statut d'immigrant que celui de minorité visible. Dans le secteur des *Services d'enseignement*, on observe aussi une relation inverse, mais uniquement sur la base du lieu de naissance.

Dans certains sous-secteurs de la *Fabrication*, la surqualification des salariés d'origine immigrée est comparativement plus forte, en particulier dans les sous-secteurs des *Produits informatiques, électroniques et électriques*, des *Machines* et des *Textiles et produits textiles*.



## Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	<b>iii</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>ix</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>xi</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>xxiv</b>
<b>Liste des faits saillants</b> .....	<b>xxvii</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Partie A : Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible</b> .....	<b>5</b>
<b>A1. Effectifs</b> .....	<b>6</b>
A1a. Généralités .....	7
A1b. Statut/groupe de minorité visible par statut/période d'immigration .....	8
A1c. Statut/période d'immigration par statut/groupe de minorité visible .....	17
<b>A2. Caractéristiques sociodémographiques</b> .....	<b>23</b>
A2a. Âge et sexe .....	23
A2b. Plus haut diplôme obtenu (30-44 ans) .....	31
A2c. Connaissance des langues officielles (30-44 ans) .....	42
<b>A3. Caractéristiques socioéconomiques</b> .....	<b>49</b>
A3a. Taux d'activité .....	49
A3b. Taux de chômage .....	75
A3c. Revenu total médian .....	100
<b>A4. Actifs : thèmes choisis</b> .....	<b>127</b>
A4a. Proportion d'autonomes .....	127
A4b. Surqualification des actifs salariés .....	149
<b>A5. Synthèse</b> .....	<b>157</b>
A5a. Résumé général .....	157
A5b. Principaux constats sous forme synoptique .....	161
<b>Partie B : Actifs salariés selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par secteur d'activité économique</b> .....	<b>165</b>
<b>B1. Effectifs</b> .....	<b>167</b>
B1a. Généralités .....	167

B1b. Lieu de naissance / période d'immigration .....	174
B1c. Groupes de minorité visible .....	185
B1d. Origine ethnique (nés hors Canada seulement) .....	200
<b>B2. Caractéristiques sociodémographiques .....</b>	<b>225</b>
B2a. Sexe et âge .....	225
B2b. Niveau d'éducation .....	233
B2c. Connaissance des langues officielles .....	237
<b>B3. Caractéristiques socioéconomiques .....</b>	<b>243</b>
B3a. Semaines travaillées .....	243
B3b. Indicateur de revenu.....	262
B3c. Indicateur de chômage .....	288
B3d. Heures travaillées .....	316
<b>B4. Niveau de compétences de l'emploi.....</b>	<b>337</b>
B4a. Ensemble des secteurs.....	337
B4b. Par secteur d'activité .....	341
B4c. Secteur de la <i>Fabrication</i> .....	347
B4d. Selon le niveau d'éducation.....	353
<b>B5. Niveau d'éducation .....</b>	<b>363</b>
B5a. Ensemble des secteurs.....	363
B5b. Par secteur d'activité .....	367
B5c. Secteur de la <i>Fabrication</i> .....	371
B5d. Selon le niveau de compétences de l'emploi .....	374
<b>B6. Appariement emploi - formation .....</b>	<b>377</b>
B6a. Sans considération de l'origine immigrée.....	377
B6b. Influence de l'origine immigrée .....	389
<b>B7. Synthèse .....</b>	<b>405</b>
B7a. Présence et caractéristiques des salariés d'origine immigrée.....	405
B7b. Appariement emploi-formation des salariés d'origine immigrée .....	410
<b>Conclusion et implications.....</b>	<b>415</b>
Annexe – Détails relatifs aux variables de compétence et d'éducation .....	420

## Liste des tableaux

Tableau A1a-1. Personnes de 15 ans et plus qui sont immigrantes ou appartiennent aux minorités visibles selon le territoire, 2006 .....	7
Tableau A1b-1. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	8
Tableau A1b-2. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Répartition en % suivant le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	9
Tableau A1b-3. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	11
Tableau A1b-4. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Répartition en % suivant le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	11
Tableau A1b-5. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant l'origine ethnique : île de Montréal, 2006 .....	14
Tableau A1b-6. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Répartition en % suivant l'origine ethnique : île de Montréal, 2006 .....	14
Tableau A1b-7. Population immigrante de 15 ans et plus, toutes périodes d'immigration et période 2001-2006. Répartition en % suivant l'origine ethnique mettant l'accent sur les origines ethniques les plus importantes : île de Montréal, 2006.....	15
Tableau A1c-1. Population de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Répartition en % suivant le statut d'immigration : île de Montréal, 2006.....	17
Tableau A1c-2. Population immigrante de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Répartition en % suivant la période d'immigration : île de Montréal, 2006.....	18
Tableau A1c-3. Population de 15 ans et plus selon le groupe de minorité visible. Répartition en % suivant le statut d'immigration : île de Montréal, 2006 .....	20
Tableau A1c-4. Population immigrante de 15 ans et plus selon le groupe de minorité visible. Répartition en % suivant la période d'immigration : île de Montréal, 2006.....	20
Tableau A1c-5. Population de 15 ans et plus selon l'origine ethnique. Répartition en % suivant le statut d'immigration : île de Montréal, 2006.....	22
Tableau A1c-6. Population immigrante de 15 ans et plus selon l'origine ethnique. Répartition en % suivant la période d'immigration : île de Montréal, 2006.....	22
Tableau A2a-1. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant le groupe d'âge : île de Montréal, 2006.....	23
Tableau A2a-2. Population de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Répartition en % suivant le groupe d'âge : île de Montréal, 2006.....	24
Tableau A2a-3. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Répartition en % suivant le groupe d'âge : île de Montréal, 2006.....	25
Tableau A2a-4. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le groupe de minorité visible. Répartition en % suivant le groupe d'âge : île de Montréal, 2006.....	25
Tableau A2a-5. Population immigrante de 15 ans et plus selon l'origine ethnique. Répartition en % suivant le groupe d'âge : île de Montréal, 2006.....	26

Tableau A2a-6. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Rapports de masculinité selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	27
Tableau A2a-7. Population de 15 ans et plus selon l'appartenance aux minorités visibles. Rapports de masculinité selon le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	27
Tableau A2a-8. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Rapports de masculinité selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	28
Tableau A2a-9. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le groupe de minorité visible. Rapports de masculinité selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	29
Tableau A2a-10. Population immigrante de 15 ans et plus selon l'origine ethnique. Rapports de masculinité selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	29
Tableau A2b-1. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006 .....	32
Tableau A2b-2. Population de 30-44 ans selon l'appartenance aux minorités visibles. Répartition en % suivant le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006 .....	32
Tableau A2b-3. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Répartition en % suivant le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006 .....	35
Tableau A2b-4. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe de minorité visible. Répartition en % suivant le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006 .....	38
Tableau A2b-5. Proportion (en %) de la population immigrante de 30-44 ans détenant au moins un baccalauréat selon l'origine ethnique : île de Montréal, 2006 .....	39
Tableau A2b-6. Proportion (en %) de la population immigrante de 30-44 ans détenant au moins un baccalauréat selon l'origine ethnique et le sexe : île de Montréal, 2006 .....	40
Tableau A2c-1. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	42
Tableau A2c-2. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Répartition en % suivant la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	43
Tableau A2c-3. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Répartition en % suivant la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	45
Tableau A2c-4. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe de minorité visible. Répartition en % suivant la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	46
Tableau A2c-5. Proportion (en %) des 30-44 ans connaissant à la fois le français et l'anglais selon l'origine ethnique des nés hors Canada : île de Montréal, 2006.....	47
Tableau A2c-6. Proportion (en %) de la population immigrante de 30-44 ans connaissant à la fois le français et l'anglais selon l'origine ethnique et le sexe : île de Montréal, 2006 .....	48
Tableau A3a-1. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Taux d'activité (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006.....	49
Tableau A3a-2. Population de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Taux d'activité (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	50
Tableau A3a-3. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Taux d'activité (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006.....	52
Tableau A3a-4. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le groupe. Taux d'activité (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	54

Tableau A3a-5. Population immigrante selon l'origine ethnique. Taux d'activité (en %) selon le groupe d'âge, par sexe : île de Montréal, 2006.....	55
Tableau A3a-6. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Taux d'activité (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006 .....	57
Tableau A3a-7. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Taux d'activité (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006 .....	57
Tableau A3a-8. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Taux d'activité (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006 .....	60
Tableau A3a-9. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Taux d'activité (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006.....	62
Tableau A3a-10. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Taux d'activité (en %) selon le plus haut niveau d'éducation obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006.....	64
Tableau A3a-11. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Taux d'activité (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	66
Tableau A3a-12. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Taux d'activité (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	67
Tableau A3a-13. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Taux d'activité (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	70
Tableau A3a-14. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Taux d'activité (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	72
Tableau A3a-15. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Taux d'activité (en %) selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006.....	73
Tableau A3b-1. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Taux de chômage (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	75
Tableau A3b-2. Population de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Taux de chômage (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	76
Tableau A3b-3. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Taux de chômage (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006.....	78
Tableau A3b-4. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le groupe de minorité visible. Taux de chômage (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006.....	79
Tableau A3b-5. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Taux de chômage(en %) selon le groupe d'âge, par sexe : île de Montréal, 2006 .....	81
Tableau A3b-6. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Taux de chômage (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006 .....	83
Tableau A3b-7. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Taux de chômage (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006.....	83
Tableau A3b-8. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Taux de chômage (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006 .....	87
Tableau A3b-9. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Taux de chômage (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006.....	89
Tableau A3b-10. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Taux de chômage (en %) selon le plus haut niveau d'éducation obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006.....	90

Tableau A3b-11. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Taux de chômage (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	92
Tableau A3b-12. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Taux de chômage (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	93
Tableau A3b-13. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Taux de chômage (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	95
Tableau A3b-14. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Taux de chômage (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	97
Tableau A3b-15. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Taux de chômage (en %) selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006.....	98
Tableau A3c-1. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	100
Tableau A3c-2. Population de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	101
Tableau A3c-3. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006.....	103
Tableau A3c-3bis. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Revenu total médian (en % du revenu total médian des nés au Canada) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	103
Tableau A3c-4. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le groupe. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	105
Tableau A3c-5. Population immigrante de 15 ans et plus selon l'origine ethnique. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge, par sexe : île de Montréal, 2006.....	107
Tableau A3c-6. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Revenu total médian (\$) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006 .....	109
Tableau A3c-7. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Revenu total médian (\$) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006.....	109
Tableau A3c-8. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Revenu total médian (\$) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006.....	112
Tableau A3c-9. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Revenu total médian (\$) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006.....	115
Tableau A3c-10. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Revenu total médian (\$) selon le plus haut niveau d'éducation obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006.....	116
Tableau A3c-11. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Revenu total médian (\$) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	118
Tableau A3c-12. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Revenu total médian (\$) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006.....	119
Tableau A3c-13. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Revenu total médian (\$) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	121
Tableau A3c-14. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Revenu total médian (\$) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006.....	123

Tableau A3c-15. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Revenu médian (\$) selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006.....	125
Tableau A4a-1. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut d'immigration : île de Montréal, 2006.....	127
Tableau A4a-2. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	128
Tableau A4a-3. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	128
Tableau A4a-4. Immigrants de la population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006 .....	129
Tableau A4a-5. Minorités visibles de la population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	130
Tableau A4a-6. Immigrants de la population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le groupe d'origine ethnique : île de Montréal, 2006 .....	132
Tableau A4a-7. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut d'immigration et le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	134
Tableau A4a-8. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut de minorité visible et le groupe d'âge : île de Montréal, 2006 .....	134
Tableau A4a-9. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut d'immigration et le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006 .....	139
Tableau A4a-10. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut de minorité visible et le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006.....	139
Tableau A4a-11. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut d'immigration et la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 .....	141
Tableau A4a-12. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut de minorité visible et la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006.....	142
Tableau A4a-13. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le secteur d'activité économique et le sexe : île de Montréal, 2006.....	144
Tableau A4a-14. Population active expérimentée dans le secteur de la <i>Fabrication</i> . Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le sous-secteur d'activité économique et le sexe : île de Montréal, 2006.....	145
Tableau A4a-15. Population active expérimentée dans le secteur d'activité. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le sexe et le lieu de naissance : île de Montréal, 2006.....	146
Tableau A4a-16. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le secteur d'activité économique, le sexe et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	147
Tableau A4b-1. Actifs salariés. Effectifs selon le niveau d'éducation et le niveau de compétences de l'emploi : île de Montréal, 2006 .....	149
Tableau A4b-2. Actifs salariés. Indices de surqualification selon le lieu de naissance ou le statut de minorité visible, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006 .....	151

Tableau A4b-3. Actifs salariés. Indice de surqualification selon le lieu de naissance, le statut de minorité visible et le sexe : île de Montréal, 2006 .....	152
Tableau A4b-4. Actifs salariés. Indice de surqualification selon le groupe de minorité visible, le lieu de naissance et le sexe : île de Montréal, 2006.....	154
Tableau A4b-5. Actifs salariés nés hors Canada. Indice de surqualification selon le groupe ethnique, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006 .....	154
Tableau A5b-1. Population âgée de 30-44 ans. Caractéristiques selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	161
Tableau A5b-2. Population des minorités visibles âgée de 30-44 ans. Caractéristiques selon le groupe d'appartenance : île de Montréal, 2006 .....	163
Tableau B1a-1. Actifs salariés. Effectifs selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	167
Tableau B1a-2. Actifs salariés. Répartition en % suivant le secteur d'activité, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	168
Tableau B1a-3. Actifs salariés. Présence selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	169
Tableau B1a-4. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Effectifs selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	170
Tableau B1a-5. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Répartition en % suivant le sous-secteur d'activité, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	171
Tableau B1a-6. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Présence selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	172
Tableau B1b-1. Actifs salariés. Effectifs selon le lieu de naissance / la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	175
Tableau B1b-2. Actifs salariés. Répartition en % suivant le (sous-)secteur d'activité, par lieu de naissance / période d'immigration : île de Montréal, 2006 .....	177
Tableau B1b-3. Actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le lieu de naissance / la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	180
Table B1b-4. Actifs salariés. Coefficients de concentration selon le (sous-)secteur d'activité et le lieu de naissance / la période d'immigration : île de Montréal, 2006 .....	182
Tableau B1c-1. Actifs salariés. Effectifs selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	186
Tableau B1c-2. Actifs salariés. Répartition en % suivant le (sous-)secteur d'activité, par groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	189
Tableau B1c-3. Actifs salariés appartenant à une minorité visible. Répartition en % suivant le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	192
Tableau B1c-4. Actifs salariés. Coefficients de concentration selon le (sous-) secteur d'activité et le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	197
Tableau B1d-1. Actifs salariés nés hors Canada. Effectifs selon le groupe d'origine ethnique agrégé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	201
Tableau B1d-2. Actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le (sous-)secteur d'activité, par groupe d'origine ethnique agrégé : île de Montréal, 2006 .....	205

Tableau B1d-3. Actifs salariés nés hors Canada. Indice de différenciation des selon le (sous-) secteur d'activité, par groupe d'origine ethnique détaillé : île de Montréal, 2006 .....	209
Tableau B1d-4. Actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le groupe d'origine ethnique agrégé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	210
Tableau B1d-5. Actifs salariés nés hors Canada. Indice de différenciation selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	213
Tableau B1d-6. Actifs salariés nés hors Canada. Coefficients de concentration selon le (sous-)secteur d'activité et le groupe d'origine ethnique agrégé : île de Montréal, 2006.....	216
Tableau B1d-7. Actifs salariés nés hors Canada. Coefficients de concentration forts (> 1,7), par groupe d'origine ethnique détaillé : île de Montréal, 2006 .....	221
Tableau B1d-8. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> nés hors Canada. Coefficients de concentration forts (>2,5), par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	223
Tableau B2a-1. Actifs salariés. Rapports de masculinité selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	226
Tableau B2a-2. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Rapports de masculinité selon le lieu de naissance et le statut de minorités visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	227
Tableau B2a-3. Actifs salariés. Répartition en % suivant le groupe d'âge, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	228
Tableau B2a-4. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux âgés de 30-44ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	229
Tableau B2a-5. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Proportion (en %) de ceux âgés de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	232
Tableau B2b-1. Actifs salariés. Répartition en % suivant le niveau d'éducation, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	233
Tableau B2b-2. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux détenant au moins un baccalauréat selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	234
Tableau B2b-3. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Proportion (en %) de ceux de ceux détenant au moins un baccalauréat selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	236
Tableau B2c-1. Actifs salariés. Répartition en % suivant le niveau d'éducation, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	237
Tableau B2c-2. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux connaissant le français et l'anglais selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	239
Tableau B2c-3. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Proportion (en %) de ceux connaissant le français et l'anglais selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	240

Tableau B3a-1. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	243
Tableau B3a-2. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	244
Tableau B3a-3. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	246
Tableau B3a-4. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	247
Tableau B3a-5. Actifs salariés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe d'origine ethnique détaillé : île de Montréal, 2006.....	250
Tableau B3a-6. Actifs salariés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	252
Tableau B3a-7. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	256
Tableau B3a-8. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-) secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	257
Tableau B3a-9. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le niveau d'éducation, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	259
Tableau B3a-10. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon la connaissance des langues officielles, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	260
Tableau B3b-1. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le secteur d'activité par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	262
Tableau B3b-2. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Revenu médian (\$) selon le sous-secteur par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	264
Tableau B3b-3. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le lieu de naissance et la période d'immigration : île de Montréal, 2006 .....	266
Tableau B3b-4. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le lieu de naissance et la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	267
Tableau B3b-5. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	270
Tableau B3b-6. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le groupe de minorité visible, par (sous-) secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	271
Tableau B3b-7. Actifs salariés nés hors Canada. Revenu médian (\$) des selon le groupe d'origine ethnique détaillé : île de Montréal, 2006.....	274
Tableau B3b-8. Actifs salariés nés hors Canada. Revenu médian (\$) selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	275

Tableau B3b-9. Actifs salariés. Revenu médian (\$) des selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	280
Tableau B3b-10. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	282
Tableau B3b-11. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le groupe d'âge, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	284
Tableau B3b-12. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le niveau d'éducation, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	285
Tableau B3b-13. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon la connaissance des langues officielles, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	286
Tableau B3c-1. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le secteur d'activité selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	289
Tableau B3c-2. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Indicateur de chômage selon le sous-secteur d'activité selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	290
Tableau B3c-3. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le lieu de naissance et la période d'immigration : île de Montréal, 2006 .....	292
Tableau B3c-4. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le lieu de naissance et la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	294
Tableau B3c-5. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	296
Tableau B3c-6. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	298
Tableau B3c-7. Actifs salariés nés hors Canada. Indicateur de chômage des selon le groupe d'origine ethnique détaillé : île de Montréal, 2006.....	301
Tableau B3c-8. Actifs salariés nés hors Canada. Indicateur de chômage selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	302
Tableau B3c-9. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	307
Tableau B3c-10. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	309
Tableau B3c-11. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le groupe d'âge, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	311
Tableau B3c-12. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le niveau d'éducation, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	312
Tableau B3c-13. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon la connaissance des langues officielles, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	313
Tableau B3d-1. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	316

Tableau B3d-2. Actifs salariés occupés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	317
Tableau B3d-3. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	319
Tableau B3d-4. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe de minorité visible, par (sous-) secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	320
Tableau B3d-5. Actifs salariés occupés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe groupes ethnique détaillé : île de Montréal, 2006 .....	323
Tableau B3d-6. Actifs salariés occupés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe groupes ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	325
Tableau B3d-7. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	329
Tableau B3d-8. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	330
Tableau B3d-9. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le niveau d'éducation, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	333
Tableau B3d-10. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon la connaissance des langues officielles, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	334
Tableau B4a-1. Emplois salariés. Effectifs et répartition en % suivant le niveau de compétences, selon le lieu de naissance / l'appartenance à une minorité visible du salarié : île de Montréal, 2006.....	337
Tableau B4a-2. Emplois salariés. Répartition en % suivant le niveau de compétences, selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible du salarié, par sexe : île de Montréal, 2006.....	339
Tableau B4b-1. Répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences. Valeurs (en %) et indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible du salarié, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	342
Tableau B4b-2. Emplois salariés selon le lieu de naissance du salarié. Répartition en % suivant le niveau de compétences, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	344
Tableau B4b-3. Emplois salariés selon le statut de minorité visible du salarié. Répartition en % suivant le niveau de compétences, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	345
Tableau B4b-4. Répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences, par secteur d'activité. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible du salarié, par sexe : île de Montréal, 2006 .....	346

Tableau B4c-1. Répartition des emplois salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> suivant le niveau de compétences. Valeurs (en %) et indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible du salarié, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	348
Tableau B4c-2. Emplois salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> selon le lieu de naissance du salarié. Répartition en % suivant le niveau de compétences, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	350
Tableau B4c-3. Emplois salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> selon le statut de minorité visible du salarié. Répartition en % suivant le niveau de compétences, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	351
Tableau B4c-4. Répartition des emplois salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> suivant le niveau de compétences, par sous- secteur d'activité. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible du salarié, par sexe : île de Montréal, 2006 .....	352
Tableau B4d-1. Répartition en % des emplois salariés suivant le niveau de compétences, par secteur d'activité. Indices de différenciation selon le lieu de naissance, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006 .....	354
Tableau B4d-2. Répartition des emplois salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> suivant le niveau de compétences, par sous-secteur d'activité. Indice de différenciation selon le lieu de naissance, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006 .....	357
Tableau B4d-3. Répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences, par secteur d'activité. Indice de différenciation selon l'appartenance à une minorité visible, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006 .....	359
Tableau B4d-4. Répartition des emplois salariés du total industrie et du secteur de la <i>Fabrication</i> suivant le niveau de compétences, par sexe. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006.....	360
Tableau B5a-1. Actifs salariés. Effectifs et répartition en % suivant le niveau d'éducation, selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	364
Tableau B5a-2. Actifs salariés. Répartition en % suivant le niveau d'éducation, selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par sexe : île de Montréal, 2006.....	365
Tableau B5b-1. Répartition des actifs salariés suivant le niveau d'éducation, par secteur d'activité. Valeurs (en %) et indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	368
Tableau B5b-2. Répartition des actifs salariés suivant le niveau d'éducation, par secteur d'activité. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par sexe : île de Montréal, 2006.....	370
Tableau B5c-1. Répartition des salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> suivant le niveau d'éducation, par sous-secteur d'activité. Valeurs (en %) et indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	372
Tableau B5d-1. Répartition des actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> suivant le niveau d'éducation, par sous-secteur d'activité. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par sexe : île de Montréal, 2006.....	374

Tableau B5d-2. Répartition des salariés du total industrie et du secteur de la <i>Fabrication</i> suivant le niveau d'éducation, par sexe. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par niveau de compétences de l'emploi : île de Montréal, 2006.....	375
Tableau B6a-1. Établissement des profils de qualification de l'ensemble des salariés : île de Montréal, 2006.....	378
Tableau B6a-2. Actifs salariés. Taux bruts et corrigés de surqualification (en %), par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006 .....	381
Tableau B6a-3. Actifs salariés. Répartition en % suivant le profil de qualification par secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	382
Tableau B6a-4. Actifs salariés surqualifiés. Répartition en % suivant le degré de surqualification, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	383
Tableau B6a-5. Actifs salariés. Taux bruts et corrigés de surqualification (en %), par secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	384
Tableau B6a-6. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Répartition en % suivant le profil de qualification, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	386
Tableau B6a-7. Actifs salariés surqualifiés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Répartition en % suivant le degré de surqualification, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	387
Tableau B6a-8. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> : Taux bruts et corrigés de surqualification (en %), par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	388
Tableau B6b-1. Actifs salariés. Répartition en % des suivant le profil de qualification et pour les surqualifiés, suivant le degré de surqualification, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 .....	389
Tableau B6b-2. Actifs salariés. Taux bruts et corrigés de surqualification (en %), par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006.....	390
Tableau B6b-3. Actifs salariés. Taux brut de surqualification (en %) selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	393
Tableau B6b-4. Actifs salariés. Répartition des surqualifiés suivant le degré de surqualification selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	394
Tableau B6b-5. Proportion des emplois de niveau A et 0 (en %) selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	396
Tableau B6b-6. Actifs salariés. Taux corrigé de surqualification selon le lieu de naissance / le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	397
Tableau B6b-7. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Taux brut de surqualification (en %) selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	399
Tableau B6b-8. Actifs salariés surqualifiés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Répartition en % suivant le degré de surqualification, selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	400

Tableau B6b-9. Proportion des emplois du secteur de la <i>Fabrication</i> de niveau A et 0 (en %) selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	402
Tableau B6b-10. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Taux corrigé de surqualification selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	403
Tableau B7a-1. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux nés hors Canada / appartenant à une minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	406
Tableau B7a-2. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Proportion (en %) de ceux nés hors Canada / appartenant à une minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	407
Tableau B7b-1. Actifs salariés Rapport relatif selon le lieu de naissance / l'appartenance à une minorité visible des principaux indices liés à la surqualification, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006.....	413
Tableau B7b-2. Actifs salariés du secteur de la <i>Fabrication</i> . Rapport relatif selon le lieu de naissance / l'appartenance à une minorité visible des principaux indices liés à la surqualification, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006 .....	414

## Liste des figures

Figure A1b-1. Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance. Répartition en % suivant le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 1.....	8
Figure A1b-2. Population immigrante de 15 ans et plus. Proportion (en %) de minorités visibles selon la période d’immigration : île de Montréal, 2006 2.....	10
Figure A1b-3. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le lieu de naissance. Répartition en % suivant le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006 3.....	12
Figure A1c-1. Population de 15 ans et plus selon l’appartenance aux minorités visibles. Répartition en % suivant le statut d’immigration : île de Montréal, 2006 4.....	17
Figure A1c-2. Population immigrante de 15 ans et plus selon l’appartenance aux minorités visibles. Répartition en % suivant la période d’immigration : île de Montréal, 2006 5.....	18
Figure A2a-1. Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Répartition en % suivant le groupe d’âge : île de Montréal, 2006 6.....	24
Figure A2b-1. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance, l’appartenance aux minorités visibles et le sexe. Proportion (en %) de ceux détenant au moins un baccalauréat : île de Montréal, 2006 7.....	33
Figure A2b-2. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d’immigration, le statut de minorité visible et le sexe. Proportion (en %) de ceux détenant au moins un baccalauréat : île de Montréal, 2006 8.....	36
Figure A2c-1. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance, le statut de minorité visible et le sexe. Proportion (en %) de ceux connaissant à la fois le français et l’anglais : île de Montréal, 2006 9.....	44
Figure A2c-2. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d’immigration, le statut de minorité visible et le sexe. Proportion (en %) de ceux connaissant le français et l’anglais : île de Montréal, 2006 10.....	45
Figure A3a-1. Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance, le statut de minorité visible. Taux d’activité selon le groupe d’âge, par sexe : île de Montréal, 2006 11.....	51
Figure A3a-2. Population immigrante des 30-44 ans selon le statut de minorité visible et le sexe. Taux d’activité selon la période d’immigration : île de Montréal, 2006 12.....	53
Figure A3a-3. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Taux d’activité selon le plus haut diplôme obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006 13.....	58
Figure A3a-4. Population immigrante de 30-44 ans détenant au moins un baccalauréat selon le statut de minorité visible et le sexe. Taux d’activité selon la période d’immigration : île de Montréal, 2006 14.....	61
Figure A3a-5. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Taux d’activité selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006 15.....	69
Figure A3a-6. Population immigrante de 30-44 ans connaissant le français et l’anglais selon le statut de minorité visible et le sexe. Taux d’activité selon la période d’immigration : île de Montréal, 2006 16.....	71

Figure A3b-1. Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Taux de chômage selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006	17	77
Figure A3b-2. Population immigrante de 30-44 ans selon statut de minorité visible et le sexe. Taux de chômage selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006	18	78
Figure A3b-3. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Taux de chômage selon le plus haut diplôme obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006	19	85
Figure A3b-4. Population immigrante de 30-44 ans ayant un diplôme universitaire égal ou supérieur au baccalauréat selon le statut de minorité visible et le sexe. Taux de chômage selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006	20	88
Figure A3b-5. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Taux de chômage selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006	21	94
Figure A3b-6. Population immigrante de 30-44 ans connaissant le français et l'anglais selon le statut de minorité visible et le sexe. Taux de chômage selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006	22	96
Figure A3c-1. Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge, par sexe : île de Montréal, 2006	23	102
Figure A3c-2. Population immigrante de 30-44 ans selon le statut de minorité visible et le sexe. Revenu total médian (\$) selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006	24	104
Figure A3c-3. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Revenu total médian selon le plus haut diplôme obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006	25	111
Figure A3c-4. Population immigrante de 30-44 ans ayant un niveau d'éducation égal ou supérieur à un baccalauréat selon le statut de minorité visible et le sexe. Revenu médian (\$) selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006	26	113
Figure A3c-5. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Revenu total médian selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006	27	120
Figure A3c-6. Population immigrante de 30-44 ans connaissant le français et l'anglais selon le statut de minorité visible et le sexe. Revenu médian (\$) selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006	28	122
Figure A4a-1. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le lieu de naissance, l'appartenance à une minorité visible et le groupe d'âge : île de Montréal, 2006	29	135
Figure A4a-2. Immigrants de la population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon la période d'immigration et le groupe d'âge : île de Montréal, 2006	30	136
Figure A4a-3. Minorités visibles de la population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le groupe de minorité visible et le groupe d'âge : île de Montréal, 2006	31	137
Figure A4a-4. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le lieu de naissance, l'appartenance à une minorité visible et le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006	32	140

Figure A4a-5. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le lieu de naissance, l'appartenance à une minorité visible et la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006 33 .....	143
Figure A4b-1. Actifs salariés. Indice de surqualification (en %) selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006 34 .....	153
Figure A4b-2. Actifs salariés nés hors Canada. Indice global de surqualification selon l'origine ethnique : île de Montréal, 2006 35 .....	155
Figure B4d-1. Répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences, total industrie et secteur de la <i>Fabrication</i> . Indices de différenciation selon le lieu de naissance, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006 36 .....	355
Figure B6b-1. Actifs salariés. Répartition en % suivant le profil de qualification, par lieu de naissance / statut de minorité visible : île de Montréal, 2006 37 .....	390

## Liste des faits saillants

Faits saillants 1. Population des 15 ans et plus - Effectifs selon le statut/groupe de minorité visible.....	16
Faits saillants 2. Population des 15 ans et plus - Effectifs selon le statut/période d'immigration.....	21
Faits saillants 3. Population des 15 ans et plus - Structure par âge et par sexe.....	30
Faits saillants 4. Population des 30-44 ans – Répartition suivant le plus haut diplôme obtenu.....	41
Faits saillants 5. Population des 30-44 ans – Répartition suivant la connaissance des langues officielles.....	48
Faits saillants 6. Population des 15 ans et plus - Taux d'activité selon l'âge.....	56
Faits saillants 7. Population des 30-44 ans - Taux d'activité selon le plus haut diplôme obtenu.....	65
Faits saillants 8. Population des 30-44 ans - Taux d'activité selon la connaissance des langues officielles.....	74
Faits saillants 9. Population des 15 ans et plus - Taux de chômage selon l'âge.....	82
Faits saillants 10. Population des 30-44 ans - Taux de chômage selon le plus haut diplôme obtenu.....	91
Faits saillants 11. Population des 30-44 ans - Taux de chômage selon la connaissance des langues officielles.....	99
Faits saillants 12. Population des 15 ans et plus - Revenu médian (\$) selon l'âge.....	108
Faits saillants 13. Population des 30-44 ans - Revenu médian selon le plus haut diplôme obtenu.....	117
Faits saillants 14. Population des 30-44 ans - Revenu médian selon la connaissance des langues officielles.....	126
Faits saillants 15. Population active expérimentée - Proportion d'autonomes selon les marqueurs de l'origine immigrée.....	131
Faits saillants 16. Population active expérimentée – Proportion d'autonomes selon les caractéristiques sociodémographiques.....	143
Faits saillants 17. Population active expérimentée – Proportion d'autonomes selon le secteur d'activité.....	148
Faits saillants 18. Actifs salariés – Prévalence de la surqualification.....	155
Faits saillants 19. Actifs salariés – Effectifs (généralités).....	173
Faits saillants 20. Actifs salariés – Effectifs selon le lieu de naissance / période d'immigration.....	184
Faits saillants 21. Actifs salariés – Effectifs selon le groupe de minorité visible.....	196
Faits saillants 22. Actifs salariés – Effectifs selon l'origine ethnique (nés hors Canada seulement).....	220
Faits saillants 23. Actifs salariés – Effectifs selon le sexe et l'âge.....	230
Faits saillants 24. Actifs salariés – Effectifs selon le plus haut diplôme obtenu.....	236
Faits saillants 25. Actifs salariés – Effectifs selon la connaissance des langues officielles.....	241
Faits saillants 26. Actifs salariés – Semaines travaillées selon les marqueurs de l'origine immigrée.....	245
Faits saillants 27. Actifs salariés – Semaines travaillées selon le groupe de minorité visible.....	249
Faits saillants 28. Actifs salariés – Semaines travaillées selon l'origine ethnique (nés hors Canada seulement).....	251
Faits saillants 29. Actifs salariés – Semaines travaillées selon les caractéristiques démographiques.....	261
Faits saillants 30. Actifs salariés – Indicateur de revenu selon les marqueurs de l'origine immigrée.....	265

Faits saillants 31. Actifs salariés – Indicateur de revenu selon la période d’immigration .....	269
Faits saillants 32. Actifs salariés – Indicateur de revenu selon le groupe de minorité visible .....	273
Faits saillants 33. Actifs salariés – Indicateur de revenu selon l’origine ethnique (nés hors Canada seulement).....	279
Faits saillants 34. Actifs salariés – Indicateur de revenu selon les caractéristiques sociodémographiques .....	287
Faits saillants 35. Actifs salariés – Indicateur de chômage selon les marqueurs de l’origine immigrée .....	291
Faits saillants 36. Actifs salariés – Indicateur de chômage selon le lieu de naissance / la période d’immigration .....	293
Faits saillants 37. Actifs salariés – Indicateur de chômage selon le groupe de minorité visible .....	297
Faits saillants 38. Actifs salariés – Indicateur de chômage selon l’origine ethnique (nés hors Canada seulement).....	306
Faits saillants 39. Actifs salariés – Indicateur de chômage selon les caractéristiques sociodémographiques .....	315
Faits saillants 40. Actifs salariés occupés – Heures travaillées selon les marqueurs de l’origine immigrée .....	318
Faits saillants 41. Actifs salariés occupés – Heures travaillées selon le groupe de minorité visible .....	322
Faits saillants 42. Actifs salariés occupés – Heures travaillées selon l’origine ethnique (nés hors Canada seulement).....	324
Faits saillants 43. Actifs salariés occupés – Heures travaillées selon les caractéristiques sociodémographiques .....	334
Faits saillants 44. Actifs salariés – Niveau de compétences de l’emploi occupé – Ensemble des secteurs .....	340
Faits saillants 45. Actifs salariés – Niveau de compétences de l’emploi occupé – Par secteur d’activité.....	347
Faits saillants 46. Actifs salariés – Niveau de compétences de l’emploi occupé – Secteur de la <i>Fabrication</i> .....	353
Faits saillants 47. Actifs salariés – Niveau de compétences de l’emploi occupé selon le niveau d’éducation.....	361
Faits saillants 48. Actifs salariés – Niveau d’éducation – Ensemble des secteurs .....	366
Faits saillants 49. Actifs salariés – Niveau d’éducation – Par secteur d’activité.....	371
Faits saillants 50. Actifs salariés – Niveau d’éducation – Secteur de la <i>Fabrication</i> .....	373
Faits saillants 51. Actifs salariés – Niveau d’éducation selon le niveau de compétences de l’emploi .....	376
Faits saillants 52. Actifs salariés – Appariement emploi-formation sans considération de l’origine immigrée – Ensemble des secteurs .....	381
Faits saillants 53. Actifs salariés – Appariement emploi-formation sans considération de l’origine immigrée – Par secteur d’activité.....	385
Faits saillants 54. Actifs salariés – Appariement emploi-formation sans considération de l’origine immigrée – Secteur de la <i>Fabrication</i> .....	388
Faits saillants 55. Actifs salariés – Appariement emploi-formation avec considération de l’origine immigrée – Ensemble des secteurs .....	391

Faits saillants 56. Actifs salariés – Appariement emploi-formation avec considération de l’origine immigrée – Par secteur d’activité.....	395
Faits saillants 57. Actifs salariés – Appariement emploi-formation avec considération de l’origine immigrée – Secteur de la <i>Fabrication</i> .....	401



## Introduction

Ce rapport de recherche préparé pour la Direction régionale de l'île de Montréal d'Emploi-Québec est une mise à jour, mais aussi une refonte approfondie du travail effectué sur la base des données du recensement de 2001 par EduConseil<sup>1</sup>. Tout comme le rapport précédent, il a pour objectif essentiel de brosser un portrait socio-économique de la population immigrante. En accord avec le devis proposé par le commanditaire, ce portrait descriptif est réalisé à l'aide de données de tableaux croisés extraits du Recensement de 2006 effectué par Statistique Canada. L'objectif principal est de fournir une interprétation des données socio-économiques relatives à la population immigrante résidant sur l'île de Montréal de manière à appréhender les difficultés d'intégration économique et professionnelle de celle-ci.

Tel que convenu avec Emploi-Québec, le portrait présenté ici développe plusieurs dimensions qui ne faisaient pas partie du rapport précédent. Notamment, l'analyse porte non seulement sur la population immigrante, mais aussi sur la population appartenant à un groupe de minorité visible, née au Canada ou non. Cette population, en forte croissance sur le territoire à l'étude, découle de la diversité ethnoculturelle accrue de l'immigration québécoise en général et montréalaise en particulier. Cette population connaît des difficultés d'intégration économique similaires, voire plus importantes que la population immigrante. De plus, certains groupes à risque tels que les femmes, les jeunes, les immigrants récents ou encore les immigrants d'origine maghrébine sont mis en évidence.

Si ce rapport reprend l'aspect descriptif du précédent, dans le sens que l'analyse est fondée uniquement sur des données de tableaux croisés, nous avons néanmoins tenté d'y conférer une dimension plus analytique de manière à mieux éclairer les aspects particulièrement importants de la situation économique des immigrants et des personnes appartenant à une minorité visible.

Le rapport est divisé en deux parties principales. La première partie dresse le portrait socioéconomique de la population de l'île de Montréal de 15 ans et plus selon le lieu de naissance et l'appartenance à un groupe de minorité visible. Dans un premier temps, les effectifs en présence sont décrits selon les deux marqueurs de l'origine immigrée. Cela permet au lecteur d'apprécier l'influence du phénomène migratoire sur l'accroissement des effectifs tout comme l'ampleur de la diversité ethnoculturelle de la population en âge de travailler. Trois caractéristiques sociodémographiques que l'on sait être en relation avec l'intégration économique des nouveaux arrivants sont utilisées pour mieux préciser le portrait de cette intégration, soit la structure selon le sexe et l'âge, les répartitions selon le plus haut diplôme obtenu et selon la connaissance des langues officielles. En plus de servir à décrire la population immigrante et celle des minorités visibles, ces caractéristiques sociodémographiques sont reprises dans l'analyse de chacun des trois indicateurs choisis pour décrire l'intégration économique des immigrants,

---

<sup>1</sup> Emploi-Québec, Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes et Éduconseil (2007), *Portrait de la situation des personnes immigrantes actives salariées dans l'ensemble des secteurs d'activité économique pour la région métropolitaine de recensement de Montréal et l'île de Montréal – Résultat d'une analyse statistique*.

soit le taux d'activité, le taux de chômage et le revenu total médian. Chaque variable à l'étude est comparée avec la variable correspondante de la population née au Canada ou de la population blanche.

La seconde partie reprend essentiellement la même structure que la première à l'échelle des actifs salariés, mais en ajoutant le secteur d'activité économique. Une attention particulière y est accordée à l'analyse de la surqualification des actifs salariés.

Alors que chacune des deux parties mène en bout de ligne à une synthèse des principaux résultats mis en évidence, le rapport se termine par une conclusion générale centrée sur les implications de ces résultats pour les politiques publiques reliées à l'immigration et l'intégration économique des nouveaux arrivants.

## **Partie A**

**Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance et  
l'appartenance à une minorité visible**



## A1. Effectifs

### A1a. Généralités

Selon le de recensement de 2006, 1 538 300 personnes âgées de 15 ans ou plus résident sur l'île de Montréal (tableau A1a-1). Parmi celles-ci, un peu plus du tiers (34,2 %), soit 526 200 personnes, sont des immigrants. Cette proportion est beaucoup plus élevée que celle enregistrée dans l'ensemble de la province (13,0 %) ou même dans la Région Métropolitaine de Recensement (RMR) de Montréal (23,4 %). En effet, les immigrants qui s'établissent au Québec ont une très forte tendance à s'installer dans la RMR de Montréal, tout particulièrement sur l'île de Montréal.

Par ailleurs, parmi la population montréalaise en question<sup>2</sup>, 349 330 personnes, soit un peu plus d'une personne sur cinq (22,7 %) appartiennent aux minorités visibles. Ici aussi, il s'agit d'une proportion nettement plus élevée qu'à l'échelle du Québec (8,0 %) ou encore de la RMR de Montréal (15,1 %). Ainsi, tout comme la population immigrante, la population des minorités visibles tend à se concentrer dans la RMR de Montréal et plus encore sur l'île de Montréal.

**Tableau A1a-1. Personnes de 15 ans et plus qui sont immigrantes ou appartiennent aux minorités visibles selon le territoire, 2006**

Territoire	Total		Immigrants		Minorités visibles	
	N	%	N	%	N	%
Île de Montréal	1 538 335	100	526 185	34,2	349 330	22,7
RMR de Montréal	2 967 715	100	693 370	23,4	448 285	15,1
Québec	6 184 485	100	800 950	13,0	492 530	8,0

Source :

- Île de Montréal et Québec : Recensement de la population de 2006, Produit no 97-562-XCB2006016 au catalogue de Statistique Canada
- RMR de Montréal : Recensement de la population de 2006, Produit no 97-562-XCB2006011 au catalogue de Statistique Canada

Sans nul doute, le fait d'être un immigrant et celui d'appartenir aux minorités visibles sont entrelacés et donc, pour y voir clair, il importe d'analyser l'interdépendance entre ces deux caractéristiques. À cet effet, nous commencerons par examiner l'effet de l'immigration sur l'appartenance aux minorités visibles avant de passer à l'examen de l'influence inverse de l'appartenance aux minorités visibles sur l'immigration.

<sup>2</sup> Dans ce rapport, l'expression 'population montréalaise' réfère à la population de l'île de Montréal.

## A1b. Statut/groupe de minorité visible par statut/période d'immigration

### Statut de minorité visible

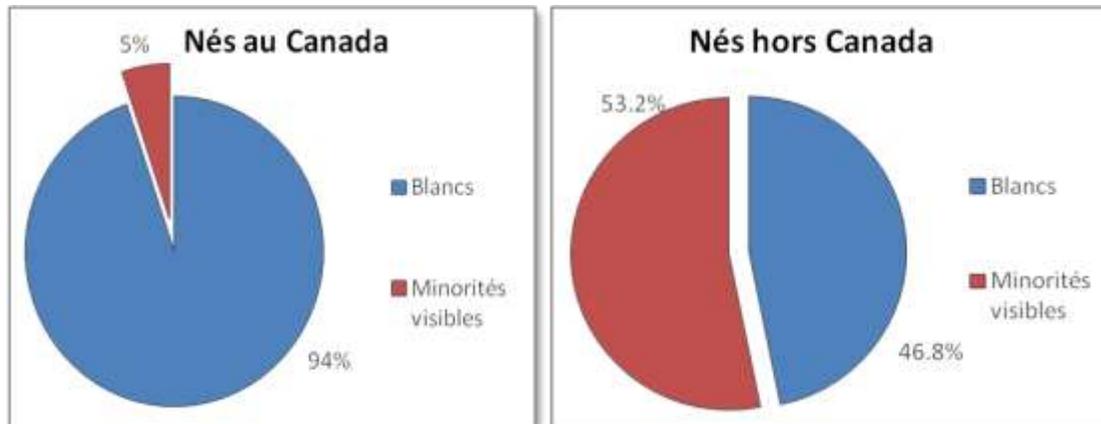
Ainsi que nous venons de le voir, la part de la population montréalaise de 15 ans et plus qui appartient aux minorités visibles s'établit à 22,7 %. Cependant, cette proportion globale masque un écart important entre les parts correspondantes observées chez ceux nés hors Canada (53,2 %) d'une part et ceux nés au Canada (5,1 %) d'autre part (tableau A1b-1 et figure A1b-1).

**Tableau A1b-1. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Statut de minorité visible			
	N*	Blancs	Minorités visibles	Total
Nés au Canada	976 005	94,2	5,1	100 <sup>3</sup>
Nés hors Canada **	562 330	46,8	53,2	100
Immigrants	525 565 <sup>4</sup>	47,1	52,8	100
Résidents non permanents	33 250	37,5	62,4	100
<b>Total</b>	<b>1 538 335</b>	<b>76,9</b>	<b>22,7</b>	<b>100</b>

\* Inclut les autochtones \*\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)



**Figure A1b-1. Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance. Répartition en % suivant le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

<sup>3</sup> La différence entre 100 et la somme des pourcentages des Blancs et des minorités visibles correspond aux autochtones.

<sup>4</sup> Si cet effectif d'immigrants est inférieur à celui donné au tableau 1, c'est qu'il exclut un petit nombre d'immigrants qui sont nés au Canada, soit 620. Nous présumons qu'il s'agit d'enfants de diplomates étrangers en poste au Canada qui, bien que nés au Canada, n'ont pas reçu la citoyenneté canadienne à la naissance et qui, désireux de rester au Canada où ils ont grandi, ont demandé et reçu le statut d'immigrant.

Cet écart ne saurait étonner dans la mesure où l'immigration dont est issue la population des minorités visibles est une immigration relativement récente de sorte qu'elle n'a pas encore eu le temps d'engendrer une deuxième génération d'importance<sup>5</sup>.

La part des minorités visibles dans la population née hors Canada et donc dans la population immigrante (52,8 %) est le résultat de la prépondérance des minorités visibles dans l'immigration québécoise qui, apparue au tournant des années soixante-dix, s'est accrue depuis lors. En effet, alors que, chez les immigrants arrivés avant 1971, seul un sur dix (10,4 %) appartient aux minorités visibles, c'est une petite majorité (53,8 %) qui y appartient chez ceux arrivés dans les années soixante-dix. Cette proportion grimpe jusqu'à 70,4 % chez les immigrants arrivés dans la première moitié des années quatre-vingt-dix puis diminue légèrement par la suite pour s'établir à 66,0 % chez ceux arrivés dans la période quinquennale précédant le recensement de 2006 (tableau A1b-2 et figure A1b-2).

**Tableau A1b-2. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Répartition en % suivant le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

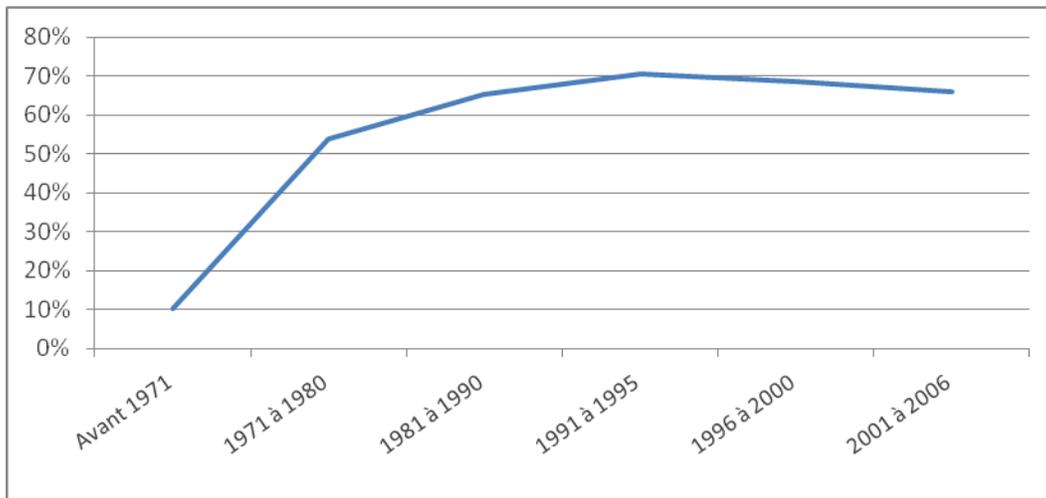
Période d'immigration	Statut de minorité visible			
	N*	Blancs	Minorités visibles	Total
Avant 1971	116 570	89,6	10,4	100
1971 à 1980	70 030	46,2	53,8	100
1981 à 1990	91 005	34,6	65,4	100
1991 à 1995	72 630	29,6	70,4	100
1996 à 2000	62 925	31,6	68,4	100
2001 à 2006	112 405	33,9	66,0	100
<b>Total</b>	525 565	47,1	52,8	100

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

À remarquer au passage que 33 300 Montréalais de 15 ans ou plus ont le statut de résident non permanent, soit une proportion d'environ un sur cinquante. Ceci reflète une des particularités de l'île de Montréal, soit la forte présence des étudiants parmi les résidents non permanents, bien que cette catégorie comprenne aussi les travailleurs temporaires ou encore les demandeurs d'asile. Tout comme pour les immigrants, la majorité des résidents non permanents appartiennent aux minorités visibles, ici dans une proportion de près de deux sur trois (62,4 %) qui rejoint la proportion des minorités visibles chez les immigrants des deux dernières périodes quinquennales.

<sup>5</sup> Pour plus de détails, voir plus loin le tableau A1c-1.



**Figure A1b-2. Population immigrante de 15 ans et plus. Proportion (en %) de minorités visibles selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006**

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### ***Groupes de minorité visible***

Poursuivant l'analyse en distinguant parmi la population des minorités visibles les différents groupes d'appartenance, il appert que le groupe noir (27,6 %) devance largement le groupe arabe/asiatique occidental (18,4 %), qui lui-même précède trois groupes dont les pourcentages sont pratiquement identiques, juste au-dessous de 13 % : les groupes sud-asiatique, chinois et latino-américain. Les groupes asiatique du sud-est et philippin se situent plus loin derrière avec 7,5 % et 4,8 % respectivement (tableau A1b-3). À noter que la prépondérance juste notée des groupes noir et arabe/asiatique occidental met en avant une particularité de la population montréalaise vis-à-vis de celles de Toronto et Vancouver où l'on observe respectivement une prédominance des Sud-asiatiques et des Chinois.

Cependant, cette répartition de la population des minorités visibles suivant le groupe d'appartenance diffère selon le lieu de naissance. Si la répartition du segment de cette population né hors Canada ne se distingue guère de la répartition présentée ci-dessus – puisqu'après tout la très grande majorité de la population des minorités visibles est née hors Canada – par contre, la répartition du segment de la même population né au Canada est assez différente (figure A1b-3).

Tableau A1b-3. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006

Statut d'immigration	Groupe de minorité visible									Total
	N	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe / Asiatique occidentale	Latino-Américain	Philippin	Autre origine unique et multiple	
Nés au Canada	50 215	44,2	10,4	12,4	7,6	8,2	8,3	3,3	5,6	100
Nés hors Canada *	299 105	24,8	13,2	12,8	7,5	20,1	13,6	5,1	3,1	100
Immigrants	277 675	24,7	13,2	12,9	7,8	20,2	13,5	4,8	2,8	100
Résidents non permanents	20 760	25,0	12,8	10,5	2,8	18,5	15,8	8,6	6,1	100
<b>Total</b>	<b>349 325</b>	<b>27,6</b>	<b>12,8</b>	<b>12,7</b>	<b>7,5</b>	<b>18,4</b>	<b>12,8</b>	<b>4,8</b>	<b>3,4</b>	<b>100</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tableau A1b-4. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Répartition en % suivant le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006

Période d'immigration	Groupe de minorité visible									Total
	N	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe / Asiatique occidentale	Latino-Américain	Philippin	Autre origine unique et multiple	
Avant 1971	12 075	40,6	12,2	17,7	2,2	13,3	3,0	5,3	5,7	100
1971 à 1980	37 650	37,3	11,8	10,6	15,5	8,4	9,5	3,8	3,1	100
1981 à 1990	59 510	23,1	10,1	11,3	14,5	16,2	17,8	4,0	3,0	100
1991 à 1995	51 150	21,5	15,0	10,4	7,3	18,7	17,5	6,9	2,7	100
1996 à 2000	43 070	22,6	16,9	12,9	3,6	24,5	10,3	6,4	2,7	100
2001 à 2006	74 220	20,5	13,3	16,4	2,2	29,2	12,8	3,4	2,3	100
<b>Total</b>	<b>277 675</b>	<b>24,7</b>	<b>13,2</b>	<b>12,9</b>	<b>7,8</b>	<b>20,2</b>	<b>13,5</b>	<b>4,8</b>	<b>2,8</b>	<b>100</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

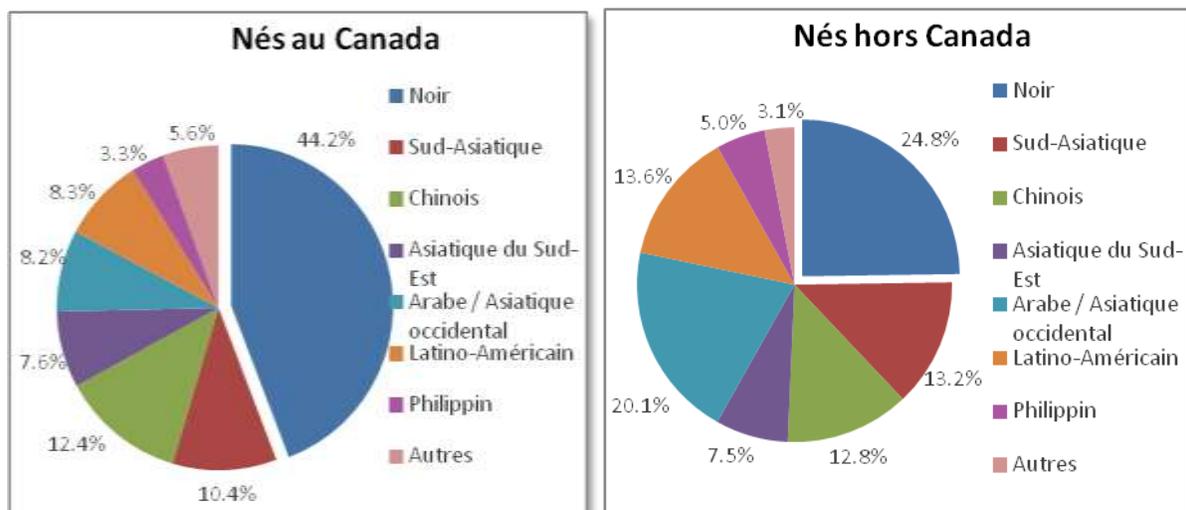


Figure A1b-3. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le lieu de naissance. Répartition en % suivant le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Ainsi, le groupe noir qui, ici aussi, arrive en tête y est relativement plus important, au point d'atteindre une petite moitié (44,2 %). De plus, le groupe arabe/asiatique occidental, précédemment en deuxième position, arrive ici beaucoup plus loin. Il n'occupe que la cinquième place, avec une proportion de 8,2 % qui se trouve être légèrement plus faible que celles des groupes chinois et sud-asiatique, mais par ailleurs équivalente à celles des groupes latino-américain et asiatique du sud-est. Bien sûr, la dominance du groupe noir dans la population des minorités visibles s'explique par 1) la prépondérance du groupe noir dans la population immigrante des minorités visibles arrivée au Québec à partir du moment où, au tournant des années soixante-dix, les minorités visibles sont devenues majoritaires parmi les nouveaux immigrants et 2) le maintien de cette prépondérance au fil des cohortes d'arrivée (tableau A1b-4).

Si la prépondérance du groupe noir au sein de la population immigrante s'est maintenue au fil du temps, tandis que dans le même temps la part du groupe arabe/asiatique occidental s'est accrue, ceci est le résultat de la politique de sélection des immigrants qui favorise (accorde des points pour) la connaissance du français. D'où une auto-sélection des immigrants francotropes d'Haïti, de l'Afrique de l'Ouest (Noirs) ou encore de l'Afrique du Nord (Arabes) à destination du Québec.

Quant à la moindre importance du groupe arabe/asiatique occidental dans la population des minorités visibles née au Canada, il découle du simple fait que la deuxième génération de ce groupe n'a pas encore eu le temps de se développer vu que ce n'est qu'au cours de la décennie précédant le recensement de 2006 que ce groupe a acquis une plus grande importance dans la population immigrante des minorités visibles, au point même de ravir la première place au groupe noir : 29,2 % contre 20,5 % chez les immigrants admis entre 2001 et 2006.

Ainsi, la structure de la population immigrante des minorités visibles suivant le groupe d'appartenance est variable d'une période d'immigration à l'autre. À ce propos, remarquons l'augmentation constante au fil des périodes de la proportion du groupe arabe/asiatique occidental ainsi que la forte importance relative

- du groupe chinois chez ceux arrivés lors de la période quinquennale précédant le recensement de 2006
- du groupe asiatique du sud-est chez ceux arrivés dans les années soixante-dix et quatre-vingt; ce qui doit correspondre à l'arrivée des « boat people » vietnamiens qui se sont établis au Canada au tournant des années quatre-vingts
- du groupe latino-américain chez ceux arrivés dans les années quatre-vingts et dans la première moitié des années quatre-vingt-dix.

### ***Origine ethnique***

Enfin, un éclairage complémentaire sur le caractère ethnoculturel de la population montréalaise de 15 ans et plus peut être obtenu en nous intéressant à la dimension plus traditionnelle d'origine ethnique. C'est ainsi que, mis à part le quart de cette population ayant indiqué une origine ethnique multiple, ceux ayant déclaré une origine ethnique unique se divisent en deux moitiés plus ou moins égales. La plus petite moitié incluent ceux ayant indiqué une origine liée aux peuples fondateurs, c'est-à-dire une origine des îles britanniques, une des origines françaises ou encore une des origines nord-américaines (incluant canadienne, québécoise, etc., et même autochtone). Quant à la plus grosse moitié, elle comprend ceux ayant indiqué une origine asiatique et plus encore une origine européenne (tableau A1b-5).

Bien sûr, une telle répartition se différencie selon le lieu de naissance des individus concernés. D'une part, comme on pouvait s'y attendre, les origines multiples (26,7 %) sont, plus nombreuses chez ceux qui sont nés au Canada (33,4 %) que chez ceux qui sont nés en dehors (15,2 %).<sup>6</sup> D'autre part, parmi les personnes qui ont déclaré une origine unique, environ les trois-quarts de celles qui sont nées au Canada ont indiqué une origine se rapportant aux peuples fondateurs, tandis que le quart restant a indiqué, en très grande majorité, une origine européenne. Par contre, toujours parmi le groupe de personnes ayant déclaré une origine unique, celles nées hors Canada ont fait état d'une origine qui naturellement est en lien avec les pays sources traditionnelles de l'immigration québécoise de sorte que les origines européennes devancent de peu les origines asiatiques, loin devant les origines arabes et les origines américaines (en dehors de l'Amérique du nord).

---

<sup>6</sup> Chez les personnes nées au Canada, il s'agit le plus souvent de personnes ayant indiqué une origine liée à leur ascendance hors Amérique du Nord mais également une origine nord-américaine (canadienne, québécoise, etc.) de nature identitaire et, dans ces conditions, la proportion d'un tiers ayant indiqué une origine multiple est crédible. Par contre, chez les personnes nées à l'étranger, la proportion d'une personne sur six est plus suspecte car il est peu probable qu'une telle proportion d'immigrants ait effectivement deux origines ou plus. En fait, mais cela reste à vérifier, il est probable que, dans leur désir de s'intégrer, certains immigrants aient indiqué une origine canadienne.

Tableau A1b-5. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant l'origine ethnique : île de Montréal, 2006

Statut d'immigration	Origines ethniques										
	N	Réponses uniques								Réponses multiples	Total **
		Îles britanniques	Françaises	Nord-américaines *	Européennes	Arabes	Asiatiques	Africaines	Autres américaines		
Nés au Canada	976 005	3,4	12,9	35,1	11,1	0,7	1,6	0,3	1,6	33,4	100
Nés hors Canada ***	562 330	1,4	3,8	0,5	27,1	12,3	23,1	4,2	12,4	15,2	100
Immigrants	525 555	1,4	3,5	0,4	28,2	12,5	23,0	3,9	12,6	14,6	100
Résidents non permanents	33 250	1,8	9,2	1,0	11,4	10,0	26,2	9,0	10,5	20,9	100
<b>Total</b>	<b>1 538 335</b>	<b>2,7</b>	<b>9,6</b>	<b>22,5</b>	<b>16,9</b>	<b>4,9</b>	<b>9,5</b>	<b>1,7</b>	<b>5,5</b>	<b>26,7</b>	<b>100</b>

\* inclut les autochtones \*\* inclut les origines de l'Océanie \*\*\* Inclut les Canadiens de naissance  
Source. Recensement 2006, totalisation spéciale (CO-1155 Tableau 4)

Tableau A1b-6. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Répartition en % suivant l'origine ethnique : île de Montréal, 2006

Période d'immigration	Origines ethniques										
	N	Réponses uniques								Réponses multiples	Total **
		Îles britanniques	Françaises	Nord-américaines *	Européennes	Arabes	Asiatiques	Africaines	Autres américaines		
Avant 1971	116 570	3,6	3,9	0,6	67,7	2,7	5,5	0,6	2,5	12,7	100
1971 à 1980	70 025	1,7	3,7	0,6	27,4	6,3	23,6	2,3	18,4	16,0	100
1981 à 1990	91 005	0,8	2,4	0,3	16,7	12,8	29,2	2,7	19,5	15,6	100
1991 à 1995	72 630	0,6	2,7	0,2	14,0	14,4	30,9	4,0	18,9	14,3	100
1996 à 2000	62 925	0,6	3,6	0,3	13,8	17,3	31,1	6,8	12,1	14,4	100
2001 à 2006	112 400	0,5	4,1	0,2	14,3	22,3	25,9	7,4	10,0	15,3	100
<b>Total</b>	<b>525 555</b>	<b>1,4</b>	<b>3,5</b>	<b>0,4</b>	<b>28,2</b>	<b>12,5</b>	<b>23,0</b>	<b>3,9</b>	<b>12,6</b>	<b>14,6</b>	<b>100</b>

\* inclut les autochtones \*\* inclut les origines de l'Océanie  
Source. Recensement 2006, totalisation spéciale (CO-1155 Tableau 4)

À noter cependant que, si les origines européennes arrivent toujours en tête, c'est en raison de la prépondérance de ces origines chez les immigrants arrivés avant 1971 et dans une moindre mesure chez ceux arrivés entre 1971 et 1980 car, depuis le début des années quatre-vingts, les origines asiatiques ont pris le pas sur les origines européennes. Cependant, les origines arabes tendent à combler leur déficit vis-à-vis des origines asiatiques, tandis que les origines africaines tendent à s'accroître, sans toutefois rejoindre les autres origines américaines qui, au contraire, tendent à décroître (tableau A1b-6).

Par ailleurs, pour ce qui est de la seule population immigrante, le tableau A1b-7 reprend la répartition suivant l'origine ethnique du tableau A1b-6 en mettant l'accent sur les origines ethniques les plus importantes de chaque grand groupe, à la fois pour toutes périodes d'immigration et pour la période 2001-2006. Le rapprochement des deux répartitions tend à suggérer une modification au fil du temps des principales origines ethniques relatives à plusieurs grands groupes :

**Tableau A1b-7. Population immigrante de 15 ans et plus, toutes périodes d'immigration et période 2001-2006. Répartition en % suivant l'origine ethnique mettant l'accent sur les origines ethniques les plus importantes : île de Montréal, 2006**

Origines ethniques	Période d'immigration	
	Toutes	2001-2006
<b>Réponses uniques</b>	<b>85,4</b>	<b>84,7</b>
Îles britanniques, françaises et nord-américaines*	5,3	4,8
Européennes	28,2	14,3
D'Europe orientale	6,4	8,7
Arabes	12,5	22,3
algériennes, marocaines, tunisiennes	4,3	11,2
autres arabes	8,0	11,1
Asiatiques	23,0	25,9
chinoises	6,7	10,7
sud-asiatiques	6,4	8,0
Africaines	3,9	7,4
Autres américaines	12,6	12,0
d'Amérique latine	5,0	5,8
haïtiennes	5,4	3,4
<b>Réponses multiples</b>	<b>14,6</b>	<b>15,3</b>
<b>Total**</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* inclut les autochtones \*\* inclut les origines de l'Océanie

Source. Recensement 2006, totalisation spéciale (CO-1155 Tableau 4)

- Parmi les immigrants ayant déclaré une origine asiatique, près de 3 sur 4 de ceux arrivés entre 2001 et 2006 ont une origine chinoise ou sud-asiatique (contre la moitié pour toutes périodes confondues)
- La moitié des immigrants d'origine arabe arrivés entre 2001 et 2006 ont déclaré une origine arabe maghrébine (contre seulement un sur trois pour toutes périodes confondues)
- Chez les immigrants d'origine européenne, la proportion de ceux originaires d'Europe orientale est de trois sur cinq chez ceux arrivés entre 2001 et 2006 contre seulement un sur cinq pour toutes périodes confondues.
- Enfin, chez les immigrants originaires des Amériques (hormis l'Amérique du nord), les origines haïtiennes ont, au cours de la période 2001-2006, céder le pas aux origines de l'Amérique Latine.

Ayant ainsi mené à terme l'analyse de l'effet de l'appartenance aux minorités visibles sur l'immigration, nous poursuivons notre examen des effectifs de la population montréalaise des 15 ans et plus en intervertissant le rôle des deux dimensions impliquées.

#### **Faits saillants 1. Population des 15 ans et plus - Effectifs selon le statut/groupe de minorité visible**

- **Une personne sur cinq appartient aux minorités visibles. Cependant, il s'agit d'une personne sur deux chez les immigrants (mais deux sur trois chez ceux arrivés au pays depuis 1981) contre une personne sur vingt chez les personnes nées au Canada**
- **Les principaux groupes de minorité visible sont les groupes noir et arabe/asiatique occidental**
- **Le groupe noir est le plus important des groupes de minorité visible chez les personnes nées hors Canada et surtout chez les personnes nées au Canada**
- **Second derrière le groupe noir chez les personnes nées hors Canada (mais placé en tête chez les immigrants arrivés au cours des deux dernières périodes quinquennales), le groupe arabe/asiatique occidental n'arrive qu'au cinquième rang chez les personnes nées au Canada**

## A1c. Statut/période d'immigration par statut/groupe de minorité visible

### Selon le statut de minorité visible

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, un peu plus du tiers de la population montréalaise de 15 ans et plus est constituée d'immigrants (34,2 %), mais cette proportion est une proportion globale qui masque un écart substantiel selon le statut de minorité visible. En effet, alors que les immigrants ne constituent qu'un cinquième (21,0 %) de la population blanche, ils forment à l'inverse les quatre-cinquièmes (79,5 %) de la population des minorités visibles (tableau A1c-1 et figure A1c-1).

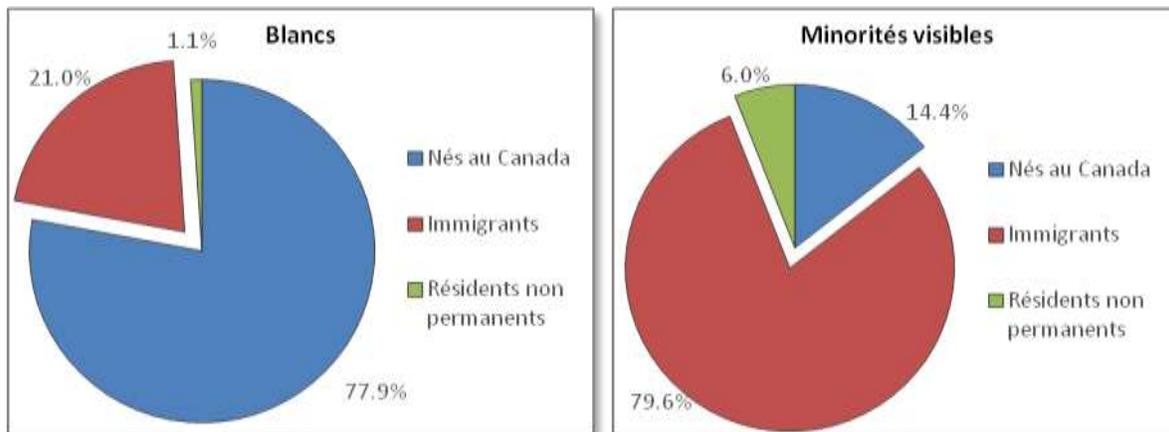
**Tableau A1c-1. Population de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Répartition en % suivant le statut d'immigration : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Statut de minorité visible					
	Ensemble *		Blancs		Minorités visibles	
	N	%	N	%	N	%
Nés au Canada	976 005	63,4	919 455	77,8	50 215	14,4
Nés hors Canada **	562 330	36,6	263 080	22,2	299 105	85,6
Immigrants	525 565	34,2	247 765	21,0	277 665	79,5
Résidents non permanents	33 250	2,2	12 475	1,1	20 760	5,9
<b>Total</b>	<b>1 538 335</b>	<b>100</b>	<b>1 182 535</b>	<b>100</b>	<b>349 325</b>	<b>100</b>

\* Inclut les autochtones \*\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

De même, si un montréalais sur cinquante (2,2 %) est un résident non permanent, cette proportion est plus élevée dans la population des minorités visibles que dans la population blanche (5,9 % contre 1,1 %).



**Figure A1c-1. Population de 15 ans et plus selon l'appartenance aux minorités visibles. Répartition en % suivant le statut d'immigration : île de Montréal, 2006**

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

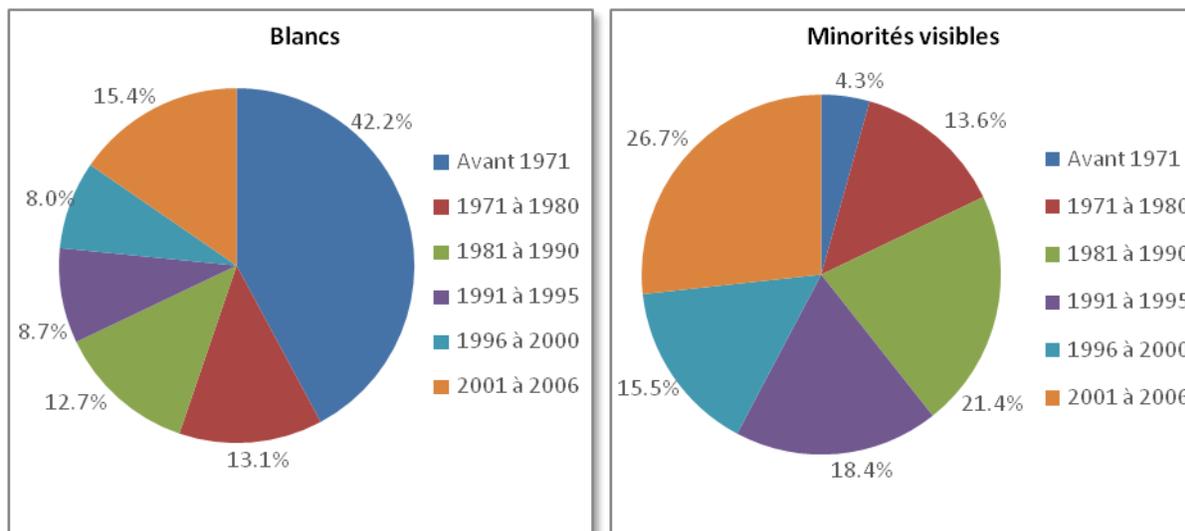
Bien sûr, l'observation de proportions d'immigrants à l'opposé l'une de l'autre dans les deux populations (Blancs et minorités visibles) découle de l'arrivée plus récente de la population des minorités visibles qui n'ont pas encore eu le temps d'engendrer une seconde génération d'envergure. Ainsi plus de la moitié des immigrants de cette population (60,6 %) s'est établie au pays dans la quinzaine d'années ayant précédé le recensement de 2006 alors qu'à l'inverse plus de la moitié de la population immigrante chez les Blancs (55,3 %) s'est installée avant 1981 (tableau A1c-2 et figure A1c-2).

**Tableau A1c-2. Population immigrante de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Répartition en % suivant la période d'immigration : île de Montréal, 2006**

Période d'immigration	Statut de minorité visible					
	Ensemble *		Blancs		Minorités visibles	
	N	%	N	%	N	%
Avant 1971	116 570	22,2	104 470	42,2	12 075	4,3
1971 à 1980	70 030	13,3	32 350	13,1	37 645	13,6
1981 à 1990	91 005	17,3	31 470	12,7	59 510	21,4
1991 à 1995	72 630	13,8	21 465	8,7	51 145	18,4
1996 à 2000	62 925	12,0	19 855	8,0	43 065	15,5
2001 à 2006	112 405	21,4	38 155	15,4	74 225	26,7
<b>Total</b>	<b>525 565</b>	<b>100</b>	<b>247 765</b>	<b>100</b>	<b>277 665</b>	<b>100</b>

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)



**Figure A1c-2. Population immigrante de 15 ans et plus selon l'appartenance aux minorités visibles. Répartition en % suivant la période d'immigration : île de Montréal, 2006**

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### ***Selon le groupe de minorité visible***

Suivant en cela le modèle adopté plus haut dans l'analyse de la dimension de l'appartenance aux minorités visibles où notre examen de cette dimension nous a amené à distinguer les divers groupes de minorité visible, notre analyse de la dimension relative à l'immigration se poursuit en distinguant la population immigrante selon la période d'arrivée.

Tout d'abord, l'idée que la population des minorités visibles n'a encore engendré une deuxième génération conséquente vaut surtout pour la minorité arabe/asiatique occidental où la part de ceux nés au Canada est de 6,4 %, et à l'inverse, il vaut beaucoup moins chez la minorité noire parmi laquelle près d'une personne sur quatre (23,1 %) est née au Canada (tableau A1c-3).

Dans le même ordre d'idées, l'ancienneté relative de la population noire et la nouveauté relative de la population arabe/asiatique occidental par rapport à l'ensemble de la population des minorités visibles sont aisément confirmés. D'une part, près de la moitié (47,6 %) des immigrants de la première population sont arrivés avant 1991, tandis que plus de la moitié (57,3 %) des immigrants de la seconde population sont arrivés entre 1996 et 2006, tout particulièrement entre 2001 et 2006 (Tableau A1c-4).

Quant aux immigrants des autres groupes sauf ceux de la minorité sud-asiatique, ils présentent également une distribution temporelle qui leur est spécifique et l'on retrouve ici une observation corollaire de celle faite plus haut sur la base du tableau A1c-3 :

- Un tiers des immigrants de la minorité chinoise sont arrivés lors de la dernière période quinquennale
- Les deux-tiers des immigrants de la minorité sud-est asiatique sont arrivés dans les décennies soixante-dix et quatre-vingts
- Les immigrants de la minorité latino-américaine sont arrivés pour moitié entre 1981 et 1996 et pour un quart lors de la dernière période quinquennale

En plus, il ressort du tableau A1c-4 que la moitié des immigrants de la minorité philippine sont arrivés au cours des années quatre-vingt-dix, en lien avec le Programme pour les aides familiaux résidents<sup>7</sup>.

### ***Selon l'origine ethnique***

Finalement, ramenons une fois de plus l'origine ethnique en lieu et place de l'appartenance aux minorités visibles. Sans surprise, les Montréalais de 15 ans et plus qui déclarent une origine liée aux peuples fondateurs sont très majoritairement nés au pays : à 99 % chez ceux ayant déclaré une origine nord-américaine, mais à hauteur de 85 % chez ceux ayant déclaré une des origines françaises et de 80 % chez ceux ayant déclaré une origine des îles britanniques (tableau A1c-5). Inversement, ceux qui déclarent une origine non liée aux peuples fondateurs sont très majoritairement nés hors Canada, à l'exception de ceux ayant déclaré une origine européenne pour lesquels les personnes nées hors Canada sont plus nombreuses que celles nées au Canada (58,5 % contre 41,5 %).

---

<sup>7</sup> <http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/aides/index.asp>

Tableau A1c-3. Population de 15 ans et plus selon le groupe de minorité visible. Répartition en % suivant le statut d'immigration : île de Montréal, 2006

Statut d'immigration	Groupe de minorité visible								
	Total	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe / Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Autres *
Nés au Canada	14,4	23,1	11,7	14,1	14,6	6,4	9,3	9,9	71,4
Nés hors Canada **	85,6	76,9	88,3	85,9	85,4	93,6	90,7	90,1	72,7
Immigrants	79,5	71,3	82,2	80,9	82,8	87,5	83,3	79,3	62,5
Résidents non permanents	5,9	5,4	5,9	4,9	2,2	6,0	7,3	10,6	5,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a. et les minorités visibles multiples \*\* Inclut les canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tableau A1c-4. Population immigrante de 15 ans et plus selon le groupe de minorité visible. Répartition en % suivant la période d'immigration : île de Montréal, 2006

Période d'immigration	Groupe de minorité visible								
	Total	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe / Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Autres *
Avant 1971	4,3	7,1	4,0	5,9	1,2	2,9	1,0	4,8	18,3
1971 à 1980	13,6	20,5	12,1	11,1	27,0	5,6	9,5	10,8	30,9
1981 à 1990	21,4	20,0	16,4	18,7	39,8	17,1	28,3	18,0	46,0
1991 à 1995	18,4	16,0	20,9	14,8	17,3	17,0	24,0	26,5	35,5
1996 à 2000	15,5	14,2	19,8	15,4	7,2	18,8	11,9	20,9	30,2
2001 à 2006	26,7	22,2	26,8	34,0	7,4	38,5	25,3	18,9	43,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a. et les minorités visibles multiples

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Évidemment, cette différence de répartition entre ceux ayant indiqué une origine européenne et ceux ayant indiqué une autre origine se rapporte au fait que la deuxième génération ou plus est relativement plus importante chez les premiers que chez les seconds en raison d'une arrivée plus précoce des immigrants de même provenance : un peu plus de la moitié des immigrants ayant déclaré une origine européenne sont arrivés avant 1971. Par ailleurs, chez les personnes ayant déclaré une origine non-européenne, celles nées hors Canada sont relativement plus nombreuses parmi celles ayant déclaré une origine arabe ou même africaine. En effet, si 38,1 % des immigrants d'origine arabe sont arrivés dans la période quinquennale précédant le recensement de 2006, la proportion d'immigrants d'origine africaine qui se trouve dans la même situation atteint 41,1 % (tableau A1c-6).

#### **Faits saillants 2. Population des 15 ans et plus - Effectifs selon le statut/période d'immigration**

- **Une personne sur trois est un immigrant. Cependant, chez les minorités visibles, il s'agit de quatre personnes sur cinq contre une sur cinq seulement chez les Blancs**
- **Un immigrant sur deux s'est installé au pays depuis 1991, mais trois sur cinq chez les minorités visibles contre une sur trois chez les Blancs**
- **Dans le groupe noir, une personne sur quatre est née au Canada contre une sur sept ou moins chez les autres groupes de minorité visible**
- **Comparativement à l'ensemble des minorités visibles, le groupe noir est arrivé plus précocement (une personne sur deux avant 1991), tandis que le groupe arabe/asiatique occidental est arrivé plus tardivement (deux personnes sur cinq entre 2001 et 2006)**
- **Un immigrant sur deux ayant indiqué une origine européenne est arrivé avant 1971, tandis que deux immigrants sur cinq parmi ceux ayant indiqué une origine arabe ou africaine sont arrivés après 2001**

Tableau A1c-5. Population de 15 ans et plus selon l'origine ethnique. Répartition en % suivant le statut d'immigration : île de Montréal, 2006

Statut d'immigration	Origines ethniques									
	Ensemble **	Réponses uniques								Réponses multiples
		Îles britanniques	Françaises	Nord-américaines *	Européennes	Arabes	Asiatiques	Africaines	Autres américaines	
Nés au Canada	63,4	80,4	85,4	99,2	41,5	8,5	11,0	10,3	17,9	79,2
Nés hors Canada ***	36,6	19,6	14,6	0,8	58,5	91,5	89,0	89,7	82,1	20,8
Immigrants	34,2	18,0	12,4	0,6	56,9	86,9	82,9	78,2	77,8	18,7
Résidents non permanents	2,2	1,4	2,1	0,1	1,5	4,4	6,0	11,4	4,1	1,7
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

\* inclut les autochtones \*\* inclut les origines de l'Océanie \*\*\* Inclut les Canadiens de naissance

Source. Recensement 2006, totalisation spéciale (CO-1155 Tableau 4)

Tableau A1c-6. Population immigrante de 15 ans et plus selon l'origine ethnique. Répartition en % suivant la période d'immigration : île de Montréal, 2006

Période d'immigration	Origines ethniques									
	Ensemble **	Réponses uniques								Réponses multiples
		Îles britanniques	Françaises	Nord-américaines *	Européennes	Arabes	Asiatiques	Africaines	Autres américaines	
Avant 1971	22,2	56,5	25,2	36,0	53,3	4,8	5,3	3,6	4,4	19,3
1971 à 1980	13,3	16,3	14,4	19,9	12,9	6,7	13,7	8,1	19,5	14,5
1981 à 1990	17,3	9,8	12,1	13,3	10,3	17,8	22,0	11,9	26,9	18,5
1991 à 1995	13,8	5,4	10,6	7,7	6,8	15,9	18,6	14,3	20,8	13,5
1996 à 2000	12,0	4,9	12,6	9,1	5,8	16,6	16,2	21,1	11,5	11,8
2001 à 2006	21,4	7,2	25,1	12,6	10,9	38,1	24,2	41,1	17,0	22,4
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

\* inclut les autochtones \*\* inclut les origines de l'Océanie

Source. Recensement 2006, totalisation spéciale (CO-1155 Tableau 4)

## A2. Caractéristiques sociodémographiques

Précédemment axée sur ses effectifs, l'analyse de la population montréalaise des 15 ans et plus selon le lieu de naissance et l'appartenance aux minorités visibles se tourne maintenant vers sa composition suivant plusieurs caractéristiques sociodémographiques : âge et sexe, plus haut diplôme obtenu et connaissance des langues officielles.

### A2a. Âge et sexe

#### **Âge selon le statut d'immigration**

La structure par âge de la population montréalaise des 15 ans et plus résidant sur l'île de Montréal diffère sensiblement selon le lieu de naissance (tableau A2a-1). En effet, les personnes nées hors Canada sont comparativement plus âgées que celles qui y sont nées. Elles comptent à la fois moins de 15-24 ans (10,7 % contre 17,9 %) et plus de 45 ans et plus (49,0 % contre 47,2 %) et surtout de 30-44 ans (31,8 % contre 24,2 %).

Cependant, parmi les personnes nées hors Canada, les résidents non permanents sont nettement plus jeunes que les immigrants. Alors qu'un immigrant sur six a moins de 30 ans, c'est le cas d'un résident non permanent sur deux, vu que les résidents non permanents sont essentiellement des étudiants et des travailleurs temporaires en début de carrière.

**Tableau A2a-1. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Groupe d'âge					Ensemble
	N	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 44 ans	45 ans et plus	
Nés au Canada	976 005	17,9	10,7	24,2	47,2	100
Nés hors Canada *	562 330	10,7	8,5	31,8	49,0	100
Immigrants	525 560	9,4	7,7	31,5	51,4	100
Résidents non permanents	33 250	29,1	20,8	36,2	13,8	100
<b>Total</b>	<b>1 538 335</b>	<b>15,2</b>	<b>9,9</b>	<b>27,0</b>	<b>47,9</b>	<b>100</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

#### **Âge selon le statut de minorité visible**

La structure par âge de la population à l'étude varie également, mais nettement plus, selon l'appartenance aux minorités visibles (tableau A2a-2). Ceux qui appartiennent aux minorités visibles incluent plus de personnes dans chacun des trois groupes d'âge au-dessous de 45 ans et, par voie de conséquence, beaucoup moins de personnes de 45 ans et plus (32,5 % contre 52,5 %). Ce qui s'explique par le fait que la population des minorités visibles, largement constituée d'immigrants arrivés plus récemment, n'a pas encore eu le temps de vieillir sur place, ni d'engendrer une deuxième génération d'importance.

Tableau A2a-2. Population de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Répartition en % suivant le groupe d'âge : île de Montréal, 2006

Statut de minorité visible	Groupe d'âge					
	N	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	Ensemble
Minorités visibles	349 330	20,0	11,8	35,7	32,5	100
Blancs	1 182 530	13,8	9,3	24,4	52,5	100
<b>Total *</b>	1 538 335	15,2	9,9	27,0	47,9	100

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### Âge selon le lieu de naissance et l'appartenance aux minorités visibles

Les deux constats précédents sur la structure par âge de la population à l'étude s'éclairent lorsque l'on croise les deux variables mises en jeu, à savoir le lieu de naissance et l'appartenance aux minorités visibles (figure A2a-1). En premier lieu, qu'ils soient nés au Canada ou non, les Blancs ont une structure par âge très similaire quoique légèrement plus âgée que les minorités visibles. En second lieu, la structure par âge de ceux qui appartiennent aux minorités visibles ressemble beaucoup à celle des Blancs pour les nés hors Canada, bien que les premiers incluent plus de 30-44 ans et moins de 45 ans que les seconds. Par contre, ce n'est pas le cas de la population des minorités visibles née au Canada qui est relativement jeune dans la mesure où la 2<sup>e</sup> génération est encore restreinte. Plus de la moitié de la population des minorités visibles née au Canada a moins de 25 ans et près des trois-quarts moins de 30 ans! Ainsi donc, les écarts de la structure par âge selon le lieu de naissance et l'appartenance aux minorités visibles sont avant tout dus à la jeunesse des personnes des minorités visibles nées au Canada.

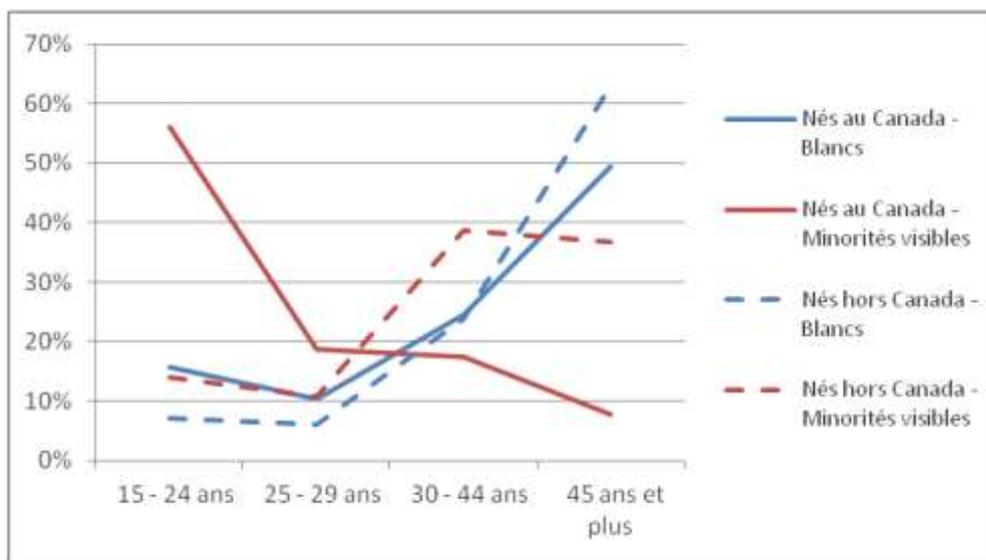


Figure A2a-1. Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Répartition en % suivant le groupe d'âge : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### Âge des immigrants selon la période d'immigration

Comme la structure par âge des immigrants arrivant chaque année change peu au fil du temps, la variation de la structure par âge des immigrants selon la période d'immigration était prévisible : cette structure est d'autant plus jeune que la période d'immigration est récente (tableau A2a-3).

**Tableau A2a-3. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Répartition en % suivant le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Période d'immigration	Groupe d'âge					Ensemble
	N	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 44 ans	45 ans et plus	
Avant 1971	116 570	--	--	3,9	96,1	100
1971 à 1980	70 030	--	1,8	20,0	78,2	100
1981 à 1990	91 005	9,4	8,7	30,5	51,4	100
1991 à 1995	72 630	18,3	8,7	36,2	36,8	100
1996 à 2000	62 925	18,3	9,6	47,8	24,2	100
2001 à 2006	112 405	14,3	16,6	56,1	12,9	100
<b>Total</b>	525 560	9,4	7,7	31,5	51,4	100

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### Âge des personnes appartenant aux minorités visibles selon le groupe

De même, la variation de la structure par âge selon le groupe de minorité visible était également prévisible. Cette structure est d'autant plus jeune que le groupe de minorité visible concerné est arrivé récemment (tableau A2a-4). Ainsi le groupe arabe/asiatique occidental est comparativement plus jeune, tandis que, au contraire, le groupe asiatique du Sud-est est comparativement plus âgé. Le groupe philippin, cependant, se démarque de cette règle en ce sens qu'il doit sa structure plus vieillie à la particularité, déjà notée plus haut, de l'immigration en provenance des Philippines.

**Tableau A2a-4. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le groupe de minorité visible. Répartition en % suivant le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Groupe de minorité visible	Groupe d'âge					Ensemble
	N	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	
Noir	96 255	22,8	12,5	31,6	33,1	100
Sud-Asiatique	44 645	20,6	11,7	33,7	34,0	100
Chinois	44 380	17,6	9,0	40,1	33,4	100
Asiatique du Sud-Est	26 180	18,5	11,0	30,0	40,4	100
Arabe / Asiatique occidental	64 255	18,3	12,2	42,7	26,8	100
Latino-Américain	44 870	21,6	12,6	35,7	30,2	100
Philippin	16 770	13,3	11,5	36,9	38,3	100
<b>Total*</b>	349 330	20,0	11,8	35,7	32,5	100

\* Inclut Coréen, Japonais, MV n.i.a. et Minorités visibles multiples.

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

## Âge des immigrants selon l'origine ethnique

Enfin, afin de compléter et préciser notre examen de la structure par âge selon la région d'origine, le tableau A2a-5 présente la répartition suivant le groupe d'âge de la population immigrante selon l'origine ethnique. Tout d'abord, nous y apprenons que, si les immigrants de l'Europe orientale ont une répartition suivant l'âge très similaire à celle de l'ensemble de immigrants, ceux des sept autres origines ici considérées sont comparativement plus jeunes que ces derniers, mais à des degrés divers entre les deux extrêmes constitués par les immigrants arabes originaires du Maghreb (56,9 % ont entre 30 et 44 ans) et ceux originaires de Haïti (46,7 % ont plus de 45 ans). Par ailleurs, nous y remarquons que les immigrants des deux origines correspondant aux minorités visibles noire et arabe/asiatique occidentale n'ont pas une structure par âge homogène. Ainsi, les immigrants arabes originaires du Maghreb sont nettement plus jeunes que ceux ayant une autre origine arabe de même que les immigrants d'origine africaine vis-à-vis de ceux ayant une origine haïtienne. Dans les deux cas, la raison en est, bien sûr, que les premiers sont arrivés plus récemment que les seconds.

**Tableau A2a-5. Population immigrante de 15 ans et plus selon l'origine ethnique. Répartition en % suivant le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Origines ethniques	Groupe d'âge					Ensemble
	N	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	
d'Europe orientale	35 255	9,4	7,2	32,2	51,2	100
Algériennes, marocaines, tunisiennes	22 815	9,9	11,8	56,9	21,3	100
Autres arabes	42 785	14,3	9,2	39,1	37,5	100
Chinoises	35 410	8,6	7,7	45,1	38,6	100
Sud-asiatiques	33 210	13,6	10,5	36,2	39,7	100
Africaines	20 360	17,0	12,8	42,8	27,3	100
d'Amérique centrale et du sud	26 120	16,0	11,8	36,5	35,7	100
Haïtiennes	29 430	12,5	8,4	32,4	46,7	100
Toutes origines	525 565	9,4	7,7	31,5	51,4	100

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

## Sexe

Dans toute population, la répartition suivant le sexe est habituellement évaluée au moyen du rapport de masculinité, obtenu comme le quotient des effectifs masculins par les effectifs féminins. En l'absence de perturbations causées par le phénomène migratoire, un tel rapport, qui est normalement égal à 104 hommes pour 100 femmes à la naissance, tend à décroître continûment à mesure que l'âge augmente, en raison de la surmortalité masculine. Cependant, en présence du phénomène migratoire, ce rapport est susceptible de varier plus irrégulièrement à mesure que l'âge augmente.

Le tableau A2a-6 présente les rapports de masculinité de la population visée par l'étude. Ainsi que le suggère la case située en bas et à droite, la population montréalaise compte 91 hommes pour 100 femmes. Cette prépondérance du sexe féminin vaut d'ailleurs quel que soit le lieu de naissance, mais tout de même un peu plus pour les personnes nées au Canada (89 hommes pour 100 femmes) que celles nées hors Canada (95 hommes pour 100 femmes). Bien entendu, une telle supériorité

numérique des femmes par rapport aux hommes est avant tout circonscrite aux 45 ans et plus en raison de la plus grande longévité des femmes. Ainsi, dans ce groupe d'âge, les personnes nées au Canada ne comptent que 78 hommes pour 100 femmes, tandis que celles nées hors Canada en comptent plus, probablement parce que la majorité d'entre elles sont arrivées en couple.

**Tableau A2a-6. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Rapports de masculinité selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Groupe d'âge					
	N	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 44 ans	45 ans et plus	Ensemble
Nés au Canada	976 005	95	100	105	78	89
Nés hors Canada *	562 330	104	85	103	90	95
Immigrants	525 560	102	82	102	90	94
Résidents non permanents	33 250	114	108	112	94	109
<b>Total</b>	<b>1 538 335</b>	<b>97</b>	<b>95</b>	<b>104</b>	<b>83</b>	<b>91</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tel qu'attendu, le ratio de masculinité décroît avec l'âge sauf que les femmes sont plus nombreuses que les hommes chez les 25-29 ans des nés hors Canada, pour une raison qui apparaîtra clairement plus loin, et chez les 15-24 ans des nés au Canada, probablement en raison d'une plus grande propension des femmes à quitter le reste de la province pour l'île de Montréal afin d'étudier ou de rechercher un emploi.

Enfin, il importe de noter que la prépondérance des femmes ne vaut pas pour les résidents non permanents dont on sait qu'ils comprennent des étudiants et des travailleurs temporaires en début de carrière qui sont un peu plus souvent des hommes que des femmes. Ainsi ils comptent plus d'hommes que de femmes dans chacun des trois groupes d'âge au-dessous de 45 ans et par suite pour l'ensemble : 109 hommes pour 100 femmes.

Si les femmes sont prépondérantes chez les personnes nées hors Canada comme chez celles qui y sont nées, elles le sont également chez les personnes appartenant aux minorités visibles et chez celles qui n'y appartiennent pas (tableau A2a-7). D'ailleurs, les rapports de masculinité des personnes appartenant aux minorités visibles ressemblent beaucoup aux rapports correspondants des personnes nées hors Canada, tandis que ceux des Blancs sont similaires aux rapports correspondant des personnes nées au Canada; un résultat qui doit s'expliquer en grande partie par la faiblesse de la deuxième génération (donc des nés au Canada) parmi ceux appartenant aux minorités visibles.

**Tableau A2a-7. Population de 15 ans et plus selon l'appartenance aux minorités visibles. Rapports de masculinité selon le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Statut de minorité visible	Groupe d'âge					
	N	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	Ensemble
Minorités visibles	349 330	99	85	101	89	95
Blancs	1 182 530	96	99	105	81	90
<b>Total *</b>	<b>1 538 335</b>	<b>97</b>	<b>95</b>	<b>104</b>	<b>83</b>	<b>91</b>

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Par ailleurs, les rapports de masculinité relatifs aux immigrants selon la période et aux personnes appartenant aux minorités visibles selon le groupe se prêtent à quelques observations intéressantes. Dans le premier cas (tableau A2a-8), comme il était prévisible, la proportion d'hommes est d'autant plus faible que la période d'immigration est reculée dans le temps en raison de la plus forte longévité des femmes. Il n'en reste pas moins que, pour les immigrants arrivés dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, il y a quand même plus d'hommes que de femmes chez les plus jeunes dans la mesure où, jusqu'à il n'y a pas si longtemps l'immigration était plutôt masculine.

**Tableau A2a-8. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Rapports de masculinité selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Période d'immigration	Groupe d'âge					
	N	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 44 ans	45 ans et plus	Ensemble
Avant 1971	116 570	--	--	89	87	88
1971 à 1980	70 030	--	97	105	91	94
1981 à 1990	91 005	122	105	102	91	98
1991 à 1995	72 630	107	99	88	89	92
1996 à 2000	62 925	109	88	98	94	98
2001 à 2006	112 405	85	66	112	99	97
<b>Total</b>	<b>525 560</b>	<b>102</b>	<b>82</b>	<b>102</b>	<b>90</b>	<b>94</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Par contre, les faibles rapports de masculinité constatés chez les 15-24 ans et surtout les 25-29 ans arrivés entre 2001 et 2006 sont plutôt étonnants. Une explication plausible pourrait être la différence d'âge entre les conjoints d'un même couple qui, même si elle n'est que d'un petit nombre d'années, fait en sorte que la conjointe se retrouve dans le groupe d'âge situé juste au-dessous de celui où se retrouve le conjoint.

La prépondérance des femmes précédemment pour l'ensemble des minorités visibles, tout comme pour les Blancs, vaut pour six des 8 groupes de minorité visible uniques et, tout particulièrement, pour le groupe philippin qui comprend nettement plus, en fait deux fois plus, de femmes que d'hommes (sauf chez les 15-24 ans), une fois encore en raison de la nature particulière de l'immigration philippine (tableau A2a-9). Par contre, la prépondérance des femmes ne s'applique pas au groupe sud-asiatique et surtout au groupe arabe/asiatique occidental. Dans ce dernier groupe largement composé d'immigrants arrivés entre 2001 et 2006, les hommes sont nettement plus nombreux : 126 hommes pour 100 femmes. En fait, la supériorité numérique des hommes est particulièrement forte chez les 30-44 ans (147 hommes pour 100 femmes) et demeure importante chez les 45 ans et plus. Malgré tout, les femmes du groupe sont plus nombreuses chez les 25-29 ans, ce qui doit être lié à l'explication avancée plus haut sur la différence d'âge des conjoints chez les immigrants.

**Tableau A2a-9. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le groupe de minorité visible. Rapports de masculinité selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Groupe de minorité visible	Groupe d'âge					Ensemble
	N	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	
Noir	96 255	91	81	89	75	84
Sud-Asiatique	44 645	105	85	108	131	112
Chinois	44 380	107	87	92	88	93
Asiatique du Sud-Est	26 180	99	90	102	85	93
Arabe / Asiatique occidental	64 255	112	89	147	125	126
Latino-Américain	44 870	103	101	102	81	95
Philippin	16 770	86	58	47	44	51
<b>Total*</b>	<b>349 330</b>	<b>99</b>	<b>85</b>	<b>101</b>	<b>89</b>	<b>95</b>

\* Inclut Coréen, Japonais, MV n.i.a. et Minorités visibles multiples.

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

À noter que le passage des minorités visibles selon le groupe aux immigrants selon l'origine ethnique permet, au tableau A2a-10, de retrouver ou bien de préciser les rapports de masculinité figurant dans le tableau précédent.

**Tableau A2a-10. Population immigrante de 15 ans et plus selon l'origine ethnique. Rapports de masculinité selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Origines ethniques	Groupe d'âge					Ensemble
	N	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	
d'Europe orientale	35 255	113	81	89	79	85
Algériennes, marocaines, tunisiennes	22 815	73	59	154	153	127
Autres arabes	42 785	124	86	136	115	121
Chinoises	35 410	99	70	91	87	88
Sud-asiatiques	33 210	103	73	106	134	111
Africaines	20 360	100	74	113	118	106
d'Amérique centrale et du sud	26 120	98	97	101	78	91
Haïtiennes	29 430	94	73	71	70	73
Toutes origines	525 565	102	82	102	90	94

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

D'une part, les immigrants aux origines chinoises, sud-asiatiques et d'Amérique Latine présentent des rapports de masculinité qui ressemblent fortement à ceux des minorités visibles correspondantes (chinoise, sud-asiatique et latino-américaine, respectivement). D'autre part, les immigrants correspondant aux minorités noire et arabe/asiatique occidentale ont une répartition par sexe plus ou moins différente selon la provenance. Dans le premier cas, l'immigration en provenance d'Afrique est une immigration où les hommes sont majoritaires (sauf chez les 25-29 ans) alors que celle en provenance d'Haïti est fortement féminine (sauf chez les 15-24 ans). Dans ce dernier groupe,

on compte moins de 3 hommes pour 4 femmes. Dans le deuxième cas, les immigrants arabes sont bien plus souvent des hommes que des femmes, et ce dans une proportion similaire qu'ils proviennent du Maghreb ou non. Cependant, ce résultat ne s'applique qu'aux 30 ans et plus, pour lesquels la supériorité numérique peut atteindre jusqu'à 3 hommes pour 2 femmes (chez ceux originaires du Maghreb) car en dessous de 30 ans, ce sont plutôt les femmes qui sont majoritaires.

Après avoir examiné la répartition de la population à l'étude suivant l'âge et le sexe, nous poursuivons ci-dessous l'analyse des caractéristiques sociodémographiques de cette population, mais en nous restreignant, comme expliqué plus haut, aux personnes âgées de 30-44 ans. C'est ainsi que nous examinons successivement la répartition de ces personnes suivant le plus haut diplôme obtenu puis suivant la connaissance des langues officielles.

### **Faits saillants 3. Population des 15 ans et plus - Structure par âge et par sexe**

- **La population immigrante est légèrement plus vieille que celle née au Canada, tandis que celle de la population des résidents non permanents est beaucoup plus jeune**
- **En raison du développement récent de leur deuxième génération, les minorités visibles présentent une structure par âge bien plus jeune que celle des Blancs, avec une personne sur trois plutôt qu'une sur deux ayant plus de 45 ans**
- **Mis à part le cas particulier du groupe philippin, les groupes de minorité visible ont une structure d'autant plus jeune qu'ils sont arrivés plus récemment de sorte que le groupe arabe/asiatique occidental est comparativement plus jeune à l'opposé du groupe asiatique du sud-est comparativement plus vieux**
- **Alors que les résidents non permanents comptent nettement plus d'hommes que de femmes, les immigrants en comptent plutôt moins et les personnes nées au Canada moins encore**
- **Les personnes appartenant aux minorités visibles comprennent également plus de femmes que d'hommes, mais cela ne vaut pas pour certaines d'entre elles dans lesquelles les hommes prédominent, notamment le groupe sud-asiatique et surtout le groupe arabe/asiatique occidental**
- **Le groupe philippin présente une structure par âge et une répartition par sexe particulière découlant de la présence dans ce groupe de nombreuses femmes arrivées au cours des années quatre-vingt-dix en lien avec le Programme pour les aides familiaux résidents**

## **A2b. Plus haut diplôme obtenu (30-44 ans)**

### ***Selon le statut d'immigration***

Clairement, ceux qui sont nés hors Canada sont plus scolarisés que ceux qui y sont nés (tableau A2b-1). Par rapport aux seconds, les premiers détiennent plus souvent un diplôme au moins égal au baccalauréat (41,9 % contre 34,8 %), tout particulièrement un diplôme supérieur au baccalauréat (19,8 % contre 12,0 %). En contrepartie, comme ils ont à peu près aussi souvent un diplôme d'études secondaires ou moins, ils détiennent moins souvent un autre diplôme inférieur au baccalauréat (32,3 % contre 38,2 %), tout particulièrement un diplôme professionnel ou encore un diplôme postsecondaire non universitaire. Par ailleurs, les résidents non permanents qui, rappelons-le, comprennent une forte proportion d'étudiants et de jeunes travailleurs qualifiés, sont très fortement scolarisés : un sur deux possède un baccalauréat.

### ***Selon le statut de minorité visible***

Les personnes qui appartiennent aux minorités visibles sont légèrement moins scolarisées que les Blancs (tableau A2b-2). Par rapport aux seconds, les premiers détiennent plus souvent un diplôme d'études secondaires ou moins (29,8 % contre 25,0 %) et moins souvent un autre diplôme inférieur au baccalauréat (33,5 % contre 36,5 %) tout comme un baccalauréat ou plus (36,7 % contre 38,4 %). En d'autres termes, par rapport aux groupes de comparaison correspondants (les nés au Canada et les Blancs respectivement), ceux nés hors Canada ainsi que ceux appartenant aux minorités visibles détiennent moins souvent un diplôme supérieur à un diplôme d'études secondaires, mais inférieur au baccalauréat. Par contre, les nés hors Canada possèdent plus souvent et ceux appartenant aux minorités visibles un peu moins souvent un baccalauréat ou mieux.

À première vue, ce résultat peut paraître surprenant quand on sait que la très grande majorité des personnes appartenant aux minorités visibles sont des immigrants. Aussi, afin d'y voir plus clair, poursuivons l'analyse en croisant le lieu de naissance par l'appartenance aux minorités visibles, toutefois en mettant l'accent sur la proportion de ceux détenant au moins un baccalauréat tout en distinguant les hommes des femmes.

Tableau A2b-1. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Statut d'immigration	Plus haut diplôme atteint								
	N	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au baccalauréat	Ensemble
Nés au Canada	235 990	10,2	16,8	13,0	19,6	5,6	22,8	12,0	100
Nés hors Canada *	178 875	10,5	15,4	9,5	14,1	8,7	22,1	19,8	100
Immigrants	165 725	10,5	15,7	9,6	14,3	8,7	22,3	18,9	100
Résidents non permanents	12 040	9,7	12,4	8,1	10,6	9,0	19,3	31,0	100
<b>Total</b>	414 865	10,3	16,2	11,4	17,2	6,9	22,5	15,3	100

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tableau A2b-2. Population de 30-44 ans selon l'appartenance aux minorités visibles. Répartition en % suivant le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

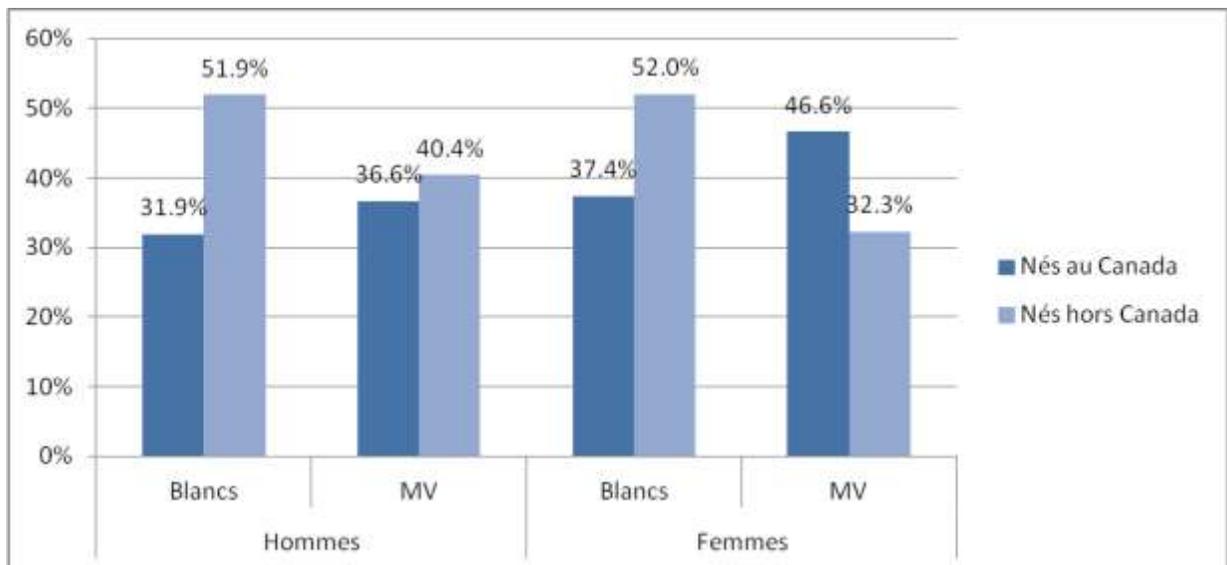
Statut de minorité visible	Plus haut diplôme atteint								
	N	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au baccalauréat	Ensemble
Minorités visibles	124 775	12,3	17,5	10,2	14,4	8,9	21,2	15,5	100
Blancs	288 385	9,4	15,6	12,0	18,4	6,1	23,1	15,3	100
<b>Total *</b>	414 865	10,3	16,2	11,4	17,2	6,9	22,5	15,3	100

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### ***Selon le lieu de naissance et l'appartenance aux minorités visibles***

De l'observation de la figure A2b-1, il ressort que le premier constat, à savoir la plus forte proportion de titulaires d'un baccalauréat ou mieux chez les nés hors Canada que chez les nés au Canada, vaut avant tout pour les Blancs de chaque sexe. La différence de proportion selon le lieu de naissance est d'environ 20 points de pourcentage chez les hommes et 15 points chez les femmes. Par contre, pour les minorités visibles, l'avantage des nés hors Canada par rapport aux nés hors Canada tombe à moins de 5 points chez les hommes et fait place à un désavantage de près de 15 points (32,3 % contre 46,6 %) chez les femmes. Quant au deuxième constat, c'est-à-dire la plus faible proportion de titulaires d'un baccalauréat ou mieux chez les minorités visibles que chez les Blancs, il vaut pour les nés hors Canada, mais pas pour les nés au Canada, pour qui, c'est tout le contraire, et cela, tant pour les hommes que les femmes.



**Figure A2b-1. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance, l'appartenance aux minorités visibles et le sexe. Proportion (en %) de ceux détenant au moins un baccalauréat : île de Montréal, 2006**

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Une autre manière d'aborder le problème consiste à classer les quatre sous-groupes issus du croisement du lieu de naissance par l'appartenance aux minorités visibles selon les valeurs décroissantes de la proportion détenant au moins un baccalauréat. Chez les hommes, ce sont les Blancs nés hors Canada qui arrivent en tête devant ceux appartenant aux minorités visibles nés hors Canada suivis de ceux appartenant aux minorités visibles nés au Canada et finalement des Blancs nés au Canada. Ce qui, en supposant que le classement soit le même chez les femmes, expliquerait le fort avantage des nés hors Canada (en positions 1 et 2) par rapport aux nés au Canada (en position 3 et 4) et le faible avantage des Blancs (en positions 1 et 4) par rapport aux minorités visibles (en positions 2 et 3). Cependant, le

classement observé chez les femmes est légèrement différent en ce sens que celles appartenant aux minorités visibles qui sont nées hors Canada se retrouvent tout au bas du classement; ce qui a pour effet d'affaiblir davantage la position des minorités visibles par rapport aux Blancs.

Enfin, il est tentant de compléter l'analyse en comparant directement les deux sexes même si une telle comparaison n'est pas ici l'objectif recherché. Par rapport aux hommes, les femmes ont plus souvent un baccalauréat ou mieux chez les personnes nées au Canada, qu'elles appartiennent ou non aux minorités visibles, tandis que, chez celles nées hors Canada, elles atteignent un tel niveau aussi souvent chez les Blancs, mais nettement moins souvent chez celles appartenant aux minorités visibles. À ce propos, il paraît opportun de préciser que la sélection des immigrants, au Canada comme au Québec, ne fait aucune distinction entre les sexes et donc, si chez les personnes nées hors Canada appartenant à une minorité visible le niveau d'éducation des hommes est comparativement plus élevé que celui des femmes, cela est le résultat de la différence d'accès à l'éducation selon le sexe observable dans plusieurs pays sources de l'immigration.

### ***Immigrants selon la période d'immigration***

Comme nous l'avons vu plus haut, un immigrant sur trois détient un baccalauréat ou mieux. Néanmoins, il s'agit là d'une moyenne qui masque une variation considérable selon la période d'immigration (tableau A2b-3). En effet, la proportion des immigrants détenant un baccalauréat ou mieux, qui est plus ou moins égale à 30 % chez ceux arrivés jusqu'aux années soixante-dix, tombe aux environs de 25 % chez ceux arrivés dans les années quatre-vingts et dans la première moitié des années quatre-vingt-dix, en raison de faibles niveaux d'immigration et, par voie de conséquence, d'une proportion élevée d'immigrants admis en vertu des volets de la politique d'immigration relatifs à la réunification familiale et à l'aide humanitaire. Cependant, elle s'élève sensiblement chez ceux arrivés dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix (45,1 %) et plus encore lors de la dernière période quinquennale (56,1 %); un résultat qui, sans nul doute, est lié à l'augmentation de la part des immigrants économiques dans l'immigration québécoise, c'est-à-dire de ces immigrants parmi lesquels les requérants principaux ont fait l'objet d'un processus de sélection basé sur une grille attribuant une grande place au niveau d'éducation. Corrélativement, la proportion des immigrants détenant au mieux un diplôme d'études secondaires, s'élève d'environ 30 % chez ceux arrivés avant les années quatre-vingts à près de 40% chez ceux arrivés dans la décennie quatre-vingts pour s'abaisser chez ceux arrivés lors de la période quinquennale précédant le recensement de 2006.

Cependant, l'évolution, en forme de U décrite ci-dessus, de la proportion des immigrants détenant un baccalauréat avec la période d'immigration ne vaut que pour les minorités visibles (figure A2b-2). Chez les Blancs, en effet, l'évolution constatée se présente plutôt comme un mouvement à la hausse, lent initialement, mais plus rapide par la suite. Ce qui nous amène à nous interroger sur le pourquoi d'une telle différence de tendances entre les deux groupes.

Tableau A2b-3. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Répartition en % suivant le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Période d'immigration	Plus haut diplôme atteint								
	N	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au baccalauréat	Ensemble
Avant 1971	4 540	7,7	23,7	11,8	21,1	6,9	18,1	10,8	100
1971 à 1980	13 975	11,5	17,2	11,4	21,1	6,5	21,4	10,9	100
1981 à 1990	27 765	18,0	19,8	13,8	17,5	6,5	14,7	9,6	100
1991 à 1995	26 320	15,7	22,8	12,2	16,0	7,6	13,2	12,5	100
1996 à 2000	30 075	9,4	15,3	8,7	12,4	9,1	21,6	23,5	100
2001 à 2006	63 055	5,6	10,1	6,5	11,2	10,5	30,2	25,9	100
<b>Total</b>	165 725	10,5	15,7	9,6	14,3	8,7	22,3	18,9	100

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

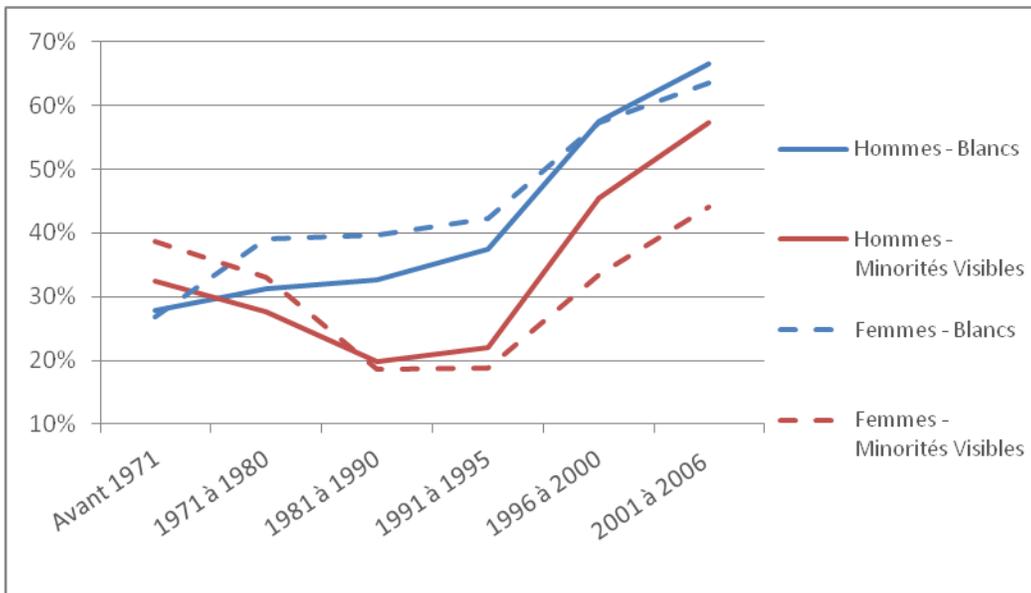


Figure A2b-2. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration, le statut de minorité visible et le sexe. Proportion (en %) de ceux détenant au moins un baccalauréat : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Afin de répondre à cette interrogation, observons tout d'abord que les personnes immigrantes de 30-44 ans arrivées jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix ont un niveau d'éducation qui, par rapport à celles nées au Canada, est similaire chez les Blancs, mais nettement moins élevé chez les minorités visibles. Ainsi, par rapport aux personnes nées au Canada, les personnes immigrantes de 30-44 ans arrivées entre 1981 et 1990 (donc âgées de 5 à 29 ans à l'immigration) ont un niveau d'éducation similaire chez les Blancs (36,0 % contre 36,4 %), mais nettement plus faible chez les minorités visibles (19,2 % contre 41,6 %). Maintenant, plus la période d'immigration est reculée dans le temps, plus les immigrants concernés étaient jeunes à l'arrivée, plus tôt ils ont entamé leurs études au pays et donc plus grande est la chance que leur niveau d'éducation se rapproche de celui de leurs homologues nés au Canada. Ainsi, chez les minorités visibles, l'écart identifié dans le niveau d'éducation selon le lieu de naissance fait en sorte que le niveau d'éducation des immigrants est d'autant plus élevé que la période d'immigration est reculée, comme nous l'avons observé plus haut. Par contre, chez les Blancs, l'absence d'écart dans le niveau d'éducation selon le lieu de naissance a pour effet de n'entraîner aucune tendance nette selon la période d'arrivée.

Enfin, l'observation de la figure A2b-2 suggère que la proportion des immigrants détenant un baccalauréat ou mieux est généralement similaire pour les deux sexes, tant chez les Blancs que chez les minorités visibles, sauf pour les immigrants des minorités visibles arrivés au cours des deux dernières périodes quinquennales. En d'autres termes, le déficit d'éducation précédemment observé (sur la base de la figure A2b-1) chez les femmes des minorités visibles nées hors Canada n'est pas une constante dans le temps, mais plutôt un phénomène récent, probablement lié à l'évolution récente de la répartition de l'immigration suivant les pays sources.

### ***Personnes appartenant à une minorité visible selon le groupe***

Tout comme le niveau d'éducation des immigrants varie sensiblement avec la période d'immigration, celui des personnes appartenant aux minorités visibles varie fortement avec le groupe d'appartenance (tableau A2b-4). Alors que la proportion des personnes des minorités visibles détenant un baccalauréat ou mieux se situe dans la moyenne pour le groupe philippin (34,6 %), elle est comparativement plus élevée pour le groupe arabe/asiatique occidental (47,6 %) et surtout le groupe chinois (60,8 %). À l'inverse, elle est particulièrement faible pour les quatre autres groupes uniques : le groupe noir (23,8 %), le groupe sud-asiatique (27,3 %), le groupe asiatique du sud-est (28,4 %) et le groupe latino-américain (28,6 %). Cependant, ces quatre groupes se distinguent en ce sens que les personnes appartenant au groupe noir ont plus souvent un autre diplôme inférieur au baccalauréat (45,3 %), les Asiatiques du sud-est et surtout les Sud-asiatiques détiennent au mieux un diplôme d'études secondaires (43,7 % et 52,7 % respectivement), tandis que les Latino-Américains comprennent autant de personnes ayant un DES ou moins (35,6 %) que de personnes titulaires d'un autre diplôme inférieur au baccalauréat (35,8 %).

### ***Origine ethnique des immigrants***

Le tableau A2b-5 décline selon l'origine ethnique la répartition des immigrants de 30-44 ans suivant le plus haut diplôme obtenu. Dans la mesure où les membres des minorités visibles de 30-44 ans sont essentiellement des immigrants, ce tableau rappelle le tableau A2b-4 qui déclinait la même répartition suivant le groupe de minorité visible pour tous lieux de naissance. Il permet néanmoins de préciser que :

- Les immigrants d'Europe orientale se situent pratiquement au niveau des immigrants d'origine chinoise, avec une proportion de titulaires d'un baccalauréat ou mieux égale à 56,9 % contre 59,3 %
- Parmi les immigrants d'origine arabe, ceux originaires du Maghreb ne se distinguent guère de ceux ayant une autre origine arabe
- Parmi les immigrants noirs, ceux ayant une origine haïtienne sont largement moins scolarisés que ceux ayant une origine africaine. En particulier, la proportion de ceux détenant un baccalauréat ou mieux s'établit à 14,1 % pour les premiers contre 32,6 % pour les seconds. De plus, les immigrants d'origine haïtienne se démarquent de ceux d'origine africaine (mais aussi des immigrants de tous les autres groupes) par une très forte proportion de titulaires d'un diplôme d'une école de métiers (26,9 % contre 9,6 % pour l'ensemble des immigrants), mais aussi une faible proportion de titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat (3,7 % contre 18,9 % pour l'ensemble des immigrants).

Tableau A2b-4. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe de minorité visible. Répartition en % suivant le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Groupe de minorité visible	Plus haut diplôme atteint								
	N	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au baccalauréat	Ensemble
Noir	30 410	12,9	18,0	18,7	17,5	9,1	14,0	9,8	100
Sud-Asiatique	15 055	21,1	31,6	4,2	10,8	5,1	14,4	12,9	100
Chinois	17 780	6,8	9,8	2,3	10,6	9,6	34,6	26,2	100
Asiatique du Sud-Est	7 860	24,0	19,7	7,6	15,0	5,3	18,7	9,7	100
Arabe / Asiatique occidental	27 450	7,2	12,6	8,2	13,5	10,7	26,1	21,5	100
Latino-Américain	16 010	16,1	19,5	14,6	14,6	6,6	15,9	12,7	100
Philippin	6 185	1,5	19,2	5,7	20,7	18,5	28,1	6,5	100
<b>Total *</b>	124 775	12,3	17,5	10,2	14,4	8,9	21,2	15,5	100

\* Inclut Coréens, Japonais, MV n.i.a. et Minorités visibles multiples.

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tableau A2b-5. Proportion (en %) de la population immigrante de 30-44 ans détenant au moins un baccalauréat selon l'origine ethnique : île de Montréal, 2006

Origines ethniques	Plus haut diplôme obtenu								
	N	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au baccalauréat	Ensemble
d'Europe orientale	11 365	2,5	9,2	8,4	15,6	7,2	32,4	24,5	100
Algériennes, marocaines, tunisiennes	12 990	4,5	9,7	9,0	14,7	12,4	27,8	21,9	100
Autres arabes	16 710	7,5	11,8	7,4	13,4	10,7	28,5	20,5	100
Chinoises	15 980	7,9	10,7	2,1	10,0	10,0	33,4	25,9	100
Sud-asiatiques	12 020	22,2	34,3	3,9	11,1	4,3	12,8	11,4	100
Africaines	8 720	10,2	17,0	14,2	14,5	11,5	16,3	16,3	100
d'Amérique centrale et du sud	9 540	18,0	22,9	14,8	13,6	5,5	14,9	<b>10,4</b>	100
Haïtiennes	9 545	16,4	18,0	26,9	16,0	8,5	10,4	3,7	100
Toutes origines	165 725	10,5	15,7	9,6	14,3	8,7	22,3	18,9	100

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Comme on peut le voir au tableau A-2b6, la proportion des immigrants de 30-44 ans détenant un baccalauréat ou mieux est plus forte chez les hommes que chez les femmes : 43,9 % contre 38,4 %. Cette observation vaut également pour les diverses origines sélectionnées, à l'exception des origines d'Europe orientale et d'Amérique centrale et du sud, parmi lesquelles les femmes se hissent au niveau des hommes. En fait, pour les six autres origines, l'écart en faveur des hommes est plus élevé que l'écart moyen toutes origines, de l'ordre de 15 % à 30 % selon le groupe, mais environ 60 % dans le cas des origines africaines.

**Tableau A2b-6. Proportion (en %) de la population immigrante de 30-44 ans détenant au moins un baccalauréat selon l'origine ethnique et le sexe : île de Montréal, 2006**

Origines ethniques	Sexe		
	Ensemble	Hommes	Femmes
d'Europe orientale	57,0	56,9	57,2
Algériennes, marocaines, tunisiennes	49,7	55,0	41,6
Autres arabes	49,0	52,6	44,1
Chinoises	59,3	65,6	53,6
Sud-asiatiques	24,2	26,8	21,6
Africaines	32,6	42,0	22,0
d'Amérique centrale et du sud	25,3	24,6	25,7
Haïtiennes	14,1	16,6	12,5
Toutes origines	41,2	43,9	38,4

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

#### Faits saillants 4. Population des 30-44 ans – Répartition suivant le plus haut diplôme obtenu

- Comparativement aux nés au Canada, les nés hors Canada détiennent aussi souvent un baccalauréat, mais plus souvent un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
- Un résident non permanent sur deux détient un baccalauréat ou mieux
- Les minorités visibles ont un niveau d'éducation légèrement plus faible que les Blancs, en raison principalement d'une plus forte proportion de personnes détenant un diplôme d'études secondaires ou moins
- Le niveau d'éducation le plus élevé se retrouve parmi les Blancs nés hors Canada, quel que soit le sexe, et le plus faible parmi les Blancs nés au Canada (chez les hommes), mais aussi parmi les minorités visibles nées hors Canada (chez les femmes)
- Chez les immigrants, le niveau d'éducation est d'autant plus élevé que la période d'immigration est récente
- Le niveau de scolarité varie fortement selon le groupe de minorité visible. Il est particulièrement faible pour le groupe sud-asiatique (où 3 personnes sur 5 ont un diplôme d'études secondaires ou moins) et, à l'inverse, particulièrement fort pour le groupe chinois (où 3 personnes sur 5 ont un baccalauréat ou mieux)
- La proportion de ceux détenant un baccalauréat ou mieux est faible chez les immigrants originaires d'Asie du sud et d'Amérique Latine et surtout chez ceux ayant une origine haïtienne
- Chez les immigrants d'origine arabe maghrébine, mais aussi d'origine africaine, les femmes détiennent un baccalauréat ou mieux bien moins souvent que les hommes

## A2c. Connaissance des langues officielles (30-44 ans)

### Selon le statut d'immigration

Selon le tableau A2c-1, le nombre de Montréalais de 30-44 ans qui ne connaissent aucune des langues officielles est faible chez ceux qui sont nés hors Canada (2,4 %) et négligeable chez ceux nés au Canada (0,1 %). La langue française est connue par trois-quarts (74,9 %) des nés hors Canada, alors qu'elle est connue par la quasi-totalité des nés au Canada (96,1 %). De même, la langue anglaise est connue par trois-quarts des nés hors Canada (75,0 %), soit ici une proportion similaire à celle observée chez les nés au Canada (77,0 %).

Cependant, dans la mesure où la connaissance à la fois du français et de l'anglais est généralement perçue comme un atout afin de décrocher et conserver un emploi sur le marché du travail montréalais, remarquons ici que ceux qui sont nés hors Canada connaissent moins souvent les deux langues officielles que ceux qui y sont nés : un peu plus de un sur deux (52,3 %) pour les premiers contre un peu moins des trois-quarts (73,2 %) pour les seconds.

**Tableau A2c-1. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Répartition en % suivant la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Connaissance des langues officielles					
	N	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais	Ensemble
Nés au Canada	235 990	3,8	22,9	73,2	0,1	100
Nés hors Canada *	178 875	22,7	22,6	52,3	2,4	100
Immigrants	165 725	21,5	22,9	53,2	2,3	100
Résidents non permanents	12 040	39,4	19,1	38,1	3,4	100
<b>Total</b>	<b>414 865</b>	<b>12,0</b>	<b>22,8</b>	<b>64,2</b>	<b>1,0</b>	<b>100</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Vu autrement, les nombres apparaissant dans le tableau A2c-1 suggèrent aussi que, dans la population née au Canada, trois sur quatre de ceux qui connaissent le français connaissent également l'anglais alors que la quasi-totalité de ceux qui connaissent l'anglais connaissent également le français. Par contre, dans la population née hors Canada, sept sur dix de ceux qui connaissent le français connaissent également l'anglais, tandis qu'une proportion identique, sept sur dix, de ceux qui connaissent l'anglais connaissent également le français. Ainsi donc, la connaissance de l'anglais (dans une proportion de 70-75 %) chez ceux qui connaissent le français ne dépend pas du lieu de naissance alors qu'au contraire la connaissance du français chez ceux qui connaissent l'anglais est moins fréquente dans la population née hors Canada (sept fois sur dix) que dans celle née au Canada (la quasi-totalité).

Enfin, si les nés hors Canada qui connaissent le français ou l'anglais connaissent l'autre langue dans la même proportion (trois sur dix) cela ne vaut pas pour les résidents permanents qui connaissent plus souvent l'anglais que le français et de plus ne connaissent les deux langues que dans une proportion de deux sur cinq.

### ***Selon le statut de minorité visible***

Au premier coup d'œil, la répartition des langues officielles varie selon l'appartenance aux minorités visibles (tableau A2c-2) plus ou moins comme celle selon le lieu de naissance. La répartition obtenue pour les Blancs est proche de celle présentée plus haut pour les nés au Canada, tandis que celle obtenue pour les minorités visibles ressemble à celle des nés hors Canada.

**Tableau A2c-2. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Répartition en % suivant la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

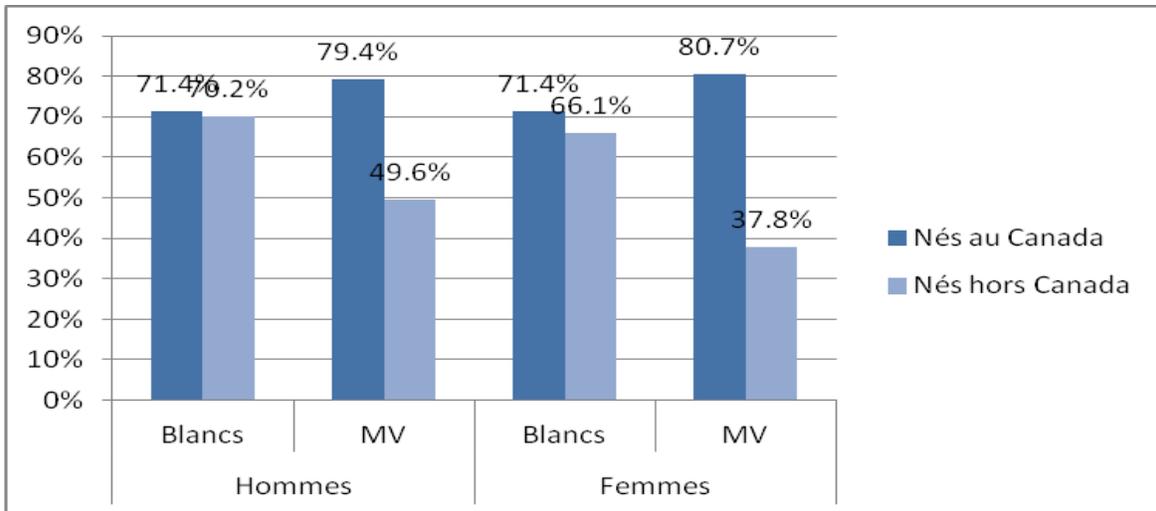
Statut de minorité visible	Connaissance des langues officielles					Ensemble
	N	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais	
Minorités visibles	124 775	27,7	23,1	46,3	2,9	100
Blancs	288 385	5,1	22,7	71,9	0,2	100
<b>Total *</b>	414 865	12,0	22,8	64,2	1,0	100

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### ***Selon le lieu de naissance et l'appartenance aux minorités visibles***

Afin de démêler le résultat précédent, le plus simple est de croiser le lieu de naissance par l'appartenance aux minorités visibles, tout en mettant l'accent sur la proportion de ceux qui connaissent à la fois le français et l'anglais. Ainsi, chez les Blancs, cette proportion diffère peu selon le lieu de naissance. Similaire pour les deux lieux de naissance chez les hommes, elle est plus faible pour les femmes nées hors Canada que pour celles qui y sont nées (figure A2c-1). Par contre, chez les minorités visibles, le résultat est différent puisque ceux nés hors Canada connaissent les deux langues officielles beaucoup moins souvent que ceux nés au Canada. Le désavantage des premiers par rapport aux seconds s'établit à trente points de pourcentage chez les hommes et à plus de quarante chez les femmes!



**Figure A2c-1. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance, le statut de minorité visible et le sexe. Proportion (en %) de ceux connaissant à la fois le français et l'anglais : île de Montréal, 2006**

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Alternativement, la comparaison des Blancs et des minorités visibles pour un même lieu de naissance révèle que la connaissance des deux langues officielles est plus élevée, dans la population née au Canada, chez ceux qui appartiennent aux minorités visibles, et dans celle née hors Canada, chez les Blancs, tout particulièrement chez les femmes.

Cependant, une manière plus instructive encore de comprendre comment le lieu de naissance et l'appartenance aux minorités visibles influencent la proportion de ceux connaissant les deux langues officielles consiste, comme précédemment avec la proportion de ceux qui détiennent un baccalauréat ou mieux, à ordonner les quatre sous-groupes issus du croisement des deux variables concernées selon les valeurs décroissantes de la proportion de ceux qui connaissent les deux langues officielles. Clairement, ce sont les minorités visibles nées au Canada qui connaissent le plus souvent à la fois le français et l'anglais devant les Blancs nés au Canada et, à un niveau légèrement inférieur, les Blancs nés hors Canada et finalement, loin derrière, les minorités visibles nées hors Canada. Le classement est ici identique pour les hommes et les femmes, mais les valeurs relatives aux premiers sont plus élevées que celle relative aux secondes. Aussi n'est-il pas étonnant que la connaissance des deux langues officielles soit plus élevée chez les nés au Canada (en positions 1 et 2) que chez les nés hors Canada (en positions 3 et 4) que les minorités visibles (en position 1 pour une faible proportion née au Canada, mais en position 4 pour la très grande majorité née hors Canada) se retrouvent en moins bonne position que les Blancs (en positions 2 et 3).

### Immigrants selon la période d'immigration

La répartition suivant la connaissance des langues officielles de la population immigration selon la période d'immigration (tableau A2c-3) montre que, plus la période d'immigration est reculée, plus la connaissance des deux langues officielles est forte.

Tableau A2c-3. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Répartition en % suivant la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006

Période d'immigration	Connaissance des langues officielles					
	N	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais	Ensemble
Avant 1971	4 540	7,7	4,0	88,0	0,4	100
1971 à 1980	13 975	9,2	10,8	79,4	0,5	100
1981 à 1990	27 765	16,6	20,6	60,7	2,0	100
1991 à 1995	26 315	25,4	24,1	47,8	2,6	100
1996 à 2000	30 075	28,1	22,4	47,6	2,0	100
2001 à 2006	63 055	22,7	27,8	46,5	3,0	100
<b>Total</b>	<b>165 725</b>	<b>21,5</b>	<b>22,9</b>	<b>53,2</b>	<b>2,3</b>	<b>100</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

En d'autres termes, en accord avec l'idée que, chez les immigrants, le passage du temps favorise l'apprentissage de la deuxième langue officielle, la propension à connaître les deux langues augmente avec la durée de résidence; une relation qui se vérifie pour les Blancs comme pour ceux appartenant aux minorités visibles ainsi que pour les femmes comme pour les hommes (figure A2c-2).

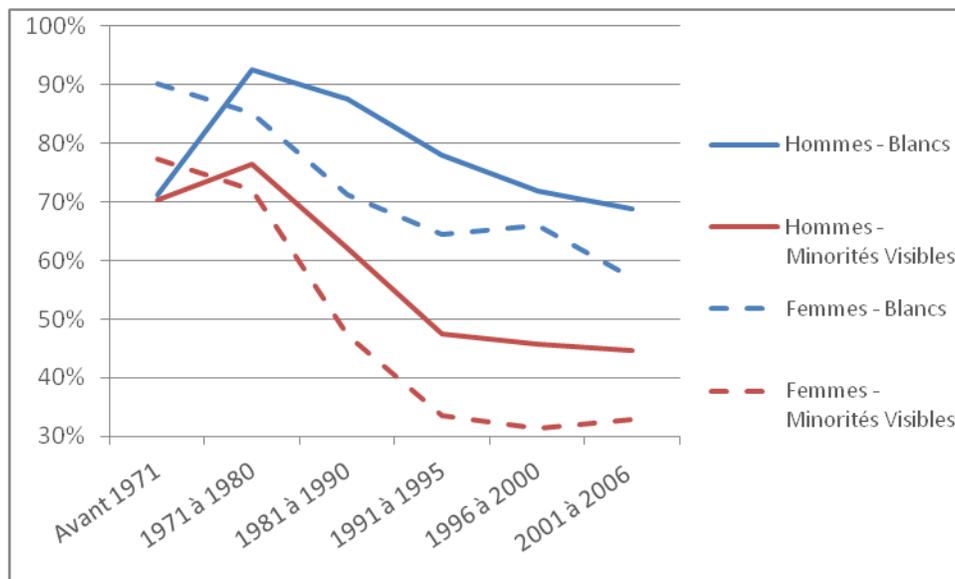


Figure A2c-2. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration, le statut de minorité visible et le sexe. Proportion (en %) de ceux connaissant le français et l'anglais : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### **Personnes appartenant à une minorité visible selon le groupe**

Si un peu moins d'une personne sur deux (46,3 %) parmi les Montréalais de 30-44 ans appartenant aux minorités visibles connaît à la fois le français et l'anglais, une telle moyenne masque des différences importantes d'un groupe de minorité visible à l'autre (tableau A2c-4). De fait, les sept groupes de minorités uniques ici considérés se séparent en deux grandes catégories nettement distinctes. La première catégorie comprend trois groupes où la connaissance des deux langues officielles est bien plus faible que la moyenne : les groupes philippin (21,4 %), sud-asiatique (26,6 %) et chinois (33,0 %). Quant à la seconde, elle comprend, à l'inverse, quatre catégories où cette même connaissance est supérieure à la moyenne dans une proportion se situant juste au-dessus de un sur deux : les groupes noir (51,3 %), latino-américain (54,7 %), asiatique du sud-est (54,8 %) et arabe/asiatique occidental (57,3 %).

Évidemment, la séparation nette notée ci-dessus entre les deux catégories provient de ce qu'elles ont des caractéristiques linguistiques très différentes. En effet, les groupes de minorité visible de la première catégorie sont fortement anglotropes. S'ils ne connaissent qu'une seule langue officielle, c'est toujours l'anglais (presque toujours dans le cas du groupe chinois) et donc nous pouvons présumer que, chez ceux connaissant les deux langues officielles, le français est venu s'ajouter à l'anglais. Par contre, les groupes de minorité visible de la seconde catégorie sont fortement francotropes. Et, s'ils ne connaissent qu'une seule des langues officielles, c'est le plus souvent le français de sorte qu'en ce cas nous pouvons présumer que c'est plutôt l'anglais qui est venu s'ajouter au français.

**Tableau A2c-4. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe de minorité visible. Répartition en % suivant la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Groupe de minorité visible	Connaissance des langues officielles					Ensemble
	N	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais	
Noir	30 410	12,7	35,7	51,3	0,3	100
Sud-Asiatique	15 055	67,7	0,9	26,6	4,8	100
Chinois	17 780	53,5	5,3	33,0	8,1	100
Asiatique du Sud-Est	7 860	16,9	22,0	54,8	6,4	100
Arabe / Asiatique occidental	27 450	9,4	32,3	57,3	1,0	100
Latino-Américain	16 010	6,0	36,0	54,7	3,2	100
Philippin	6 185	78,1	0,2	21,4	0,2	100
<b>Total*</b>	<b>124 775</b>	<b>27,7</b>	<b>23,1</b>	<b>46,3</b>	<b>2,9</b>	<b>100</b>

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a. et Minorités visibles multiples

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Enfin, alors que la population des minorités visibles qui ne connaît aucune des deux langues officielles est relativement peu nombreuse (2,9 %), elle atteint une proportion nettement plus élevée au sein de trois groupes : deux groupes anglotropes, soit les groupes sud-asiatique (4,8 %) et chinois (8,1 %), et un groupe francotrope, le groupe asiatique du sud-est (6,4 %).

## Origine ethnique des immigrants

Comme pour la proportion de ceux ayant obtenu un baccalauréat ou mieux, la proportion de ceux connaissant les deux langues présente une variabilité selon le groupe ethnique des immigrants (tableau A2c-5) qui rappelle celle selon le groupe de minorité visible, quel que soit le lieu de naissance. Ainsi, en partant du bas de l'échelle où se situent les origines sud-asiatiques et chinoises (22,8 % et 27,8 % respectivement), on retrouve plus haut les origines haïtiennes (42,8 %) puis, à un niveau plus ou moins équivalent à la moyenne (53,2 %), les origines africaines, latino-américaines et finalement, à un niveau supérieur, les autres origines arabes et les origines d'Europe orientale (62,7 % et 65,5 % respectivement).

Par ailleurs, tout comme pour la détention d'un baccalauréat ou mieux, la connaissance des langues officielles est plus fréquente chez les immigrants ayant une origine africaine que chez ceux ayant une origine haïtienne. Par contre, alors que les immigrants d'origine arabe détiennent un baccalauréat ou mieux dans les mêmes proportions, qu'ils proviennent du Maghreb ou non, ceux qui proviennent du Maghreb connaissent moins souvent les deux langues officielles que ceux ayant une autre origine arabe, probablement, parce qu'en moyenne, les Maghrébins sont arrivés plus récemment que les Égyptiens et Libanais constituant la majeure partie des non Maghrébins établis au Québec.

**Tableau A2c-5. Proportion (en %) des 30-44 ans connaissant à la fois le français et l'anglais selon l'origine ethnique des nés hors Canada : île de Montréal, 2006**

Origines ethniques	Connaissance des langues officielles					Ensemble
	N	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais	
d'Europe orientale	11 365	13,4	19,9	65,5	1,3	100
Algériennes, marocaines, tunisiennes	12 990	1,0	44,1	54,8	0,2	100
Autres arabes	16 710	8,4	28,0	62,7	0,9	100
Chinoises	15 980	56,4	6,8	27,8	8,9	100
Sud-asiatiques	12 020	71,9	0,5	22,8	4,9	100
Africaines	8 720	11,1	37,3	51,0	0,5	100
d'Amérique centrale et du sud	9 540	4,0	42,0	51,5	2,6	100
Haïtiennes	9 545	0,2	56,7	42,8	0,3	100
Toutes origines	165 725	21,5	22,9	53,2	2,3	100

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Enfin, selon le tableau A2c-6, il appert qu'il y a peu ou même pas d'écarts entre les sexes, tant dans le groupe (origines d'Europe orientale) où la connaissance des deux langues est la plus répandue que dans ceux (origines chinoises et sud-asiatiques) où elle est la moins répandue. Par contre, il existe un écart substantiel (de l'ordre de 30 %) en faveur des hommes pour les autres origines sélectionnées, à l'exception des autres origines arabes où l'écart est plus faible et des origines haïtiennes où il est plus fort.

**Tableau A2c-6. Proportion (en %) de la population immigrante de 30-44 ans connaissant à la fois le français et l'anglais selon l'origine ethnique et le sexe : île de Montréal, 2006**

Origines ethniques	Sexe		
	Ensemble	Hommes	Femmes
d'Europe orientale	65,5	67,5	63,6
Algériennes, marocaines, tunisiennes	54,8	62,3	43,2
Autres arabes	62,7	68,1	55,5
Chinoises	27,8	26,2	29,3
Sud-asiatiques	22,8	23,5	22,0
Africaines	51,0	61,3	39,3
d'Amérique centrale et du sud	51,5	60,6	42,2
Haïtiennes	42,8	54,6	34,5
Toutes origines	53,2	58,0	48,3

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

#### Faits saillants 5. Population des 30-44 ans – Répartition suivant la connaissance des langues officielles

- Comparativement aux nés au Canada, les nés hors Canada connaissent moins souvent les deux langues officielles : un sur deux contre trois sur quatre
- Chez les nés hors Canada, ceux qui connaissent une des deux langues officielles connaissent l'autre dans la même proportion. Mais ce n'est pas le cas chez les résidents non permanents où l'anglais est dominant
- Le désavantage des nés hors Canada par rapport aux nés au Canada est minime pour les Blancs, mais considérable pour les minorités visibles, et ce pour chacun des deux sexes
- La connaissance des deux langues officielles est la plus forte chez les minorités visibles nées au Canada, mais la plus faible chez les minorités visibles nées hors Canada
- Chez les immigrants, la connaissance des deux langues officielles est d'autant plus élevée que la période d'immigration est reculée dans le temps
- Chez les minorités visibles, la connaissance des deux langues officielles est comparativement faible dans les groupes anglophones, mais comparativement élevée dans les groupes francophones
- La proportion des immigrants connaissant à la fois le français et l'anglais est faible chez les immigrants ayant une origine sud-asiatique ou chinoise et élevée chez ceux ayant une origine arabe ou d'Europe orientale
- Chez les immigrants ayant une origine africaine, haïtienne et, à un degré moindre, arabe du Maghreb, les femmes connaissent bien moins le français et l'anglais que les hommes.

## A3. Caractéristiques socioéconomiques

### A3a. Taux d'activité

#### Âge

##### *Selon le statut d'immigration*

Quel que soit le groupe d'âge, les nés hors Canada et tout particulièrement les résidents non permanents sont moins actifs que les nés au Canada (tableau A3a-1)<sup>8</sup>. Cependant, la différence de participation au marché du travail selon le lieu de naissance varie fortement avec l'âge. Égal à environ 15 points de pourcentage chez les 15-24 ans comme chez les 25-29 ans, le déficit d'activité des nés hors Canada vis-à-vis des nés au Canada se réduit à environ 10 points chez les 30-44 ans pour tomber à juste 2 points chez les 45 ans et plus. Cependant, dans la mesure où environ la moitié des 15 ans et plus des nés au Canada comme des nés hors Canada ont plus de 45 ans (voir plus haut le tableau A2a-1), le déficit global d'activité des personnes nées hors Canada atteint à peine 6 points.

**Tableau A3a-1. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Taux d'activité (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Nés au Canada	65,7	63,5	87,9	87,5	50,4
Nés hors Canada *	60,0	49,1	72,8	78,0	48,4
Immigrants	60,2	52,3	74,6	78,5	48,3
Résidents non permanents	54,6	32,2	61,0	70,4	50,9
<b>Total</b>	<b>63,6</b>	<b>59,8</b>	<b>83,2</b>	<b>83,4</b>	<b>49,6</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

##### *Selon le statut de minorité visible*

Alors que les nés hors Canada sont moins actifs que les nés au Canada, et ce quel que soit le groupe d'âge, tel n'est pas le cas de ceux appartenant aux minorités visibles vis-à-vis des Blancs (tableau A3a-2). Certes, l'activité des minorités visibles est plus faible que celle des Blancs jusqu'à 45 ans, le déficit d'activité des premiers par rapport aux seconds oscillant entre 10 et 13 points de pourcentage selon le groupe d'âge. Mais, au-delà de 45 ans, ce déficit d'activité s'inverse pour faire place à un surplus d'activité de 9 points et cette inversion est telle que, globalement, ceux appartenant aux minorités visibles participent plus souvent au marché du travail que les Blancs (64,9 % contre 63,3 %), même si ce n'est pas du tout le cas au-dessous de 45 ans. Ce résultat, à première vue surprenant, est surtout dû à la plus grande importance numérique des 45 ans et plus chez les Blancs que chez les minorités visibles : un

<sup>8</sup> Les résidents non permanents ont un taux d'activité particulièrement faible chez les 15-24 ans ; ce qui ne saurait étonner puisque nombreux sont, dans ce groupe d'âge, les jeunes venus poursuivre leurs études au pays.

sur deux contre un sur trois (voir plus haut le tableau A2a-2). Le taux d'activité de l'ensemble des minorités visibles est plus fortement affecté par les 25-44 ans pour qui les taux sont plus élevés, alors que le taux d'activité de l'ensemble des Blancs est plutôt influencé par le taux plus faible des 45 ans et plus, bon nombre d'entre eux ayant quitté le marché du travail pour prendre leur retraite.

**Tableau A3a-2. Population de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Taux d'activité (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Statut de minorité visible	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Minorités visibles	64,9	50,3	74,2	76,8	57,2
Blancs	63,3	63,9	86,5	86,3	48,3
<b>Total*</b>	63,6	59,8	83,2	83,4	49,6

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

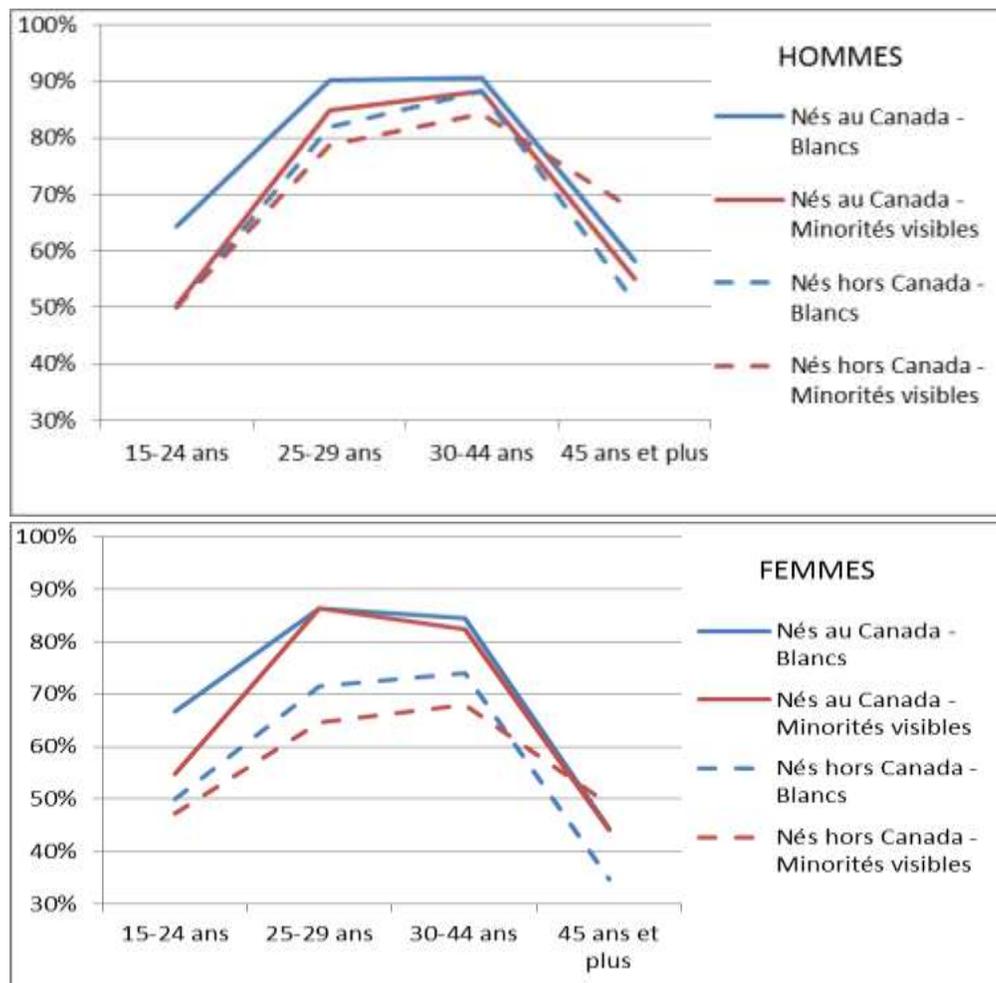
### *Selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible*

La structure de l'activité selon l'âge est similaire pour les quatre sous-groupes issus du croisement du lieu de naissance et du statut de minorité visible (figure A3a-1). Le maximum d'activité est observé chez les 30-44 ans pour tous les sous-groupes de population d'hommes. Le maximum est aussi observé pour ce groupe d'âge chez les femmes nées hors Canada. Par contre, pour les femmes nées au Canada, appartenant ou non à un groupe de minorité visible, les taux d'activité sont légèrement plus élevés chez les 25-29 ans que chez les 30-44 ans. On peut voir là le résultat de l'augmentation continue, d'une cohorte à la suivante, de l'activité des femmes au Canada. À cet effet de cohorte s'ajoute aussi un possible effet d'âge, certaines femmes se retirant temporairement du marché du travail après une naissance, l'âge moyen à la maternité approchant aujourd'hui les 30 ans.

L'ordre dans lequel se présentent les quatre profils d'âge est similaire pour les hommes et les femmes. Les profils des nés hors Canada se retrouvent au-dessous de ceux des nés au Canada, tandis que, pour chaque lieu de naissance, les profils relatifs aux minorités visibles se placent au-dessous de ceux des Blancs. À cet ordre général, il y a une exception, chez les 45 ans et plus, le taux d'activité des minorités visibles nées hors Canada est plus élevé que celui de tous les autres sous-groupes de population, en particulier chez les hommes. Cette observation ne fait que corroborer les résultats précédents sur l'activité différentielle par âge selon le lieu de naissance ou le statut de minorité visible.

La question se pose alors de savoir à quoi tient cette activité plus élevée des 45 ans et plus chez les personnes nées hors Canada appartenant à une minorité visible. Deux réponses plausibles viennent immédiatement à l'esprit. La première veut que cette observation soit due à un problème réel, à savoir une situation économique moins favorable qui conduirait les personnes des minorités visibles à rester

plus longtemps en emploi afin de s'assurer une meilleure retraite. La seconde, par contre, s'oriente plutôt vers un problème spécifique lié à la jeunesse relative des minorités visibles vis-à-vis des Blancs. Comme nous l'avons vu plus tôt, la part des 45 ans et plus dans la population tous âges est plus faible chez les premiers que les seconds et donc, il devrait en être de même de la part des 65 ans et plus dans les 45 ans et plus (y compris chez les nés hors Canada). Entre d'autres termes, la part des 45-64 ans, comparativement plus actifs, serait plus élevée<sup>9</sup> de sorte qu'en bout de ligne l'observation selon laquelle les personnes appartenant à une minorité visible sont plus actives que les Blancs parmi ceux de 45 ans ou plus nés hors Canada tiendrait tout simplement à l'inclusion d'une plus forte proportion d'individus en âge d'être actif.



**Figure A3a-1. Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance, le statut de minorité visible. Taux d'activité selon le groupe d'âge, par sexe : île de Montréal, 2006**

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

<sup>9</sup> De fait, à partir de données accessibles sur le site internet de Statistique Canada, il appert que la proportion des 45 ans et plus qui sont âgés de 45 à 54 ans est égale à 40 % chez les minorités visibles contre 28 % chez les Blancs, tandis que les proportions correspondantes des 45-64 ans sont égales à 80 % et 47 %, respectivement.

### *Immigrants selon la période d'immigration*

Dans la population immigrante, l'activité est d'autant plus faible que l'immigration au pays est récente (tableau A3a-3), et ce quel que soit le groupe d'âge (à l'exception des 45 ans et plus parmi les cohortes d'arrivée les plus anciennes, à cause du plus grand nombre de retraités). Il est utile de concentrer l'analyse par cohorte d'immigration sur les autres groupes d'âge. Les plus jeunes (15-24 ans) peuvent ne pas être actifs parce qu'ils sont toujours étudiants et il est impossible ici de connaître les motivations de chacun à ce chapitre. Néanmoins, on observe des écarts relatifs plus grands dans les taux d'activité entre les différentes cohortes d'immigration pour ce groupe d'âge que pour les deux suivants. Cela peut tenir encore une fois de différences de poids des plus jeunes par rapport au plus vieux à l'intérieur du groupe d'âge, les 15-19 ans étant nettement moins actifs que les 20-24 ans. Toutefois, on peut aussi penser que les taux d'activité beaucoup plus élevés au sein de ce groupe d'âge des cohortes d'immigration plus anciennes par rapport aux plus récentes résultent du fait que les membres des premières sont nécessairement arrivés au pays beaucoup plus jeunes que ceux des dernières et auront donc, s'ils sont arrivés avant 15 ans, réalisé une partie de leurs études au Canada. On sait, par ailleurs, qu'un diplôme canadien favorise une meilleure intégration économique des immigrants par rapport à un diplôme étranger, en particulier d'un pays non-occidental.

**Tableau A3a-3. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Taux d'activité (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

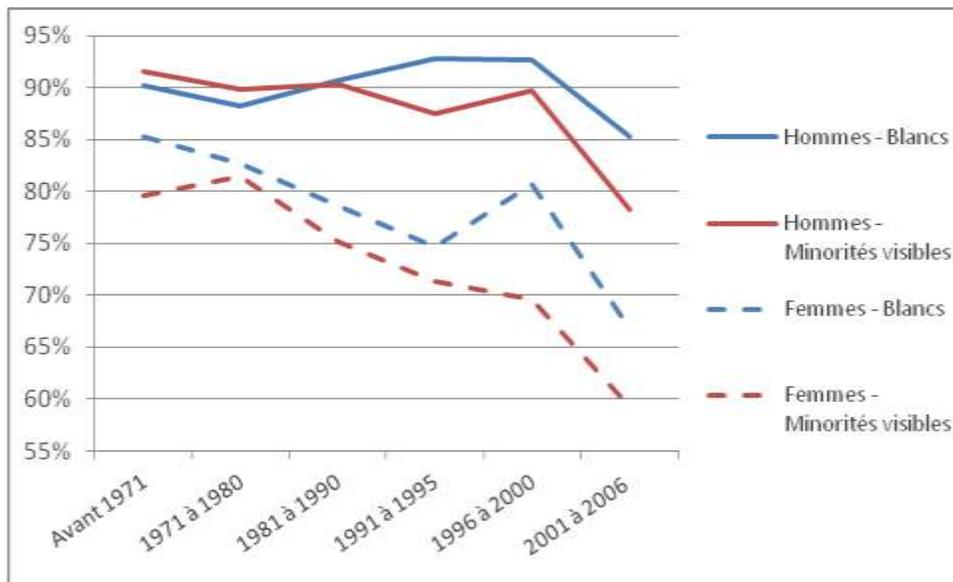
Période d'immigration	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Avant 1971	33,7	--	--	87,2	31,5
1971 à 1980	65,0	--	84,6	85,7	59,3
1981 à 1990	70,2	65,4	83,9	83,4	61,0
1991 à 1995	68,2	55,5	76,8	80,1	60,9
1996 à 2000	70,4	51,1	71,9	81,7	62,2
2001 à 2006	65,8	43,5	70,1	71,9	58,5
<b>Total</b>	<b>60,2</b>	<b>52,3</b>	<b>74,6</b>	<b>78,5</b>	<b>48,3</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Il est aussi intéressant de contraster les différences relatives entre les cohortes d'immigration pour les groupes d'âge intermédiaires des 25-29 ans et des 30-44 ans. L'intégration en emploi apparaît plus rapide chez les 25-29 ans que chez les 30-44 ans. L'activité des 25-29 ans est à peine plus faible (de 2 points de pourcentage) chez les immigrants de la cohorte la plus récente (arrivée entre 2001 et 2006) par rapport à la cohorte précédente (arrivée entre 1996 et 2000), contrairement à celle des 30-44 ans pour laquelle on observe environ 10 points d'écart entre les deux cohortes d'immigration. La grande majorité des immigrants récents âgés de 30-44 ans au recensement de 2006 ont été admis au Canada au-delà de l'âge normal d'entrée sur le marché du travail. Leur plus faible activité peut résulter de deux phénomènes opposés. Il est possible qu'ils rencontrent de plus grandes difficultés que les autres à cause de leur âge plus avancé et de leur manque d'expérience en terre canadienne. Ils seraient alors plus susceptibles d'être des chômeurs découragés qui choisissent de se retirer complètement du marché du

travail et se déclarent alors inactifs. L'autre possibilité serait qu'étant plus âgés à leur arrivée au Canada, ils seraient aussi bénéficiaires d'un capital plus élevé et pourraient se permettre d'être inactifs plus longtemps pour améliorer leurs compétences (cours de langue, diplôme canadien, etc.) afin d'accéder à un meilleur emploi.

Comme on vient de le voir, l'activité des immigrants de 30-44 ans augmente avec la durée de résidence. Mais qu'en est-il si on contrôle ce résultat pour le sexe et le statut de minorité visible? Clairement, les taux d'activité des Blancs comme des minorités visibles sont plus forts pour ceux arrivés lors de l'avant-dernière période d'observation (1996-2000 que lors de la toute dernière (2001-2006), tant chez les hommes que chez les femmes (figure A3a-2). Cependant l'augmentation ainsi constatée, soit en remontant de 5 ans par rapport à la dernière période d'arrivée, ne se poursuit pas nécessairement quand on remonte tour à tour les diverses périodes d'arrivée. De fait, quel que soit le statut de minorité visible, cette observation est peu apparente chez les hommes, tout en restant perceptible chez les femmes. En d'autres termes, l'augmentation de l'activité avec la durée de résidence observée au tableau A3a-3 est avant tout le fait des femmes.



**Figure A3a-2. Population immigrante des 30-44 ans selon le statut de minorité visible et le sexe. Taux d'activité selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006**

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### *Personnes appartenant à une minorité visible selon le groupe*

Le classement des groupes de minorité visible suivant les valeurs croissantes du taux d'activité varie plus ou moins d'un groupe d'âge à un autre et conduit à séparer les différents groupes en trois catégories (voir le tableau A3a-4). Une première catégorie inclut les groupes dont l'activité est, pour tous les

groupes d'âge, inférieure à la moyenne, soit les groupes chinois et sud-asiatique, tandis qu'une seconde catégorie comprend les groupes dont, à l'inverse, l'activité est, pour tous les groupes d'âge, supérieure à la moyenne, soit les groupes latino-américain, noir et surtout philippin. Quant à la troisième catégorie, elle comprend les groupes asiatique du sud-est et arabe /asiatique occidental dont le taux global d'activité avoisine la moyenne sans que cela soit toujours le cas à l'échelle de chaque groupe d'âge. Dans le groupe asiatique du sud-est, l'activité est comparativement forte pour les 30-44 ans, tandis que, dans le groupe arabe/asiatique occidental, elle est comparativement plus faible pour les 15-24 ans ainsi que les 25-29 ans.

**Tableau A3a-4. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le groupe. Taux d'activité (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Groupe de minorité visible	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Noir	67,4	53,4	78,2	81,2	59,6
Sud-Asiatique	60,6	49,3	68,4	70,3	55,0
Chinois	59,0	39,9	71,3	70,6	52,0
Asiatique du Sud-Est	63,1	49,3	79,3	80,5	52,1
Arabe / Asiatique occidental	64,1	46,2	66,4	76,0	56,3
Latino-Américain	68,1	57,0	77,1	78,2	60,3
Philippin	76,0	59,6	86,8	85,8	69,1
<b>Total*</b>	64,9	50,3	74,2	76,8	57,2

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a. et es minorités visibles multiples

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### *Immigrants selon l'origine ethnique*

Comme on peut le voir au tableau A3a-5, les immigrants participent comparativement plus souvent au marché du travail dans le groupe Amérique centrale et du sud (pour les deux sexes), le groupe arabe maghrébin (surtout pour les hommes), mais aussi les groupes africain et haïtien (surtout pour les femmes). À l'inverse, ils participent comparativement moins souvent dans les groupes chinois (surtout pour les hommes) et sud-asiatique (pour les femmes seulement)<sup>10</sup>. Par ailleurs, quel que soit le sexe, les groupes africain et haïtien affichent une activité similaire, tandis que le groupe arabe maghrébin présente une activité nettement plus forte que l'autre groupe arabe.

Pour tous les groupes ethniques considérés, la variation avec l'âge du taux d'activité est conforme au modèle mis plus haut en évidence pour l'ensemble des immigrants, à savoir une forte augmentation entre le premier groupe d'âge (15-24 ans) et le second (25-29 ans), suivie d'une faible augmentation

<sup>10</sup> Précisons ici que la moyenne toutes origines, présentée dans ce tableau tout comme dans les tableaux subséquents relatifs à la population immigrante selon l'origine ethnique, ne représente pas la moyenne des huit origines spécifiquement considérées, mais bien la moyenne de toutes les origines, quelles qu'elles soient, donc à toutes fins utiles, il s'agit de la moyenne relative au groupe des immigrants considérés.

entre le second et le troisième (30-44 ans) et enfin d'une diminution entre le troisième et le quatrième (45 ans et plus). Cependant, comme les variations enregistrées entre deux groupes d'âge successifs diffèrent d'une ligne à l'autre du tableau, les écarts interethniques observés indépendamment de l'âge ne se retrouvent pas nécessairement à l'échelle des divers groupes d'âge. Il n'en reste pas moins que les écarts relatifs aux deux groupes intermédiaires (25-29 ans et 30-44 ans) se ressemblent. D'une part, ils sont très resserrés chez les hommes (mis à part le groupe chinois dont l'activité est nettement plus faible), tandis qu'ils sont étendus chez les femmes, pour lesquelles l'activité est comparativement plus forte dans le groupe haïtien et, à l'opposé, comparativement plus faible dans les deux groupes arabes et surtout le groupe sud-asiatique. Vraisemblablement, cette faible participation au marché du travail des femmes du groupe sud-asiatique, alors que les hommes du même groupe ont un taux d'activité similaire à ceux des autres groupes, est de nature culturelle dans la mesure où, dans le sous-continent indien d'où elles proviennent, les femmes sont peu présentes sur le marché du travail.

**Tableau A3a-5. Population immigrante selon l'origine ethnique. Taux d'activité (en %) selon le groupe d'âge, par sexe : île de Montréal, 2006**

Sexe	Origines ethniques	Groupe d'âge				
		Ensemble	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 44 ans	45 ans et plus
Hommes	d'Europe orientale	66,2	47,1	81,9	85,9	55,1
	Algér., maroc., tunis.	80,5	43,8	81,4	85,1	79,6
	Autres arabes	72,9	49,3	81,6	85,7	65,9
	Chinoises	64,9	38,8	77,7	73,5	58,5
	Sud-asiatiques	73,3	56,1	81,4	85,9	66,6
	Africaines	75,4	49,0	82,9	85,1	73,1
	d'Amér. centrale et du sud	79,7	74,6	84,2	87,7	70,9
	Haïtiennes	74,7	53,8	82,7	89,8	69,1
	Toutes origines	68,2	53,8	82,7	86,3	57,1
Femmes	d'Europe orientale	52,9	46,9	71,1	70,6	40,8
	Algér., maroc., tunis.	56,9	44,7	52,9	63,1	51,6
	Autres arabes	49,9	41,7	56,9	64,7	36,9
	Chinoises	55,0	32,8	66,7	64,9	45,5
	Sud-asiatiques	45,9	44,1	49,3	51,7	39,5
	Africaines	62,5	50,0	68,9	68,9	56,9
	d'Amér. centrale et du sud	61,3	57,6	70,8	69,5	52,5
	Haïtiennes	63,5	54,4	75,6	78,6	53,2
	Toutes origines	52,7	50,7	68,0	70,5	40,4

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Par contre, certaines origines ethniques se distinguent tout particulièrement à l'échelle des groupes d'âge extrêmes (15-24 ans et 45 ans et plus), chez les hommes comme chez les femmes. Ainsi l'origine Amérique centrale et du sud est comparativement plus présente sur le marché du travail dans les deux groupes d'âge extrêmes, tandis que l'origine chinoise est comparativement moins présente pour les 15-24 ans seulement. Enfin, parmi les immigrantes de 45 ans et plus, celles d'origine arabe maghrébine, mais aussi africaine affichent une activité comparativement plus forte, comme tel est le cas chez leurs homologues masculins. Aussi, si, comme on l'a vu plus haut, l'activité du groupe maghrébin arabe est globalement plus forte que celle de l'autre groupe arabe, ce constat vaut tout particulièrement, et en fait seulement pour les 45 ans et plus, car, dans les deux groupes intermédiaires, l'activité s'établit pratiquement au même niveau pour les deux groupes arabes.

#### Faits saillants 6. Population des 15 ans et plus - Taux d'activité selon l'âge

- Les taux d'activité sont plus faibles chez les nés hors Canada que chez les nés au Canada (pour les minorités visibles comme pour les Blancs)
- Les taux d'activité sont d'autant plus faibles que l'immigration au pays est récente, mais, lorsque l'on contrôle pour le sexe, cette observation ne tient plus pour les hommes, mis à part la grande faiblesse d'activité observée dans la cohorte admise au Canada dans les cinq années précédant le recensement de 2006
- Ils sont également plus faibles chez les minorités visibles que chez les Blancs, pour les nés hors Canada comme pour les nés au Canada, sauf pour les 45 ans ou plus où le renversement d'écart observé est en fait une manifestation de différences en matière de structure d'âge
- Dans la population des minorités visibles, l'activité est plus faible pour les groupes chinois (particulièrement chez les 15-24 ans) et sud-asiatique. Par contre, elle est plus forte pour les groupes latino-américain (particulièrement chez les 15-24 ans), noir et surtout philippin
- Chez les immigrants, l'activité est comparativement plus faible dans les groupes chinois (chez les hommes) et sud-asiatique (chez les femmes), mais plus forte dans les groupes africain et haïtien (chez les hommes comme chez les femmes) et surtout le groupe arabe maghrébin (chez les hommes)
- Toujours chez les immigrants, les groupes africain et haïtien affichent des taux d'activité plus ou moins similaires. C'est aussi le cas des deux groupes arabes au-dessous de 45 ans, alors qu'au-dessus de 45 ans le groupe maghrébin affiche une activité nettement plus forte que l'autre groupe arabe, chez les hommes, mais aussi chez les femmes.

#### ***Plus haut diplôme obtenu (30-44ans)***

##### *Selon le statut d'immigration*

Le tableau A3a-6 compare la variation avec le niveau d'éducation des taux d'activité des 30-44 ans selon le statut d'immigration. Rappelons que ce groupe d'âge est choisi parce que la scolarisation est généralement terminée et que l'activité y est à son maximum. On évite donc les biais que pourraient causer le fait que certains soient encore aux études chez les plus jeunes. Pour tous les niveaux d'éducation, excepté celui des personnes n'ayant aucun diplôme, les taux d'activité sont plus faibles pour les immigrants que pour les Canadiens de naissance, mais la différence d'activité entre les deux groupes est variable selon le niveau d'éducation.

Tableau A3a-6. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Taux d'activité (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Statut d'immigration	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Nés au Canada	87,5	63,4	84,4	88,4	90,8	92,3	92,6	93,8
Nés hors Canada *	78,0	65,3	72,0	82,9	80,9	79,8	79,4	82,7
Immigrants	78,5	65,8	72,4	83,8	81,4	80,0	79,9	83,5
Résidents non permanents	70,4	57,7	64,1	69,7	70,6	78,7	69,6	75,2
<b>Total</b>	<b>83,4</b>	<b>64,3</b>	<b>79,3</b>	<b>86,4</b>	<b>87,3</b>	<b>85,6</b>	<b>87,0</b>	<b>87,6</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tableau A3a-7. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Taux d'activité (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Statut de minorité visible	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Minorités visibles	76,8	64,9	71,5	82,5	81,3	79,0	78,6	80,8
Blancs	86,3	64,0	83,2	88,0	89,3	89,7	90,4	90,6
<b>Total*</b>	<b>83,4</b>	<b>64,3</b>	<b>79,3</b>	<b>86,4</b>	<b>87,3</b>	<b>85,6</b>	<b>87,0</b>	<b>87,6</b>

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Ainsi elle s'établit à 12 points de pourcentage pour les détenteurs de diplôme du secondaire et les diplômés universitaires ayant un diplôme supérieur à un baccalauréat et même à environ 13 points pour les titulaires d'un baccalauréat. Par contre, elle n'est que de 10 points de pourcentage pour les titulaires d'un diplôme collégial et surtout de 5,5 points de pourcentage chez ceux qui détiennent un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers.

*Selon le statut de minorité visible*

L'analyse selon le statut de minorité visible amène des conclusions semblables à celle par statut d'immigration (tableau A3a-7). Pratiquement aucune différence entre les deux groupes chez ceux sans diplôme, des écarts de l'ordre de 6 à 8 points de pourcentage en faveur des Blancs par rapport aux minorités visibles pour les diplômés d'une école de métiers ou d'un collège et des écarts dépassant les 10 points de pourcentage pour les diplômés du secondaire ou de l'université.

*Selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible*

Contrôler pour les deux marqueurs de l'immigration et le sexe (figure A3a-3) permet d'apporter certaines nuances aux constats précédents.

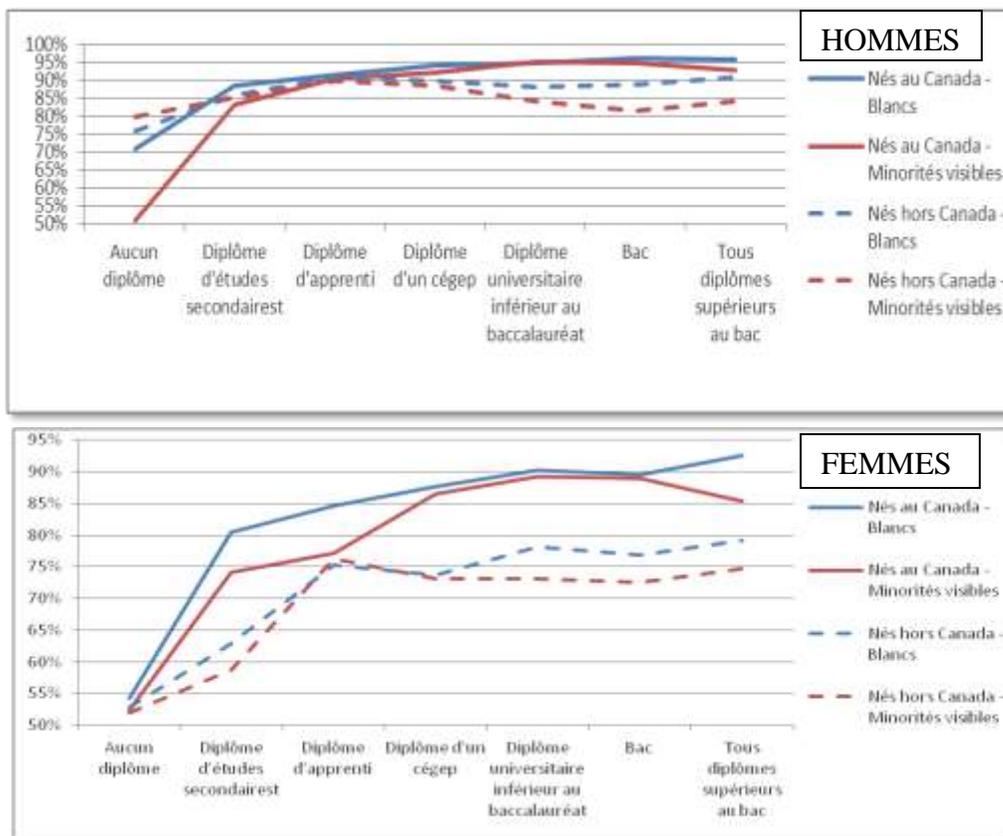


Figure A3a-3. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Taux d'activité selon le plus haut diplôme obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tout d'abord, pour ce qui est des hommes, il y a peu de différences entre les groupes de populations, non seulement pour les détenteurs d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers ou encore d'un diplôme de niveau collégial, mais aussi pour ceux qui détiennent un diplôme du secondaire. Pour ces trois types de diplômes, les nés hors Canada, qu'ils soient Blancs ou appartiennent à une minorité visible présentent des taux d'activité très semblables à leurs homologues nés au Canada. Par contre, parmi ceux qui n'ont aucun diplôme, l'activité est plus élevée chez les nés hors Canada tant chez les Blancs que les minorités visibles. Ce n'est que chez les détenteurs d'un diplôme universitaire que les taux d'activité des nés hors Canada sont inférieurs à ceux des nés au Canada tant pour ceux appartenant à un groupe de minorité visible que pour les Blancs. On note aussi que parmi les Canadiens de naissance les taux d'activité des universitaires appartenant aux minorités visibles sont tout à fait semblables à ceux des Blancs. Par contre, chez les immigrants les taux d'activité des détenteurs de diplômes universitaires appartenant à un groupe de minorité visible sont nettement inférieurs à ceux des immigrants Blancs. Bref, chez les hommes, pour un même niveau d'étude, les taux d'activité varient très peu d'un groupe de population à l'autre, sauf pour les diplômés universitaires où les immigrants sont moins actifs surtout s'ils appartiennent à un groupe de minorité visible.

Chez les femmes, au contraire, les taux d'activité sont plus faibles pour les nées hors Canada peu importe le niveau d'étude, mais les écarts sont plus importants chez les détentrices de diplôme collégial ou universitaire. Parmi celles nées au Canada, on n'observe pas de différences significatives entre les blanches et les minorités visibles, sauf pour les diplômées du secondaire, les titulaires d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers ou les détentrices d'un diplôme universitaire supérieur au bac, mais le faible nombre d'observations, surtout dans les deux derniers cas, doit nous inviter à la prudence. Par contre, parmi celles nées hors Canada, les universitaires appartenant aux minorités visibles présentent des taux d'activité plus faibles que celles qui n'y appartiennent pas, comme c'est d'ailleurs le cas chez les hommes.

### *Immigrants selon la période d'immigration*

Les taux d'activité des immigrants de 30-44 ans augmentent généralement avec la durée de résidence, et ce quel que soit le diplôme obtenu, comme le montre le tableau A3a-8. Ce constat n'est pas étonnant. Plus intéressant est le fait que les écarts avec les taux d'activité des natifs (présentés au tableau A3a-6) sont moindres et semblent se combler plus rapidement au fil du temps chez les détenteurs d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers ou encore d'un diplôme supérieur à un bac. Les taux d'activité des immigrants récents sont particulièrement bas par rapport à ceux des nés au Canada pour ceux qui détiennent un diplôme universitaire inférieur ou égal au bac.

Tableau A3a-8. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Taux d'activité (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Période d'immigration	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Avant 1971	87,2	58,6	82,7	88,8	91,1	88,9	93,3	96,0
1971 à 1980	85,7	70,8	77,6	86,2	88,7	90,6	91,1	94,1
1981 à 1990	83,4	72,3	78,3	86,6	86,1	90,6	89,6	91,0
1991 à 1995	80,1	65,7	74,1	84,1	82,9	85,5	86,7	91,4
1996 à 2000	81,7	65,2	71,4	85,5	82,7	82,8	86,1	88,8
2001 à 2006	71,9	55,7	63,0	78,3	72,1	72,3	72,1	76,9
<b>Total</b>	78,5	65,8	72,4	83,8	81,4	80,0	79,9	83,5

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

La figure A3a-4 illustre l'effet de la durée de résidence au pays sur les taux d'activité des immigrants détenant un diplôme universitaire égal ou supérieur au bac selon le sexe et l'appartenance à un groupe de minorité visible. Premier constat, tous les groupes de populations, hommes ou femmes, minorités visibles ou Blancs, présentent des taux d'activité relativement faibles pour la période d'immigration la plus récente. Cela n'est guère surprenant. Chez les hommes Blancs seuls les immigrants récents, soit ceux admis entre 2001 et 2006, montrent un taux d'activité inférieur à celui des nés au Canada détenant un diplôme universitaire égal ou supérieur au bac. Après une courte période d'adaptation au marché du travail du pays de destination, adaptation qui apparaît normale suite à la perturbation que provoque une migration internationale, les immigrants Blancs détenant un diplôme universitaire de chaque période d'immigration antérieure présentent des taux d'activité frôlant les 95 %. Par contre, pour les trois autres groupes de population, y compris les immigrants masculins appartenant à un groupe de minorité visible, l'adaptation peut être longue, comme le montrent les pentes plus ou moins prononcées des courbes représentant les taux d'activité par période d'immigration.

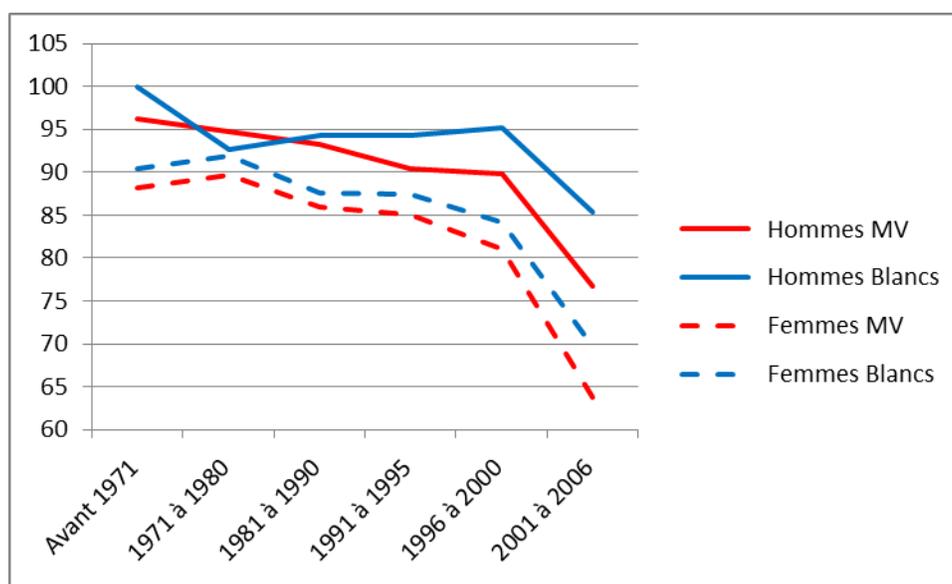


Figure A3a-4. Population immigrante de 30-44 ans détenant au moins un baccalauréat selon le statut de minorité visible et le sexe. Taux d'activité selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### *Personnes appartenant à une minorité visible selon le groupe*

Le tableau A3a-9 présente la variation avec le niveau d'éducation des taux d'activité des 30-44 selon le groupe de minorité visible. À cause de petits nombres de cas dans chaque cellule du tableau, plusieurs estimations ne sont pas suffisamment fiables pour être présentées, surtout chez ceux détenant moins qu'un diplôme universitaire. Dans ces circonstances, il semble préférable de réserver les commentaires qu'aux seuls diplômés universitaires.

Tableau A3a-9. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Taux d'activité (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Groupe de minorité visible	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Noir	81,2	66,5	73,6	85,4	85,0	83,9	89,5	85,5
Sud-Asiatique	70,3	62,0	65,1	--	--	--	74,5	--
Chinois	70,6	--	--	--	--	--	67,3	75,2
Asiatique du Sud-Est	80,5	--	--	--	--	--	--	--
Arabe / Asiatique occidental	76,0	--	65,1	78,0	79,6	79,2	78,1	81,2
Latino-Américain	78,2	69,1	74,9	79,4	84,2	--	80,9	82,3
Philippin	85,8	--	--	--	--	--	--	--
Coréen / Japonais / MV, n.i.a.	86,3	64,0	83,2	88,0	89,3	89,7	90,4	90,6
Minorités visibles multiples	83,4	64,3	79,3	86,4	87,3	85,6	87,0	87,6
<b>Total*</b>	76,8	64,9	71,5	82,5	81,3	79,0	78,6	80,8

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a et les minorités visibles multiples

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Pour l'ensemble des minorités visibles, on observe deux points de pourcentage d'écart entre ceux qui détiennent un bac et ceux qui détiennent un diplôme supérieur. Cet écart est respecté pour les groupes Arabe et Latino-Américain. Par contre, pour le groupe chinois, dont les taux d'activité sont nettement plus faibles pour tous les niveaux d'éducation, on observe près de 8 points de pourcentage d'écart. Les Chinois présentent donc de plus faibles taux d'activité que les autres groupes de minorité visible, mais c'est encore plus vrai pour les détenteurs d'un bac pour qui le taux d'activité n'est que de 67 %, comparativement à 79 % pour l'ensemble des minorités visibles. Une autre particularité apparaît pour les Noirs. Leur taux d'activité est plus élevé que la moyenne des minorités visibles pour tous les niveaux d'éducation, mais c'est particulièrement vrai pour les détenteurs d'un bac. Ainsi, les Noirs détenteurs d'un bac ont un taux d'activité de 11 points de pourcentage supérieur à la moyenne des minorités visibles, alors que les détenteurs d'un diplôme supérieur ont un taux d'activité supérieur d'environ 5 points de pourcentage.

### ***Immigrants selon l'origine ethnique***

Le constat suivant lequel le taux d'activité des immigrants de 30-44 ans suit une évolution en forme de U renversé avec le niveau d'éducation s'applique aussi bien aux hommes qu'aux femmes (tableau A3a-10). Moins élevé pour les deux niveaux d'éducation les plus bas, d'ailleurs bien plus chez les femmes que chez les hommes, ce taux passe pour un maximum pour ceux détenant un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers avant de décroître plus ou moins régulièrement à partir du niveau collégial (tableau A3a-10). De plus, quel que soit le sexe, l'évolution en forme de U renversé vaut aussi pour les divers groupes ethniques. Aussi les écarts interethniques observés précédemment pour l'ensemble du groupe (voir la colonne relative aux 30-44 ans dans le tableau A3a-5) se maintiennent grosso modo d'un niveau d'éducation à l'autre : écarts resserrés chez les hommes (mis à part le groupe chinois), mais distancés chez les femmes où l'activité est comparativement plus faible dans les deux groupes arabes et surtout le groupe sud-asiatique. Néanmoins, certaines particularités sont intéressantes à noter. Tout s'abord, la faiblesse d'activité des hommes d'origine chinoise s'applique uniquement aux trois niveaux d'éducation les plus forts (universitaires). Et si les femmes de la même origine présentent également une activité comparativement moins élevée pour ces trois niveaux, elles présentent à l'inverse une activité comparativement plus élevée pour les niveaux d'éducation les plus faibles. Ensuite, si, dans le groupe sud-asiatique, l'activité comparativement moins élevée des femmes s'observe pour chacun des niveaux d'éducation, dans les deux groupes arabes par contre, elle n'est visible que pour les niveaux d'éducation inférieurs à un niveau collégial. Enfin, parmi les trois groupes universitaires, le groupe haïtien affiche des taux d'activité plus élevés que le groupe africain, tandis que les deux groupes arabes enregistrent des taux relativement similaires.

Tableau A3a-10. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Taux d'activité (en %) selon le plus haut niveau d'éducation obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006

Sexe	Origines ethniques	Plus haut diplôme obtenu							
		Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Certificat ou grade universitaire autre que le baccalauréat
Hommes	d'Europe orientale	85,9	75,8	88,8	92,9	91,0	82,4	85,9	81,1
	Algér., maroc., tunis.	85,1	74,1	78,5	84,3	87,3	84,1	84,1	89,0
	Autres arabes	85,7	80,8	87,1	87,1	89,4	89,6	82,5	87,0
	Chinoises	73,5	74,2	89,8	94,6	78,7	63,9	68,0	74,5
	Sud-asiatiques	85,9	84,5	85,8	98,2	89,2	82,8	81,4	88,3
	Africaines	85,1	72,0	80,4	91,3	83,0	85,1	92,1	85,8
	d'Amér. centrale et du sud	87,7	83,5	90,4	91,9	95,6	83,3	84,8	83,5
	Haïtiennes	89,8	84,7	86,5	93,0	93,9	92,0	87,5	94,4
	Toutes origines	86,3	80,3	86,2	91,3	89,3	85,3	84,8	87,1
Femmes	d'Europe orientale	70,6	27,3	52,4	77,7	69,7	68,8	73,4	75,2
	Algér., maroc., tunis.	63,1	25,8	41,2	62,6	66,9	76,3	66,9	72,8
	Autres arabes	64,7	32,0	50,0	67,6	65,5	71,7	72,6	73,6
	Chinoises	64,9	63,4	69,2	87,1	53,3	61,7	61,5	74,8
	Sud-asiatiques	51,7	45,1	45,9	55,6	63,5	53,8	57,6	64,2
	Africaines	68,9	44,7	49,4	78,2	75,3	75,9	85,0	79,5
	d'Amér. centrale et du sud	69,5	56,0	61,9	69,4	77,6	72,5	80,1	81,9
	Haïtiennes	78,6	69,2	66,0	82,2	86,2	80,7	89,3	83,3
	Toutes origines	70,5	52,4	59,9	76,6	73,9	75,0	74,6	78,7

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

#### Faits saillants 7. Population des 30-44 ans - Taux d'activité selon le plus haut diplôme obtenu

- Les taux d'activité par niveau d'éducation sont généralement plus élevés pour les nés au Canada que pour les immigrants et plus élevés pour les Blancs que pour les minorités visibles. Toutefois, les écarts sont moindres pour les niveaux d'éducation intermédiaires (écoles de métiers, collège) et plus élevés pour les diplômés du secondaire et les diplômés universitaires.
- Lorsqu'on tient compte simultanément des deux marqueurs de l'origine immigrée, chez les hommes, pour un même niveau d'étude, les taux d'activité varient très peu d'un groupe de population à l'autre, sauf pour les diplômés universitaires où les immigrants performant moins bien, surtout s'ils appartiennent à un groupe de minorité visible
- Chez les femmes, les taux d'activité sont plus faibles pour les immigrantes, peu importe le niveau d'étude, mais les écarts sont plus importants chez les détentrices d'un diplôme collégial ou universitaire
- Les taux d'activité des immigrants augmentent généralement avec la durée de résidence, et ce quel que soit le diplôme obtenu
- Les écarts entre les taux d'activité des immigrants et des natifs sont moindres et semblent se combler plus rapidement après l'arrivée chez les détenteurs d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers ou chez ceux qui détiennent un diplôme supérieur à un bac
- Le taux d'activité des immigrants masculins détenant un diplôme universitaire avoisine les 95 %, un niveau très élevé, après cinq ans de résidence au pays. Pour les autres groupes, hommes de minorités visibles ou femmes des deux groupes de population, les taux augmentent continuellement avec la durée de résidence
- Chez les immigrants, l'activité des hommes tout comme celle des femmes est plus élevée pour l'origine africaine et surtout l'origine haïtienne, tout particulièrement au niveau universitaire, quel qu'il soit
- Toujours chez les immigrants, l'activité est plus faible chez les hommes d'origine chinoise (au niveau universitaire seulement) et chez les femmes ayant l'une ou l'autre des deux origines arabes (à l'échelle des niveaux d'éducation les plus bas seulement), ou encore une origine sud-asiatique (quel que soit le niveau d'éducation)

## Connaissance des langues officielles (30-44 ans)

### Selon le statut d'immigration

Le tableau A3a-11 présente la variation en fonction de la connaissance des langues officielles des taux d'activité des 30-44 ans selon leur statut d'immigration. On y remarque que les taux d'activité sont plus élevés pour les personnes connaissant le français et l'anglais, qu'il s'agisse des immigrants ou non, et à l'inverse qu'ils sont bien plus faibles pour les personnes qui ne connaissent aucune des langues officielles, encore une fois qu'il s'agisse d'immigrants ou non. En fait, quel que soit le groupe selon le statut d'immigration, l'activité prend une valeur intermédiaire chez les personnes unilingues, qu'elles connaissent le français ou l'anglais. Cependant, alors que chez les nés au Canada, l'activité est nettement plus forte pour les unilingues francophones que pour les unilingues anglophones (82 % vs 72 %), elle prend une même valeur (72 %) pour ces deux groupes chez les nés hors Canada. Ainsi, on observe à peu près les mêmes taux d'activité chez ceux qui ne connaissent que l'anglais, peu importe leur statut d'immigration, tandis que chez ceux qui ne connaissent que le français, le taux d'activité des nés au Canada est plus élevé que celui des nés hors Canada d'environ 9 points de pourcentage. Chez les bilingues, l'écart entre les nés au Canada et les nés hors Canada est moindre, soit environ 5 points de pourcentage.

**Tableau A3a-11. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Taux d'activité (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Connaissance des langues officielles				
	Total connaissance des langues	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Nés au Canada	87,5	72,2	81,9	90,0	60,0
Nés hors Canada *	78,0	71,8	72,3	84,4	50,7
Immigrants	78,5	72,0	72,7	84,8	51,1
Résidents non permanents	70,4	70,6	65,1	74,7	49,4
<b>Total</b>	<b>83,4</b>	<b>71,9</b>	<b>77,8</b>	<b>88,1</b>	<b>50,8</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### *Selon le statut de minorité visible*

Le passage du statut d'immigration au statut de minorité visible (voir le tableau A3a-12) amène des constats qui se différencient peu des précédents. Blancs et minorités visibles qui ne connaissent ni le français ni l'anglais ont les taux d'activité les plus faibles, tandis que leurs homologues qui connaissent les deux langues présentent les taux les plus élevés. Tout comme noté pour les écarts d'activité selon le statut d'immigration, ceux observés selon le statut de minorité visible enregistrent la valeur la plus élevée pour ceux qui ne connaissent que le français, soit ici environ 7 points de pourcentage. Chez ceux qui connaissent les deux langues, l'écart est le même selon le statut de minorité visible que selon le statut d'immigration. Par contre, chez les unilingues anglophones qui présentaient un même taux d'activité qu'ils soient immigrants ou non, on observe un taux d'activité plus élevé pour les Blancs que pour les minorités visibles.

### *Selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible*

Lorsque l'on contrôle pour les deux marqueurs de l'origine immigrée et le sexe, on observe les mêmes constats généraux : les personnes qui connaissent les deux langues ont généralement des taux d'activité plus élevés que celles qui ne connaissent que le français, ceux-ci ayant des taux généralement plus élevés que celles qui ne connaissent que l'anglais, tandis que celles qui ne connaissent ni le français ni l'anglais ont des taux beaucoup plus faibles. Néanmoins, l'analyse de la figure A3a-5 permet d'apporter des distinctions à ces généralités.

**Tableau A3a-12. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Taux d'activité (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Statut de minorité visible	Connaissance des langues officielles				
	Total connaissance des langues	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Minorités visibles	76,8	71,0	72,8	84,0	51,4
Blancs	86,3	74,1	80,1	89,2	47,8
<b>Total*</b>	83,4	71,9	77,8	88,1	50,8

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

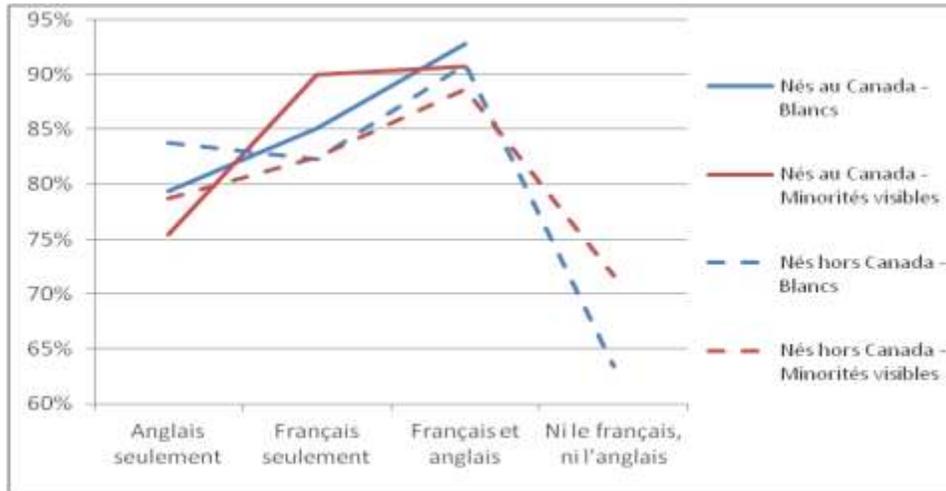
Premièrement, on remarque que les hommes ont des taux d'activité bien supérieurs à ceux des femmes, quel que soit le statut d'immigration ou le statut d'appartenance à une minorité visible, mais que cet écart est relativement plus marqué chez les personnes qui ne connaissent ni le français, ni l'anglais. Les femmes immigrantes qui ne connaissent ni le français, ni l'anglais, qu'elles soient blanches ou non, sont à toutes fins pratiques, volontairement ou non, pratiquement exclues du marché du travail.

Deuxièmement, si on met de côté la faiblesse des taux d'activité des personnes qui ne connaissent ni le français ni l'anglais pour s'intéresser aux autres groupes, on remarque que chez les hommes les courbes sont moins distancées que chez les femmes, en particulier pour les bilingues ou les unilingues français. La connaissance du français, ou des deux langues, semble avoir un impact plus marqué sur l'activité des immigrants que sur celle des immigrantes, alors que chez les personnes qui ne connaissent que l'anglais les différences entre les groupes de population sont moins nettes.

Troisièmement, les écarts entre les taux d'activité apparaissent plus marqués pour le statut d'immigrant que pour le statut de minorité visible. Cela est plus apparent sur le graphique présentant les courbes pour les femmes où les traits pleins (nés au Canada) et pointillés (nés hors Canada) des Blancs et des minorités visibles sont pratiquement confondus.

Finalement, une particularité inattendue apparaît. Chez les hommes nés au Canada et ne connaissant que le français, le taux d'activité des minorités visibles est supérieur à celui des Blancs. Cela pourrait s'expliquer possiblement par la structure par âge des deux populations, encore que les taux présentés ici concernent le groupe d'âge des 30-44 ans où l'activité est à son maximum. Cela tient possiblement de la composition particulière des francophones de ce groupe d'âge nés au Canada et appartenant à un groupe de minorité visible. Compte tenu que la diversification des origines des immigrants ainsi que des choix linguistiques faits par les différents groupes avant ou après la Loi 101, on peut penser que la seconde génération (nés au Canada) de minorités visibles âgés de 30 à 44 ans au Recensement de 2006 est en grande partie issue des immigrants du sud-est asiatique ou d'Amérique latine arrivés au début des années 1970.

## HOMMES



## FEMMES

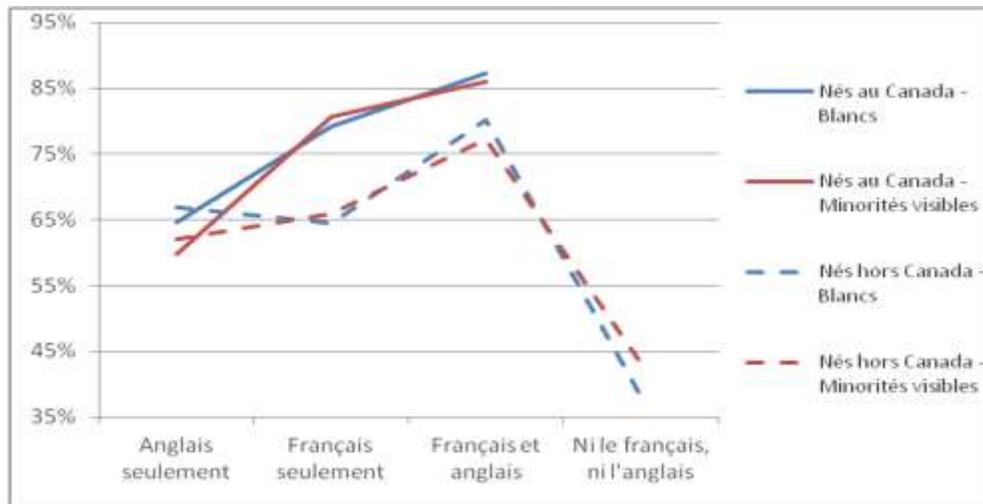


Figure A3a-5. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Taux d'activité selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006<sup>11</sup>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

<sup>11</sup> Effectifs inférieurs à 100 pour les nés au Canada ne parlant ni le français ni l'anglais, quel que soit le sexe et le groupe d'appartenance.

### *Immigrants selon la période d'immigration*

Les personnes connaissant les deux langues ont les taux d'activité les plus élevés, quelle que soit la période d'immigration observée. On observe aussi peu de différences au fil des cohortes d'immigration entre les taux des francophones et ceux des anglophones, mais on observe un renversement de la situation selon la durée de résidence. Alors que pour les immigrants plus anciens, les taux d'activité sont légèrement plus élevés pour ceux qui ne connaissent que l'anglais, pour les immigrants plus récents, ceux arrivés après 1991, les taux sont au contraire légèrement plus élevés pour ceux qui ne connaissent que le français (tableau A3a-13).

Il est intéressant de noter que si le taux d'activité observé pour les bilingues augmente continuellement quand on remonte les périodes d'immigration à partir de la période 1991-1995 (première colonne), celui observé chez les unilingues français ou anglais voit son évolution fluctuer pour un temps avant de s'orienter à la baisse à partir de la période 1981-1990. Cela dénote un effet de sélection. Avec le temps, certains immigrants originellement unilingues, probablement plus enclins à être présents sur le marché du travail, pour une raison ou une autre, améliorent leurs compétences linguistiques et deviennent bilingues. D'autres, visiblement les moins enclins à participer au marché du travail, demeurent unilingues (voir le Tableau A2c-3).

**Tableau A3a-13. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Taux d'activité (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Période d'immigration	Connaissance des langues officielles				
	Total connaissance des langues	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Avant 1971	87,1	71,4	69,4	89,2	*
1971 à 1980	85,7	74,8	72,5	89,1	*
1981 à 1990	83,4	77,8	77,0	87,9	58,4
1991 à 1995	80,1	75,6	76,6	85,7	53,7
1996 à 2000	81,7	77,4	78,5	87,2	50,8
2001 à 2006	71,9	65,1	67,6	79,4	47,7
<b>Total</b>	78,5	72,0	72,7	84,8	51,1

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

La figure A3a-6 illustre l'effet de la durée de résidence au pays sur les taux d'activité des immigrants connaissant le français et l'anglais selon le sexe et l'appartenance à une minorité visible. Tout comme à la figure A3a-5 présentant les mêmes statistiques pour les diplômés universitaires, on observe que pour les immigrants de sexe masculin, les taux d'activité sont élevés et varient peu selon la période d'immigration, à l'exception évidemment des immigrants récents (arrivés moins de 5 ans avant le recensement). Pour les autres groupes, les taux d'activité augmentent avec la durée de résidence au pays.

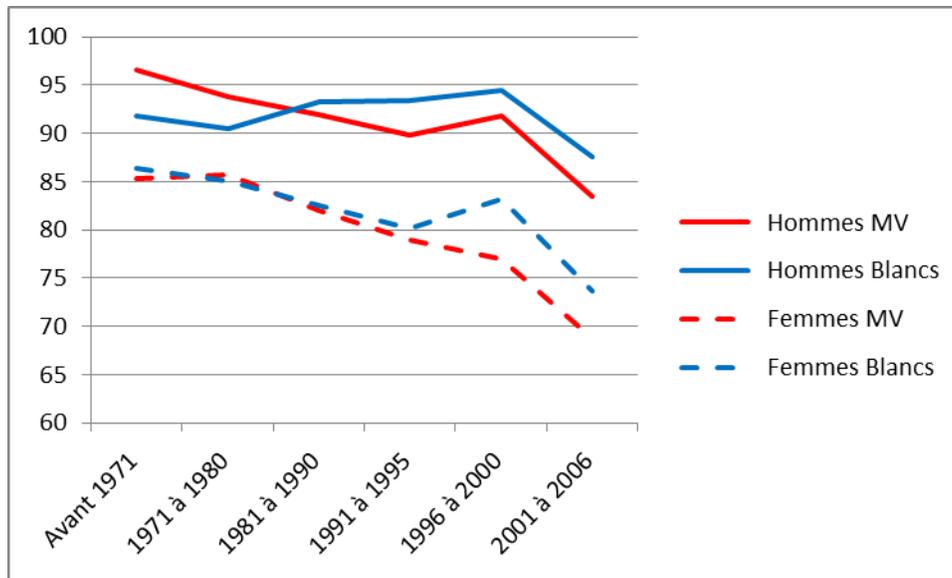


Figure A3a-6. Population immigrante de 30-44 ans connaissant le français et l'anglais selon le statut de minorité visible et le sexe. Taux d'activité selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

On observe aussi, pour chacun des des deux sexes, peu d'écarts entre la courbe des Blancs et celle des minorités visible pour les périodes antérieures à 1996, c'est-à-dire chez les immigrants ayant au moins dix années de résidence au pays. Les deux courbes sont littéralement superposées chez les femmes, alors qu'elles se croisent chez les hommes. Ainsi, pour les immigrants et immigrantes bilingues, l'appartenance ou non à une minorité visible ne semble pas faire beaucoup de différences en ce qui a trait à l'activité sur le marché du travail après environ 10 ans de résidence au pays. Selon ce constat, les différences notables entre minorités visibles et Blancs qui sont perceptibles dans l'ensemble de la population tiendraient en partie à des compétences linguistiques moindres, en particulier un taux de bilinguisme moins élevé chez les immigrants de minorités visibles que chez les immigrants Blancs (voir le Tableau A2c-2).

### *Personnes appartenant à une minorité visible selon le groupe*

Pour tous les groupes de minorité visible, les taux d'activité sont plus élevés pour les bilingues que pour les unilingues (Tableau A3a-14). Par ailleurs, pour les unilingues, les taux d'activité sont plus élevés pour ceux qui ne connaissent que le français que pour ceux qui connaissent uniquement l'anglais, sauf parmi les groupes chinois et sud-asiatiques pour qui les taux d'activité sont plus élevés pour les anglophones. Les écarts constatés entre les différentes minorités visibles sont généralement peu prononcés. Cependant, certaines minorités visibles se distinguent des autres. Chez les unilingues, tant francophones qu'anglophones, les groupe noir et surtout philippin présentent un taux d'activité comparativement plus élevés, tandis que chez les personnes ne connaissant aucune des deux langues officielles, les groupes sud-asiatique et latino-américain ont un taux d'activité comparativement plus faible.

Tableau A3a-14. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Taux d'activité (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006

Groupe de minorité visible	Connaissance des langues officielles				
	Total connaissance des langues	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Noir	81,2	75,5	77,0	85,8	56,3
Sud-Asiatique	70,3	68,6	63,0	82,3	31,3
Chinois	70,6	67,6	66,8	78,4	60,6
Asiatique du Sud-Est	80,5	70,2	74,0	88,5	60,0
Arabe / Asiatique occidental	76,0	64,2	69,4	82,0	50,9
Latino-Américain	78,2	65,8	70,7	86,4	44,2
Philippin	85,8	85,4	100,0	87,2	66,7
<b>Total*</b>	76,8	71,0	72,8	84,0	51,4

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a et les minorités visibles multiples  
 Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### *Immigrants selon l'origine ethnique*

Chez les immigrants, les bilingues affichent un taux d'activité élevé : 89,8 % chez les hommes et 78,6 % chez les femmes (tableau A3a-15). Mais les écarts entre les groupes ethniques sont plus resserrés chez les hommes (87,3 % - 90,6 %, mis à part le groupe chinois qui affiche un taux de 81,5 %) que chez les femmes, pour lesquelles le taux d'activité s'étend d'environ 70 % (groupes sud-asiatique et chinois) à près de 85 % (groupes d'Amérique centrale et du sud et haïtien). Le même positionnement relatif se retrouve chez les unilingues français, avec un déficit d'activité de l'ordre de 8-10 points chez les hommes et de 15-20 points chez les femmes, avec une exception notable : pour le groupe haïtien, le déficit est nul chez les hommes et réduit à 8 points chez les femmes. Enfin pour les bilingues comme les unilingues français, l'activité est similaire pour les deux groupes arabes, mais plus faible, surtout chez les femmes, pour l'origine africaine que pour l'origine haïtienne.

Aucune observation similaire ou non ne peut être faite à l'échelle des immigrants unilingues anglophones et plus encore de ceux ne connaissant aucune des deux langues, en raison de la petitesse des effectifs impliqués.

Tableau A3a-15. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Taux d'activité (en %) selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006

Sexe	Origines ethniques	Connaissance des langues officielles				
		Ensemble	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Hommes	d'Europe orientale	85,9	85,7	76,8	88,4	74,3
	Algér., maroc., tunis.	85,1		81,3	87,3	
	Autres arabes	85,7	73,5	80,1	89,2	
	Chinoises	73,5	70,2	72,2	81,5	
	Sud-asiatiques	85,9	84,7		90,3	
	Africaines	85,1	85,1	79,0	87,9	
	d'Amér. centrale et du sud	87,7	88,9	83,9	90,5	
	Haitiennes	89,8		89,6	90,6	
Toutes origines	86,3	80,8	82,7	89,8	71,4	
Femmes	d'Europe orientale	70,6	64,7	59,9	75,6	42,9
	Algér., maroc., tunis.	63,1		55,7	74,0	
	Autres arabes	64,7	36,7	58,0	73,6	
	Chinoises	64,9	63,8	66,7	71,2	
	Sud-asiatiques	51,7	50,6		68,1	
	Africaines	68,9	64,0	64,5	75,8	
	d'Amér. centrale et du sud	69,5	50,0	62,1	83,3	
	Haitiennes	78,6		75,9	83,6	
Toutes origines	70,5	62,8	65,5	78,6	42,4	

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

#### Faits saillants 8. Population des 30-44 ans - Taux d'activité selon la connaissance des langues officielles

- Tant pour les nés au Canada que pour les nés hors Canada, les taux d'activité sont plus élevés pour ceux qui connaissent les deux langues officielles. Ceux qui ne connaissent ni le français ni l'anglais ont des taux d'activité très faibles
- Chez les nés au Canada, ceux qui ne connaissent que le français présentent des taux d'activité plus élevés d'environ 10 points de pourcentage par rapport à ceux qui ne connaissent que l'anglais. Par contre, on observe peu de différences dans les taux d'activité des immigrants unilingues, aussi bien français qu'anglais
- Selon les groupes linguistiques, les écarts entre les taux d'activité apparaissent plus marqués pour le statut d'immigration que pour le statut de minorité visible
- Un effet de sélection apparaît dans l'analyse des taux d'activité affichés par les immigrants selon la connaissance du français et de l'anglais. Alors que les taux d'activité des bilingues augmentent continuellement avec la durée de résidence au pays, ceux des unilingues français et anglais commencent par fluctuer avant de s'orienter à la baisse
- Après 10 années de résidence au pays, le taux d'activité des immigrants bilingues est similaire chez les Blancs et les minorités visibles, tant chez les hommes que chez les femmes
- Pour tous les groupes de minorité visible, les taux d'activité sont plus élevés chez ceux qui connaissent le français que chez ceux qui connaissent l'anglais, sauf pour les groupes chinois et surtout sud-asiatique
- Pour les immigrants de sexe masculin connaissant à la fois le français et l'anglais, l'activité est forte (hormis pour le groupe chinois) et varie peu d'un groupe ethnique à l'autre. Par contre, pour leurs homologues de sexe féminin, elle varie substantiellement entre des valeurs moins élevées (groupes chinois et sud-asiatique) et des valeurs plus élevées (groupes Amérique centrale et du sud et haïtien)
- Chez les immigrants bilingues des deux sexes, les deux groupes arabes présentent une activité similaire, tandis que le groupe africain est moins actif que le groupe haïtien, surtout dans le cas des femmes

## A3b. Taux de chômage

### Âge

#### *Selon le statut d'immigration*

Le tableau A3b-1 présente les taux de chômage des 15 ans et plus selon le statut d'immigration et le groupe d'âge. Dans l'ensemble, le taux de chômage de 12,5 % observé pour les immigrants est plus élevé de 83 % que celui des nés au Canada (6,8 %).

Le taux de chômage des Canadiens de naissance âgés de 15 à 24 ans, soit le groupe d'âge correspondant à l'entrée sur le marché du travail, est du même ordre de grandeur, quoique légèrement plus faible, que celui de l'ensemble des immigrants, 11,8 % contre 12,5 %, tandis que le taux des immigrants du même groupe d'âge est beaucoup plus élevé à 17,3 %. Par ailleurs, si le taux de chômage des nés au Canada diminue rapidement avec l'âge, celui des immigrants demeure élevé à tous les âges. Pour tous les groupes d'âge, les taux des immigrants est nettement plus élevé que celui des natifs, mais l'écart relatif entre immigrants et natifs varie d'un groupe d'âge à l'autre. Cet écart relatif est particulièrement élevé dans les groupes d'âge intermédiaires. Ainsi, si chez les 15-24 ans les immigrants connaissent un taux de chômage 46 % plus élevé que les natifs, chez les 25-29 ans, l'écart relatif atteint les 112 % et culmine à 146 % chez les 30-44 ans pour diminuer à 74 % pour les 45 ans et plus. Finalement, les résidents non permanents ont des taux de chômage encore plus élevés, atteignant 14,5 % pour l'ensemble et un maximum de 24,7 % pour le groupe d'âge le plus jeune.

**Tableau A3b-1. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Taux de chômage (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Nés au Canada	6,8	11,8	6,6	5,8	5,4
Nés hors Canada *	12,6	18,1	13,8	14,1	9,4
Immigrants	12,5	17,3	14,0	14,3	9,4
Résidents non permanents	14,5	24,7	13,1	11,9	12,8
<b>Total</b>	<b>8,8</b>	<b>13,2</b>	<b>8,6</b>	<b>9,2</b>	<b>6,8</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

#### *Selon le statut de minorité visible*

Plusieurs de ces constats s'appliquent aussi aux écarts de chômage observés entre les Blancs et les minorités visibles (tableau A3b-2). Dans l'ensemble, le taux de chômage des minorités visibles est le double de celui des Blancs, 14,5 % pour les premiers contre 7,1 % pour les seconds. Chez les Blancs, le taux de chômage des 15-24 ans (11,5 %) est élevé, mais celui-ci diminue rapidement avec l'âge pour

atteindre 6,9 % dans le groupe d'âge suivant et demeurer bas par la suite. Chez les minorités visibles, le taux de chômage est très élevé parmi les 15-24 ans (18 %) et diminue moins vite que chez les Blancs. Il s'ensuit que les écarts relatifs entre les taux des Blancs et des minorités visibles sont plus faibles chez les plus jeunes, comme c'était le cas au tableau précédent pour les immigrants et les natifs. Par contre, à la différence de l'évolution par âge observé selon le statut d'immigration, les écarts relatifs augmentent avec l'âge plutôt que de se concentrer dans les groupes d'âge intermédiaires. Pour les 30-44 ans ainsi que pour les 45 ans et plus, les taux de chômage des minorités visibles sont plus du double de ceux observés pour les Blancs des mêmes groupes d'âge.

**Tableau A3b-2. Population de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Taux de chômage (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Statut de minorité visible	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Minorités visibles	14,5	18,0	13,6	15,1	12,1
Blancs	7,1	11,5	6,9	6,9	5,7
<b>Total*</b>	8,8	13,2	8,6	9,2	6,8

\* Inclut les autochtones

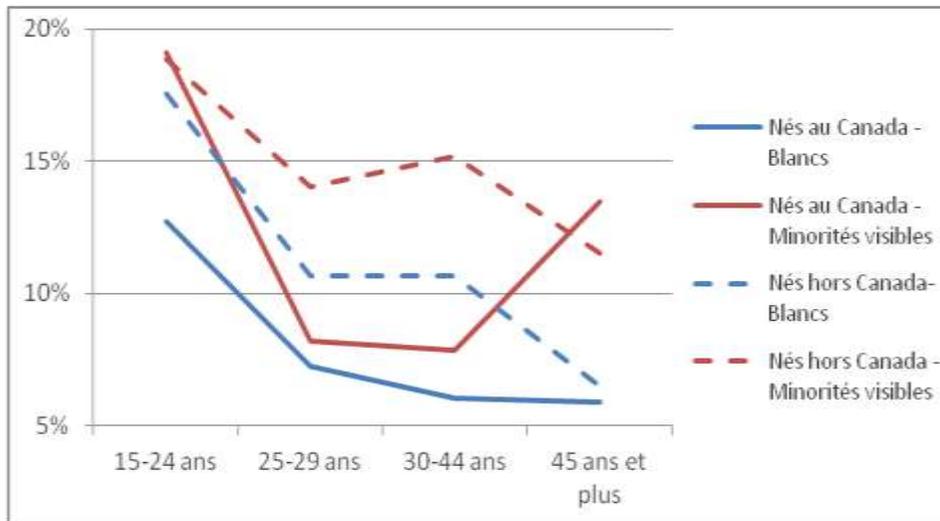
Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### *Selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible*

La figure A3b-1 présente les taux de chômage par âge pour les hommes et les femmes en distinguant quatre groupes de population obtenus par le croisement des deux marqueurs de l'origine immigrante. On constate que pour un statut d'immigration donné, les taux de chômage des minorités visibles sont plus élevés que ceux des Blancs et que, pour un statut de minorité visible donné, les taux de chômage des nés hors Canada sont plus élevés que ceux des nés au Canada. La seule exception à cette règle concerne les hommes de 45 ans ou plus pour lesquels le taux de chômage des minorités visibles nés au Canada est plus élevé que celui des nés hors Canada, mais cette différence n'est probablement pas significative car les effectifs de population appartenant à un groupe de minorité visible sont faibles dans ce groupe d'âge, en particulier parmi les nés au Canada, et les estimations sont donc sujettes à une plus grande variabilité.

Pour chaque groupe de population, les taux de chômage par âge des hommes et des femmes sont généralement assez semblables quoique ceux des femmes soient généralement légèrement plus faibles. Deux exceptions à ce constat général apparaissent à la figure A3b-1. Chez les minorités visibles nés au Canada, les taux des femmes sont beaucoup plus faibles que ceux des hommes dans les deux groupes d'âge aux extrémités et chez les minorités visibles nés hors Canada les taux des hommes sont plus faibles que ceux des femmes pour tous les groupes d'âge.

### HOMMES



### FEMMES

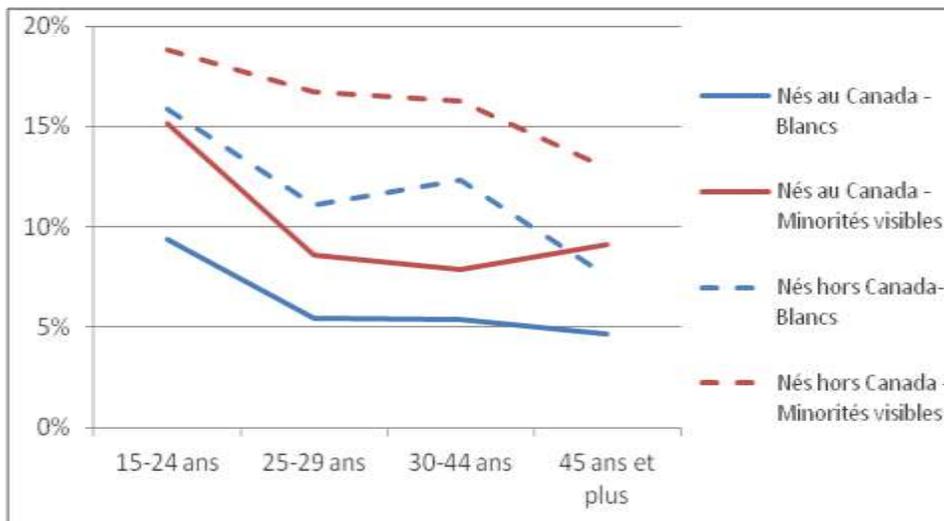


Figure A3b-1. Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Taux de chômage selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### *Immigrants selon la période d'immigration*

Les taux de chômage des immigrants récents sont extrêmement élevés (20,7% pour l'ensemble des immigrants arrivés entre 2001 et 2006) et varient peu d'un groupe d'âge à l'autre (tableau A3b-3). Ils sont légèrement plus faibles pour les 25-29 ans (17,2 %), mais dépassent les 21 % pour tous les autres groupes d'âge. Dans tous les groupes d'âge, les taux diminuent avec la durée de résidence au Canada. Pour les immigrants arrivés avant 1980, les taux de chômage sont très près de ceux des nés au Canada, mais demeurent néanmoins plus élevés que ceux des Canadiens de naissance du même groupe d'âge.

Tableau A3b-3. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Taux de chômage (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006

Période d'immigration	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Avant 1971	5,8	--	--	5,9	5,8
1971 à 1980	7,4	--	7,4	7,4	7,5
1981 à 1990	10,1	13,1	9,9	9,5	10,1
1991 à 1995	12,2	17,2	11,7	11,0	11,8
1996 à 2000	13,5	16,7	14,5	13,1	12,3
2001 à 2006	20,7	21,4	17,2	21,5	21,3
<b>Total</b>	12,5	17,3	14,0	14,3	9,4

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Parmi la population immigrante âgée de 30-44 ans, les taux de chômage des Blancs, hommes ou femmes, sont plus faibles que ceux des minorités visibles, et ce pour toutes les périodes d'immigration, sauf la plus ancienne (figure A3b-2). L'écart en faveur des Blancs s'accroît après 1991 chez les femmes et dès les cohortes 1981-1990 chez les hommes.

Dans les deux populations, Blancs et minorités visibles, les taux des femmes sont généralement légèrement plus élevés que ceux des hommes admis au cours de la même période. Toutefois, les écarts entre les sexes apparaissent plus grands chez les Blancs immigrés après 2001 et chez les minorités visibles arrivés entre 1991 et 1995.

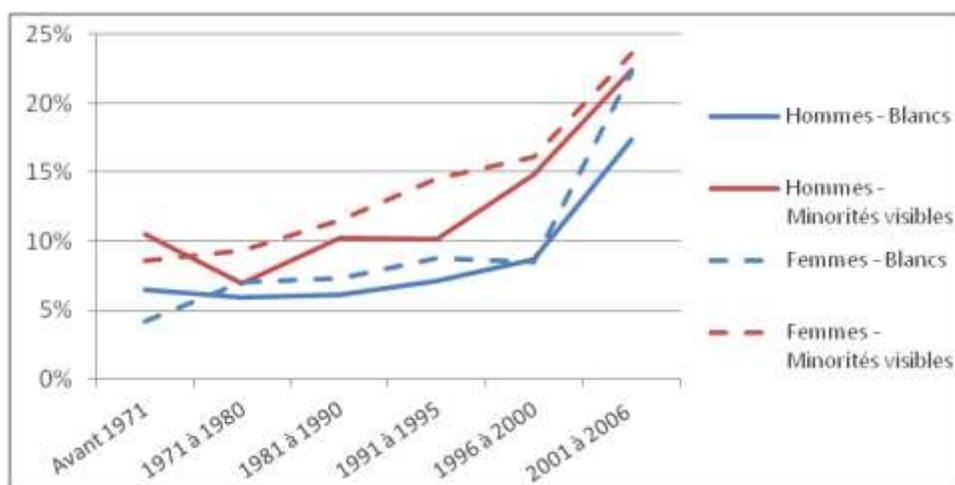


Figure A3b-2. Population immigrante de 30-44 ans selon statut de minorité visible et le sexe. Taux de chômage selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### Personnes appartenant à une minorité visible selon le groupe

Les taux de chômage varient d'un groupe de minorité visible à l'autre (tableau A3b-4), mais pas nécessairement dans le même sens que pour les taux d'activité (tableau A3a-4). Les Chinois, par exemple, qui présentaient un taux de participation particulièrement faible, font meilleure figure en ce qui a trait au chômage; ils ont le plus faible taux de chômage (10,6 %) de tous les groupes à l'exception des Philippins (5,3 %) qui semblent profiter ici aussi de l'avantage que leur procure l'intégration à l'emploi par le biais du Programme des aides familiales résidentes. Les taux des Philippins sont, de loin, les plus faibles de tous les groupes de minorité visible, et ce pour tous les groupes d'âge. En fait, le chômage est plus faible chez les Philippins que chez les Blancs (5,3 % contre 7,1 %), et ce pour tous les groupes d'âge sauf celui de 25-29 ans où il est légèrement plus élevé (7,2 % contre 6,9 %)<sup>12</sup>. Suivent, dans l'ordre croissant des taux de chômage, les Asiatiques du Sud-est (dont le taux de 10,8 % est presque identique à celui des Chinois), les Latino-Américains (14,1 %), les Noirs (15,0 %), les Sud-Asiatiques (16,2 %) et finalement les Arabes/Asiatiques occidentaux chez qui le chômage atteint 20,0 %.

**Tableau A3b-4. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le groupe de minorité visible. Taux de chômage (en %) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Groupe de minorité visible	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Noir	15,0	20,3	14,2	14,2	13,1
Sud-Asiatique	16,2	17,9	13,1	16,7	16,1
Chinois	10,6	14,0	9,5	11,5	8,2
Asiatique du Sud-Est	10,8	16,4	7,8	8,9	12,0
Arabe / Asiatique occidental	20,0	21,1	20,8	22,5	13,7
Latino-Américain	14,1	15,3	12,6	15,1	12,3
Philippin	5,3	9,1	7,2	5,2	3,6
<b>Total*</b>	14,5	18,0	13,6	15,1	12,1

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a. et les minorités visibles multiples

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Pour synthétiser, on peut classer les différents groupes de minorité visible en trois groupes selon leur niveau de chômage :

- 1) les minorités visibles qui connaissent un chômage relativement faible, soit les Philippins, les Chinois et les Asiatiques du Sud-est;
- 2) les minorités visibles qui connaissent un chômage semblable à la moyenne des minorités visibles, soit les Latino-américains, les Noirs et les Asiatiques du Sud quoique dans leur cas le chômage soit 1,7 point de pourcentage plus élevé que la moyenne
- 3) les minorités visibles qui connaissent un chômage extrêmement élevé, soit les Arabes/Asiatiques occidentaux.

<sup>12</sup> Les taux de chômage des Blancs ont été présentés plus haut au tableau A3b-2.

Lorsqu'on porte l'attention aux taux par groupes d'âge, on note de légères variations à ce classement établi sur les taux de chaque groupe sans distinction de l'âge. Ainsi, la situation des Arabes/Asiatiques occidentaux âgés de 45 ou plus apparaît relativement plus favorable que celle des plus jeunes de ce groupe de population. Alors que chez les 25-29 ans et les 30-44 ans, les taux de chômage de ce groupe de minorité visible dépassent la moyenne par plus de sept points de pourcentage, chez les 45 ans ou plus il n'est que de 1,6 point de pourcentage plus élevé. Au contraire, chez les Asiatiques du Sud, les plus jeunes semblent jouir d'une situation relativement plus favorable; le taux de chômage des 25-29 ans étant un peu plus faible que la moyenne des minorités visibles alors que celui des plus âgés étant de quatre points de pourcentages plus élevés.

### *Origine ethnique*

Le tableau A3b-5 présente le taux de chômage des immigrants – et sa variation avec l'âge – selon l'origine ethnique et ce, pour chaque sexe séparément. Globalement dans ce groupe, le chômage est comparativement plus élevé dans le groupe arabe maghrébin (où il atteint environ 25 % tant chez les hommes que chez les femmes) et, dans une moindre mesure, dans le groupe africain et l'autre groupe arabe ainsi que, mais là uniquement chez les femmes, dans le groupe sud-asiatique.

Ses écarts interethniques varient plus ou moins d'un groupe d'âge à l'autre, la valeur comparativement élevée du chômage enregistrée par le groupe maghrébin de même que celle comparativement faible enregistrée par le groupe chinois sont de mise dans tous les groupes d'âge aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Par contre, dans le cas des 45 ans et plus, certains groupes se démarquent plus nettement qu'ils ne le font dans les autres groupes d'âge. Il s'agit tout particulièrement, ici aussi tant chez les hommes que chez les femmes, du groupe africain et, à un degré moindre, du groupe sud-asiatique, qui y enregistrent un chômage comparativement plus élevé.

Quel que soit l'âge, tant pour les hommes que les femmes, le taux de chômage du groupe maghrébin est toujours plus élevé que celui de l'autre groupe arabe qui se différencie moins de ceux des autres groupes. Enfin, parmi Les Noirs, le chômage est nettement plus élevé dans le groupe africain que dans le groupe haïtien, mais au-delà de 30 ans seulement dans le cas des hommes.

Tableau A3b-5. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Taux de chômage(en %) selon le groupe d'âge, par sexe : île de Montréal, 2006

Sexe	Origines ethniques	Groupe d'âge				
		Ensemble	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 44 ans	45 ans et plus
Hommes	d'Europe orientale	10,9	12,1	15,1	10,9	9,7
	Algér., maroc., tunis.	25,3	27,4	22,8	28,9	15,6
	Autres arabes	16,1	21,6	14,1	18,3	11,8
	Chinoises	9,9	16,1	15,5	10,5	6,8
	Sud-asiatiques	14,4	17,6	12,9	13,5	14,8
	Africaines	16,9	22,9	13,0	16,9	16,3
	d'Amér. centrale et du sud	13,2	12,0	12,9	13,7	12,8
	Haïtiennes	13,4	24,1	15,1	12,7	11,0
	Toutes origines	11,9	17,8	12,8	13,8	8,8
Femmes	d'Europe orientale	13,6	15,1	11,6	16,8	10,6
	Algér., maroc., tunis.	24,5	28,2	35,0	24,8	12,1
	Autres arabes	17,5	18,9	20,4	20,9	10,2
	Chinoises	11,6	11,9	7,5	13,2	10,2
	Sud-asiatiques	20,4	20,4	19,6	23,3	17,0
	Africaines	20,7	24,1	22,8	18,8	20,0
	d'Amér. centrale et du sud	16,2	14,4	17,2	18,9	13,5
	Haïtiennes	14,4	18,4	12,1	14,2	14,2
	Toutes origines	13,2	16,9	15,1	15,0	10,1

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### Faits saillants 9. Population des 15 ans et plus - Taux de chômage selon l'âge

- Les taux de chômage des immigrants sont plus élevés que ceux des nés au Canada pour tous les groupes d'âge, mais l'écart entre les deux populations est particulièrement important dans les groupes d'âge intermédiaires
- Le taux de chômage des minorités visibles est le double de celui des Blancs. Les différences entre les deux populations sont relativement plus élevées dans les groupes d'âge plus vieux et moindres dans les plus jeunes
- Les taux de chômage des immigrants récents sont extrêmement élevés et varient peu d'un groupe d'âge à l'autre. Par contre, pour tous les groupes d'âge, les taux de chômage diminuent avec la durée de résidence au Canada
- Les taux de chômage des Blancs, hommes ou femmes, sont plus faibles que ceux des minorités visibles, et ce pour toutes les périodes d'immigration, sauf la plus ancienne
- Les taux de chômage des Philippins, Chinois et Asiatiques du Sud-est sont relativement faibles par rapport à l'ensemble des minorités visibles, par contre ceux des Arabes/Asiatiques occidentaux sont extrêmement élevés
- Le taux de chômage élevé des Arabes résulte de la très grande difficulté des Maghrébins à se trouver un emploi, car les taux de chômage des autres Arabes se distinguent moins de ceux des autres groupes
- Par rapport aux immigrants d'origine haïtienne, ceux d'origine africaine présentent des taux de chômage plus élevés chez les hommes de plus de 30 ans et chez les femmes de tous les groupes d'âge

### ***Plus haut diplôme obtenu (30-44 ans)***

#### *Selon le statut d'immigration*

Le tableau A3b-6 nous renseigne sur les taux de chômage selon le niveau d'éducation atteint, mais pour les 30-44 ans seulement afin d'éviter les biais potentiels liés aux personnes faisant de longues études.

Le fait le plus marquant qui se dégage de ce tableau est que la diminution des taux de chômage à mesure que le niveau de scolarité augmente n'est valable que pour les personnes nées au Canada. Certes, les immigrants sans aucun diplôme affichent le plus haut taux de chômage, mais à l'exception de ce groupe plutôt marginal en termes d'effectifs (environ 10 % de la population immigrante), on n'observe pas beaucoup de variations entre les taux de chômage de la population immigrante par niveau d'éducation. Chez les natifs, les taux de chômage sont d'autant plus faibles que le niveau d'éducation est élevé; chez les immigrants les différences entre niveaux d'éducation sont faibles et ce sont les détenteurs d'un diplôme d'une école de métiers ou de niveau collégial qui montrent les plus bas taux de chômage.

Tableau A3b-6. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Taux de chômage (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Statut d'immigration	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Nés au Canada	5,8	13,3	7,3	7,5	4,6	4,9	4,2	3,2
Nés hors Canada *	14,1	18,5	15,0	13,0	12,1	14,0	14,5	13,2
Immigrants	14,3	18,4	15,0	12,7	12,3	14,1	14,7	14,0
Résidents non permanents	11,9	22,2	16,2	17,6	11,1	12,9	11,5	6,8
<b>Total</b>	9,2	15,6	10,2	9,4	7,1	9,5	8,2	8,4

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tableau A3b-7. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Taux de chômage (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Statut de minorité visible	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Minorités visibles	15,1	19,7	16,0	13,2	12,8	14,5	14,6	15,5
Blancs	6,9	13,3	7,8	8,0	5,3	6,7	6,0	5,7
<b>Total*</b>	9,2	15,6	10,2	9,4	7,1	9,5	8,2	8,5

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Plus d'un immigrant sur cinq (22 %) détient un bac et un autre 19 % d'entre eux détiennent un diplôme universitaire supérieur (tableau A2b-1). Les immigrants détenant un bac ont un taux de chômage de 14,7 % et ceux détenant un diplôme supérieur au baccalauréat un taux de 14,0 % comparativement à 4,2 % et de 3,2 % respectivement pour les nés au Canada. Si le taux de chômage des immigrants est inférieur au double de celui des nés au Canada chez ceux détenant un diplôme d'une école de métiers, il est égal au triple de celui des natifs chez les détenteurs d'un baccalauréat et même au quadruple chez ceux détenant un diplôme supérieur au baccalauréat.

### *Selon le statut de minorité visible*

Pour tous les niveaux d'éducation, les taux de chômage des minorités visibles sont plus élevés que ceux des Blancs. Chez les Blancs, le taux de chômage diminue avec l'augmentation de la scolarité (tableau A3b-7), mais pas autant que chez les natifs observés au tableau précédent. En particulier, les Blancs détenant un baccalauréat ou un diplôme supérieur ont un taux de chômage avoisinant les 6 % alors que les nés au Canada des mêmes niveaux d'éducation montraient un taux plus faible à 4 % ou 3 %, respectivement. En fait, chez les Blancs on observe surtout un effet de seuil où ceux qui possèdent un diplôme d'une école de métiers ou moins affichent un taux de chômage supérieur à la moyenne, tandis que les autres affichent un taux inférieur.

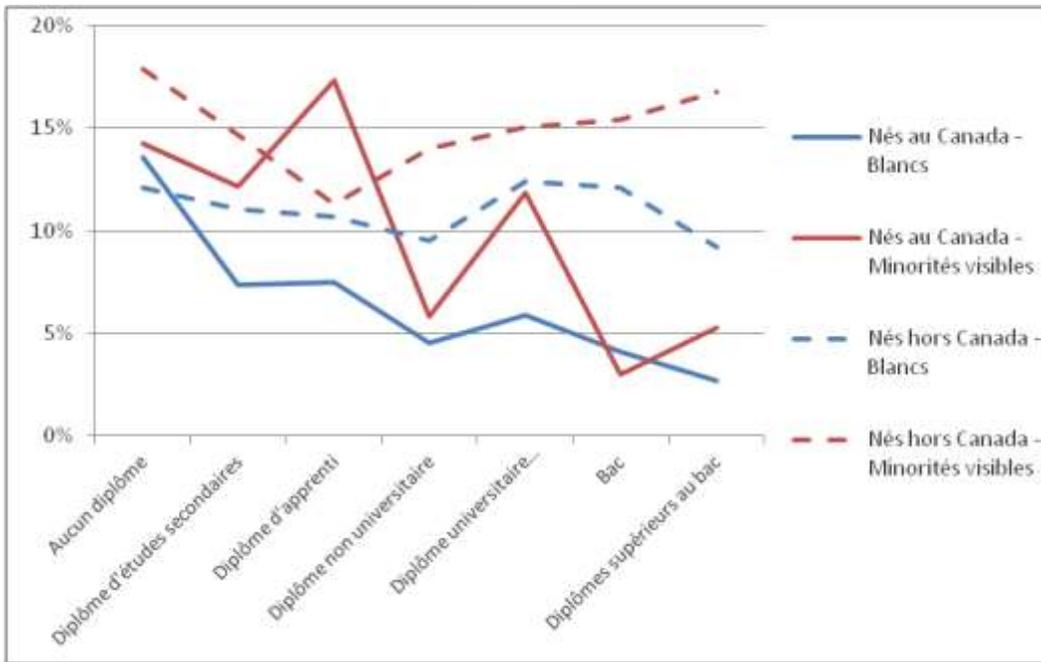
Du côté des minorités visibles, les taux de chômage sont très élevés dépassant les 12 % pour chacun des niveaux d'éducation. Les écarts relatifs avec les taux des Blancs sont plus élevés pour les niveaux d'éducation égal ou supérieur au collégial pour lesquels les taux chômage des minorités visibles sont au moins le double de ceux des Blancs du même niveau.

Il est intéressant de noter que le plus faible taux de chômage est observé pour les détenteurs d'un diplôme collégial, et cela tant pour les Blancs que les minorités visibles, ce qui était aussi vrai pour les immigrants selon le tableau précédent, mais pas pour les nés au Canada. Cela pourrait indiquer une plus grande difficulté pour les immigrants, blancs ou de minorités visibles, à se trouver un emploi de niveau professionnel. Les difficultés liées à la reconnaissance des diplômes étrangers, ainsi que probablement la différence de qualité des diplômes, si on se fie aux enquêtes internationales sur la littératie, pourraient y être reliées.

### *Selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible*

Chez les nés au Canada, représentés par les courbes pleines à la figure A3b-3, malgré certaines variations aléatoires dues aux petits effectifs de quelques catégories, on observe une tendance à la baisse des taux de chômage avec l'augmentation du niveau d'éducation et cela tant pour les Blancs que pour les minorités visibles, et tant pour les femmes que pour les hommes. Cela n'est pas vrai pour les immigrants. Les courbes en pointillés sur la figure sont plutôt plates, à l'exception du premier point représentant ceux qui ne détiennent aucun diplôme qui est plus élevé que les autres. Tant chez les hommes que chez les femmes, les taux des immigrants appartenant à un groupe de minorité visible avoisinent les 15 % chez les détenteurs d'un diplôme universitaire égal ou supérieur au baccalauréat.

### HOMMES



### FEMMES

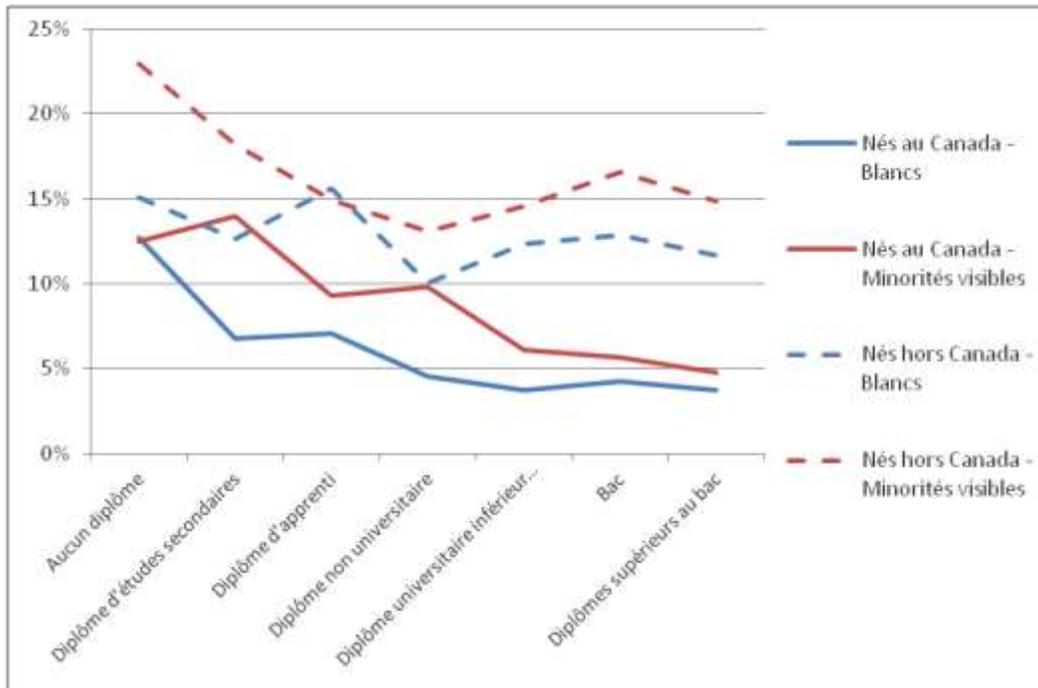


Figure A3b-3. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Taux de chômage selon le plus haut diplôme obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Bref, Blancs ou minorités visibles voient leur taux de chômage diminuer avec l'augmentation de leur niveau d'éducation s'ils sont nés au Canada, alors que les immigrants des deux groupes de population conservent de taux de chômage élevés même s'ils détiennent des diplômes universitaires.

### *Immigrants selon la période d'immigration*

L'analyse des taux de chômage selon le niveau d'éducation par période d'immigration permet de préciser (tableau A3b-8) deux constats préalablement effectués : la diminution des taux de chômage au fil de l'accroissement de la durée de résidence est valide pour tous les niveaux d'éducation, et les taux de chômage des immigrants récents sont extrêmement élevés pour tous les niveaux d'éducation. Les immigrants arrivés entre 2001 et 2006 ont un taux de chômage avoisinant les 21 % pour tous les niveaux d'éducation, exception faite des immigrants n'ayant pas de diplôme pour qui ce taux est de 27,8 %. Comparé à celui des nés au Canada du même niveau d'éducation, le taux de chômage des immigrants récents est de 2 à 6,5 fois supérieur selon le niveau d'éducation et ce ratio est d'autant plus élevé que le niveau d'éducation est élevé.

Les difficultés, en termes de chômage, des immigrants très éduqués ne se limitent pas à ceux arrivés au cours de la dernière période quinquennale précédant le recensement. Pour les immigrants détenant un diplôme supérieur au baccalauréat, les taux de chômage sont deux fois plus élevés ou plus que ceux des Canadiens de naissance du même niveau d'éducation pour toutes les périodes d'immigration après 1981. Les immigrants détenant un bac ou plus arrivés entre 1996 et 2001 ont un taux de chômage 3 fois plus élevé que les nés au Canada avec un diplôme de même niveau, ceux arrivés entre 1991 et 1996 ont des taux de chômage plus de deux fois plus élevés. Cela contraste fortement avec les taux de chômage relativement faibles des immigrants universitaires arrivés avant 1981, voire 1991.

Tableau A3b-8. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Taux de chômage (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Période d'immigration	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Avant 1971	6,1	14,6	3,4	11,6	7,4	7,1	3,3	3,2
1971 à 1980	7,4	12,3	11,5	5,1	6,3	6,7	7,0	3,8
1981 à 1990	9,5	13,7	12,8	8,5	8,7	7,6	6,4	6,4
1991 à 1995	11,0	15,8	12,7	10,7	10,3	11,4	9,0	6,6
1996 à 2000	13,1	25,5	18,7	14,1	10,9	8,8	12,3	9,7
2001 à 2006	21,5	27,8	21,1	21,3	21,1	21,5	21,4	21,0
<b>Total</b>	14,3	18,4	15,0	12,7	12,3	14,1	14,7	14,0

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

La figure A3b-4 présente les taux de chômage des immigrants dans la force de l'âge qui détiennent un diplôme universitaire égal ou supérieur au baccalauréat en distinguant l'appartenance à un groupe de minorité visible et le sexe. L'effet de la durée de résidence est apparent pour toutes les courbes, même les immigrants masculins blancs arrivés entre 2001 et 2006 affichent un taux de chômage supérieur à 15 % et ce taux est plus élevé encore pour les femmes et pour les minorités visibles. Il atteint même près de 25 % pour les femmes appartenant à un groupe de minorité visible. À l'exception du point pour la période 1981-1990, le taux des hommes blancs diminue de manière continue avec l'augmentation de la durée. Celui des hommes appartenant à un groupe de minorité visible ne diminue pas pour les périodes antérieures à 1991.

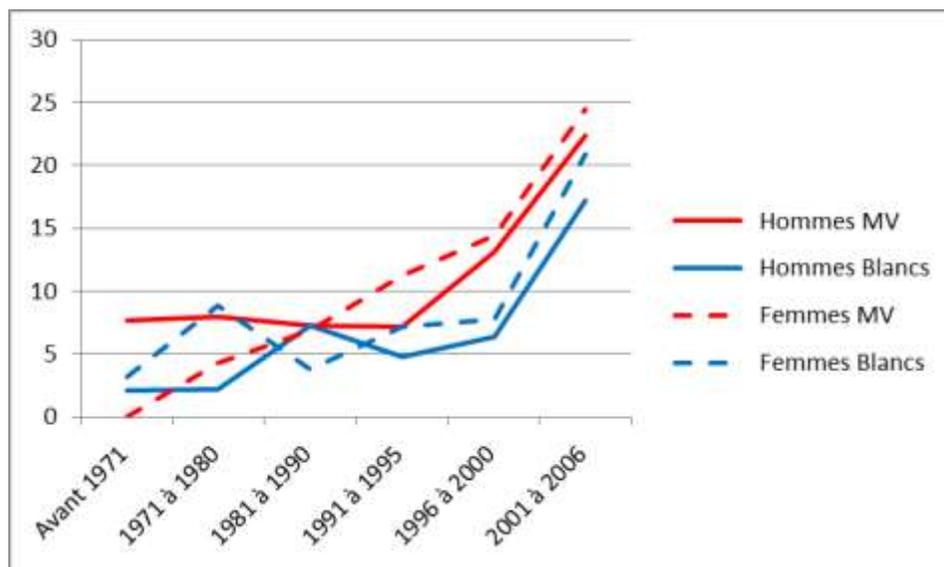


Figure A3b-4. Population immigrante de 30-44 ans ayant un diplôme universitaire égal ou supérieur au baccalauréat selon le statut de minorité visible et le sexe. Taux de chômage selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### *Personnes appartenant à une minorité visible selon le groupe*

Le tableau A3b-9 présente les taux de chômage par niveau d'éducation pour les différents groupes de minorité visible. Malheureusement, à cause des petits effectifs plusieurs estimations ne sont pas suffisamment fiables pour être faites. Aussi, les commentaires ne peuvent porter que sur les deux groupes les plus importants en nombre : les Arabes et les Noirs. Pour ces deux groupes, distinguer le niveau d'éducation permet de confirmer les constats précédents : le chômage est particulièrement prévalent chez les Arabes et moins fréquent pour les Noirs. Ce constat est aussi observable au sein de chacune des catégories d'éducation.

Tableau A3b-9. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Taux de chômage (en %) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Groupe de minorité visible	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Noir	14,2	17,6	18,4	13,6	10,5	13,2	13,1	14,9
Sud-Asiatique	16,7	--	18,8	--	--	--	--	--
Chinois	11,5	--	--	--	--	--	12,3	12,0
Asiatique du Sud-Est	8,9	--	--	--	--	--	--	--
Arabe / Asiatique occidental	22,5	--	22,8	--	25,4	21,4	21,7	21,0
Latino-Américain	15,1	--	14,5	--	--	--	18,0	--
Philippin	5,2	--	--	--	--	--	--	--
<b>Total*</b>	15,1	19,7	16,0	13,2	12,8	14,5	14,6	15,5

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a et les minorités visibles multiples

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tableau A3b-10. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Taux de chômage (en %) selon le plus haut niveau d'éducation obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006

Sexe	Origines ethniques	Plus haut diplôme obtenu							
		Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Certificat ou grade universitaire autre que le baccalauréat
Hommes	d'Europe orientale	10,9	12,0	9,5	8,8	4,3	10,7	12,6	14,9
	Algér., maroc., tunis.	28,9	45,0	29,5	28,0	32,9	30,8	25,3	28,3
	Autres arabes	18,3	20,0	20,1	16,4	20,6	21,5	18,6	14,1
	Chinoises	10,5	12,4	6,1	5,7	3,1	17,1	10,9	12,0
	Sud-asiatiques	13,5	17,4	15,7	3,6	7,8	5,7	17,4	10,3
	Africaines	16,9	14,8	15,7	17,9	12,5	14,6	18,9	19,3
	d'Amér. centrale et du sud	13,7	20,4	10,2	5,6	11,5	13,3	17,9	18,6
	Haïtiennes	12,7	14,4	18,7	11,9	5,7	15,9	14,3	5,9
	Toutes origines	13,8	16,7	13,6	10,6	12,1	14,5	14,4	14,2
Femmes	d'Europe orientale	16,8	50,0	18,5	13,7	13,6	15,2	18,8	17,2
	Algér., maroc., tunis.	24,8	43,8	40,7	25,4	22,7	19,8	24,4	22,8
	Autres arabes	20,9	30,8	16,8	17,8	19,7	21,0	22,5	20,4
	Chinoises	13,2	9,4	10,8	25,9	9,5	16,9	15,7	11,2
	Sud-asiatiques	23,3	25,8	27,8	20,0	27,6	33,3	13,2	11,7
	Africaines	18,8	28,3	25,0	23,8	13,6	20,0	9,9	17,2
	d'Amér. centrale et du sud	18,9	24,5	22,2	19,6	9,3	13,5	18,2	23,4
	Haïtiennes	14,2	17,5	25,8	12,8	12,7	5,6	8,7	10,0
	Toutes origines	15,0	20,7	16,8	15,1	12,4	13,7	15,2	13,6

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

## *Immigrants selon l'origine ethnique*

Le tableau A3b-10 présente le taux de chômage des immigrants de 30-44 ans – et sa variation avec l'âge-variation avec le niveau d'éducation selon l'origine et le sexe. De manière générale, le taux de chômage de l'ensemble des immigrants ici concernés et des divers groupes considérés en ligne tend à diminuer avec le niveau d'éducation, mais les évolutions irrégulières observées font en sorte que les écarts interethniques sont susceptibles de différer d'un niveau d'éducation à l'autre. Cependant, comparativement à l'autre groupe arabe, le groupe maghrébin affiche un taux de chômage plus élevé quel que soit le niveau d'éducation, quoique dans une moindre proportion pour les niveaux les plus élevés. À ce propos, compte tenu des effectifs impliqués, il est particulièrement remarquable que les immigrants maghrébins titulaires d'un diplôme universitaire quel qu'il soit enregistrent un taux de chômage dépassant 25 % chez les hommes, mais seulement 20 % chez les femmes. De même, par rapport au groupe haïtien qui, pour un niveau d'éducation au moins égal à un baccalauréat, enregistre le taux de chômage le plus faible parmi les groupes spécifiques figurant dans notre analyse, le groupe africain est plus souvent en chômage, ici aussi quel que soit le niveau d'éducation.

### **Faits saillants 10. Population des 30-44 ans - Taux de chômage selon le plus haut diplôme obtenu**

- **Les taux de chômage des immigrants varient peu selon le niveau d'éducation. Chez les natifs, les taux de chômage sont d'autant plus faibles que le niveau d'éducation est élevé ; chez les immigrants les différences entre niveaux d'éducation sont faibles et ce sont les détenteurs d'un diplôme d'une école de métiers ou de niveau collégial qui montrent les plus bas taux de chômage**
- **Les immigrants détenant un diplôme d'une école de métiers présentent un taux de chômage inférieur au double du taux des nés au Canada avec un diplôme semblable. Par contre, le rapport entre les taux de chômage des deux groupes est de l'ordre du triple chez les titulaires d'un baccalauréat et même du quadruple chez ceux qui détiennent un diplôme supérieur au baccalauréat**
- **Pour tous les niveaux d'éducation, les taux de chômage des minorités visibles sont plus élevés que ceux des Blancs**
- **Le plus faible taux de chômage est observé pour les détenteurs d'un diplôme collégial, et cela tant pour les Blancs que les minorités visibles**
- **Lorsque l'on contrôle pour les deux indicateurs, les Blancs tout comme les minorités visibles voient leur taux de chômage diminuer avec l'augmentation de leur niveau d'éducation s'ils sont nés au Canada, alors que les immigrants des deux groupes de population présentent de taux de chômage élevés même s'ils détiennent des diplômes universitaires**
- **Comparé à celui des nés au Canada du même niveau d'éducation, le taux de chômage des immigrants arrivés entre 2001 et 2006 est de 2 à 6,5 fois supérieur selon le niveau d'éducation et ce ratio est d'autant plus élevé que le niveau d'éducation est élevé**

## Connaissance des langues officielles (30-44 ans)

### Selon le statut d'immigration

Les tableaux et figures qui suivent portent cette fois sur le chômage des résidents de l'île de Montréal âgés de 30-44 ans selon la connaissance des deux langues officielles au Canada, soit le français et l'anglais. Outre la très forte prévalence du chômage chez les immigrants qui ne connaissent ni le français ni l'anglais (25,3 %) et le fait que les immigrants de chaque groupe linguistique montrent des taux plus élevés que les nés au Canada, des constats étonnants ressortent de l'analyse. (Tableau A3b-11).

Comme pour les natifs, les immigrants ayant les plus bas taux de chômage sont ceux connaissant les deux langues. Cela n'est guère étonnant pour qui connaît le marché du travail montréalais où le bilinguisme favorise grandement l'accès à un emploi. Toutefois, dans un marché du travail où s'applique la Charte de la langue française, il est plutôt inattendu de constater que le taux de chômage des immigrants ne connaissant que le français (20,1%) soit beaucoup plus élevé que celui des immigrants ne connaissant que l'anglais (12,7%). En fait, le taux de chômage des immigrants ne connaissant que l'anglais est très semblable à celui de ceux qui connaissent le français et l'anglais.

Par rapport aux Canadiens de naissance de la même catégorie linguistique, les immigrants ne connaissant que l'anglais ont un taux de chômage 30 % supérieur, alors que ceux qui connaissent le français et l'anglais ont un taux beaucoup plus élevé, soit 130 % supérieur, et ceux qui ne connaissent que le français montrent un taux presque trois fois plus élevé (190 %). Cela semble traduire une plus grande difficulté des immigrants francophones ou francotropes à s'insérer sur le marché du travail montréalais comparativement aux immigrants anglophones.

**Tableau A3b-11. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Taux de chômage (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Connaissance des langues officielles				
	Ensemble	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Nés au Canada	5,8	10,2	7,0	5,3	*
Nés hors Canada *	14,1	12,7	20,1	12,1	25,5
Immigrants	14,3	13,2	20,2	12,2	25,3
Résidents non permanents	11,9	8,8	20,7	10,1	26,8
<b>Total</b>	9,2	12,3	12,3	7,6	24,9

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### *Selon le statut de minorité visible*

Le tableau A3b-12 apporte le même constat inattendu lorsque les taux sont comparés par groupe linguistique et groupe de minorité visible.

**Tableau A3b-12. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Taux de chômage (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Statut de minorité visible	Connaissance des langues officielles				
	Ensemble	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Minorités visibles	15,1	13,2	20,9	13,1	24,7
Blancs	6,9	10,2	8,8	6,1	--
<b>Total*</b>	9,2	12,3	12,3	7,6	24,9

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

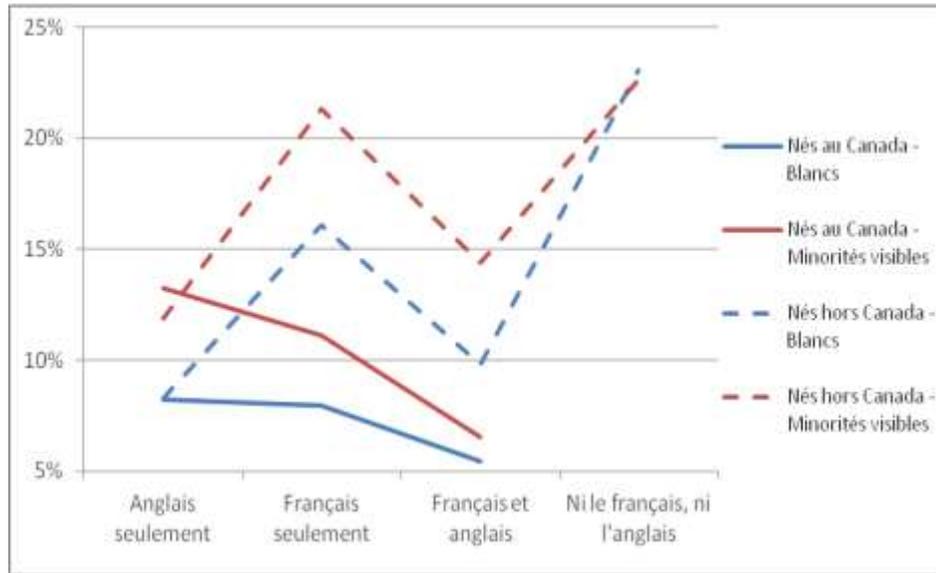
Certes, les taux de chômage des minorités visibles de tous les groupes linguistiques sont plus élevés que ceux des Blancs du même groupe, mais les différences entre les deux populations ne connaissant que l'anglais sont bien moindres que celles entre les deux populations ne connaissant que le français ou encore celles connaissant les deux langues.

### *Selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible*

La figure A3b-5 permet de vérifier que le plus haut taux de chômage affiché par les immigrants et les minorités visibles ne connaissant que le français par rapport à ceux ne connaissant que l'anglais tient surtout aux hauts taux de chômage des immigrants ne connaissant que le français ; l'appartenance à un groupe de minorité visible a moins d'importance. En effet, tant pour les hommes que pour les femmes, immigrants blancs et immigrants appartenant à un groupe de minorité visible affichent un taux de chômage de près ou de plus de 20 %, soit un taux beaucoup plus élevé que celui affiché par ceux qui ne connaissent que l'anglais pour le même groupe de population. De plus, les pentes des lignes pointillées, illustrant les données pour les nés hors Canada, sont identiques chez les femmes, et à peine plus prononcées pour les hommes appartenant à un groupe de minorité visible par rapport à celle des hommes blancs.

Toujours en ce qui concerne la différence de chômage entre ceux qui ne connaissent que le français et ceux qui ne connaissent que l'anglais, parmi les nés au Canada, lorsque l'on contrôle pour l'appartenance à un groupe de minorité visible et le sexe, on note une situation plus contrastée. Chez les Blancs, il n'y a pas de différences de chômage pour les hommes, alors que, pour les femmes, le chômage est nettement plus faible pour celles qui ne connaissent que le français. Par contre, chez les minorités visibles, le taux de chômage est plus faible pour les hommes unilingues français, mais plus élevé pour femmes unilingues français.

## HOMMES



## FEMMES

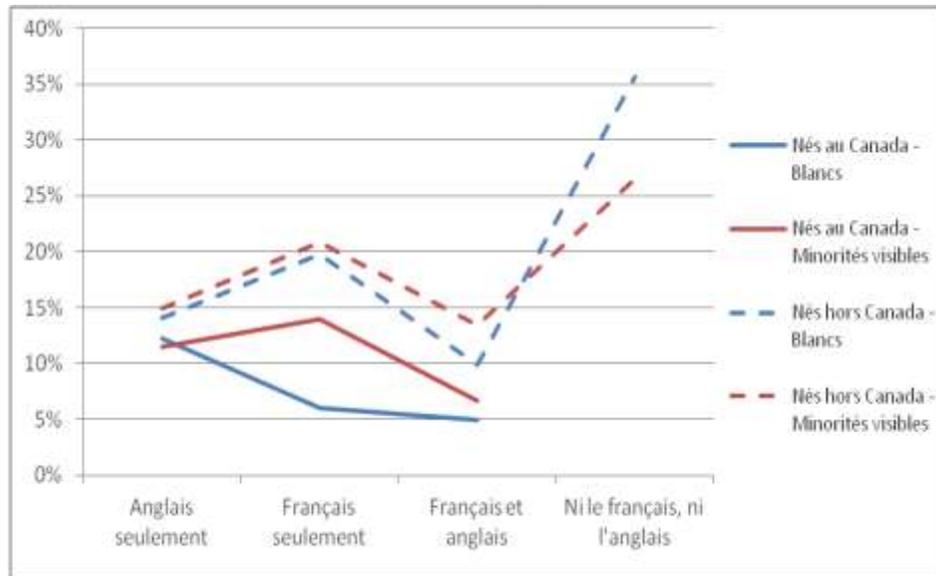


Figure A3b-5. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Taux de chômage selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006<sup>13</sup>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

<sup>13</sup> Voir note de la figure A3a-5

Mentionnons, finalement, que tel qu'attendu, les taux de chômage de ceux qui connaissent le français et l'anglais sont les plus faibles pour tous les groupes de populations définis par le statut d'immigration, l'appartenance à un groupe de minorité visible et le sexe, et qu'ils sont plus élevés pour ceux et celles qui ne connaissent ni le français ni l'anglais.

### *Immigrants selon la période d'immigration*

On peut s'interroger sur le lien entre la période d'immigration et le chômage des immigrants connaissant le français et/ou l'anglais. Ces statistiques sont présentées au tableau A3b-13. Premier constat, pour toutes les périodes d'immigration, les taux de chômage des immigrants ne connaissant que le français sont plus élevés que ceux des immigrants ne connaissant que l'anglais ou les deux langues officielles. Cela n'apparaît pas comme un fait nouveau qui pourrait être attribuable à un changement dans la composition de l'immigration récente, par exemple.

**Tableau A3b-13. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Taux de chômage (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Période d'immigration	Connaissance des langues officielles				
	Ensemble	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Avant 1971	6,1	8,0	0,0	6,0	*
1971 à 1980	7,4	7,8	13,2	6,7	*
1981 à 1990	9,5	11,4	12,4	7,9	24,2
1991 à 1995	11,0	10,7	14,5	9,4	16,4
1996 à 2000	13,1	12,9	15,0	12,2	21,7
2001 à 2006	21,5	16,1	28,5	19,7	32,0
<b>Total</b>	14,3	13,2	20,2	12,2	25,3

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

La figure A3b-6 montrant les taux de chômage par période d'immigration des immigrants âgés de 30 à 44 ans connaissant le français et l'anglais selon le sexe et l'appartenance à un groupe de minorité visible permet de constater que les immigrants et immigrantes connaissant les deux langues voient leur taux de chômage diminuer rapidement avec la durée de résidence au pays.

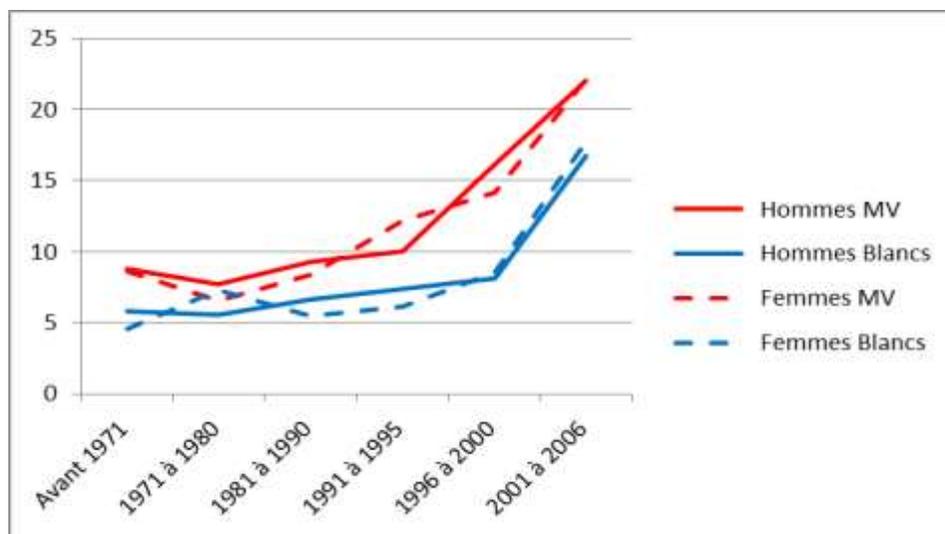


Figure A3b-6. Population immigrante de 30-44 ans connaissant le français et l'anglais selon le statut de minorité visible et le sexe. Taux de chômage selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### ***Personnes appartenant à une minorité visible selon le groupe***

Le tableau A3b-14 montre les taux de chômage selon le groupe linguistique des différents groupes de minorité visible. Les données sont supprimées pour plusieurs cellules où les effectifs sont trop faibles et pourraient produire des statistiques avec une trop grande variabilité. Malgré tout, cela nous donne une piste d'explications pour le constat inattendu concernant les taux de chômage plus élevés des unilingues français par rapport aux unilingues anglais. Premièrement, le taux de chômage le plus faible, et de loin, est observé pour les Philippins et ils sont à près de 80 % unilingues anglais, les autres étant bilingues (voir tableau A2c-4), virtuellement aucun Philippin n'est unilingue français (0,2 %). Avec un taux de chômage de 4,8 %, ils font certainement pencher vers le bas la moyenne du taux de chômage des unilingues anglophones malgré le fait qu'ils ne représentent qu'environ 5 % de la population immigrante (voir le tableau A1b-3) puisque comme ils sont pratiquement tous dans la catégorie linguistique anglais seulement leur poids y est beaucoup plus important. En fait, on peut calculer à partir du tableau A2c-4 qu'ils représentent 15 % des unilingues anglophones. Les autres groupes de minorité visible importants parmi les unilingues anglais sont les Chinois et les Sud-asiatiques dont les taux de chômage sont au moins égal à la moyenne de leur groupe. Très peu d'Arabes, par contre, sont unilingues anglais et le taux de chômage des Arabes est particulièrement élevé.

Malgré le fait que plusieurs données sont supprimées à cause des petits effectifs, le tableau A3b-14 permet aussi de constater que le taux de chômage des unilingues français appartenant au groupe arabe est beaucoup plus élevé par rapport à celui des unilingues anglais du même groupe. Les différences entre les taux de chômage des deux groupes linguistiques sont moindres chez les Noirs.

**Tableau A3b-14. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Taux de chômage (en %) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Groupe de minorité visible	Connaissance des langues officielles				
	Ensemble	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Noir	14,2	13,0	17,2	12,6	--
Sud-Asiatique	16,7	19,0	--	10,3	--
Chinois	11,5	13,2	--	9,6	--
Asiatique du Sud-Est	8,9	--	--	6,2	--
Arabe / Asiatique occidentale	22,5	13,3	31,5	19,1	--
Latino-Américain	15,1	--	19,4	12,7	--
Philippin	5,2	4,8	--	--	--
<b>Total*</b>	15,1	13,2	20,9	13,1	24,7

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a et les minorités visibles multiples

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Le plus haut taux de chômage des immigrants unilingues français par rapport aux unilingues anglais semble donc s'expliquer par la composition différente de la population des deux groupes linguistiques en termes d'origine et par la segmentation du marché du travail.

### *Immigrants selon l'origine ethnique*

Le tableau A3b-15 présente le taux de chômage des immigrants de 30-44 ans – et sa variation avec la connaissance des langues officielles -- selon l'origine ethnique et le sexe. Tout d'abord, dans l'ensemble des immigrants concernés, ceux qui ne connaissent que le français ont un taux de chômage plus élevé que ceux qui ne connaissent que l'anglais et surtout ceux qui connaissent les deux langues officielles. Mais ce résultat ne vaut pas nécessairement pour tous les groupes ethniques ici considérés dans la mesure où certains groupes ne connaissent en pratique qu'une seule langue officielle, soit le français dans le cas des groupes maghrébin et haïtien ou l'anglais dans le cas du groupe sud-asiatique.

Tableau A3b-15. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Taux de chômage (en %) selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006

Sexe	Origines ethniques	Connaissance des langues officielles				
		Ensemble	Anglais seulement	Français seulement	Français et Anglais	Ni le français, ni l'anglais
Hommes	d'Europe orientale	10,9	7,6	10,9	11,6	10,7
	Algér., maroc., tunis.	28,9		35,6	25,4	
	Autres arabes	18,3	13,6	32,3	14,3	
	Chinoises	10,5	11,3	10,5	8,9	
	Sud-asiatiques	13,5	14,0		11,5	
	Africaines	16,9	10,0	18,8	17,2	
	d'Amér. centrale et du sud	13,7	7,5	15,4	13,1	
	Haïtiennes	12,7		12,9	12,7	
	Toutes origines	13,8	11,3	19,8	12,6	
Femmes	d'Europe orientale	16,8	18,2	27,1	13,7	12,2
	Algér., maroc., tunis.	24,8		29,4	20,2	
	Autres arabes	20,9	17,5	25,4	18,3	
	Chinoises	13,2	15,5	5,4	12,0	
	Sud-asiatiques	23,3	27,2		13,1	
	Africaines	18,8	10,9	23,5	15,2	
	d'Amér. centrale et du sud	18,9		22,6	15,5	
	Haïtiennes	14,2		16,2	10,3	
	Toutes origines	15,0	15,8	20,5	11,7	

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Comme on pouvait s'y attendre, les écarts interethniques parmi ceux connaissant à la fois le français et l'anglais s'apparentent à ceux observés précédemment parmi ceux détenant un diplôme universitaire, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Le groupe arabe maghrébin affiche un taux de chômage nettement plus élevé, surtout chez les hommes, que l'autre groupe arabe. Il en est de même pour le groupe africain par rapport au groupe haïtien. Ce résultat, il est vrai, s'applique également à ceux qui ne connaissent que le français.

#### Faits saillants 11. Population des 30-44 ans - Taux de chômage selon la connaissance des langues officielles

- On s'attend à ce que le taux de chômage des immigrants qui ne connaissent ni l'anglais ni le français soit élevé ou que celui des immigrants qui connaissent les deux langues soit plus faible. Cependant, le fait que le taux de chômage des immigrants ne connaissant que le français soit beaucoup plus élevé que celui des immigrants ne connaissant que l'anglais est inusité
- De même, les personnes appartenant à un groupe de minorité visible qui ne connaissent que le français ont un taux de chômage beaucoup plus élevé que celles qui ne connaissent que l'anglais ou qui connaissent les deux langues
- Le plus haut taux de chômage affiché par les immigrants et les minorités visibles connaissant le français par rapport à ceux connaissant l'anglais tient surtout du haut taux de chômage des immigrants ne connaissant que le français. Lorsqu'on contrôle pour les deux statuts, l'appartenance à un groupe de minorité visible a moins d'importance
- Pour toutes les périodes d'immigration, les immigrants qui ne connaissent que le français sont plus souvent en chômage que ceux qui ne connaissent que l'anglais, mais aussi que ceux qui connaissent les deux langues officielles
- Le taux de chômage des immigrants récents ne connaissant que l'anglais est plus faible que celui des immigrants connaissant le français et l'anglais et, bien entendu, beaucoup plus faible que celui des immigrants ne connaissant que le français

## A3c. Revenu total médian

### Âge

#### *Selon le statut d'immigration*

Quel que soit le statut d'immigration, c'est parmi les 30-44 ans que l'on retrouve le revenu total médian le plus élevé (tableau A3c-1). Ceci vient du fait de la correspondance entre ce groupe d'âge et la période d'activité la plus intense des personnes. De plus, c'est aussi la période pendant laquelle les personnes atteignent généralement le statut le plus élevé de leur carrière, ce qui va de pair avec le revenu. Quant aux 15-24 ans, étant encore pour beaucoup aux études ou commençant depuis peu à travailler il est compréhensible que le niveau médian de leur revenu total soit plus faible, de même pour les 45 ans et plus, du fait notamment des départs en retraite.

Dans tous les groupes d'âge, les immigrants montrent un revenu total médian bien inférieur à celui des personnes nées au Canada. Pour l'ensemble des groupes d'âge, le revenu médian des immigrants atteint 73 % de celui des nés au Canada. L'écart entre les deux groupes de population est plus faible chez les plus jeunes et maximum chez les 30-44 ans pour qui le revenu médian est de 34 500 \$ pour les nés au Canada et de seulement 20 500 \$ pour les immigrants. Le revenu médian des immigrants de 30-44 ans représente donc seulement 59 % de celui des personnes nées au Canada du même groupe d'âge. Quant aux résidents non permanents, ils ont un revenu médian total inférieur à celui des immigrants, quel que soit le groupe d'âge.

**Tableau A3c-1. Population de 15 ans et plus selon le statut d'immigration. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Nés au Canada	25 561	9 136	24 977	34 543	28 428
Nés hors Canada *	18 183	6 712	15 488	20 222	19 667
Immigrants	18 586	7 303	16 245	20 522	19 720
Résidents non permanents	10 603	3 498	9 931	15 959	14 147
<b>Total</b>	<b>22 212</b>	<b>8 537</b>	<b>21 828</b>	<b>28 133</b>	<b>24 574</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

#### *Selon le statut de minorité visible*

Le tableau A3c-2 conduit à des constats similaires selon le statut de minorité visible. Les revenus des Blancs sont supérieurs à ceux des minorités visibles pour tous les groupes d'âge et les écarts relatifs sont moindres chez les plus jeunes et plus élevés chez les 30-44 ans.

**Tableau A3c-2. Population de 15 ans et plus selon le statut de minorité visible. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Statut de minorité visible	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Minorités visibles	15 685	6 987	16 029	19 291	16 865
Blancs	24 959	9 137	24 155	32 740	26 561
<b>Total*</b>	<b>22 212</b>	<b>8 537</b>	<b>21 828</b>	<b>28 133</b>	<b>24 574</b>

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### *Selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible*

Dans tous les cas, la courbe représentant le revenu médian des immigrants appartenant à un groupe de minorité visible se retrouve sous les autres courbes, indiquant un revenu plus faible pour ce groupe de population (figure A3c-1). Ceci étant dit, il est difficile d'établir lequel des deux marqueurs, le statut d'immigration ou le statut de minorité visible, permettrait de mieux expliquer les différences de revenus entre les groupes, car la situation diverge selon le sexe.

La courbe présentant le revenu des hommes blancs nés au Canada à la figure A3c-1 se distingue des trois autres courbes, soit les minorités visibles nés au Canada et les immigrants blancs ou appartenant à un groupe de minorité visible. Le niveau de la courbe des immigrants blancs est semblable à celle des nés au Canada appartenant aux minorités visibles. Il est donc difficile de déterminer si le statut d'immigration à plus ou moins d'importance pour expliquer les écarts de revenus par rapport à l'appartenance à un groupe de minorité visible chez les hommes.

Chez les femmes, par contre, ce sont plutôt les écarts de revenu entre les courbes pointillées (nées hors Canada) et les courbes pleines (nées au Canada) qui se démarquent. Tant pour les femmes nées au Canada que celles nées hors Canada, les niveaux de revenu sont similaires, quel que soit le statut de minorité visible. Ainsi, chez les femmes, il semble apparent que les écarts de revenu sont plutôt reliés au statut d'immigration qu'au statut de minorité visible.

L'analyse selon le groupe d'âge révèle des écarts de revenu moins importants chez les jeunes et plus grands pour les 30-44 ans. Qu'ils appartiennent à un groupe de minorité visible ou non, les 15-24 ans nés ou non au Canada ont des niveaux de revenu similaires; quoique les Blancs nés au Canada aient un niveau légèrement supérieur. Les écarts de rémunération les plus importants entre les Blancs et les minorités visibles se situent au niveau des groupes d'âges de plus de 30 ans, que ces personnes soient nées au Canada ou hors Canada.

Généralement, le revenu des hommes est plus élevé que celui des femmes. L'écart de revenu entre hommes et femmes n'est pas le propos de ce rapport, cependant, il est intéressant de souligner un aspect mis en lumière par cette figure. Le revenu médian des femmes âgées de 30 à 44 ans nées au Canada et appartenant à un groupe de minorité visible est supérieur à celui de leurs homologues masculins.

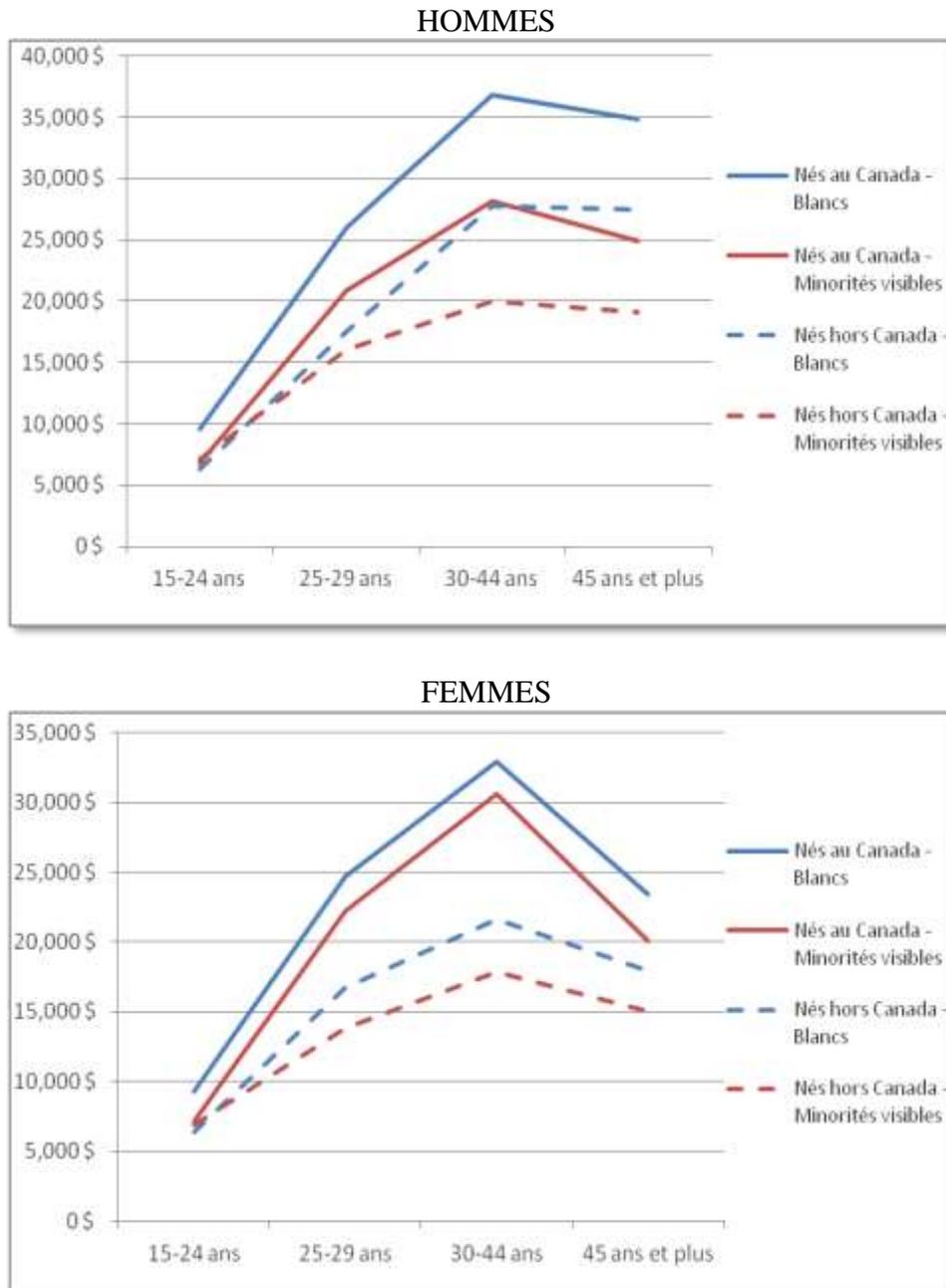


Figure A3c-1. Population de 15 ans et plus selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge, par sexe : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### Immigrants selon la période d'immigration

Le tableau A3c-3 montre que les niveaux de revenu des immigrants tendent à augmenter avec la durée de résidence, et ce quel que soit le groupe d'âge d'appartenance. Le fait d'être arrivé jeune au Canada permet aux immigrants d'avoir un revenu total médian plus près de celui des natifs. Cependant, même les immigrants arrivés avant 1971 ont des revenus médians inférieurs à ceux des nés au Canada et ce pour tous les groupes d'âge.

Si on met de côté les périodes d'immigration antérieures à 1981 pour lesquelles on ne peut évidemment pas avoir de statistiques pour les groupes d'âge les plus jeunes, et que l'on compare le revenu médian des immigrants par période d'immigration à celui des natifs du même groupe d'âge, on note au tableau A3c-3bis que, pour chacune des périodes d'immigration, plus le groupe d'âge est élevé, plus l'écart relatif entre le revenu médian des immigrants et celui des personnes nées au Canada est grand.

**Tableau A3c-3. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Période d'immigration	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Avant 1971	22 379	--	--	34 473	22 027
1971 à 1980	23 315	--	23 258	30 519	21 496
1981 à 1990	19 303	8 829	21 550	25 198	17 600
1991 à 1995	16 951	7 323	18 626	22 554	15 900
1996 à 2000	17 362	7 117	15 760	22 319	15 730
2001 à 2006	12 725	6 440	12 784	14 357	11 899
<b>Total</b>	<b>18 586</b>	<b>7 303</b>	<b>16 245</b>	<b>20 522</b>	<b>19 720</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

**Tableau A3c-3bis. Population immigrante de 15 ans et plus selon la période d'immigration. Revenu total médian (en % du revenu total médian des nés au Canada) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Période d'immigration	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Avant 1971	88 %			100 %	77 %
1971 à 1980	91 %		93 %	88 %	76 %
1981 à 1990	76 %	97 %	86 %	73 %	62 %
1991 à 1995	66 %	80 %	75 %	65 %	56 %
1996 à 2000	68 %	78 %	63 %	65 %	55 %
2001 à 2006	50 %	70 %	51 %	42 %	42 %
<b>Total</b>	<b>73%</b>	<b>80%</b>	<b>65%</b>	<b>59%</b>	<b>69%</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

La figure A3c-2 compare le revenu médian des immigrants âgés de 30 à 44 ans selon le sexe et l'appartenance à un groupe de minorité visible. La courbe des hommes blancs montre que seuls les immigrants récents de ce groupe de population connaissent des revenus médians faibles. Dès la période d'immigration 1996 à 2000, c'est-à-dire les immigrants ayant entre 5 et 10 ans de résidence au pays, le revenu des immigrants blancs atteint le revenu médian des natifs de ce groupe d'âge. Les trois autres courbes suivent des schémas différents à cette première courbe, mais similaires entre eux. Le revenu médian des hommes appartenant à un groupe de minorité visible et des femmes peu importe le statut de minorité visible augmente d'une période d'immigration à la précédente. On notera aussi que les écarts de revenu entre les hommes blancs et les femmes blanches sont plus importants qu'entre les hommes et les femmes appartenant à un groupe de minorité visible.

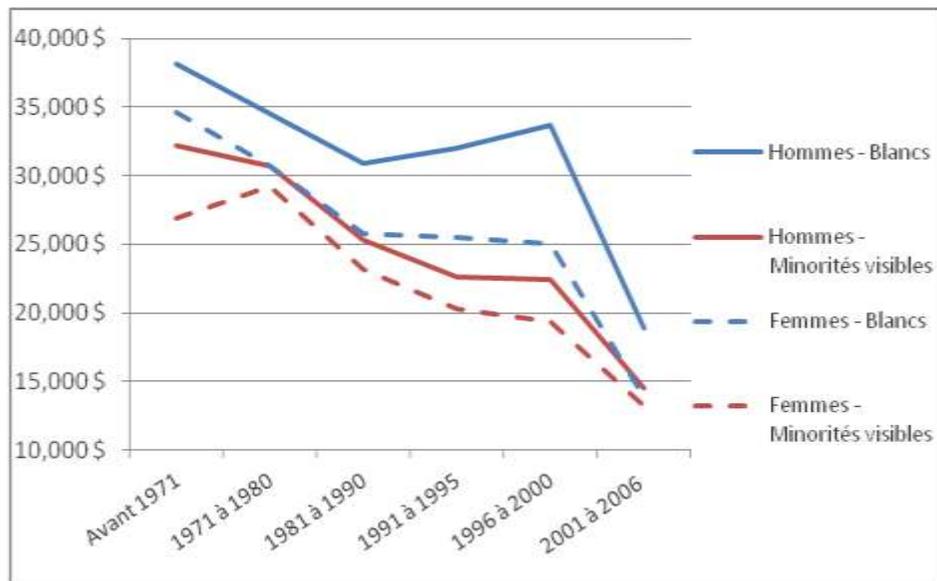


Figure A3c-2. Population immigrante de 30-44 ans selon le statut de minorité visible et le sexe. Revenu total médian (\$) selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### ***Personnes appartenant à une minorité visible selon le groupe***

Par rapport à l'ensemble des personnes appartenant à un groupe de minorité visible, les Philippins se démarquent par un revenu médian bien supérieur (24 %, dans l'ensemble) à la moyenne, et cela pour tous les groupes d'âge (tableau A3c-4). Les Noirs arrivent seconds en ce qui concerne le revenu médian et bénéficient eux aussi de revenus supérieurs d'environ 10 % à la moyenne des minorités visibles à tous les groupes d'âge.

Tableau A3c-4. Population des minorités visibles de 15 ans et plus selon le groupe. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge : île de Montréal, 2006

Groupe de minorité visible	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Noir	17 102	7 795	17 322	21 759	19 011
Sud-Asiatique	14 965	7 190	15 740	18 002	15 447
Chinois	14 248	4 497	15 827	16 084	16 068
Asiatique du Sud-Est	15 925	6 617	18 378	22 658	14 821
Arabe / Asiatique occidental	13 428	5 885	12 485	16 247	14 884
Latino-Américain	16 252	8 799	16 564	20 814	16 556
Philippin	19 524	7 972	17 732	20 408	22 486
<b>Total*</b>	<b>15 685</b>	<b>6 987</b>	<b>16 029</b>	<b>19 291</b>	<b>16 865</b>

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a. et les minorités visibles multiples

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Ces deux groupes sont suivis par les Latino-Américains et les Asiatiques du Sud-est qui dans l'ensemble déclarent des revenus très proches de la moyenne de l'ensemble des minorités visibles. Par contre, on note que pour ces deux groupes des différences par groupe d'âge. Dans les groupes d'âge intermédiaires, les Asiatiques du Sud-est ont les revenus les plus élevés, même plus élevés que ceux des Philippins du même groupe d'âge. Par contre, pour le groupe d'âge le plus jeune et pour le plus vieux, leur revenu médian est plus faible que la moyenne. Quant aux Latino-Américains, leur revenu médian ne s'écarte pas beaucoup de la moyenne pour tous les groupes d'âge, sauf le plus jeune où ils affichent le revenu médian le plus élevé de tous les groupes.

Les revenus médians des Sud-Asiatiques sont légèrement plus faibles que ceux de la moyenne des minorités visibles, sauf chez les plus jeunes pour lesquels ils sont légèrement plus élevés. Chez les Chinois, c'est le contraire. Leurs revenus sont aussi légèrement plus faibles que la moyenne, mais très faibles pour le groupe d'âge le plus jeune. Pour tous les groupes d'âge, les revenus médians des Arabes/Asiatiques occidentaux sont nettement plus faibles que ceux de la moyenne des minorités visibles. Finalement, on notera, en comparant avec les valeurs présentées au tableau A3c-2, que les revenus médians de chacun des groupes de minorité visible sont plus faibles que ceux des Blancs, et ce pour tous les groupes d'âge.

### *Immigrants selon l'origine ethnique*

Le tableau A3c-5 montre le revenu total médian des immigrants – et sa variation avec l'âge – selon l'origine ethnique, et ce pour chaque sexe séparément. Laissant de côté l'origine Europe de l'est, il appert que les diverses origines considérées se divisent en deux catégories distinctes, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Ainsi quatre origines – l'origine chinoise, les deux origines arabes et l'origine sud-asiatique – enregistrent un revenu total médian largement plus faible que la moyenne des immigrants, tandis que trois autres – les origines africaine, Amérique centrale et du sud et haïtienne – s'en approchent sans la dépasser, à l'exception de l'origine haïtienne, mais chez les femmes seulement.

Par ailleurs, pour l'ensemble des immigrants comme pour les divers sous-groupes selon l'origine ethnique, le revenu total moyen, tend à suivre une évolution similaire à mesure que l'âge augmente : forte augmentation entre le premier groupe d'âge (15-24 ans) et le second (25-29 ans) suivie d'une faible augmentation entre le second et le troisième (30-44ans) et enfin d'une diminution plus ou moins importante, du moins chez les femmes, entre le troisième et le quatrième (45 ans et plus)<sup>14</sup>. Il s'ensuit que les écarts interethniques observés indépendamment de l'âge se maintiennent grosso modo d'un groupe d'âge à l'autre; ce qui fait que la division des origines ethniques en deux catégories vaut également pour tous les groupes d'âge. Cependant, il est intéressant de noter que la division en question est particulièrement nette chez les 15-24 ans : les origines de la première catégorie (sauf l'origine sud-asiatique) présentent un revenu total médian substantiellement plus faible que la moyenne, tandis que les origines de la deuxième catégorie (à laquelle se joint l'origine sud-asiatique) se rapprochent de la moyenne au point même de la dépasser. Par contre, la séparation entre les deux groupes plus floue chez les 45 ans et plus, alors que le groupe arabe maghrébin passe de la première à la seconde catégorie. Chez les immigrants de sexe masculin, on observe de faibles écarts de revenus entre les groupes ethniques pour les groupes d'âge les plus jeunes. Ce n'est que chez les plus de 30 ans que des écarts plus significatifs apparaissent. De façon générale néanmoins, les revenus médians des immigrants originaires de l'Europe de l'est sont les plus élevés, alors que ceux des immigrants d'origine chinoise sont les plus faibles.

---

<sup>14</sup> Chez les hommes, l'évolution correspondante est, soit une augmentation pour les deux origines arabes et l'origine chinoise, soit une diminution pour les autres groupes ethniques.

**Tableau A3c-5. Population immigrante de 15 ans et plus selon l'origine ethnique. Revenu total médian (\$) selon le groupe d'âge, par sexe : île de Montréal, 2006**

Sexe	Origines ethniques	Groupe d'âge				
		Ensemble	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 44 ans	45 ans et plus
Hommes	d'Europe orientale	23 241	6 197	15 929	22 226	28 708
	Algér., maroc., tunis.	16 175	4 790	15 623	15 357	23 032
	Autres arabes	15 934	5 761	16 421	17 554	19 290
	Chinoises	15 017	4 280	14 511	14 854	16 925
	Sud-asiatiques	16 819	9 227	17 497	20 375	16 769
	Africaines	18 779	7 764	16 038	22 063	20 407
	d'Amér. centrale et du sud	18 949	9 927	19 096	23 312	19 785
	Haïtiennes	18 938	8 215	18 065	22 533	19 763
	Toutes origines	21 238	7 382	18 027	22 303	23 863
Femmes	d'Europe orientale	17 342	6 824	16 574	16 904	18 988
	Algér., maroc., tunis.	13 264	4 567	9 661	14 989	14 989
	Autres arabes	13 449	5 189	12 749	16 647	13 509
	Chinoises	14 222	4 890	12 111	15 797	13 786
	Sud-asiatiques	13 667	7 092	13 847	16 430	13 346
	Africaines	16 178	8 006	15 222	19 304	17 077
	d'Amér. centrale et du sud	14 945	10 044	14 956	18 411	14 163
	Haïtiennes	17 768	8 458	19 114	23 067	15 796
	Toutes origines	16 696	7 227	15 301	19 098	17 011

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Globalement, les écarts de revenu observés entre les deux origines arabes tout comme entre les deux origines noires ne sont pas importants. Cependant, ce constat masque des résultats variables selon le groupe d'âge. Ainsi il appert, et cela vaut aussi bien pour les hommes que les femmes, que :

- pour tous les trois groupes en deçà de 45 ans, le groupe arabe maghrébin affiche un revenu médian moins élevé que l'autre groupe arabe de même que le groupe africain vis-à-vis du groupe haïtien
- pour les 45 ans et plus, par contre, la situation est inversée puisque cette fois les groupe arabe maghrébin et africain ont un revenu médian plus élevé que l'autre groupe arabe et le groupe haïtien, respectivement.

## Faits saillants 12. Population des 15 ans et plus - Revenu médian (\$) selon l'âge

- Les revenus médians des immigrants sont moindres que ceux des personnes nées au Canada pour tous les groupes d'âge. De même, les revenus des Blancs sont supérieurs à ceux des minorités visibles pour tous les groupes d'âge
- Les écarts de revenus entre les Blancs et les minorités visibles sont moindres pour les plus jeunes et plus élevés chez les 30-44 ans
- Chez les femmes, les écarts de revenus apparaissent plus reliés au statut d'immigration qu'au statut de minorité visible. Par contre, chez les hommes, c'est moins clair
- Pour une période d'immigration donnée, plus le groupe d'âge est élevé, plus l'écart relatif entre le revenu médian des immigrants et celui des natifs est grand
- Les revenus médians des immigrants tendent à augmenter avec la durée de résidence, et ce quel que soit le groupe d'âge d'appartenance, mais ils n'atteignent jamais le revenu médian des natifs du même groupe d'âge, même chez les immigrants les plus anciens. Par contre, si on ne considère que les hommes blancs nés à l'étranger, on note que leur revenu médian atteint celui des nés au Canada après 5 à 10 ans de résidence au pays
- Les revenus médians de chacun des groupes de minorité visible sont plus faibles que ceux des Blancs, et ce pour tous les groupes d'âge
- Les revenus médians des Arabes/Asiatiques occidentaux sont nettement plus faibles que ceux de la moyenne des minorités visibles ; ceux des Philippins, nettement plus élevés
- Les revenus des immigrants arabes d'origine maghrébine ne sont pas nettement différents de ceux des autres immigrants arabes, mais les deux groupes d'origine ethnique affichent des revenus particulièrement faibles
- De même, les revenus des immigrants d'origine haïtienne ne sont pas très différents de ceux des immigrants d'origine africaine, mais les deux groupes présentent de revenus médians plutôt élevés par rapport aux autres groupes d'origine ethnique analysés

### ***Plus haut diplôme obtenu (30-44 ans)***

#### *Selon le statut d'immigration*

Comme pour l'activité et le chômage, l'analyse du revenu total médian en fonction du niveau d'éducation se rapporte à la population des 30-44 ans. Dans cette population, les Canadiens de naissance ont un revenu total médian bien supérieur à celui des immigrants, et ceci est plus marqué pour les personnes ayant un diplôme de niveau universitaire (tableau A3c-6). En fait, les écarts relatifs entre les revenus médians des immigrants et ceux des natifs augmentent presque constamment d'un niveau d'éducation à l'autre. En moyenne, le revenu médian des immigrants représente 59 % de celui des nés au Canada. Chez ceux qui ne possèdent pas de diplôme, ils sont pratiquement égaux pour les deux groupes de population. Par contre, le revenu des immigrants universitaires n'atteint que 45 % de celui des universitaires nés au Canada chez les détenteurs d'un bac et 47 % chez les détenteurs d'un diplôme supérieur.

Tableau A3c-6. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Revenu total médian (\$) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Statut d'immigration	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Nés au Canada	34 543	17 328	28 354	29 142	34 983	39 114	45 715	54 531
Nés hors Canada *	20 222	17 302	18 126	20 309	22 248	19 588	20 323	25 727
Immigrants	20 522	17 483	18 271	20 760	22 919	20 417	20 643	25 518
Résidents non permanents	15 959	12 934	12 868	14 315	14 020	14 001	15 172	25 925
<b>Total</b>	28 133	17 313	23 114	26 265	30 670	28 054	34 995	39 233

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tableau A3c-7. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Revenu total médian (\$) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Statut de minorité visible	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Minorités visibles	19 291	16 843	17 704	20 294	22 006	18 618	20 146	22 268
Blancs	32 740	17 662	27 532	28 578	33 958	35 587	41 738	47 693
<b>Total*</b>	28 133	17 313	23 114	26 265	30 670	28 054	34 995	39 233

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Si les universitaires nés au Canada ont un revenu total médian égal à plus du double de celui des immigrants avec un diplôme équivalent, c'est que le revenu augmente beaucoup plus avec le niveau d'éducation pour les natifs que pour les immigrants. Par exemple, les Canadiens de naissance détenant un baccalauréat ont, en 2006, un revenu total médian de 45 700 \$ alors que celui des immigrants ayant le même diplôme est de 20 600 \$, alors que les revenus médians des deux groupes de population sont semblables pour les moins éduqués (17 300 \$ pour les natifs et 17 500 \$ pour les immigrants). Le retour sur l'investissement en capital humain que représente le niveau de diplôme apparaît ici pratiquement nul pour les immigrants

### *Selon le statut de minorité visible*

Le tableau A3c-7 montre à peu près exactement les mêmes constats en ce qui concerne les différences de revenus médians des minorités visibles et des Blancs par niveau d'éducation. Des revenus semblables entre les Blancs et les minorités visibles sans diplôme, des revenus moitié moindres pour les universitaires de minorités visibles comparés aux universitaires blancs.

### *Selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible*

Sur la figure A3c-3, la courbe des Blancs nés au Canada se distingue nettement de celle des trois autres groupes définis par le statut d'immigration et le statut de minorité visible. Quel que soit le niveau d'éducation, le revenu total médian de ce groupe se situe largement au-dessus des revenus correspondants dans les trois autres groupes. Par ailleurs, chez les femmes, les différences de revenus par niveau d'éducation sont importantes entre celles nées au Canada et celles nées à l'étranger, particulièrement pour celles détenant des diplômes de niveau supérieur, mais au sein de chaque groupe de lieu de naissance, les différences entre blanches et minorités visibles sont moins importantes.

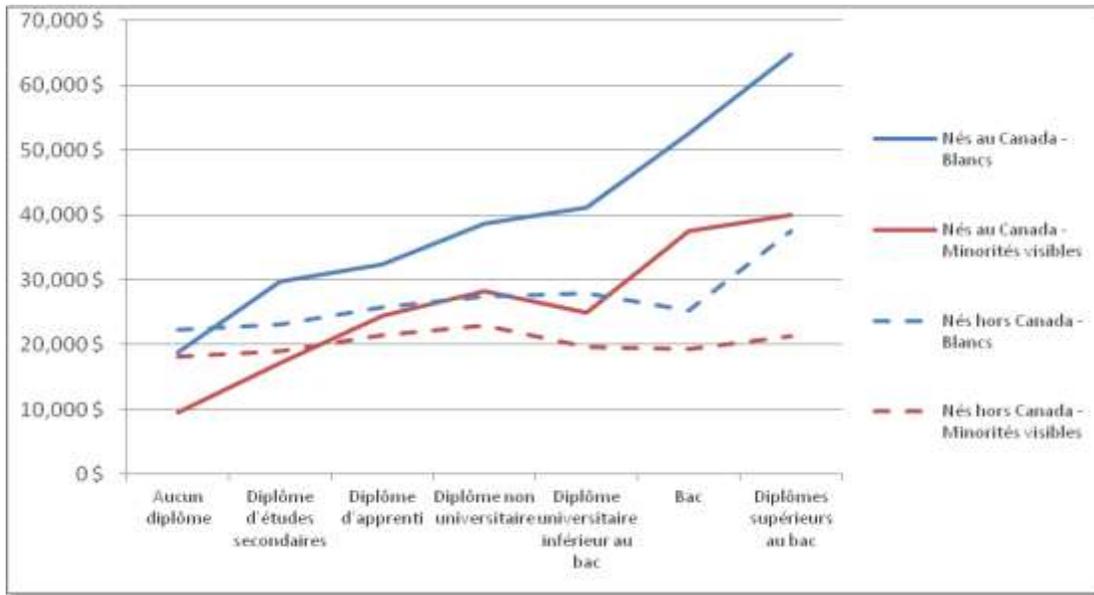
Ainsi, chez les 30-44 ans, il y a donc moins de disparités en terme de revenu entre les femmes appartenant à un groupe de minorité visible ou non, qu'entre les hommes, et ceci est valable pour les personnes nées au ou hors Canada, et ce plus encore pour celles ayant atteint un niveau d'éducation élevé.

### *Immigrants selon la période d'immigration*

Le tableau A3c-8 permet de mesurer l'effet de la durée de résidence sur le revenu médian des immigrants de 30-44 ans selon le niveau d'éducation. D'abord, faisons deux constats attendus, mais tout de même importants :

- 1) le revenu total médian des immigrants augmente avec la durée de résidence, et ce pour toutes les catégories d'éducation, mais plus fortement chez ceux qui possèdent un diplôme élevé et
- 2) les immigrants récents ont des niveaux de revenu bien inférieurs (entre 30 % et 54 % du revenu médian des nés au Canada, sauf pour les sans diplôme pour qui c'est 80 %) à ceux des Canadiens de naissance, quel que soit le niveau de diplôme atteint quoique de façon plus marquée pour les universitaires.

### HOMMES



### FEMMES

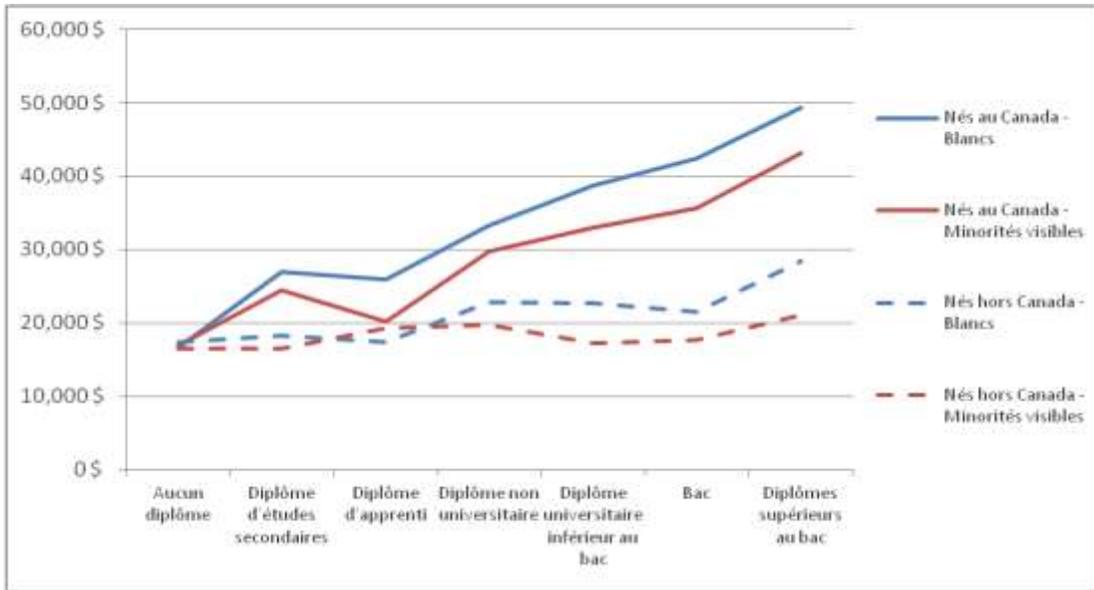


Figure A3c-3. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Revenu total médian selon le plus haut diplôme obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tableau A3c-8. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Revenu total médian (\$) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Période d'immigration	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Avant 1971	34 473	19 264	29 961	29 375	35 344	43 613	49 006	70 678
1971 à 1980	30 519	20 078	22 005	25 212	31 671	28 335	42 005	60 488
1981 à 1990	25 198	19 506	21 083	21 969	27 838	32 305	35 978	44 129
1991 à 1995	22 554	18 155	19 239	25 185	24 716	24 639	30 088	39 808
1996 à 2000	22 319	17 161	17 736	20 616	23 967	23 589	23 916	33 588
2001 à 2006	14 357	13 970	13 321	15 635	14 137	13 765	13 553	16 427
<b>Total</b>	20 522	17 483	18 271	20 760	22 919	20 417	20 643	25 518

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Si les revenus des immigrants par rapport aux natifs sont surtout plus faibles pour les détenteurs d'un diplôme universitaire, on remarque aussi que l'augmentation des revenus médians par période d'immigration est plus forte pour ceux qui détiennent des diplômes plus élevés. Prenons l'évolution du revenu médian des détenteurs d'un diplôme secondaire par rapport à celui des détenteurs d'un bac pour illustrer ce constat. Par rapport au revenu de l'ensemble des immigrants détenant un diplôme du secondaire (18 300 \$), les immigrants récents avec un tel diplôme obtiennent 73 % de ce revenu médian. Par rapport au revenu de l'ensemble des immigrants détenant un diplôme du bac (20 600 \$), les immigrants récents avec un tel diplôme n'obtiennent que 66 % de ce revenu médian. Par contre, ce ratio atteint 97 % pour les premiers et 116 % pour les seconds dès la période d'immigration 1996-2001. Cette évolution plus rapide du revenu des bacheliers se poursuit entre chaque période d'immigration de telle sorte que les immigrants arrivés avant 1971 ont un revenu médian représentant 164 % de celui de l'ensemble des immigrants chez les détenteurs d'un diplôme du secondaire et 237 % de l'ensemble chez les détenteurs d'un baccalauréat. On peut donc conclure que le revenu total médian des immigrants augmente avec la durée de résidence, et ce pour toutes les catégories d'éducation, mais plus fortement et plus rapidement chez ceux qui possèdent un diplôme élevé. La perturbation en matière de revenu reliée à l'immigration est donc plus grande suite à l'immigration pour les universitaires que pour les autres immigrants, mais la croissance du revenu est aussi plus rapide par la suite.

Finalement, on remarque que les immigrants installés depuis longtemps au Canada parviennent à atteindre des niveaux de rémunération équivalents, voire supérieurs à ceux des Canadiens de naissance. En effet, pour chacun des niveaux d'éducation, les immigrants arrivés avant 1971 affichent un revenu médian supérieur à celui des Canadiens de naissance avec le même niveau d'éducation.

La figure A3c-4 montre l'évolution du revenu médian des immigrants universitaires de chaque sexe par période d'immigration selon le statut de minorité visible. Elle permet de constater que l'augmentation de revenu est similaire pour les Blancs et pour les minorités visibles, mais plus prononcée pour les hommes que pour les femmes.

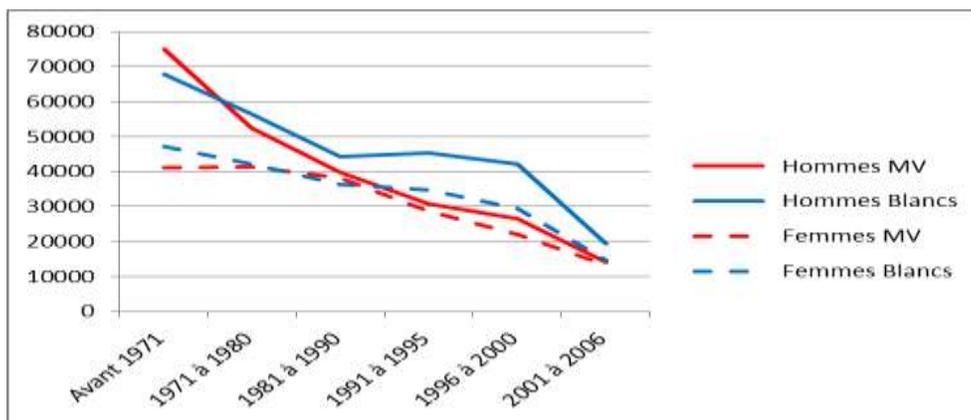


Figure A3c-4. Population immigrante de 30-44 ans ayant un niveau d'éducation égal ou supérieur à un baccalauréat selon le statut de minorité visible et le sexe. Revenu médian (\$) selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### *Personnes appartenant à une minorité visible selon le groupe*

Peu de groupes de minorité visible comptent des effectifs suffisants par niveau d'éducation pour que l'on puisse mesurer de façon fiable leur revenu médian par niveau d'éducation (tableau A3c-9). Toutefois, l'analyse comparative peut se faire par niveau d'éducation pour les groupes noir, arabe/asiatique occidental et latino-américain et pour presque tous les groupes de minorité visible pour les universitaires.

Ainsi, on observe que les revenus relativement plus élevés du groupe noir le sont surtout pour les détenteurs d'un baccalauréat, mais aussi, dans une moindre mesure pour ceux qui détiennent un autre diplôme supérieur ou égal au diplôme collégial. Pour le groupe latino-américain, par contre, le revenu médian est relativement plus élevé pour ceux qui ont un niveau d'éducation inférieur au diplôme collégial. Pour le groupe arabe/asiatique occidental, la faiblesse relative de leur revenu médian par rapport à l'ensemble des minorités visibles d'un même niveau d'éducation s'observe pour tous les niveaux d'éducation.

### *Immigrants selon l'origine ethnique*

Le tableau A3c-10 présente le revenu total médian des immigrants de 30-44 ans – et sa variation avec le niveau d'éducation – selon l'origine ethnique et le sexe. Pour ces immigrants, les écarts interethniques s'apparentent à ceux mis plus haut en évidence à l'échelle de l'ensemble des immigrants, avec une division des groupes ethniques en deux catégories où les groupes de la première catégorie (les deux groupes arabes ainsi que les groupes chinois et sud-asiatique) se caractérisent par une performance bien au-dessous de la moyenne, tandis que ceux de la deuxième catégorie (les groupes africain, Amérique centrale et du sud et haïtien) se situent aux alentours de la moyenne, plutôt qu'en-dessous de celle-ci.

Pour l'ensemble des immigrants de 30-44 ans et les divers sous-groupes ethniques apparaissant en ligne dans le même tableau, le revenu total médian tend à augmenter avec le niveau d'éducation, sauf qu'au-delà du niveau collégial, il s'établit plus bas pour les deux premiers niveaux universitaires, substantiellement chez les hommes et marginalement chez les femmes, avant de remonter substantiellement avec le troisième et dernier niveau universitaire. Ainsi, une fois de plus, les écarts interethniques observés pour tous niveaux d'éducation se retrouvent dans une large mesure à l'échelle de chaque niveau d'éducation. À noter cependant que, pour chacun des trois niveaux universitaires, les femmes haïtiennes affichent un revenu total moyen qui se situe singulièrement au-dessus de la moyenne.

Tableau A3c-9. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Revenu total médian (\$) selon le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Groupe de minorité visible	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Noir	21 759	18 912	18 821	20 677	25 530	21 983	26 355	24 415
Sud-Asiatique	18 002	16 025	16 896	--	--	--	20 167	--
Chinois	16 084	--	--	--	--	--	14 966	17 945
Asiatique du Sud-Est	22 658	--	--	--	--	--	--	--
Arabe / Asiatique occidental	16 247	--	14 366	15 206	16 582	16 221	17 079	19 847
Latino-Américain	20 814	19 504	18 786	22 879	22 100	--	20 985	22 955
Philippin	20 408	--	--	--	--	--	--	--
<b>Total*</b>	<b>19 291</b>	<b>16 843</b>	<b>17 704</b>	<b>20 294</b>	<b>22 006</b>	<b>18 618</b>	<b>20 146</b>	<b>22 268</b>

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a. et les minorités visibles multiples

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Tableau A3c-10. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Revenu total médian (\$) selon le plus haut niveau d'éducation obtenu, par sexe : île de Montréal, 2006

Sexe	Origines ethniques	Plus haut diplôme obtenu							
		Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Certificat ou grade universitaire autre que le baccalauréat
Hommes	d'Europe orientale	22 226	13 433	20 207	22 058	24 797	21 090	21 679	23 440
	Algér., maroc., tunis.	15 357	8 811	11 907	15 368	16 848	15 655	14 012	19 710
	Autres arabes	17 554	15 880	15 127	13 930	18 565	18 401	18 324	19 906
	Chinoises	14 854	18 191	13 735	27 263	22 592	9 556	11 298	16 460
	Sud-asiatiques	20 375	17 886	18 401	25 848	22 870	21 406	22 459	26 165
	Africaines	22 063	20 072	20 799	22 214	23 599	21 464	25 886	21 684
	d'Amér. centrale et du sud	23 312	21 381	23 714	27 909	26 308	24 341	17 402	17 314
	Haïtiennes	22 533	21 776	20 034	19 276	29 334	22 777	22 960	26 634
Toutes origines	22 303	19 110	20 190	23 624	25 303	21 373	21 705	26 967	
Femmes	d'Europe orientale	16 904	10 192	11 501	15 376	19 059	14 456	16 126	22 825
	Algér., maroc., tunis.	14 989	12 574	13 795	16 238	16 486	15 535	16 220	15 735
	Autres arabes	16 647	13 883	14 949	15 979	17 513	17 294	17 346	19 553
	Chinoises	15 797	15 342	17 939	21 838	12 672	15 198	14 612	19 416
	Sud-asiatiques	16 430	15 005	16 418	10 776	18 209	18 517	17 049	17 659
	Africaines	19 304	14 897	17 688	19 546	21 112	19 413	22 756	26 227
	d'Amér. centrale et du sud	18 411	17 253	18 486	18 230	20 210	19 035	19 958	20 507
	Haïtiennes	23 067	20 785	19 390	22 605	26 424	27 963	30 813	39 144
Toutes origines	19 098	16 706	17 187	19 032	20 903	19 534	19 496	24 090	

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Si les revenus médians des immigrants des deux groupes arabes sont généralement plus bas que ceux de la moyenne, ceux du groupe maghrébin se situent sous ceux de l'autre groupe arabe, sauf pour les hommes et les femmes détenant un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers. De même si les revenus médians des deux groupes noirs sont généralement plus hauts que ceux de la moyenne, ceux du groupe africain se situent sous ceux du groupe haïtien, pour la plupart des niveaux d'éducation chez les hommes et même pour tous les niveaux d'éducation chez les femmes.

### **Faits saillants 13. Population des 30-44 ans - Revenu médian selon le plus haut diplôme obtenu**

- Le revenu médian des immigrants est plus faible que celui des nés au Canada pour tous les niveaux d'éducation (sauf ceux sans diplôme d'études secondaires) et les écarts entre natifs et immigrants s'accroissent avec l'augmentation du niveau d'éducation
- Les Montréalais nés au Canada et ayant un diplôme de bac ou d'un niveau supérieur ont un revenu total médian égal à plus du double de celui des immigrants avec un diplôme équivalent
- Des constats similaires sont faits pour les écarts de revenus médians entre Blancs et minorités visibles. Les universitaires blancs gagnent plus du double des universitaires appartenant à un groupe de minorité visible, alors que les revenus sont semblables pour les deux groupes chez les moins éduqués
- Chez les hommes, le revenu médian des Blancs nés au Canada est bien plus élevé que celui des nés au Canada appartenant aux minorités visibles ou des immigrants appartenant ou non aux minorités visibles pour tous les niveaux d'éducation
- Chez les femmes, les différences de revenu par niveau d'éducation sont importantes entre celles nées au Canada et celles nées à l'étranger, mais au sein de chaque groupe de lieu de naissance, les différences entre blanches et minorités visibles sont moins importantes
- Le revenu total médian des immigrants augmente avec la durée de résidence, et ce pour toutes les catégories d'éducation
- Les immigrants récents ont des niveaux de rémunération bien inférieurs à ceux des Canadiens de naissance, quel que soit le niveau de diplôme obtenu, mais de façon plus marquée pour les universitaires
- Pour chacun des niveaux d'éducation, les immigrants arrivés avant 1971 affichent un revenu médian supérieur à celui des Canadiens de naissance avec le même niveau d'éducation
- L'augmentation des revenus médians par période d'immigration est plus forte pour les immigrants qui détiennent des diplômes plus élevés.
- L'augmentation de revenu des diplômés universitaires selon la période d'immigration est similaire pour les Blancs et pour les minorités visibles, mais plus prononcée pour les hommes que pour les femmes
- Par rapport aux autres minorités visibles, le revenu médian des Noirs est d'autant plus élevé que le niveau d'éducation est élevé. Par contre, pour les Latino-Américains, le revenu médian est relativement plus élevé s'ils ont peu d'éducation. La faiblesse relative du revenu médian des Arabes par rapport à l'ensemble des minorités visibles s'observe pour chacun des niveaux d'éducation
- Pour tout niveau d'éducation, le revenu médian des immigrants arabes, d'origine maghrébine ou non, est inférieur à celui de la moyenne des immigrants et ce, plus nettement chez les hommes que chez les femmes. Par contre, le revenu médian des immigrants noirs, d'origine africaine ou haïtienne, se situe plutôt aux alentours, voir même au-dessus de la moyenne en question

- Les revenus médians du groupe maghrébin se situent sous ceux de l'autre groupe arabe, sauf pour les hommes et les femmes détenant un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers ainsi que les hommes détenant un diplôme universitaire autre que le baccalauréat
- Le revenu médian du groupe africain se situe sous celui du groupe haïtien pour la plupart des niveaux d'éducation chez les hommes et même pour chacun des niveaux d'éducation chez les femmes. Le revenu médian des femmes d'origine haïtienne atteint d'ailleurs un niveau particulièrement élevé à l'échelle des trois niveaux d'éducation universitaire

### **Connaissance des langues officielles (30-44 ans)**

#### *Selon le statut d'immigration*

Le tableau A3c-11 présente les revenus médians par catégorie linguistique selon le statut d'immigration. Il montre que tant pour les immigrants que pour les nés au Canada, le revenu de ceux qui connaissent le français et l'anglais est plus élevé que celui de ceux qui ne connaissent qu'une seule des deux langues et *a fortiori* que celui, beaucoup plus faible, de ceux qui ne connaissent ni le français ni l'anglais. Par contre, contrairement à ce qui était observé pour les taux de chômage, on ne note pas de différences appréciables entre les revenus médians des unilingues français par rapport aux unilingues anglais, sauf pour les nés au Canada pour qui la connaissance du français est un avantage.

**Tableau A3c-11. Population de 30-44 ans selon le statut d'immigration. Revenu total médian (\$) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Connaissance des langues officielles				
	Ensemble	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Nés au Canada	34 543	24 290	29 181	37 194	18 364
Nés hors Canada *	20 222	17 520	17 122	24 456	13 138
Immigrants	20 522	17 963	17 338	24 574	13 286
Résidents non permanents	15 959	15 100	12 778	20 406	12 064
<b>Total</b>	<b>28 133</b>	<b>18 216</b>	<b>22 945</b>	<b>32 680</b>	<b>13 249</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

#### *Selon le statut de minorité visible*

Le revenu médian est plus élevé pour les Blancs que pour les minorités visibles, surtout pour les bilingues et ceux qui ne connaissent que le français (environ 55 % plus élevé dans les deux cas). L'écart entre les deux groupes pour les unilingues anglais est tout de même de 38 % en faveur des Blancs (tableau A3c-12). Le revenu médian de ceux qui connaissent les deux langues est d'environ 10 % plus élevé que la moyenne chez les Blancs et d'environ 20 % plus élevé chez les

minorités visibles. Les unilingues français gagnent 15 % de plus que les unilingues anglais s'ils sont blancs, mais seulement 3 % de plus s'ils appartiennent à un groupe de minorité visible.

**Tableau A3c-12. Population de 30-44 ans selon le statut de minorité visible. Revenu total médian (\$) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Statut de minorité visible	Connaissance des langues officielles				
	Ensemble	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Minorités visibles	19 291	16 913	17 355	23 147	13 810
Blancs	32 740	23 398	26 954	35 693	--
<b>Total*</b>	28 133	18 216	22 945	32 680	13 249

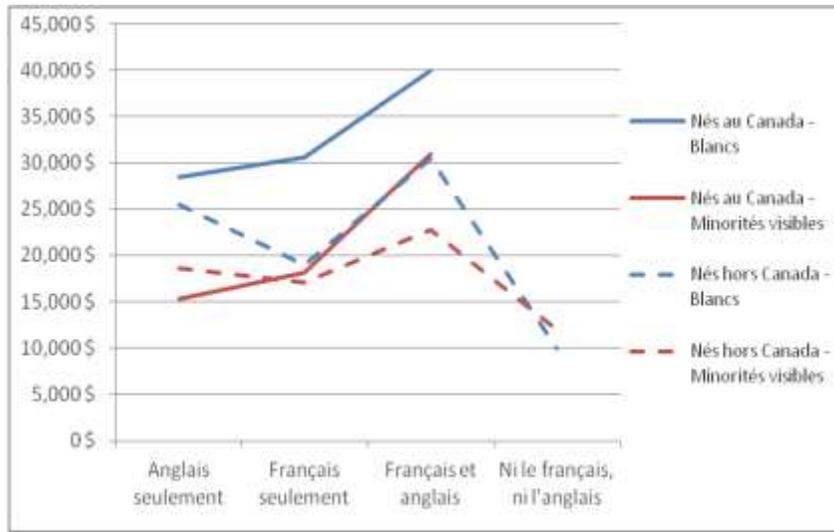
\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

### ***Selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible***

La figure A3c-5 qui montre les revenus médians par catégorie linguistique en tenant compte à la fois du statut d'immigration et du statut de minorité visible permet de constater que le revenu des hommes blancs nés au Canada est nettement plus élevé que celui des autres groupes. Cela est vrai pour tous les groupes linguistiques, mais les écarts entre les Blancs nés au Canada et les immigrants blancs sont moindres lorsqu'il s'agit des unilingues anglais.

## HOMMES



## FEMMES

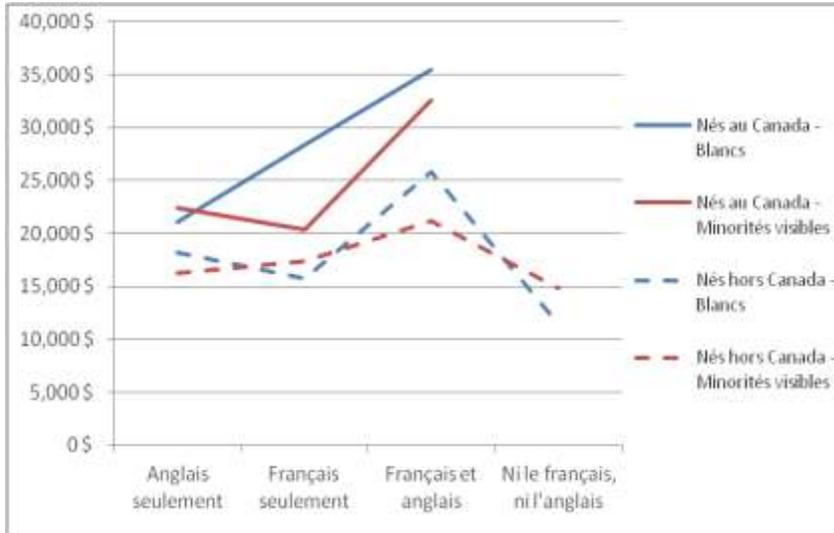


Figure A3c-5. Population de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Revenu total médian selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006<sup>15</sup>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

<sup>15</sup> Voir note de la figure A3a-5

Encore une fois, chez les femmes, les différences des revenus médians selon le groupe linguistique sont bien plus notables entre les femmes nées au Canada et les immigrantes qu'entre les blanches et celles qui appartiennent à un groupe de minorité visible.

### *Immigrants selon la période d'immigration*

Les immigrants qui connaissent le français et l'anglais gagnent plus que ceux qui ne connaissent qu'une seule des deux langues et cela pour toutes les périodes d'immigration. Cela est tout aussi attendu que de noter un plus faible revenu chronique chez les immigrants ne connaissant ni le français, ni l'anglais. Il est plus intéressant d'examiner les données du tableau A3c-13 en mettant l'accent sur l'évolution plus ou moins rapide du revenu médian selon la période d'immigration par le groupe linguistique.

**Tableau A3c-13. Population immigrante de 30-44 ans selon la période d'immigration. Revenu total médian (\$) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Période d'immigration	Connaissance des langues officielles				
	Ensemble	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Avant 1971	34 473	24 971	21 590	36 228	*
1971 à 1980	30 519	23 165	21 413	32 790	*
1981 à 1990	25 198	22 128	21 091	29 279	13 879
1991 à 1995	22 554	20 093	21 731	25 882	16 604
1996 à 2000	22 319	20 100	20 220	26 508	14 844
2001 à 2006	14 357	13 604	12 733	16 613	10 342
<b>Total</b>	<b>20 522</b>	<b>17 963</b>	<b>17 338</b>	<b>24 574</b>	<b>13 286</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

À l'exception des immigrants qui ne connaissent ni le français ni l'anglais, les revenus ont tendance à augmenter avec la durée de résidence au pays pour tous les groupes linguistiques, mais pas de manière uniforme pour tous les groupes. Chez les immigrants unilingues français, le revenu médian augmente un peu moins rapidement avec la durée de résidence au pays que dans les autres groupes, soit les unilingues anglais et les bilingues. Chez les immigrants arrivés entre 1991 et 1996, par exemple, le revenu des immigrants unilingues français atteint 125 % de celui de l'ensemble des immigrants de ce groupe linguistique. Ce ratio est de 112 % chez les unilingues anglais et de seulement 105 % chez les immigrants connaissant le français et l'anglais.

Par contre, pour les immigrants arrivés dans une période antérieure, le revenu médian stagne pour ceux qui ne connaissent que le français, alors qu'il continue d'augmenter pour les deux autres groupes linguistiques. Ainsi, chez les immigrants arrivés avant 1971, le revenu médian des unilingues français est encore à 125 % de celui de l'ensemble des unilingues français, alors que

ce ratio atteint 139 % pour les unilingues anglais et 147 % pour les immigrants qui disent connaître le français et l'anglais. En conséquence, par rapport au revenu des immigrants ne connaissant que l'anglais, celui de ceux ne connaissant que le français est plus faible chez ceux arrivés entre 2001 et 2006, devient légèrement supérieur pour les périodes d'immigration 1991-1995 et 1996-2001, avant de redevenir plus faible pour les périodes antérieures.

Cela pourrait résulter d'une proportion plus grande d'immigrants unilingues français à l'arrivée qui apprendraient l'anglais que d'immigrants unilingues anglais à l'arrivée qui apprendraient le français. Cette hypothèse plausible dans le contexte montréalais ne peut malheureusement être vérifiée à partir des données du tableau. Toutefois, le fait que le revenu médian des bilingues se rapproche de celui de l'ensemble à mesure que la durée de résidence augmente, alors que celui des unilingues français s'en éloigne plus rapidement que celui des unilingues anglais, tend à appuyer cette thèse. Cependant, il se pourrait aussi que ce constat résulte d'une composition de l'immigration variable d'une période à l'autre.

La figure A3c-6 montre l'évolution du revenu médian des immigrants bilingues par période d'immigration pour les hommes et les femmes selon le statut de minorité visible. On note que le revenu augmente d'une période à l'autre sensiblement de la même manière pour tous les groupes de population définis par le sexe et le statut de minorité visible, les courbes ne se croisant qu'une seule fois. En fait, même ce croisement ne remet pas vraiment en question ce constat. En effet, il résulte du revenu anormalement élevé mesuré pour les immigrants masculins appartenant à une minorité visible et arrivés avant 1971. Celui-ci dépasse celui des femmes blanches et surtout celui des hommes blancs, conduisant à douter de la fiabilité de l'estimation basée sur de très faibles effectifs d'immigrants appartenant à un groupe de minorité visible arrivés avant 1971.

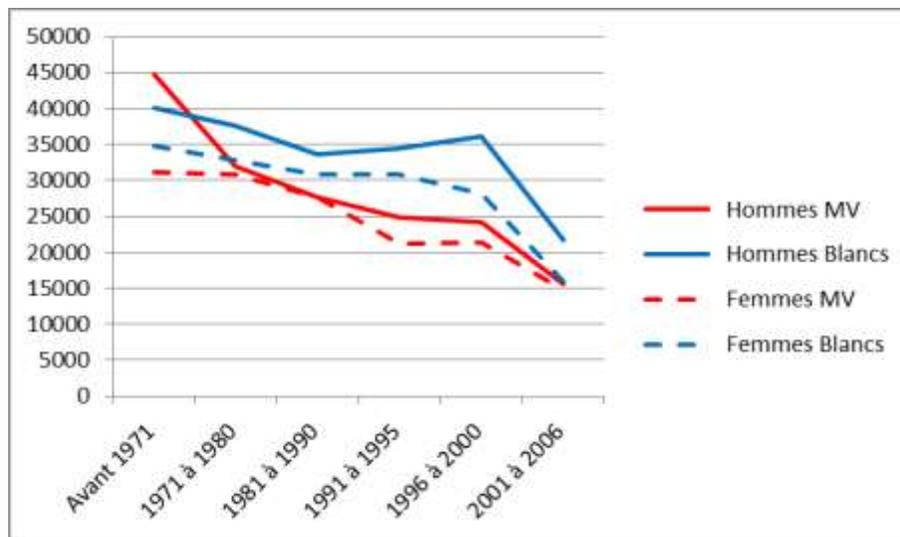


Figure A3c-6. Population immigrante de 30-44 ans connaissant le français et l'anglais selon le statut de minorité visible et le sexe. Revenu médian (\$) selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

*Personnes appartenant à une minorité visible selon le groupe*

On l'a vu précédemment, la plus grande part des immigrants arabes ou latino-américains sont francophones ou tout au moins francotropes et la plupart des Chinois ou des Sud-Asiatiques sont anglophones (tableau A2c-4). À cause du lien étroit entre le groupe de minorité visible et le groupe linguistique, il est difficile d'obtenir des estimations fiables du revenu médian pour plusieurs cellules au tableau A3c-14 qui montre le croisement de ces deux variables. Toutefois, quelques renseignements peuvent en être tirés.

**Tableau A3c-14. Population des minorités visibles de 30-44 ans selon le groupe. Revenu total médian (\$) selon la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Groupe de minorité visible	Connaissance des langues officielles				
	Ensemble	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Noir	21 759	19 381	20 074	23 788	--
Sud-Asiatique	18 002	16 974	--	23 274	--
Chinois	16 084	14 709	--	22 532	--
Asiatique du Sud-Est	22 658	--	--	30 307	--
Arabe / Asiatique occidental	16 247	14 636	13 255	19 158	--
Latino-Américain	20 814	--	18 421	23 817	--
Philippin	20 408	19 723	--	--	--
<b>Total*</b>	<b>19 291</b>	<b>16 913</b>	<b>17 355</b>	<b>23 147</b>	<b>13 810</b>

\* Inclut les Coréens, Japonais, MV n.i.a. et les minorités visibles multiples

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

La faiblesse du revenu du groupe arabe/asiatique occidental est apparente dans tous les groupes linguistiques, mais est relativement plus forte chez les unilingues français. En particulier, chez les Arabes / asiatiques occidentaux, comparativement à l'ensemble des minorités visibles du même groupe linguistique, le revenu médian des unilingues français - à 13 300 \$, ce revenu est le plus faible de tous ceux présentés au tableau - est plus faible que celui des unilingues anglais ou des bilingues. Les Arabes / asiatiques occidentaux ne connaissant que le français gagnent seulement 76 % du revenu moyen de l'ensemble des minorités visibles connaissant le français, alors que ce ratio est de 87 % chez ceux connaissant que l'anglais et 83 % chez ceux connaissant les deux langues.

L'autre groupe de minorité visible pour lequel les effectifs sont suffisamment élevés pour permettre une estimation pour ces trois groupes linguistiques est le groupe des Noirs. Là, le portrait diffère complètement. Leur revenu médian est plus élevé que la moyenne des minorités visibles, quel que soit leur groupe linguistique, mais légèrement plus s'ils sont unilingues français ou unilingues anglais et plutôt moins s'ils sont bilingues.

Finalement, une comparaison des groupes de minorité visible peut aussi être faite sur la base du revenu médian des bilingues. En moyenne, le revenu médian des bilingues est de 20 % supérieur à celui de l'ensemble, mais ce pourcentage est plus élevé pour les Chinois (40 %), les Asiatiques du Sud-est (34 %) et les Sud-Asiatiques (29 %). Par contre, il est plus faible pour les Latino-Américains (14 %) et les Noirs (9 %), alors que, pour les Arabes, il atteint 18 %, soit à peu près ce qui est mesuré pour l'ensemble des minorités visibles. Cela semble indiquer que connaître les deux langues procure un avantage relatif plus grand pour les groupes majoritairement anglophones, Chinois et Sud-Asiatiques notamment, que pour les groupes où le français est plus prévalent.

### *Immigrants selon l'origine ethnique*

Le tableau A3c-15 présente le revenu total médian des immigrants de 30-44 ans – et sa variation avec la connaissance des langues officielles – selon le groupe ethnique et le sexe. Clairement, le revenu total médian de ces immigrants et des divers sous-groupes ethniques figurant en ligne dans le même tableau est plus élevé s'ils connaissent les deux langues officielles. Il est amputé de 20 à 30 % s'ils ne connaissent qu'une seule des deux langues, que ce soit le français ou l'anglais, et est diminué de moitié -- un peu plus chez les hommes, un peu moins chez les femmes -- s'ils ne connaissent aucune des deux langues. Dans le cas où une seule des deux langues est connue, l'anglais tend à rapporter plus que le français chez les hommes alors que c'est l'inverse chez les femmes.

Les écarts interethniques observés pour l'ensemble des immigrants ne valent pas nécessairement, quelle que soit la connaissance des langues officielles. Tout d'abord, si une seule langue officielle est connue, la division antérieure des 8 groupes ethniques ici considérés en deux catégories distinctes demeure, mais avec quelques nuances dans la mesure où la seule langue officielle connue est, à toutes fins utiles, imposée par l'affinité linguistique du groupe ethnique d'appartenance : l'anglais pour le groupe sud-asiatique et le français pour le groupe haïtien. Aussi pour ces groupes, le revenu total médian n'est significatif que pour le français seulement ou bien l'anglais seulement. Par suite, chez ceux qui ne connaissent que l'anglais, le groupe sud-asiatique se retrouve plutôt dans la seconde catégorie englobant les groupes plus favorisés, tandis que, chez ceux qui ne connaissent que le français, le groupe haïtien se retrouve en tête de liste dans cette même catégorie des groupes favorisés. Vu autrement, chez ceux qui ne connaissent qu'une seule langue officielle, que ce soit le français ou l'anglais, le groupe ethnique ayant une affinité avec cette langue (le groupe haïtien dans le cas du français et le groupe sud-asiatique dans le cas de l'anglais) performe largement au-dessus de la moyenne<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> À noter que le groupe africain performe nettement au-dessus de la moyenne, que la seule langue connue soit le français ou l'anglais, dans la mesure où, selon la région géographique d'origine, les immigrants de cette origine ont une affinité soit avec le français, soit avec l'anglais.

Par ailleurs, dans le cas où les deux langues officielles sont connues, la division des groupes ethniques en deux catégories perd de sa netteté, en particulier chez les hommes. Ainsi chez ceux qui ajoutent l'autre langue officielle à celle avec laquelle ils ont une affinité, les divers groupes ethniques se distinguent beaucoup moins les uns des autres. Néanmoins, le revenu médian demeure moins élevé dans le groupe maghrébin vis-à-vis de l'autre groupe arabe et dans le groupe africain vis-à-vis du groupe haïtien.

**Tableau A3c-15. Population immigrante de 30-44 ans selon l'origine ethnique. Revenu médian (\$) selon la connaissance des langues officielles, par sexe : île de Montréal, 2006**

Sexe	Origines ethniques	Connaissance des langues officielles				
		Ensemble	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Hommes	d'Europe orientale	22 226	23 530	15 042	24 252	9 563
	Algér., maroc., tunis.	15 357		12 147	18 742	
	Autres arabes	17 554	13 461	12 897	20 625	
	Chinoises	14 854	13 723	13 481	22 571	
	Sud-asiatiques	20 375	19 552		23 212	
	Africaines	22 063	25 765	21 855	21 948	
	d'Amér. centrale et du sud	23 312	18 530	19 570	24 930	
	Haïtiennes	22 533		22 353	22 839	
Toutes origines	22 303	19 668	17 864	25 727	11 311	
Femmes	d'Europe orientale	16 904	14 198	12 519	21 050	15 086 13 485
	Algér., maroc., tunis.	14 989	13 787	13 154	18 521	
	Autres arabes	16 647	13 473	14 808	19 300	
	Chinoises	15 797	15 398	15 729	17 107	
	Sud-asiatiques	16 430	15 571		21 699	
	Africaines	19 304	15 919	17 824	23 289	
	d'Amér. centrale et du sud	18 411	16 607	18 316	20 128	
	Haïtiennes	23 067		22 022	25 564	
Toutes origines	19 098	16 590	17 122	23 395	14 280	

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 4)

Pour résumer, la connaissance des deux langues officielles tend non seulement à augmenter le revenu total médian des immigrants, ici âgés de 30-44 ans, mais il contribue également à réduire les écarts interethniques constatés parmi ceux ne connaissant qu'une seule des langues officielles.

#### Faits saillants 14. Population des 30-44 ans - Revenu médian selon la connaissance des langues officielles

- Le revenu médian est plus élevé pour les bilingues que pour les autres groupes linguistiques, tant pour les immigrants que pour les natifs, et plus faible pour ceux qui ne connaissent aucune des deux langues
- Il n'y a pas de différence marquée entre le revenu des immigrants unilingues français et celui des unilingues anglais
- Le revenu médian est plus élevé pour les Blancs que pour les minorités visibles, surtout pour les bilingues et ceux qui connaissent que le français (environ 55 % plus élevé dans les deux cas). L'écart entre les deux groupes pour les unilingues anglais est tout de même de 38 % en faveur des Blancs
- Le revenu médian de ceux qui connaissent les deux langues est d'environ 10 % plus élevé que la moyenne chez les Blancs et d'environ 20 % plus élevé pour les minorités visibles
- Les unilingues français gagnent 15 % de plus que les unilingues anglais s'ils sont blancs, mais seulement 3 % de plus s'ils appartiennent à un groupe de minorité visible
- Le revenu médian des immigrants unilingues français augmente plus rapidement que celui des autres groupes linguistiques, mais stagne 15 ans après l'arrivée au pays, tandis que celui des unilingues anglais et des immigrants qui connaissent le français et l'anglais augmente continuellement avec la durée de résidence
- La faiblesse du revenu des Arabes/Asiatiques Occidentaux est apparente dans tous les groupes linguistiques, mais est relativement plus forte chez les unilingues français
- Connaître le français et l'anglais semble procurer un avantage plus grand pour les groupes de minorité visible pour lesquels l'anglais domine que pour ceux pour lesquels le français est plus prévalent
- Chez les immigrants, les écarts interethniques sont beaucoup plus faibles chez ceux qui connaissent les deux langues officielles que ceux qui n'en connaissent qu'une
- Chez les immigrants bilingues, ceux d'origine maghrébine ont un revenu médian plus faible que ceux de l'autre origine arabe, de même que ceux d'origine africaine vis-à-vis de ceux d'origine haïtienne

## A4. Actifs : thèmes choisis

### A4a. Proportion d'autonomes

#### **Introduction**

Avant de passer à l'analyse des actifs d'origine immigrée qui œuvrent comme travailleurs salariés, il nous paraît opportun, au préalable, d'examiner dans quelle mesure ces actifs détiennent un emploi salarié ou, de manière équivalente, à quel point ils exercent un travail autonome. Aussi cette section est-elle consacrée à une observation détaillée de la propension à choisir un travail autonome chez les actifs en question.

Pour commencer, rappelons que dans le recensement la catégorie de travailleurs, salariés ou autonomes, n'est connue que pour les travailleurs occupés et ceux qui en chômage ont détenu un emploi depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente. Par suite, l'examen à réaliser ne se rapporte pas à l'ensemble des actifs le jour du recensement, mais plutôt au sous-ensemble d'actifs qui ont détenu, à un moment ou un autre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, un emploi salarié ou non, connu sous le vocable de population active expérimentée. Notre objectif ci-dessous est donc i) d'évaluer l'intensité de la proportion de la population active expérimentée d'origine immigrée qui se consacre à un travail autonome et ii) de déterminer de quelle manière les principales caractéristiques sociodémographiques de cette population affecte cette proportion.

#### **Impact global des marqueurs de l'origine immigrée**

Environ 11 % de la population active expérimentée est travailleur autonome (tableau A4a-1). Cette proportion est plus importante pour les hommes pour qui elle atteint 14,1 %, un taux près de deux fois celui des femmes (7,8 %). Tant pour les hommes que pour les femmes, elle est près de 30 % plus élevée pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées au Canada.

**Tableau A4a-1. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut d'immigration : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Sexe		
	Total	Hommes	Femmes
Nés au Canada	10,1	13	7,2
Nés hors Canada *	13	16,1	9,2
Immigrants	13,4	16,7	9,4
Résidents non permanents	5,5	6,6	4,1
<b>Total</b>	<b>11,1</b>	<b>14,1</b>	<b>7,8</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Si les nés hors Canada sont plus souvent travailleurs autonomes que les nés au Canada, par contre les travailleurs appartenant à un groupe de minorité visible sont moins enclins à exercer un travail autonome que ceux du groupe blanc. Mais, comme on peut l'observer au tableau A4a-2, les différences entre les Blancs et les minorités visibles sont moins importantes qu'entre les personnes nées au Canada et celles nées hors Canada. En fait, ce n'est que chez les hommes que des différences à ce titre sont perceptibles : la proportion de travailleurs autonomes atteint 14,8 % pour les hommes blancs contre 11,9 % pour les hommes appartenant à un groupe de minorité visible.

**Tableau A4a-2. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Statut de minorité visible	Sexe		
	Total	Hommes	Femmes
Minorités visibles	9,9	11,9	7,5
Blancs	11,5	14,8	7,9
<b>Total*</b>	11,1	14,1	7,8

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Lorsque les deux marqueurs de l'origine immigrée sont croisés, comme au tableau A4a-3, on remarque que ce sont les Blancs nés hors Canada qui montrent la plus forte propension à choisir un travail autonome (16,2 %), suivis de loin par les minorités visibles nées hors Canada (10,6 %) dont la proportion de travailleurs autonomes surpasse légèrement de celle des Blancs nés au Canada (10,4 %). Les minorités visibles nées au Canada, quant à elles, présentent la plus faible propension à exercer un travail autonome avec un taux de 5,7 %. Dans la mesure où, dans chacun quatre groupes distingués ci-dessus, les hommes tendent à exercer un travail autonome deux fois plus souvent que les femmes, la structure des écarts observés entre les quatre groupes est pratiquement la même chez les femmes que chez les hommes. Néanmoins, les minorités visibles nées hors Canada ont un taux légèrement supérieur aux Blancs nés au Canada chez les femmes, mais légèrement inférieur chez les hommes.

**Tableau A4a-3. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible : île de Montréal, 2006**

Lieu de naissance et statut de minorité visible	Sexe		
	Total	Hommes	Femmes
Canada et minorités visibles	5,7	7,5	3,9
Canada et Blancs	10,4	13,3	7,3
Hors Canada et minorités visibles	10,6	12,5	8,2
Hors Canada et Blancs	16,2	20,7	10,5

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Compte tenu de la diversité grandissante des origines ethnoculturelles de l'immigration, il n'est pas étonnant de constater au tableau A4a-4 que, parmi la population immigrante, la proportion de travailleurs autonomes augmente avec la durée de résidence au Canada. Le gradient est particulièrement clair chez les hommes pour qui le taux augmente graduellement, passant de 10,1 % pour les immigrants les plus récents pour atteindre 29,0 % pour ceux admis avant 1971. Il est difficile à ce point-ci de déterminer si c'est la durée de résidence, l'âge ou encore d'autres caractéristiques comme l'appartenance ou la non-appartenance à un groupe de minorité visible qui expliquent le mieux ce phénomène.

**Tableau A4a-4. Immigrants de la population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon la période d'immigration : île de Montréal, 2006**

Période d'immigration	Sexe		
	Total	Hommes	Femmes
Avant 1971	21,0	29,0	11,1
1971 à 1980	16,8	21,1	11,7
1981 à 1990	14	17,5	9,6
1991 à 1995	11,6	14,3	8,6
1996 à 2000	11,4	12,9	9,4
2001 à 2006	8,9	10,1	7,3
<b>Total</b>	<b>13,4</b>	<b>16,7</b>	<b>9,4</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Si de manière générale, le travail autonome est moins fréquent parmi les minorités visibles, on remarque au tableau A4a-5 qu'il ne touche pas tous les groupes de minorité visible de la même manière. Certains groupes de minorité visible présentent des taux supérieurs à la moyenne. En particulier, les Chinois (14,1 %), les Arabes (13,0 %) et les Asiatiques du Sud-est (12,4 %) présentent tous des taux de travailleurs autonomes supérieurs à la moyenne de l'ensemble de la population active expérimentée montréalaise (11,1 %). Si les taux pour l'ensemble des minorités visibles sont plus faibles que la moyenne, c'est que certains groupes de minorité visible ont de très faibles propensions à être travailleur autonome. Les Philippins en particulier avec un taux de 3,8 %, mais aussi les Noirs (6,8 %) et les Latino-Américains présentent tous des taux bien plus faibles que la moyenne.

Tableau A4a-5. Minorités visibles de la population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006

Groupe de minorité visible	Sexe		
	Total	Hommes	Femmes
Noir	6,8	9,9	3,9
Sud-Asiatique	10,3	12,4	6,9
Chinois	14,1	14,8	13,4
Asiatique du Sud-Est	12,4	12,0	12,9
Arabe / Asiatique occidental	13,0	15,3	8,8
Latino-Américain	7,8	8,2	7,2
Philippin	3,8	3,7	4,0
<b>Total</b>	9,9	11,9	7,5

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Par ailleurs, si chez les minorités visibles, de même que chez les Blancs, les femmes exercent moins souvent un travail autonome que les hommes, cette observation ne vaut pas nécessairement pour tous les groupes de minorité visible. Si elle s'applique vivement aux groupes arabe/asiatique occidental, sud-asiatique et surtout noir, elle s'applique beaucoup moins aux autres groupes, chez lesquels la proportion d'autonomes des femmes s'approche de celle des hommes et est même légèrement supérieure dans les groupes asiatique du sud-est et philippin.

Enfin, comme la population des minorités visibles est très majoritairement née au Canada, il fait sens de poursuivre l'analyse ci-dessus en s'intéressant plus particulièrement aux immigrants tout en mettant l'accent sur leur origine ethnique. Selon les informations fournies au tableau A4a-6, la proportion des immigrants exerçant un travail autonome (13,4 %) varie peu entre les grands groupes d'origines, s'étageant de 13,7 % pour les origines asiatiques à 16,3 % pour les origines nord-américaines, mis à part deux grands groupes qui enregistrent des taux de travailleurs autonomes nettement plus faibles : 6,5 % dans le cas des origines africaines et 7,9 % pour les autres origines américaines, c'est-à-dire les origines américaines hors de l'Amérique du nord.

De plus, la propension à exercer un travail autonome n'est pas homogène à l'intérieur des grands groupes d'origines les plus pertinents, hormis le groupe des autres origines américaines pour lequel on ne constate guère de différences entre les origines d'Amérique du sud et du centre et celles des Caraïbes d'une part, les origines haïtiennes, jamaïcaines et autres des Caraïbes d'autre part. En ce qui concerne les origines européennes, le taux d'autonomes est nettement plus faible que la moyenne du groupe (15,9 %) dans le cas des origines portugaises (8,9 %) et, à l'inverse, bien plus élevée que cette moyenne dans le cas des origines d'Europe occidentale (20,6 %), grecque (22,2 %) et juive (23,0 %).

Parmi les origines asiatiques, la proportion de travailleurs autonomes est nettement inférieure à la moyenne du groupe (13,7 %) dans le cas des origines sud-asiatiques (11,2 %) et de celles de l'Asie de l'est et du Sud-est hormis les origines chinoises et vietnamiennes (9,0 %), mais, par

contre, est supérieure à cette moyenne dans le cas des origines vietnamiennes (15,3 %), chinoises (15,6 %) et surtout d'Asie occidentale (19,2 %). Enfin, pour ce qui est des origines arabes (14,5 %), celles du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie) enregistrent une plus faible proportion d'autonomes (10,7 % vs 16,5 %) que les autres origines arabes, géographiquement liées à l'Égypte et au Moyen-Orient, qui donc se retrouvent à un niveau s'approchant de celui des origines de l'Asie occidentale.

#### **Faits saillants 15. Population active expérimentée - Proportion d'autonomes selon les marqueurs de l'origine immigrée**

- **Parmi la population active expérimentée (c'est-à-dire ayant travaillé depuis le 01/01/2005), les nés hors Canada sont enclins, 30% plus souvent que les nés au Canada, à exercer un travail autonome**
- **Par rapport aux Blancs, les minorités visibles ont une moindre propension que les Blancs à être travailleur autonome, tout particulièrement chez les hommes**
- **En fait, les Blancs nés hors Canada exercent comparativement plus souvent un travail autonome, tandis que les minorités visibles nées au Canada en exercent un comparativement moins souvent**
- **Parmi les immigrants, la propension à exercer un travail autonome augmente avec la durée de résidence au Canada, et ce bien plus nettement chez les hommes que chez les femmes**
- **Parmi les minorités visibles, l'importance du travail autonome varie d'un groupe de minorité visible à l'autre. Alors que certains groupes (philippin, noir et latino-américain) ont de faibles taux de travailleurs autonomes, à l'inverse d'autres groupes (asiatique du sud-est, arabe/asiatique occidental et chinois) présentent des taux élevés**
- **La proportion de travailleurs autonomes observée chez les femmes est généralement plus faible que celle observée chez les hommes, mais elle s'en rapproche dans le groupe chinois et la surpasse même dans les groupes asiatique du sud-est et philippin**
- **Parmi les immigrants, le travail autonome est moins fréquent dans le cas des origines américaines (hormis celles de l'Amérique du Nord), des origines africaines, mais aussi des origines arabes maghrébines. Par contre, il est plus fréquent dans le cas des origines vietnamiennes, chinoises, mais aussi des autres origines arabes pour lesquelles la proportion à exercer un travail autonome s'approche de celle des origines asiatiques occidentales**

Tableau A4a-6. Immigrants de la population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le groupe d'origine ethnique : île de Montréal, 2006

Origines ethniques	Proportion	Origines ethniques	Proportion
Origines des îles britanniques	14,8	Origines asiatiques	13,7
Origines françaises	15,6	Origines d'Asie occidentale	19,2
Origines nord-américaines	16,3	Origines sud-asiatiques	11,2
Origines autochtones	46,7	origine chinoise	15,6
Autres origines nord-américaines	14,2	Origine vietnamienne	15,3
Origines européennes	15,9	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	9,0
Origines d'Europe occidentale	20,6	Origines africaines	6,5
Origines d'Europe orientale	14,9	Autres origines américaines	7,9
Origine grecque	22,2	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	8,1
Origine italienne	17,4	Origines des Caraïbes - origines haïtienne et jamaïcaine exclues	8,9
Origine portugaise	8,9	Haïtien	7,6
Origine juive	23,0	Jamaïcain	6,6
Autres origines européennes	10,4	Origines de l'Océanie	--
Origines arabes	14,5	Origines multiples	14,8
algérienne, marocaine et tunisienne	10,7	Total	13,4
Autres origines arabes	16,5		

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

## ***Influence des caractéristiques sociodémographiques***

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'intensité de la propension à exercer un travail autonome. La section A2 a montré combien les différents groupes de populations créés à partir des deux indicateurs de l'origine immigrée présentent une composition différenciée au regard de plusieurs caractéristiques sociodémographiques tels le groupe d'âge, le plus haut diplôme obtenu ou encore la connaissance des langues officielles. Il s'agit donc là de facteurs susceptibles d'influencer la propension globale à exercer un emploi autonome et c'est pourquoi ce qui suit vise à illustrer, de manière bivariable, l'influence de chacun de ces facteurs sur la propension à choisir un travail autonome.

### ***Groupe d'âge***

Au tableau A4a-7, on observe que la propension à exercer un travail autonome augmente de façon continue d'un groupe d'âge à l'autre. Avant 30 ans, les taux de travailleurs autonomes sont relativement faibles, s'approchent de la moyenne générale chez les personnes âgées de 30 à 44 ans et sont nettement supérieurs à la moyenne chez celles âgées de 45 ans ou plus. Cette augmentation graduelle du taux de travailleurs autonomes s'observe tant chez ceux nés au Canada que chez ceux nés à l'étranger. Par contre, il est intéressant de noter que l'écart de quelque 30 % observé au tableau A4a-1 selon le lieu de naissance, écart en faveur des nés à l'étranger, n'est pas constant pour tous les groupes d'âge. En effet, les propensions à exercer un travail autonome des nés au et hors Canada sont pratiquement identiques pour les groupes d'âge intermédiaires de 25 à 29 ans et de 30 à 44 ans. Ce n'est que pour les deux groupes d'âge extrêmes que l'on observe une plus forte propension à choisir le travail autonome chez les nés hors Canada. Bien que l'écart relatif entre ceux nés au et hors Canada soit similaire chez les plus jeunes et les plus âgés, les taux des plus jeunes étant faibles, on peut conclure que c'est la plus forte propension des immigrants âgés à exercer un travail autonome associée à leur plus forte représentation dans ce groupe d'âge qui expliquerait la plus forte propension observée au tableau A4a-1 pour l'ensemble tous âges confondus. Néanmoins, il demeure difficile à ce point-ci de déterminer s'il s'agit d'un effet d'âge ou d'un effet de durée de résidence, car les cohortes d'immigrants les plus anciennes sont, bien entendu, surreprésentées parmi les immigrants plus âgés et nous avons observé au tableau A4a-4 que la propension à exercer un travail autonome était nettement plus élevée pour les immigrants de longue date. Nous y reviendrons plus loin après avoir observé comment l'âge influence la propension différentielle des personnes appartenant ou non à un groupe de minorité visible à exercer un travail autonome.

**Tableau A4a-7. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut d'immigration et le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Nés au Canada	10,1	2,3	6,0	11,4	14,3
Nés hors Canada *	13,0	3,0	5,9	11,5	18,6
Immigrants	13,4	3,0	6,1	11,8	18,7
Résidents non permanents	5,5	2,4	4,2	6,0	10,0
<b>Total</b>	<b>11,1</b>	<b>2,5</b>	<b>6,0</b>	<b>11,4</b>	<b>15,9</b>

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Premièrement, on observe au tableau A4a-8 que l'augmentation avec l'âge de la propension à exercer un travail autonome est clairement perceptible pour les minorités visibles comme pour les Blancs. On se souviendra, par contre, que la propension à exercer un travail autonome est dans l'ensemble sensiblement plus faible chez les minorités visibles comparativement aux Blancs (A4a-2). Comme pour le statut d'immigration, on observe que l'écart entre les deux groupes de populations n'est pas constant pour tous les groupes d'âge. Par contre, contrairement à ce qui a été observé au tableau précédent, ici ce sont les groupes d'âge intermédiaires qui montrent les plus grands écarts relatifs entre Blancs et minorités visibles dans les propensions à exercer un travail autonome.

**Tableau A4a-8. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut de minorité visible et le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

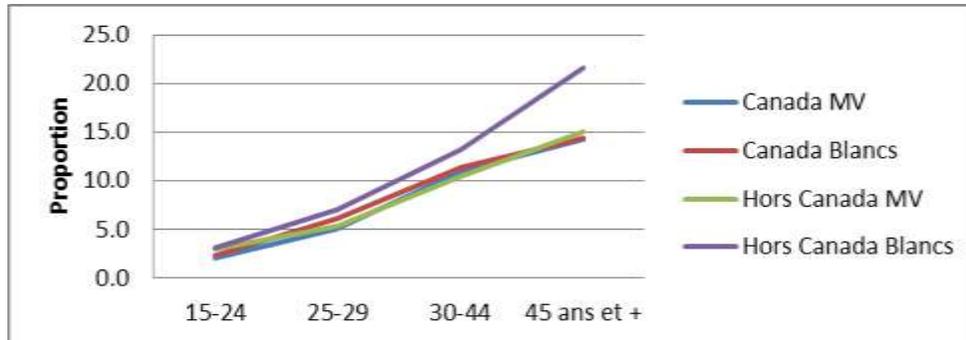
Statut de minorité visible	Groupe d'âge				
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Minorités visible	9,9	2,5	5,2	10,5	15,1
Blancs	11,5	2,4	6,2	11,7	16,0
<b>Total*</b>	<b>11,1</b>	<b>2,5</b>	<b>6,0</b>	<b>11,4</b>	<b>15,9</b>

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Cependant, après croisement des deux marqueurs de l'origine immigrée, on observe à la figure A4a-1 que les quatre groupes de population résultants présentent une même évolution avec l'âge de la proportion de travailleurs autonomes. De plus, trois des courbes se rapportant à ces groupes de populations s'entrecroisent et se confondent sur le graphique, tandis que la quatrième se distingue nettement au-dessus des trois autres, l'écart entre cette dernière et les trois autres s'accroissant à mesure que l'âge augmente. De fait, le groupe des Blancs nés hors Canada enregistre, pour chacun des groupes d'âge retenus, une proportion d'autonomes nettement supérieure à celle plus ou moins commune observée dans le groupe des Blancs nés

au Canada, mais aussi les deux groupes de minorité visible nées au et hors Canada. Des modèles similaires sont observables chez les hommes comme chez les femmes et, par souci de concision, ne sont donc pas illustrés ici.



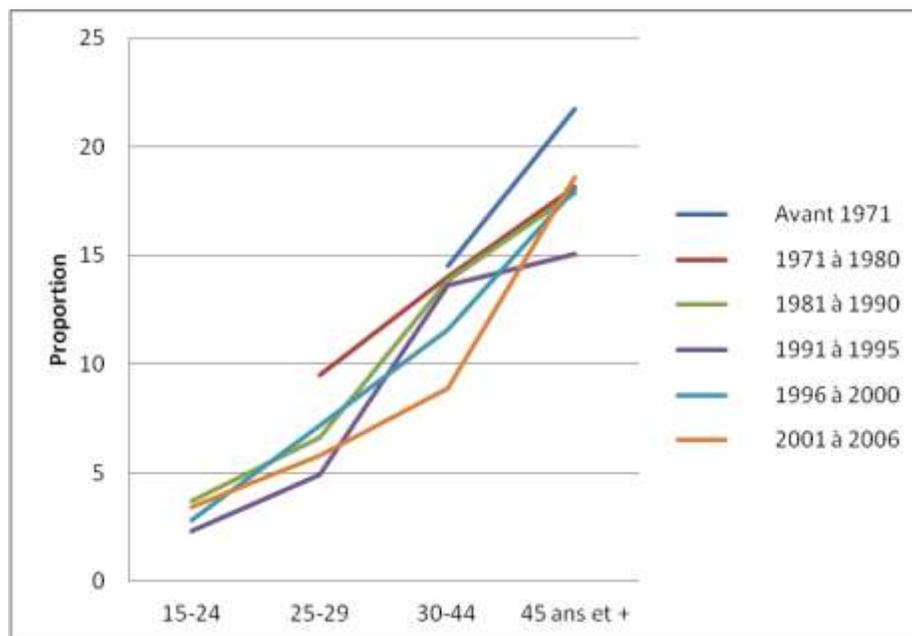
**Figure A4a-1. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le lieu de naissance, l'appartenance à une minorité visible et le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

On peut donc conclure à ce point-ci que les différences de structure par âge entre les différents groupes de populations définis par le lieu de naissance et l'appartenance à un groupe de minorité visible expliquent une grande partie des écarts observés entre les taux des différents groupes, tous âges confondus. Le taux global des personnes appartenant à un groupe de minorité visible et qui sont nées au Canada est plus faible parce que cette population est nettement plus jeune que celle des trois autres groupes et que la propension à exercer un travail autonome augmente avec l'âge. Mais pour un groupe d'âge donné, la propension de ces personnes à exercer un travail autonome n'est pas différente de celle des personnes nées au Canada n'appartenant pas à un groupe de minorité visible ou de celles nées à l'étranger appartenant à un groupe de minorité visible. Les taux globaux des Blancs nés au Canada et des minorités visibles nées hors Canada ne s'écartent pas beaucoup l'un de l'autre parce qu'ils sont semblables pour tous les groupes d'âge et que la structure par âge des deux groupes n'est pas très différente. Finalement, le taux global des Blancs nés hors Canada est nettement plus élevé que celui des trois autres groupes de populations, en partie parce qu'ils ont une plus forte propension à exercer un travail autonome à tous les âges, mais surtout parce que, à 45 ans ou plus, cette propension est bien plus élevée que pour les groupes d'âges plus jeunes et aussi parce qu'à cet âge ce groupe est plus fortement représenté que les autres groupes tout en ayant une propension au travail autonome comparativement plus élevée.

Nous avons noté plus haut que l'âge et la durée de résidence des immigrants sont positivement reliés, mais que ces deux variables sont aussi positivement reliées avec la propension à exercer un travail autonome. Les immigrants Blancs sont à la fois plus âgés que les autres groupes et sont aussi plus susceptibles que les immigrants appartenant à une minorité visible d'avoir une durée de résidence plus longue. La figure A4a-2 permet de déterminer lequel de ces deux facteurs, l'âge ou la durée de résidence, explique le mieux le fait que les immigrants Blancs

présentent une plus forte propension à exercer un travail autonome. Comme nous pouvons le constater sur cette figure, les diverses courbes représentatives de l'évolution avec l'âge de la proportion d'autonomes selon la période d'immigration s'entrecroisent et se confondent sans qu'il soit possible de dégager un gradient net entre les différentes périodes d'immigration. La relation positive avec l'âge du taux de travail autonome est par contre très claire pour toutes les périodes d'immigration. On peut donc en conclure que c'est en bonne partie parce que les immigrants de longue durée sont en moyenne plus vieux que l'on a observé au tableau A4a-4 une relation positive entre la durée de résidence et la propension à exercer un travail autonome. En d'autres termes, une bonne partie des différences observées au niveau des taux de travailleurs autonomes par période d'immigration disparaît lorsque l'on contrôle pour l'âge.



**Figure A4a-2. Immigrants de la population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon la période d'immigration et le groupe d'âge : île de Montréal, 2006**

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Pour compléter notre analyse de l'impact de la structure par âge, la figure A4a-3 illustre la proportion de travailleurs autonomes selon le groupe de minorité visible et le groupe d'âge. Contrairement au graphique précédent présentant les courbes par âge pour les différentes périodes d'immigration, ici les courbes se croisent moins souvent et se distinguent donc mieux l'une de l'autre, bien que quelques particularités soient dignes de mention. Ainsi, à tous les âges, les Philippins sont nettement moins enclins à exercer un travail autonome que les autres groupes de minorité visible. De même, à presque tous les âges, les Noirs et les Latino-Américains présentent à tous les groupes d'âge des taux de travail autonome plus faibles que les autres groupes de minorité visible (chinois, sud-asiatique, asiatique du Sud-Est et arabe/asiatique occidental). À noter cependant la très forte propension des membres du groupe arabe/asiatique

occidental âgés de 45 ans ou plus à exercer un travail autonome. Alors que pour les groupes d'âge les plus jeunes, les personnes de ce groupe présentent des taux de travailleurs autonomes comparables à celui de la moyenne des personnes appartenant à un groupe de minorité visible, leur taux atteint 24,3 % pour le groupe d'âge 45 ans ou plus, un niveau nettement plus élevé que celui de tous les autres groupes y compris les Chinois pour qui le taux est de 19,0 % pour ce groupe d'âge.

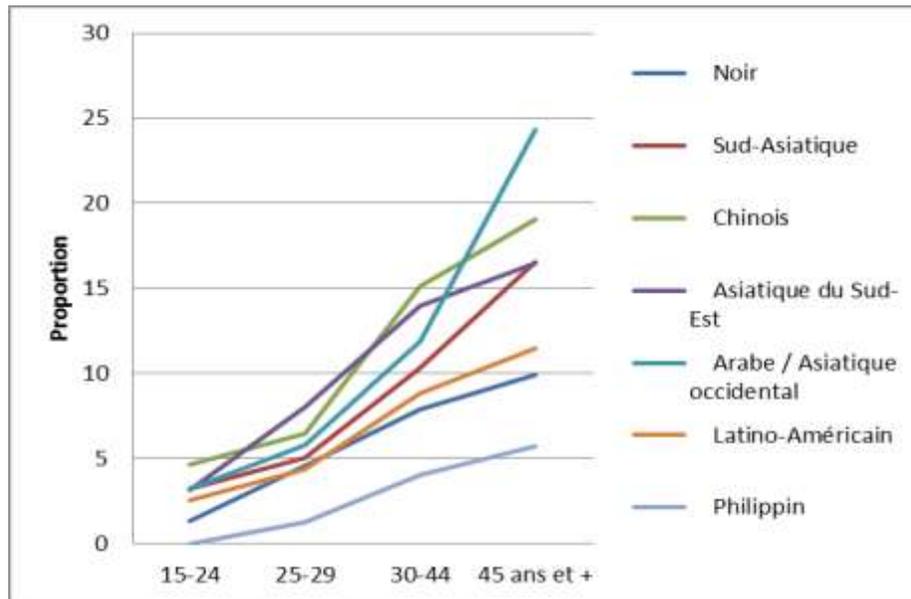


Figure A4a-3. Minorités visibles de la population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le groupe de minorité visible et le groupe d'âge : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

### *Plus haut diplôme obtenu*

Le niveau d'éducation est un autre facteur sociodémographique influençant la propension des différents groupes de population à exercer un travail autonome. Ainsi le tableau A4a-9 contraste les proportions d'autonomes selon le statut d'immigration.

Dans l'ensemble, le pourcentage de travailleurs autonomes tend à augmenter avec le niveau d'éducation pour les personnes nées au Canada comme pour celles nées à l'étranger. Néanmoins, on note que le gradient est plus prononcé pour les nés au Canada que pour les nés hors Canada. Ainsi, si la propension à choisir le travail autonome est supérieure de 28 % pour ces derniers, l'écart relatif entre les deux groupes dépasse amplement cette valeur moyenne pour tous les niveaux d'éducation inférieurs au certificat universitaire, mais n'atteint pas 15 % pour ceux qui détiennent un certificat universitaire ou plus. En fait, pour ceux qui détiennent un diplôme supérieur au baccalauréat, la propension à choisir le travail autonome est plus élevée

chez les personnes nées au Canada que chez celles nées hors Canada; c'est donc dire que la propension à exercer un travail autonome est plus élevée chez les immigrants que pour les natifs, sauf chez les plus éduqués.

Ce constat peut s'expliquer par le fait que le travail autonome peut prendre plusieurs formes. Certaines professions élevées dans la hiérarchie sociale et auxquelles sont associés des revenus élevés comptent des proportions relativement fortes de travailleurs autonomes. C'est le cas de la médecine et de l'art dentaire, par exemple, mais aussi du droit ou de l'administration. Ce sont souvent des professions régies par des ordres professionnels où la reconnaissance des diplômes est strictement règlementée. Ces professions sont parfois difficiles d'accès pour ceux qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger. Par ailleurs, sous le vocable de travailleur autonome, on compte aussi bon nombre de petits entrepreneurs, de propriétaires de restaurants ou de petits commerces de détail, comme les dépanneurs, qui ne nécessitent pas de formation particulière et dont l'accès n'est pas règlementé.

Le tableau A4a-10 contraste les proportions de travailleurs autonomes dans la population blanche et dans celle des minorités visibles. Ici aussi, ces proportions tendent à augmenter avec le niveau d'éducation pour les deux groupes de population, mais le gradient est plus prononcé pour les Blancs que pour les minorités visibles. On observe, par exemple, des différences négligeables dans les proportions de travailleurs autonomes des Blancs et des minorités visibles pour ceux qui ne détiennent qu'un diplôme secondaire ou moins et des différences relatives qui dépassent les 20 % en faveur des Blancs pour ceux qui détiennent un certificat universitaire ou un diplôme supérieur au baccalauréat.

Tableau A4a-9. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut d'immigration et le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Statut d'immigration	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Nés au Canada	10,1	7,1	7,6	9,4	8,4	11,6	11,8	18,0
Nés hors Canada *	13,0	10,8	11,7	14,4	11,6	13,3	13,4	15,8
Total	11,1	8,6	8,8	11,0	9,3	12,2	12,3	17,0

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Tableau A4a-10. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut de minorité visible et le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Statut de minorité visible	Plus haut diplôme obtenu							
	Ensemble	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Minorités visibles	9,9	8,4	8,6	9,5	8,1	9,7	11,1	14,4
Blancs	11,5	8,7	8,9	11,4	9,5	13,2	12,6	17,6
Total*	11,1	8,6	8,8	11,0	9,3	12,2	12,3	17,0

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Des modèles distincts apparaissent à la figure A4a-4 qui illustre les différences par niveau d'éducation lorsque l'on croise les deux marqueurs de l'origine immigrée. La courbe des Blancs nés hors Canada se démarque clairement des autres courbes par des proportions de travailleurs autonomes nettement plus élevées pour tous les niveaux d'éducation, sauf le plus élevé (diplôme supérieur au baccalauréat) où la proportion des Blancs nés au Canada est légèrement plus forte. Cette courbe se démarque aussi des autres par le fait qu'elle n'augmente pas avec le niveau d'éducation. En effet, chez les Blancs nés hors Canada, les proportions de travailleurs autonomes sont assez stables, variant autour des 15 % pour tous les niveaux sauf celui de diplôme d'apprenti où la valeur, dépassant les 20 %, pourrait être affublée d'une marge d'erreur importante compte tenu des faibles effectifs qui la compose. À l'opposé, la courbe représentant les proportions de travailleurs autonomes de la population appartenant à un groupe de minorité visible et qui est née au Canada présente des valeurs nettement plus faibles que celle des autres groupes de population pour chacun des niveaux d'éducation. Ces valeurs oscillent autour des 5 % pour tous les niveaux d'éducation inférieurs au baccalauréat. Si la proportion de travailleurs autonomes augmente pour les minorités visibles nées au Canada détenteurs d'un baccalauréat et pour ceux qui détiennent un diplôme supérieur, elle demeure tout de même nettement plus faible que les proportions respectives des autres groupes de population. Néanmoins, chez cette population on peut noter un effet de seuil associé à la détention d'un diplôme universitaire de niveau baccalauréat ou plus. Les courbes des deux autres groupes de population, soit les Blancs nés au Canada et les minorités visibles nés à l'étranger, suivent des modèles très semblables et se confondent presque pour tous les niveaux d'éducation, sauf encore une fois pour les détenteurs d'un diplôme supérieur au baccalauréat. Elles présentent aussi un gradient plus continu avec un niveau croissant d'éducation que les deux autres groupes de population.

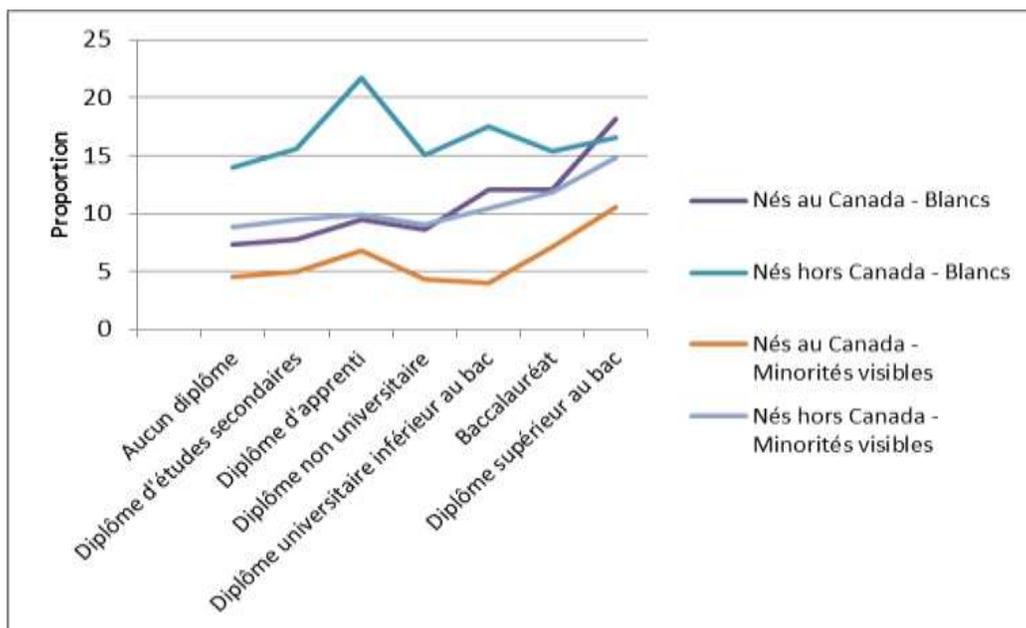


Figure A4a-4. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le lieu de naissance, l'appartenance à une minorité visible et le plus haut diplôme obtenu : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

## Connaissance des langues officielles

La connaissance des langues officielles est une autre caractéristique qui est susceptible d'influer sur la propension à exercer un travail autonome et dont la distribution varie beaucoup entre les groupes de populations définis à partir des marqueurs de l'origine immigrée. Le tableau A4a-11 montre que les unilingues<sup>17</sup> anglophones sont les plus susceptibles d'exercer un travail autonome alors que les francophones unilingues le sont beaucoup moins que la moyenne. En fait, tous les groupes linguistiques autres que français seulement montrent de plus fortes propensions à exercer un travail autonome que la moyenne, celle-ci étant tirée vers le bas par la faible propension des francophones et par leur poids démographique.

Dans l'ensemble, la proportion des bilingues (11,8 %) ne se distingue pas beaucoup de celle de la population qui ne connaît ni l'anglais ni le français (11,5 %). Néanmoins, on remarque que cette équivalence disparaît lorsque l'on tient compte du statut d'immigrant. En fait, le taux le plus élevé de tous se retrouve pour les immigrants bilingues (14,5 %) et si le taux de l'ensemble des bilingues (11,8 %) se retrouve si près de la moyenne générale (11,1 %) c'est qu'il est fortement pondéré par les natifs bilingues (10,8 %) dont la propension à exercer un travail autonome ne se distingue pas beaucoup de l'ensemble. Pour ceux qui ne connaissent que l'anglais et pour ceux qui ne connaissent ni l'anglais ni le français, on note peu de différences entre les taux des natifs et des immigrants. Par contre, chez ceux qui ne connaissent que le français ou qui connaissent le français et l'anglais, les taux des immigrants sont environ 35 % supérieurs à ceux des natifs. En définitive, seuls les anglophones natifs ou non et les bilingues nés à l'étranger présentent de plus fortes propensions à exercer un travail autonome que la moyenne et si les immigrants présentent une plus forte propension à exercer un travail autonome, c'est surtout vrai pour ceux qui connaissent le français, qu'ils soient bilingues ou pas.

**Tableau A4a-11. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut d'immigration et la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Statut d'immigration	Connaissance des langues officielles				
	Total connaissance des langues	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Nés au Canada	10,1	13,3	7,6	10,8	11,1
Nés hors Canada *	13,0	12,7	10,0	14,1	11,5
Immigrants	13,4	13,7	10,2	14,5	11,4
Résidents non permanents	5,5	4,6	4,7	6,3	11,6
<b>Total</b>	11,1	12,9	8,3	11,8	11,5

\* Inclut les Canadiens de naissance

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

<sup>17</sup> Puisque la variable linguistique utilisée est la connaissance des langues officielles, il est possible que des unilingues anglophones ou francophones connaissent aussi une autre langue non officielle.

La propension à exercer un travail autonome est plus élevée pour les Blancs que pour les personnes appartenant à un groupe de minorité visible pour tous les groupes linguistiques à l'exception des personnes ne connaissant pas l'anglais ni le français. Néanmoins, les différences entre Blancs et minorités visibles ne sont pas très importantes pour ce groupe linguistique. En revanche, elles sont beaucoup plus marquées chez les unilingues anglophones. La proportion de travailleurs autonomes atteint 15,7 % chez les Blancs anglophones, la proportion la plus élevée pour les groupes de populations identifiables au tableau A4a-12, alors qu'elle est pratiquement identique à la moyenne générale pour les anglophones appartenant à une minorité visible.

Comme pour l'autre marqueur de l'origine, la proportion de travailleurs autonomes est minimale pour les personnes qui ont répondu connaître uniquement le français tant pour les Blancs que pour les minorités visibles.

**Tableau A4a-12. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le statut de minorité visible et la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006**

Statut de minorité visible	Connaissance des langues officielles				
	Total connaissance des langues	Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Minorités visibles	9,9	11,0	7,6	10,1	11,7
Blancs	11,5	15,7	8,5	12,1	10,7
<b>Total*</b>	11,1	12,9	8,3	11,8	11,5

\* Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Lorsque les deux marqueurs de l'origine sont croisés (Figure A4a-5), le groupe de population formé des Blancs nés à l'étranger se démarque avec de nettement plus fortes propensions à exercer un travail autonome que les autres groupes de population chez tous ceux qui connaissent au moins une langue officielle. À l'opposé, les minorités visibles nées au Canada présentent de bien plus faibles proportions de travailleurs autonomes que les autres groupes de population et cela pour tous les groupes linguistiques sauf chez ceux qui ne connaissent que l'anglais. Quant aux courbes des Blancs nés au Canada et des personnes appartenant à un groupe de minorité visible et qui sont nées à l'étranger, on note qu'elles se confondent souvent et qu'elles varient peu d'un groupe linguistique à l'autre, mise à part la plus faible propension des personnes qui uniquement connaissent le français à exercer un travail autonome.

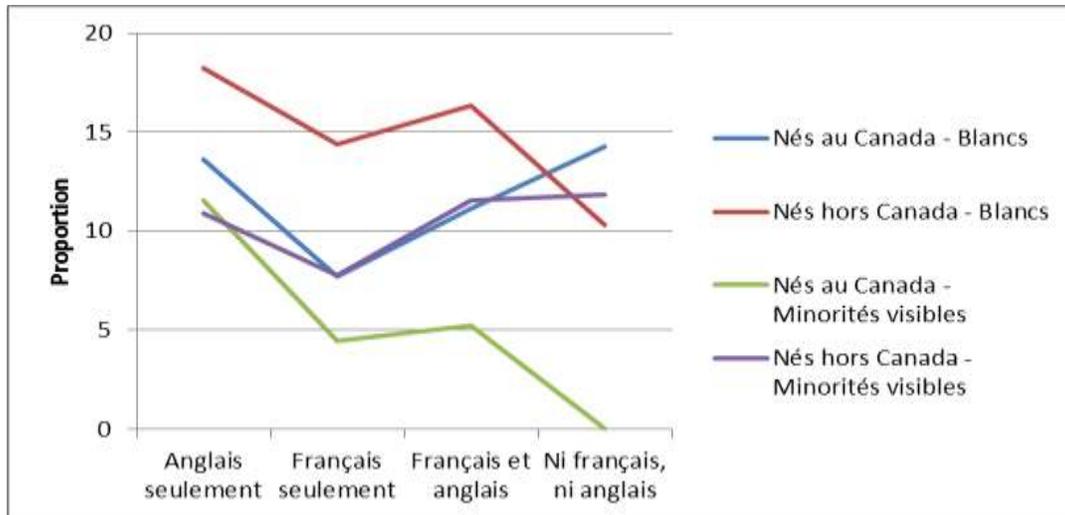


Figure A4a-5. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le lieu de naissance, l'appartenance à une minorité visible et la connaissance des langues officielles : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

#### Faits saillants 16. Population active expérimentée – Proportion d'autonomes selon les caractéristiques sociodémographiques

- Le taux de travail autonome tend à augmenter avec l'âge dans chacun des 4 groupes issus du croisement du lieu de naissance par l'appartenance à une minorité visible. Seule, la courbe d'évolution de ce taux avec l'âge relative aux Blancs nés hors Canada se démarque des 3 autres qui se confondent plus ou moins. Non seulement elle occupe une position plus élevée, elle présente également un plus fort gradient
- Parmi les immigrants, la courbe d'évolution du taux de travail autonome avec le groupe d'âge ne se différencie guère d'une période d'immigration à l'autre. En d'autres termes, les écarts observés entre les périodes d'immigration dans l'évolution du travail autonome disparaissent plus ou moins quand on contrôle pour l'âge
- Parmi les minorités visibles, les écarts globaux observés entre les groupes se retrouvent à l'échelle des groupes d'âge, mis à part quelques exceptions, notamment dans le cas des 45 ans et plus pour lesquels les Noirs ont une propension comparativement plus élevée à exercer un travail autonome
- Le taux de travailleurs autonomes tend à augmenter avec le niveau d'éducation dans chacun des 4 groupes issus du croisement du lieu de naissance par l'appartenance à une minorité visible, à l'exception du groupe des Blancs nés hors Canada pour lequel ce taux est plus ou moins stable
- La courbe d'évolution du taux de travail autonome avec le niveau de scolarité se positionne nettement au-dessus des autres pour les Blancs nés hors Canada et à l'opposé, nettement au-dessous pour les minorités visibles nées au Canada. Les deux autres courbes, celle des minorités visibles nées hors Canada et celle des Blancs nés au Canada, se confondent plus ou moins dans une position intermédiaire qui, néanmoins, les voit atteindre, chez les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat, une valeur similaire à celle atteinte par les Blancs nés hors Canada
- La propension à exercer un travail autonome est comparativement plus élevée pour les Blancs nés hors Canada, qu'ils connaissent une langue officielle ou les deux, mais comparativement moins élevée pour les minorités visibles nées au Canada, sauf si elles ne connaissent que l'anglais
- Le taux de travailleurs autonomes des minorités visibles nées hors Canada tout comme des Blancs nés au Canada varient peu avec la connaissance des langues officielles

## Proportion d'autonomes selon le secteur d'activité

Tous lieux de naissance et statuts de minorité visible

L'observation du tableau A4a-13 suggère d'importantes variations de la proportion de travailleurs autonomes selon les secteurs d'activité. Dans les secteurs des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (25,7 %) et de la *Construction* (23,9 %), la proportion de travailleurs autonomes est plus du double de la moyenne (11,1 %). À l'opposé, on ne retrouve évidemment pas de travailleurs autonomes dans le secteur des *Administrations publiques* et de très faibles taux de travail autonome dans les secteurs des *Services d'enseignement* (3,1 %), de la *Fabrication* (5,1 %) des *Finances et de l'assurance* (5,5 %) où les taux sont tous inférieurs à la moitié de la moyenne de l'ensemble des secteurs. On note aussi que certains secteurs montrent des différences importantes entre les hommes et les femmes. Par exemple, dans le transport et l'entreposage, la proportion de travailleurs autonomes atteint 16,6 % chez les hommes, mais seulement 3,0 % chez les femmes. De même, dans le secteur finance et assurances, le taux des hommes (10,1 %) bien qu'inférieur à la moyenne est tout de même près de 5 fois plus élevé que celui des femmes qui à 2,2 % est le plus faible de tous.

**Tableau A4a-13. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le secteur d'activité économique et le sexe : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Total	Hommes	Femmes
Construction (23)	23,9	25,6	11,5
Fabrication (31, 33)	5,1	5,8	4,0
Commerce de gros (41)	8,7	11,3	4,6
Commerce de détail (44, 45)	8,2	11,0	5,5
Transport et entreposage (48, 49)	13,2	16,6	3,0
Information, culture et loisirs (51, 71)	17,1	19,7	13,9
Finance et assurances (52)	5,5	10,1	2,2
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	25,7	30,2	19,5
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	12,4	14,6	9,2
Services d'enseignement (61)	3,1	3,4	2,9
Soins de santé et assistance sociale (62)	10,8	17,0	8,8
Hébergement et services de restauration (72)	7,8	10,2	4,9
Autres services, sauf administrations publiques (81)	17,0	18,2	16,0
Administrations publiques (91)	0	0	0
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	15,1	17,1	11,8
<b>Total</b>	<b>11,1</b>	<b>14,1</b>	<b>7,8</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Par contre, bien que le taux de travail autonome soit près de deux fois plus élevé pour les hommes que pour les femmes, certains secteurs montrent des taux très similaires pour les hommes et les femmes. C'est le cas du secteur des services autres que les administrations publiques où les taux sont relativement élevés tant pour les hommes que pour les femmes et du secteur des *Services d'enseignement* où, au contraire, les taux sont relativement faibles tant pour un sexe que pour l'autre.

Si le taux de travail autonome est relativement faible dans le secteur de la *Fabrication*, ce n'est pas le cas pour tous les sous-secteurs de celui-ci : voir le tableau A4a-14. Le sous-secteur des *Meubles et produits connexes* affiche un taux plus du double de celui du secteur de la *Fabrication* en général.

**Tableau A4a-14. Population active expérimentée dans le secteur de la *Fabrication*. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le sous-secteur d'activité économique et le sexe : île de Montréal, 2006**

Sous-secteur d'activité	Sexe		
	Total	Hommes	Femmes
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	4,3	4,9	3,1
Textiles et produits textiles (313, 314)	5,3	6,2	4,0
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	7,1	10,8	5,2
Impression et activités connexes (323)	7,2	9,0	4,3
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	2,0	2,5	1,3
Produits métalliques (332)	3,6	4,0	2,2
Machines (333)	3,1	3,6	0,0
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	2,8	3,2	2,0
Matériel de transport (336)	1,9	2,1	1,1
Meubles et prod. connexes (337)	10,8	12,3	6,0
Activités diverses de fabrication (339)	13,8	15,9	11,3
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	3,6	4,0	2,4
<b>Total</b>	<b>5,1</b>	<b>5,8</b>	<b>4,0</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

### *Selon le lieu de naissance*

Le tableau A4a-15 contraste les proportions de travailleurs autonomes des immigrants et des non-immigrants pour chaque secteur. Pour certains secteurs, comme celui de la *Construction* ou celui des *Services professionnels, scientifiques et techniques*, la proportion de travailleurs autonomes est élevée pour les deux groupes de populations. Pour d'autres secteurs, comme la *Fabrication*, la prévalence du travail autonome demeure faible tant pour les natifs que pour les immigrants. Il est plus intéressant dans le cadre de cette recherche d'identifier les secteurs où les comportements des immigrants par rapport au travail autonome se distinguent de celui des natifs.

Nous avons vu qu'en moyenne, les immigrants ont une plus forte propension à exercer un travail autonome que les personnes nées au Canada. Cette propension des immigrants à exercer un travail autonome est particulièrement importante dans le secteur du *Commerce de détail*, où pour les immigrants le taux est légèrement supérieur à la moyenne alors que pour les natifs la proportion de la population active expérimentée qui exerce un travail autonome est très faible, tant pour les hommes que pour les femmes. Une situation semblable est apparente pour le secteur du *Transport et entreposage*, en particulier chez les hommes où la proportion de travailleurs autonomes atteint 28,9 % chez les personnes nées hors Canada alors qu'elle n'est que de 9,7 % pour les natifs. Par contre, à l'inverse, dans le secteur des *Services professionnels, scientifiques et techniques*, mais aussi celui des *Services administratifs /de soutien et gestion des déchets*, les nés hors Canada sont moins portés à exercer un travail autonome que les nés au Canada.

**Tableau A4a-15. Population active expérimentée dans le secteur d'activité. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le sexe et le lieu de naissance : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Sexe			
	Hommes		Femmes	
	Nés au Canada	Nés hors Canada	Nés au Canada	Nés hors Canada
Construction (23)	23,2	32,1	10,1	15,9
Fabrication (31, 33)	5,9	5,6	3,8	4,3
Commerce de gros (41)	9,2	15,0	3,6	6,4
Commerce de détail (44, 45)	6,8	18,9	3,2	11,2
Transport et entreposage (48, 49)	9,7	28,9	2,5	4,7
Information, culture et loisirs (51, 71)	20,1	18,3	13,4	16,3
Finance et assurances (52)	9,1	12,7	1,6	4,0
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	31,5	27,5	20,3	17,4
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	15,8	12,8	9,8	8,4
Services d'enseignement (61)	3,4	3,4	2,9	3,0
Soins de santé et assistance sociale (62)	14,9	21,9	8,0	10,3
Hébergement et services de restauration (72)	7,9	12,9	3,2	8,0
Autres services, sauf administrations publiques (81)	13,8	25,2	15,0	17,5
Administrations publiques (91)	0	0	0	0
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	14,8	22,2	10,3	15,8
<b>Total</b>	<b>13,0</b>	<b>16,1</b>	<b>7,2</b>	<b>9,2</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

### Selon le statut de minorité visible

Les statistiques présentées au tableau A4a-16 apportent des précisions par rapport au second marqueur de l'origine. On remarque que les deux secteurs où la propension des immigrants à exercer un travail autonome est particulièrement élevée, le secteur du *Commerce de détail* et celui du *Transport et entreposage*, montrent aussi des proportions de travailleurs autonomes particulièrement fortes chez les membres de minorités visibles par rapport aux Blancs. Ces statistiques sur le travail autonome dans le secteur du *Commerce de détail*, traduisent en chiffre une observation que tous peuvent rapidement faire à Montréal : les petits commerces de propriétaires exploitants (les dépanneurs, en particulier) sont souvent détenus par des immigrants, en particulier des immigrants récents appartenant à un groupe de minorité visible. Par contre, dans les grandes surfaces les commis à la vente, qui sont des salariés plutôt que des travailleurs autonomes, sont bien souvent des jeunes nés au Canada. De même, les statistiques concernant le secteur du *Transport et entreposage* doivent sans doute trouver leur explication dans la forte proportion de travailleurs de l'industrie du taxi qui sont issus de l'immigration récente. Par ailleurs, les secteurs de *l'Information, culture et loisirs*, des *Services professionnels, scientifiques et techniques* ainsi que des *Services administratifs/ de soutien et gestion des déchets* montrent une forte présence des Blancs par rapport aux minorités visibles, autant chez les hommes que chez les femmes.

**Tableau A4a-16. Population active expérimentée. Proportion (en %) de travailleurs autonomes selon le secteur d'activité économique, le sexe et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Sexe			
	Hommes		Femmes	
	Blancs	Minorités visibles	Blancs	Minorités visibles
Construction (23)	25,8	23,0	11,3	13,9
Fabrication (31, 33)	6,8	3,4	4,1	3,8
Commerce de gros (41)	11,2	11,6	4,3	5,4
Commerce de détail (44, 45)	9,6	15,1	4,2	9,8
Transport et entreposage (48, 49)	13,3	27,2	2,8	4,7
Information, culture et loisirs (51, 71)	21,0	13,0	14,4	10,5
Finance et assurances (52)	10,2	9,3	2,0	3,2
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	32,1	21,1	20,8	13,1
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	17,5	7,6	11,1	4,8
Services d'enseignement (61)	3,5	2,8	2,9	2,8
Soins de santé et assistance sociale (62)	17,4	15,5	8,8	8,7
Hébergement et services de restauration (72)	10,4	10,0	4,2	6,6
Autres services, sauf administrations publiques (81)	18,0	19,3	16,3	14,8
Administrations publiques (91)	0	0	0	0
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	17,8	13,4	11,1	16,1
<b>Total</b>	<b>14,8</b>	<b>11,9</b>	<b>7,9</b>	<b>7,5</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

#### Faits saillants 17. Population active expérimentée – Proportion d'autonomes selon le secteur d'activité

- Les nés hors Canada exercent plus souvent un travail autonome que les nés au Canada. Tel est particulièrement le cas dans le secteur du Commerce de détail (tant chez les hommes que chez les femmes), mais aussi celui du transport et de l'entreposage (en particulier chez les hommes), alors qu'à l'inverse on observe dans les secteurs des *Services professionnels, scientifiques et techniques* et des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* la fréquence du travail autonome est plus élevée pour les nés au pays que les nés à l'étranger
- Par contre, les minorités visibles exercent moins souvent un travail autonome que les Blancs, surtout chez les hommes. Cela est particulièrement vrai dans les secteurs de *l'Information, culture et loisirs* et des *Services professionnels, scientifiques et techniques* et des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*, tandis qu'à l'opposé ils exercent plus souvent un travail autonome dans les secteurs du *Commerce de détail* et du *Transport et entreposage*

## A4b. Surqualification des actifs salariés

### Introduction

Au-delà des différences existantes entre les différents groupes de populations quant à l'intensité de leur activité sur le marché du travail, de leur taux de chômage ou du niveau de leur revenu, il existe une autre facette importante de l'activité qui mérite d'être analysée. En effet, pour les actifs salariés, la qualité de l'emploi occupé est souvent tout aussi importante que le revenu que celui peut procurer, bien que souvent les deux vont de pairs. Dans cette section, nous nous pencherons sur la question de la surqualification, c'est-à-dire sur la propension des différents groupes de populations à détenir des emplois de niveau de compétences inférieures à celles que possède l'employé qui occupe cet emploi.

### Définition

La surqualification réfère à l'inéquation entre le niveau de compétences exigé par un emploi donné et le niveau de compétences de l'individu qui l'occupe. Il existe différentes façons d'opérationnaliser ce concept. Dans cette étude, nous utilisons une approche normative qui compare le niveau d'éducation normalement requis pour occuper l'emploi (niveau de compétence) et le niveau d'éducation de l'employé. Cinq niveaux de compétences sont définis par Ressources humaines et Développement des Compétences Canada à partir de la Classification nationale des professions (CNP 2006) :

- Niveau 0 : emploi de gestion,
- Niveau A : emploi nécessitant une formation universitaire,
- Niveau B : emploi nécessitant une formation collégiale ou un programme d'apprentissage d'une profession,
- Niveau C : emploi de niveau secondaire ou spécifique à une profession, et
- Niveau D : emploi qui ne nécessite pas de formation particulière autre que la formation en emploi.

En pratique, les emplois de niveau 0 sont assimilés aux emplois de niveau A, car bien que les emplois de gestion ne nécessitent pas toujours un diplôme universitaire, le revenu moyen est similaire dans les deux groupes.

**Tableau A4b-1. Actifs salariés. Effectifs selon le niveau d'éducation et le niveau de compétences de l'emploi : île de Montréal, 2006**

Niveau d'éducation	Niveau de compétences					Total
	D	C	B	A	0	
D	29 845	39 565	18 425	1 010	3 155	92 005
C	34 010	79 050	39 820	7 720	12 375	172 975
B	32 365	109 825	110 240	34 765	21 895	309 090
A	8 425	43 565	45 265	131 210	36 155	264 625
<b>Total</b>	104 645	272 010	213 755	174 705	73 585	838 695

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Après avoir regroupé convenablement<sup>18</sup> les réponses à la question censitaire sur le plus haut diplôme, on peut donc facilement croiser ces niveaux de compétences avec le niveau d'éducation de l'employé. C'est ce qui est effectué au tableau A4b-1.

Selon cette nomenclature, on réalise rapidement que tous les actifs n'occupent pas un emploi dont le niveau de compétences est équivalent à leur niveau d'éducation. En fait, chacune des cellules sous la diagonale représente des actifs surqualifiés par rapport à leur emploi. Si on utilise la dernière ligne du tableau à titre d'exemple, on compte donc sur l'île de Montréal, près de 265 000 actifs dont le plus haut diplôme est au moins un baccalauréat (niveau A) et qui devraient normalement tendre à occuper des emplois professionnels (niveaux A) ou de gestion (niveau O). Pourtant, on compte 45 265 d'entre eux qui occupent un emploi de niveau B ne nécessitant qu'une formation collégiale, 43 565 qui occupent un emploi de niveau C ne nécessitant qu'une formation de niveau secondaire et même 8 425 qui occupent un emploi de niveau D qui ne nécessite aucune formation.

On peut calculer un indice de surqualification des actifs en rapportant le nombre de personnes dans les cases vertes, soit 273 455 actifs au nombre total d'actifs, soit 838 695. L'indice global de surqualification des actifs résidant sur l'île de Montréal est donc de 32,6 %, près du tiers des actifs possèdent un plus haut diplôme que ce qui est nécessaire pour leur emploi.

### ***Influence des caractéristiques personnelles sur le taux de surqualification***

#### *Lieu de naissance et statut de minorité visible*

Dans le cadre de cette étude, tout comme pour les résultats présentés à la section A4b, ce n'est pas tant les valeurs absolues de cet indice qui nous importent, mais bien les différences qui sont observables entre les groupes de population définis à l'aide des marqueurs de l'origine immigrante : lieu de naissance, appartenance à un groupe de minorité visible et pour les personnes nées hors-Canada l'origine ethnique.

Le tableau A4b-2 compare l'indice global de surqualification et les indices par niveau d'éducation selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. On remarque que les populations des deux marqueurs de l'origine immigrante montrent une plus forte surqualification, mais que celle-ci est plus forte pour le statut de minorité visible que pour le statut d'immigrant. Alors que pour les Canadiens de naissance et pour les Blancs l'indice avoisine les 30,0 %, il atteint 37,5 % pour les personnes nées à l'étranger et 41,5 % pour celles appartenant à un groupe de minorité visible. Par rapport à un Canadien de naissance, un immigrant a donc, dans l'ensemble, près de 25% plus de chance d'occuper un emploi nécessitant un diplôme moindre que celui qu'il possède alors qu'une personne appartenant à un groupe de minorité visible a 38 % plus de chance d'être surqualifiée par rapport à un blanc.

---

<sup>18</sup> Certains niveaux d'éducation peuvent être difficiles à classer, notamment les diplômes d'une école de métiers ou les diplômes universitaires inférieurs au baccalauréat. La catégorisation des niveaux d'éducation utilisée ici a été établie en concertation avec Emploi-Québec. Le niveau A correspond au baccalauréat et aux diplômes supérieurs, le niveau B correspond aux diplômes d'une école de métier, au diplômes d'un cégep ou d'un collège ainsi qu'aux diplômes universitaires inférieurs au baccalauréat, le niveau C correspond aux diplômes secondaires ou à leur équivalents, et finalement le niveau D correspond à ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme secondaire.

De manière générale, l'indice de surqualification augmente avec le niveau d'éducation, à l'exception du niveau B qui présente un taux de surqualification plus élevé que le niveau A. Cela est dû en partie au fait que le bassin d'emplois pour lesquels un diplômé universitaire peut se trouver surqualifié est plus grand que pour une personne possédant une formation moins poussée. Bien entendu, les personnes sans diplôme du secondaire ne peuvent être surqualifiées. Dans l'ensemble, près d'un diplômé du secondaire sur cinq (19,7 %) occupe un emploi ne nécessitant pas un tel diplôme. Ceux qui possèdent un diplôme collégial ont plus que deux fois plus de chances de se retrouver dans la même situation (46,0 %), alors que les diplômés universitaires connaissent un taux de surqualification de 36,8 %.

**Tableau A4b-2. Actifs salariés. Indices de surqualification selon le lieu de naissance ou le statut de minorité visible, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006**

	Total	Lieu de naissance		Statut de minorité visible	
		Canada	Hors Canada	Blancs	MV
• Indice global	32,6	30,2	37,5	30,0	41,5
• Indices selon le niveau d'éducation					
– Niveau D	0	0	0	0	0
– Niveau C	19,7	18,1	23,4	17,3	27,3
– Niveau B	46,0	43,6	51,7	42,6	57,9
– Niveau A	36,8	31,8	45,2	32,9	41,5

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Pour tous les niveaux d'éducation, la population d'origine immigrée montre des indices de surqualification plus élevés que le reste de la population, mais la surqualification relative varie d'un niveau d'éducation à l'autre. C'est chez les diplômés du collégial (niveau B) que les différences relatives entre les groupes de population selon le lieu de naissance sont les moins importantes. Par exemple, les personnes nées à l'étranger détenant un diplôme collégial présentent un taux de surqualification environ 20 % plus élevé (en termes relatifs) que celui des Canadiens de naissance : 51,7 % contre 43,6 %. La surqualification relative entre natifs et immigrants est beaucoup plus élevée chez les plus éduqués (niveau A). Alors que 45,2 % des immigrants détenant un diplôme universitaire occupent des emplois ne nécessitant pas de tel diplôme, ce taux n'est que de 31,8 % pour les natifs. On peut conclure qu'un immigrant universitaire a environ 42 % plus de chance ( $45,2 / 31,8 = 1,42$ ) qu'un natif d'occuper un emploi pour lequel il est surqualifié.

Dans l'ensemble, nous avons vu que la surqualification relative des personnes appartenant à un groupe de minorité visible par rapport aux Blancs était plus grande que celle des immigrants par rapport aux natifs. Cela demeure vrai pour les niveaux d'éducation secondaire (niveau C) et collégial (niveau B), mais pas pour le niveau universitaire (niveau A). Le taux de surqualification des actifs possédant un diplôme universitaire appartenant à une minorité visible est de 41,5 % alors que celui des Blancs possédant un même diplôme est de 32,9 %.

On remarque qu'en matière de surqualification relative les écarts entre Blancs et minorités visibles sont d'autant plus importants que le niveau d'éducation est faible alors que pour le statut d'immigrant les écarts avec les indices des natifs sont plus grands chez les universitaires. Le taux de surqualification des personnes appartenant à un groupe de minorité visible et possédant un diplôme du secondaire est de 27,3 %. Bien que ce taux soit un taux plus faible que pour les minorités visibles détenant des diplômes plus élevés, il est 58 % plus élevé que celui des Blancs possédant un même diplôme, tandis que le taux des universitaires de minorités visibles (41,5 %) est plus élevé de 26 % de celui des Blancs possédant un diplôme universitaire (32,9 %).

Le tableau A4b-3 introduit une autre variable de contrôle, soit le sexe. La première constatation est que pour tous les groupes de population, l'indice de surqualification des femmes est plus élevé que celui des hommes du groupe correspondant. Les femmes apparaissent donc être plus à risque de connaître la surqualification que les hommes. Le croisement du statut de minorité visible et du statut d'immigrant permet aussi de montrer combien le premier marqueur de l'origine est plus important que le second. Lorsque l'on contrôle pour les deux autres variables, les différences absolues entre les indices de surqualification des Canadiens de naissance comparés aux personnes nées hors Canada ne dépassent pas 3 points de pourcentage, ces différences sont de l'ordre de 10 points de pourcentages en ce qui concerne les indices des personnes appartenant à un groupe de minorité visible à celui des Blancs.

**Tableau A4b-3. Actifs salariés. Indice de surqualification selon le lieu de naissance, le statut de minorité visible et le sexe : île de Montréal, 2006**

	Blancs		Minorités visibles	
	Nés au Canada	Nés hors Canada	Nés au Canada	Nés hors Canada
Sexe				
Hommes	27,6	29,4	37,0	38,5
Femmes	31,6	34,3	43,2	45,5

Caractéristique	Valeurs	Sans contrôle	Avec contrôle	
			Minimum	Maximum
Lieu de naissance	Hors Canada vs Canada	7,3	1,5	2,7
Statut de MV	Minorités visibles vs Blancs	11,5	9,1	11,6
Sexe	Femmes vs Hommes	4,7	4,0	7,0

\* Avec ou sans contrôle signifie en croisant ou non pour les deux autres caractéristiques

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Il existe une grande variabilité quant à la prévalence de la surqualification entre les groupes de minorité visible. La figure A4-b1 permet d'identifier les variations de l'indice de surqualification entre les différents groupes de minorité visible, tandis que le tableau A4b-4 permet de vérifier si des différences existent entre les sexes ou entre le statut d'immigrant à l'intérieur de chaque groupe de minorité visible. Dans l'ensemble (première colonne), quatre groupes de minorité visible présentent des indices de surqualification supérieurs à celui observé pour l'ensemble des personnes appartenant à un groupe de minorité visible (41,5 %) : les Philippins (60,3 %), les Noirs (44,0 %), les Arabes/Asie occidentale (42,0 %)

et les Latino-Américains (41,6 %). Les Philippins montrent un indice de surqualification extrêmement élevé, 60,3 % des actifs occupant un emploi nécessitant un niveau d'éducation moins élevé que celui acquis par le répondant. L'indice de surqualification est particulièrement élevé pour les femmes immigrantes appartenant à ce groupe de minorité visible (67,4 %). Cela est à mettre en relation avec le programme des aides familiaux résidants par lequel de nombreuses femmes originaires des Philippines arrivent au Canada. Les Chinois (36,1 %) comme les Asiatiques du Sud (36,4 %) présentent un taux inférieur à celui de l'ensemble des minorités visibles, mais tout de même supérieur à celui observé dans l'ensemble de la population. En fait, seuls deux groupes de minorité visible ont des indices de surqualification inférieurs à la moyenne de la population totale, les Asiatiques du Sud-est et celles appartenant à la catégorie formée des autres groupes de faibles effectifs (Japonais, Coréens, multiples) sur le territoire montréalais pour fournir des statistiques utiles.

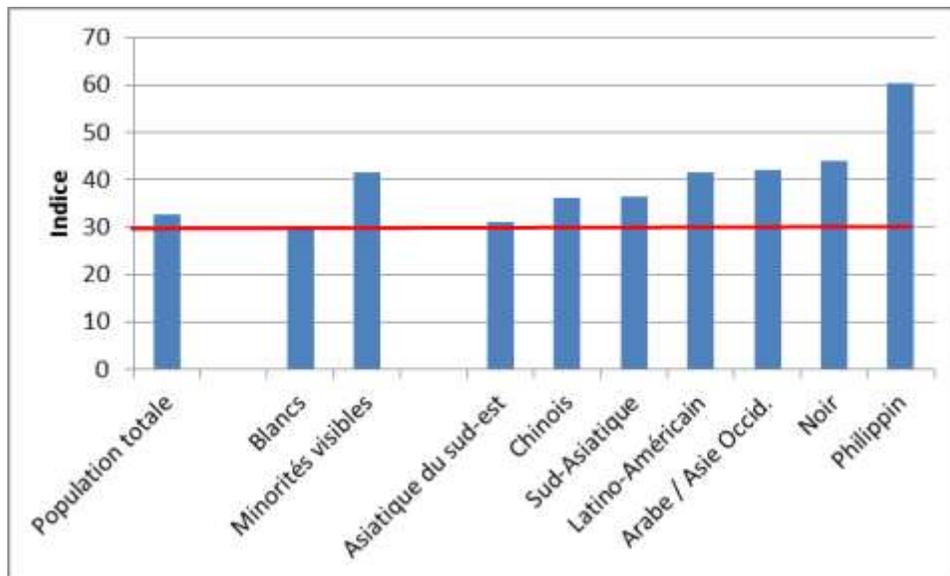


Figure A4b-1. Actifs salariés. Indice de surqualification (en %) selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Tant chez les hommes que chez les femmes, lorsque pour chaque groupe de minorité visible on compare le taux de surqualification des natifs du Canada à celui des nés hors Canada, on réalise que la surqualification est généralement plus prévalente chez les personnes nées hors Canada, mais qu'il y a certains groupes qui dérogent à la règle. Chez les hommes, les Asiatiques du Sud, les Asiatiques du Sud-est et les Latino-Américains natifs du Canada présentent des taux supérieurs à celui des immigrants du même groupe. Chez les femmes, quatre groupes de minorité visible présentent des taux supérieurs chez les Canadiens de naissance, soit les Asiatiques du Sud et les Asiatiques du Sud-est, comme pour les hommes, mais aussi les Chinoises et les Arabes chez qui les différences entre natifs et non-natifs sont faibles, mais tout de même en faveur des femmes nées hors Canada.

**Tableau A4b-4. Actifs salariés. Indice de surqualification selon le groupe de minorité visible, le lieu de naissance et le sexe : île de Montréal, 2006**

Statut / Groupe de minorité visible	Total	Hommes		Femmes	
		Canada	Hors Canada	Canada	Hors Canada
Population totale*	32,6	28,1	34,7	32,2	40,8
Minorités visibles	41,5	37,0	38,5	43,2	45,5
Noir	44,0	38,9	43,3	44,3	45,9
Sud-Asiatique	36,4	36,5	32,6	45,6	40,5
Chinois	36,1	30,1	32,0	41,5	40,4
Asiatique du sud-est	31,0	39,7	28,3	41,6	30,6
Arabe / Asie Occid.	42,0	35,4	41,7	43,7	42,8
Latino-Américain	41,6	43,4	37,7	30,2	47,3
Philippin	60,3	34,7	51,7	50,9	67,4
Blancs	30,0	27,6	29,4	31,6	34,3

• Inclut les autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Enfin pour ce qui est des actifs salariés nés hors Canada, le tableau A4b-5 permet de visualiser la variation de l'indice de surqualification entre les différents groupes d'origine ethnique pour tous niveaux d'éducation (voir aussi la figure A4b-2), mais aussi pour chaque niveau d'éducation. C'est ainsi que dans chacun des groupes ethniques considérés, la surqualification est plus importante chez les plus éduqués (niveaux A et B). Ce constat ne diffère pas de celui fait au tableau A4b-2 pour l'ensemble des groupes de minorité visible ou pour les personnes immigrantes. Par ailleurs, la plus grande surqualification des personnes d'origine africaine par rapport à celles d'origine haïtienne est surtout manifeste chez les plus éduquées (niveau A). Un constat qui s'applique aussi à la plus grande surqualification des personnes d'origines maghrébines par rapport à celles d'une autre origine arabe. Par contre, lorsque l'on compare ces deux sous-groupes en ce qui concerne la surqualification des personnes moins éduquées (niveau C), on note qu'au contraire, les personnes d'origine haïtienne présentent un taux de surqualification supérieur à celles d'origine africaine et les autres Arabes sont plus souvent surqualifiées que les Maghrébins.

**Tableau A4b-5. Actifs salariés nés hors Canada. Indice de surqualification selon le groupe ethnique, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006**

	Origines ethniques								
	Total	d'Europe orientale	Chinoises	Sud-asiatiques	Algér., Mar. et Tun	Autres arabes	Africaines	Haïtiennes	d'Amérique centrale et du sud
<b>Indice global</b>	37,5	46,1	35,4	35,2	47,2	41,4	50,5	43,3	40,5
<b>– Niveau D</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>– Niveau C</b>	23,4	25,3	16,8	26,4	19,4	21,8	30,4	33,3	33,5
<b>– Niveau B</b>	51,7	50,0	53,3	55,6	51,8	47,2	64,8	63,3	56,4
<b>– Niveau A</b>	45,2	51,4	46,0	54,8	53,3	48,3	58,5	50,8	59,4

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

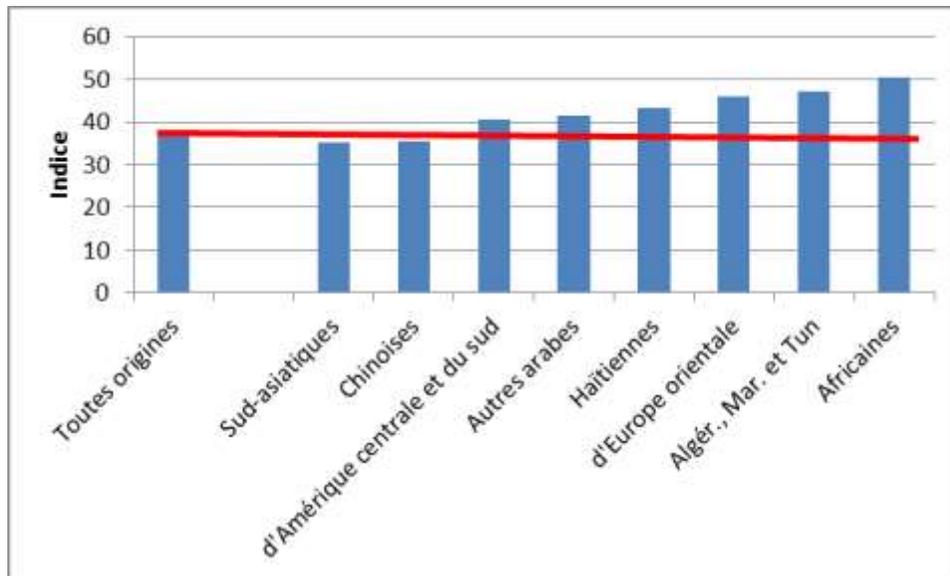


Figure A4b-2. Actifs salariés nés hors Canada. Indice global de surqualification selon l'origine ethnique : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

#### Faits saillants 18. Actifs salariés – Prévalence de la surqualification

- Tant chez les hommes que les femmes, l'indice de surqualification des actifs salariés est globalement plus élevé pour les nés hors Canada que pour les nés au Canada, mais aussi pour les minorités visibles que pour les Blancs
- L'écart de surqualification selon le lieu de naissance (entre les nés au et hors Canada) est moins élevé que selon l'appartenance à une minorité visible (entre les Blancs et les minorités visibles)
- Cependant, parmi les minorités visibles, certains groupes sont nettement plus souvent surqualifiés (les groupes latino-américain, arabe/asiatique occidental, noir et surtout philippin), tandis que d'autres le sont moins souvent (les groupes sud-asiatique, chinois et asiatique du sud-est ; ce dernier groupe étant à peine plus surqualifié que le groupe blanc)
- Parmi les nés hors Canada, l'indice de surqualification varie sensiblement avec l'origine ethnique, y compris à l'intérieur d'une même minorité visible. Les nés hors Canada d'origine africaine sont plus souvent surqualifiés que ceux d'origine haïtienne, tandis que ceux d'origine arabe maghrébine le sont plus souvent que ceux ayant une autre origine arabe



## A5. Synthèse

La synthèse qui suit se présente en deux étapes. La première se veut un résumé général de la manière dont le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible marquent la population de l'île de Montréal, âgée de 15 ans et plus. Quant à la seconde, elle reprend sous une forme synoptique les principaux constats de l'analyse effectuée.

### A5a. Résumé général

Alimentée par des niveaux d'immigration élevés, la population de l'île de Montréal est en rapide mutation et se distingue de plus en plus par son hétérogénéité de celle des autres régions québécoises. Montréal est depuis longtemps la destination privilégiée des immigrants qui s'établissent au Québec et les immigrants constituent un peu plus du tiers de sa population. Cependant, alors que l'immigration canadienne, y compris celle à destination de Montréal, a longtemps été d'origine européenne, les pays sources de l'immigration ont commencé à changer dès les années 1970 pour continuer à se diversifier par la suite; en 2006, un peu plus d'un Montréalais sur cinq appartient à un groupe de minorité visible.

Selon les données du recensement de 2006, si seul un immigrant sur dix parmi ceux arrivés avant 1970 appartient à un groupe de minorité visible, c'est le cas de plus de la moitié des immigrants admis dans les années 1970 et de deux immigrants sur trois parmi ceux arrivés après 1980. Cependant, cette diversification de l'immigration est suffisamment récente pour faire en sorte que les deux états, être immigrant et appartenir à un groupe de minorité visible, sont encore aujourd'hui étroitement entrelacés. En 2006, plus de la moitié des immigrants appartiennent à un groupe de minorité visible alors que près de 95% des natifs sont Blancs.

D'une période à l'autre, les pays sources des immigrants changent et cette évolution se reflète dans la composition des vagues successives d'immigrants suivant le groupe de minorité visible. Ainsi, comparativement aux autres groupes de minorité visible, le groupe noir est arrivé plus tôt alors que le groupe arabe est arrivé plus récemment. Les immigrants appartenant au groupe des Asiatiques du Sud-est, principalement des Vietnamiens, sont surtout arrivés dans les années qui ont suivi la chute de Saïgon en 1975, alors que le tiers des immigrants appartenant au groupe de minorité visible chinois recensé en 2006 ont été admis après 2001. Un quart des Noirs sont nés au Canada, contre un septième ou moins des personnes appartenant aux autres groupes de minorité visible.

Le poids considérable de la population immigrante au sein de la population montréalaise amène à s'intéresser à l'insertion économique des nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi. Un peu comme la transplantation d'un arbre ralentit sa croissance, la migration perturbe la situation économique du migrant. Comme le veut la théorie et comme le confirme l'observation, l'immigrant récent performe moins bien sur le plan économique que le natif ou l'immigrant établi depuis plus longtemps. Mais, on s'attendrait qu'avec le temps les différences entre immigrants et natifs s'atténuent progressivement pour finalement disparaître. De nombreuses études montrent bien que c'était effectivement ce qui se passait avant 1980, voire avant 1990. Dans notre analyse, on observe effectivement que le revenu des immigrants tend à augmenter avec la durée de résidence. De plus, chez ceux âgés de 30-44 ans au

recensement de 2006 et arrivés avant 1971, donc avant d'avoir atteint l'âge de 15 ans, le revenu des immigrants est similaire à celui des Canadiens de naissance du même groupe d'âge. Ces immigrants sont à la fois des immigrants de longue durée, des immigrants arrivés jeunes et qui ont donc été formés au Canada, et compte tenu de la période d'immigration le plus souvent des immigrants d'origine européenne. Il est difficile d'établir à partir de l'analyse des tableaux univariés lequel de ces facteurs explique le mieux le fait que les indicateurs d'intégration économique de ces immigrants ne présentent pas de différences majeures avec les natifs du même groupe d'âge, mais on peut penser que ces trois facteurs jouent. Des écarts apparaissent entre immigrants Blancs et immigrants appartenant à un groupe de minorité visible, même parmi ceux admis avant 1971, et les immigrants arrivés après 1990 semblent connaître de plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail et celles-ci semblent persister plus longtemps.

Dans l'ensemble, le taux d'**activité** des immigrants est plus faible (60 %) que celui des natifs (65 %), mais l'écart entre les deux groupes est plus important chez les plus jeunes, avec une différence d'environ 15 points de pourcentage chez les moins de 30 ans, et plus faible chez les 45 ans et plus chez lesquels on n'observe que deux points de pourcentage de différence. En revanche, dans l'ensemble, le taux d'activité des minorités visibles est légèrement plus élevé que celui des Blancs. Pourtant, ce taux est plus faible pour tous les groupes d'âge avant 45 ans. Ce résultat, en apparence contradictoire, s'explique par la composition par âge différente des populations appartenant ou non à une minorité visible. Voilà un exemple parmi d'autres démontrant combien il peut être hasardeux de porter un jugement sans analyser en profondeur les tenants et aboutissants du phénomène, idéalement en contrôlant pour les autres caractéristiques des populations concernées.

Le **chômage** est plus élevé parmi la population immigrante (12,5 %) que chez les natifs (6,8 %) et plus élevé chez les minorités visibles (14,5 %) que chez les Blancs (7,1 %). Si le taux de chômage diminue avec l'âge, il demeure plus élevé pour les immigrants et les minorités visibles dans tous les groupes d'âge. Le chômage est particulièrement élevé parmi les immigrants récents puisqu'un immigrant sur cinq parmi ceux admis entre 2001 et 2006 est à la recherche d'un emploi, souvent le premier en terre canadienne. Obtenir ce premier emploi apparaît difficile pour les immigrants, peu importe l'âge à l'arrivée puisque les taux de chômage des immigrants récents dépassent les 20% pour tous les groupes d'âge, sauf les 25-29 ans pour qui il est de 17,2 %, un niveau somme toute tout aussi préoccupant.

Globalement, le chômage est encore plus prévalent dans la population appartenant à un groupe de minorité visible que pour l'ensemble des immigrants. Il touche 14,5 % de l'ensemble des minorités visibles, mais d'importantes variations s'observent entre les groupes. Le groupe arabe et asiatique occidental est le plus touché par le chômage avec un taux de 20 %, suivi du groupe des Asiatiques du sud-est avec 16 % de chômage. Par contre on remarque que la minorité visible philippine présente un taux de chômage très faible, seulement 5,3 %, qui est plus faible que celui des Blancs ou encore des natifs. Ceci s'explique évidemment par le fait qu'une grande majorité d'entre eux, d'entre-elles devrait-on dire, étant donné que cette immigration est largement féminine, arrive au Canada avec un emploi dans le cadre du programme d'aides familiales résidentes de Citoyenneté et immigration Canada.

Parmi les facteurs déterminant le succès sur le marché de l'emploi, **l'âge** exerce une grande influence. Ainsi les plus jeunes présentant globalement des indicateurs économiques moins favorables que les actifs d'âge mûr – activité et revenu d'emploi plus faibles, chômage plus élevé - alors que les taux d'activité diminuent rapidement au-delà de 55 ans à cause des retraites. La structure par âge des immigrants à leur arrivée change peu d'une année à l'autre, il s'ensuit donc que les immigrants récents sont aussi plus jeunes que les plus anciens. De même, de par son développement récent, la seconde génération de minorités visibles est bien plus jeune que la population blanche.

À côté de l'âge, plusieurs autres caractéristiques sociodémographiques influencent le succès sur le marché de l'emploi, telle **l'éducation** est un facteur important de l'insertion économique. Clairement, les immigrants sont plus scolarisés que les natifs. Par exemple, 42 % des Montréalais nés hors Canada possèdent un diplôme supérieur au baccalauréat comparativement à 35 % des Canadiens de naissance et chez les immigrants le niveau d'éducation est d'autant plus élevé que l'immigration est récente. Par contre, la proportion d'immigrants possédant un diplôme universitaire est plus forte parmi les immigrants blancs que parmi les immigrants appartenant à un groupe de minorité visible et cet écart entre Blancs et minorités visibles est plus prononcé chez les femmes. Des différences importantes apparaissent aussi à cet égard entre les différents groupes de minorité visible : trois Chinois sur cinq possèdent un diplôme universitaire, à l'inverse trois Sud-Asiatiques sur cinq ont un diplôme d'études secondaires ou moins. De même, les immigrants originaires d'Amérique Latine ou d'origine haïtienne sont moins susceptibles de détenir un baccalauréat.

Pour les diplômés de tout niveau, les taux d'activité sont plus faibles pour les immigrants que pour les Canadiens de naissances et la différence entre immigrants et non-immigrants augmente avec le niveau d'éducation. Si les taux d'activité des immigrants et des minorités visibles augmentent avec la durée de résidence au Canada pour tous les niveaux d'éducation, des différences demeurent mesurables même chez les immigrants établis depuis au moins 15 ans (arrivés entre 1981 et 1990). Le chômage demeure aussi très élevé pour les immigrants peu importe le niveau d'étude. Alors que pour les natifs, on observe un gradient négatif prononcé du taux de chômage en relation avec le niveau d'éducation, pour les immigrants on observe relativement peu de variations du taux de chômage selon le niveau d'éducation. En ce qui concerne le revenu, on observe aussi un gradient positif avec l'augmentation du niveau d'éducation plus important chez les natifs que chez les immigrants. Ainsi, on n'observe aucune différence de revenu entre natifs et immigrants chez les moins éduqués, mais des revenus deux fois plus élevés pour les natifs diplômés universitaires que pour les immigrants ayant le même niveau d'éducation.

La **connaissance des langues officielles** est un autre facteur important de l'insertion économique sur le marché de l'emploi. Peu d'immigrants (2,3 %) répondent ne connaître ni le français ni l'anglais. La proportion de ceux qui connaissent le français seulement est similaire à celle de la population native, environ 23 %. Une proportion similaire des immigrants disent ne connaître que l'anglais parmi les langues officielles (22 %) alors que moins de 4 % des natifs affirment ne connaître que l'anglais. L'autre différence importante en ce qui concerne les connaissances linguistiques des natifs et des immigrants est reliée à la proportion de bilingues, une caractéristique importante de l'accès à un emploi, surtout parmi les professionnels. Alors que près des trois quarts des Montréalais nés au Canada disent connaître

le français et l'anglais, cette proportion est légèrement supérieure à un sur deux parmi les immigrants. Similairement, moins de la moitié des personnes appartenant à un groupe de minorité visible sont bilingues, mais plus de sept Blancs sur dix affirment l'être. Par contre, tant pour les immigrants que pour les minorités visibles, la proportion de ceux qui connaissent les deux langues officielles augmente avec la durée de résidence au pays. Elle demeure toutefois plus faible pour les minorités visibles philippine, sud-asiatique et chinoise que pour les minorités visibles noire, latino-américaine, asiatique du sud-est et arabe/asiatique occidentale.

À Montréal, les taux d'activité sont nettement plus élevés chez ceux qui connaissent les deux langues officielles, tant pour les natifs que pour les immigrants et tant pour les Blancs que pour les membres de minorités visibles. Les revenus sont aussi plus élevés pour ceux qui connaissent les deux langues officielles. Ces constats s'observent aussi pour toutes les périodes d'immigration. La proportion différente de bilingues dans les différents groupes de populations pourrait expliquer une partie des difficultés d'intégration des immigrants et des minorités visibles sur le marché de l'emploi. Néanmoins, chez les bilingues, le taux d'activité des natifs est tout de même près de 5 points de pourcentage supérieur à celui des immigrants, tout comme celui des Blancs dépasse celui des minorités visibles. Toutefois, on doit se rappeler que cette variable linguistique demeure subjective et une réponse positive peut refléter des niveaux de connaissances différents dans les deux populations. Pour bon nombre d'immigrants récents, ni l'anglais ni le français ne sont la langue maternelle ou la langue d'usage et la connaissance de l'une et/ou de l'autre peut parfois être approximative. On note aussi plus de différences entre les natifs et les immigrants parmi ceux qui répondent ne connaître que le français que parmi ceux qui disent ne connaître que l'anglais. Toutefois, les taux d'activité des unilingues anglophones sont plus faibles que ceux des unilingues francophones pour les deux populations et, lorsque l'on compare les taux de chômage des immigrants ne connaissant qu'une des deux langues officielles par période d'immigration, on remarque que l'avantage pour un immigrant de ne connaître que l'anglais par rapport à ne connaître que le français se maintient. L'avantage de connaître l'anglais plutôt que le français pour un immigrant est moins évident en ce qui concerne le niveau du revenu. Chez les immigrants plus anciens, ceux arrivés avant 1990, le revenu médian est plus élevé pour ceux qui connaissent l'anglais que pour ceux qui connaissent le français, mais les différences entre les deux groupes linguistiques s'effacent chez les immigrants arrivés après 1990.

Encore une fois, il est difficile d'établir les véritables fondements de tout constat établi à l'aide de tableaux univariés. Toutefois, le constat ci-dessus peut très bien résulter d'un effet de sélection, les immigrants unilingues anglais provenant probablement plus souvent des États-Unis ou du Royaume-Uni, alors que les immigrants unilingues francophones proviennent souvent du Maghreb.

En plus de l'analyse des indicateurs usuels de l'intégration économique que sont l'activité, le chômage et le revenu d'emploi, cette partie du rapport a aussi jeté un regard sur la surqualification différentielle entre les populations selon les marqueurs de l'origine immigrée en comparant le niveau d'éducation de l'individu et le niveau de compétences de son emploi. Dans l'ensemble, les immigrants sont plus souvent surqualifiés que les Canadiens de naissance, mais dans une moindre mesure que ne le sont les minorités visibles par rapport aux Blancs. De plus, d'importantes différences s'observent entre les différents groupes de minorité visible. Les Philippins, les Noirs, les Arabes et les Latino-Américains présentent des

indices de surqualification plus élevés que la moyenne des membres de minorités visibles alors que Chinois et Asiatiques du sud présentent des indices inférieurs à la moyenne des minorités visibles et que les Asiatiques du sud-est ont un indice de surqualification inférieure même à celui de l'ensemble de la population comprenant minorités visibles et Blancs.

### A5b. Principaux constats sous forme synoptique

Le **tableau A5b-1** permet de visualiser d'un seul coup d'œil les principaux constats de l'intégration socioéconomique des 30-44 ans effectués à l'échelle des différents groupes de population analysés, tout en les mettant en lien avec leur composition sociodémographique. Ainsi la proportion d'immigrants ayant au moins un diplôme universitaire est de 20 % supérieure à celle des natifs ; pourtant leur taux d'activité est inférieur de 10 %, leur taux de chômage près de 2,5 fois supérieur et leur revenu d'environ 40 % inférieur.

Par contre, la proportion d'immigrants connaissant les deux langues officielles est bien moindre que celle de la population née au Canada. Près des trois quarts des natifs sont bilingues alors que ce n'est qu'une petite majorité chez les personnes nées hors Canada.

**Tableau A5b-1. Population âgée de 30-44 ans. Caractéristiques selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible : île de Montréal, 2006**

	Caractéristiques sociodémographiques		Caractéristiques socioéconomiques		
	Proportion (%) ayant au moins un baccalauréat	Proportion (%) connaissant le français & l'anglais	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Revenu médian (\$)
Nés au Canada	34,8	73,2	87,5	5,8	34 543
Nés hors Canada	41,9	52,3	78,0	14,1	20 222
Blancs	38,4	71,9	86,3	6,9	32 740
Minorités visibles	36,7	46,3	76,8	15,1	19 291
Total	37,8	64,2	83,4	9,2	28 133
Source	Tableau A2b-1 Tableau A2b-2	Tableau A2c-1 Tableau A2c-2	Tableau A3a-1 Tableau A3a-2	Tableau A3b-1 Tableau A3b-2	Tableau A3c-1 Tableau A3c-2

En ce qui concerne l'appartenance à un groupe de minorité visible, le portrait est similaire. La proportion des minorités visibles ayant un diplôme universitaire est légèrement inférieure à celle observée chez les Blancs, contrairement à ce que l'on vient de voir dans la comparaison entre les natifs et les immigrants. De plus, la proportion de bilingue anglais-français parmi les minorités visibles est moindre que parmi les immigrants. Seulement 46 % des minorités visibles disent connaître le français et l'anglais. Les écarts

relatifs entre les indicateurs des Blancs et minorités visibles sont du même ordre de grandeur que les écarts relatifs entre natifs et immigrants. Certes, le taux d'activité et le revenu médian des minorités visibles sont plus faibles que ceux des immigrants et le taux de chômage des minorités visibles est plus élevé que celui des immigrants, mais le taux d'activité et le revenu médian des Blancs sont aussi plus faibles que ceux des natifs et le taux de chômage des Blancs est plus élevé que celui des natifs. Il s'ensuit que comparativement aux Blancs leur taux d'activité est inférieur de 10 %, et leur revenu d'environ 40 % inférieur, exactement comme les écarts relatifs entre immigrants et natifs. Leur taux de chômage, par contre, est environ 2,2 fois supérieur à celui des Blancs.

Le **tableau A5b-2** reprend l'exercice, mais cette fois pour les groupes de minorité visible. Il permet de réaliser combien les situations peuvent différer d'un groupe à l'autre. Les Chinois, par exemple, sont les plus éduqués avec près de 61 % de titulaire de diplôme universitaire. Par contre, peu d'entre eux connaissent le français et l'anglais. Si leur taux de chômage est plus faible que la moyenne des personnes appartenant à un groupe de minorité visible, ce qui est positif, leur taux d'activité et surtout leur revenu médian sont aussi beaucoup plus faibles que pour la moyenne. Les personnes appartenant au groupe arabe/asiatique occidental ont un taux de diplômés universitaires plus élevé que la moyenne et montre le plus haut de bilinguisme de tous les groupes de minorité visible. Pourtant, leur taux d'activité ne se distingue pas de la moyenne, mais surtout leur taux de chômage est très élevé et leur revenu médian tout aussi faible que celui des Chinois. À l'opposé, les Philippins ont des indicateurs socioéconomiques plutôt positifs. Leur taux d'activité est très élevé, même plus élevé que celui de l'ensemble de la population comprenant les Blancs, ils font face à un faible taux de chômage et leur revenu médian est légèrement supérieur à celui de la moyenne des membres de minorités visibles, quoiqu'inférieur à celui de l'ensemble de la population. Jusqu'à un certain point, l'intégration économique de cette population largement constituée d'immigrants admis par le biais du Programme d'aide familial résidant semble être favorisée par ce programme spécial. Un autre groupe important démographiquement sur le sol montréalais, les Noirs, montre la plus faible proportion de diplômés universitaires, mais un taux de bilinguisme officiel un peu plus élevé que la moyenne des minorités visibles. Comparé à l'ensemble des minorités visibles, leur activité sur le marché du travail est plus élevée, leur niveau de chômage légèrement plus faible et leur revenu médian supérieur à la moyenne. La situation des sud asiatiques est au contraire moins favorable, en partie parce qu'ils sont moins susceptibles que les membres des autres groupes de détenir un diplôme universitaire et de connaître les deux langues officielles. Ils montrent un faible taux d'activité, un fort taux de chômage et un revenu médian inférieur à la moyenne. Les Asiatiques du sud-est, probablement établis depuis plus longtemps en moyenne, ont le revenu médian le plus élevé de tous les groupes de minorité visible, un faible taux de chômage et un taux d'activité plus élevé. Pourtant si une plus grande partie d'entre eux connaissent plus les deux langues officielles que la moyenne des membres de minorités visibles, la proportion de diplômés universitaires y est plutôt faible. De même, les latino-américains sont moins scolarisés, mais plus souvent bilingues que les autres groupes de minorité visible et leurs indicateurs socioéconomiques, sans être aussi favorables que ceux des Asiatiques du Sud-est, sont généralement plus positifs que ceux de la moyenne des minorités visibles.

Tableau A5b-2. Population des minorités visibles âgée de 30-44 ans. Caractéristiques selon le groupe d'appartenance : île de Montréal, 2006

Groupe d'appartenance	Caractéristiques sociodémographiques		Caractéristiques socioéconomiques		
	Proportion (%) ayant au moins un baccalauréat	Proportion (%) connaissant le français & l'anglais	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Revenu médian (\$)
Noir	23,8	51,3	81,2	14,2	21 759
Sud-asiatique	27,3	26,6	70,3	16,7	18 002
Chinois	60,8	33,0	70,6	11,5	16 084
Asiatique du sud-est	28,4	54,8	80,5	8,9	22 658
Arabe / asiatique occidentale	47,6	57,3	76,0	22,5	16 247
Latino-américain	28,6	54,7	78,2	15,1	20 814
Philippin	34,6	21,4	85,8	5,2	20 408
Total minorités visibles	36,7	46,3	76,8	15,1	19 291
Source	Tableau A2b-4	Tableau A2c-4	Tableau A3a-4	Tableau A3b-4	Tableau A3c-4

Certes, d'autres facteurs comme la durée moyenne de résidence au pays ou la structure par âge de chaque groupe de population influencent aussi le succès sur le marché de l'emploi montréalais, mais de ce dernier tableau il semble ressortir que le diplôme universitaire n'est pas une nécessité pour assurer l'intégration économique des immigrants et des membres de minorités visibles. La connaissance de l'anglais et du français, par contre, apparaît être un facteur important. Ce qui semble signifier que la sélection des immigrants gagnerait à accorder une importance accrue aux compétences linguistiques au détriment des variables de capital humain comme l'éducation. Aussi pour y voir plus clair, il faut recourir à une analyse de régression multivariée, telle celle réalisée en parallèle à la présente étude par la même équipe de recherche<sup>19</sup>, qui seule est apte à mesurer l'effet net de chaque facteur dans un ensemble de facteurs pertinents considérés simultanément permettrait d'y voir plus clair.

<sup>19</sup>Jacques Ledent, Alain Bélanger et Guillaume Marois. *La surqualification des salariés d'origine immigrée résidant sur l'île de Montréal en 2006*. Rapport d'étude remis à la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'île-de-Montréal.



## **Partie B**

### **Actifs salariés selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par secteur d'activité économique**



## B1. Effectifs

### B1a. Généralités

Le tableau B1a-1 présente les effectifs des actifs salariés selon le secteur d'activité par lieu de naissance et par statut de minorité visible. En tout, 838 700 actifs salariés habitent l'île de Montréal, parmi lesquels 32,8% sont nés hors Canada (HC) et 22,6% appartiennent à un groupe de minorité visible (MV). Le secteur de la *Fabrication* occupe une place importante parmi les industries dans lesquelles travaillent les Montréalais. Ils sont en effet 113 105 à œuvrer dans ce secteur, dont 53 710 sont nés à l'étranger et 36 975 appartiennent à un groupe de minorité visible. Ceux du *Commerce de détail* (94 530) et des *Soins de santé et assistance sociale* (92 765) comptent également un grand nombre d'effectifs.

**Tableau B1a-1. Actifs salariés. Effectifs selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Construction (23)	22 150	16 920	5 230	19 505	2 515
Fabrication (31, 33)	113 105	59 400	53 710	75 785	36 975
Commerce de gros (41)	48 105	31 600	16 505	37 080	10 820
Commerce de détail (44, 45)	94 530	66 690	27 845	71 870	22 260
Transport et entreposage (48, 49)	36 135	25 595	10 535	28 600	7 305
Information, culture et loisirs (51, 71)	54 175	42 370	11 810	45 215	8 645
Finance et assurances (52)	41 775	31 220	10 560	34 670	7 000
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	67 805	45 760	22 040	54 845	12 750
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	41 060	24 170	16 890	28 055	12 705
Services d'enseignement (61)	72 955	51 375	21 580	62 200	10 500
Soins de santé et assistance sociale (62)	92 765	63 400	29 365	70 620	21 775
Hébergement et services de restauration (72)	56 640	34 300	22 340	37 675	18 690
Autres services, sauf administrations publiques (81)	36 970	23 535	13 430	27 930	8 915
Administrations publiques (91)	36 050	29 455	6 600	31 065	4 795
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	24 475	17 600	6 880	20 495	3 855
<b>Total - Industrie</b>	<b>838 700</b>	<b>563 390</b>	<b>275 310</b>	<b>645 620</b>	<b>189 510</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Les secteurs de la *Fabrication*, du *Commerce de détail* et des *Soins de santé et assistance sociale* sont donc les trois secteurs les plus importants, regroupant respectivement 13,5 %, 11,3 % et 11,1 % de l'ensemble des actifs salariés. La proportion que représente chacun des secteurs diffère grandement selon le groupe de population (tableau B1a-2). Le secteur de la *Fabrication* est ainsi de loin le plus important chez les HC et chez les MV. Pour chacun d'eux, la proportion de salariés travaillant de ce

secteur atteint 19,5 %, alors que la proportion équivalente chez les personnes nées au Canada est de 10,5 % et de 11,7 % chez les Blancs. Les HC et les MV sont également proportionnellement plus nombreux à travailler dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*. Elles sont respectivement 6,1 % et 6,7 % à y travailler contre 4,3 % chez les personnes nées au Canada et chez les Blancs. En revanche, les personnes d'origine immigrée sont moins nombreuses dans d'autres secteurs, parmi lesquels l'on retrouve notamment ceux des *Services d'enseignement*, de *l'Information, culture et loisirs* et des *Administrations publiques*.

**Tableau B1a-2. Actifs salariés. Répartition en % suivant le secteur d'activité, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Construction (23)	2,6	3,0	1,9	3,0	1,3
Fabrication (31, 33)	13,5	10,5	19,5	11,7	19,5
Commerce de gros (41)	5,7	5,6	6,0	5,7	5,7
Commerce de détail (44, 45)	11,3	11,8	10,1	11,1	11,7
Transport et entreposage (48, 49)	4,3	4,5	3,8	4,4	3,9
Information, culture et loisirs (51, 71)	6,5	7,5	4,3	7,0	4,6
Finance et assurances (52)	5,0	5,5	3,8	5,4	3,7
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	8,1	8,1	8,0	8,5	6,7
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	4,9	4,3	6,1	4,3	6,7
Services d'enseignement (61)	8,7	9,1	7,8	9,6	5,5
Soins de santé et assistance sociale (62)	11,1	11,3	10,7	10,9	11,5
Hébergement et services de restauration (72)	6,8	6,1	8,1	5,8	9,9
Autres services, sauf administrations publiques (81)	4,4	4,2	4,9	4,3	4,7
Administrations publiques (91)	4,3	5,2	2,4	4,8	2,5
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	2,9	3,1	2,5	3,2	2,0
<b>Total - Industrie</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Étant donné la forte corrélation entre le statut de minorité visible et le lieu de naissance, il n'est guère étonnant que la répartition des actifs salariés par secteur de ces groupes se ressemble. Toutefois, il diffère en quelques points. Si chacun de ces groupes est moins présent dans le secteur des *Services d'enseignement* que les groupes de références, les MV sont particulièrement peu nombreux : seulement 5,5% d'entre elles travaillent dans ce secteur, alors que la proportion atteint 7,8 % chez les HC. Les MV sont en revanche un peu plus nombreux à œuvre dans les secteurs de *l'Hébergement et services de restauration* (9,9 % contre 8,1 %) et du *Commerce de détail* (11,7 % contre 10,1 %)

La répartition inégale des actifs salariés selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible indique que les actifs salariés d'origine immigrée sont surreprésentés dans certains secteurs. Par exemple, les HC représentent environ le tiers (32,8 %) des salariés de l'île de Montréal, mais près de la moitié dans le

secteur de la *Fabrication* (47,5 %) et moins d'un actif salarié sur cinq (18,3 %) dans le secteur des *Administrations publiques* (tableau B1a-3). Le même constat s'observe pour les MV : ils représentent en somme 22,6 % de l'ensemble des actifs salariés, mais près du tiers (33 %) de ceux œuvrant dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration*. Les actifs salariés de chaque groupe de population ne sont donc pas représentés uniformément selon le secteur d'activité.

S'il est facile de voir dans le tableau B1a-2 quels sont les secteurs où se concentrent les actifs de chaque groupe de population, il est plus ardu au premier coup d'œil de distinguer les secteurs où les actifs salariés nés à l'étranger sont vraiment en surnombre relatif ou encore sous-représentés. Pour bien mettre en évidence les secteurs où il existe une concentration relative de personnes d'origine immigrée beaucoup plus élevée ou beaucoup plus faible que pour la moyenne, nous avons calculé un indice de présence, qui est le rapport entre la proportion du groupe cible (soit les HC ou les MV, selon le cas) dans un secteur donné et la moyenne de ce groupe pour l'ensemble des secteurs. Nous obtenons une cote indiquant la surreprésentation (si supérieure à 1) ou la sous-représentation (si inférieure à 1) de ces personnes.

**Tableau B1a-3. Actifs salariés. Présence selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Effectifs	Proportion (%) de		Indice de présence	
		HC	MV	HC	MV
Construction (23)	22150	23,6	11,4	0,72	0,50
Fabrication (31, 33)	113105	47,5	32,7	1,45	1,45
Commerce de gros (41)	48105	34,3	22,5	1,05	1,00
Commerce de détail (44, 45)	94530	29,5	23,5	0,90	1,04
Transport et entreposage (48, 49)	36135	29,2	20,2	0,89	0,89
Information, culture et loisirs (51, 71)	54175	21,8	16,0	0,66	0,71
Finance et assurances (52)	41775	25,3	16,8	0,77	0,74
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	67805	32,5	18,8	0,99	0,83
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	41060	41,1	30,9	1,25	1,37
Services d'enseignement (61)	72955	29,6	14,4	0,90	0,64
Soins de santé et assistance sociale (62)	92765	31,7	23,5	0,96	1,04
Hébergement et services de restauration (72)	56640	39,4	33,0	1,20	1,46
Autres services, sauf administrations publiques (81)	36970	36,3	24,1	1,11	1,07
Administrations publiques (91)	36050	18,3	13,3	0,56	0,59
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	24475	28,1	15,8	0,86	0,70
<b>Total - Industrie</b>	<b>838700</b>	<b>32,8</b>	<b>22,6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Comme nous pouvons le voir au tableau B1a-3, trois secteurs présentent des proportions d'actifs salariés nés à l'étranger nettement supérieures à la moyenne de l'ensemble des industries : le secteur de la *Fabrication* (cote de 1,45) qui est à la fois le secteur ayant les plus grands effectifs de HC et celui dans lequel la proportion de HC dans l'ensemble des travailleurs du secteur la plus élevée, le secteur des

*Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (1,25) et le secteur de *l'Hébergement et services de restauration* (1,20). À l'opposé, les secteurs pour lesquels les HC sont nettement sous-représentés sont ceux des *Administrations publiques* (0,56), de *l'Information, culture et loisirs* (0,66), de la *Construction* (0,72) et de la *Finance et assurances* (0,77).

L'analyse de la distribution des actifs salariés par secteurs d'activité selon l'autre marqueur de l'origine immigrée, le statut de minorité visible (MV), indique également une représentation inégale. Les trois secteurs où les MV sont les plus surreprésentés sont respectivement ceux de *l'Hébergement et services de restauration* (1,46), de la *Fabrication* (1,45) et des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (1,37), soit les mêmes secteurs que pour les HC, mais dans des proportions différentes. Du côté des secteurs où ces personnes sont sous-représentées, cinq se démarquent des autres. Nous retrouvons premièrement les mêmes secteurs que ceux dans lesquels les personnes nées à l'étranger sont sous-représentées, soit ceux de la *Construction* (0,50), des *Administrations publiques* (0,59), de *l'information, culture et loisirs* (0,71) et de la *Finance et assurances* (0,74), auxquels s'ajoute également le secteur des *Services d'enseignement* (0,64) qui se retrouvait avec une cote beaucoup plus près de 1 (0,90) dans le cas du statut d'immigrant.

Pour les deux marqueurs d'origine immigrée, le secteur de la *Fabrication* se démarque des autres, tant pour la surreprésentation des HC et MV dans celui-ci que pour la place importante qu'occupe ce secteur au sein de ces groupes. Compte tenu de l'importance des effectifs de ce secteur et, comme nous le verrons ultérieurement, des écarts de revenus médians que l'on peut observer d'un sous-secteur de la *Fabrication* à un autre, il est utile de le désagréger.

**Tableau B1a-4. Actifs salariés du secteur de la Fabrication. Effectifs selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

(Sous-) secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	13 145	7 650	5 495	9 155	3 940
Textiles et produits textiles (313, 314)	4 630	1 585	3 045	2 355	2 275
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	18 515	5 235	13 280	8 700	9 760
Impression et activités connexes (323)	6 975	4 915	2 060	5 445	1 520
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	7 820	5 395	2 425	6 255	1 525
Produits métalliques (332)	7 885	4 355	3 535	5 690	2 180
Machines (333)	6 290	3 590	2 700	4 710	1 560
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	10 670	5 500	5 170	7 070	3 570
Matériel de transport (336)	10 740	6 550	4 190	8 220	2 475
Meubles et prod. connexes (337)	5 385	2 720	2 660	3 635	1 715
Activités diverses de fabrication (339)	5 780	3 010	2 770	3 795	1 985
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	15 270	8 885	6 390	10 755	4 470
<b>Fabrication</b>	<b>113 105</b>	<b>59 400</b>	<b>53 710</b>	<b>75 785</b>	<b>36 975</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

En ventilant ce secteur selon le sous-secteur d'activité, nous notons encore une fois une distribution inégale (tableau B1a-5).

Le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* est celui dans lequel travaille la plus importante part des HC (24,7 %) et des MV (26,4 %), loin devant tous les autres. La démarcation est d'autant plus grande que chez le groupe de référence, soit les personnes nées au Canada pour les HC et les Blancs pour les MV, ce sous-secteur n'est pas en tête, n'occupant que la 6<sup>e</sup> position pour les personnes nées au Canada avec une proportion de 8,8 % et la 2<sup>e</sup> position pour les Blancs, avec une proportion de 11,5 %. En contrepartie, la proportion de personnes d'origine immigrée qui travaillent dans les sous-secteurs du *Matériel de transport*, du *Pétrole, charbon et produits chimiques* et de *l'Impression et activités connexes* est inférieure à celle des groupes de référence.

**Tableau B1a-5. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Répartition en % suivant le sous-secteur d'activité, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

(Sous-)secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	11,6	12,9	10,2	12,1	10,7
Textiles et produits textiles (313, 314)	4,1	2,7	5,7	3,1	6,2
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	16,4	8,8	24,7	11,5	26,4
Impression et activités connexes (323)	6,2	8,3	3,8	7,2	4,1
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	6,9	9,1	4,5	8,3	4,1
Produits métalliques (332)	7,0	7,3	6,6	7,5	5,9
Machines (333)	5,6	6,0	5,0	6,2	4,2
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	9,4	9,3	9,6	9,3	9,7
Matériel de transport (336)	9,5	11,0	7,8	10,8	6,7
Meubles et prod. connexes (337)	4,8	4,6	5,0	4,8	4,6
Activités diverses de fabrication (339)	5,1	5,1	5,2	5,0	5,4
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	13,5	15,0	11,9	14,2	12,1
<b>Fabrication</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

En reprenant l'indice de présence pour les sous-secteurs de la *Fabrication*, mais cette fois-ci, en utilisant au dénominateur la moyenne du secteur de la *Fabrication* plutôt que la moyenne des industries (tableau B1a-6), nous retrouvons une nette surreprésentation des personnes d'origine immigrée pour les sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* (1,51 pour les HC et 1,61 pour les MV) et des *Textiles et produits textiles* (1,38 pour les HC et 1,5 pour les MV). L'effet combiné de la forte proportion du sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* dans l'industrie montréalaise et de la surreprésentation des personnes d'origine immigrée dans celui-ci le met dans une position particulière par rapport aux autres sous-secteurs. Les trois secteurs au sein desquels les personnes d'origine immigrée sont les plus sous-

représentées sont ceux du *Matériel de transport* (0,82 pour les HC et 0,7 pour les MV), du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (0,65 pour les HC et 0,6 pour les MV) et de *l'Impression et activités connexes* (0,62 pour les HC et 0,67 pour les MV).

**Tableau B1a-6. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Présence selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

(Sous-)secteur d'activité	Effectifs	Proportion (%) de		Indice de présence	
		HC	MV	HC	MV
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	13 145	41,8	30,0	0,88	0,92
Textiles et produits textiles (313, 314)	4 630	65,8	49,1	1,38	1,50
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	18 520	71,7	52,7	1,51	1,61
Impression et activités connexes (323)	6 975	29,5	21,8	0,62	0,67
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	7 820	31,0	19,5	0,65	0,60
Produits métalliques (332)	7 890	44,8	27,6	0,94	0,85
Machines (333)	6 290	42,9	24,8	0,90	0,76
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	10 670	48,5	33,5	1,02	1,02
Matériel de transport (336)	10 740	39,0	23,0	0,82	0,70
Meubles et prod. connexes (337)	5 385	49,4	31,8	1,04	0,97
Activités diverses de fabrication (339)	5 780	47,9	34,3	1,01	1,05
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	15 270	41,8	29,3	0,88	0,90
<b>Fabrication</b>	<b>113 105</b>	<b>47,5</b>	<b>32,7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

De légères différences s'observent quant à la surreprésentation des HC et des MV par sous-secteur du secteur de la *Fabrication*. L'indice de présence est ainsi un peu plus élevé pour les MV dans le sous-secteur des *Textiles et produits textiles* (1,5 contre 1,38) et celui des *Vêtements et produits en cuir* (1,61 contre 1,51). Il est en revanche plus faible pour ceux des *Machines* (0,76 contre 0,9), du *Matériel de transport* (0,7 contre 0,82) et des *Produits métalliques* (0,85 contre 0,94).

#### Faits saillants 19. Actifs salariés – Effectifs (généralités)

- Dans l'ensemble des secteurs, les actifs salariés d'origine immigrée sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans le secteur de la *Fabrication* (près de 1 sur 5), mais aussi dans les secteurs du *Commerce de détail*, des *Soins de santé et assistance sociale* et de *l'Hébergement et services de restauration* (environ 1 sur 10)
- Dans le secteur de la *Fabrication*, les actifs salariés d'origine immigrée sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* (1 sur 4)
- La répartition suivant le secteur d'activité est similaire chez les HC et les MV sauf que, par rapport aux HC, les MV sont comparativement plus nombreux dans les secteurs de *l'Hébergement et services de restauration* et du *Commerce de détail*, mais par contre moins nombreux dans le secteur des *Services d'enseignement*
- Par rapport aux autres actifs salariés du secteur de la *Fabrication*, ceux d'origine immigrée (HC ou MV) sont surreprésentés (d'ailleurs un peu plus chez les MV que chez les HC), non seulement dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*, mais aussi dans celui des *Textiles et produits textiles*. À l'inverse, ils sont sous-représentés dans les sous-secteurs du *Matériel de transport*, du *Pétrole, charbon et produits chimiques* et de *l'Impression et activités connexes*
- Par rapport aux actifs salariés de l'ensemble des secteurs, ceux d'origine immigrée (HC ou MV) sont surreprésentés dans les secteurs de la *Fabrication*, mais également (d'ailleurs un peu plus chez les MV que les HC) dans les secteurs des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* et de *l'Hébergement et services de restauration*. À l'inverse, ils sont sous-représentés dans les secteurs de la *Finance et assurances*, de la *Construction*, de *l'Information, culture et loisirs* et surtout des *Administrations publiques* auxquels se joint, dans le cas des MV seulement, le secteur des *Services d'enseignement*
- Dans le secteur de la *Fabrication*, la répartition des actifs salariés suivant le sous-secteur d'activité est largement similaire chez les HC et les MV

## B1b. Lieu de naissance / période d'immigration

L'immigration au Québec a connu diverses mutations au cours des dernières décennies. Que ce soit par l'introduction en 1967 des premières grilles de sélection visant à sélectionner les candidats selon des critères liés aux qualifications professionnelles plutôt que des critères ethniques, par l'accord Couture-Cullen de 1978 accordant au Québec de sélectionner des immigrants selon un système de points différent de celui du gouvernement fédéral, ou simplement par les effets de la conjoncture du système-monde, la provenance et les caractéristiques des immigrants diffèrent d'une période à l'autre. Dès lors, il est préférable de ne pas considérer les personnes nées hors du Canada comme un bloc monolithique : il convient de les désagréger non seulement selon la période d'arrivée, mais également selon l'origine.

Parmi les 275 310 actifs salariés nés à l'extérieur du Canada (HC), plus d'un cinquième (21,9 %), soit 60 165, est arrivé au pays entre 2001 et 2006, c'est-à-dire qu'ils étaient des immigrants récents lors du recensement de 2006. En revanche, ceux arrivés avant 1971 sont deux fois moins nombreux (30 265), ce qui n'est guère étonnant étant donné que la plupart des immigrants arrivés durant cette période sont aujourd'hui à la retraite. Si une très nette majorité de HC sont des immigrants, un certain nombre n'en est pas : il s'agit de résidents non permanents. Ceux-ci sont au nombre de 15 945, soit 5,8 % des HC (tableau B1b-1).

Le tableau B1b-2 présente la répartition des actifs salariés selon le secteur d'activité par période d'immigration. Pour faciliter l'analyse, nous avons calculé un indice de différenciation pour chacune des périodes qui est la moitié de la somme des différences en valeur absolue entre la répartition par secteur des actifs salariés de la période d'arrivée et de celle de la population née au Canada. L'indice indique donc la proportion de personnes qui devraient changer de secteur pour que la répartition soit identique à celle de la population née au Canada. Ainsi, plus il est élevé, plus la répartition du groupe cible diffère de celle du groupe de référence.

Pour chacune des périodes d'arrivée, l'indice de différenciation est relativement élevé – entre 13,6 et 17,4 – c'est-à-dire que leur répartition par secteur d'activités diffère de celle de la population née au Canada. Pour chacune des périodes, c'est principalement dans le secteur de la *Fabrication*, et à l'intérieur de celui-ci, dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*, que la proportion de personnes y travaillant se démarque par une part plus élevée. Ce sont les immigrants arrivés avant 1971 qui diffèrent toutefois le moins de la population née au Canada (indice de 13,6). Cela s'explique sans doute par le fait que la plupart des immigrants arrivés avant 1971 et toujours actifs en 2006 sont arrivés au pays durant leur enfance et ont par conséquent reçu une partie de leur scolarité au Canada. La période dont la distribution se démarque le plus de celle de la population née au Canada est celle de 1991 à 1995 de (17,4). Si les répartitions des actifs salariés de chacune des périodes d'arrivée diffèrent de manière appréciable de celle des personnes nées au Canada, elles diffèrent peu entre elles. Parmi les différences, notons une concentration relative un peu plus importante d'immigrants arrivés entre 2001 et 2006 dans le secteur de *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (8,4 % contre 6,1 % pour l'ensemble des HC) et en contrepartie un peu moins forte dans le secteur de la *Fabrication* (17,8 % contre 19,5 % pour les HC).

Tableau B1b-1. Actifs salariés. Effectifs selon le lieu de naissance / la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Lieu de naissance / Période d'immigration										
	Total Lieu de naissance	Nés au Canada	Nés hors Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents
Construction (23)	22150	16 920	5 230	5 010	975	710	1 165	645	550	965	190
Fabrication (31, 33)	113 105	59 400	53 710	51 185	5 585	7 465	11 040	9 135	7 265	10 690	2 365
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	13 145	7 650	5 495	5 045	435	720	910	760	825	1 395	430
Textiles et produits textiles (313, 314)	4 630	1 585	3 045	2 945	360	450	785	495	445	405	95
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	18 515	5 235	13 280	12 900	1 880	2 005	2 835	2 630	1 610	1 940	355
Impression et activités connexes (323)	6 975	4 915	2 060	1 965	145	230	435	350	255	550	85
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	7 820	5 395	2 425	2 290	250	250	395	395	345	650	135
Produits métalliques (332)	7 885	4 355	3 535	3 395	490	630	695	560	450	570	115
Machines (333)	6 290	3 590	2 700	2 585	240	395	550	405	385	610	105
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	10 670	5 500	5 170	5 020	325	685	1 020	930	1 045	1 015	135
Matériel de transport (336)	10 740	6 550	4 190	3 965	335	580	1 030	665	415	940	175
Meubles et prod. connexes (337)	5 385	2 720	2 660	2 470	305	355	585	420	365	440	195
Activités diverses de fabrication (339)	5 780	3 010	2 770	2 590	260	315	565	475	320	655	180
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	15 270	8 885	6 390	6 020	560	845	1 235	1 045	810	1 515	360

Tableau B1b-1. Actifs salariés. Effectifs selon le lieu de naissance / la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

(Sous-)secteur d'activité	Lieu de naissance / Période d'immigration										
	Total Lieu de naissance	Nés au Canada	Nés hors Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents
Commerce de gros (41)	48 105	31 600	16 505	15 585	2 290	2 185	2 995	2 425	2 170	3 530	800
Commerce de détail (44, 45)	94 530	66 690	27 845	26 490	2 510	2 825	5 620	5 070	3 865	6 605	1 175
Transport et entreposage (48, 49)	36 135	25 595	10 535	9 990	1 325	1 515	2 190	1 730	1 365	1 865	490
Information, culture et loisirs (51, 71)	54 175	42 370	11 810	10 845	1 010	1 265	2 370	1 725	1 765	2 705	750
Finance et assurances (52)	41 775	31 220	10 560	10 040	1 625	1 150	1 810	1 345	1 475	2 640	385
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	67 805	45 760	22 040	20 410	2 040	2 415	3 115	2 975	3 625	6 235	1 390
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	41 060	24 170	16 890	15 685	1 215	1 805	3 065	2 350	2 190	5 075	1 090
Services d'enseignement (61)	72 955	51 375	21 580	18 855	3 400	3 160	3 320	2 220	2 240	4 515	2 450
Soins de santé et assistance sociale (62)	92 765	63 400	29 365	27 660	3 550	5 405	6 025	3 985	3 570	5 130	1 500
Hébergement et services de restauration (72)	56 640	34 300	22 340	21 025	1 535	2 680	4 660	3 780	3 350	5 030	1 155
Autres services, sauf administrations publiques (81)	36 970	23 535	13 430	11 715	1 340	1 620	2 360	2 030	1 655	2 710	1 605
Administrations publiques (91)	36 050	29 455	6 600	6 260	715	1 325	1 260	985	895	1 080	280
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	24 475	17 600	6 880	6 495	1 140	965	1 230	975	785	1 410	315
<b>Total - Industrie</b>	<b>838 700</b>	<b>563390</b>	<b>275 310</b>	<b>257 260</b>	<b>30 265</b>	<b>36 495</b>	<b>52 215</b>	<b>41 360</b>	<b>36 755</b>	<b>60 165</b>	<b>15 945</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Tableau B1b-2. Actifs salariés. Répartition en % suivant le (sous-)secteur d'activité, par lieu de naissance / période d'immigration : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Lieu de naissance / Période d'immigration										
	Total Lieu de naissance	Nés au Canada	Nés hors Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents
Construction (23)	2,6	3,0	1,9	1,9	3,2	1,9	2,2	1,6	1,5	1,6	1,2
Fabrication (31, 33)	13,5	10,5	19,5	19,9	18,5	20,5	21,1	22,1	19,8	17,8	14,8
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	1,6	1,4	2,0	2,0	1,4	2,0	1,7	1,8	2,2	2,3	2,7
Textiles et produits textiles (313, 314)	0,6	0,3	1,1	1,1	1,2	1,2	1,5	1,2	1,2	0,7	0,6
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	2,2	0,9	4,8	5,0	6,2	5,5	5,4	6,4	4,4	3,2	2,2
Impression et activités connexes (323)	0,8	0,9	0,7	0,8	0,5	0,6	0,8	0,8	0,7	0,9	0,5
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	0,9	1,0	0,9	0,9	0,8	0,7	0,8	1,0	0,9	1,1	0,8
Produits métalliques (332)	0,9	0,8	1,3	1,3	1,6	1,7	1,3	1,4	1,2	0,9	0,7
Machines (333)	0,7	0,6	1,0	1,0	0,8	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	0,7
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	1,3	1,0	1,9	2,0	1,1	1,9	2,0	2,2	2,8	1,7	0,8
Matériel de transport (336)	1,3	1,2	1,5	1,5	1,1	1,6	2,0	1,6	1,1	1,6	1,1
Meubles et prod. connexes (337)	0,6	0,5	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0	0,7	1,2
Activités diverses de fabrication (339)	0,7	0,5	1,0	1,0	0,9	0,9	1,1	1,1	0,9	1,1	1,1
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	1,8	1,6	2,3	2,3	1,9	2,3	2,4	2,5	2,2	2,5	2,3

Tableau B1b-2. Actifs salariés. Répartition en % suivant le (sous-)secteur d'activité, par lieu de naissance / période d'immigration : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

(Sous-)secteur d'activité	Lieu de naissance / Période d'immigration										
	Total Lieu de naissance	Nés au Canada	Nés hors Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents
Commerce de gros (41)	5,7	5,6	<b>6,0</b>	6,1	7,6	6,0	5,7	5,9	5,9	5,9	5,0
Commerce de détail (44, 45)	11,3	11,8	<b>10,1</b>	10,3	8,3	7,7	10,8	12,3	10,5	11,0	7,4
Transport et entreposage (48, 49)	4,3	4,5	<b>3,8</b>	3,9	4,4	4,2	4,2	4,2	3,7	3,1	3,1
Information, culture et loisirs (51, 71)	6,5	7,5	<b>4,3</b>	4,2	3,3	3,5	4,5	4,2	4,8	4,5	4,7
Finance et assurances (52)	5,0	5,5	<b>3,8</b>	3,9	5,4	3,2	3,5	3,3	4,0	4,4	2,4
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	8,1	8,1	<b>8,0</b>	7,9	6,7	6,6	6,0	7,2	9,9	10,4	8,7
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	4,9	4,3	<b>6,1</b>	6,1	4,0	4,9	5,9	5,7	6,0	8,4	6,8
Services d'enseignement (61)	8,7	9,1	<b>7,8</b>	7,3	11,2	8,7	6,4	5,4	6,1	7,5	15,4
Soins de santé et assistance sociale (62)	11,1	11,3	<b>10,7</b>	10,8	11,7	14,8	11,5	9,6	9,7	8,5	9,4
Hébergement et services de restauration (72)	6,8	6,1	<b>8,1</b>	8,2	5,1	7,3	8,9	9,1	9,1	8,4	7,2
Autres services, sauf administrations publiques (81)	4,4	4,2	<b>4,9</b>	4,6	4,4	4,4	4,5	4,9	4,5	4,5	10,1
Administrations publiques (91)	4,3	5,2	<b>2,4</b>	2,4	2,4	3,6	2,4	2,4	2,4	1,8	1,8
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	2,9	3,1	<b>2,5</b>	2,5	3,8	2,6	2,4	2,4	2,1	2,3	2,0
<b>Total - Industrie</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

<i>Indice de différenciation</i>	0,0	13,9	14,1	13,6	16,0	15,8	17,4	16,3	16,5	20,7
----------------------------------	-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Pour mieux distinguer les secteurs au sein desquels il y a une concentration relative plus importante d'immigrants arrivés à une période donnée parmi la population née à l'étranger qui y travaille, nous pouvons faire la sommation en ligne et reprendre l'indice de différenciation, mais en l'appliquant aux secteurs plutôt qu'aux périodes d'arrivée (tableau B1b-3). La référence devient dès lors non plus les actifs salariés nés au Canada, mais l'ensemble des industries. Plus l'indice est élevé, plus le secteur auquel il s'applique se distingue de l'ensemble des secteurs par sa composition des travailleurs nés à l'étranger selon la période d'arrivée.

Trois secteurs se démarquent par un indice de différenciation supérieur à 10. Il y a d'abord ceux des *Services d'enseignement* (indice de 12) et de la *Construction* (indice de 11,2), qui se distinguent par une proportion relativement plus importante d'immigrants arrivés avant 1971. Le secteur des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (10,2) se distingue quant à lui notamment par une proportion plus importante d'immigrants récents, c'est-à-dire arrivés entre 2001 et 2006 (28,3 % contre 21,9 % pour l'ensemble des industries). Si le secteur de la *Fabrication* ne se distingue pas de manière importante de l'ensemble des industries (indice de 4,2), il en va autrement pour certains de ses sous-secteurs. C'est le cas notamment pour celui des *Vêtements et produits en cuir* (indice de 11,9) et celui des *Textiles et produits textiles* (indice de 11,4) qui comptent une proportion d'immigrants récents inférieure à celle observée pour l'ensemble des secteurs.

L'indice de différenciation précédemment analysé permet de cibler les secteurs au sein desquels il y avait une concentration relative importante d'immigrants arrivés une période donnée parmi l'ensemble des HC y travaillant. Pour cibler spécifiquement les secteurs dans lesquels les immigrants arrivés lors d'une période donnée sont en surnombre, nous avons créé un coefficient de concentration (tableau B1b-4), qui est le rapport entre la proportion d'immigrants arrivés lors d'une période donnée travaillant dans un secteur donné et la proportion équivalente pour l'ensemble des actifs salariés. Un coefficient supérieur de concentration supérieur à 1 indique une surreprésentation dans un secteur et le contraire s'il est inférieur à 1.

Ces analyses font premièrement ressortir ce qui a déjà été remarqué dans le tableau B1a-3, c'est-à-dire une surreprésentation généralisée des HC dans le secteur de la *Fabrication*, comme en témoignent les coefficients de concentration supérieurs à 1 pour chacune des périodes d'arrivée, de même qu'une sous-représentation dans celui des *Administrations publiques*. Ces analyses montrent également que certaines périodes se démarquent dans certains secteurs. C'est le cas des immigrants arrivés entre 2001 et 2006, qui sont surreprésentés dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (coefficient de 1,72). Du côté de la sous-représentation, nous remarquons les immigrants arrivés avant 1971 et ceux arrivés entre 1971 et 1980 dans le secteur de *l'Information, culture et loisirs* (coefficients respectifs de 0,52 et 0,54), de même que ceux arrivés entre 1991 et 1995 et ceux arrivés entre 1996 et 2000 dans le secteur de la *Construction* (coefficients respectifs de 0,59 et 0,57).

Tableau B1b-3. Actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le lieu de naissance /la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Lieu de naissance / Période d'immigration									Indice de différenciation
	Nés au Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents	
Construction (23)	100	95,8	18,6	13,6	22,3	12,3	10,5	18,5	3,6	11,2
Fabrication (31, 33)	100	95,3	10,4	13,9	20,6	17,0	13,5	19,9	4,4	4,2
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	100	91,8	7,9	13,1	16,6	13,8	15,0	25,4	7,8	7,0
Textiles et produits textiles (313, 314)	100	96,7	11,8	14,8	25,8	16,3	14,6	13,3	3,1	11,4
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	100	97,1	14,2	15,1	21,3	19,8	12,1	14,6	2,7	11,9
Impression et activités connexes (323)	100	95,4	7,0	11,2	21,1	17,0	12,4	26,7	4,1	8,8
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	100	94,4	10,3	10,3	16,3	16,3	14,2	26,8	5,6	6,8
Produits métalliques (332)	100	96,0	13,9	17,8	19,7	15,8	12,7	16,1	3,3	8,9
Machines (333)	100	95,7	8,9	14,6	20,4	15,0	14,3	22,6	3,9	4,2
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	100	97,1	6,3	13,2	19,7	18,0	20,2	19,6	2,6	10,4
Matériel de transport (336)	100	94,6	8,0	13,8	24,6	15,9	9,9	22,4	4,2	7,8
Meubles et prod. connexes (337)	100	92,9	11,5	13,3	22,0	15,8	13,7	16,5	7,3	5,8
Activités diverses de fabrication (339)	100	93,5	9,4	11,4	20,4	17,1	11,6	23,6	6,5	5,7
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	100	94,2	8,8	13,2	19,3	16,4	12,7	23,7	5,6	3,3

Tableau B1b-3. actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le lieu de naissance / la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

(Sous-)secteur d'activité	Lieu de naissance / Période d'immigration									Indice de différenciation
	Nés au Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents	
Commerce de gros (41)	100	94,4	13,9	13,2	18,1	14,7	13,1	21,4	4,8	2,8
Commerce de détail (44, 45)	100	95,1	9,0	10,1	20,2	18,2	13,9	23,7	4,2	6,7
Transport et entreposage (48, 49)	100	94,8	12,6	14,4	20,8	16,4	13,0	17,7	4,7	5,8
Information, culture et loisirs (51, 71)	100	91,8	8,6	10,7	20,1	14,6	14,9	22,9	6,4	4,9
Finance et assurances (52)	100	95,1	15,4	10,9	17,1	12,7	14,0	25,0	3,6	8,4
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	100	92,6	9,3	11,0	14,1	13,5	16,4	28,3	6,3	10,2
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	100	92,9	7,2	10,7	18,1	13,9	13,0	30,0	6,5	8,8
Services d'enseignement (61)	100	87,4	15,8	14,6	15,4	10,3	10,4	20,9	11,4	12,0
Soins de santé et assistance sociale (62)	100	94,2	12,1	18,4	20,5	13,6	12,2	17,5	5,1	7,8
Hébergement et services de restauration (72)	100	94,1	6,9	12,0	20,9	16,9	15,0	22,5	5,2	6,1
Autres services, sauf administrations publiques (81)	100	87,2	10,0	12,1	17,6	15,1	12,3	20,2	12,0	6,3
Administrations publiques (91)	100	94,8	10,8	20,1	19,1	14,9	13,6	16,4	4,2	7,2
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	100	94,4	16,6	14,0	17,9	14,2	11,4	20,5	4,6	6,4
<b>Total - Industrie</b>	<b>100</b>	<b>93,4</b>	<b>11,0</b>	<b>13,3</b>	<b>19,0</b>	<b>15,0</b>	<b>13,4</b>	<b>21,9</b>	<b>5,8</b>	

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Table B1b-4. Actifs salariés. Coefficients de concentration selon le (sous-)secteur d'activité et le lieu de naissance / la période d'immigration : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Lieu de naissance / Période d'immigration										
	Total	Nés au Canada	Nés hors Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents
Construction (23)	1	1,14	0,72	0,74	1,22	0,74	0,84	0,59	0,57	0,61	0,45
Fabrication (31, 33)	1	0,78	1,45	1,48	1,37	1,52	1,57	1,64	1,47	1,32	1,10
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	1	0,87	1,27	1,25	0,92	1,26	1,11	1,17	1,43	1,48	1,72
Textiles et produits textiles (313, 314)	1	0,51	2,00	2,07	2,15	2,23	2,72	2,17	2,19	1,22	1,08
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	1	0,42	2,19	2,27	2,81	2,49	2,46	2,88	1,98	1,46	1,01
Impression et activités connexes (323)	1	1,05	0,90	0,92	0,58	0,76	1,00	1,02	0,83	1,10	0,64
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	1	1,03	0,94	0,95	0,89	0,73	0,81	1,02	1,01	1,16	0,91
Produits métalliques (332)	1	0,82	1,37	1,40	1,72	1,84	1,42	1,44	1,30	1,01	0,77
Machines (333)	1	0,85	1,31	1,34	1,06	1,44	1,40	1,31	1,40	1,35	0,88
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	1	0,77	1,48	1,53	0,84	1,48	1,54	1,77	2,23	1,33	0,67
Matériel de transport (336)	1	0,91	1,19	1,20	0,86	1,24	1,54	1,26	0,88	1,22	0,86
Meubles et prod. connexes (337)	1	0,75	1,50	1,50	1,57	1,52	1,74	1,58	1,55	1,14	1,90
Activités diverses de fabrication (339)	1	0,78	1,46	1,46	1,25	1,25	1,57	1,67	1,26	1,58	1,64
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	1	0,87	1,27	1,29	1,02	1,27	1,30	1,39	1,21	1,38	1,24

Table B1b-4. Actifs salariés. Coefficients de concentration selon le (sous-)secteur d'activité et le lieu de naissance / la période d'immigration : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

(Sous-)secteur d'activité	Lieu de naissance / Période d'immigration										
	Total	Nés au Canada	Nés hors Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents
Commerce de gros (41)	1	0,98	1,05	1,06	1,32	1,04	1,00	1,02	1,03	1,02	0,87
Commerce de détail (44, 45)	1	1,05	0,90	0,91	0,74	0,69	0,95	1,09	0,93	0,97	0,65
Transport et entreposage (48, 49)	1	1,05	0,89	0,90	1,02	0,96	0,97	0,97	0,86	0,72	0,71
Information, culture et loisirs (51, 71)	1	1,16	0,66	0,65	0,52	0,54	0,70	0,65	0,74	0,70	0,73
Finance et assurances (52)	1	1,11	0,77	0,78	1,08	0,63	0,70	0,65	0,81	0,88	0,48
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	1	1,00	0,99	0,98	0,83	0,82	0,74	0,89	1,22	1,28	1,08
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	1	0,88	1,25	1,25	0,82	1,01	1,20	1,16	1,22	1,72	1,40
Services d'enseignement (61)	1	1,05	0,90	0,84	1,29	1,00	0,73	0,62	0,70	0,86	1,77
Soins de santé et assistance sociale (62)	1	1,02	0,96	0,97	1,06	1,34	1,04	0,87	0,88	0,77	0,85
Hébergement et services de restauration (72)	1	0,90	1,20	1,21	0,75	1,09	1,32	1,35	1,35	1,24	1,07
Autres services, sauf administrations publiques (81)	1	0,95	1,11	1,03	1,00	1,01	1,03	1,11	1,02	1,02	2,28
Administrations publiques (91)	1	1,22	0,56	0,57	0,55	0,84	0,56	0,55	0,57	0,42	0,41
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	1	1,07	0,86	0,87	1,29	0,91	0,81	0,81	0,73	0,80	0,68
Total – Industrie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

#### Faits saillants 20. Actifs salariés – Effectifs selon le lieu de naissance / période d’immigration

- La répartition des actifs salariés nés hors Canada suivant le (sous-)secteur d’activité varie peu avec la période d’immigration. Si la répartition de ceux arrivés avant 1971 diffère le moins de celle de ceux nés au Canada, par contre, c’est celle de ceux arrivés au début des années quatre-vingt-dix qui en diffère le plus
- La répartition des actifs salariés nés hors Canada suivant la période d’immigration varie plus ou moins avec le secteur d’activité. Elle se démarque particulièrement dans les secteurs des *Services d’enseignement* et de la *Construction* (en raison d’une proportion comparativement plus forte d’arrivées avant 1971) et des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (du fait d’une proportion comparativement plus forte d’arrivées lors de la dernière période quinquennale 2001-2006)
- Par contre, dans le secteur de la *Fabrication*, la répartition des actifs salariés nés hors Canada varie peu, même si les sous-secteurs des *Vêtements et produits en cuir* et des *Textiles et produits textiles* se distinguent en raison d’une proportion comparativement plus faible d’arrivées entre 2001 et 2006

## B1c. Groupes de minorité visible

Comme nous l'avons vu, les MV représentent en tout 22,6 % des 838 700 actifs salariés. Les Noirs sont les plus nombreux (56 390, soit 29,8 % de l'ensemble des MV), suivi des Arabes/Asiatiques occidentaux (31 830, ou 16,8 % des MV) (tableau B1c-1). La catégorie Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a. ne représente quant à elle que 1,7 % des MV, soit 3135 individus. Soulignons d'abord qu'étant donné cette faible proportion, nous ne porterons pas attention à ce dernier, de même qu'aux minorités visibles multiples (2725 individus).

L'analyse détaillée de la répartition par secteur d'activité des minorités visibles selon le groupe de minorité visible permet de contraster les précédents résultats. En effet, certains groupes présentent une répartition qui se distingue des autres, comme en témoigne l'indice de différenciation présenté au tableau B1c-2. Cet indice est particulièrement élevé pour les Philippins (indice de 31,5) et pour les Sud-Asiatiques (indice de 28). Ce sont donc pour ces deux groupes que la répartition par secteur se distingue le plus de celle des Blancs. À l'opposé, le groupe qui présente l'indice le plus faible est celui des Arabes/Asiatiques occidentaux (indice de 10,2), ce qui indique qu'il s'agit du groupe de MV dont la répartition par secteur se rapproche le plus de celle des Blancs.

Outre pour le secteur de la *Fabrication* pour lequel tous les groupes à l'exception des Arabes/Asiatiques occidentaux sont plus nombreux que les Blancs à y travailler, les Philippins se distinguent particulièrement par leur proportion importante à œuvrer dans les secteurs des *Autres services, sauf les administrations publiques* (17,3 % contre 4,3 %) et dans une moindre mesure, celui des *Soins de santé et assistance sociale* (18,1 % contre 10,9 %). Cette situation n'est sans doute pas étrangère au fait qu'une proportion importante des immigrants d'origines philippines est venue au Canada dans le cadre du programme des aides familiaux résidents (AFR) et sont par conséquent sélectionnés pour œuvrer dans quelques secteurs spécifiques dont les soins à domicile aux enfants et aux personnes âgées. Le groupe des Noirs présente également une proportion importante de travailleurs dans le secteur des *Soins de santé et assistance sociale* (17,9 %).

L'indice de différenciation que l'on retrouve dans le tableau B1c-3 diffère du précédent : il s'applique à chacun des secteurs et sous-secteurs. Il permet de distinguer ceux pour lesquels la répartition des MV selon le groupe de MV diffère de celle de l'ensemble des industries. Il indique ainsi que les secteurs les plus diversifiés sont ceux des *Soins de santé et assistance sociale* (indice de 20,4), des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (indice de 19,2), des *Autres services, sauf les administrations publiques* (indice de 18,8) et de la *Construction* (indice de 18,3).

Tableau B1c-1. Actifs salariés. Effectifs selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtones	Blancs	Total
Construction (23)	705	180	120	140	660	565	75	50	25	2 515	125	19 505	22 150
Fabrication (31, 33)	9 535	6 170	4 325	3 735	4 195	5 470	2 640	375	530	36 975	345	75 785	113 105
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	1 340	350	430	180	555	825	190	50	30	3 940	45	9 155	13 145
Textiles et produits textiles (313, 314)	670	660	185	180	100	230	165	25	60	2 275	0	2 355	4 630
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	2 310	2 040	1 635	1 440	635	1 145	340	95	120	9 760	60	8 700	18 520
Impression et activités connexes (323)	395	165	130	80	165	345	150	20	75	1 520	0	5 445	6 975
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	365	150	175	175	345	180	115	0	20	1 525	40	6 255	7 820
Produits métalliques (332)	605	490	170	160	185	320	165	40	35	2 180	15	5 690	7 890
Machines (333)	385	230	235	135	275	165	115	15	0	1 560	20	4 710	6 290

Tableau B1c-1. Actifs salariés. Effectifs selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite)

(Sous-)secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidentale	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtones	Blancs	Total
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	570	640	535	415	450	210	675	40	40	3 570	25	7 070	10 670
Matériel de transport (336)	445	310	260	355	460	470	120	15	45	2 475	45	8 220	10 740
Meubles et prod. connexes (337)	615	245	115	115	135	420	40	10	20	1 715	35	3 635	5 385
Activités diverses de fabrication (339)	565	185	160	165	290	325	225	40	30	1 985	0	3 795	5 780
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	1 270	695	295	340	605	825	350	30	60	4 470	50	10 755	15 270
Commerce de gros (41)	2 730	1 725	1 740	625	1 450	1 480	805	145	125	10 820	205	37 080	48 100
Commerce de détail (44, 45)	6 120	2 575	1 970	1 275	4 970	3 495	1 100	440	305	22 260	405	71 870	94 535
Transport et entreposage (48, 49)	2 415	1 100	710	275	1 100	1 155	375	60	120	7 305	225	28 600	36 135
Information, culture et loisirs (51, 71)	2 960	630	1 030	600	1 565	1 160	335	225	130	8 645	320	45 215	54 180

Tableau B1c-1. Actifs salariés. Effectifs selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

(Sous-) secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtones	Blancs	Total
Finance et assurances (52)	2 025	655	845	565	1 755	695	255	115	100	7 000	105	34 670	41 775
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	2 605	1 335	2 565	970	2 825	1 425	520	290	215	12 750	210	54 845	67 800
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	5 345	975	680	500	1 770	2 645	490	165	140	12 705	295	28 055	41 060
Services d'enseignement (61)	2 710	1 015	1 525	470	2 910	1 020	290	355	195	10 500	255	62 200	72 955
Soins de santé et assistance sociale (62)	10 120	1 200	1 250	1165	3 050	2 275	2 170	250	290	21 775	370	70 620	92 765
Hébergement et services de restauration (72)	4 170	3 325	3 145	1735	2 655	2 380	615	415	265	18 690	275	37 675	56 640
Autres services, sauf administrations publiques (81)	2 120	670	640	735	1 095	1 260	2 080	160	155	8 915	130	27 930	36 970
Administrations publiques (91)	1 780	260	475	445	1 020	575	105	50	85	4 795	190	31 065	36 050
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	1 050	455	300	320	815	695	130	40	50	3 855	130	20 495	24 475
<b>Total - Industrie</b>	<b>56 390</b>	<b>22 260</b>	<b>21 315</b>	<b>13555</b>	<b>31 830</b>	<b>26 300</b>	<b>11 990</b>	<b>3 135</b>	<b>2 725</b>	<b>189 510</b>	<b>3 570</b>	<b>645 620</b>	<b>838 700</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Tableau B1c-2. Actifs salariés. Répartition en % suivant le (sous-)secteur d'activité, par groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtones	Blancs	Total
Construction (23)	1,3	0,8	0,6	1,0	2,1	2,1	0,6	1,6	0,9	1,3	3,5	3,0	2,6
Fabrication (31, 33)	16,9	27,7	20,3	27,6	13,2	20,8	22,0	12,0	19,4	19,5	9,7	11,7	13,5
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	2,4	1,6	2,0	1,3	1,7	3,1	1,6	1,6	1,1	2,1	1,3	1,4	1,6
Textiles et produits textiles (313, 314)	1,2	3,0	0,9	1,3	0,3	0,9	1,4	0,8	2,2	1,2	0	0,4	0,6
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	4,1	9,2	7,7	10,6	2,0	4,4	2,8	3,0	4,4	1,2	1,7	1,3	2,2
Impression et activités connexes (323)	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	1,3	1,3	0,6	2,8	0,8	0	0,8	0,8
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	0,6	0,7	0,8	1,3	1,1	0,7	1,0	0	0,7	0,8	1,1	1,0	0,9
Produits métalliques (332)	1,1	2,2	0,8	1,2	0,6	1,2	1,4	1,3	1,3	1,2	0,4	0,9	0,9
Machines (333)	0,7	1,0	1,1	1,0	0,9	0,6	1,0	0,5	0	0,8	0,6	0,7	0,7

Tableau B1c-2. Actifs salariés. Répartition en % suivant le (sous-)secteur d'activité, par groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006 (suite)

(Sous-)secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtones	Blancs	Total
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	1,0	2,9	2,5	3,1	1,4	0,8	5,6	1,3	1,5	1,9	0,7	1,1	1,3
Matériel de transport (336)	0,8	1,4	1,2	2,6	1,4	1,8	1,0	0,5	1,7	1,3	1,3	1,3	1,3
Meubles et prod. connexes (337)	1,1	1,1	0,5	0,8	0,4	1,6	0,3	0,3	0,7	0,9	1,0	0,6	0,6
Activités diverses de fabrication (339)	1,0	0,8	0,8	1,2	0,9	1,2	1,9	1,3	1,1	1,0	0	0,6	0,7
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	2,3	3,1	1,4	2,5	1,9	3,1	2,9	1,0	2,2	2,4	1,4	1,7	1,8
Commerce de gros (41)	4,8	7,7	8,2	4,6	4,6	5,6	6,7	4,6	4,6	5,7	5,7	5,7	5,7
Commerce de détail (44, 45)	10,9	11,6	9,2	9,4	15,6	13,3	9,2	14,0	11,2	11,7	11,3	11,1	11,3
Transport et entreposage (48, 49)	4,3	4,9	3,3	2,0	3,5	4,4	3,1	1,9	4,4	3,9	6,3	4,4	4,3
Information, culture et loisirs (51, 71)	5,2	2,8	4,8	4,4	4,9	4,4	2,8	7,2	4,8	4,6	9,0	7,0	6,5

Tableau B1c-2. Actifs salariés. Répartition en % suivant le (sous-)secteur d'activité, par groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

(Sous-) secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtones	Blancs	Total
Finance et assurances (52)	3,6	2,9	4,0	4,2	5,5	2,6	2,1	3,7	3,7	3,7	2,9	5,4	5,0
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	4,6	6,0	12,0	7,2	8,9	5,4	4,3	9,3	7,9	6,7	5,9	8,5	8,1
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	9,5	4,4	3,2	3,7	5,6	10,1	4,1	5,3	5,1	6,7	8,3	4,3	4,9
Services d'enseignement (61)	4,8	4,6	7,2	3,5	9,1	3,9	2,4	11,3	7,2	5,5	7,1	9,6	8,7
Soins de santé et assistance sociale (62)	17,9	5,4	5,9	8,6	9,6	8,7	18,1	8,0	10,6	11,5	10,4	10,9	11,1
Hébergement et services de restauration (72)	7,4	14,9	14,8	12,8	8,3	9,0	5,1	13,2	9,7	9,9	7,7	5,8	6,8
Autres services, sauf administrations publiques (81)	3,8	3,0	3,0	5,4	3,4	4,8	17,3	5,1	5,7	4,7	3,6	4,3	4,4
Administrations publiques (91)	3,2	1,2	2,2	3,3	3,2	2,2	0,9	1,6	3,1	2,5	5,3	4,8	4,3
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	1,9	2,0	1,4	2,4	2,6	2,6	1,1	1,3	1,8	2,0	3,6	3,2	2,9
<b>Total - Industrie</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<b>Indice de différenciation</b>	18,9	28,0	23,4	23,9	10,2	20,6	31,5	14,8	13,7	15,7	11,1	0	

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Tableau B1c-3. Actifs salariés appartenant à une minorité visible. Répartition en % suivant le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-) secteur d'activité	Groupe de minorité visible										Indice de différenciation
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	
Construction (23)	28,0	7,2	4,8	5,6	26,2	22,5	3,0	2,0	1,0	100	18,3
Fabrication (31, 33)	25,8	16,7	11,7	10,1	11,3	14,8	7,1	1,0	1,4	100	10,1
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	34,0	8,9	10,9	4,6	14,1	20,9	4,8	1,3	0,8	100	11,2
Textiles et produits textiles (313, 314)	29,5	29,0	8,1	7,9	4,4	10,1	7,3	1,1	2,6	100	20,1
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	23,7	20,9	16,8	14,8	6,5	11,7	3,5	1,0	1,2	100	22,3
Impression et activités connexes (323)	26,0	10,9	8,6	5,3	10,9	22,7	9,9	1,3	4,9	100	15,7
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	23,9	9,8	11,5	11,5	22,6	11,8	7,5	0,0	1,3	100	11,6
Produits métalliques (332)	27,8	22,5	7,8	7,3	8,5	14,7	7,6	1,8	1,6	100	13,5
Machines (333)	24,7	14,7	15,1	8,7	17,6	10,6	7,4	1,0	0,0	100	10,4

Tableau B1c-3. Actifs salariés appartenant à une minorité visible. Répartition en % suivant le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite)

(Sous-)secteur d'activité	Groupe de minorité visible										Indice de différenciation
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	16,0	17,9	15,0	11,6	12,6	5,9	18,9	1,1	1,1	100	26,9
Matériel de transport (336)	18,0	12,5	10,5	14,3	18,6	19,0	4,8	0,6	1,8	100	15,1
Meubles et prod. connexes (337)	35,9	14,3	6,7	6,7	7,9	24,5	2,3	0,6	1,2	100	19,3
Activités diverses de fabrication (339)	28,5	9,3	8,1	8,3	14,6	16,4	11,3	2,0	1,5	100	9,1
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	28,4	15,5	6,6	7,6	13,5	18,5	7,8	0,7	1,3	100	10,3
Commerce de gros (41)	25,2	15,9	16,1	5,8	13,4	13,7	7,4	1,3	1,2	100	10,1
Commerce de détail (44, 45)	27,5	11,6	8,8	5,7	22,3	15,7	4,9	2,0	1,4	100	7,7
Transport et entreposage (48, 49)	33,1	15,1	9,7	3,8	15,1	15,8	5,1	0,8	1,6	100	8,7
Information, culture et loisirs (51, 71)	34,2	7,3	11,9	6,9	18,1	13,4	3,9	2,6	1,5	100	7,5

Tableau B1c-3. Actifs salariés appartenant à une minorité visibles. Répartition en % suivant le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

(Sous-)secteur d'activité	Groupe de minorité visible										Indice de différenciation
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	
Finance et assurances (52)	28,9	9,4	12,1	8,1	25,1	9,9	3,6	1,6	1,4	100	9,9
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	20,4	10,5	20,1	7,6	22,2	11,2	4,1	2,3	1,7	100	15,6
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	42,1	7,7	5,4	3,9	13,9	20,8	3,9	1,3	1,1	100	19,2
Services d'enseignement (61)	25,8	9,7	14,5	4,5	27,7	9,7	2,8	3,4	1,9	100	16,4
Soins de santé et assistance sociale (62)	46,5	5,5	5,7	5,4	14,0	10,4	10,0	1,1	1,3	100	20,4
Hébergement et services de restauration (72)	22,3	17,8	16,8	9,3	14,2	12,7	3,3	2,2	1,4	100	14,3
Autres services, sauf administrations publiques (81)	23,8	7,5	7,2	8,2	12,3	14,1	23,3	1,8	1,7	100	18,8
Administrations publiques (91)	37,1	5,4	9,9	9,3	21,3	12,0	2,2	1,0	1,8	100	14,3
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	27,2	11,8	7,8	8,3	21,1	18,0	3,4	1,0	1,3	100	9,7
<b>Total - Industrie</b>	<b>29,8</b>	<b>11,7</b>	<b>11,2</b>	<b>7,2</b>	<b>16,8</b>	<b>13,9</b>	<b>6,3</b>	<b>1,7</b>	<b>1,4</b>	<b>100</b>	

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Pour le secteur des *Soins de santé et assistance sociale* et celui des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*, l'indice élevé s'explique entre autres par une forte proportion de Noirs (46,5 % des MV pour le premier secteur appartiennent à ce groupe et 41,2 % pour le second contre 29,8 % pour l'ensemble des industries). Concernant le secteur des *Autres services, sauf les administrations publiques*, l'indice élevé s'explique quant à lui par la forte présence des Philippins, tel que nous l'avons vu plus tôt. Ceux-ci ne représentent que 6,3 % de l'ensemble des MV, mais 23,3 % de ceux de ce secteur. Pour le secteur de la *Construction*, c'est la présence importante à la fois des Arabes/Asiatiques occidentaux et des Latino-Américains qui expliquent l'indice élevé, ceux-ci représentant respectivement 26,2 % et 22,5 % des MV travaillant dans cette industrie contre 16,8 % et 13,9 % des MV de l'ensemble des industries.

L'analyse par sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* montre quant à elle un fort indice pour ceux des Produits informatiques, électroniques et électriques (indice de 26,9), des *Vêtements et produits en cuir* (indice de 22,3), des *Textiles et produits textiles* (indice de 20,1) et des *Meubles et produits connexes* (indice de 19,3). La répartition des MV selon le groupe de MV pour ces secteurs diffèrent donc largement de celle de l'ensemble des industries.

Le tableau B1c-4 présente les coefficients de concentration selon le secteur d'activité et le groupe de MV. Il s'agit du rapport entre la proportion du groupe de MV travaillant dans un secteur donné et la proportion équivalente pour l'ensemble des actifs salariés. Un coefficient de concentration supérieur à 1 indique une surreprésentation dans un secteur et le contraire s'il est inférieur à 1. Cet indicateur permet donc de cibler spécifiquement les secteurs pour lesquels un groupe de MV est surreprésenté ou sous-représenté.

Parmi les plus fortes concentrations, nous notons les Philippins dans les *Autres services, sauf les administrations publiques* (coefficient de 3,94), les Sud-Asiatiques et les Chinois dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration* (coefficients respectifs de 2,21 et 2,18) ainsi que les Sud-Asiatiques et Asiatiques du Sud-est dans le secteur de la *Fabrication* (coefficients respectifs de 2,06 et 2,04). En revanche, tous les groupes sont sous-représentés dans le secteur de la *Construction*, particulièrement les Chinois (coefficient de 0,21) et les Philippins (coefficient de 0,24). De fait, étant donné la forte concentration de ces deux groupes dans quelques secteurs que nous avons précédemment mentionnés, ceux-ci se trouvent à être sous-représentés dans presque tous les autres. Cette sous-représentation est particulièrement remarquable dans le secteur des *Administrations publiques* (coefficients de 0,2 pour les Philippins et 0,27 pour les Sud-Asiatiques) ainsi que dans le secteur des *Services d'enseignement* pour les Philippins (coefficient de 0,28).

L'analyse des coefficients de concentration par sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* montre une très forte surreprésentation dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* des Asiatiques du Sud-est (coefficient de 4,81), des Sud-Asiatiques (coefficient de 4,15) et des Chinois (coefficient de 3,47). La plus forte surreprésentation concerne toutefois le sous-secteur des *Textiles et produits textiles* : il s'agit des Sud-Asiatiques avec un coefficient de 5,37. Une forte concentration de Philippins se retrouve également dans le sous-secteur des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (coefficient de 4,43)

#### Faits saillants 21. Actifs salariés – Effectifs selon le groupe de minorité visible

- La répartition des MV suivant le (sous-)secteur d'activité varie sensiblement avec le groupe de minorité visible. Ce sont les Arabes/Asiatiques occidentaux dont la répartition se rapproche le plus de celle des Blancs, tandis qu'à l'inverse ce sont les Sud-Asiatiques et les Philippins dont la répartition s'en démarque le plus
- La répartition des MV selon le groupe de minorité visible se distingue de celle des Blancs dans plusieurs secteurs : les *Soins de santé et assistance sociale* et les *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (en raison d'une proportion comparativement plus élevée de Noirs), les *Autres services sauf administrations publiques* (du fait d'une proportion comparativement plus élevée de Philippins) ainsi que la *Construction* (par suite d'une proportion comparativement plus élevée d'Arabes/Asiatiques occidentaux et de Latino-Américains)
- Par contre, la répartition des MV selon le groupe de minorité visible se distingue peu de celle des Blancs dans le secteur de la *Fabrication* dans lequel cependant elle varie fortement d'un sous-secteur à l'autre. Elle s'en démarque tout particulièrement dans les sous-secteurs des *Vêtements et produits en cuir* et des *Textiles et produits textiles* et plus encore dans le sous-secteur des *produits informatiques, électroniques et électriques*
- Par rapport aux actifs salariés de l'ensemble des secteurs, les Philippins sont surreprésentés dans les *Autres services, sauf administrations publiques*, les Sud-Asiatiques et les Chinois dans l'*Hébergement et services de restauration*, les Sud-Asiatiques et les Asiatiques du sud-est dans la *Fabrication*, en particulier dans les sous-secteurs des *Vêtements et produits en cuir* et des *Textiles et produits textiles* et plus encore dans celui des *Produits informatiques, électroniques et électriques*

Tableau B1c-4. Actifs salariés. Coefficients de concentration selon le (sous-) secteur d'activité et le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtones	Blancs	Total
Construction (23)	0,47	0,31	0,21	0,39	0,79	0,81	0,24	0,60	0,35	0,50	1,33	1,14	1
Fabrication (31, 33)	1,25	2,06	1,50	2,04	0,98	1,54	1,63	0,89	1,44	1,45	0,72	0,87	1
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	1,52	1,00	1,29	0,85	1,11	2,00	1,01	1,02	0,70	1,33	0,80	0,90	1
Textiles et produits textiles (313, 314)	2,15	5,37	1,57	2,41	0,57	1,58	2,49	1,44	3,99	2,17	0,00	0,66	1
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	1,86	4,15	3,47	4,81	0,90	1,97	1,28	1,37	1,99	2,33	0,76	0,61	1
Impression et activités connexes (323)	0,84	0,89	0,73	0,71	0,62	1,58	1,50	0,77	3,31	0,96	0,00	1,01	1
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	0,69	0,72	0,88	1,38	1,16	0,73	1,03	0,00	0,79	0,86	1,20	1,04	1
Produits métalliques (332)	1,14	2,34	0,85	1,25	0,62	1,29	1,46	1,36	1,37	1,22	0,45	0,94	1
Machines (333)	0,91	1,38	1,47	1,33	1,15	0,84	1,28	0,64	0,00	1,10	0,75	0,97	1

Tableau B1c-4. Actifs salariés. Coefficients de concentration selon le (sous-)secteur d'activité et le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006 (suite)

(Sous-) secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtones	Blancs	Total
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	0,79	2,26	1,97	2,41	1,11	0,63	4,43	1,00	1,15	1,48	0,55	0,86	1
Matériel de transport (336)	0,62	1,09	0,95	2,05	1,13	1,40	0,78	0,37	1,29	1,02	0,98	0,99	1
Meubles et prod. connexes (337)	1,70	1,71	0,84	1,32	0,66	2,49	0,52	0,50	1,14	1,41	1,53	0,88	1
Activités diverses de fabrication (339)	1,45	1,21	1,09	1,77	1,32	1,79	2,72	1,85	1,60	1,52	0,00	0,85	1
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	1,24	1,71	0,76	1,38	1,04	1,72	1,60	0,53	1,21	1,30	0,77	0,91	1
Commerce de gros (41)	0,84	1,35	1,42	0,80	0,79	0,98	1,17	0,81	0,80	1,00	1,00	1,00	1
Commerce de détail (44, 45)	0,96	1,03	0,82	0,83	1,39	1,18	0,81	1,25	0,99	1,04	1,01	0,99	1
Transport et entreposage (48, 49)	0,99	1,15	0,77	0,47	0,80	1,02	0,73	0,44	1,02	0,89	1,46	1,03	1
Information, culture et loisirs (51, 71)	0,81	0,44	0,75	0,69	0,76	0,68	0,43	1,11	0,74	0,71	1,39	1,08	1

Tableau B1c-4. Actifs salariés. Coefficients de concentration selon le (sous-)secteur d'activité et le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

(Sous-)secteur d'activité	Groupe de minorité visible											Total	
	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe/Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtones		Blancs
Finance et assurances (52)	0,72	0,59	0,80	0,84	1,11	0,53	0,43	0,74	0,74	0,74	0,59	1,08	1
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	0,57	0,74	1,49	0,89	1,10	0,67	0,54	1,14	0,98	0,83	0,73	1,05	1
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56))	1,94	0,89	0,65	0,75	1,14	2,05	0,83	1,08	1,05	1,37	1,69	0,89	1
Services d'enseignement (61)	0,55	0,52	0,82	0,40	1,05	0,45	0,28	1,30	0,82	0,64	0,82	1,11	1
Soins de santé et assistance sociale (62)	1,62	0,49	0,53	0,78	0,87	0,78	1,64	0,72	0,96	1,04	0,94	0,99	1
Hébergement et services de restauration (72)	1,10	2,21	2,18	1,90	1,24	1,34	0,76	1,96	1,44	1,46	1,14	0,86	1
Autres services, sauf administrations publiques (81)	0,85	0,68	0,68	1,23	0,78	1,09	3,94	1,16	1,29	1,07	0,83	0,98	1
Administrations publiques (91)	0,73	0,27	0,52	0,76	0,75	0,51	0,20	0,37	0,73	0,59	1,24	1,12	1
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	0,64	0,70	0,48	0,81	0,88	0,91	0,37	0,44	0,63	0,70	1,25	1,09	1
<b>Total - Industrie</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

## B1d. Origine ethnique (nés hors Canada seulement)

Les actifs salariés nés à l'extérieur du Canada (HC) forment un groupe hétérogène non seulement par leur période d'arrivée, mais également par leurs origines diverses (tableau B1d-1). Parmi les 275 310 HC, plus du quart sont d'origine ethnique européenne ou nord-américaine (27,7 %), mais seulement 6,3 % sont d'origine britannique, française ou nord-américaine. L'origine ethnique de la plupart des HC n'est donc pas la même que celle des peuples fondateurs du Canada. Outre les origines européennes, près du quart des HC sont d'origine ethnique asiatique (23,4 % dont 6,3 % de Chinois), 14,7 % est originaire d'Amérique centrale ou du sud (dont 6,9 % d'Haïtiens), 12,2 % est d'origine arabe et 4,9 % d'origine africaine. Également, un nombre appréciable est d'origine multiple, soit 17,1 %.<sup>20</sup>

Le tableau B1d-2 donne la distribution détaillée des HC suivant le secteur d'activité par groupe d'origine ethnique. De plus, à la toute dernière ligne, il présente l'indice de différenciation précédemment décrit de manière à vérifier à quel point la répartition suivant le secteur d'activité de chacune des origines diffère de la répartition correspondante de la population née au Canada. L'analyse de cet indice indique que la distribution suivant le secteur d'activité des HC d'origine haïtienne (indice de 30,7), de même que celles des HC d'origines asiatiques, en particulier chinoises (indice de 28,7) et sud-asiatiques (indice de 33,9) se distinguent de façon importante. Dans le cas des HC d'origine haïtienne, il s'agit d'une représentation plus nombreuse dans le secteur des *Soins de santé et assistance sociale* : 22,1 % de ceux-ci travaillent dans ce secteur contre 11,3 % pour ceux nés au Canada. Pour ceux d'origines asiatiques, c'est notamment le secteur de l'*Hébergement et services de restauration* qui se démarque, celui-ci étant le secteur de 15,7 % des HC d'origines chinoises et de 16,3 % des HC d'origines sud-Asiatiques (contre 6,1 % pour les actifs salariés nés au Canada). Les Africains sont quant à eux proportionnellement plus nombreux dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (12,5 % contre 4,3 %). À noter également, la place plus importante qu'occupe le secteur de la *Fabrication* chez les HC que nous avons notée précédemment vaut pour toutes les origines, à l'exception des Arabes pour lesquels la différence entre la proportion de ceux-ci travaillant dans ce secteur et celle des personnes nées au Canada est plutôt modeste. En effet, les Arabes qui enregistrent l'indice de différenciation le plus faible (10,2) sont les HC dont la distribution suivant le secteur d'activité se rapproche le plus de celle des personnes nées au Canada, une observation qui vaut tant pour les Arabes maghrébins que les Arabes d'autres origines. Viennent ensuite les HC originaires d'Europe orientale avec un indice égal à 13,4.

---

<sup>20</sup> Ces proportions apparaissent de manière explicite plus loin, soit à la dernière ligne du tableau B1d-4.

Tableau B1d-1. Actifs salariés nés hors Canada. Effectifs selon le groupe d'origine ethnique agrégé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Canada	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Canada	Origines uniques	Britanniques, Françaises et Nord-américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afrique	Autres Amérique			Origines multiples
						Total	dont Europe orientale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Construction (23)	22 150	16 920	5 230	4 470	165	2 165	430	685	260	425	520	75	150	215	730	485	245	760
Fabrication (31, 33)	113 105	59 400	53 710	47 370	1 920	12 200	3 130	4 725	1 845	2 880	16 480	3 995	5 540	2 685	9 375	4 935	4 440	6 340
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	13 145	7 650	5 495	4 780	185	1 090	185	610	225	385	1 180	395	315	385	1 345	660	685	715
Textiles et produits textiles (313, 314)	4 630	1 585	3 045	2 765	50	605	105	140	50	90	1 165	160	650	185	610	220	390	280
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	18 515	5 235	13 280	12 315	215	3 115	265	645	255	390	5 375	1 630	1 885	400	2 560	1 095	1 465	965
Impression et activités connexes (323)	6 975	4 915	2 060	1 795	40	390	110	215	65	150	570	105	120	125	455	335	120	265
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	7 820	5 395	2 425	2 045	120	635	260	360	150	210	535	150	100	145	255	160	95	380

Tableau B1d-1. Actifs salariés nés hors Canada. Effectifs selon le groupe d'origine ethnique agrégé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 1)

(Sous)- secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Cana- da	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Cana- da	Origines uniques	Britan- niques, Françaises et Nord- américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afri- que	Autres Amérique			Origines multi- ples
						Total	dont Europe orien- tale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Produits métalliques (332)	7 885	4 355	3 535	3 070	125	1 075	340	220	80	140	925	165	450	175	545	345	200	465
Machines (333)	6 290	3 590	2 700	2 265	165	725	375	305	150	155	675	220	190	105	285	150	135	435
Prod. Infor- matiques, électro- niques et électriques (334, 335)	10 670	5 500	5 170	4 490	195	1 050	525	520	210	310	2 125	485	535	245	360	190	170	680
Matériel de transport (336)	10 740	6 550	4 190	3 585	340	1 030	375	540	255	285	1 015	205	280	120	535	400	135	605
Meubles et prod. connexes (337)	5 385	2 720	2 660	2 290	110	690	140	215	70	145	475	90	215	165	640	360	280	370
Activités diverses de fabrication (339)	5 780	3 010	2 770	2 350	150	485	115	305	45	260	760	135	175	205	460	245	215	420
Autres sous- secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	15 270	8 885	6 390	5 635	230	1 300	330	655	295	360	1 695	255	630	440	1325	780	545	755

Tableau B1d-1. Actifs salariés nés hors Canada. Effectifs selon le groupe d'origine ethnique agrégé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 2)

(Sous)- secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Cana- da	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Cana- da	Origines uniques	Britan- niques, Françaises et Nord- américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afri- que	Autres Amérique			Origines multi- ples
						Total	dont Europe orien- tale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Commerce de gros (41)	48 105	31600	16505	13 635	960	3 700	990	1 680	505	1 175	4 550	1 575	1 260	705	2 035	1 295	740	2 870
Commerce de détail (44, 45)	94 530	66690	27845	23 680	1 295	5 535	1 585	4 910	1585	3 325	6 595	1 520	1 810	1 235	4 090	2 695	1 395	4 165
Transport et entreposage (48, 49)	36 135	25595	10535	8 730	465	2 465	805	1 200	425	775	2 330	540	930	560	1 710	895	815	1 805
Information, culture et loisirs (51, 71)	54 175	42370	11810	8 975	1 365	2 025	745	1 550	605	945	1 935	635	325	660	1 425	820	605	2 835
Finance et assurances (52)	41 775	31220	10560	8 455	765	2 810	775	1 795	710	1 085	1 710	555	315	545	8 40	515	325	2 105
Serv. Profes- sionnels, scientifiques et tech- niques (54)	67 805	45760	22040	17 495	2 575	4 710	2 020	3 210	1185	2 025	4 740	1 965	925	745	1 500	1 010	490	4 545
Serv. Admi- nistratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	41 060	24170	16890	14 035	650	3 495	950	2 095	935	1 160	2 290	495	645	1 690	3 810	2 190	1 620	2 855

Tableau B1d-1. Actifs salariés nés hors Canada. Effectifs selon le groupe d'origine ethnique agrégé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 3 et fin)

(Sous)- secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Canada	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Canada	Origines uniques	Britan- niques, Françaises et Nord- américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afri- que	Autres Amérique			Origines multi- ples
						Total	dont Europe orien- tale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Services d'en- seignement (61)	72 955	51 375	21 580	16 205	2 670	5 080	1 530	2 965	1 165	1 800	3 285	1 125	735	680	1 525	870	655	5 375
Soins de santé et assistance sociale (62)	92 765	63 400	29 365	24 005	1 615	5 225	1 690	3 370	1 300	2 070	5 245	935	750	1 600	6 945	2995	3950	5 360
Hébergement et services de restauration (72)	56 640	34 300	22 340	19 390	1 155	3 680	810	2 235	720	1 515	8 250	2 725	2 850	925	3 150	1915	1235	2 950
Autres services, sauf administratio ns publiques (81)	36 970	23 535	13 430	11 255	810	2 830	720	1 285	405	880	4 105	555	590	520	1 715	1165	550	2 175
Adminis- trations publiques (91)	36 050	29 455	6 600	5 100	505	1 085	410	1 025	525	500	1 090	440	195	445	925	340	585	1 500
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	24 475	17 600	6 880	5 540	500	1 850	675	900	330	570	1 240	240	425	300	745	500	245	1 340
<b>Total - Industrie</b>	<b>838 700</b>	<b>563 390</b>	<b>275310</b>	<b>228 340</b>	<b>17 410</b>	<b>58845</b>	<b>17 260</b>	<b>33 620</b>	<b>12495</b>	<b>21 125</b>	<b>64 380</b>	<b>17 380</b>	<b>17 445</b>	<b>13 505</b>	<b>40540</b>	<b>22635</b>	<b>17 905</b>	<b>46 970</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Tableau B1d-2. Actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le (sous)-secteur d'activité, par groupe d'origine ethnique agrégé : île de Montréal, 2006

(Sous)-secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Canada	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Canada	Origines uniques	Britanniques, Françaises et Nord-américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afrique	Autres Amérique			Origines multiples
						Total	dont Europe orientale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Construction (23)	2,6	3,0	1,9	2,0	0,9	3,7	2,5	2,0	2,1	2,0	0,8	0,4	0,9	1,6	1,8	2,1	1,4	1,6
Fabrication (31, 33)	13,5	10,5	19,5	20,7	11,0	20,7	18,1	14,1	14,8	13,6	25,6	23,0	31,8	19,9	23,1	21,8	24,8	13,5
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	1,6	1,4	2,0	2,1	1,1	1,9	1,1	1,8	1,8	1,8	1,8	2,3	1,8	2,9	3,3	2,9	3,8	1,5
Textiles et produits textiles (313, 314)	0,6	0,3	1,1	1,2	0,3	1,0	0,6	0,4	0,4	0,4	1,8	0,9	3,7	1,4	1,5	1,0	2,2	0,6
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	2,2	0,9	4,8	5,4	1,2	5,3	1,5	1,9	2,0	1,8	8,3	9,4	10,8	3,0	6,3	4,8	8,2	2,1
Impression et activités connexes (323)	0,8	0,9	0,7	0,8	0,2	0,7	0,6	0,6	0,5	0,7	0,9	0,6	0,7	0,9	1,1	1,5	0,7	0,6
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	0,9	1,0	0,9	0,9	0,7	1,1	1,5	1,1	1,2	1,0	0,8	0,9	0,6	1,1	0,6	0,7	0,5	0,8

Tableau B1d-2. Actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le (sous-)secteur d'activité, par groupe d'origine ethnique agrégé : île de Montréal, 2006 (suite 1)

(Sous)- secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Cana- da	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Cana- da	Origines uniques	Britan- niques, Françaises et Nord- américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afri- que	Autres Amérique			Origines multi- ples
						Total	dont Europe orien- tale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Produits métalliques (332)	0,9	0,8	1,3	1,3	0,7	1,8	2,0	0,7	0,6	0,7	1,4	0,9	2,6	1,3	1,3	1,5	1,1	1,0
Machines (333)	0,7	0,6	1,0	1,0	0,9	1,2	2,2	0,9	1,2	0,7	1,0	1,3	1,1	0,8	0,7	0,7	0,8	0,9
Prod. Infor- matiques, électro- niques et électriques (334, 335)	1,3	1,0	1,9	2,0	1,1	1,8	3,0	1,5	1,7	1,5	3,3	2,8	3,1	1,8	0,9	0,8	0,9	1,4
Matériel de transport (336)	1,3	1,2	1,5	1,6	2,0	1,8	2,2	1,6	2,0	1,3	1,6	1,2	1,6	0,9	1,3	1,8	0,8	1,3
Meubles et prod. connexes (337)	0,6	0,5	1,0	1,0	0,6	1,2	0,8	0,6	0,6	0,7	0,7	0,5	1,2	1,2	1,6	1,6	1,6	0,8
Activités diverses de fabrication (339)	0,7	0,5	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	0,9	0,4	1,2	1,2	0,8	1,0	1,5	1,1	1,1	1,2	0,9
Autres sous- secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	1,8	1,6	2,3	2,5	1,3	2,2	1,9	1,9	2,4	1,7	2,6	1,5	3,6	3,3	3,3	3,4	3,0	1,6

Tableau B1d-2. Actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le (sous-)secteur d'activité, par groupe d'origine ethnique agrégé : île de Montréal, 2006 (suite 2)

(Sous)-secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Canada	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Canada	Origines uniques	Britanniques, Françaises et Nord-américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afrique	Autres Amérique			Origines multiples
						Total	dont Europe orientale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Commerce de gros (41)	5,7	5,6	6,0	6,0	5,5	6,3	5,7	5,0	4,0	5,6	7,1	9,1	7,2	5,2	5,0	5,7	4,1	6,1
Commerce de détail (44, 45)	11,3	11,8	10,1	10,4	7,4	9,4	9,2	14,6	12,7	15,7	10,2	8,7	10,4	9,1	10,1	11,9	7,8	8,9
Transport et entreposage (48, 49)	4,3	4,5	3,8	3,8	2,7	4,2	4,7	3,6	3,4	3,7	3,6	3,1	5,3	4,1	4,2	4,0	4,6	3,8
Information, culture et loisirs (51, 71)	6,5	7,5	4,3	3,9	7,8	3,4	4,3	4,6	4,8	4,5	3,0	3,7	1,9	4,9	3,5	3,6	3,4	6,0
Finance et assurances (52)	5,0	5,5	3,8	3,7	4,4	4,8	4,5	5,3	5,7	5,1	2,7	3,2	1,8	4,0	2,1	2,3	1,8	4,5
Serv. Professionnels, scientifiques et techniques (54)	8,1	8,1	8,0	7,7	14,8	8,0	11,7	9,5	9,5	9,6	7,4	11,3	5,3	5,5	3,7	4,5	2,7	9,7
Serv. Administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	4,9	4,3	6,1	6,1	3,7	5,9	5,5	6,2	7,5	5,5	3,6	2,8	3,7	12,5	9,4	9,7	9,0	6,1

Tableau B1d-2. Actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le (sous-)secteur d'activité, par groupe d'origine ethnique agrégé : île de Montréal, 2006 (suite 3 et fin)

(Sous-)secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Canada	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Canada	Origines uniques	Britanniques, Françaises et Nord-américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afrique	Autres Amérique			Origines multiples
						Total	dont Europe orientale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Services d'enseignement (61)	8,7	9,1	7,8	7,1	15,3	8,6	8,9	8,8	9,3	8,5	5,1	6,5	4,2	5,0	3,8	3,8	3,7	11,4
Soins de santé et assistance sociale (62)	11,1	11,3	10,7	10,5	9,3	8,9	9,8	10,0	10,4	9,8	8,1	5,4	4,3	11,8	17,1	13,2	22,1	11,4
Hébergement et services de restauration (72)	6,8	6,1	8,1	8,5	6,6	6,3	4,7	6,6	5,8	7,2	12,8	15,7	16,3	6,8	7,8	8,5	6,9	6,3
Autres services, sauf administrations publiques (81)	4,4	4,2	4,9	4,9	4,7	4,8	4,2	3,8	3,2	4,2	6,4	3,2	3,4	3,9	4,2	5,1	3,1	4,6
Administrations publiques (91)	4,3	5,2	2,4	2,2	2,9	1,8	2,4	3,0	4,2	2,4	1,7	2,5	1,1	3,3	2,3	1,5	3,3	3,2
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	2,9	3,1	2,5	2,4	2,9	3,1	3,9	2,7	2,6	2,7	1,9	1,4	2,4	2,2	1,8	2,2	1,4	2,9
<b>Total - Industrie</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

<b>Indic. de différenciation</b>	0,0	13,9	15,6	14,7	14,0	13,4	10,2	10,0	10,7	25,5	28,7	33,9	18,9	25,3	22,2	30,7	9,9
----------------------------------	-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-----

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Par ailleurs, le tableau B1d-3 reprend l'indice de différenciation du tableau précédent, mais en détaillant plus finement certaines origines ethniques. Ainsi, les HC d'Asie occidentale qui se démarquent des autres HC ayant une origine asiatique sont plutôt proches des HC ayant une origine arabe (15,7 % contre 10,2 %), tandis que les HC d'origine vietnamienne ne se distinguent guère de ceux d'origine chinoise (Indices de différenciation égaux à 27,0 et 28,7 respectivement).

**Tableau B1d-3. Actifs salariés nés hors Canada. Indice de différenciation des selon le (sous-)secteur d'activité, par groupe d'origine ethnique détaillé : île de Montréal, 2006**

Groupe d'origine ethnique détaillé	Indice	Groupe d'origine ethnique détaillé	Indice
Origines des îles britanniques	22,3	Origines sud-asiatiques	33,9
Origines françaises	15,5	Origine chinoise	28,7
Origines d'Europe occidentale	19,1	Origine vietnamienne	27,0
Origines d'Europe orientale	13,4	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	31,4
Origine grecque	28,5	Origines africaines	18,9
Origine italienne	23,1	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	22,7
Origine portugaise	31,9	Origines des Caraïbes - origines haïtienne et jamaïcaine exclues	24,5
Origine juive	20,2	Haïtien	30,7
Autres origines européennes	14,4	Jamaïcain	34,2
Origine algérienne, marocaine et tunisienne	10,0	Origines autochtones	62,9
Autres origines arabes	10,7	Autres origines nord-américaines	20,6
Origines d'Asie occidentale	15,7	Origines de l'Océanie	76,0
		Origines multiples	9,9

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Le tableau B1d-4 présente la répartition suivant le groupe d'origine ethnique agrégé des actifs salariés nés hors Canada par secteur d'activité à partir duquel nous avons calculé un indice de différenciation permettant de cibler les secteurs au sein desquels il y a une concentration relative plus importante d'une origine ethnique donnée parmi l'ensemble de la population née à l'étranger qui y travaille. Cet indice se trouve dans le tableau B1d-5.

Tableau B1d-4. Actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le groupe d'origine ethnique agrégé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Groupe d'origine ethnique agrégé															
	Total des nés hors Canada	Origines uniques	Britanniques, Françaises et Nord-américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afrique	Autres Amérique			Origines multiples
				Total	dont Europe orientale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
										Chinois	Sud Asiat.					
Construction (23)	100	85,5	3,2	41,4	8,2	13,1	5,0	8,1	9,9	1,4	2,9	4,1	14,0	9,3	4,7	14,5
Fabrication (31, 33)	100	88,2	3,6	22,7	5,8	8,8	3,4	5,4	30,7	7,4	10,3	5,0	17,5	9,2	8,3	11,8
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	100	87,0	3,4	19,8	3,4	11,1	4,1	7,0	21,5	7,2	5,7	7,0	24,5	12,0	12,5	13,0
Textiles et produits textiles (313, 314)	100	90,8	1,6	19,9	3,4	4,6	1,6	3,0	38,3	5,3	21,3	6,1	20,0	7,2	12,8	9,2
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	100	92,7	1,6	23,5	2,0	4,9	1,9	2,9	40,5	12,3	14,2	3,0	19,3	8,2	11,0	7,3
Impression et activités connexes (323)	100	87,1	1,9	18,9	5,3	10,4	3,2	7,3	27,7	5,1	5,8	6,1	22,1	16,3	5,8	12,9
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	100	84,3	4,9	26,2	10,7	14,8	6,2	8,7	22,1	6,2	4,1	6,0	10,5	6,6	3,9	15,7
Produits métalliques (332)	100	86,8	3,5	30,4	9,6	6,2	2,3	4,0	26,2	4,7	12,7	5,0	15,4	9,8	5,7	13,2
Machines (333)	100	83,9	6,1	26,9	13,9	11,3	5,6	5,7	25,0	8,1	7,0	3,9	10,6	5,6	5,0	16,1

Tableau B1d-4. Actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le groupe d'origine ethnique agrégé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 1)

(Sous-)secteur d'activité	Groupe d'origine ethnique agrégé															
	Total des nés hors Canada	Origines uniques	Britanniques, Françaises et Nord-américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afrique	Autres Amérique			Origines multiples
				Total	dont Europe orientale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
										Chinois	Sud Asiat.					
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	100	86,8	3,8	20,3	10,2	10,1	4,1	6,0	41,1	9,4	10,3	4,7	7,0	3,7	3,3	13,2
Matériel de transport (336)	100	85,6	8,1	24,6	8,9	12,9	6,1	6,8	24,2	4,9	6,7	2,9	12,8	9,5	3,2	14,4
Meubles et prod. connexes (337)	100	86,1	4,1	25,9	5,3	8,1	2,6	5,5	17,9	3,4	8,1	6,2	24,1	13,5	10,5	13,9
Activités diverses de fabrication (339)	100	84,8	5,4	17,5	4,2	11,0	1,6	9,4	27,4	4,9	6,3	7,4	16,6	8,8	7,8	15,2
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	100	88,2	3,6	20,3	5,2	10,3	4,6	5,6	26,5	4,0	9,9	6,9	20,7	12,2	8,5	11,8
Commerce de gros (41)	100	82,6	5,8	22,4	6,0	10,2	3,1	7,1	27,6	9,5	7,6	4,3	12,3	7,8	4,5	17,4
Commerce de détail (44, 45)	100	85,0	4,7	19,9	5,7	17,6	5,7	11,9	23,7	5,5	6,5	4,4	14,7	9,7	5,0	15,0
Transport et entreposage (48, 49)	100	82,9	4,4	23,4	7,6	11,4	4,0	7,4	22,1	5,1	8,8	5,3	16,2	8,5	7,7	17,1
Information, culture et loisirs (51, 71)	100	76,0	11,6	17,1	6,3	13,1	5,1	8,0	16,4	5,4	2,8	5,6	12,1	6,9	5,1	24,0
Finance et assurances (52)	100	80,1	7,2	26,6	7,3	17,0	6,7	10,3	16,2	5,3	3,0	5,2	8,0	4,9	3,1	19,9

Tableau B1d-4. Actifs salariés nés hors Canada. Répartition en % suivant le groupe d'origine ethnique agrégé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 2 et fin)

(Sous-)secteur d'activité	Groupe d'origine ethnique agrégé															
	Total des nés hors Canada	Origines uniques	Britanniques, Françaises et Nord-américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afrique	Autres Amérique			Origines multiples
				Total	dont Europe orientale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
										Chinois	Sud Asiat.					
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	100	79,4	11,7	21,4	9,2	14,6	5,4	9,2	21,5	8,9	4,2	3,4	6,8	4,6	2,2	20,6
Serv. adminis-tratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	100	83,1	3,8	20,7	5,6	12,4	5,5	6,9	13,6	2,9	3,8	10,0	22,6	13,0	9,6	16,9
Services d'enseignement (61)	100	75,1	12,4	23,5	7,1	13,7	5,4	8,3	15,2	5,2	3,4	3,2	7,1	4,0	3,0	24,9
Soins de santé et assistance sociale (62)	100	81,7	5,5	17,8	5,8	11,5	4,4	7,0	17,9	3,2	2,6	5,4	23,7	10,2	13,5	18,3
Hébergement et services de restauration (72)	100	86,8	5,2	16,5	3,6	10,0	3,2	6,8	36,9	12,2	12,8	4,1	14,1	8,6	5,5	13,2
Autres services, sauf administrations publiques (81)	100	83,8	6,0	21,1	5,4	9,6	3,0	6,6	30,6	4,1	4,4	3,9	12,8	8,7	4,1	16,2
Administrations publiques (91)	100	77,3	7,7	16,4	6,2	15,5	8,0	7,6	16,5	6,7	3,0	6,7	14,0	5,2	8,9	22,7
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	100	80,5	7,3	26,9	9,8	13,1	4,8	8,3	18,0	3,5	6,2	4,4	10,8	7,3	3,6	19,5
<b>Total - Industrie</b>	<b>100</b>	<b>82,9</b>	<b>6,3</b>	<b>21,4</b>	<b>6,3</b>	<b>12,2</b>	<b>4,5</b>	<b>7,7</b>	<b>23,4</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>	<b>4,9</b>	<b>14,7</b>	<b>8,2</b>	<b>6,5</b>	<b>17,1</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Tableau B1d-5. Actifs salariés nés hors Canada. Indice de différenciation selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Indice
Construction (23)	23,0
Fabrication (31, 33)	13,8
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	15.8
Textiles et produits textiles (313, 314)	31.3
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	31.6
Impression et activités connexes (323)	15.9
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	10.6
Produits métalliques (332)	17,1
Machines (333)	14,7
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	23.3
Matériel de transport (336)	13,5
Meubles et prod. connexes (337)	20.6
Activités diverses de fabrication (339)	12,9
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	16,3
Commerce de gros (41)	8,6
Commerce de détail (44, 45)	10,0
Transport et entreposage (48, 49)	8,3
Information, culture et loisirs (51, 71)	14.6
Finance et assurances (52)	15,1
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	18.4
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	16.9
Services d'enseignement (61)	20,5
Soins de santé et assistance sociale (62)	13,8
Hébergement et services de restauration (72)	17,8
Autres services, sauf administrations publiques (81)	14.1
Administrations publiques (91)	16,7
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	10,2

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Deux secteurs se démarquent par un indice de différenciation élevé : celui de la *Construction* (indice de 23) et celui des *Services d'enseignement* (indice de 20,5), ce qui signifie que la distribution des HC selon l'origine ethnique qui travaillent dans ces secteurs se distingue de manière importante de la distribution moyenne observée dans l'ensemble des industries. De fait, le secteur de la *Construction* compte un nombre moins important de HC d'origine asiatique, mais une proportion plus importante de personnes d'origine européenne autre que britanniques et française. Dans le secteur des *Services d'enseignement*, deux groupes sont moins représentés au sein des HC, soit ceux qui proviennent d'ailleurs en Amérique (ce qui exclut les États-Unis) et ceux d'origine asiatique, alors que ceux d'origine britannique, française et nord-américaine y sont plus représentés.

L'analyse de ces données par sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* montre que ceux des *Vêtements et produits en cuir* (indice de 31,6) et des *Textiles et produits textiles* (indice de 31,3) ont une distribution des HC selon l'origine très différente de la moyenne. Pour ces deux sous-secteurs, un nombre beaucoup plus important d'Asiatiques est à noter, alors que les HC d'origine arabe y sont proportionnellement moins représentés. Dans le cas du sous-secteur des *Textiles et de produits textiles*, il faut toutefois préciser que celui-ci occupe en somme une place relativement peu importante dans l'ensemble des industries, ce qui est susceptible d'affecter l'indice de par les petits nombres qui sont en jeu.

Pour cibler spécifiquement les secteurs dans lesquels les HC de certaines origines sont en surnombre, nous avons repris le coefficient de concentration précédemment expliqué. Rappelons que pour chacun des secteurs, il s'agit du rapport entre la proportion de HC d'une origine donnée travaillant dans celui-ci et la proportion équivalente pour l'ensemble des actifs salariés.

Comme on peut le voir au tableau B1d-6, ce coefficient montre une concentration importante dans le secteur de la *Fabrication* des HC d'origine asiatique (coefficient de 1,9, dont 2,35 pour les Sud-asiatiques) et d'origine haïtienne (coefficient de 1,84). Pour ces deux groupes, le coefficient est particulièrement élevé, supérieur à 3, dans les sous-secteurs des *Textiles et produits textiles* et des *Vêtements et produits en cuir*. Plus précisément, il atteint même 6,75 pour les Sud-asiatiques dans le sous-secteur des *Textiles et produits textiles*, ce qui indique une surreprésentation exceptionnelle de ce groupe dans celui-ci. Les Haïtiens sont également concentrés dans le secteur des *Soins de santé et assistance sociale* (coefficient de 1,99) et celui des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (coefficient de 1,85). Un autre secteur de démarque également par la surreprésentation des HC d'origine asiatique, celui de *l'Hébergement et services de restauration* (coefficient de 1,90, dont 2,32 pour les Chinois et 2,42 pour les Sud-asiatiques). La contrepartie de cette surreprésentation des HC d'origine asiatique et haïtienne dans quelques secteurs est la sous-représentation de ceux-ci dans la plupart des autres secteurs, particulièrement ceux de la *Construction*, de *l'Information, culture et loisirs*, de la *Finance et assurances* et des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*. Sans toutes les nommer, mentionnons seulement que les plus grandes sous-représentations

concernent les HC d'origine chinoise dans la *Construction* (coefficient de 0,16) et les Sud-asiatiques dans les secteurs des *Administrations publiques* (coefficient de 0,26) et de *l'Information, culture et loisirs* (coefficient de 0,29).

Pour les autres origines, nous notons une forte concentration des origines britannique, française et nord-américaine dans le secteur des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (coefficient de 1,83) et celui des *Services d'enseignement* (coefficient de 1,76). Pour ce dernier groupe, il s'agit du seul parmi les HC à être nettement sous-représentés dans les sous-secteurs des *Textiles et produits textiles* (coefficient de 0,52) et des *Vêtements et produits en cuir* (coefficient de 0,56), à l'image des personnes nées au Canada.

Tableau B1d-6. Actifs salariés nés hors Canada. Coefficients de concentration selon le (sous-)secteur d'activité et le groupe d'origine ethnique agrégé : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Canada	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Canada	Origines uniques	Britanniques, Françaises et Nord-américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afrique	Autres Amérique			Origines multiples
						Total	dont Europe orientale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres Arabes	Total	Dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Construction (23)	1	1,14	0,72	0,74	0,36	1,39	0,94	0,77	0,79	0,76	0,31	0,16	0,33	0,60	0,68	0,81	0,52	0,61
Fabrication (31, 33)	1	0,78	1,45	1,54	0,82	1,54	1,34	1,04	1,09	1,01	1,90	1,70	2,35	1,47	1,71	1,62	1,84	1,00
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	1	0,87	1,27	1,34	0,68	1,18	0,68	1,16	1,15	1,16	1,17	1,45	1,15	1,82	2,12	1,86	2,44	0,97
Textiles et produits textiles (313, 314)	1	0,51	2,00	2,19	0,52	1,86	1,10	0,75	0,72	0,77	3,28	1,67	6,75	2,48	2,73	1,76	3,95	1,08
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	1	0,42	2,19	2,44	0,56	2,40	0,70	0,87	0,92	0,84	3,78	4,25	4,89	1,34	2,86	2,19	3,71	0,93
Impression et activités connexes (323)	1	1,05	0,90	0,95	0,28	0,80	0,77	0,77	0,63	0,85	1,06	0,73	0,83	1,11	1,35	1,78	0,81	0,68
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	1	1,03	0,94	0,96	0,74	1,16	1,62	1,15	1,29	1,07	0,89	0,93	0,61	1,15	0,67	0,76	0,57	0,87

Tableau B1d-6. Actifs salariés nés hors Canada. Coefficients de concentration selon le (sous-)secteur d'activité et le groupe d'origine ethnique agrégé : île de Montréal, 2006 (suite 1)

(Sous)- secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Cana- da	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Cana- da	Origines uniques	Britan- niques, Françaises et Nord- américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afri- que	Autres Amérique			Origines multi- ples
						Total	dont Europe orien- tale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres Arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Produits métalliques (332)	1	0,82	1,37	1,43	0,76	1,94	2,10	0,70	0,68	0,70	1,53	1,01	2,74	1,38	1,43	1,62	1,19	1,05
Machines (333)	1	0,85	1,31	1,32	1,26	1,64	2,90	1,21	1,60	0,98	1,40	1,69	1,45	1,04	0,94	0,88	1,01	1,23
Prod. Infor- matiques, électro- niques et électriques (334, 335)	1	0,77	1,48	1,55	0,88	1,40	2,39	1,22	1,32	1,15	2,59	2,19	2,41	1,43	0,70	0,66	0,75	1,14
Matériel de transport (336)	1	0,91	1,19	1,23	1,53	1,37	1,70	1,25	1,59	1,05	1,23	0,92	1,25	0,69	1,03	1,38	0,59	1,01
Meubles et prod. connexes (337)	1	0,75	1,50	1,56	0,98	1,83	1,26	1,00	0,87	1,07	1,15	0,81	1,92	1,90	2,46	2,48	2,44	1,23
Activités diverses de fabrication (339)	1	0,78	1,46	1,49	1,25	1,20	0,97	1,32	0,52	1,79	1,71	1,13	1,46	2,20	1,65	1,57	1,74	1,30
Autres sous- secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	1	0,87	1,27	1,36	0,73	1,21	1,05	1,07	1,30	0,94	1,45	0,81	1,98	1,79	1,80	1,89	1,67	0,88

Tableau B1d-6. Actifs salariés nés hors Canada. Coefficients de concentration selon le (sous)-secteur d'activité et le groupe d'origine ethnique agrégé : île de Montréal, 2006 (suite 2)

(Sous)-secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Canada	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Canada	Origines uniques	Britanniques, Françaises et Nord-américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afrique	Autres Amérique			Origines multiples
						Total	dont Europe orientale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres Arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Commerce de gros (41)	1	0,98	1,05	1,04	0,96	1,10	1,00	0,87	0,70	0,97	1,23	1,58	1,26	0,91	0,88	1,00	0,72	1,07
Commerce de détail (44, 45)	1	1,05	0,90	0,92	0,66	0,83	0,81	1,30	1,13	1,40	0,91	0,78	0,92	0,81	0,90	1,06	0,69	0,79
Transport et entreposage (48, 49)	1	1,05	0,89	0,89	0,62	0,97	1,08	0,83	0,79	0,85	0,84	0,72	1,24	0,96	0,98	0,92	1,06	0,89
Information, culture et loisirs (51, 71)	1	1,16	0,66	0,61	1,21	0,53	0,67	0,71	0,75	0,69	0,47	0,57	0,29	0,76	0,54	0,56	0,52	0,93
Finance et assurances (52)	1	1,11	0,77	0,74	0,88	0,96	0,90	1,07	1,14	1,03	0,53	0,64	0,36	0,81	0,42	0,46	0,36	0,90
Serv. Professionnels, scientifiques et techniques (54)	1	1,00	0,99	0,95	1,83	0,99	1,45	1,18	1,17	1,19	0,91	1,40	0,66	0,68	0,46	0,55	0,34	1,20
Serv. Administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	1	0,88	1,25	1,26	0,76	1,21	1,12	1,27	1,53	1,12	0,73	0,58	0,76	2,56	1,92	1,98	1,85	1,24

Tableau B1d-6. Actifs salariés nés hors Canada. Coefficients de concentration selon le (sous-)secteur d'activité et le groupe d'origine ethnique agrégé : île de Montréal, 2006 (suite 3 et fin)

(Sous)-secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Total des nés au Canada	Groupe d'origine ethnique agrégé															
			Total des nés hors Canada	Origines uniques	Britanniques, Françaises et Nord-américaines	Autres Europe		Arabes			Asie			Afrique	Autres Amérique			Origines multiples
						Total	dont Europe orientale	Total	Alg., mar. et tun.	Autres Arabes	Total	dont			Total	Total sauf Haïti	Haïti	
												Chinois	Sud Asiat.					
Services d'enseignement (61)	1	1,05	0,90	0,82	1,76	0,99	1,02	1,01	1,07	0,98	0,59	0,74	0,48	0,58	0,43	0,44	0,42	1,32
Soins de santé et assistance sociale (62)	1	1,02	0,96	0,95	0,84	0,80	0,89	0,91	0,94	0,89	0,74	0,49	0,39	1,07	1,55	1,20	1,99	1,03
Hébergement et services de restauration (72)	1	0,90	1,20	1,26	0,98	0,93	0,69	0,98	0,85	1,06	1,90	2,32	2,42	1,01	1,15	1,25	1,02	0,93
Autres services, sauf administrations publiques (81)	1	0,95	1,11	1,12	1,06	1,09	0,95	0,87	0,74	0,95	1,45	0,72	0,77	0,87	0,96	1,17	0,70	1,05
Administrations publiques (91)	1	1,22	0,56	0,52	0,67	0,43	0,55	0,71	0,98	0,55	0,39	0,59	0,26	0,77	0,53	0,35	0,76	0,74
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	1	1,07	0,86	0,83	0,98	1,08	1,34	0,92	0,91	0,92	0,66	0,47	0,83	0,76	0,63	0,76	0,47	0,98
<b>Total - Industrie</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Puisque les origines ethniques agrégées cachent parfois une diversité d'origines qui ont parfois peu en commun, l'analyse des coefficients de concentration par origines détaillées apporte de nouveaux éléments (tableau B1d-7).

Parmi les concentrations les plus importantes, nous remarquons celle des origines grecques dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration* (coefficient de 3,08), des Jamaïcains dans celui des *Soins de santé et assistance sociale* (coefficient de 2,83), des origines portugaises dans celui des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (coefficient de 2,61) ainsi que des origines africaines, également dans celui des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (coefficient de 2,56).

La désagrégation du secteur de la *Fabrication* par sous-secteurs montre également des concentrations par origines détaillées encore plus fortes (tableau B1d-8). Nous avons déjà noté celle des origines sud-asiatiques dans le sous-secteur des *Textiles et produits textiles* (coefficient de 6,75), mais d'autres atteignent un niveau de concentration presque aussi élevé, notamment celle des origines vietnamiennes et grecques dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* (coefficients respectifs de 5,56 et 5,38).

#### Faits saillants 22. Actifs salariés – Effectifs selon l'origine ethnique (nés hors Canada seulement)

- Si elle est bien distincte de la répartition correspondante des nés au Canada, la répartition des nés hors Canada suivant le (sous-)secteur d'activité, est loin d'être homogène. Elle en diffère fortement dans le cas de ceux ayant une origine asiatique (un peu plus chez ceux ayant une origine sud-asiatique, mais un peu moins chez ceux originaires d'Asie occidentale) ou ayant une origine des Caraïbes (en particulier une origine jamaïcaine). À l'opposé, elle s'en rapproche le plus dans le cas des nés hors Canada d'origine africaine et surtout de ceux d'origine arabe, qu'ils proviennent du Maghreb ou non
- Chez les actifs salariés nés hors Canada, ceux ayant une origine asiatique ou haïtienne montrent une concentration importante dans le secteur de la *Fabrication*. Par ailleurs, ceux d'origine asiatique, tant chinoise que sud-asiatique, sont fortement concentrés dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration* comme le sont ceux d'origine haïtienne dans les secteurs des *Soins de santé et assistance sociale* et des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*
- La contrepartie de la concentration des nés hors Canada d'origine asiatique ou haïtienne dans quelques secteurs est une sous-représentation dans la plupart des autres secteurs, en particulier les secteurs de la *Construction, de l'Information, culture et loisirs* et de la *Finance et assurances*
- Toujours chez les nés hors Canada, le groupe des origines britanniques, françaises et nord-américaines est surreprésenté dans les secteurs des *Services professionnels, scientifiques et techniques* et des *Services d'enseignement*, mais sont les seuls à être sous-représentés dans les sous-secteurs des *Vêtements et produits en cuir* et des *Textiles et produits textiles* (comme le sont par ailleurs les nés au Canada)
- Enfin, les nés hors Canada ayant certaines origines particulières montrent des concentrations importantes dans certains (sous-)secteurs du secteur de la *Fabrication* : ceux d'origine grecque dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration*, ceux d'origine jamaïcaine dans le secteur des *Soins de santé et assistance sociale* (comme tel est le cas pour ceux d'origine haïtienne), ceux d'origine portugaise ou africaine dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* ou encore ceux d'origine grecque ou vietnamienne dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*

Tableau B1d-7. Actifs salariés nés hors Canada. Coefficients de concentration forts (> 1,7), par groupe d'origine ethnique détaillé : île de Montréal, 2006

Origine ethnique	Secteur d'activité	Valeur	Origine ethnique	Secteur d'activité	Valeur
Origines des îles britanniques	Services d'enseignement (61)	1,73	Algérienne, marocaine et tunisienne		
	Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	1,72	Autres origines arabes		
Origines françaises	Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	1,88	Origines d'Asie occidentale		
	Services d'enseignement (61)	1,71	Origines sud-asiatiques	Hébergement et services de restauration (72) Fabrication (31, 33)	2,42 2,35
Origines d'Europe occidentale	Services d'enseignement (61)	2,17	Origine chinoise	Hébergement et services de restauration (72)	2,32
Origines d'Europe orientale					
Origine grecque	Hébergement et services de restauration (72)	3,08			
Origine italienne	Construction (23)	2,54		Fabrication (31, 33)	1,70
	Fabrication (31, 33)	1,99	Origine vietnamienne	Fabrication (31,33)	2,14
Origine portugaise	Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	2,61		Hébergement et services de restauration (72)	1,83
	Construction (23)	2,00	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	Autres services, sauf administrations publiques (81)	3,42
	Fabrication (31, 33)	1,89		Fabrication (31, 33)	1,87
Origine juive	Services d'enseignement (61)	2,09	Origines africaines	Serv. administratifs/soutien et de gestion des déchets(56)	2,56
	Commerce de gros (41)	1,93	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	Serv. administratifs/soutien et de gestion des déchets(56)	1,75
Autres origines européennes					

Tableau B1d-7. Actifs salariés nés hors Canada. Coefficients de concentration forts (> 1,7), par groupe d'origine ethnique détaillé : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

Origine ethnique	Secteur d'activité	Valeur	Origine ethnique	Secteur d'activité	Valeur
Origines des Caraïbes – origines haïtienne et jamaïcaine exclues	Soins de santé et assistance sociale (62)	2,20	Jamaïcain	Soins de santé et assistance sociale (62)	2,83
	Fabrication (31, 33)	1,72		Autres services, sauf administrations publiques (81)	1,79
Haïtien	Soins de santé et assistance sociale (62)	1,99	Autres origines nord-américaines	Services d'enseignement (61)	2,27
	Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	1,85		Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	1,71
	Fabrication (31, 33)	1,84	Origines multiples		

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Tableau B1d-8. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication* nés hors Canada. Coefficients de concentration forts (>2,5), par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Sous-secteur d'activité	Groupe d'origine ethnique détaillé	Valeur
Aliments, boissons et tabac (311, 312)		
Textiles et produits textiles (313, 314)	Origines sud-asiatiques	6,75
	Origine italienne	3,99
	Haïtien	3,95
	Origine vietnamienne	3,02
	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	2,60
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	Origine vietnamienne	5,56
	Origine grecque	5,38
	Origines sud-asiatiques	4,89
	origine chinoise	4,25
	Origine italienne	4,18
	Origine portugaise	3,80
	Haïtien	3,71
Origines des Caraïbes - origines haïtienne et jamaïcaine exclues	2,52	
Impression et activités connexes (323)		
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)		
Produits métalliques (332)	Jamaïcain	3,30
	Origines sud-asiatiques	2,74
Machines (333)	Origines d'Europe orientale	2,90
	Origines des îles britanniques	2,73
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	4,09
	Origine vietnamienne	2,78
Matériel de transport (336)	Origines des îles britanniques	2,97
Meubles et prod. connexes (337)	Autres origines nord-américaines	4,07
	Origine portugaise	3,04
	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	2,79
	Origine italienne	2,77
Activités diverses de fabrication (339)	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	2,87
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)		

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)



## B2. Caractéristiques sociodémographiques

### B2a. Sexe et âge

#### **Sexe**

La distribution des actifs salariés par secteur diffère selon le sexe. Certains secteurs, comme la *Construction*, sont largement dominés par le sexe masculin, alors que d'autres comme celui des *Soins de santé et assistance sociale* est composé essentiellement de femmes. L'indicateur illustrant le mieux cette disparité est le rapport de masculinité par secteur, c'est-à-dire le nombre d'hommes sur le nombre de femmes multiplié par 100. Il indique ainsi le nombre d'hommes que l'on retrouve pour 100 femmes. Ces inégalités sur le marché du travail sont-ils les mêmes chez les HC que chez les personnes nées au Canada? Et chez les MV par rapport aux Blancs?

L'analyse des rapports de masculinité par secteur selon le lieu de naissance et selon le statut de minorité visible, que l'on retrouve dans le tableau B2a-1, indique que les rapports sont pour la plupart similaires. Cela veut dire que les secteurs majoritaires masculins chez les groupes cibles (les HC ou les MV, selon le cas) sont sensiblement les mêmes que ceux observés pour le groupe référence (les personnes nées au Canada ou les Blancs, selon le cas). Dans tous les cas, le secteur de la *Construction* a un rapport supérieur à 600, ce qui implique qu'il y a plus de 6 hommes pour une femme. De la même manière, le secteur des *Soins de santé et assistance sociale* ont des rapports se situant entre 26 et 32, selon le groupe, ce qui signifie qu'il y a environ 3 fois plus de femmes que d'hommes dans ce secteur.

Tableau B2a-1. Actifs salariés. Rapports de masculinité selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Total	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Construction (23)	627	620	658	1,06	617	711	1,15
Fabrication (31, 33)	176	191	161	0,84	188	154	0,82
Commerce de gros (41)	153	156	147	0,94	155	144	0,93
Commerce de détail (44, 45)	88	83	101	1,21	86	96	1,12
Transport et entreposage (48, 49)	255	240	297	1,23	245	300	1,23
Information, culture et loisirs (51, 71)	112	102	156	1,53	106	153	1,45
Finance et assurances (52)	65	62	74	1,21	64	71	1,13
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	121	111	145	1,31	117	139	1,19
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	138	134	144	1,08	136	145	1,07
Services d'enseignement (61)	59	52	81	1,56	56	86	1,53
Soins de santé et assistance sociale (62)	30	32	26	0,79	31	26	0,83
Hébergement et services de restauration (72)	112	91	157	1,72	99	146	1,47
Autres services, sauf administrations publiques (81)	80	82	76	0,92	84	67	0,80
Administrations publiques (91)	101	98	116	1,18	99	121	1,23
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	147	141	165	1,17	139	202	1,46
Total - Industrie	102	97	114	1,18	100	111	1,11

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Quelques secteurs se démarquent toutefois par des rapports de masculinité qui diffèrent entre le groupe cible et le groupe de référence. Pour l'analyse selon le lieu de naissance, des rapports de masculinité significativement plus élevés sont observés chez les HC pour les secteurs des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (145 contre 111), de l'*Information, culture et loisirs* (156 contre 102), des *Services d'enseignement* (81 contre 52) et de l'*Hébergement et*

*services de restauration* (157 contre 91). Pour ce dernier, la différence est si importante que le sexe dominant n'est pas le même : les hommes sont largement majoritaire chez les HC, alors que les femmes sont un peu plus nombreuses chez les personnes nées au Canada.

Des différences existent également entre les rapports de masculinité des MV et des Blancs. Les plus importants écarts se retrouvent dans les secteurs de *l'Information, culture et loisirs* (153 contre 106 pour les Blancs), de *l'Hébergement et services de restauration* (146 contre 99) et des *Services d'enseignement* (86 contre 56), pour lesquels les hommes dominent chez les MV alors qu'ils sont en nombre équivalent aux femmes chez les Blancs.

L'analyse des rapports de masculinité par sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* montrent également certaines divergences entre les groupes cibles et les groupes de référence (tableau B2a-2). D'abord, les HC présentent des rapports de masculinité considérablement plus élevés que les personnes nées au Canada dans les sous-secteurs des *Produits métalliques* (579 contre 418), des *Textiles et produits textiles* (166 contre 107) et des *Meubles et produits connexes* (396 contre 242). Chez les MV, il est plus élevé par rapport aux Blancs dans ces trois mêmes sous-secteurs, dans des proportions légèrement différentes (rapports respectifs de 639 contre 435, 169 contre 121 et 403 contre 267). Il est toutefois plus faible dans le sous-secteur des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (180 contre 277).

**Tableau B2a-2. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Rapports de masculinité selon le lieu de naissance et le statut de minorités visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Sous-secteur d'activité	Total	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	183	167	208	1,24	175	204	1,17
Textiles et produits textiles (313, 314)	142	107	166	1,54	121	169	1,40
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	46	49	45	0,92	42	49	1,17
Impression et activités connexes (323)	159	153	175	1,14	162	150	0,93
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	131	136	121	0,90	130	143	1,10
Produits métalliques (332)	480	418	579	1,38	435	639	1,47
Machines (333)	440	457	418	0,92	420	524	1,25
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	238	264	213	0,81	277	180	0,65
Matériel de transport (336)	375	360	399	1,11	377	363	0,96
Meubles et prod. connexes (337)	305	242	396	1,64	267	403	1,51
Activités diverses de fabrication (339)	115	107	126	1,18	113	122	1,08
Autres sous-secteurs de la Fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	311	279	366	1,31	303	329	1,09
<b>Fabrication</b>	<b>176</b>	<b>191</b>	<b>161</b>	<b>0,84</b>	<b>188</b>	<b>154</b>	<b>0,82</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

## Âge

Puisque les personnes nées à l'étranger arrivent en moyenne au Canada vers l'âge de 30 ans et qu'ils ont, pour certains, des comportements en matière de fécondité qui diffèrent de ceux des natifs, la répartition par âge des actifs salariés des personnes d'origine immigrée diffère de celle du groupe cible (tableau B2a-3). Les HC et les MV sont ainsi proportionnellement plus nombreux dans le groupe d'âge des 30-44 ans (respectivement 41,8 % et 41,9 % contre 31,8 % pour les actifs salariés nés au Canada et 33,1 % pour les Blancs). Puisqu'il s'agit néanmoins du groupe d'âge le plus important, tout groupe confondu (35,1 % de l'ensemble des actifs salariés), nous concentrerons les analyses sur les différences relatives à celui-ci.

**Tableau B2a-3. Actifs salariés. Répartition en % suivant le groupe d'âge, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

		Total	Groupe d'âge			
			15-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Ensemble		100	15,6	13,8	35,1	35,5
Lieu de naissance	Canada	100	18,5	15,1	31,8	34,5
	Hors Canada	100	9,6	11,2	41,8	37,5
Statut de MV	Blancs	100	15,2	13,6	33,1	38,0
	Minorités visibles	100	16,6	14,4	41,9	27,1

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Le tableau B2a-4 présente la proportion d'actifs salariés âgés 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité, ainsi que le rapport groupe cible/groupe de référence. Notons premièrement que le secteur au sein duquel la proportion de travailleurs se situant dans ce groupe d'âge est la plus élevée est celui des *Services professionnels, scientifiques et techniques*, avec une proportion de 43,5 %. À l'opposé, deux secteurs se démarquent par une proportion de travailleurs se situant dans ce groupe d'âge beaucoup plus faible que la moyenne, celui de *Hébergement et services de restauration* (27,2 %) et celui du *Commerce de détail* (25,6 %).

En comparant la proportion par secteur de travailleurs se situant dans le groupe d'âge 30-44 ans selon le lieu de naissance, nous remarquons en premier lieu que celle-ci est toujours plus importante chez les HC que chez les personnes nées au Canada. Toutefois, des différences plus importantes existent pour quelques secteurs, notamment ceux du *Commerce de détail* (35,1 %

chez les HC contre 21,6 % chez les travailleurs nés au Canada), de l'*Hébergement et services de restauration* (35,6 % contre 21,8 %) et des *Autres services, sauf les administrations publiques* (42,4 % contre 27,2 %).

Dans tous les secteurs, bien que les MV soient comparativement plus nombreux que les Blancs dans le groupe des 30-44 ans, les différences sont légèrement moins marquées que celles se rapportant au lieu de naissance. Deux secteurs ressortent par leur proportion beaucoup plus importante de MV que de Blancs dans ce groupe d'âge, celui des *Autres services, sauf les administrations publiques* (44,8 % chez les MV contre 29 % chez les Blancs) et celui de la *Construction* (50,9 % contre 34,4 %). Concernant ce dernier secteur, soulignons également que la différence entre les MV et les HC est particulièrement importante, celle-ci étant de seulement 39,9 % chez les HC.

**Tableau B2a-4. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux âgés de 30-44ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Total	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Construction (23)	36,2	35,1	39,9	1,14	34,4	50,9	1,48
Fabrication (31, 33)	40,1	37,7	42,8	1,14	37,2	46,1	1,24
Commerce de gros (41)	40,8	39,5	43,2	1,10	38,7	47,8	1,24
Commerce de détail (44, 45)	25,6	21,6	35,1	1,62	24,0	31,0	1,29
Transport et entreposage (48, 49)	38,2	35,9	43,7	1,22	36,5	44,6	1,22
Information, culture et loisirs (51, 71)	37,9	34,8	49,2	1,42	37,4	41,2	1,10
Finance et assurances (52)	38,8	36,6	45,4	1,24	38,0	42,7	1,13
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	43,5	39,4	52,1	1,32	41,9	50,8	1,21
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	34,0	29,4	40,6	1,38	32,2	38,4	1,19
Services d'enseignement (61)	33,9	31,8	39,0	1,23	32,2	44,1	1,37
Soins de santé et assistance sociale (62)	34,1	30,6	41,7	1,36	31,5	42,8	1,36
Hébergement et services de restauration (72)	27,2	21,8	35,6	1,63	23,9	34,0	1,43
Autres services, sauf administrations publiques (81)	32,7	27,2	42,4	1,56	29,0	44,8	1,55
Administrations publiques (91)	32,6	30,9	40,2	1,30	30,8	44,4	1,44
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	30,7	28,4	36,6	1,29	29,8	36,2	1,21
Total - Industrie	35,1	31,8	41,8	1,31	33,1	41,9	1,26

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

L'analyse par sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* montre également que la proportion de travailleurs des groupes cible se situant dans le groupe d'âge 30-34 ans dans certains de ceux-ci surpasse de manière beaucoup plus importante que les autres celle du groupe de référence (tableau B2a-5). Pour les HC, c'est le cas du sous-secteur de *l'Impression et activités connexes*, pour lequel cette proportion atteint 50,7 % contre 38,8 % pour ceux nés au Canada. Pour les MV, trois secteurs ressortent : ceux des *Textiles et produits textiles* (44,6 % contre 28,2 % chez les Blancs), des *Vêtements et produits en cuir* (44,2 % contre 27,9 %) et des *Aliments, boissons et tabac* (42,6 % contre 32,6 %). Mentionnons par ailleurs que les différences à cet égard entre les HC et les MV demeurent dans l'ensemble peu importantes.

#### Faits saillants 23. Actifs salariés – Effectifs selon le sexe et l'âge

- Alors que dans l'ensemble des secteurs il y a à peine moins de salariés de sexe féminin que de salariés de sexe masculin, la proportion de femmes varie fortement d'un secteur à l'autre. Ainsi, si les femmes sont largement minoritaires dans le secteur la *Construction*, elles sont largement majoritaires dans les secteurs de la *Finance et assurances, des Services d'enseignement* et surtout des *Soins de santé et assistance sociale*. Elles sont également minoritaires dans le secteur de la *Fabrication*, plus ou moins selon le sous-secteur, à la seule exception du sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* où on trouve environ deux femmes pour un homme
- Si elle varie fortement d'un (sous-)secteur à l'autre, la répartition des salariés suivant le sexe est sensiblement la même, qu'ils soient nés au ou hors Canada, qu'ils appartiennent ou non à une minorité visible
- Les hommes sont comparativement plus nombreux parmi les nés hors Canada que parmi les nés au Canada, qu'ils soient le sexe dominant (secteurs des *Services professionnels, scientifiques et techniques, de l'Information, culture et loisirs*) ou non (secteurs des *Services d'enseignement* et de *l'Hébergement et services de restauration*)
- Dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*, les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les nés hors Canada, alors que c'est l'inverse parmi les nés au Canada
- De même, les hommes sont comparativement plus nombreux parmi les minorités visibles que parmi les Blancs et les différences sectorielles sont similaires à celles constatées sur la base du lieu de naissance sauf que, dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*, les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les minorités visibles, alors que les deux sexes sont en nombre équivalent parmi les Blancs
- Dans le secteur de la *Fabrication* où le rapport de masculinité est plus faible parmi les salariés d'origine immigrée que parmi les autres, certains sous-secteurs ont à l'inverse un rapport qui est plus élevé parmi les HC et les MV que parmi les nés au Canada et les Blancs respectivement, soit les sous-secteurs des *Produits métalliques, des Textiles et produits textiles* et des *Meubles et produits connexes*
- Si globalement ils représentent un peu plus du tiers des salariés, qu'ils soient d'origine immigrée ou non, les 30 - 44 ans sont comparativement plus nombreux parmi les nés hors Canada que parmi les nés au Canada ainsi que parmi les minorités visibles que parmi les Blancs

- Si la proportion des 30 - 44 ans varie sensiblement d'un (sous-)secteur à l'autre, elle est toujours plus élevée parmi les nés hors Canada que les nés au Canada, en particulier dans les secteurs du *Commerce de détail* et de *l'Hébergement et services de restauration*. Elle est également toujours plus élevée parmi les minorités visibles que les Blancs, mais les différences sont ici moins marquées, à l'exception du secteur de la *Construction*
- Si dans le secteur de la *Fabrication*, les 30 - 44 ans sont aussi proportionnellement plus nombreux parmi les nés hors Canada que parmi les nés au Canada, l'écart entre les deux proportions y est plus faible que dans tous les autres secteurs. Par ailleurs, cet écart qui varie modérément d'un sous-secteur à l'autre est plus élevé dans les sous-secteurs de *l'Impression et activités connexes*, des *Textiles et produits textiles* et des *Aliments, boissons et tabac*
- Par contre, toujours en ce qui concerne le secteur de la *Fabrication*, si l'écart dans la proportion des 30 – 44 ans observé parmi les minorités visibles et parmi les Blancs se situe plutôt dans la moyenne des secteurs, cet écart demeure plus élevé dans les trois sous-secteurs distingués précédemment dans la comparaison entre nés hors Canada et nés au Canada, ainsi que dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*

Tableau B2a-5. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Proportion (en %) de ceux âgés de 30-44 ans selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-) secteur d'activité	Total	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	35,5	31,8	40,6	1,27	32,6	42,6	1,31
Textiles et produits textiles (313, 314)	36,2	30,3	39,2	1,30	28,2	44,6	1,58
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	36,6	32,7	38,1	1,17	27,9	44,2	1,58
Impression et activités connexes (323)	42,3	38,8	50,7	1,31	40,3	49,7	1,23
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	43,0	40,1	49,3	1,23	41,0	50,5	1,23
Produits métalliques (332)	37,9	38,5	37,3	0,97	35,9	43,3	1,21
Machines (333)	44,8	42,5	47,6	1,12	43,1	50,0	1,16
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	45,7	44,8	46,7	1,04	45,4	46,4	1,02
Matériel de transport (336)	43,5	41,4	46,8	1,13	41,9	48,1	1,15
Meubles et prod. connexes (337)	38,4	37,1	40,0	1,08	35,2	45,8	1,30
Activités diverses de fabrication (339)	43,7	41,9	45,5	1,09	40,4	49,6	1,23
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	39,1	34,0	46,1	1,36	35,4	48,3	1,37
Fabrication	40,1	37,7	42,8	1,14	37,2	46,1	1,24

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

## B2b. Niveau d'éducation<sup>21</sup>

La répartition des actifs salariés suivant le niveau d'éducation diffère selon le lieu de naissance, tel qu'on peut le voir au tableau 2B2b-1. Les HC sont à la fois proportionnellement plus nombreux à être très éduqués et à n'avoir aucun diplôme. En effet, la proportion d'actifs salariés ayant un niveau d'éducation A (détenant au moins un baccalauréat) atteint 35,5 % pour les HC contre 29,6 % pour les nés au Canada, alors que celle de ceux ayant un niveau D (n'ayant pas obtenu au moins un diplôme d'études secondaires) est de 13,1 % pour les HC contre 9,9 % pour les nés au Canada. Cette démarcation ne s'observe toutefois pas de la même manière en croisant les variables selon l'autre marqueur d'origine immigrée, le statut de MV. Les MV sont légèrement plus nombreux dans le niveau D (13,6 % contre 10,2 %) et moins nombreux dans le niveau A (29,7 % contre 32,2 %).

**Tableau B2b-1. Actifs salariés. Répartition en % suivant le niveau d'éducation, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

		Total	Niveau d'éducation			
			Niveau D	Niveau C	Niveau B	Niveau A
Ensemble		100	11,0	20,6	36,9	31,6
Lieu de naissance	Canada	100	9,9	21,9	38,5	29,6
	Hors Canada	100	13,1	18,1	33,4	35,5
Statut de MV	Blancs	100	10,2	20,5	37,2	32,2
	Minorités visibles	100	13,6	21,1	35,6	29,7

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

La proportion d'actifs salariés ayant un niveau A varie fortement d'un secteur d'activité à l'autre. Pour l'ensemble de la population, il va 11,1 % pour le secteur de la *Construction* à 69,2 % pour le secteur des *Services d'enseignement* (tableau B2b-2). Par ailleurs, ces chiffres cachent de fortes différences lorsque la population est détaillée selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible. Pour la plupart des secteurs, la proportion de personnes d'origine immigrée ayant un niveau A est supérieure à celle de la proportion des groupes de références respectifs. Certains secteurs se distinguent par une différence considérable, comme celui de la *Construction* dans lequel, il y a 2,72 fois plus de HC que de personnes nées au Canada ayant ce niveau d'éducation et 2,31 fois plus de MV que de Blancs. Des différences importantes se notent également pour le secteur du *Transport et entreposage*, pour lequel le rapport groupe cible/groupe de référence atteint 2,17 pour le lieu de naissance et 1,54 pour le statut de minorité visible, celui des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*, pour lequel ces rapports s'établissent à 2 et 1,3 respectivement, et celui des *Administrations publiques*, pour lesquels ils atteignent 1,5 et 1,36 respectivement.

<sup>21</sup> Dans cette sous-section, la catégorisation des niveaux d'éducation est celle précédemment utilisée dans la sous-section A4b relative à la surqualification des actifs salariés (voir la note de bas de page 18).

**Tableau B2b-2. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux détenant au moins un baccalauréat selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Total	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Construction (23)	11,1	7,9	21,5	2,72	9,7	22,5	2,31
Fabrication (31, 33)	22,0	21,2	22,9	1,08	23,7	18,7	0,79
Commerce de gros (41)	26,3	22,5	33,6	1,49	25,1	31,0	1,23
Commerce de détail (44, 45)	14,8	12,0	21,4	1,79	14,0	17,4	1,24
Transport et entreposage (48, 49)	16,5	12,3	26,6	2,17	14,9	22,9	1,54
Information, culture et loisirs (51, 71)	37,0	34,2	47,0	1,38	36,7	38,7	1,05
Finance et assurances (52)	41,4	37,9	52,1	1,38	39,6	50,6	1,28
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	56,1	50,8	66,9	1,32	54,9	61,8	1,13
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	18,3	13,0	26,0	2,00	16,8	21,9	1,30
Services d'enseignement (61)	69,2	66,8	74,7	1,12	68,9	71,0	1,03
Soins de santé et assistance sociale (62)	34,3	34,0	34,9	1,02	35,7	30,0	0,84
Hébergement et services de restauration (72)	11,4	9,3	14,7	1,58	10,9	12,4	1,13
Autres services, sauf administrations publiques (81)	26,7	26,0	28,0	1,08	27,3	25,1	0,92
Administrations publiques (91)	43,2	39,5	59,4	1,50	41,3	56,2	1,36
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	31,1	28,9	37,1	1,28	31,2	31,4	1,01
Total - Industrie	31,6	29,6	35,5	1,20	32,2	29,7	0,92

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Pour le croisement selon le statut de MV, soulignons que trois secteurs se démarquent par une proportion de MV ayant un niveau A inférieur à celui des Blancs (tableau B2b-2) : celui de la *Fabrication* (18,7 % contre 23,7 % pour un rapport de 0,79), celui des *Soins de santé et assistance sociale* (30 % contre 35,7 % pour un rapport de 0,84) et celui des *Autres services, sauf les administrations publiques* (25,1 % contre 27,3 % pour un rapport de 0,92). Cette situation est sans doute le reflet de la nature des emplois au sein de chacun de ces secteurs qui diffère entre les MV et les Blancs.

Étant donné que les MV sont dans l'ensemble moins nombreux à avoir un niveau d'éducation A que les HC, d'importantes différences s'observent à cet égard entre ces deux groupes pour plusieurs secteurs. C'est le cas notamment de celui du *Commerce de détail*, pour lequel la proportion de HC ayant un niveau A (21,4 %) dépasse significativement celle des MV (17,4 %), de même que ceux de l'*Information, culture et loisirs* (47 % pour les HC contre 38,7 % chez les MV), du *Transport et entreposage* (26,6 % pour les HC contre 22,9 % chez les MV), des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (26 % pour les

HC contre 21,9 % chez les MV) et de *l'Hébergement et services de restauration* (14,7 % pour les HC contre 12,4 % chez les MV). De fait, il n'y a qu'un seul secteur, celui de la *Construction*, pour lequel la proportion de MV ayant un niveau d'éducation A dépasse celle des HC, mais de peu (21,5 % pour les HC contre 22,5 % chez les MV).

D'importants contrastes s'observent également pour les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* (tableau B2b-3). Les HC sont nettement plus nombreux que les personnes nées au Canada à avoir un niveau d'éducation A dans la plupart des sous-secteurs, particulièrement ceux des *Produits métalliques* (20,7 % contre 11,9 % pour un rapport de 1,73), de *l'Impression et activités connexes* (16,3 % contre 9,9 % pour un rapport de 1,65), des *Activités diverses de fabrication* (27,3 % contre 18,8 % pour un rapport de 1,45) et des *Meubles et produits connexes* (13,7 % contre 9,9 % pour un rapport de 1,41). La situation du sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* est quant à elle tout à fait opposée : beaucoup moins de HC ont un niveau d'éducation A que de personnes nées au Canada (8,3 % contre 13,1 % pour un rapport de 0,64). Ce sous-secteur, rappelons-le, est de loin le plus important chez les HC, alors qu'il occupe une place intermédiaire chez ceux nés au Canada.

Les forts contrastes observés entre les HC et les actifs salariés nés au Canada quant à leur niveau d'éducation dans les différents sous-secteurs de la *Fabrication* ne se retrouvent pas pour l'autre marqueur d'origine immigrée, le statut de minorité visible. De fait, rappelons que contrairement au lieu de naissance, le groupe cible pour ce marqueur est moins nombreux à avoir un niveau d'éducation A pour l'ensemble de ce secteur, ce qui se reflète également dans la plupart des sous-secteurs. Mentionnons toutefois que le sous-secteur du *Pétrole, charbon et produits chimiques* se démarque des autres, car les MV qui y travaillent sont plus nombreux que les Blancs à être très éduqués (45,2 % contre 38,5 % pour un rapport de 1,17).

En somme, l'analyse du niveau d'éducation par sous-secteur du secteur de la *Fabrication* montre certaines différences entre les HC et les MV. Les différences les plus importantes concernent les sous-secteurs de *l'Impression et activités connexes* (16,3 % ayant un niveau A chez les HC contre 12,5 % chez les MV), des *Produits métalliques* (20,7 % contre 15,8 %), des *Activités diverses de fabrication* (27,3 % contre 20,5 %), des *Meubles et produits connexes* (13,7 % contre 10,5 %) et du *Matériel de transport* (36,9 % contre 28,1 %).

**Tableau B2b-3. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Proportion (en %) de ceux de ceux détenant au moins un baccalauréat selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

(Sous-) secteur d'activité	Total	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	18,5	17,5	19,9	1,14	19,5	16,2	0,83
Textiles et produits textiles (313, 314)	13,6	13,9	13,3	0,96	14,6	12,3	0,84
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	9,7	13,1	8,3	0,64	11,3	8,3	0,74
Impression et activités connexes (323)	11,7	9,9	16,3	1,65	11,6	12,5	1,08
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	39,7	36,2	47,3	1,31	38,5	45,2	1,17
Produits métalliques (332)	15,8	11,9	20,7	1,73	15,7	15,6	0,99
Machines (333)	35,0	30,9	40,4	1,31	34,8	36,4	1,05
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	38,0	34,9	41,3	1,18	39,8	34,4	0,86
Matériel de transport (336)	32,6	30,0	36,9	1,23	34,2	28,1	0,82
Meubles et prod. connexes (337)	11,8	9,7	13,7	1,41	12,7	10,5	0,83
Activités diverses de fabrication (339)	22,8	18,8	27,3	1,45	24,1	20,5	0,85
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	20,6	18,0	24,2	1,35	21,2	19,2	0,91
<b>Fabrication</b>	<b>22,0</b>	<b>21,2</b>	<b>22,9</b>	<b>1,08</b>	<b>23,7</b>	<b>18,7</b>	<b>0,79</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

#### Faits saillants 24. Actifs salariés – Effectifs selon le plus haut diplôme obtenu

- Si près d'un tiers des salariés ont un baccalauréat ou plus, cette proportion est plus élevée parmi les nés hors Canada que parmi les nés au Canada, mais moins élevée chez les minorités visibles que chez les Blancs
- La proportion des salariés détenant un baccalauréat ou plus est plus élevée parmi les nés hors Canada que parmi les minorités visibles. Cette observation vaut également dans tous les secteurs, mais l'écart entre les deux proportions correspondantes varie sensiblement d'un secteur à l'autre, à l'exception du secteur de la *Construction* où l'on observe l'inverse
- Dans le secteur de la *Fabrication* où la différence observée selon lieu de naissance, mais aussi selon l'appartenance à une minorité visible dans la proportion de ceux détenant un baccalauréat ou plus est similaire à celle observée dans l'ensemble des secteurs, une même différence se retrouve à l'échelle des sous-secteurs, mis à part quelques exceptions.
- Ainsi les salariés nés hors Canada détiennent moins souvent un baccalauréat ou plus que ceux nés au Canada dans les secteurs des *Textiles et produits textiles* et surtout des *Vêtements et produits en cuir*, comme les salariés appartenant à une minorité visible vis-à-vis de ceux qui n'y appartiennent pas

## B2c. Connaissance des langues officielles

De précédentes études ont déjà démontré que la connaissance des langues officielles est déterminante du salaire et des probabilités d'emploi. Celle-ci diffère pour les personnes d'origine immigrée (tableau B2c-1). Tant les HC (58,7 %) que les MV (54,2 %) sont considérablement moins nombreux à maîtriser l'anglais et le français que les groupes de référence (71,6 % pour ceux nés au Canada et 71,2 % pour les Blancs). Ils sont par contre beaucoup plus nombreux à ne maîtriser que l'anglais : c'est le cas d'environ un cinquième de ceux-ci (20 % pour les HC, 23,4 % pour les MV) contre 3,5 % pour ceux nés au Canada et 4,6 % des Blancs. Évidemment, les groupes cibles sont également nettement plus nombreux à ne maîtriser ni le français, ni l'anglais, mais cette situation ne concerne dans l'ensemble que très peu d'actifs salariés, peu importe le groupe.

**Tableau B2c-1. Actifs salariés. Répartition en % suivant la connaissance des langues officielles, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

		Total	Connaissance des langues officielles			
			Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Ensemble		100	8,9	23,1	67,4	0,7
Lieu de naissance	Canada	100	3,5	24,9	71,6	0,0
	Hors Canada	100	20,0	19,4	58,7	1,9
Statut de MV	Blancs	100	4,6	23,9	71,2	0,2
	Minorités visibles	100	23,4	20,2	54,2	2,2

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Le désavantage des personnes d'origine immigrée quant à la connaissance des deux langues officielles du Canada se retrouve dans presque tous les secteurs (tableau B2c-2). Le secteur de la *Fabrication* se distingue toutefois par un déséquilibre beaucoup plus important que les autres. Dans celui-ci, seuls 43,5 % des HC et 35,8 % des MV connaissent l'anglais et le français, alors que les proportions pour les groupes de références sont respectivement de 68,3 % pour les actifs salariés nés au Canada et 66,6 % pour les Blancs. Pour mieux illustrer la différence relative, nous pouvons l'exprimer par un rapport de la proportion du groupe cible sur celle du groupe de référence. Nous obtenons, dans le cas du secteur de la *Fabrication*, des rapports de 0,64 pour le lieu de naissance et 0,54 pour le statut de minorité visible, ce qui est nettement inférieur aux rapports observés pour l'ensemble des industries qui sont respectivement de 0,82 et 0,76. Pour les MV, un déséquilibre plus important s'observe également pour

les secteurs du *Commerce de gros* (47,8 % pour les MV contre 77,2 % pour les Blancs, pour un rapport de 0,62) et des *Autres services, sauf les administrations publiques* (41,3 % contre 66,4 %, pour un rapport de 0,62 également).

Par ailleurs, pour quelques secteurs, les proportions des groupes cibles et des groupes de références sont similaires : ceux de la *Construction*, de *l'Information, culture et et loisirs* et de la *Finance et assurances*. Seul celui des *Administrations publiques* est dans la situation inverse, c'est-à-dire qu'il y a un peu plus de personnes d'origine immigrée connaissant l'anglais et le français (74,5 % des HC et 75,4 % des MV) que de personnes nées au Canada (69,4 %) ou blanches (69,7 %).

La différence entre les HC et les MV quant à la connaissance de l'anglais et du français est pour l'ensemble des industries assez faible. Elle est cependant plus importante pour certains secteurs, plus précisément, ceux de la *Fabrication* (43,5 % pour les HC contre 35,8 % pour les MV), du *Commerce de gros* (57,9 % contre 47,8 %) et des *Autres services, sauf les administrations publiques* (49,9 % contre 41,3 %).

Le secteur de la *Fabrication* est ainsi celui pour lequel la différence entre la proportion des groupes cibles et des groupes de référence qui comprennent l'anglais et le français est la plus importante. Il s'agit également d'un secteur où il existe une démarcation notable entre les HC et les MV. Les sous-secteurs de ce dernier ne sont toutefois pas homogènes. L'analyse de la connaissance des langues officielles par sous-secteur du secteur de la *Fabrication* montre que certains d'entre eux ressortent (tableau B2c-3). Pour les HC, un écart beaucoup plus important que la moyenne du secteur se retrouve dans les sous-secteurs des *Vêtements et produits en cuir* (28,2 % des HC travaillant dans ce secteur sont bilingues contre 62,7 % des actifs salariés nés au Canada, pour un rapport de 0,45) et des *Textiles et produits textiles* (31,7 % contre 68,8 %, pour un rapport de 0,46). Pour les MV, ces deux sous-secteurs ressortent également. Le pourcentage des MV connaissant l'anglais et le français dans celui des *Vêtements et produits en cuir* n'est que de 21,8 % contre 55,8 % des Blancs (rapport de 0,39). Pour celui des *Textiles et de produits textiles*, les proportions sont des 23,5 % contre 64,8 % (rapport de 0,36).

**Tableau B2c-2. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux connaissant le français et l'anglais selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Total	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Construction (23)	63,2	63,7	61,6	0,97	63,6	59,2	0,93
Fabrication (31, 33)	56,5	68,3	43,5	0,64	66,6	35,8	0,54
Commerce de gros (41)	70,5	77,2	57,9	0,75	77,2	47,8	0,62
Commerce de détail (44, 45)	70,0	71,9	65,5	0,91	71,7	64,9	0,91
Transport et entreposage (48, 49)	68,7	71,3	62,5	0,88	72,2	55,2	0,76
Information, culture et loisirs (51, 71)	76,3	77,0	74,0	0,96	76,4	75,8	0,99
Finance et assurances (52)	80,1	79,6	81,5	1,02	80,0	80,9	1,01
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	78,5	82,4	70,4	0,85	81,2	66,8	0,82
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	64,8	69,9	57,4	0,82	68,8	55,9	0,81
Services d'enseignement (61)	67,3	68,2	65,1	0,95	68,8	59,0	0,86
Soins de santé et assistance sociale (62)	61,2	63,9	55,2	0,86	64,0	51,8	0,81
Hébergement et services de restauration (72)	64,0	72,5	50,9	0,70	70,8	50,3	0,71
Autres services, sauf administrations publiques (81)	60,3	66,3	49,9	0,75	66,4	41,3	0,62
Administrations publiques (91)	70,3	69,4	74,5	1,07	69,7	75,4	1,08
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	72,5	74,2	68,0	0,92	74,6	61,6	0,83
<b>Total - Industrie</b>	<b>67,4</b>	<b>71,6</b>	<b>58,7</b>	<b>0,82</b>	<b>71,2</b>	<b>54,2</b>	<b>0,76</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Tableau B2c-3. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Proportion (en %) de ceux connaissant le français et l'anglais selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-) secteur d'activité	Total	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	55,2	64,4	42,3	0,66	63,1	36,9	0,58
Textiles et produits textiles (313, 314)	44,5	68,8	31,7	0,46	64,8	23,5	0,36
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	37,9	62,7	28,2	0,45	55,8	21,8	0,39
Impression et activités connexes (323)	56,4	61,5	43,9	0,71	61,1	39,5	0,65
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	71,5	75,7	62,3	0,82	75,5	55,7	0,74
Produits métalliques (332)	55,9	62,9	47,4	0,75	63,4	36,5	0,58
Machines (333)	67,7	76,7	55,7	0,73	74,1	48,4	0,65
Prod, Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	65,8	76,6	54,4	0,71	75,5	46,6	0,62
Matériel de transport (336)	69,8	76,4	59,5	0,78	75,1	53,3	0,71
Meubles et prod, connexes (337)	53,4	65,1	41,5	0,64	63,0	33,5	0,53
Activités diverses de fabrication (339)	55,5	66,1	44,2	0,67	65,2	37,3	0,57
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	57,5	63,9	48,6	0,76	64,4	40,8	0,63
<b>Fabrication</b>	<b>56,5</b>	<b>68,3</b>	<b>43,5</b>	<b>0,64</b>	<b>66,6</b>	<b>35,8</b>	<b>0,54</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

#### Faits saillants 25. Actifs salariés – Effectifs selon la connaissance des langues officielles

- Alors que les deux tiers des salariés disent connaître les deux langues officielles, cette proportion est nettement moins élevée parmi les salariés d'origine immigrée (nés hors Canada et minorités visibles) que parmi les autres salariés (nés au Canada et Blancs)
- La différence observée selon l'origine immigrée dans la proportion de ceux connaissant les deux langues officielles vaut dans tous les secteurs, à deux exceptions près, mais elle est particulièrement importante dans les secteurs de la *Fabrication*, du *Commerce de gros* et de *l'Hébergement et services de restauration*. Les deux exceptions concernent les secteurs de la *Finance et assurances* et des *Administrations publiques*
- La proportion de ceux connaissant les deux langues officielles est moins élevée parmi les minorités visibles que parmi les nés hors Canada dans tous les secteurs (et donc dans l'ensemble des secteurs) à l'exception des secteurs de *l'Information, culture et loisirs* et des *Administrations publiques*
- C'est dans le secteur de la *Fabrication* que la différence selon l'origine immigrée en matière de connaissance des deux langues officielles est la plus élevée, et ce quel que soit le marqueur de l'origine immigrée
- À l'intérieur du secteur de la *Fabrication*, la même différence selon l'origine immigrée varie modérément d'un sous-secteur à l'autre. Elle est tout de même plus importante dans les sous-secteurs des *Textiles et produits textiles* et des *Vêtements et produits en cuir*



## B3. Caractéristiques socioéconomiques

### B3a. Semaines travaillées

#### Variations selon le marqueur de l'origine immigrée

La proportion d'actifs salariés travaillant à temps complet (40 semaines ou plus au cours de l'année) est dans l'ensemble de 79,2 %, mais elle varie fortement d'un secteur d'activité à l'autre (tableau B3a-1). La plus faible proportion se retrouve dans le secteur de la *Construction* (67,5 %), suivi de près par le secteur de l'*Hébergement et services de restauration* (69,1 %). Les proportions les plus fortes se retrouvent quant à elles dans les secteurs de la *Finance et assurances* (87,1 %) et du *Transport et entreposage* (86,4 %).

**Tableau B3a-1. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Construction (23)	67,5	68,3	64,8	68,4	60,2
Fabrication (31, 33)	81,7	84,6	78,4	84,1	76,5
Commerce de gros (41)	84,3	86,9	79,3	87,3	74,1
Commerce de détail (44, 45)	73,2	74,6	69,7	75,6	65,5
Transport et entreposage (48, 49)	86,4	87,7	83,1	87,7	81,0
Information, culture et loisirs (51, 71)	77,3	78,3	73,8	78,2	72,7
Finance et assurances (52)	87,1	89,0	81,4	88,5	80,1
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	80,5	82,4	76,3	82,0	73,5
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	70,5	74,8	64,0	75,0	60,0
Services d'enseignement (61)	77,7	79,1	74,3	79,0	70,4
Soins de santé et assistance sociale (62)	83,5	85,9	77,9	85,8	75,8
Hébergement et services de restauration (72)	69,1	69,2	68,9	70,8	65,4
Autres services, sauf administrations publiques (81)	79,9	81,6	77,0	81,4	75,0
Administrations publiques (91)	85,1	86,3	79,4	86,4	76,3
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	81,6	84,1	75,2	84,0	69,1
<b>Total - Industrie</b>	<b>79,2</b>	<b>81,1</b>	<b>75,1</b>	<b>81,2</b>	<b>72,0</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Les personnes d'origine immigrée sont à temps complet dans des proportions généralement inférieures aux autres : 75,1 % pour les HC contre 81,1 % pour les nés au Canada et 72 % des MV contre 81,2 % des Blancs. L'analyse par secteur montre que les différences sont variables. Pour les deux marqueurs d'origine immigrée, les écarts les plus importants se retrouvent dans le secteur des *Services*

*administratifs/de soutien et gestion des déchets* (64 % des HC contre 74,8 % des nés au Canada et 60 % des MV contre 75 % des Blancs). Dans le cas des MV, un écart nettement plus important que dans les autres secteurs se rencontre également dans celui du *Commerce de gros* (74,1 % contre 87,3 %). À l’opposé, les écarts sont réduits dans d’autres secteurs, parmi lesquels l’on retrouve celui de *l’Hébergement et services de restauration* pour lequel il n’y a pratiquement aucun écart entre les HC et les nés au Canada (68,9 % contre 69,2 %). Également, notons que pour tous les secteurs, les proportions de salariés actifs à temps complet pour le marqueur des HC est un peu supérieur à celle du marqueur des MV, la différence la plus importante se trouvant dans le secteur de la *Construction* (64,8 % pour les HC contre 60,2 % pour les MV).

Le secteur de la *Fabrication* a une proportion de travailleurs à temps complet de 81,7 %, un peu plus chez les nés au Canada (84,6 %) et les Blancs (84,1 %) que chez les HC (78,4 %) et les MV (76,5 %). Parmi les sous-secteurs de celui-ci, la proportion la plus faible se retrouve dans celui des *Vêtements et produits en cuir* (76 %), alors que la plus forte se retrouve dans celui du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (86,6 %) (tableau B3a-2). Dans tous les sous-secteurs, les personnes d’origine immigrée sont moins nombreuses à travailler à temps complet, mais des écarts particulièrement importants se rencontrent dans ceux de *l’Impression et activités connexes* (71,7 % pour les HC contre 86,3 % pour les nés au Canada et 67,6 % pour les MV contre 86,2 % pour les Blancs) et des *Aliments, boissons et tabac* (74 % pour les HC contre 82,2 % pour les nés au Canada et 72,1 % pour les MV contre 81,5 % pour les Blancs). Par rapport aux Blancs, des différences importantes sont également à noter pour les MV dans ceux du *Matériel de transport* (76,7 % pour les MV contre 88,3 % pour les Blancs), du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (77,3 % contre 88,8 %) et des *Activités diverses de fabrication* (74 % contre 84,6 %).

**Tableau B3a-2. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d’activité : île de Montréal, 2006**

Sous-secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	78,8	82,2	74,0	81,5	72,1
Textiles et produits textiles (313, 314)	81,7	84,4	80,6	82,2	81,5
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	76,0	78,4	75,1	77,0	75,2
Impression et activités connexes (323)	82,2	86,3	71,7	86,2	67,6
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	86,6	88,6	82,2	88,8	77,3
Produits métalliques (332)	83,4	84,2	82,3	84,3	80,6
Machines (333)	83,6	85,9	80,7	84,2	82,2
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	84,7	86,1	83,0	86,0	82,1
Matériel de transport (336)	85,8	87,8	82,7	88,3	76,7
Meubles et prod. connexes (337)	79,0	79,7	78,0	80,3	76,6
Activités diverses de fabrication (339)	81,0	83,8	77,4	84,6	74,0
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	82,6	85,1	79,0	85,3	75,8
<b>Fabrication</b>	<b>81,7</b>	<b>84,6</b>	<b>78,4</b>	<b>84,1</b>	<b>76,5</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

## Faits saillants 26. Actifs salariés – Semaines travaillées selon les marqueurs de l'origine immigrée

- En moyenne, près de quatre salariés sur cinq travaillent à temps complet (40 semaines ou plus au cours de l'année). Cependant, la proportion de ceux travaillant à temps complet varie sensiblement d'un secteur à l'autre, entre 68 % dans le secteur de la *Construction* et 87 % dans celui de la *Finance et assurances*
- En moyenne, les salariés d'origine immigrée travaillent moins souvent à temps complet que ceux qui ne le sont pas
- Les écarts observés en moyenne selon l'origine immigrée dans la proportion de travail à temps complet se retrouvent plus ou moins dans les différents secteurs. Cependant, des écarts importants s'observent, quel que soit le marqueur de l'origine immigrée, dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*, mais aussi dans celui du *Commerce de gros*, tout particulièrement selon l'appartenance à une minorité visible. À l'inverse, les écarts sont plutôt faibles dans quelques secteurs et celui observé sur la base du lieu de naissance dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration* est en pratique nul
- Dans chacun des secteurs, la proportion de salariés travaillant à temps complet est moins élevée pour les minorités visibles que les nés hors Canada
- Alors que dans le secteur de la *Fabrication*, la proportion de salariés travaillant à temps complet se situe légèrement au-dessus de celle de l'ensemble des secteurs, les écarts observés selon les deux marqueurs de l'origine immigrée sont proches de ceux observés dans l'ensemble des secteurs
- À l'intérieur du secteur de la *Fabrication*, les écarts entre les salariés d'origine immigrée et les autres varient fortement entre les sous-secteurs. Des écarts importants se rencontrent dans les sous-secteurs de *l'Impression et activités connexes* et *des Aliments, boissons et tabac* selon les deux marqueurs de l'origine immigrée et dans ceux du *Matériel de transport* et du *Pétrole, charbon et produits chimiques* selon l'appartenance à une minorité visible

### **Variations selon le statut / groupe de minorité visible**

Trois groupes de minorité visible se distinguent des autres quant à leur proportion d'actifs salariés travaillant à temps complet (tableau B3a-3). Elle est plutôt faible chez les Arabes/Asiatiques occidentaux (67,4 %) et elle est nettement plus élevée chez les Asiatiques du Sud-Est (78,2 %) et les Philippins (79,1 %), au point de se rapprocher de la proportion observée chez les Blancs (81,2 %). Les autres groupes de minorité visible ont quant à eux des proportions intermédiaires se situant autour de 72 %.

**Tableau B3a-3. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Total groupes	79,2
Blancs	81,2
Autochtones	74,1
Total pop. de minorités visibles	72,0
Noir	71,6
Sud-Asiatique	72,6
Chinois	71,7
Asiatique du Sud-Est	78,2
Arabe / Asiatique occidental	67,4
Latino-Américain	71,2
Philippin	79,1
Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	74,7
Minorités visibles multiples	72,9

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

L'analyse par secteur d'activité montre que certains cas ont des proportions qui se démarquent (tableau B3a-4). Pour les Sud-Asiatiques, la proportion de temps complet dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* est considérablement faible, 48,9 %, alors que la proportion pour l'ensemble de ce groupe est de 72,6 % et pour l'ensemble du secteur, 70,5 %. Une situation similaire s'observe pour les Latino-Américains dans le secteur de la *Construction* (49,5 % contre 71,2 % pour le groupe et 67,5 % pour le secteur). En revanche, pour ces derniers, un taux de temps complet relativement élevé s'observe dans le secteur de la *Finance et assurances* (87,1 %), rejoignant même la moyenne du secteur (87,1 %). Des proportions élevées s'observent également pour les Asiatiques du Sud-est dans les secteurs du *Transport et entreposage* (91,5 % contre 78,2 % pour le groupe et 86,4 % pour le secteur), des *Services d'enseignement* (83,3 % contre 77,7 % pour le secteur) et de *l'Hébergement et services de restauration* (75,2 % contre 69,1 % pour le secteur), les proportions dépassant même celles des Blancs (70,8 %).

Tableau B3a-4. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Total groupes	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe / Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtone	Blanc
Construction (23)	67,5	61,4	--	--	--	59,5	49,5	--	--	--	60,2	--	68,4
Fabrication (31, 33)	81,7	76,9	76,9	71,7	81,7	67,7	77,5	84,3	81,1	82,5	76,5	86,6	84,1
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	78,8	75,6	71,2	70,7	--	60,4	72,0	--	--	--	72,1	--	81,5
Textiles et produits textiles (313, 314)	81,8	88,5	78,4	--	--	--	--	--	--	--	81,5	--	82,3
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	76,0	75,3	74,6	75,5	76,9	72,2	74,3	76,9	--	--	75,2	--	76,9
Impression et activités connexes (323)	82,1	65,7	--	--	--	--	69,2	--	--	--	67,6	--	85,9
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	86,6	80,0	--	--	--	74,2	--	--	--	--	77,3	--	88,9
Produits métalliques (332)	83,3	80,2	78,5	--	--	--	90,5	--	--	--	80,8	--	84,3
Machines (333)	83,6	83,6	--	--	--	75,5	--	--	--	--	82,2	--	84,2
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	84,7	76,9	85,2	69,9	88,9	80,0	--	93,2	--	--	82,3	--	86,0
Matériel de transport (336)	85,8	74,1	75,9	72,5	86,6	68,8	81,5	--	--	--	76,9	--	88,2
Meubles et prod. connexes (337)	79,0	76,5	--	--	--	--	76,5	--	--	--	76,6	--	80,1
Activités diverses de fabrication (339)	81,0	74,8	--	--	--	68,5	78,5	--	--	--	73,9	--	84,5

Tableau B3a-4. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

Secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Total groupes	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe / Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtone	Blanc
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	82,6	75,7	77,2	63,0	87,9	56,3	82,2	82,4	--	--	75,8	--	85,4
Commerce de gros (41)	84,3	78,1	70,2	72,7	82,5	71,0	69,1	76,4	--	--	74,1	--	87,3
Commerce de détail (44, 45)	73,2	65,4	69,6	69,9	66,8	62,2	63,5	68,1	68,8	58,9	65,4	71,3	75,6
Transport et entreposage (48, 49)	86,4	80,3	85,0	81,8	91,5	77,7	83,2	77,3	--	--	81,1	--	87,7
Information, culture et loisirs (51, 71)	77,3	73,7	67,5	75,6	76,1	70,5	68,8	73,0	--	--	72,7	67,7	78,2
Finance et assurances (52)	87,1	74,3	85,2	85,3	88,9	78,2	87,1	74,0	--	--	80,1	--	88,5
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	80,5	71,0	77,3	72,0	74,6	72,8	70,6	81,6	81,8	--	73,5	--	82,0
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	70,5	59,0	48,9	60,7	68,1	55,1	66,5	74,2	--	--	60,1	66,0	75,0
Services d'enseignement (61)	77,7	70,9	69,3	72,9	83,3	63,7	68,4	84,5	81,5	--	70,4	68,0	79,0
Soins de santé et assistance sociale (62)	83,5	75,8	75,7	69,2	79,6	70,5	77,8	82,4	81,3	78,6	75,8	73,2	85,8
Hébergement et services de restauration (72)	69,1	63,0	66,8	66,0	75,2	62,9	64,3	64,7	59,0	61,2	65,4	71,7	70,8
Autres services, sauf administrations publiques (81)	79,9	73,0	75,8	78,2	76,5	64,5	72,4	83,0	--	--	75,0	--	81,4
Administrations publiques (91)	85,1	74,3	75,5	78,7	85,4	70,8	82,7	--	--	--	76,3	--	86,4
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	81,6	63,9	67,1	70,2	75,0	73,5	65,9	--	--	--	69,0	--	84,0
<b>Total - Industrie</b>	<b>79,2</b>	<b>71,6</b>	<b>72,6</b>	<b>71,7</b>	<b>78,2</b>	<b>67,4</b>	<b>71,2</b>	<b>79,1</b>	<b>74,7</b>	<b>72,9</b>	<b>72,0</b>	<b>74,1</b>	<b>81,2</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Parmi les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, des proportions de temps complet relativement faible sont à noter pour les Noirs dans celui de *l'Impression et activités connexes* (65,7 % contre 71,6 % pour tous les Noirs et 82,1 % pour le sous-secteur (tableau B3a-4) et les Arabes/Asiatiques occidentaux dans celui des *Aliments, boissons et tabac* (60,4 % contre 67,4 % pour le groupe et 78,8 % pour le sous-secteur). À l'opposé, des proportions élevées se retrouvent pour les Noirs dans ceux des *Textiles et produits textiles* (88,5 % contre 81,8 % pour le sous-secteur) *Machines* (83,6 % et autant pour le sous-secteur). Une proportion de travailleurs à temps complet élevée s'observe également dans celui des *Produits métalliques* pour les Latino-Américains (90,5 % contre 71,2 % pour le groupe et 83,3 % pour le sous-secteur).

#### Faits saillants 27. Actifs salariés – Semaines travaillées selon le groupe de minorité visible

- Deux groupes de minorité visible travaillent à temps complet dans une proportion se rapprochant de celle des Blancs : les groupes asiatique du sud-est et philippin. Par contre, dans le groupe arabe/asiatique occidental, la proportion correspondante est peu élevée
- Au niveau sectoriel, certains groupes se démarquent par une proportion de travail à temps complet, soit comparativement plus faible (le groupe sud-asiatique dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* et le groupe latino-américain dans la *Construction*), soit comparativement plus forte (le groupe asiatique du sud-est dans le *transport et entreposage*, les *Services d'enseignement* et *l'Hébergement et services de la restauration*, secteur dans lequel il présente une proportion de temps complet qui dépasse même celle des Blancs)
- À l'intérieur du secteur de la *Fabrication*, la proportion de salariés à temps complet est moins élevée pour les Noirs dans le sous-secteur de *l'Impression et activités connexes* et pour les Arabes / asiatiques occidentaux dans celui des *Aliments, boissons et tabac*. Elle est par contre plus élevée pour les Noirs dans les sous-secteurs des *Textiles et produits textiles* et des *Machines* et pour les Latino-Américains dans celui des *Produits métalliques*

#### **Variations selon l'origine ethnique (nés hors Canada seulement)**

En ventilant les HC selon l'origine ethnique, nous remarquons également des différences importantes d'un groupe à l'autre quant à leur proportion à travailler à temps complet (tableau B3a-5). Si, pour l'ensemble des HC, la proportion se situe à 75,1 %, des chiffres nettement plus faibles s'observent pour les origines algérienne, marocaine et tunisienne (64 %), les origines africaines (67 %) et les autres origines arabes (69,3 %). Elles sont en revanche plus élevées chez les origines portugaise (86,5 %), italienne (84 %) et juive (83,9 %). Les Haïtiens, particulièrement nombreux à Montréal, se situent quant à eux dans la moyenne des HC (74,8 %), devant les origines d'Europe orientale (73,5 %), mais derrière les Vietnamiens (81,2 % et les Jamaïcains (81,8 %).

Tableau B3a-5. Actifs salariés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe d'origine ethnique détaillé : île de Montréal, 2006

Groupe d'origine ethnique détaillé	Indice	Groupe d'origine ethnique détaillé	Indice
Total	75,1	Origines sud-asiatiques	74,2
Origines des îles britanniques	81,6	origine chinoise	72,1
Origines françaises	78,7	Origine vietnamienne	81,2
Origines d'Europe occidentale	85,0	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	79,8
Origines d'Europe orientale	73,5	Origines africaines	67,0
Origine grecque	80,2	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	72,4
Origine italienne	84,0	Origines des Caraïbes - origines haïtienne et jamaïcaine exclues	79,1
Origine portugaise	86,5	Haïtien	74,8
Origine juive	83,9	Jamaïcain	81,8
Autres origines européennes	74,7	Origines autochtones	--
Origine algérienne, marocaine et tunisienne	64,0	Autres origines nord-américaines	78,8
Autres origines arabes	69,3	Origines de l'Océanie	--
Origines d'Asie occidentale	76,6	Origines multiples	74,7

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, a3)

Comme on peut le voir au tableau B3a-6, les Algériens, Marocains et Tunisiens sont particulièrement peu nombreux à travailler à temps complet dans les secteurs de la *Construction* (44,2 % contre 64 % pour l'ensemble de ce groupe et 67,5 % pour le secteur<sup>22</sup>) et des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (46,2 % contre 70,5 % pour le secteur). Pour les autres origines arabes, c'est toutefois dans le secteur des *Services d'enseignement* que la proportion de temps complet est faible (58,7 % contre 69,3 % pour le groupe et 77,7 % pour le secteur). Pour les origines sud-asiatiques, nous retrouvons une faible proportion dans deux secteurs : celui de *l'Information, culture et loisirs* (62,1 % contre 74,2 % pour le groupe et 77,3 % pour le secteur) et celui de *Services administratifs/de soutien et*

<sup>22</sup> Dans ce paragraphe et le suivant, les proportions de temps complet par (sous-)secteur (c'est-à-dire pour tous les salariés sans considération de l'origine immigrée) apparaissent plus haut dans la première colonne des tableaux B3a-1 et B3a-2.

*gestion des déchets* (51,3 % contre 70,5 % pour le secteur). Une telle situation se retrouve également pour les origines africaines dans le secteur des *Services d'enseignement* (56,3 % contre 67 % pour le groupe et 77,7 % pour le secteur), pour les origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud dans les secteurs de la *Construction* (50 % contre 72,4 % pour le groupe et 67,5 % pour le secteur) et du *Commerce de gros* (65,7 % contre 84,3 % pour le secteur) ainsi que pour les Haïtiens dans le secteur des *Administrations publiques* (66,7 % contre 74,8 % pour le groupe et 85,1 % pour le secteur). Dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*, sachant qu'il s'agit d'un secteur pour lequel les proportions de temps complet sont dans l'ensemble plus faibles que pour l'ensemble des industries (69,1 % contre 79,2 %), des proportions relativement élevées s'observent pour les origines algérienne, marocaine et tunisienne (64,6 % contre 64 % pour le groupe) et africaines (68,7 % contre 67 % pour le groupe).

Parmi les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, des fortes proportions de temps complet s'observent pour les origines d'Europe orientale dans le sous-secteur du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (100 % contre 73,5 % pour le groupe et 86,6 % pour le sous-secteur) et pour les autres origines arabes dans celui des Produits informatiques, électroniques et électriques (91,7 % contre 69,3 % pour le groupe et 84,7 % pour le sous-secteur). Pour les autres origines arabes, elle est en revanche relativement faible dans les secteurs des *Aliments, boissons et tabac* (57,7 % contre 78,8 % pour le sous-secteur) et des *Activités diverses de fabrication* (60,4 % contre 81 % pour le sous-secteur).

#### **Faits saillants 28. Actifs salariés – Semaines travaillées selon l'origine ethnique (nés hors Canada seulement)**

- **Par rapport à la moyenne des salariés ayant le statut d'immigrant, ceux appartenant aux deux groupes arabes et au groupe africain travaillent moins souvent à temps complet, alors qu'au contraire ceux appartenant aux groupes portugais, italien et juif y travaillent plus souvent**
- **Au niveau sectoriel, certains groupes d'origine ethnique travaillent comparativement moins souvent à temps complet : les Arabes du Maghreb dans les secteurs de la *Construction* et des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*, les autres Arabes dans le secteur des *Services d'enseignement*, les Sud-asiatiques dans les secteurs de *l'information, culture et loisirs* et des *services administratifs/de soutien et gestion des déchets*, les natifs de l'Amérique Latine dans ceux de la *Construction* et du *Commerce de gros* et les Haïtiens dans celui des *Administrations publiques***
- **De fortes proportions de travail à temps complet s'observent pour plusieurs origines dans un ou deux sous-secteurs particuliers du secteur de la *Fabrication*, notamment pour l'origine d'Europe orientale dans le sous-secteur des *Pétrole, charbon et produits chimiques* et les origines arabes non maghrébines dans le sous-secteur des *Produits informatiques, électroniques et électriques***

Tableau B3a-6. Actifs salariés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origines des îles britanniques	Origines françaises	Origines d'Europe occidentale	Origines d'Europe orientale	Origine grecque	Origine italienne
Construction (23)	64,7	--	---	--	68,8	--	64,5
Fabrication (31, 33)	78,4	90,4	86,1	94,5	77,9	72,1	83,9
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	74,2						
Textiles et produits textiles (313, 314)	80,7						
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	75,1	--	--	--	66,7	64,6	74,0
Impression et activités connexes (323)	72,0	--	--	--	--	--	--
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	82,0	--	--	--	100,0	--	--
Produits métalliques (332)	82,3	--	--	--	71,4	--	100,0
Machines (333)	80,5	--	--	--	78,7	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	83,1	--	--	--	84,5	--	--
Matériel de transport (336)	82,7	--	--	--	80,6	--	--
Meubles et prod. connexes (337)	78,3	--	--	--	--	--	87,3
Activités diverses de fabrication (339)	77,5	--	--	--	--	--	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	79,0	--	--	--	70,5	--	85,1
Commerce de gros (41)	79,3	87,2	78,6	--	79,9	--	93,2
Commerce de détail (44, 45)	69,7	--	75,6	--	71,0	68,3	83,0
Transport et entreposage (48, 49)	83,1	--	87,5	--	82,4	--	89,6
Information, culture et loisirs (51, 71)	73,7	--	74,4	--	62,9	--	82,5
Finance et assurances (52)	81,5	--	81,9	--	75,0	--	93,8
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	76,3	74,4	77,7	94,9	73,0	--	87,2
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	64,0	--	65,9	--	67,4	--	76,5
Services d'enseignement (61)	74,3	80,2	81,5	78,7	69,2	80,8	80,4
Soins de santé et assistance sociale (62)	77,9	88,9	81,3	88,7	75,2	82,5	89,6
Hébergement et services de restauration (72)	68,9	--	74,9	--	61,8	78,9	74,6
Autres services, sauf administrations publiques (81)	77,0	--	74,7	--	73,4	--	85,6
Administrations publiques (91)	79,4	--	75,6	--	89,7	--	90,9
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	75,2	--	76,6	--	70,0	--	89,5
<b>Total - Industrie</b>	<b>75,1</b>	<b>81,6</b>	<b>78,7</b>	<b>85,0</b>	<b>73,5</b>	<b>80,2</b>	<b>84,0</b>

Tableau B3a-6. Actifs salariés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 1)

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origine portugaise	Origine juive	Autres origines européennes	Algérienne, marocaine et tunisienne	Autres origines arabes	Origines d'Asie occidentale
Construction (23)	64,7	74,6	--	--	44,2	60,5	--
Fabrication (31, 33)	78,4	88,3	82,6	81,2	62,8	69,4	80,8
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	74,2	--	--	--	--	57,7	--
Textiles et produits textiles (313, 314)	80,7	--	--	--	--	--	--
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	75,1	81,6	--	84,0	57,1	73,0	84,7
Impression et activités connexes (323)	72,0	--	--	--	--	--	--
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	82,0	--	--	--	--	--	--
Produits métalliques (332)	82,3	--	--	--	--	--	--
Machines (333)	80,5	--	--	--	--	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	83,1	--	--	--	--	91,7	--
Matériel de transport (336)	82,7	--	--	--	69,8	68,8	--
Meubles et prod, connexes (337)	78,3	--	--	--	--	--	--
Activités diverses de fabrication (339)	77,5	--	--	--	--	60,4	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	79,0	--	--	--	50,9	62,1	--
Commerce de gros (41)	79,3	87,7	90,0	90,0	66,7	76,2	91,2
Commerce de détail (44, 45)	69,7	83,3	82,8	65,1	60,1	66,7	68,7
Transport et entreposage (48, 49)	83,1	--	--	89,3	67,1	84,9	88,6
Information, culture et loisirs (51, 71)	73,7	--	--	64,9	67,0	73,9	84,3
Finance et assurances (52)	81,5	--	--	75,4	73,5	73,5	90,5
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	76,3	--	83,9	79,2	70,1	71,1	80,5
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	64,0	83,1	--	61,9	46,2	60,9	66,2
Services d'enseignement (61)	74,3	--	78,2	68,4	64,8	58,7	74,6
Soins de santé et assistance sociale (62)	77,9	89,1	94,8	80,6	65,9	71,5	73,7
Hébergement et services de restauration (72)	68,9	93,3	--	59,6	64,6	68,4	66,7
Autres services, sauf administrations publiques (81)	77,0	84,4	82,8	78,2	64,0	68,1	69,6
Administrations publiques (91)	79,4	--	--	--	74,5	68,0	--
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	75,2	--	--	66,7	63,3	82,7	--
<b>Total - Industrie</b>	<b>75,1</b>	<b>86,5</b>	<b>83,9</b>	<b>74,7</b>	<b>64,0</b>	<b>69,3</b>	<b>76,6</b>

Tableau B3a-6. Actifs salariés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 2)

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origines sud-asiatiques	origine chinoise	Origine vietnamienne	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	Origines africaines	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud
Construction (23)	64,7	--	--	--	--	--	50,0
Fabrication (31, 33)	78,4	78,1	72,0	82,0	83,7	74,7	78,0
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	74,2	67,7	76,0	--	--	74,6	74,2
Textiles et produits textiles (313, 314)	80,7	77,2	--	--	--	--	--
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	75,1	76,4	75,4	76,0	77,0	67,6	73,8
Impression et activités connexes (323)	72,0	--	--	--	--	--	67,3
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	82,0	--	--	--	--	--	--
Produits métalliques (332)	82,3	79,3	--	--	--	--	--
Machines (333)	80,5	--	--	--	--	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	83,1	86,3	72,8	92,0	90,8	--	--
Matériel de transport (336)	82,7	74,1	--	--	94,1	--	76,4
Meubles et prod. connexes (337)	78,3	--	--	--	--	--	82,8
Activités diverses de fabrication (339)	77,5	--	--	--	70,0	--	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	79,0	81,0	63,8	--	85,1	71,1	83,2
Commerce de gros (41)	79,3	75,8	69,8	81,1	77,7	70,7	65,7
Commerce de détail (44, 45)	69,7	72,4	71,8	68,9	70,8	60,5	69,7
Transport et entreposage (48, 49)	83,1	83,9	86,1	--	75,3	80,2	77,9
Information, culture et loisirs (51, 71)	73,7	62,1	75,2	88,9	73,4	71,3	74,4
Finance et assurances (52)	81,5	77,8	84,9	100,0	--	75,2	86,8
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	76,3	81,1	71,1	81,9	86,2	69,5	64,3
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	64,0	51,3	66,7	--	73,3	53,0	70,5
Services d'enseignement (61)	74,3	71,4	75,7	83,0	88,7	56,3	70,1
Soins de santé et assistance sociale (62)	77,9	77,8	69,5	79,9	81,9	67,2	74,7
Hébergement et services de restauration (72)	68,9	67,6	66,7	78,3	67,2	68,7	66,0
Autres services, sauf administrations publiques (81)	77,0	75,2	75,5	72,7	84,4	63,4	79,3
Administrations publiques (91)	79,4	--	82,8	--	--	76,5	76,3
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	75,2	65,0	--	--	--	55,2	67,9
<b>Total - Industrie</b>	<b>75,1</b>	<b>74,2</b>	<b>72,1</b>	<b>81,2</b>	<b>79,8</b>	<b>67,0</b>	<b>72,4</b>

Tableau B3a-6. Actifs salariés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le groupe ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 3 et fin)

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origines des Caraïbes - origines haïtienne et jamaïcaine exclues	Haïtien	Jamaïcain	Origines autochtones	Autres origines nord-américaines	Origines de l'Océanie	Origines multiples
Construction (23)	64,7	--	--	--	--	--	--	64,0
Fabrication (31, 33)	78,4	80,4	79,0	83,1	--	--	--	78,1
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	74,2	--	73,6	--	--	--	--	68,7
Textiles et produits textiles (313, 314)	80,7	--	92,3	--	--	--	--	82,0
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	75,1	--	77,0	--	--	--	--	77,0
Impression et activités connexes (323)	72,0	--	--	--	--	--	--	76,5
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	82,0	--	--	--	--	--	--	80,6
Produits métalliques (332)	82,3	--	--	--	--	--	--	79,1
Machines (333)	80,5	--	--	--	--	--	--	72,0
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	83,1	--	--	--	--	--	--	77,6
Matériel de transport (336)	82,7	--	--	--	--	--	--	85,3
Meubles et prod. connexes (337)	78,3	--	85,5	--	--	--	--	71,8
Activités diverses de fabrication (339)	77,5	--	--	--	--	--	--	87,8
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	79,0	--	79,0	--	--	--	--	82,4
Commerce de gros (41)	79,3	92,9	79,0	--	--	--	--	79,4
Commerce de détail (44, 45)	69,7	68,0	70,0	--	--	--	--	65,8
Transport et entreposage (48, 49)	83,1	--	82,4	--	--	--	--	80,2
Information, culture et loisirs (51, 71)	73,7	--	80,3	--	--	--	--	73,1
Finance et assurances (52)	81,5	--	72,6	--	--	--	--	79,1
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	76,3	--	69,6	--	--	--	--	76,4
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	64,0	60,3	67,2	--	--	--	--	59,6
Services d'enseignement (61)	74,3	--	75,0	--	--	77,1	--	78,2
Soins de santé et assistance sociale (62)	77,9	87,7	76,0	82,1	--	--	--	79,2
Hébergement et services de restauration (72)	68,9	74,2	69,3	--	--	--	--	65,7
Autres services, sauf administrations publiques (81)	77,0	68,1	80,8	--	--	--	--	74,0
Administrations publiques (91)	79,4	--	66,7	--	--	--	--	79,8
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	75,2	--	--	--	--	--	--	79,4
<b>Total - Industrie</b>	<b>75,1</b>	<b>79,1</b>	<b>74,8</b>	<b>81,8</b>	<b>--</b>	<b>78,8</b>	<b>--</b>	<b>74,7</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

### Variations selon diverses caractéristiques sociodémographiques

Les femmes sont dans l'ensemble un peu moins nombreuses que les hommes à travailler à temps complet, mais l'écart demeure faible (78,3 % contre 80 %; tableau B3a-7). Ce léger désavantage se remarque également dans des proportions similaires chez les HC (73,4 % contre 76,6 %) et les MV (70,4 % contre 73,5 %).

Tableau B3a-7. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006

	Total	Sexe	
		Hommes	Femmes
Total	79,2	80,0	78,3
Nés au Canada	81,1	81,7	80,5
Nés hors Canada	75,1	76,6	73,4
Blancs	81,2	82,0	80,5
Minorités visibles	72,0	73,5	70,4

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Dans la plupart des secteurs, le temps complet est généralement moins fréquent chez les femmes, mais trois secteurs se distinguent par une plus grande proportion de femmes que d'hommes dans cette situation : celui de la *Construction* (74 % pour les femmes contre 66,4 % pour les hommes), celui des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (71,8 % contre 69,4 %) et celui de la *Finance et assurances* (87,5 % contre 86,4 %) (tableau B3a-8). L'écart entre les proportions de femmes et d'hommes travaillant à temps complet par secteur est très similaire entre les actifs salariés nés à l'extérieur du Canada et ceux nés au Canada. Aucun secteur ne se démarque réellement des autres. L'analyse selon l'autre marqueur d'origine immigrée, le statut de minorité visible, révèle toutefois un cas très particulier : celui du secteur de la *Construction*. Chez les Blancs, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à travailler à temps complet (76,2 % contre 67 %), alors que chez les MV, c'est le contraire (53,7 % contre 61 %). Cette situation est d'autant plus étonnante qu'elle ne se retrouve pas lorsque l'analyse se fait selon le lieu de naissance. Aucun autre secteur ne connaît une telle divergence entre les MV et les Blancs quant à l'écart existant entre les femmes et les hommes travaillant à temps complet.

**Tableau B3a-8. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-) secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Tous		Nés au Canada		Nés hors Canada		Blancs		Minorités visibles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Construction (23)	66,4	74,0	67,2	74,7	63,7	72,7	67,0	76,2	61,0	53,7
Fabrication (31, 33)	83,7	78,2	85,7	82,4	81,2	73,8	85,8	81,0	78,9	72,7
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	81,6	73,5	85,0	77,3	77,4	67,2	84,4	76,5	75,2	65,4
Textiles et produits textiles (313, 314)	86,5	75,3	85,6	83,0	86,8	70,1	86,1	77,0	86,5	72,8
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	78,7	74,8	76,3	79,2	79,7	73,0	79,8	75,7	78,2	73,7
Impression et activités connexes (323)	83,4	80,0	87,0	85,2	74,8	66,7	86,3	85,1	71,3	62,1
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	86,1	87,6	88,9	88,5	79,4	85,2	88,8	88,8	75,3	79,7
Produits métalliques (332)	83,4	83,8	84,9	81,9	81,6	86,1	84,2	85,1	80,6	79,3
Machines (333)	85,7	74,6	86,3	81,9	84,6	64,1	86,3	76,5	84,4	70,2
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	86,4	80,9	88,5	80,8	84,1	81,3	87,8	81,3	83,1	80,3
Matériel de transport (336)	87,1	81,1	88,6	84,0	84,5	75,2	89,2	84,8	79,0	68,3
Meubles et prod. connexes (337)	78,8	79,8	80,0	79,5	77,6	79,6	79,5	82,5	77,9	71,0

**Tableau B3a-8. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-) secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)**

Secteur d'activité	Tous		Nés au Canada		Nés hors Canada		Blancs		Minorités visibles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Activités diverses de fabrication (339)	82,0	80,0	83,8	83,7	79,9	74,4	86,5	82,3	73,2	74,3
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	83,4	80,3	85,0	85,4	81,2	70,9	85,4	85,2	78,3	66,7
Commerce de gros (41)	86,4	81,1	88,5	84,3	82,2	75,1	88,9	84,8	77,6	69,2
Commerce de détail (44, 45)	75,2	71,5	76,7	72,8	71,7	67,8	77,2	74,1	68,5	62,5
Transport et entreposage (48, 49)	86,6	85,9	87,8	87,6	83,7	81,0	87,7	87,9	82,7	76,3
Information, culture et loisirs (51, 71)	77,9	76,7	78,7	77,8	75,1	71,5	79,0	77,4	73,0	72,2
Finance et assurances (52)	86,4	87,5	88,5	89,3	80,7	81,9	87,7	89,0	80,1	80,0
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	82,5	78,0	84,6	80,0	78,4	73,2	84,1	79,6	75,7	70,3
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	69,4	71,8	73,5	76,5	63,7	64,5	74,1	76,2	59,4	61,1
Services d'enseignement (61)	78,4	77,3	79,9	78,7	75,7	73,2	80,1	78,3	70,8	70,0
Soins de santé et assistance sociale (62)	86,6	82,5	87,8	85,3	83,3	76,5	88,6	84,9	79,5	74,9
Hébergement et services de restauration (72)	70,0	68,0	69,7	68,7	70,3	66,6	71,7	69,9	66,8	63,2
Autres services, sauf administrations publiques (81)	81,0	79,0	82,5	80,7	78,2	76,0	82,7	80,4	74,6	75,2
Administrations publiques (91)	85,9	84,3	87,0	85,6	81,4	77,0	86,9	85,9	80,2	71,5
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	80,8	82,8	83,9	84,3	73,2	78,5	83,8	84,3	67,6	71,8
<b>Total - Industrie</b>	<b>80,0</b>	<b>78,3</b>	<b>81,7</b>	<b>80,5</b>	<b>76,6</b>	<b>73,4</b>	<b>82,0</b>	<b>80,5</b>	<b>73,5</b>	<b>70,4</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

La proportion de travailleurs à temps complet varie dans l'ensemble peu selon la scolarité. Seuls les sans diplôme se démarquent des autres par une proportion plus faible (74,2 %), alors qu'elles sont similaires pour les autres et ne laissent présager aucune tendance claire (tableau B3a-9). Le chiffre est ainsi de 78 % pour les détenteurs d'un diplôme d'étude secondaire, à peine moins que celui pour les détenteurs d'un baccalauréat (80,3 %), qui est par ailleurs inférieur à celui des détenteurs d'un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (81,1 %). L'analyse selon le lieu de naissance montre que c'est seulement pour les nés au Canada que la proportion de temps complet pour les sans diplôme est inférieure aux autres. Pour les HC, elle ne se démarque pas des autres, puisqu'elle est de 74,2 % (autant chez les nés au Canada) contre 74,7 % pour les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (79,3 % chez les nés au Canada) et 76,2 % pour les détenteurs d'un baccalauréat (83,2 % pour les nés au Canada).

**Tableau B3a-9. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon le niveau d'éducation, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

	Total	Niveau d'éducation						
		Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Tous	79,2	74,2	78,0	80,0	79,3	81,1	80,3	81,6
Nés au Canada	81,1	74,2	79,3	81,6	80,3	84,8	83,2	86,0
Nés hors Canada	75,1	74,2	74,7	76,2	75,1	73,7	76,2	76,2
Blancs	81,2	80,3	81,7	80,8	84,7	82,3	84,1	84,1
Minorités visibles	72,0	70,6	70,2	74,0	73,0	71,6	73,0	72,3

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

La proportion inférieure de temps complet chez les sans diplôme disparaît lorsque l'on analyse selon le statut de minorité visible. Chez les MV, ceux qui n'ont aucun diplôme ne sont pas beaucoup moins nombreux, proportionnellement parlant, à travailler à temps complet que les autres (70,6 % contre 70,2 % pour les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires et 73 % des bacheliers). Chez les Blancs, pour tous les niveaux d'éducation, les chiffres sont plus élevés que chez les MV, mais aucun écart important ne subsiste entre les diplômés (80,3 % pour les sans diplôme contre 81,7 % pour les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires et 84,1 % des bacheliers).

La proportion de temps complet varie très peu selon la connaissance des langues officielles (tableau B3a-10). Seuls ceux qui ne connaissent ni le français, ni l'anglais sont considérablement moins nombreux que les autres dans cette situation, soit 69,3 % contre 77,5 % pour ceux qui ne connaissent que l'anglais, 79,2 % pour ceux qui ne connaissent que le français et 79,5 % pour ceux qui connaissent les deux langues.

**Tableau B3a-10. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 40 semaines ou plus selon la connaissance des langues officielles, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

	Total	Connaissance des langues officielles			
		Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Tous	79,2	77,5	79,2	79,5	69,3
Nés au Canada	81,1	78,8	82,3	80,8	--
Nés hors Canada	75,1	77,0	70,7	76,2	69,1
Blancs	81,2	79,7	81,6	81,2	72,8
Minorités visibles	72,0	76,0	69,2	71,5	68,2

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Chez les HC, la proportion de temps complet pour ceux qui ne connaissent que le français rejoint celle de ceux qui ne connaissent aucune des deux langues (70,7 % et 69,1 %), alors que les proportions demeurent plus élevées chez les unilingues anglais (77 %) et les bilingues (76,2 %). Chez les MV, la seule différence importante concerne les unilingues anglais, qui se démarquent par une proportion de temps complet plus élevés que chez les autres, soit 76 % contre 69,2 % pour les unilingues français, 71,5 % pour les bilingues et 68,2 % pour ceux qui ne connaissent aucune des deux langues.

#### Faits saillants 29. Actifs salariés – Semaines travaillées selon les caractéristiques démographiques

- Les femmes travaillent à temps plein un peu moins souvent que les hommes et cette observation vaut, quel que soit le lieu de naissance ou le statut de minorité visible
- Le même résultat s’observe dans tous les secteurs sauf trois d’entre eux -- *Construction, Finance et assurances et Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* – dans lesquels on l’observe l’inverse : les hommes y travaillent à temps complet moins souvent que les femmes, et ce une fois encore, quel que soit le lieu de naissance et le statut de minorité visible, à l’exception d’un seul cas : les minorités visibles du secteur de la *Construction*, parmi lesquelles ce sont les femmes plutôt que les hommes qui travaillent moins souvent à temps complet
- Quoique plus faible pour les salariés ne détenant aucun diplôme et plus forte pour ceux détenant un diplôme universitaire, quel qu’il soit, la proportion des actifs salariés travaillant à temps complet varie modérément avec le niveau d’éducation
- L’observation ci-dessus vaut avant tout pour les salariés nés au Canada ainsi que les Blancs pour lesquels la proportion plus élevée de travail à temps complet est particulièrement marquée parmi les détenteurs d’un diplôme universitaire. Elle ne vaut guère pour les nés hors Canada et les minorités visibles pour lesquels la proportion de travail à temps complet n’est ni moins élevée pour les non-diplômés, ni plus élevée pour les titulaires d’un diplôme universitaire, au point qu’il y a finalement peu d’écart d’un niveau d’éducation à l’autre
- Si les salariés qui ne connaissent ni le français, ni l’anglais travaillent moins souvent à temps complet, les autres présentent une proportion de travail à temps complet qui varie peu selon la ou les langues officielles connues
- Cependant, parmi les nés au Canada ou les Blancs, les salariés connaissant uniquement le français travaillent plus souvent à temps complet que ceux ne connaissant que l’anglais, alors que chez les nés hors Canada ou les minorités visibles, on observe l’inverse : ceux connaissant uniquement le français travaillent moins souvent à temps complet, et ce de manière substantielle, que ceux connaissant uniquement l’anglais

## B3b. Indicateur de revenu<sup>23</sup>

### Variations selon le marqueur de l'origine immigrée

Le revenu médian diverge largement selon le secteur d'activité : il varie quasiment du simple au triple. C'est dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration* qu'il est le plus faible, à 15 163\$, suivi de près par le secteur du *Commerce de détail*, à 18 573\$ (tableau B3b-1). À l'autre bout de l'échelle, parmi les plus élevés, l'on retrouve ceux des *Administrations publiques* (43 712\$), des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (38 988\$) et de la *Finance et assurances* (38 842\$).

**Tableau B3b-1. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le secteur d'activité par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Construction (23)	32 306	33 049	30 057	33 538	24 004
Fabrication (31, 33)	31 382	37 607	25 792	36 701	23 509
Commerce de gros (41)	33 626	36 850	27 588	36 978	24 424
Commerce de détail (44, 45)	18 573	18 697	18 407	19 995	14 787
Transport et entreposage (48, 49)	35 791	39 824	26 787	39 337	24 153
Information, culture et loisirs (51, 71)	33 797	34 846	30 247	35 566	25 410
Finance et assurances (52)	38 842	40 276	33 474	40 898	28 676
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	38 988	40 119	35 971	41 423	29 265
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	21 673	23 842	18 837	24 270	16 763
Services d'enseignement (61)	36 761	38 085	32 733	38 626	26 324
Soins de santé et assistance sociale (62)	31 344	32 639	28 140	32 610	26 533
Hébergement et services de restauration (72)	15 163	14 217	16 243	15 494	14 517
Autres services, sauf administrations publiques (81)	23 709	26 084	19 971	26 666	16 723
Administrations publiques (91)	43 712	44 720	38 643	44 856	34 938
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	35 638	39 443	27 677	39 293	21 544
<b>Total - Industrie</b>	<b>30 071</b>	<b>32 465</b>	<b>25 242</b>	<b>32 829</b>	<b>21 667</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

<sup>23</sup> L'indicateur de revenu examiné dans cette sous-section est le revenu total médian. Pour tout sous-ensemble des actifs salariés présentant une caractéristique donnée dans un (sous-)secteur donné, il a été établi sur la base des valeurs du revenu total (c'est-à-dire le revenu d'emploi, mais aussi les revenus d'autres sources) de tous les actifs salariés constituant le sous-ensemble. Cependant, revenu médian est utilisé de préférence à indicateur de revenu tout au long de cette sous-section, sauf dans les intitulés des faits saillants.

Le classement des secteurs d'activité selon le revenu médian est pratiquement le même pour les personnes d'origine immigrée que pour les autres, mais les premières présentent un désavantage plutôt généralisé vis-à-vis des secondes. Tant les HC (25 242\$) que les MV (21 667\$) ont des revenus médians moindres que les personnes nées au Canada (32 465\$) et les Blancs (32 829\$). L'analyse selon le statut de minorité visible montre que cet écart est présent pour tous les secteurs d'activité, alors que l'analyse selon le lieu de naissance montre qu'il n'y a qu'un seul secteur, celui de *l'Hébergement et services de restauration* pour lequel les HC ont un revenu médian supérieur aux personnes nées au Canada (16 243\$ contre 14 217\$).

Si le désavantage des personnes d'origine immigrée est dans l'ensemble généralisé, l'écart est toutefois plus important dans certains secteurs. Tant pour les HC que pour les MV, c'est dans les secteurs de la *Fabrication* et du *Transport et entreposage* que l'écart relatif et absolu est le plus important. Dans le premier, le revenu médian est de 25 792\$ pour les HC contre 37 607\$ pour les nés au Canada et 23 509\$ pour les MV contre 36 701\$ pour les Blancs. Dans le second, les chiffres sont de 26 787\$ pour les HC contre 39 824\$ pour les nés au Canada et 24 153\$ pour les MV contre 39 337\$ pour les Blancs.

Un écart relativement important existe également entre les HC et les MV (25 242\$ contre 21 667\$). Dans tous les secteurs sans exception, les HC ont l'avantage, mais l'écart relatif est particulièrement marqué dans les secteurs du *Commerce de détail* (18 407\$ contre 14 787\$), de la *Construction* (30 057\$ contre 24 004\$), des *Services d'enseignement* (32 733\$ contre 26 324\$) et des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (35 971\$ contre 29 265\$).

Le revenu médian du secteur de la *Fabrication* est de 31 382\$, ce qui le place environ dans la moyenne des secteurs, mais certains sous-secteurs de ce dernier ont un revenu médian nettement plus élevé, comme celui du *Matériel de transport* (48 122\$), alors que d'autres en ont un beaucoup plus bas, comme celui des *Vêtements et produits en cuir* (22 162\$) (tableau B3b-2). Tel que nous l'avons vu, le secteur de la *Fabrication* en est un pour lequel l'écart de revenu entre les personnes d'origine immigrée et les autres est particulièrement important. Parmi les sous-secteurs de ce dernier, les écarts entre le revenu médian des groupes cibles et des groupes de référence sont toutefois variables. Pour les HC, la différence est très importante dans les sous-secteurs des *Aliments, boissons et tabac* (23 010 \$ pour les HC contre 34 704 \$ pour les nés au Canada) des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (30 834 contre 45 916\$). Pour les MV, ces deux sous-secteurs se démarquent également pour leur écart important entre le groupe cible et le groupe de référence (pour le premier, 21 633 \$ pour les MV contre 33 634 \$ pour les Blancs et pour le second, 27 077\$ contre 45 828\$), mais ils sont rejoints par ceux du *Matériel de transport* (31 282\$ contre 53 358\$) et du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (29 158\$ contre 48 021\$). À l'opposé, tant pour l'analyse selon le lieu de naissance que celle selon le statut de minorité visible, l'écart est beaucoup moins prononcé dans le sous-secteur des *Meubles et produits connexes* (25 878\$ pour les HC contre 26 570\$ pour les nés au Canada et 24 116\$ pour les MV contre 28 045\$ pour les Blancs).

Tableau B3b-2. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Revenu médian (\$) selon le sous-secteur par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006

(Sous-)secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	28594	34 704	23 010	33 634	21 633
Textiles et produits textiles (313, 314)	26859	30 621	24 539	29 355	23 911
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	22162	25 241	21 280	24 751	20 568
Impression et activités connexes (323)	30384	32 996	23 191	32 950	21 579
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	44278	48 321	34 208	48 021	29 158
Produits métalliques (332)	33349	35 486	30 597	35 819	27 209
Machines (333)	41966	45 803	37 162	44 976	31 922
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	37997	45 916	30 834	45 828	27 077
Matériel de transport (336)	48122	52 457	38 141	53 358	31 282
Meubles et prod. connexes (337)	26370	26 570	25 878	28 045	24 116
Activités diverses de fabrication (339)	26744	32 132	22 849	31 501	20 990
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	34452	39 439	28 638	39 319	25 259
<b>Fabrication</b>	<b>31382</b>	<b>37 607</b>	<b>25 792</b>	<b>36 701</b>	<b>23 509</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Également, certains sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* présentent une différence importante entre les HC et les MV. C'est le cas entre autres de celui du Matériel de transport (38 141\$ pour les HC contre 31 282\$ pour les MV) et des *Machines* (37 162\$ contre 31 922\$). En revanche, les revenus médians sont à peu près équivalents dans d'autres, comme celui des *Textiles et produits textiles* (24 539\$ contre 23 911\$).

### Faits saillants 30. Actifs salariés – Indicateur de revenu selon les marqueurs de l'origine immigrée

- Le revenu médian des salariés varie de manière substantielle selon le secteur d'activité : du simple (dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*) au triple (dans celui des *Administrations publiques*). Il est également faible dans le secteur du *Commerce de détail* et, à l'inverse, élevé dans ceux des *Services professionnels, scientifiques et techniques* et de la *Finance et assurances*
- Le classement des secteurs d'activité selon le revenu médian est quasiment le même pour les personnes d'origine immigrée ou non, quel que soit le marqueur de l'origine immigrée
- La différence selon l'origine immigrée observée en matière de revenu médian est au désavantage des salariés nés hors Canada et plus encore de ceux appartenant à une minorité visible
- Le désavantage quasi généralisé des salariés d'origine immigrée vis-à-vis des autres varie en importance entre les secteurs. Les écarts absolus et relatifs les plus importants se retrouvent dans le secteur de la *Fabrication* et du *Transport et entreposage*, tant sur la base du lieu de naissance que du statut de minorité visible
- Si la différence en matière de revenu médian observée selon l'origine immigrée est particulièrement importante dans le secteur de la *Fabrication*, elle l'est tout particulièrement dans les sous-secteurs des *Aliments, boissons et tabac* et des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (sur la base des deux marqueurs de l'origine immigrée), mais aussi dans ceux du *Matériel de transport* et du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (sur la seule base du statut de minorité visible). À l'opposé, la différence est moins marquée dans le sous-secteur des *Meubles et produits connexes* (selon les deux marqueurs de l'origine immigrée)
- La supériorité du revenu total des salariés nés hors Canada vis-à-vis de celui des minorités visibles, observée précédemment dans tous les secteurs dont celui de la *Fabrication*, vaut également dans les sous-secteurs de celui-ci, mais la différence observée entre les deux groupes de salariés est variable : quasi inexistante dans le secteur des *Textiles et produits textiles*, elle est particulièrement importante dans les sous-secteurs du *Matériel de transport* et des *Machines*

### **Variations selon la période d'immigration**

De la même manière que pour le chômage, le revenu des immigrants s'améliore avec le nombre d'années depuis l'immigration. Le tableau B3b-3 est très éloquent à ce sujet : il montre une relation quasi linéaire entre le revenu médian et l'année d'arrivée. Celui-ci est de 18 229\$ pour les immigrants récents (arrivés entre 2001 et 2006 (deux fois moins que celui de ceux arrivés avant 1971 (38 852\$)). Les immigrants arrivés entre 1981 à 1990 ont quant à un revenu médian intermédiaire, 27 008\$.

**Tableau B3b-3. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le lieu de naissance et la période d'immigration : île de Montréal, 2006**

Total Lieu de naissance	30 071
Nés au Canada	32 465
Nés hors Canada	25 242
Immigrants	25 707
Avant 1971	38 852
1971 à 1980	33 253
1981 à 1990	27 008
1991 à 1995	23 570
1996 à 2000	23 189
2001 à 2006	18 229
Résidents non permanents	17 292

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Cette relation entre le revenu médian et l'année d'arrivée se retrouve dans tous les secteurs, sans exception (tableau B3b-4). Aucun ne se démarque vraiment des autres, outre le fait que le revenu médian de chacun d'eux diffère dans l'ensemble. C'est toutefois dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*, que l'amélioration du revenu est la moins importante. Les immigrants arrivés avant 1971 œuvrant dans ce secteur est de 24 733\$, alors que celui de ceux arrivés entre 2001 et 2006 est de 13 835\$. À l'opposé, l'amélioration la plus importante se retrouve dans le secteur des *Services d'enseignement*, pour lequel les immigrants les plus anciens ont un revenu médian de 55 837\$ contre 19 814\$ pour les plus récents.

Tableau B3b-4. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le lieu de naissance et la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Nés au Canada	Nés hors Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents
Construction (23)	32 306	33 049	30 057	30 427	44 754	38 520	30 077	24 021	27 841	20 841	--
Fabrication (31, 33)	31 382	37 607	25 792	26 094	35 050	30 686	27 766	25 550	24 380	19 794	19 835
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	28 594	34 704	23 010	23 036	42 264	30 307	24 620	21 756	22 353	14 358	21 514
Textiles et produits textiles (313, 314)	26 859	30 621	24 539	25 237	32 041	27 273	26 777	22 787	25 406	18 516	--
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	22 162	25 241	21 280	21 353	26 224	20 571	22 102	22 701	20 086	17 090	17 509
Impression et activités connexes (323)	30 384	32 996	23 191	23 265	--	--	25 577	23 715	21 320	16 095	--
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	44 278	48 321	34 208	34 969	64 096	49 082	41 175	34 958	32 955	26 742	--
Produits métalliques (332)	33 349	35 486	30 597	30 970	45 047	32 433	33 255	32 022	26 160	23 004	--
Machines (333)	41 966	45 803	37 162	37 606	--	51 741	39 195	40 741	30 778	27 086	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	37 997	45 916	30 834	30 978	52 240	38 587	37 083	30 480	28 751	21 044	--
Matériel de transport (336)	48 122	52 457	38 141	38 518	63 543	54 840	42 222	32 774	36 973	24 450	--
Meubles et prod. connexes (337)	26 370	26 570	25 878	26 226	35 124	29 404	25 085	24 898	24 054	18 205	--
Activités diverses de fabrication (339)	26 744	32 132	22 849	22 917	29 279	29 563	22 468	21 777	24 542	19 834	--

Tableau B3b-4. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le lieu de naissance et la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

Secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Nés au Canada	Nés hors Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	34 452	39 439	28 638	29 370	43 985	41 090	33 008	27 368	24 392	21 979	21 514
Commerce de gros (41)	33 626	36 850	27 588	27 914	44 470	35 386	28 978	26 402	23 771	20 373	22 468
Commerce de détail (44, 45)	18 573	18 697	18 407	18 536	28 229	25 707	18 888	16 433	15 620	14 050	15 598
Transport et entreposage (48, 49)	35 791	39 824	26 787	27 195	44 465	33 985	27 609	23 600	25 559	18 856	19 596
Information, culture et loisirs (51, 71)	33 797	34 846	30 247	30 459	47 045	40 872	32 281	27 631	28 424	21 843	26 506
Finance et assurances (52)	38 842	40 276	33 474	33 866	47 868	42 072	33 741	30 380	33 107	22 799	20 177
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	38 988	40 119	35 971	36 570	56 909	52 008	38 823	33 979	38 073	26 915	27 084
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	21 673	23 842	18 837	19 240	26 919	25 378	21 534	19 268	17 374	14 459	12 311
Services d'enseignement (61)	36 761	38 085	32 733	34 623	55 837	47 894	35 304	31 104	31 949	19 814	19 489
Soins de santé et assistance sociale (62)	31 344	32 639	28 140	28 500	35 305	33 137	30 490	26 317	24 305	18 398	17 856
Hébergement et services de restauration (72)	15 163	14 217	16 243	16 626	24 733	23 683	18 699	15 283	13 294	13 835	11 373
Autres services, sauf administrations publiques (81)	23 709	26 084	19 971	21 394	31 047	23 421	22 588	20 739	20 491	16 214	14 319
Administrations publiques (91)	43 712	44 720	38 643	38 934	59 841	44 970	39 303	33 638	31 583	26 117	34 393
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	35 638	39 443	27 677	28 338	46 985	37 273	29 429	26 864	24 382	16 565	17 531
<b>Total - Industrie</b>	<b>30 071</b>	<b>32 465</b>	<b>25 242</b>	<b>25 707</b>	<b>38 852</b>	<b>33 253</b>	<b>27 008</b>	<b>23 570</b>	<b>23 189</b>	<b>18 229</b>	<b>17 292</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Parmi les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, notons que l'amélioration du revenu médian est particulièrement importante dans celui des *Aliments, boissons et tabac* (42 264\$ pour ceux arrivés avant 1971 contre 14 358\$ pour ceux arrivés entre 2001 et 2006). Elle est en revanche nettement moins grande dans celui des *Vêtements et produits en cuir* (26 224\$ pour ceux arrivés avant 1971 contre 17 090\$ pour ceux arrivés entre 2001 et 2006). Dans ce dernier sous-secteur, le cas des immigrants arrivés entre 1971 à 1980 est également particulier, puisque leur revenu médian (20 571\$) est inférieur à celui de ceux arrivés entre 1981 et 1990 (22 102\$) et de ceux arrivés entre 1991 et 1995 (22 701\$).

#### **Faits saillants 31. Actifs salariés – Indicateur de revenu selon la période d'immigration**

- **Le revenu médian des immigrants augmente de manière quasi linéaire avec la durée de résidence, rejoignant celui des nés au Canada pour ceux arrivés dans les années 1970**
- **L'augmentation de revenu médian avec la durée de résidence se retrouve dans tous les secteurs d'activité, mais l'augmentation observée est plus ou moins prononcée selon le secteur. Très faible dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration*, cette augmentation est au contraire très forte dans le secteur des *Services d'enseignement***
- **De même, le revenu médian augmente avec la durée de résidence dans tous les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, mais de manière plus ou moins importante selon le sous-secteur. Peu marquée dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*, elle est à l'inverse fortement marquée dans celui des *Aliments, boissons et tabac***

### **Variations selon le statut / groupe de minorité visible**

Le revenu médian diffère dans l'ensemble peu selon le groupe de minorité visible (tableau B3b-5). Le plus faible, celui des Sud-Asiatiques, est à peine inférieur au plus élevé, celui des Asiatique du Sud-Est (20 349\$ contre 23 446\$). Dans tous les cas, le revenu médian d'aucun groupe ne se rapproche de celui des Blancs (32 829\$).

**Tableau B3b-5. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Total groupes	30 071
Blancs	32 829
Autochtones	25 385
Total pop. de minorités visibles	21 667
Noir	22 155
Sud-Asiatique	20 349
Chinois	21 698
Asiatique du Sud-Est	23 446
Arabe / Asiatique occidentale	20 726
Latino-Américain	21 467
Philippin	21 569
Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	22 181
Minorités visibles multiples	23 972

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Le tableau B3b-6 présente le revenu médian par secteur d'activité selon le groupe de minorité visible. Dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*, le groupe des Sud-Asiatiques se distinguent par un revenu médian particulièrement faible, n'atteignant que 10 006\$, soit la moitié de la moyenne du secteur (21 673\$) et de l'ensemble des Sud-Asiatiques (20 349\$). Dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*, ce groupe s'en tire toutefois plutôt bien, relativement parlant. Le revenu médian est certes faible (15 125\$), mais il faut se rappeler qu'il s'agit du secteur qui est globalement le moins bien rémunéré. De fait, le revenu médian des Sud-Asiatiques se rapproche ainsi de celui des Blancs et de la moyenne du secteur, ce qui est plutôt exceptionnel. Toujours pour ce secteur, une situation similaire se rencontre pour les Latino-Américains (16 538\$) et les Philippins (17 094\$), dont le revenu médian dépasse même la moyenne du secteur.

Tableau B3b-6. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Total groupes	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe / Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtone	Blanc
Construction (23)	32 306	23 083	--	--	--	19 340	26 342	--	--	--	24 004	--	33 538
Fabrication (31, 33)	31 382	23 432	22 688	22 251	24 104	22 710	23 803	25 364	28 379	26 770	23 509	33 497	36 701
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	28 594	23 797	21 550	22 131	--	20 962	17 904	--	--	--	21 633	--	33 634
Textiles et produits textiles (313, 314)	26 859	26 754	22 115	--	--	--	--	--	--	--	23 911	--	29 355
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	22 162	20 805	20 157	19 936	20 475	18 291	21 108	24 970	--	--	20 568	--	24 751
Impression et activités connexes (323)	30 384	20 384	--	--	--	--	24 583	--	--	--	21 579	--	32 950
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	44 278	22 889	--	--	--	32 188	--	--	--	--	29 158	--	48 021
Produits métalliques (332)	33 349	27 665	25 766	--	--	--	29 572	--	--	--	27 209	--	35 819
Machines (333)	41 966	27 017	--	--	--	29 631	--	--	--	--	31 922	--	44 976
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	37 997	26 543	28 079	30 556	29 969	27 322	--	25 388	--	--	27 077	--	45 828
Matériel de transport (336)	48 122	29 408	24 470	46 966	33 677	27 021	31 878	--	--	--	31 282	--	53 358

Tableau B3b-6. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

Secteur d'activité	Total groupes										Total pop. de minorités visibles	Autochtone	Blanc
		Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe / Asiatique occidentale	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples			
Meubles et prod. connexes (337)	26 370	24 071	--	--	--	--	24 640	--	--	--	24 116	--	28 045
Activités diverses de fabrication (339)	26 744	20 949	--	--	--	18 330	23 948	--	--	--	20 990	--	31 501
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	34 452	26 377	25 110	23 683	30 161	21 762	25 484	28 229	--	--	25 259	--	39 319
Commerce de gros (41)	33 626	24 565	21 987	26 855	25 511	26 048	23 476	25 696	--	--	24 424	--	36 978
Commerce de détail (44, 45)	18 573	14 213	15 136	15 181	16 629	13 924	14 860	17 975	14 366	12 553	14 787	17 345	19 995
Transport et entreposage (48, 49)	35 791	25 044	21 817	29 860	35 140	17 790	24 089	28 032	--	--	24 153	--	39 337
Information, culture et loisirs (51, 71)	33 797	23 744	22 838	33 533	23 490	27 269	23 186	22 256	--	--	25 410	26 021	35 566
Finance et assurances (52)	38 842	26 339	28 654	34 218	37 708	27 153	30 241	24 932	--	--	28 676	--	40 898
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	38 988	25 486	32 899	30 666	36 740	30 423	24 189	26 846	38 029	--	29 265	--	41 423
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	21 673	16 545	10 006	18 315	18 207	16 430	18 384	20 303	--	--	16 763	18 566	24 270
Services d'enseignement (61)	36 761	30 294	27 866	26 652	26 366	22 794	24 419	30 113	21 686	--	26 324	28 475	38 626
Soins de santé et assistance sociale (62)	31 344	27 340	24 388	27 749	30 884	23 705	25 281	26 298	25 543	23 447	26 533	25 771	32 610
Hébergement et services de restauration (72)	15 163	13 649	15 125	13 536	15 065	13 431	16 538	17 094	12 012	13 620	14 517	17 340	15 494
Autres services, sauf administrations publiques (81)	23 709	18 293	19 429	18 985	18 265	16 573	19 059	15 841	--	--	16 723	--	26 666
Administrations publiques (91)	43 712	33 845	36 604	37 907	41 402	35 686	32 631	--	--	--	34 938	--	44 856
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	35 638	21 614	19 429	27 567	24 138	26 228	18 536	--	--	--	21 544	--	39 293
<b>Total - Industrie</b>	<b>30 071</b>	<b>22 155</b>	<b>20 349</b>	<b>21 698</b>	<b>23 446</b>	<b>20 726</b>	<b>21 467</b>	<b>21 569</b>	<b>22 181</b>	<b>23 972</b>	<b>21667</b>	<b>25 385</b>	<b>32 829</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

L'analyse du revenu médian par sous-secteur du secteur de la *Fabrication* est limitée étant donné les petits nombres rencontrés dans plusieurs cellules de croisement. Deux cas ressortent toutefois du lot. Le premier concerne les Noirs dans le sous-secteur du *Pétrole, charbon et produits chimiques*, qui ont un revenu médian très faible (22 889\$) si on le compare à la moyenne du sous-secteur qui en est un généralement bien rémunéré (44 278\$). Le second concerne les Philippins dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*. Les travailleurs dans ce sous-secteur sont généralement moins bien rémunérés que la moyenne (revenu médian de 22 162\$ contre 30 071\$ pour tous les travailleurs), mais pour les Philippins ce secteur en est un dont le revenu médian est plus favorable (24 970\$ contre 21 569\$ pour l'ensemble des Philippins). De fait, leur revenu médian dépasse même légèrement celui des Blancs (24 751\$).

### Faits saillants 32. Actifs salariés – Indicateur de revenu selon le groupe de minorité visible

- Le revenu médian des salariés des minorités visibles, nettement inférieur à celui des Blancs, varie faiblement avec le groupe d'appartenance, puisque le plus faible, celui des Sud-asiatiques, est à peine moins élevé que le plus fort, celui des Asiatiques du sud-est
- Certains groupes de minorité visible ont un revenu médian qui se distingue dans un ou plusieurs secteurs. Ainsi les Sud-asiatiques ont un revenu médian comparativement faible dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*, mais qui se rapproche de la moyenne du secteur (et même des Blancs) dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*. Dans ce dernier secteur, c'est aussi le cas des Latino-Américains et des Philippins dont le revenu médian dépasse même celui des Blancs
- À l'intérieur du secteur de la *Fabrication*, les Noirs ont un revenu médian comparativement faible dans les sous-secteurs du *Pétrole, charbon et produits chimiques*, tandis que les Philippins en ont un comparativement élevé (même plus élevé que celui des Blancs) dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*

### **Variations selon l'origine ethnique (nés hors Canada seulement)**

Le tableau B3b-7 indique le revenu médian des actifs salariés nés à l'étranger selon le groupe d'origine ethnique détaillé. Contrairement aux groupes de minorité visible, le revenu médian varie fortement d'une origine ethnique à l'autre. Les origines occidentales sont celles pour lesquelles le revenu médian est le plus élevé (origines d'Europe occidentale : 43 906\$, autres origines nord-américaines : 36 652\$, îles britanniques : 36 170\$, origines italiennes : 35 346\$, origines françaises : 35 316\$), loin devant les origines vietnamiennes (26 737\$) et jamaïcaine (27 904\$), alors que les autres origines non occidentales arrivent plus loin encore.

**Tableau B3b-7. Actifs salariés nés hors Canada. Revenu médian (\$) des selon le groupe d'origine ethnique détaillé : île de Montréal, 2006**

Groupe d'origine ethnique détaillé	Indice	Groupe d'origine ethnique détaillé	Indice
Total	25 242	Origines sud-asiatiques	20 506
Origines des îles britanniques	36 170	Origine chinoise	21 573
Origines françaises	35 316	Origine vietnamienne	26 737
Origines d'Europe occidentale	43 906	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	21 814
Origines d'Europe orientale	27 122	Origines africaines	21 528
Origine grecque	24 438	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	21 604
Origine italienne	35 346	Origines des Caraïbes - origines haïtienne et jamaïcaine exclues	23 464
Origine portugaise	30 914	Haïtien	23 236
Origine juive	33 046	Jamaïcain	27 904
Autres origines européennes	25 993	Origines autochtones	--
Origine algérienne, marocaine et tunisienne	21 911	Autres origines nord-américaines	36 652
Autres origines arabes	22 387	Origines de l'Océanie	--
Origines d'Asie occidentale	22 623	Origines multiples	27 854

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Le revenu médian selon le groupe d'origine ethnique détaillé varie d'un secteur d'activité à l'autre (tableau B3b-8). Le secteur de *l'Hébergement et services de restauration* se démarquent particulièrement des autres, car le revenu médian de plusieurs groupes est remarquablement élevé, relativement parlant, dépassant même celui des personnes nées au Canada œuvrant dans ce secteur (14 217\$; voir tableau B3b-4). Parmi ces groupes, l'on retrouve notamment les Haïtiens (16 173\$), les origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud (18 768\$) et les origines d'Europe orientale (16 670\$). Rappelons toutefois qu'il s'agit d'un secteur pour lequel les revenus médians sont toutefois très faibles comparés aux autres.

Tableau B3b-8. Actifs salariés nés hors Canada. Revenu médian (\$) selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origines des îles britanniques	Origines françaises	Origines d'Europe occidentale	Origines d'Europe orientale	Origine grecque	Origine italienne
Construction (23)	30 057	--	--	--	26 615	--	43 313
Fabrication (31, 33)	25 792	56 612	37 027	43 887	32 818	22 309	33 974
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	23 010	--	--	--	--	--	40 200
Textiles et produits textiles (313, 314)	24 539	--	--	--	--	--	28 564
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	21 280	--	--	--	23 120	19 081	25 550
Impression et activités connexes (323)	23 191	--	--	--	--	--	--
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	34 208	--	--	--	35 913	--	--
Produits métalliques (332)	30 597	--	--	--	32 408	--	38 378
Machines (333)	37 162	--	--	--	42 718	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	30 834	--	--	--	37 095	--	--
Matériel de transport (336)	38 141	--	--	--	51 207	--	--
Meubles et prod. connexes (337)	25 878	--	--	--	--	--	31 613
Activités diverses de fabrication (339)	22 849	--	--	--	--	--	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	28 638	--	--	--	30 645	--	43 826
Commerce de gros (41)	27 588	36 345	33 900	--	30 894	--	39 458
Commerce de détail (44, 45)	18 407	--	21 851	--	16 454	20 397	27 606
Transport et entreposage (48, 49)	26 787	--	41 664	--	22 899	--	41 958
Information, culture et loisirs (51, 71)	30 247	--	37 750	--	33 494	--	47 093
Finance et assurances (52)	33 474	--	39 838	--	32 159	--	44 669
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	35 971	50 674	46 164	66 095	35 081	--	50 780
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	18 837	--	19 667	--	19 532	--	27 751
Services d'enseignement (61)	32 733	48 098	42 040	47 052	32 917	31 123	39 410
Soins de santé et assistance sociale (62)	28 140	30 178	33 709	37 312	26 648	32 714	30 279
Hébergement et services de restauration (72)	16 243	--	20 126	--	16 670	18 101	25 351
Autres services, sauf administrations publiques (81)	19 971	--	26 853	--	22 342	--	31 746
Administrations publiques (91)	38 643	--	40 093	--	36 555	--	49 993
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	27 677	--	35878	--	21 974	--	38 193
<b>Total - Industrie</b>	<b>25 242</b>	<b>36 170</b>	<b>35 316</b>	<b>43 906</b>	<b>27 122</b>	<b>24 438</b>	<b>35346</b>

Tableau B3b-8. Actifs salariés nés hors Canada. Revenu médian (\$) selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 1)

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origine portugaise	Origine juive	Autres origines européennes	Algérienne, marocaine et tunisienne	Autres origines arabes	Origines d'Asie occidentale
Construction (23)	30 057	40 643	--	--	17 419	18 347	--
Fabrication (31, 33)	25 792	29 761	34 890	28 098	22 208	23 875	26 161
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	23 010	--	--	--	--	14 099	--
Textiles et produits textiles (313, 314)	24 539	--	--	--	--	--	--
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	21 280	23 357	--	21 985	14 666	20 722	22 538
Impression et activités connexes (323)	23 191	--	--	--	--	--	--
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	34 208	--	--	--	--	--	--
Produits métalliques (332)	30 597	--	--	--	--	--	--
Machines (333)	37 162	--	--	--	--	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	30 834	--	--	--	--	41 779	--
Matériel de transport (336)	38 141	--	--	--	25 649	33 027	--
Meubles et prod, connexes (337)	25 878	--	--	--	--	--	--
Activités diverses de fabrication (339)	22 849	--	--	--	--	17 105	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	28 638	--	--	--	18 529	22 509	--
Commerce de gros (41)	27 588	31 076	40 578	29 426	23 809	24 670	30 690
Commerce de détail (44, 45)	18 407	24 201	21 260	19 464	15 874	15 614	15 145
Transport et entreposage (48, 49)	26 787	--	--	28 621	17 112	19 721	20 376
Information, culture et loisirs (51, 71)	30 247	--	--	30 830	25 896	30 128	30 621
Finance et assurances (52)	33 474	--	--	32 988	27 188	26 942	34 895
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	35 971	--	47 874	41 298	29 249	33 557	36 492
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	18 837	27 338	--	18 228	15 015	18 037	16 340
Services d'enseignement (61)	32 733	--	34 946	27 773	24 146	24 599	22 619
Soins de santé et assistance sociale (62)	28 140	32 820	30 206	28 394	23 128	24 202	27 581
Hébergement et services de restauration (72)	16 243	29 315	--	16 301	15 725	14 526	12 056
Autres services, sauf administrations publiques (81)	19 971	27 427	28 091	21 051	18 345	19 498	18 574
Administrations publiques (91)	38 643	--	--	--	36 196	32 083	--
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	27 677	--	--	19 207	22 463	29 470	--
<b>Total - Industrie</b>	<b>25 242</b>	<b>30 914</b>	<b>33 046</b>	<b>25 993</b>	<b>21 911</b>	<b>22 387</b>	<b>22 623</b>

Tableau B3b-8. Actifs salariés nés hors Canada. Revenu médian (\$) selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 2)

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origine sud-asiatiques	origine chinoise	Origine vietnamienne	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	Origines africaines	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud
Construction (23)	30 057	--	--	--	--	--	25994
Fabrication (31, 33)	25 792	22546	21959	24639	25063	22521	23793
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	23 010	21526	22095	--	--	22097	17183
Textiles et produits textiles (313, 314)	24 539	22218	--	--	--	--	--
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	21 280	20245	19891	21086	21732	19208	21009
Impression et activités connexes (323)	23 191	--	--	--	--	--	23180
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	34 208	--	--	--	--	--	--
Produits métalliques (332)	30 597	25781	--	--	--	--	--
Machines (333)	37 162	--	--	--	--	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	30 834	27243	30547	23927	25124	--	--
Matériel de transport (336)	38 141	23054	--	--	28074	--	31281
Meubles et prod. connexes (337)	25 878	--	--	--	--	--	26696
Activités diverses de fabrication (339)	22 849	--	--	--	20728	--	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	28 638	25164	22407	--	28329	24397	25100
Commerce de gros (41)	27 588	21417	24314	27622	24841	24571	23521
Commerce de détail (44, 45)	18 407	16977	16137	20596	19407	17112	16335
Transport et entreposage (48, 49)	26 787	20939	29905	--	28619	20195	25884
Information, culture et loisirs (51, 71)	30 247	18110	34353	37890	22989	24595	22520
Finance et assurances (52)	33 474	26876	38367	42095	--	28549	29960
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	35 971	35604	30500	43211	29863	26082	19527
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	18 837	12367	18427	--	19103	15512	19039
Services d'enseignement (61)	32 733	35214	27898	28796	25154	28731	23423
Soins de santé et assistance sociale (62)	28 140	24716	28683	31128	26692	26520	23877
Hébergement et services de restauration (72)	16 243	15363	14129	15687	17050	15546	18768
Autres services, sauf administrations publiques (81)	19 971	19155	18270	19456	15914	21121	20614
Administrations publiques (91)	38 643	--	42072	--	--	32549	32520
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	27 677	19523	--	--	--	25001	20077
<b>Total - Industrie</b>	<b>25 242</b>	<b>20506</b>	<b>21573</b>	<b>26737</b>	<b>21814</b>	<b>21528</b>	<b>21604</b>

Tableau B3b-8. Actifs salariés nés hors Canada. Revenu médian (\$) selon le groupe ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 3 et fin)

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origines des Caraïbes - origines haïtienne et jamaïcaine exclues	Haïtien	Jamaïcain	Origines autochtones	Autres origines nord-américaines	Origines de l'Océanie	Origines multiples
Construction (23)	30 057	--	--	--	--	--	--	27 358
Fabrication (31, 33)	25 792	24 712	23 278	29 633	--	--	--	29 596
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	23 010	--	24 582	--	--	--	--	24 901
Textiles et produits textiles (313, 314)	24 539	--	24 548	--	--	--	--	25 869
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	21 280	--	21 036	--	--	--	--	23 561
Impression et activités connexes (323)	23 191	--	--	--	--	--	--	22 355
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	34 208	--	--	--	--	--	--	32 886
Produits métalliques (332)	30 597	--	--	--	--	--	--	35 358
Machines (333)	37 162	--	--	--	--	--	--	42 330
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	30 834	--	--	--	--	--	--	37 272
Matériel de transport (336)	38 141	--	--	--	--	--	--	51 736
Meubles et prod. connexes (337)	25 878	--	26 417	--	--	--	--	21 201
Activités diverses de fabrication (339)	22 849	--	--	--	--	--	--	26 768
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	28 638	--	26 587	--	--	--	--	32 971
Commerce de gros (41)	27 588	22 013	26 320	--	--	--	--	30 234
Commerce de détail (44, 45)	18 407	18 571	18 320	--	--	--	--	18 517
Transport et entreposage (48, 49)	26 787	--	18 814	--	--	--	--	30 372
Information, culture et loisirs (51, 71)	30 247	--	28 039	--	--	--	--	30 346
Finance et assurances (52)	33 474	--	21 767	--	--	--	--	34 134
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	35 971	--	25 358	--	--	--	--	38 509
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	18 837	18 658	19 577	--	--	--	--	17 584
Services d'enseignement (61)	32 733	--	33 005	--	--	41 997	--	36 399
Soins de santé et assistance sociale (62)	28 140	27 622	27 915	2 9323	--	--	--	29 530
Hébergement et services de restauration (72)	16 243	22 195	16 173	--	--	--	--	16 470
Autres services, sauf administrations publiques (81)	19 971	15 374	19 371	--	--	--	--	21 873
Administrations publiques (91)	38 643	--	34 729	--	--	--	--	37 139
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	27 677	--	--	--	--	--	--	34 667
<b>Total - Industrie</b>	<b>25 242</b>	<b>23 464</b>	<b>23 236</b>	<b>2 7904</b>	<b>--</b>	<b>36 652</b>	<b>--</b>	<b>27 854</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Dans le secteur des *Transport et entreposage*, les revenus médians de trois groupes d'origine ethnique se remarquent par leur faiblesse relative. Pour l'ensemble des travailleurs, ce secteur en est un pour lequel le revenu médian dépasse celui de l'ensemble des secteurs (35 791\$ contre 30 071\$<sup>24</sup>). Cependant, pour les origines d'Europe orientale il est de 22 889\$, nettement moins que l'ensemble des HC de cette origine (27 122\$). Il est encore plus faible pour les HC ayant des origines algérienne, marocaine et tunisienne : 17 112\$, alors que, rappelons-le, il atteint 21 911\$ pour l'ensemble des HC de cette origine. Le groupe des Haïtiens se distingue également pour la même raison : le revenu médian de ceux travaillant dans ce secteur est de 18 814\$, contre 23 236\$ pour l'ensemble des Haïtiens.

L'analyse du revenu médian par sous-secteur du secteur de la *Fabrication* selon le groupe d'origine ethnique pour les personnes nées hors du Canada est fortement limitée par les petits nombres qui empêchent souvent de calculer un indicateur probant. Nous pouvons toutefois citer trois cas qui ressortent particulièrement. D'abord, les HC d'origine vietnamienne dans le sous-secteur des Produits informatiques, électroniques et électriques ont un revenu médian particulièrement peu élevé : il est de 23 927\$, alors que pour l'ensemble du sous-secteur, il s'élève à 37 997\$ et à 26 737\$ pour l'ensemble des Vietnamiens. Ensuite, une situation similaire est à noter pour les Sud-Asiatiques dans le sous-secteur du Matériel de transport : leur revenu médian est de 23 054\$. C'est certes un peu plus élevé que la moyenne des Sud-Asiatiques (20 506\$), mais lorsqu'on le compare à l'ensemble du sous-secteur, toutes personnes confondues (48 122\$), l'avantage est très faible. La situation inverse s'observe pour les HC d'origine latino-américaine dans le sous-secteur des *Meubles et produits connexes*. Dans celui-ci, ces derniers ont un revenu médian de 26 696\$, ce qui est légèrement supérieur à l'ensemble du sous-secteur (26 370\$).

### Faits saillants 33. Actifs salariés – Indicateur de revenu selon l'origine ethnique (nés hors Canada seulement)

- Chez les nés hors Canada, le revenu médian varie fortement d'une origine ethnique à l'autre. Il est nettement plus élevé pour les origines occidentale (nord-américaine et surtout d'Europe occidentale) que pour les origines non occidentales, notamment les origines chinoises, sud-asiatiques, arabes du Maghreb, africaines et haïtiennes, parmi lesquelles il prend des valeurs similaires
- Dans plusieurs secteurs, les nés hors Canada de certains groupes ethniques présentent un revenu médian se démarquant de celui attendu sur la base de leur moyenne à l'échelle de l'ensemble des secteurs. Ainsi, ceux ayant une origine haïtienne, latino-américaine ou d'Europe orientale ont un revenu médian comparativement plus élevé (même plus élevé que celui des Blancs) dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration* (un secteur dans lequel le revenu médian est globalement faible). À l'inverse, ceux d'origine d'Europe orientale, arabe (maghrébine ou non) ou haïtienne ont un revenu comparativement plus faible dans le secteur du *Transport et entreposage* (un secteur dans lequel le revenu médian est globalement élevé)

---

<sup>24</sup> Dans ce paragraphe et le suivant, les revenus médians par (sous-)secteur (c'est-à-dire pour tous les salariés sans considération de l'origine immigrée) apparaissent plus haut dans la première colonne des tableaux B3b-1 et B3b-2.

### Variations selon diverses caractéristiques sociodémographiques

Le revenu médian des hommes actifs salariés est plus élevé que celui des femmes : 31 806\$ contre 28 539\$ (tableau B3b-9). Cette situation prévaut dans des proportions similaires tant chez les HC (26 864\$ contre 23 563\$) que chez les MV (22 669\$ contre 20 703\$), pour lesquels, faut-il le rappeler, les revenus médians sont néanmoins globalement inférieurs à ceux des groupes de référence.

Tableau B3b-9. Actifs salariés. Revenu médian (\$) des selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006

	Total	Sexe	
		Hommes	Femmes
Tous	30071	31 806	28 539
Nés au Canada	32465	34 797	30 703
Nés hors Canada	25242	26 864	23 563
Blancs	32829	35 377	30 865
Minorités visibles	21667	22 669	20 703

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Pour tous les secteurs d'activité, les hommes ont un avantages sur les femmes, mais dans des proportions toutefois variables (tableau B3b-10). En analysant les revenus médians selon le lieu de naissance, nous notons que les écarts entre les hommes et les femmes ne sont pas toujours les mêmes entre les HC et les nés au Canada. Dans le secteur des *Soins de santé et assistance sociale*, le désavantage des femmes est nettement plus important chez les HC. Dans ce secteur, les hommes HC ont un revenu médian comparable à celui des nés au Canada (32 255\$ contre 33 200\$), mais celui des femmes est considérablement plus faible (26 854\$ contre 32 490\$). Cela dit, pour plusieurs autres secteurs, l'écart entre le revenu médian des hommes et des femmes est moins important chez les HC que chez les nés au Canada. C'est le cas notamment du secteur de la *Finance et assurances*, pour lequel le revenu médian des femmes HC atteint 32 111\$ contre 36 213\$ chez les hommes, alors que chez les nés au Canada, les chiffres sont de 37 770\$ contre 48 350\$. Dans un cas, celui du secteur du *Transport et entreposage*, ce sont même les femmes qui ont l'avantage chez les HC : les femmes HC ont un revenu médian supérieur à celui des hommes (28 907\$ contre 26 213\$), alors que c'est l'inverse chez les nés au Canada (41 561\$ contre 35 895\$), bien que le revenu médian chez ceux-ci, tant pour les hommes que pour les femmes, demeure nettement supérieur à celui du groupe cible.

Concernant l'autre marqueur d'origine immigrée, l'appartenance à un groupe de minorité visible, nous remarquons que le désavantage des femmes est également plus important dans le secteur des *Soins de santé et assistance sociale*, mais dans une moindre mesure que chez les HC. Le revenu de celles-ci atteint 25 636\$ contre 29 780\$ pour les hommes, alors que chez les Blancs, l'on rencontre quasiment la parité (32 256\$ contre 33 980\$). Pour plusieurs autres secteurs, l'écart est toutefois moins grand, dont celui de la *Finance et assurances* pour lequel le revenu médian des femmes MV est de 28 143\$ contre 30 200\$ pour les hommes, alors que pour les Blancs, il est de 38 101\$ pour les femmes contre 50 034\$ pour les hommes. Dans trois secteurs, le revenu médian des femmes MV dépasse même de peu celui des hommes : celui de la *Construction* (25 806\$ pour les femmes contre 23 632\$ pour les hommes), celui du *Commerce de gros* (24 585\$ contre 24 218\$) et celui du *Transport et entreposage* (25 350\$ contre 23 595\$). Pour ces trois secteurs, la situation contraire s'observe chez les Blancs.

Une différence importante entre les HC et les MV se retrouve dans le secteur de la *Construction*. Le revenu médian des hommes MV est nettement plus faible que celui des HC dans ce secteur (23 632\$ contre 30 497\$) alors que l'écart entre les revenus médians des femmes HC et MV est beaucoup moins prononcé (25 806\$ contre 27 515\$).

Parmi les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, le désavantage des femmes est beaucoup moins important chez les MV par rapport aux Blancs dans celui des *Vêtements et produits en cuir* (20 196\$ contre 21 582\$, alors que les chiffres pour les Blancs sont de 23 015 \$ contre 29 042\$). Également, les femmes MV ont un léger avantage sur les hommes dans celui des *Machines* (33 839\$ contre 31 912\$), alors que l'inverse s'observe chez les Blancs (42 297\$ contre 46 574\$). À noter que l'écart entre les femmes et les hommes pour les HC dans ces deux secteurs se rapproche plus de celui observé chez les groupes de références que chez les MV.

Tableau B3b-10. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Tous		Nés au Canada		Nés hors Canada		Blancs		Minorités visibles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Construction (23)	33 028	29 120	34 057	30 080	30 497	27 515	34 599	30 043	23 632	25 806
Fabrication (31, 33)	34 671	26 449	40 852	32 979	29 246	21 852	40 620	31 365	25 657	20 972
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	30 122	25 273	37 415	31 853	24 963	18 763	35 841	30 864	22 805	18 663
Textiles et produits textiles (313, 314)	30 602	22 027	34 790	27 190	28 941	20 183	34 437	24 257	28 048	20 280
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	24 150	21 377	26 753	24 699	23 213	20 399	29 042	23 015	21 582	20 196
Impression et activités connexes (323)	33 325	26 569	36 786	29 163	25 098	20 690	36 452	29 006	22 434	19 641
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	45 747	42 854	49 093	47 840	36 262	32 243	49 854	45 545	29 994	28 791
Produits métalliques (332)	34 377	30 427	36 598	31 873	31 051	25 300	37 000	31 959	28 141	23 817
Machines (333)	42 447	38 411	47 097	43 628	38 770	35 161	46 574	42 297	31 912	33 839
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	42 408	31 379	50 305	38 769	34 199	26 182	50 246	38 167	30 146	23 898
Matériel de transport (336)	50 814	43 691	54 742	47 953	40 076	30 379	55 247	47 880	33 406	26 141
Meubles et prod. connexes (337)	26 583	25 882	27 281	26 016	26 399	25 187	28 279	26 495	24 179	24 067
Activités diverses de fabrication (339)	27 756	26 106	33 512	31 398	24 000	20 559	33 591	29 955	21 422	19 908

Tableau B3b-10. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

Secteur d'activité	Tous		Nés au Canada		Nés hors Canada		Blancs		Minorités visibles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Autres sous-secteurs de la fabrication	35 319	31 769	41 313	36 001	30 280	25 052	40 749	35 994	26 093	21 820
Commerce de gros (41)			39 170	34 922	28 421	26 876	39 475	34 591	24 218	24 585
Commerce de détail (44, 45)		16 353	22 014	16 193	20 011	16 760	23 033	17 472	16 654	12 953
Transport et entreposage (48, 49)		33 850	41 561	35 895	26 213	28 907	41 267	35 698	23 595	25 350
Information, culture et loisirs (51, 71)	34 700	33 209	35 939	33 758	30 790	29 058	37 116	34 436	26 333	23 328
Finance et assurances (52)		36 615	48 350	37 770	36 213	32 111	50 034	38 101	30 200	28 143
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	43 766	35 103	45 155	36 093	40 485	32 363	47 168	36 740	31 573	26 154
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	21 803	21 586	23 989	23 693	19 302	18 320	24 493	24 033	16 837	16 707
Services d'enseignement (61)		35 537	41 060	36 858	34 624	31 727	42 303	37 093	26 431	26 181
Soins de santé et assistance sociale (62)	33 022	30 814	33 200	32 490	32 255	26 854	33 980	32 256	29 780	25 636
Hébergement et services de restauration (72)	15 817	14 230	15 102	13 514	16 420	15 997	16 490	14 424	14 976	13 689
Autres services, sauf administrations publiques (81)	27 228	21 516	29 121	24 128	23 771	17 716	29 453	24 553	20 367	16 045
Administrations publiques (91)		40 821	48 822	41 995	40 904	36 284	49 000	41 960	38 215	33 643
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	36 496	34 872	42 162	37 039	25 982	29 976	41 837	36 959	20 374	24 150
<b>Total - Industrie</b>	<b>31 806</b>	<b>28 539</b>	<b>34 797</b>	<b>30 703</b>	<b>26 864</b>	<b>23 563</b>	<b>35 377</b>	<b>30 865</b>	<b>22 669</b>	<b>20 703</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Le revenu médian augmente généralement avec l'expérience. De ce fait, les actifs salariés plus âgés sont généralement mieux rémunérés que les plus jeunes, tel qu'illustré par le tableau B3b-11. Le revenu médian des 45 ans et plus est pratiquement le quadruple de celui des 15-24 ans (37 507\$ contre 10 527\$). Lorsqu'analysé selon le lieu de naissance, nous notons que le revenu des 15-24 ans est similaire pour les deux groupes (9 239\$ chez les HC contre 10 849\$ chez les nés au Canada), alors qu'il est nettement moins élevé pour les HC chez les autres groupes d'âge (chez les 25-29 ans : 19 796 contre 28 096\$, chez les 30-44 ans : 26 527\$ contre 39 051\$ et chez les 45 ans et plus : 30 355\$ contre 41 816\$). Cette situation s'observe également lorsque l'on analyse selon l'autre marqueur d'origine immigrée, l'appartenance à un groupe de minorité visible. Pour les MV, le désavantage par rapport aux Blancs est même plus prononcé chez les 30-44 ans (24 946\$ contre 37 956\$) et les 45 ans et plus (25 806\$ contre 40 656\$).

**Tableau B3b-11. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le groupe d'âge, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

	Total	Groupe d'âge			
		15-24	25-29	30-44	45 ans et +
Tous	30071	10 527	25 804	34 063	37 507
Nés au Canada	32465	10 849	28 096	39 051	41 816
Nés hors Canada	25242	9 239	19 796	26 527	30 355
Blancs	32829	10 922	27 743	37 956	40 656
Minorités visibles	21667	9 274	20 645	24 946	25 806

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Selon des données non incluses dans ce rapport, les tendances décrites ci-dessus se retrouvent dans la plupart des secteurs, avec néanmoins des amplitudes différentes. Parmi les différences d'amplitudes les plus importantes, notons seulement qu'il y a un écart important du revenu médian entre les personnes d'origine immigrée et les autres parmi les 15-24 ans œuvrant dans le secteur de la *Construction*. Il est de 10 529\$ pour les HC contre 19 881\$ pour les nés au Canada et 10 506\$ pour les MV contre 19 870\$ pour les Blancs, alors que pour les autres groupes d'âge, l'écart est beaucoup moins important.

Le tableau B3b-12 illustre un autre phénomène bien connu, celui du lien entre la scolarité et le revenu. Le revenu médian des actifs salariés qui n'ont aucun diplôme (21 064\$) ou de ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires (24 725\$) est ainsi beaucoup plus faible que ceux qui ont baccalauréat (38 275\$) ou un diplôme supérieur à celui-ci (50 005\$). Ce constat vaut tant pour les personnes d'origine immigrée que pour les autres. Toutefois, l'avantage d'avoir un diplôme est moins important pour les

personnes d'origine immigrée, particulièrement pour les MV. Par exemple, pour ces derniers, le revenu de ceux qui n'ont pas de diplôme est légèrement inférieur à celui des Blancs (18 565\$ contre 22 550\$), mais l'écart, tant relatif qu'absolu, est beaucoup plus important pour ceux qui ont un baccalauréat (26 447\$ contre 41 723\$) ou un diplôme supérieur à celui-ci (31 222\$ contre 55 505\$). À noter, tant pour les HC que pour les MV, ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ont un revenu médian équivalent à celui de ceux qui n'ont aucun diplôme (pour les HC : 20 792\$ contre 20 733\$; pour les MV : 17 627\$ contre 18 565\$), alors que le gain est considérable pour les nés au Canada (26 819\$ contre 21 329\$) et les Blancs (27 774\$ contre 22 550\$).

**Tableau B3b-12. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon le niveau d'éducation, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

	Total	Niveau d'éducation						
		Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Tous	30071	21 064	24 725	28 856	29 588	32 924	38 275	50 005
Nés au Canada	32465	21 329	26 819	30 425	30 858	38 135	42 535	58 435
Nés hors Canada	25242	20 733	20 792	24 672	25 762	25 557	28 585	37 908
Blancs	32829	22 550	27 774	30 436	31 468	37 439	41 723	55 505
Minorités visibles	21667	18 565	17 627	22 670	22 454	22 175	26 447	31 222

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau1)

Quoique non incluses dans ce rapport, les données ci-dessus ont également été examinées au niveau sectoriel. Tel qu'attendu, le fait d'avoir un diplôme postsecondaire constitue généralement un avantage dans tous les secteurs, peu importe le lieu de naissance ou le statut de minorité visible. Certaines différences particulières existent néanmoins entre les personnes d'origine immigrée et les autres. Par exemple, dans le secteur de la *Construction*, le revenu médian des HC et MV qui ont un baccalauréat (respectivement 27 390\$ et 22 118\$) est considérablement plus faible que celui des nés au Canada et des Blancs (respectivement 46 010\$ et 40 750\$), alors que pour l'ensemble du secteur, l'écart est beaucoup plus faible. Nous retrouvons également cette situation, toujours pour les bacheliers, dans le secteur de la *Fabrication*, pour lequel le revenu médian des HC est de 29 323\$ contre 55 021\$ pour les nés au Canada et 27 169\$ pour les MV contre 50 855\$ pour les Blancs.

Le fait d'être bilingue constitue un avantage en termes de revenu médian (tableau B3b-13). Dans l'ensemble, ceux qui connaissent l'anglais et le français ont un revenu médian (31 991\$) supérieur à celui de ceux qui ne connaissent que le français (28 166\$), eux-mêmes ayant un revenu médian supérieur à celui de ceux qui ne connaissent que l'anglais (24 053\$). Pour les HC, le fait de connaître les deux langues officielles du Canada constitue également un avantage important : ce sont ceux qui ont le meilleur revenu médian (28 513\$). En revanche, contrairement aux natifs, ceux qui ne connaissent que le français ont un revenu comparable à celui de ceux qui ne connaissent que l'anglais (22 219\$ contre 22 661\$). En somme, les différences entre les revenus médians des HC et des nés au Canada sont beaucoup plus importantes pour les unilingues que pour les bilingues. Pour les MV, c'est également les bilingues qui ont le meilleur revenu médian (22 638\$), mais les différences sont beaucoup moins importantes que pour les autres groupes.

**Tableau B3b-13. Actifs salariés. Revenu médian (\$) selon la connaissance des langues officielles, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

	Total	Connaissance des langues officielles			
		Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais
Tous	30071	24 053	28 166	31 991	17 382
Nés au Canada	32465	29 706	30 669	33 500	--
Nés hors Canada	25242	22 661	22 219	28 513	17 332
Blancs	32829	30 089	30 324	34 285	21 144
Minorités visibles	21667	21 521	20 627	22 638	16 623

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Même si elles ne sont pas incluses dans ce rapport, les données ci-dessus ont été examinées au niveau sectoriel. Quelques écarts significatifs sont à noter. Celui le plus important concerne les unilingues français dans le secteur du *Transport et entreposage*, pour lesquels les revenus médians des HC (18 841\$) et MV (18 217\$) ne représentent que la moitié de celui des nés au Canada (39 875\$) et des Blancs (39 429\$). Le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* est également particulier, puisque le revenu médian des unilingues anglophones nés au Canada y est très faible, inférieur même à celui des unilingues anglophones nés à l'étranger (14 639\$ contre 16 613\$). Pour les autres groupes linguistiques, le revenu médian est dans l'ensemble plus élevé et l'avantage est pour ceux nés au Canada. Une telle situation s'observe également dans le secteur de la *Construction* lorsque l'on compare le revenu médian selon le statut de minorité visible : celui des MV unilingues anglophones

est légèrement supérieur à celui des Blancs unilingues anglophones (22 847\$ contre 22 327\$), alors que c'est le contraire pour les unilingues francophones (24 264\$ contre 35 068\$) et les bilingues (24 280\$ contre 32 935\$).

#### Faits saillants 34. Actifs salariés – Indicateur de revenu selon les caractéristiques sociodémographiques

- Le revenu médian des hommes est plus élevé que celui des femmes, quel que soit le lieu de naissance ou le statut de minorité visible
- Le désavantage des femmes vis-à-vis des hommes est généralement plus important parmi les nés hors Canada que parmi les nés au Canada, mais l'importance de ce désavantage est plus ou moins marqué selon le secteur d'activité. Particulièrement important dans le secteur des *Soins de santé et assistance sociale*, il l'est beaucoup moins dans d'autres secteurs, en particulier celui de la *Finance et assurances*. Dans un cas (secteur du *transport et entreposage*), les femmes ont même un revenu médian supérieur parmi les nés hors Canada, alors que ce sont plutôt les hommes parmi les nés au Canada
- Le désavantage des femmes vis-à-vis des hommes noté selon le statut de minorité visible est plus important dans le secteur des *Soins de santé et assurance sociale*, mais par contre moins important dans celui de la *Finance et assurances*
- À l'intérieur du secteur de la *Fabrication*, le désavantage des femmes est moins important selon le statut de minorité visible que selon le lieu de naissance dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*, et dans le sous-secteur des *Machines* les femmes ont même un revenu médian plus élevé que celui des hommes parmi les minorités visibles
- Le revenu médian augmente avec l'âge, tant pour les salariés d'origine immigrée que les autres, quel que soit le marqueur de l'origine immigrée
- La différence de revenu médian selon l'origine immigrée est faible pour les salariés de 15-24 ans et au contraire forte pour tous les salariés de 25 ans ou plus
- L'influence de l'âge notée ci-dessus se retrouve dans la plupart des secteurs, mais avec différentes amplitudes. À noter en particulier une forte différence de revenu médian selon l'origine immigrée pour les 15-24 ans œuvrant dans le secteur de la *Construction*

## B3c. Indicateur de chômage<sup>25</sup>

### *Variations selon le marqueur de l'origine immigrée*

Le chômage est inégal selon le secteur d'activité (tableau B3c-1). L'indicateur de chômage varie de moins de 4%, pour les secteurs des *Finance et assurances* (3,2 %) et des *Soins de santé et assistance sociale* (3,3 %) à plus de 10 % pour les ceux des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (10 %) et de la *Construction* (10,9 %). Également, il est moins favorable pour les actifs salariés d'origine immigrée. Dans l'ensemble, ces derniers présentent un indicateur de chômage plus élevé que celui des groupes de références : 7,8 % des HC sont en chômage contre 5,1 % des actifs salariés nés au Canada et 8,7 % des MV contre 5,2 % des Blancs.

Cette situation prévaut pour tous les secteurs, mais certains ont des écarts plus importants. En termes relatifs, les différences les plus importantes se retrouvent dans les secteurs de la *Finance et assurances* et des *Administrations publiques*, pour lesquels les indicateurs de chômage des personnes d'origine immigrée sont plus de deux fois supérieure à celui des groupes de référence. Pour le premier, ils sont de 5,6 % pour les HC et 5,9 % pour les MV contre 2,4 % pour les nés au Canada et 2,7 % pour les Blancs. Pour le second, les chiffres sont de 7,5 % pour les HC et 8,6 % pour les MV contre 3,5 % et 3,6 % pour les groupes de référence respectifs. Également, pour les MV, un écart considérable s'observe dans le secteur des *Services d'enseignement*, pour lequel l'indicateur de chômage est de 8,9 % contre 4 % pour les Blancs. Le désavantage dans ce secteur pour les HC est beaucoup moins important (6,3 % contre 4 % pour les nés au Canada).

Bien que le désavantage soit toujours du côté des groupes cible, la différence du chômage entre les personnes d'origine immigrée et les groupes de référence est parfois beaucoup plus faible. Par exemple, dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*, la différence n'est que de 0,7 point de pourcentage pour les HC (7,9 % contre 7,2 %) et 0,5 point de pourcentage pour les MV (7,8 % contre 7,3 %).

Certaines différences s'observent également entre les HC et les MV. Pour le secteur des *Services d'enseignement*, tel que nous l'avons déjà vu, l'indicateur de chômage est beaucoup plus important chez les MV que chez les HC (8,9 % contre 6,3 %). Un écart similaire se note également dans le secteur du *Commerce de gros*, dans lequel le chiffre est de 8,5 % pour les MV et 6,6 % pour les HC. De fait, il n'y a qu'un seul secteur pour lequel l'avantage est en faveur des MV : celui de *l'Information, culture et loisirs* (8 % pour les MV contre 8,5 % pour les HC).

---

<sup>25</sup> L'indicateur de chômage examiné dans cette sous-section diffère du taux de chômage usuel dans le sens que, pour tout sous-ensemble d'actifs ayant une caractéristique donnée dans un (sous-)secteur d'activité donné, il ne se rapporte pas à la totalité des actifs constituant le sous-ensemble en question, mais plutôt aux actifs qui parmi ceux-ci ont détenu un emploi **salariné** à un moment ou un autre depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédant le jour du recensement. Ainsi est-il possible d'interpréter l'indicateur de chômage comme le taux de chômage de la population active expérimentée (voir l'introduction de la sous-section A4a), c'est-à-dire des actifs dont le dernier occupé est ou était un emploi salarié.

**Tableau B3c-1. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le secteur d'activité selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Construction (23)	10,9	10,6	11,8	10,4	13,7
Fabrication (31, 33)	7,5	5,8	9,3	6,3	9,7
Commerce de gros (41)	5,3	4,6	6,6	4,3	8,5
Commerce de détail (44, 45)	6,8	6,1	8,7	5,8	10,1
Transport et entreposage (48, 49)	4,4	3,8	5,8	3,9	6,3
Information, culture et loisirs (51, 71)	6,9	6,4	8,5	6,7	8,0
Finance et assurances (52)	3,2	2,4	5,6	2,7	5,9
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	5,5	4,6	7,5	5,0	7,6
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	10,0	8,5	12,2	8,1	14,4
Services d'enseignement (61)	4,7	4,0	6,3	4,0	8,9
Soins de santé et assistance sociale (62)	3,3	2,6	4,7	2,7	5,0
Hébergement et services de restauration (72)	7,5	7,2	7,9	7,3	7,8
Autres services, sauf administrations publiques (81)	5,8	5,2	6,7	5,4	7,1
Administrations publiques (91)	4,3	3,5	7,5	3,6	8,6
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	5,3	4,1	8,4	4,3	10,4
<b>Total - Industrie</b>	<b>6,0</b>	<b>5,1</b>	<b>7,8</b>	<b>5,2</b>	<b>8,7</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Dans l'ensemble, l'indicateur de chômage du secteur de la *Fabrication* est de 7,5 %, mais un peu plus chez les HC (9,3 %) et les MV (9,7 %). Toutefois, tel que le montre le tableau B3c-2, certains sous-secteurs de ce dernier ont un indicateur beaucoup plus faible, comme ceux du *Matériel de transport* (4,7 %) et du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (4,9 %), alors que d'autres en ont un beaucoup plus élevé, comme ceux des *Vêtements et produits en cuir* (11,1 %) et des *Meubles et produits connexes* (10,6 %).

Tableau B3c-2. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Indicateur de chômage selon le sous-secteur d'activité selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006

(Sous-) secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	7,3	6,3	8,8	6,7	8,9
Textiles et produits textiles (313, 314)	9,2	8,8	9,4	10,2	7,9
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	11,1	9,6	11,7	10,3	11,8
Impression et activités connexes (323)	7,7	6,1	11,7	6,9	10,5
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	4,9	3,2	8,7	3,5	10,8
Produits métalliques (332)	6,1	6,8	5,5	6,2	6,2
Machines (333)	6,2	5,3	7,4	6,2	6,1
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	5,9	4,1	7,8	4	9,5
Matériel de transport (336)	4,7	3,7	6,6	4,2	6,5
Meubles et prod. connexes (337)	10,6	9,7	11,7	10,5	11,1
Activités diverses de fabrication (339)	7,6	4,8	10,8	5,4	12,1
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	6,8	5,8	8,2	5,6	9,7
<b>Fabrication</b>	<b>7,5</b>	<b>5,8</b>	<b>9,3</b>	<b>6,3</b>	<b>9,7</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Parmi les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, celui pour lequel le désavantage relatif pour les personnes d'origine immigrée est le plus important est celui du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (8,7 % pour les HC contre 3,2 % pour ceux nés au Canada et 10,8 % pour les MV contre 3,5 % pour les Blancs). Pour les MV, un écart particulièrement important se note également dans celui des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (9,5 % contre 4 %). Le sous-secteur des *Textiles et produits textiles* se démarque par une situation particulière : il est le seul pour lequel l'indicateur de chômage est considérablement plus faible chez les MV que chez les Blancs (7,9 % contre 10,2 %). Cette situation est d'autant plus remarquable qu'elle ne trouve pas son équivalent chez les HC, puisque dans ce sous-secteur, l'indicateur de chômage pour ceux-ci est de 9,4 % contre 8,8 % des nés au Canada. Du côté des HC, une situation similaire s'observe pour le sous-secteur des *Produits métalliques*. Pour celui-ci, l'indicateur de chômage des HC est significativement plus faible que celui des nés au Canada (5,5 % contre 6,8 %), sans que cette situation ne se retrouve dans l'analyse selon le statut de minorité visible (6,2 %, tant pour les MV que pour les Blancs).

### Faits saillants 35. Actifs salariés – Indicateur de chômage selon les marqueurs de l'origine immigrée

- L'indicateur de chômage varie substantiellement entre les différents secteurs d'activité : de moins de 4 % dans les secteurs de la *Finance et assurances* et des *Soins de santé et assistance sociale* à plus de 10 % dans ceux des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* et de la *Construction*
- Quel que soit le marqueur de l'origine immigrée, l'indicateur de chômage est plus élevé parmi les salariés d'origine immigrée que parmi les autres, et ce dans tous les secteurs d'activité
- L'écart relatif selon l'origine immigrée dans l'indicateur de chômage est particulièrement élevé dans les secteurs de la *Finance et assurances* et des *Administrations* publiques (sur la base des deux marqueurs de l'origine immigrée) et dans les *Services d'enseignement* (surtout sur la base du statut de minorité visible) et, à l'opposé, très faible dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration* (sur la base des deux marqueurs)
- L'indicateur de chômage est plus élevé pour les minorités visibles que les nés hors Canada, en particulier dans le secteur des *Services d'enseignement* et du *Commerce de gros*, et ce dans tous les secteurs sauf celui de l'*Information, culture et loisirs* où l'indicateur de chômage est plus faible pour les minorités visibles que pour les nés hors Canada
- Dans le secteur de la *Fabrication*, l'indicateur de chômage varie plus ou moins d'un sous-secteur à l'autre. Moins élevé dans le sous-secteur du *Matériel de transport* et du *Pétrole, charbon et produits chimiques*, il est plus élevé dans ceux des *Vêtements et produits en cuir* et des *Meubles et produits connexes*
- Toujours dans le secteur de la *Fabrication*, l'indicateur de chômage est plus élevé parmi les salariés d'origine immigrée que parmi les autres, tout spécialement dans le sous-secteur du *Pétrole, charbon et produits chimiques*. Mais, dans certains sous-secteurs, ce constat ne vaut que sur la base d'un seul des deux marqueurs de l'origine immigrée, notamment le sous-secteur des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (sur la base du statut de minorité visible)

### **Variations selon le lieu de naissance / la période d'immigration**

De nombreuses études ont déjà démontré que l'intégration économique des immigrants prend un certain temps (Frenette et Morissette 2003; Picot et Sweetman 2005). Les immigrants récents présentent plus de difficulté sur le marché, mais leur situation s'améliore toutefois au fil des années. Le tableau B3c-3 reflète bien ce phénomène : il montre une gradation entre l'année d'arrivée et l'indicateur de chômage. Les immigrants arrivés entre 2001 et 2006 présentent un indicateur de chômage de 11,9 %, soit plus du double de celui des personnes nées au Canada (5,1 %). Plus l'année d'arrivée est ancienne, plus le chômage est faible, allant même jusqu'à être inférieur à celui des natifs pour les immigrants arrivés entre 1971 et 1980 (4,8 %) et avant 1971 (4,5 %). Rappelons toutefois qu'une proportion importante des immigrants arrivés durant cette période et toujours actifs en 2006 sont arrivés très jeunes et ont par conséquent été scolarisés, du moins en partie, au Canada. Il est également important de souligner que la situation des immigrants sur le marché du travail s'est nettement détériorée au cours des années 80 et 90 (Frenette et Morissette 2003; Picot et Sweetman 2005). Il n'est pas donc assuré que le processus de rattrapage des nouveaux immigrants soit comparable à celui qui eut lieu pour les immigrants plus anciens.

**Tableau B3c-3. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le lieu de naissance et la période d'immigration : île de Montréal, 2006**

Total Lieu de naissance	6,0
Nés au Canada	5,1
Nés hors Canada	7,8
Immigrants	7,8
Avant 1971	4,5
1971 à 1980	4,8
1981 à 1990	6,2
1991 à 1995	8,1
1996 à 2000	8,6
2001 à 2006	11,9
Résidents non permanents	8,4

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

L'analyse du chômage par secteur d'activité selon l'année d'arrivée montre que la tendance à la diminution du chômage en fonction du nombre d'années écoulées depuis l'immigration se retrouve dans tous les secteurs, mais à des amplitudes parfois bien différentes (tableau B3c-4). L'une des plus importantes différences se trouve dans le secteur des *Administrations publiques*. Dans celui-ci l'indicateur de chômage des immigrants arrivés entre 2001 et 2006 atteint 17,9 %, soit nettement plus que la moyenne des immigrants arrivés durant cette période (11,9 %). Cette situation est d'autant plus

particulière que pour l'ensemble de la population, ce secteur présente un indicateur de chômage inférieur à la moyenne (4,3 % contre 6 %). Un indicateur de chômage qui détone s'observe également pour les immigrants arrivés entre 1981 et 1990 dans le secteur du *Transport et entreposage*. Il est non seulement plus élevé que celui pour l'ensemble des immigrants arrivés durant cette période (8,4 % contre 6,2 %), mais également plus élevé que celui de ceux arrivés entre 1991 et 1995 (4,3 %) et entre 1996 et 2000 (5,1 %). De fait, il est ainsi nettement supérieur à l'indicateur de chômage pour l'ensemble du secteur (4,4 %) et se rapproche même de celui des immigrants les plus récents (8,8 %).

Un indicateur de chômage particulièrement faible pour certaines périodes d'arrivée s'observe dans d'autres secteurs. Nous avons déjà vu que les immigrants arrivés avant 1971 ont dans l'ensemble un chômage très faible (4,5 %), mais ceux-ci se démarquent particulièrement dans les secteurs des *Administrations publiques* (1,4 % contre 4,3 % pour l'ensemble du secteur), des *Services d'enseignement* (1,9 % contre 4,7 %) et des *Soins de santé et assistance sociale* (1,4 % contre 3,3 %). Un indicateur de chômage particulièrement faible est également à noter pour les immigrants arrivés entre 1981 et 1990 dans le secteur de la *Construction* (6,4 % contre 10,9 % pour l'ensemble du secteur).

En regardant l'indicateur de chômage par sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, nous notons également certains cas particuliers. D'abord, les immigrants arrivés avant 1971 ont un chômage particulièrement élevé dans le sous-secteur des *Textiles et produits textiles* (20,8 % et 9,2 % pour l'ensemble du secteur) et celui du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (8 % contre 4,9 %). À l'inverse, il est nul (0 % contre 4,7 %) dans le sous-secteur du Matériel de transport. La même situation s'observe pour les immigrants arrivés entre 1971 et 1980 dans le sous-secteur des *Machines* (0 % contre 6,2 %). Pour ceux-ci, c'est toutefois dans les sous-secteurs des *Activités diverses de fabrication* (14,3 % contre 7,6 %) et des Produits informatiques, électroniques et électriques (9,6 % contre 5,9 %) que des indicateurs de chômage anormalement élevés sont à noter. Également, mentionnons un chômage très faible pour les immigrants arrivés entre 1981 et 1990 dans le sous-secteur des *Textiles et produits textiles* (4,5 % contre 6,2 % de tous ces immigrants et 9,2 % pour l'ensemble du sous-secteur) ainsi que pour ceux arrivés entre 1991 et 1995 dans celui des *Produits métalliques* (3,6 % contre 8,1 % pour les immigrants de cette période et 6,1 % pour le sous-secteur).

#### **Faits saillants 36. Actifs salariés – Indicateur de chômage selon le lieu de naissance / la période d'immigration**

- **Chez les immigrants, l'indicateur de chômage est d'autant plus élevé que la période d'arrivée est récente, atteignant 11,9 % pour ceux arrivés entre 2001 et 2006**
- **Cette tendance générale vaut également dans les divers secteurs d'activité ainsi que dans les divers sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, malgré l'observation de cas particuliers concernant plusieurs cohortes spécifiques d'immigrants dans un (sous-)secteur donné. Ainsi pour les immigrants arrivés entre 2001 et 2006, l'indicateur de chômage est plus faible dans les secteurs des *Services d'enseignement* et des *Soins de santé et assistance sociale* et, à l'inverse, plus élevé dans le secteur des *Administrations publiques***

Tableau B3c-4. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le lieu de naissance et la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Nés au Canada	Nés hors Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents
Construction (23)	10,9	10,6	11,8	11,5	9,7	7,7	6,4	13,2	15,5	18,7	--
Fabrication (31, 33)	7,5	5,8	9,3	9,3	8,7	7	8	9,3	10,5	11,5	9,5
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	7,3	6,3	8,8	9,2	3,4	4,2	4,4	7,3	13,9	14,7	4,7
Textiles et produits textiles (313, 314)	9,2	8,8	9,4	9,5	20,8	5,6	4,5	8,1	13,5	11	--
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	11,1	9,6	11,7	11,6	11,4	8,7	13,4	10,8	11,5	12,4	16,9
Impression et activités connexes (323)	7,7	6,1	11,7	11,7	--	--	10,3	11,4	17,6	11,8	--
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	4,9	3,2	8,7	8,7	8	7,8	6,3	6,3	13	10,7	--
Produits métalliques (332)	6,1	6,8	5,5	5,4	5,1	5,6	6,4	3,6	7,8	6,1	--
Machines (333)	6,2	5,3	7,4	7,5	--	0	3,6	11,2	11,7	12,3	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	5,9	4,1	7,8	7,8	6,2	9,6	7,3	5,4	5,7	12,3	--
Matériel de transport (336)	4,7	3,7	6,6	6,6	0	6,8	6,3	6	7,1	10,1	--
Meubles et prod. connexes (337)	10,6	9,7	11,7	10,7	9,8	9,9	6	14,5	9,6	15,9	--
Activités diverses de fabrication (339)	7,6	4,8	10,8	11,2	9,6	14,3	8	12,8	11,1	11,4	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	6,8	5,8	8,2	8	6,2	3,6	6,1	12,9	9,3	8,9	11,3
Commerce de gros (41)	5,3	4,6	6,6	6,4	2,4	6,9	3,5	7,6	8	9,5	10,6

Tableau B3c-4. actifs salariés. Indicateur de chômage selon le lieu de naissance et la période d'immigration, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

Secteur d'activité	Total Lieu de naissance	Nés au Canada	Nés hors Canada	Immigrants	Avant 1971	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 1995	1996 à 2000	2001 à 2006	Résidents non permanents
Commerce de détail (44, 45)	6,8	6,1	8,7	8,6	3,8	4,2	6,8	9,8	10,5	12	8,1
Transport et entreposage (48, 49)	4,4	3,8	5,8	5,8	2,3	3,9	8,4	4,3	5,1	8,8	7,1
Information, culture et loisirs (51, 71)	6,9	6,4	8,5	8,5	7,4	4,7	5,3	10,1	9,6	11,6	8,6
Finance et assurances (52)	3,2	2,4	5,6	5,1	2,8	2,2	3,6	4,5	4,8	9,3	17,1
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	5,5	4,6	7,5	7,6	5,1	5,6	5,6	7,6	5,2	11,6	6,8
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	10	8,5	12,2	12,2	5,3	5,3	9,1	11,9	14,8	16,9	9,6
Services d'enseignement (61)	4,7	4	6,3	6,2	1,9	3,3	4,2	6,3	8,3	11,8	6,7
Soins de santé et assistance sociale (62)	3,3	2,6	4,7	4,6	1,4	2,2	4	5,3	3,9	9,7	8
Hébergement et services de restauration (72)	7,5	7,2	7,9	8	5,2	3,7	5,5	8,3	9,6	11,9	7,8
Autres services, sauf administrations publiques (81)	5,8	5,2	6,7	7,1	5,6	5,9	5,7	6,9	8,8	8,9	3,4
Administrations publiques (91)	4,3	3,5	7,5	7,6	1,4	4,5	5,5	6,6	9	17,6	7
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	5,3	4,1	8,4	7,7	0,9	5,2	8,1	4,1	5,8	17,7	23,8
<b>Total - Industrie</b>	<b>6</b>	<b>5,1</b>	<b>7,8</b>	<b>7,8</b>	<b>4,5</b>	<b>4,8</b>	<b>6,2</b>	<b>8,1</b>	<b>8,6</b>	<b>11,9</b>	<b>8,4</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

### ***Variations selon le statut / groupe de minorité visible***

Si, tel que nous l'avons déjà vu, l'indicateur de chômage des MV est dans l'ensemble supérieur à celui des Blancs (8,7 % contre 5,2 %), celui-ci diffère grandement entre les différents groupes de minorité visibles (tableau B3c-5). Il varie ainsi de 3,5 % pour le groupe des Philippins, soit un chiffre inférieur à celui des Blancs, à 11,3 % pour les Arabes/ Asiatiques occidentaux. Un indicateur élevé est également à noter pour les Noirs (9,4 %) et les Sud-Asiatiques (9,5 %), alors qu'un indicateur comparable à celui des Blancs s'observe pour les Asiatiques du Sud-Est (5,9 %).

**Tableau B3c-5. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Total groupes	6,0
Blancs	5,2
Autochtones	8,3
Total pop. de minorités visibles	8,7
Noir	9,4
Sud-Asiatique	9,5
Chinois	7,0
Asiatique du Sud-Est	5,9
Arabe / Asiatique occidental	11,3
Latino-Américain	8,3
Philippin	3,5
Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	7,2
Minorités visibles multiples	9,0

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

En croisant l'indicateur de chômage des groupes détaillés de minorité visible par secteur d'activité, nous notons que certains cas ressortent (tableau B3c-6). Parmi les plus importants, l'on retrouve un indicateur de chômage relativement élevé pour les Chinois dans le secteur du *Transport et entreposage* (9,9 % contre 7 % pour l'ensemble des Chinois et 4,4 % pour tout le secteur). En revanche, le chômage de ces derniers est plutôt faible dans les secteurs de la *Finance et assurances* (1,8 % contre 3,2 % pour l'ensemble du secteur) et de *l'Hébergement et services de restauration* (4,6 % contre 7,5 % pour l'ensemble du secteur). Pour les Latino-Américains, c'est dans le secteur de la *Finance et assurances* que le chômage est particulièrement important (8,6 %), alors que ce secteur est réputé pour avoir un indicateur de chômage généralement très faible (3,2 %). Entre autres cas, notons également que les Philippins connaissent un indicateur de chômage très faible dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration* (1,6 % contre 3,5 % pour l'ensemble des Philippins et 7,5 % pour le secteur).

Parmi les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, le groupe de Noirs se démarquent par un faible indicateur de chômage dans ceux des *Textiles et produits textiles* (6 % contre 9,4 % pour l'ensemble des Noirs et 9,2 % pour le sous-secteur) et des *Machines* (5,2 % contre 6,2 % pour le sous-secteur). À l'inverse, pour ceux-ci, un chômage plus important s'observe dans les sous-secteurs des Produits informatiques, électroniques et électriques (14 % contre 5,9 % pour le sous-secteur) et du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (12,5 % contre 4,9 % pour l'ensemble du sous-secteur). Les Arabes/Asiatiques occidentaux sont également nombreux à chômer dans ce dernier (15,7 %). Pour les Latino-Américains, deux sous-secteurs se démarquent par un chômage relativement important : ceux de *l'Impression et activités connexes* (17,4 % contre 8,3 % pour ce groupe et 7,7 % pour le sous-secteur) et du *Matériel de transport* (10,6 % contre 4,7 % pour le sous-secteur).

#### Faits saillants 37. Actifs salariés – Indicateur de chômage selon le groupe de minorité visible

- L'indicateur de chômage varie de manière substantielle entre les groupes de minorité visible, s'échelonnant de valeurs faibles (même inférieures à celle des Blancs) pour les groupes asiatique du sud-est et philippin à des valeurs plus fortes pour les groupes noir, sud-asiatique et arabe/asiatique occidental
- Le classement des groupes de minorité visible établi à l'échelle de l'ensemble des secteurs en fonction de l'importance de l'indicateur de chômage se retrouve grosso modo à l'échelle des différents secteurs d'activité comme à celle des différents sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, mais ici aussi certaines particularités ressortent
- Le groupe chinois présente un indicateur de chômage faible dans les sous-secteurs de la *Finance et assurances* (au contraire du groupe latino-américain dont l'indicateur est élevé) et de *l'Hébergement et services de restauration* (tout comme le groupe philippin) et, à l'opposé, un indicateur élevé dans le secteur du *Transport et entreposage*

Tableau B3c-6. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Total groupes	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe / Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/ Japonais/ Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtone	Blanc
Construction (23)	10,9	15,0	--	--	--	20,5	8,0	--	--	--	13,7	--	10,4
Fabrication (31, 33)	7,5	11,1	11,4	8,6	5,6	14,3	9,2	4,4	6,7	3,8	9,7	4,4	6,3
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	7,3	6,7	17,1	7,0	--	13,6	9,1	--	--	--	8,9	--	6,7
Textiles et produits textiles (313, 314)	9,2	6,0	10,6	--	--	--	--	--	--	--	7,9	--	10,2
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	11,1	14,3	13,7	9,5	8,7	14,2	12,2	4,4	--	--	11,8	--	10,3
Impression et activités connexes (323)	7,7	13,9	--	--	--	--	17,4	--	--	--	10,5	--	6,9
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	4,9	12,5	--	--	--	15,7	--	--	--	--	10,8	--	3,5
Produits métalliques (332)	6,1	9,8	6,1	--	--	--	6,2	--	--	--	6,2	--	6,2
Machines (333)	6,2	5,2	--	--	--	16,4	--	--	--	--	6,1	--	6,2
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	5,9	14,0	11,7	9,3	4,9	16,5	--	5,2	--	--	9,5	--	4,0
Matériel de transport (336)	4,7	6,8	8,1	5,8	--	6,5	10,6	--	--	--	6,5	--	4,2
Meubles et prod. connexes (337)	10,7	11,3	--	--	--	--	11,9	--	--	--	11,1	--	10,5
Activités diverses de fabrication (339)	7,7	10,6	--	--	--	17,2	9,1	--	--	--	12,1	--	5,4
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	6,8	13,3	6,5	10,2	4,4	17,4	6,7	2,9	--	--	9,7	--	5,6

Tableau B3c-6. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le groupe de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

Secteur d'activité	Total groupes	Arabe / Asiatique									Total pop. de minorités visibles	Autochtone	Blanc
		Noir	Sud-Asiatique	Chi-nois	Asiatique du Sud-Est	occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples			
Commerce de gros (41)	5,3	9,0	12,2	6,9	3,2	10,7	9,5	2,5	--	--	8,5	--	4,3
Commerce de détail (44, 45)	6,8	12,3	9,5	7,8	7,8	12,9	7,1	3,6	8,0	9,8	10,1	11,1	5,8
Transport et entreposage (48, 49)	4,4	7,4	4,1	9,9	--	4,6	5,6	4,0	--	--	6,3	--	3,9
Information, culture et loisirs (51, 71)	6,9	8,3	7,1	7,3	5,0	10,2	7,7	7,5	--	--	8,0	4,6	6,7
Finance et assurances (52)	3,2	7,6	3,1	1,8	5,3	6,3	8,6	--	--	--	5,9	--	2,7
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	5,5	6,7	9,4	5,8	7,2	10,1	8,4	4,8	--	--	7,6	--	5,0
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	10,0	15,0	19,9	15,4	11,1	18,4	9,6	8,1	--	--	14,4	6,8	8,1
Services d'enseignement (61)	4,7	8,5	6,9	7,9	3,2	11,7	10,8	5,1	5,6	--	8,9	6,0	4,0
Soins de santé et assistance sociale (62)	3,3	4,8	3,8	4,8	6,4	7,0	6,8	1,6	6,0	3,4	5,0	5,4	2,7
Hébergement et services de restauration (72)	7,5	11,0	7,4	4,6	4,0	10,9	7,1	1,6	8,5	11,3	7,8	9,1	7,3
Autres services, sauf administrations publiques (81)	5,8	8,5	11,3	6,2	7,5	6,8	8,3	2,9	--	--	7,1	--	5,4
Administrations publiques (91)	4,3	8,4	11,3	3,2	2,2	11,8	7,0	--	--	--	8,6	--	3,6
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	5,3	8,6	12,1	8,3	9,2	13,5	11,5	--	--	--	10,4	--	4,3
<b>Total - Industrie</b>	<b>6,0</b>	<b>9,4</b>	<b>9,5</b>	<b>7,0</b>	<b>5,9</b>	<b>11,3</b>	<b>8,3</b>	<b>3,5</b>	<b>7,2</b>	<b>9,0</b>	<b>8,7</b>	<b>8,3</b>	<b>5,2</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

### ***Variations selon l'origine ethnique (nés hors Canada seulement)***

L'analyse de l'indicateur de chômage des HC selon leur origine ethnique révèle à peu de choses près les mêmes principales observations que celle des MV, ce qui va de soi étant donné la forte corrélation entre ces deux variables. Le tableau B3c-7 montre ainsi que l'indicateur de chômage est très variable selon l'origine. Il est très faible pour les origines d'Europe occidentale (3,2 % pour les origines britanniques, 4,7 % pour les françaises, 5,1 % pour les italiennes, 3,7 % pour les portugaises, etc.) ainsi que pour les origines d'Asie du Sud-est (5,3 % pour les Vietnamiens, 3,9 % pour les autres origines d'Asie du Sud-est), mais il est beaucoup plus élevé pour les origines africaines (11,7 %) et arabes (12,5 % pour les origines algériennes, marocaines et tunisiennes et 10,2 % pour les autres origines arabes). Pour les autres origines du continent asiatique, les Chinois et les Asiatiques occidentaux ont un indicateur de chômage de niveau intermédiaire, respectivement 6,8 % et 7,5 %, alors que les Sud-Asiatiques en ont un un peu plus élevé, 9,7 %. La situation pour les personnes originaires des Caraïbes est quant à elle assez hétérogène. L'indicateur de chômage est ainsi relativement élevé pour les Haïtiens (9,2 %), mais beaucoup plus faible pour Jamaïcains (5,3 %). Pour le reste du continent américain, des niveaux intermédiaires sont notés (8,1 % pour l'Amérique latine, du sud et centrale).

Les analyses montrent également que la situation n'est pas la même selon le secteur d'activité (tableau B3c-8). L'indicateur de chômage des personnes d'origines africaines est ainsi plus élevé dans le secteur des *Administrations publiques* (14,4 % contre 11,7 % pour celui de l'ensemble des origines africaines et 4,3 % pour l'ensemble du secteur<sup>26</sup>), alors qu'il est faible dans les secteurs de la *Finance et assurances* (2,8 % contre 3,2 % pour l'ensemble du secteur) et des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (6,7 % contre 5,5 % pour le secteur). Les Haïtiens œuvrant dans les secteurs de l'*Information, culture et loisirs* (3,3 % contre 9,2 % pour l'ensemble des Haïtiens et 6,9 % pour le secteur) et de la *Finance et assurances* (3,1 % contre 3,2 % pour le secteur) sont eux aussi peu nombreux à chômer. Dans ce dernier secteur, le chômage est en règle générale plutôt faible, à l'exception de deux groupes : les origines Sud-Asiatique (9,5 %) et les autres origines arabes (9,7 %). Les Sud-Asiatiques connaissent par ailleurs également un chômage important dans le secteur du *Commerce de gros* (14,3 %).

---

<sup>26</sup> Dans ce paragraphe et les deux suivants, les indicateurs de chômage par (sous-)secteur d'activité (c'est-à-dire pour tous les salariés sans considération de l'origine immigrée) apparaissent plus haut dans la première colonne des tableaux B3c-1 et B3c-2.

**Tableau B3c-7. Actifs salariés nés hors Canada. Indicateur de chômage des selon le groupe d'origine ethnique détaillé : île de Montréal, 2006**

Groupe d'origine ethnique détaillé	Indice	Groupe d'origine ethnique détaillé	Indice
Total	7,8	Origines sud-asiatiques	9,7
Origines des îles britanniques	3,2	Origine chinoise	6,8
Origines françaises	4,7	Origine vietnamienne	5,3
Origines d'Europe occidentale	3,0	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	3,9
Origines d'Europe orientale	8,0	Origines africaines	11,7
Origine grecque	5,8	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	8,1
Origine italienne	5,1	Origines des Caraïbes - origines haïtienne et jamaïcaine exclues	7,2
Origine portugaise	3,7	Haïtien	9,2
Origine juive	5,0	Jamaïcain	5,3
Autres origines européennes	8,1	Origines autochtones	--
Origine algérienne, marocaine et tunisienne	12,5	Autres origines nord-américaines	5,6
Autres origines arabes	10,2	Origines de l'Océanie	--
Origines d'Asie occidentale	7,5	Origines multiples	8,4

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Tableau B3c-8. Actifs salariés nés hors Canada. Indicateur de chômage selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origines des îles britanniques	Origines françaises	Origines d'Europe occidentale	Origines d'Europe orientale	Origine grecque	Origine italienne
Construction (23)	11,8	--	--	--	14	--	10,7
Fabrication (31, 33)	9,3	5,1	4,9	2,7	8	7,6	8,6
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	8,8	--	--	--	--	--	4,9
Textiles et produits textiles (313, 314)	9,4	--	--	--	--	--	20,6
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	11,7	--	--	--	15,1	9,5	13,3
Impression et activités connexes (323)	11,7	--	--	--	--	--	--
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	8,7	--	--	--	0	--	--
Produits métalliques (332)	5,5	--	--	--	4,4	--	4,7
Machines (333)	7,4	--	--	--	10,7	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	7,8	--	--	--	1,9	--	--
Matériel de transport (336)	6,6	--	--	--	9,3	--	--
Meubles et prod. connexes (337)	11,7	--	--	--	--	--	5,5
Activités diverses de fabrication (339)	10,8	--	--	--	--	--	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	8,2	--	--	--	7,6	--	2,1
Commerce de gros (41)	6,6	--	1,7	--	6,1	--	1,4
Commerce de détail (44, 45)	8,7	--	5,7	--	3,8	11,5	5,1
Transport et entreposage (48, 49)	5,8	--	3,4	--	6,2	--	--
Information, culture et loisirs (51, 71)	8,5	--	7,1	--	15,4	--	6,2
Finance et assurances (52)	5,6	--	3,8	--	6,5	--	1,9
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	7,5	2,1	4,2	--	10,9	--	5,2
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	12,2	--	11,5	--	10,6	--	2,5
Services d'enseignement (61)	6,3	1,9	1,3	2,7	9,2	--	2,8
Soins de santé et assistance sociale (62)	4,7	2,2	4,3	--	4,1	3,3	--
Hébergement et services de restauration (72)	7,9	--	3,9	--	9,3	8,9	5,5
Autres services, sauf administrations publiques (81)	6,7	--	6,4	--	5,6	--	8,1
Administrations publiques (91)	7,5	--	2,3	--	4,9	--	--
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	8,4	--	10,4	--	8,1	--	2,5
<b>Total - Industrie</b>	<b>7,8</b>	<b>3,2</b>	<b>4,7</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>5,8</b>	<b>5,1</b>

Tableau B3c-8. Actifs salariés nés hors Canada. Indicateur de chômage selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 1)

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origine portugaise	Origine juive	Autres origines européennes	Algérienne, marocaine et tunisienne	Autres origines arabes	Origines d'Asie occidentale
Construction (23)	11,8	3	--	--	25	17,6	--
Fabrication (31, 33)	9,3	6,7	7,2	7	11,9	14,9	10,3
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	8,8	--	--	--	--	28,6	--
Textiles et produits textiles (313, 314)	9,4	--	--	--	--	--	--
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	11,7	8,7	--	9,6	9,8	15,2	10,6
Impression et activités connexes (323)	11,7	--	--	--	--	--	--
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	8,7	--	--	--	--	--	--
Produits métalliques (332)	5,5	--	--	--	--	--	--
Machines (333)	7,4	--	--	--	--	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	7,8	--	--	--	--	8,1	--
Matériel de transport (336)	6,6	--	--	--	5,9	7	--
Meubles et prod, connexes (337)	11,7	--	--	--	--	--	--
Activités diverses de fabrication (339)	10,8	--	--	--	--	17,3	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	8,2	--	--	--	15,5	13,9	--
Commerce de gros (41)	6,6	3,6	4,7	8	11,9	6,8	3,2
Commerce de détail (44, 45)	8,7	3,4	5,7	7,9	14,5	10,4	9,2
Transport et entreposage (48, 49)	5,8	--	--	4,8	11,8	2,6	10,8
Information, culture et loisirs (51, 71)	8,5	--	--	7,6	8,3	11,1	5,5
Finance et assurances (52)	5,6	--	--	4,8	6,3	9,7	4,7
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	7,5	--	4,2	14,6	15,6	7,7	5,4
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	12,2	5,1	--	9,3	18,7	14,3	15,3
Services d'enseignement (61)	6,3	--	1,7	9,3	12	11,1	6,7
Soins de santé et assistance sociale (62)	4,7	2	2,9	7,5	8,9	7	1,4
Hébergement et services de restauration (72)	7,9	4,8	--	8,8	9,7	10,6	11,1
Autres services, sauf administrations publiques (81)	6,7	--	--	9,3	7,4	6,2	5,2
Administrations publiques (91)	7,5	--	--	--	12,3	14	--
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	8,4	--	--	7,7	19,7	5,3	--
<b>Total - Industrie</b>	<b>7,8</b>	<b>3,7</b>	<b>5</b>	<b>8,1</b>	<b>12,5</b>	<b>10,2</b>	<b>7,5</b>

Tableau B3c-8. Actifs salariés nés hors Canada. Indicateur de chômage selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 2)

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origines sud-asiatiques	origine chinoise	Origine vietnamienne	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	Origines africaines	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud
Construction (23)	11,8	--	--	--	--	--	9,2
Fabrication (31, 33)	9,3	11,2	9,1	5	4,4	9,7	8,7
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	8,8	19	5,1	--	--	6,5	10,2
Textiles et produits textiles (313, 314)	9,4	9,2	--	--	--	--	--
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	11,7	12,5	10,2	6,8	7	11,2	12,1
Impression et activités connexes (323)	11,7	--	--	--	--	--	14,3
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	8,7	--	--	--	--	--	--
Produits métalliques (332)	5,5	6,7	--	--	--	--	--
Machines (333)	7,4	--	--	--	--	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	7,8	10,3	9,3	5,9	4,9	--	--
Matériel de transport (336)	6,6	10,7	--	--	3,8	--	11
Meubles et prod. connexes (337)	11,7	--	--	--	--	--	5,1
Activités diverses de fabrication (339)	10,8	--	--	--	5,5	--	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	8,2	7,2	9,8	--	--	11,2	8,7
Commerce de gros (41)	6,6	14,3	6,1	3,6	1,5	14,3	10
Commerce de détail (44, 45)	8,7	10,8	8,6	8,7	3,9	15,4	7
Transport et entreposage (48, 49)	5,8	4,3	5,6	--	2,7	8	7,7
Information, culture et loisirs (51, 71)	8,5	7,7	9,4	3,6	8,4	10,6	7,2
Finance et assurances (52)	5,6	9,5	2,7	5,2	--	2,8	6,4
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	7,5	9,2	4,1	7	3,9	6,7	10,4
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	12,2	18,6	11	--	11,2	16	8,2
Services d'enseignement (61)	6,3	5,4	8	5,6	5	14	9,7
Soins de santé et assistance sociale (62)	4,7	2	4,8	5,5	1,9	8,1	6,5
Hébergement et services de restauration (72)	7,9	7,9	5	2,2	4,8	15,2	5,8
Autres services, sauf administrations publiques (81)	6,7	11,1	5,4	6,3	3,3	12,5	9,7
Administrations publiques (91)	7,5	--	4,5	--	--	14,4	10,2
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	8,4	8,2	--	--	--	13,3	12
<b>Total - Industrie</b>	<b>7,8</b>	<b>9,7</b>	<b>6,8</b>	<b>5,3</b>	<b>3,9</b>	<b>11,7</b>	<b>8,1</b>

Tableau B3c-8. Actifs salariés nés hors Canada. Indicateur de chômage selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 3 et fin)

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origines des Caraïbes -			Origines autochtones	Autres origines nord-américaines	Origines de l'Océanie	Origines multiples
		origines haïtienne et jamaïcaine exclues	Hai-tien	Jamai-cain				
Construction (23)	11,8	--	--	--	--	--	--	13,8
Fabrication (31, 33)	9,3	12,1	12,2	3,3	--	--	--	10,5
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	8,8	--	7,3	--	--	--	--	8,4
Textiles et produits textiles (313, 314)	9,4	--	3,8	--	--	--	--	7
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	11,7	--	16	--	--	--	--	11,9
Impression et activités connexes (323)	11,7	--	--	--	--	--	--	11,3
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	8,7	--	--	--	--	--	--	7,9
Produits métalliques (332)	5,5	--	--	--	--	--	--	4,3
Machines (333)	7,4	--	--	--	--	--	--	11,5
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	7,8	--	--	--	--	--	--	14,7
Matériel de transport (336)	6,6	--	--	--	--	--	--	9,9
Meubles et prod. connexes (337)	11,7	--	12,5	--	--	--	--	17,6
Activités diverses de fabrication (339)	10,8	--	--	--	--	--	--	11,9
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	8,2	--	15,7	--	--	--	--	8,6
Commerce de gros (41)	6,6	6,9	10,1	--	--	--	--	6,3
Commerce de détail (44, 45)	8,7	5,5	12,5	--	--	--	--	8,8
Transport et entreposage (48, 49)	5,8	--	8,6	--	--	--	--	7,8
Information, culture et loisirs (51, 71)	8,5	--	3,3	--	--	--	--	9
Finance et assurances (52)	5,6	--	3,1	--	--	--	--	7,8
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	7,5	--	8,2	--	--	--	--	7,8
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	12,2	16,4	10,8	--	--	--	--	15,6
Services d'enseignement (61)	6,3	--	6,8	--	--	--	--	5,9
Soins de santé et assistance sociale (62)	4,7	1,7	5,3	4,5	--	--	--	5
Hébergement et services de restauration (72)	7,9	6,2	10,1	--	--	--	--	10,5
Autres services, sauf administrations publiques (81)	6,7	5,9	10	--	--	--	--	8,3
Administrations publiques (91)	7,5	--	9,3	--	--	--	--	6
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	8,4	--	--	--	--	--	--	10,4
<b>Total - Industrie</b>	<b>7,8</b>	<b>7,2</b>	<b>9,2</b>	<b>5,3</b>	<b>--</b>	<b>5,6</b>	<b>--</b>	<b>8,4</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Le groupe des Algériens, Marocains et Tunisiens connaît en règle générale un chômage important : pour chacun des secteurs, leur indicateur de chômage est nettement supérieur à la moyenne de celui-ci. Le secteur de *l'Information, culture et loisirs* est celui pour lequel l'indicateur de chômage se rapproche de celui de l'ensemble de la population (8,3 % contre 6,9 %). Celui de la *Finance et assurances* est quant à lui celui pour lequel l'indicateur est le plus bas, bien qu'il demeure deux fois plus élevé que la moyenne (6,3 % contre 3,2 %).

L'analyse par sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* ne permet pas de faire ressortir beaucoup de différences étant donné les petits nombres concernés. Mentionnons néanmoins qu'un fort chômage relatif s'observe dans le sous-secteur des *Aliments, boissons et tabac* pour les autres origines arabes (28,6 %) et les Sud-Asiatiques (19 %), ce qui contraste avec le chômage modéré observé dans l'ensemble de celui-ci (7,3 %). Également, un chômage particulièrement faible est à noter pour les Haïtiens dans le sous-secteur des *Textiles et produits textiles* (3,8 % contre 9,2 % pour l'ensemble du sous-secteur). Pour le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*, le cas des Algériens, Marocains et Tunisiens est particulier dans la mesure où il s'agit du seul pour lequel leur chômage est inférieur à la moyenne (9,8 % contre 11,1 %), bien qu'il demeure à un niveau relativement élevé.

#### **Faits saillants 38. Actifs salariés – Indicateur de chômage selon l'origine ethnique (nés hors Canada seulement)**

- Si l'indicateur de chômage est faible pour les nés hors Canada provenant d'Europe occidentale, quel que soit le pays, ou encore d'Asie du sud-est, que ce soit du Vietnam ou d'un autre pays, il est plus élevé pour ceux provenant d'autres régions du globe
- Parmi les nés hors Canada d'origine arabe, ceux provenant du Maghreb ont un indicateur de chômage plus élevé que ceux ayant une autre origine arabe. Il en est de même, parmi les nés hors Canada associés à la minorité visible noire, pour ceux ayant une origine africaine vis-à-vis de ceux ayant une origine haïtienne et surtout jamaïcaine
- Cependant, parmi les nés hors Canada de la minorité visible noire, ceux ayant une origine africaine ont un indicateur de chômage plus élevé dans le secteur des *Administrations publiques*, mais plus faible dans ceux des *Services professionnels, scientifiques et techniques* et de la *Finance et assurances*. Ceux d'origine haïtienne ont un indicateur plus faible dans les secteurs de *l'Information, culture et loisirs* et de la *Finance et assurances*

### Variations selon diverses caractéristiques sociodémographiques

Les hommes ont un chômage plus important que les femmes (6,4 % contre 5,5 %) au sein des actifs salariés de l'île de Montréal (tableau B3c-9). Cette différence n'existe toutefois pas chez les personnes d'origine immigrée. De fait, l'indicateur de chômage des hommes et des femmes est pratiquement le même chez les HC (7,8 % chacun) et chez les MV (8,7 % pour les hommes et 8,6 % pour les femmes).

**Tableau B3c-9. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

	Total	Sexe	
		Hommes	Femmes
Tous	6,0	6,4	5,5
Nés au Canada	5,1	5,7	4,5
Nés hors Canada	7,8	7,8	7,8
Blancs	5,2	5,7	4,6
Minorités visibles	8,7	8,7	8,6

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Pour l'ensemble de la population à l'étude, cette différence à l'avantage des femmes vaut pour presque tous les secteurs, à l'exception de ceux de la *Fabrication* (6,5 % pour les hommes contre 9,2 % pour les femmes) et des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (5,3 % contre 5,8 %) (tableau B3c-10). En rajoutant les dimensions du lieu de naissance et du statut de minorité visible, nous notons que des différences existent entre les personnes d'origine immigrée et les autres en ce qui a trait au chômage selon le sexe. Pour les HC, les secteurs du *Transport et entreposage* et des *Services d'enseignement* se distinguent par un chômage nettement plus faible chez les hommes que chez les femmes, respectivement de 5,3 % contre 7,2 % et 6 % contre 6,6 %, alors que c'est la situation inverse qui est observée chez les personnes nées au Canada (pour le premier, 4,2 % chez les hommes contre 3,1 % chez les femmes et pour le deuxième, 5 % chez les hommes contre 3,5 % chez les femmes).

Cette situation se retrouve également chez les MV pour le secteur du *Transport et entreposage*. Pour ceux-ci, l'indicateur de chômage atteint 5,7 % pour les hommes contre 7,9 % chez les femmes, alors que les chiffres équivalents pour les Blancs sont des 4,2 % contre 3,1 %. Le secteur des *Administrations publiques* contient lui aussi un déséquilibre significatif chez les MV. Dans celui-ci, l'indicateur de chômage est de 8,2 % pour les hommes et 9 % pour les femmes, tandis que chez les Blancs, les hommes sont plus nombreux que les femmes à chômer (4,2 % contre 3 %). Il convient toutefois de rappeler que tant pour les hommes que pour les femmes, le chômage demeure plus répandu chez les MV que chez les Blancs. Soulignons également que dans l'ensemble, peu de différences sont observées entre les HC

et les MV à ce sujet. Citons seulement le secteur de l'*Information, culture et loisirs* qui se démarque par une proportion plus importante de femmes au chômage chez les HC (9,1 % contre 6,9 %), tandis que les hommes présentent des indicateurs similaires (8,1 % pour les HC et 8,8 % pour les MV).

Parmi les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, celui des *Produits métalliques* se démarque par sa très forte divergence entre l'indicateur de chômage selon le sexe des personnes d'origine immigrée et des autres. Les hommes d'origine immigrée sont presque deux fois moins nombreux à chômer que les femmes (4,8 % contre 8,7 % chez les HC et 5,6 % contre 10,2 % chez les MV), alors que c'est le contraire qui est observé chez les personnes nées au Canada (7,5 % contre 2,4 %) et chez les Blancs (6,7 % contre 3,3 %). Dans une moindre mesure, cette situation se retrouve également dans les sous-secteurs du *Matériel de transport* et des *Meubles et produits connexes*.

Concernant les différences entre HC et MV, le sous-secteur du *Pétrole, charbon et produits chimiques* se distingue quant à lui par une proportion importante de femmes MV au chômage par rapport aux HC (12,7 % contre 7,7 %), alors que l'indicateur de chômage pour les hommes est équivalent (9,4 %, tant pour les HC que les MV).

Tableau B3c-10. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Tous		Nés au Canada		Nés hors Canada		Blancs		Minorités visibles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Construction (23)	11,6	6,7	11,4	6,2	12,3	8,7	11	6,6	14,5	8,1
Fabrication (31, 33)	6,5	9,2	5,6	6,3	7,5	12	5,7	7,5	8,1	12,3
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	7,2	7,5	6,4	6,1	8,2	10,1	6,6	6,8	8,1	10
Textiles et produits textiles (313, 314)	5,9	13,6	8	9,8	5,3	16,2	7,4	14	4,9	13,1
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	10	11,6	9,9	9,5	10,2	12,4	8,7	11	11,3	12,2
Impression et activités connexes (323)	6,1	10,2	5,5	7,2	7,6	18,7	5,3	9,4	8,7	13,1
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	4,7	5,2	2,6	4,1	9,4	7,7	3,4	3,5	9,4	12,7
Produits métalliques (332)	6,4	4,8	7,5	2,4	4,8	8,7	6,7	3,3	5,6	10,2
Machines (333)	5,9	7,7	5,1	7	7,1	8,7	5,5	8,8	6,5	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	4,5	9,3	3,3	6,3	5,7	12,1	3,3	6,1	6,8	14,1
Matériel de transport (336)	4,5	5,3	3,7	3,9	6	8,3	4,2	4,1	5,7	9,3
Meubles et prod. connexes (337)	10,5	10,9	9,6	9,4	11,3	13,1	11	9,6	9,9	16,2
Activités diverses de fabrication (339)	6,8	8,8	4,8	4,5	8,8	13,9	5,2	5,6	9,6	15,1

Tableau B3c-10. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

Secteur d'activité	Tous		Nés au Canada		Nés hors Canada		Blancs		Minorités visibles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	6,7	7,3	6	4,9	7,5	11,7	5,8	5,1	8,7	13
Commerce de gros (41)	5	5,8	4,3	5,2	6,5	6,8	3,9	5	8,9	8,2
Commerce de détail (44, 45)	7	6,7	6,3	5,9	8,6	8,7	6,2	5,4	9,4	10,8
Transport et entreposage (48, 49)	4,5	4,1	4,2	3,1	5,3	7,2	4,2	3,1	5,7	7,9
Information, culture et loisirs (51, 71)	7	6,6	6,7	6,1	8,1	9,1	6,7	6,6	8,8	6,9
Finance et assurances (52)	4	2,7	2,9	2,1	7	4,5	3,5	2,2	6,7	5,4
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	5,3	5,8	4,3	4,9	7,1	8,1	4,8	5,2	7	8,5
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	10,8	8,8	9,5	7,1	12,6	11,5	9,1	6,6	14,5	14,2
Services d'enseignement (61)	5,3	4,3	5	3,5	6	6,6	4,5	3,6	9,1	8,7
Soins de santé et assistance sociale (62)	3,3	3,3	2,9	2,5	4,4	4,8	2,7	2,8	5,7	4,9
Hébergement et services de restauration (72)	8	6,8	7,9	6,4	8,1	7,7	8,1	6,5	7,8	7,7
Autres services, sauf administrations publiques (81)	6,5	5,2	6	4,7	7,4	6,1	6	4,8	8,4	6,2
Administrations publiques (91)	4,8	3,7	4,1	3	7,8	7,2	4,2	3	8,2	9
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	6,2	3,9	4,7	3,4	10	5,6	4,7	3,8	13	5,1
<b>Total - Industrie</b>	<b>6,4</b>	<b>5,5</b>	<b>5,7</b>	<b>4,5</b>	<b>7,8</b>	<b>7,8</b>	<b>5,7</b>	<b>4,6</b>	<b>8,7</b>	<b>8,6</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

La tendance générale qui se dessine concernant le chômage en fonction de l'âge est la suivante : le chômage des jeunes (15-24 ans) est le plus élevé (9,3 %), ceux des 25-29 ans et des 30-44 ans sont plus modérés et comparables (respectivement 6,3 % et 6 %) et celui des 45 ans et plus est le plus faible (4,4 %) (tableau B3c-11). Ce portrait vaut tant pour les personnes d'origine immigrée que pour les autres, mais à un niveau relatif plus élevé pour tous les groupes d'âge pour les HC et les MV que pour les personnes nées au Canada et les Blancs.

**Tableau B3c-11. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le groupe d'âge, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

	Total	Groupe d'âge			
		15-24	25-29	30-44	45 ans et +
Tous	6,0	9,3	6,3	6,0	4,4
Nés au Canada	5,1	8,8	5,4	4,3	3,6
Nés hors Canada	7,8	11,4	8,7	8,5	5,9
Blancs	5,2	8,6	5,6	4,9	3,9
Minorités visibles	8,7	11,4	8,3	8,9	6,8

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 2)

Même s'ils ne figurent pas dans ce rapport, les valeurs de l'indicateur de chômage sont également disponibles au niveau sectoriel. Sans entrer dans les détails, mentionnons seulement que la tendance précédemment décrite se retrouve dans tous les secteurs, à des niveaux toutefois différents. Le croisement selon le statut de minorité visible ou le lieu de naissance ne révèle que très peu de secteurs pour lesquels un groupe d'âge des personnes d'origine immigrée se distingue fortement de celui du groupe de référence, outre les différences remarquées sans l'ajout de cette variable. Certains cas peuvent ressortir, par exemple, les MV de 45 ans et plus ont un indicateur de chômage de 6,4 % dans le secteur de la *Finance et assurances* contre 1,8 % pour les Blancs, alors que les écarts pour les autres groupes d'âges sont relativement moins importants, mais ces cas peuvent être tributaires des petits nombres et non d'un réel problème d'intégration économique spécifique à un groupe précis.

Le fait d'avoir un diplôme améliore les probabilités d'emploi. Ce fait connu et intuitif est illustré par le tableau B3c-12. Il montre que plus un individu est éduqué, plus son indicateur de chômage est faible. Pour l'ensemble de la population à l'étude, ceux qui n'ont aucun diplôme ont ainsi un chômage de 8,7 %. Celui-ci va en diminuant suivant le niveau du diplôme pour atteindre 4,8 % pour les détenteurs d'un diplôme supérieur au baccalauréat. Ce constat est toutefois moins probant pour les HC et les MV. Par exemple, pour les HC, le chômage des sans diplôme est environ le même que celui des personnes nées au Canada (8,8 % contre 8,7 %), mais l'amélioration amenée par un diplôme est beaucoup moins

prononcée. Ainsi, les HC ayant un baccalauréat ont un indicateur de chômage à peine inférieur à celui de ceux qui n'ont pas de diplôme (8,2 %, alors que l'équivalent pour les nés au Canada est de 4 %) et ceux qui ont un diplôme supérieur au baccalauréat, ont certes un chômage inférieur, mais de peu (7,1 %). Il en va de même pour les MV, dont le chômage pour les sans diplôme est de 10 % et celui des détenteurs d'un baccalauréat est de 8,2 %.

**Tableau B3c-12. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon le niveau d'éducation, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

	Total	Niveau d'éducation						
		Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au bac	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Tous	6,0	8,7	6,4	6,4	5,2	5,4	5,3	4,8
Nés au Canada	5,1	8,7	5,6	5,8	4,6	4,1	4,0	2,9
Nés hors Canada	7,8	8,8	8,4	7,5	7,1	7,4	8,2	7,1
Blancs	5,2	8,2	5,4	5,9	4,7	4,3	4,5	3,8
Minorités visibles	8,7	10,0	10,0	7,9	7,5	8,0	8,2	8,3

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Le cas des personnes d'origine immigrée à de plus ceci de particulier : le chômage des détenteurs d'un baccalauréat est nettement supérieur à celui des détenteurs d'un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire (pour les HC : 8,2 % contre 7,1 % et pour les MV : 8,2 % contre 7,5 %). Cette situation pourrait s'expliquer par la difficulté qu'éprouvent plusieurs immigrants à faire reconnaître sur le marché du travail les diplômes universitaires obtenus à l'étranger.

Bien que ne figurant pas dans ce rapport, les indicateurs de chômage ci-dessus sont également disponibles au niveau sectoriel. Nous ne commenterons pas chacune des cellules et nous contenterons de ne souligner que les différences entre les groupes cibles et les groupes de référence les plus prononcées. Il y a d'abord le cas de ceux qui ont un diplôme d'études secondaire dans le secteur de la *Finance et assurances*. Les MV, dans celui-ci, ont un indicateur de chômage de 12 %, ce qui contraste fortement avec celui des Blancs qui est de 2,2 %. Cet écart est beaucoup moins marqué lorsque l'on analyse selon le lieu de naissance (6,6 % pour les HC et 2,3 % pour les nés au Canada). Une situation comparable d'observe dans le secteur des *Administrations publiques*, toujours pour ceux qui ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent : le chômage des MV atteint dans celui-ci 17,2 % contre 4,7 % pour les Blancs. Concernant ceux qui ont un baccalauréat dans le secteur du *Transport et entreposage*, des différences prononcées s'observent tant selon le lieu de naissance que le statut de minorité visible. Pour le premier marqueur, les HC ont un indicateur de 7,7 % contre 1,6 % pour ceux nés au Canada et pour le second marqueur, les MV ont un indicateur de 8,6 % contre 2,6 % pour les Blancs.

La connaissance de l'anglais et le français constitue un atout sur le marché du travail. Les actifs salariés vivant sur l'île de Montréal qui se disent bilingues ont ainsi un indicateur de chômage de 5,6 %, soit moins élevé que celui de ceux qui ne connaissent que le français (6,2 %), de ceux qui ne connaissent que l'anglais (7,5 %) et de ceux qui ne connaissent aucune des deux langues officielles du Canada (9,6 %) (tableau B3c-13).

**Tableau B3c-13. Actifs salariés. Indicateur de chômage selon la connaissance des langues officielles, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

	Total	Connaissance des langues officielles			
		Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni l'anglais ni le français
Tous	6,0	7,5	6,2	5,6	9,6
Nés au Canada	5,1	7,3	5,0	5,0	--
Nés hors Canada	7,8	7,6	9,5	7,3	9,9
Blancs	5,2	7,3	5,3	5,0	8,3
Minorités visibles	8,7	7,6	10,1	8,5	10,1

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

La connaissance des langues agit toutefois de manière différente sur l'indicateur de chômage selon le lieu de naissance. Chez les personnes nées au Canada, les bilingues n'ont un avantage que sur ceux qui ne connaissent que l'anglais (ceux qui ne connaissent aucune ne sont pas assez nombreux dans ce groupe pour qu'une comparaison soit pertinente), puisque l'indicateur de chômage est le même pour les unilingues français et les bilingues (5 % chacun), alors qu'il est plus élevé chez les unilingues anglais (7,3 %). Chez les HC, c'est le contraire : l'indicateur de chômage est environ le même pour les bilingues et les unilingues anglais (respectivement 7,3 % et 7,6 %), mais il est plus élevé chez les unilingues français (9,5 %). De fait, l'indicateur de chômage chez les HC unilingues français se rapproche même de celui de ceux qui ne connaissent ni le français, ni l'anglais (9,9 %). Cette situation se retrouve également chez les MV de manière amplifiée : ceux qui ont le plus bas indicateur de chômage sont les anglophones unilingues (7,6 %), derrière les bilingues (8,5 %). Les unilingues français ont quant à eux un chômage équivalent à celui de ceux qui ne connaissent aucune des deux langues (10,1 % chacun).

Même s'ils ne figurent pas dans ce rapport les indicateurs de chômage ci-dessus sont également disponibles par secteur d'activité. Parmi les cas à signaler, notons premièrement celui des francophones unilingues dans le secteur de la *Finance et assurances*. Au sein des groupes de référence, le chômage est à peu près nul, soit de 1,5 % pour les nés au Canada et 1,7 % pour les Blancs. Or, pour les personnes d'origine immigrée, il nettement plus élevé (7,7 % chez les HC et 8,4 % chez les MV) et est même comparable à la moyenne des HC et MV. Les écarts sont beaucoup moins grands pour les autres groupes linguistiques.

Toujours pour les francophones unilingues, le secteur des *Administrations publiques* est également particulier, car les différences selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible sont très importantes. Dans le premier cas, les HC ont un indicateur de 11,4 %, le triple de celui des nés au Canada (3,3 %). Chez les MV, il est de 14,2 %, soit plus de quatre fois celui des Blancs (3,5 %). Des situations comparables s'observent également dans les secteurs des *Services professionnels, scientifiques et techniques* et des *Services d'enseignement*, de même que dans le sous-secteur du *Pétrole, charbon et produits chimiques*.

### Faits saillants 39. Actifs salariés – Indicateur de chômage selon les caractéristiques sociodémographiques

- L'indicateur de chômage est légèrement plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Cette différence à l'avantage des femmes vaut dans tous les secteurs, à l'exception des secteurs de la *Fabrication* et, dans une moindre mesure, des *Services professionnels, scientifiques et techniques*
- Si l'indicateur de chômage est légèrement plus élevé chez les hommes que chez les femmes, ce constat ne vaut que pour les salariés n'ayant pas une origine immigrée (c'est-à-dire nés au Canada ou Blancs). Pour les salariés ayant une origine immigrée (c'est-à-dire nés hors Canada ou appartenant aux minorités visibles), il n'y a pratiquement aucune différence entre les sexes
- Parmi les salariés d'origine immigrée, s'il n'y a pas de différence entre les sexes à l'échelle de l'ensemble des secteurs, tel n'est pas le cas à l'échelle de plusieurs secteurs et il n'est pas rare que les écarts selon le sexe dans l'indicateur de chômage établis sur la base des deux marqueurs de l'origine immigrée soient de signes opposés.
- L'indicateur de chômage tend à diminuer du groupe d'âge le plus jeune (15-24 ans) au groupe d'âge le plus vieux (45 ans et plus), et ce tant parmi les salariés d'origine immigrée (nés hors Canada ou appartenant à une minorité visible) que les autres (nés au Canada ou Blancs), étant entendu que, quel que soit le groupe d'âge, l'indicateur de chômage est plus élevé pour les premiers que les seconds
- L'indicateur de chômage tend également à diminuer avec le niveau d'éducation, mais ce constat est moins probant pour les salariés d'origine immigrée que les autres, quel que soit l'indicateur d'origine immigrée
- Prenant des valeurs intermédiaires pour les salariés qui ne connaissent qu'une seule des deux langues officielles, l'indicateur de chômage est plus élevé pour ceux qui n'en connaissent aucune, mais moins élevé pour ceux qui connaissent les deux. Ce constat s'applique autant aux salariés d'origine immigrée qu'aux autres, tant sur la base du lieu de naissance que du statut de minorité visible
- Parmi les salariés nés au Canada ou Blancs, l'indicateur de chômage est plus faible pour ceux connaissant le français uniquement (et à peine plus pour ceux connaissant les deux langues officielles) que pour ceux connaissant l'anglais uniquement. Par contre, parmi les salariés nés hors Canada ou appartenant à une minorité visible, l'indicateur est au contraire plus fort pour ceux connaissant uniquement le français et, dans une certaine mesure, pour ceux connaissant les deux langues que pour ceux connaissant uniquement l'anglais.

## B3d. Heures travaillées

### Variations selon le marqueur de l'origine immigrée

Le tableau B3d-1 indique la proportion de salariés occupés travaillant 30 heures ou plus (c'est-à-dire à temps plein) selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité. Nous voyons d'abord que dans l'ensemble, 83,1 % de la population est dans cette situation, mais que cette proportion varie fortement d'un secteur à l'autre. C'est dans les secteurs de la *Fabrication* et du *Commerce de gros* que les proportions sont les plus importantes, respectivement 94,3 % et 93,1 %, tandis que des proportions nettement moins élevées sont observées dans les secteurs de l'*Hébergement et services de restauration* (65,7 %) et du *Commerce de détail* (69,6 %).

**Tableau B3d-1. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Construction (23)	90,6	90,3	91,5	90,6	90,1
Fabrication (31, 33)	94,3	93,8	94,9	94,1	94,9
Commerce de gros (41)	93,1	93,2	92,7	93,2	92,7
Commerce de détail (44, 45)	69,6	67,8	73,9	70,3	66,9
Transport et entreposage (48, 49)	90,8	90,5	91,4	91,4	88,7
Information, culture et loisirs (51, 71)	82,4	81,7	85,0	82,7	80,8
Finance et assurances (52)	91,1	91,3	90,5	91,3	89,5
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	90,9	90,9	90,9	91,6	88,0
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	81,3	82,8	79,2	82,7	78,0
Services d'enseignement (61)	74,8	75,7	72,6	75,5	70,3
Soins de santé et assistance sociale (62)	79,9	79,5	80,7	79,6	80,8
Hébergement et services de restauration (72)	65,7	60,5	73,6	64,6	67,8
Autres services, sauf administrations publiques (81)	78,7	76,9	81,7	78,1	80,7
Administrations publiques (91)	91,2	91,1	91,7	91,3	90,9
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	86,5	85,9	88,3	86,6	85,9
<b>Total - Industrie</b>	<b>83,1</b>	<b>82,4</b>	<b>84,7</b>	<b>83,4</b>	<b>82,1</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Dans l'ensemble, il existe très peu de différence dans la proportion de salariés occupés travaillant à temps plein chez les personnes d'origine immigrée et les autres (84,7 % pour les HC contre 82,4 % pour les nés au Canada et 82,1 % pour les MV contre 83,4 % pour les Blancs). Les seules différences à noter

ressortent lorsque l'analyse est faite selon le lieu de naissance. Dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration*, la proportion de travailleurs à temps plein est nettement plus importantes chez les HC (73,6 %) que chez les nés au Canada (60,5 %). Un écart existe également selon l'autre marqueur d'origine immigrée, le statut de minorité visible, mais il est beaucoup moins important (67,8 % des MV contre 64,6 % des Blancs). Nous notons également un écart important dans le secteur du *Commerce de détail*, entre les HC et les nés au Canada (73,9 % contre 67,8 %), alors que c'est l'inverse qui est observé dans l'analyse selon le statut de minorité visible (66,9 % des MV contre 70,3 % des Blancs).

Dans tous les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, la proportion de salariés occupés travaillant à temps plein est relativement élevée, variant de 90 % dans celui des *Aliments, boissons et tabac* à 97,4 % dans celui du Matériel de transport (tableau B3d-2). Aucun sous-secteur ne se démarque par des écarts importants entre la proportion de travailleurs à temps plein d'origine immigrée et les autres. L'écart le plus important se retrouve dans celui des *Vêtements et produits en cuir*, pour lequel la proportion de HC et de MV à temps plein (respectivement 93,3 % et 94,1 % est un peu supérieure à celle des nés au Canada et des Blancs (respectivement 87,3 % et 88,8 %).

**Tableau B3d-2. Actifs salariés occupés du secteur de la *Fabrication*. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Sous-secteur d'activité	Total	Lieu de naissance		Statut de MV	
		Canada	HC	Blancs	MV
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	90,0	88,5	92,1	89,2	92,0
Textiles et produits textiles (313, 314)	94,5	94,0	94,6	93,4	95,4
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	91,6	87,3	93,3	88,8	94,1
Impression et activités connexes (323)	92,7	93,2	91,2	93,7	89,3
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	97,3	97,1	97,5	96,8	98,5
Produits métalliques (332)	94,8	95,6	93,8	94,6	95,1
Machines (333)	96,4	96,0	96,9	96,7	95,1
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	96,4	95,5	97,4	96,1	97,0
Matériel de transport (336)	97,4	97,1	97,9	97,3	97,7
Meubles et prod. connexes (337)	95,3	93,7	96,9	94,8	96,6
Activités diverses de fabrication (339)	91,3	90,8	92,2	91,3	91,6
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	96,4	96,1	96,8	96,4	96,7
<b>Fabrication</b>	<b>94,3</b>	<b>93,8</b>	<b>94,9</b>	<b>94,1</b>	<b>94,9</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

#### Faits saillants 40. Actifs salariés occupés – Heures travaillées selon les marqueurs de l'origine immigrée

- Un peu plus de quatre salariés sur cinq travaillent à temps plein (30 heures ou plus), mais cette proportion varie fortement d'un secteur à l'autre. Faible dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration* et du *Commerce de détail*, elle est au contraire forte dans les secteurs de la *Fabrication* et du *Commerce de gros*
- Si la proportion de travail à temps plein est similaire parmi les salariés d'origine immigrée et les autres, la faible différence observée entre ces deux groupes favorise l'un des deux groupes sur la base du lieu de naissance, mais l'autre groupe sur la base du statut de minorité visible. Ainsi les nés hors Canada travaillent plus souvent à temps plein que les nés au Canada, tandis que, au contraire, les minorités visibles travaillent moins souvent à temps plein que les Blancs
- La similarité des proportions de temps plein parmi les salariés d'origine immigrée et les autres se retrouve dans une majorité de secteurs, mais les écarts entre les deux groupes dévient souvent de ceux observés à l'échelle de l'ensemble des secteurs
- Des écarts importants selon l'origine immigrée s'observent dans les deux secteurs où la proportion de temps plein est comparativement plus faible, surtout sur la base du lieu de naissance. Mais si dans le secteur du *Commerce de détail*, les écarts sont du même ordre qu'à l'échelle de l'ensemble des secteurs, par contre dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration*, les salariés d'origine immigrée travaillent plus souvent que les autres, quel que soit l'indicateur de l'origine immigrée

### **Variations selon le groupe de minorité visible**

En ventilant les MV selon le groupe de minorité visible, nous remarquons qu'il n'y a globalement que peu de variation entre les groupes (tableau B3d-3). Seuls les Philippins ont une proportion de salariés occupés travaillant à temps plein significativement plus élevée que celle des autres (87,1 %), mais, faut-il le rappeler, une grande partie de ceux-ci ont immigré dans le cadre du programme des aides familiales résidentes qui les oblige à travailler à temps plein chez l'employeur afin de pouvoir obtenir la résidence permanente. Parmi les autres groupes, celui pour lequel la proportion de salariés occupés travaillant à temps plein est la plus faible est les Arabes / Asiatiques occidentaux (80,4 %), alors que la proportion la plus élevée après celle des Philippins se retrouve chez les Asiatiques du Sud-Est (84,4 %).

**Tableau B3d-3. Acifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe de minorité visible : île de Montréal, 2006**

Total groupes	83,1
Blancs	83,4
Autochtones	83,3
Total pop. de minorités visibles	82,1
Noir	80,8
Sud-Asiatique	83,3
Chinois	82,4
Asiatique du Sud-Est	84,4
Arabe / Asiatique occidental	80,4
Latino-Américain	82,7
Philippin	87,1
Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	77,7
Minorités visibles multiples	82,1

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Lorsque nous analysons selon le secteur d'activité, nous remarquons certaines proportions qui se démarquent (tableau B3d-4). Dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*, pour lequel le travail à temps plein concerne dans l'ensemble 81,3 % des travailleurs occupés, nous remarquons une proportion considérablement plus importante chez les Chinois (89,8 %) et à l'opposé plus faible chez les Asiatiques du Sud-est (71,8 %). Dans le secteur des *Services d'enseignement*, nous notons une proportion plus faible de travailleurs à temps plein chez les Arabes/Asiatiques occidentaux et les Latino-Américains (respectivement 65,5 % et 65 % contre 74,8 % pour l'ensemble du secteur). Cette situation se retrouve également dans le secteur de *l'Information, culture et loisirs* pour les Asiatiques du Sud-est et les Philippins (75 % et 63,6 % contre 82,4 % pour le secteur) ainsi que dans celui de la *Finance et assurances*, encore pour les Philippins (80,4 % contre 91,1 % pour le secteur).

Tableau B3d-4. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe de minorité visible, par (sous-) secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Total groupes	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe / Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtone	Blanc
Construction (23)	90,6	90,6	--	--	--	87,1	91,9	--	--	--	90,1	--	90,6
Fabrication (31, 33)	94,3	94,7	96,2	92,6	94,3	95,0	96,2	96,5	88,2	88,7	94,9	90,3	94,1
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	90,0	96,3	78,6	83,1	--	90,8	93,8	--	--	--	92,0	--	89,2
Textiles et produits textiles (313, 314)	94,5	98,2	94,9	--	--	--	--	--	--	--	95,4	--	93,4
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	91,6	95,2	96,7	90,1	93,1	95,5	94,4	96,8	--	--	94,1	--	88,8
Impression et activités connexes (323)	92,7	85,9	--	--	--	--	92,7	--	--	--	89,3	--	93,7
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	97,3	96,8	--	--	--	96,6	--	--	--	--	98,5	--	96,8
Produits métalliques (332)	94,8	93,3	95,7	--	--	--	100,0	--	--	--	95,1	--	94,6
Machines (333)	96,4	95,8	--	--	--	93,0	--	--	--	--	95,1	--	96,7
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	96,4	91,2	98,2	96,7	100,0	100,0	--	96,0	--	--	97,0	--	96,1
Matériel de transport (336)	97,4	100,0	100,0	100,0	92,8	95,2	97,5	--	--	--	97,7	--	97,3
Meubles et prod. connexes (337)	95,3	93,3	--	--	--	--	100,0	--	--	--	96,6	--	94,8
Activités diverses de fabrication (339)	91,3	89,5	--	--	--	95,7	94,9	--	--	--	91,6	--	91,3
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	96,4	95,0	98,4	96,0	100,0	92,5	96,7	100,0	--	--	96,7	--	96,4
Commerce de gros (41)	93,1	94,5	91,4	91,4	91,5	90,3	94,0	95,9	--	--	92,7	--	93,2
Commerce de détail (44, 45)	69,6	66,1	67,0	64,1	70,2	66,9	66,5	75,0	60,8	67,3	66,9	79,4	70,3
Transport et entreposage (48, 49)	90,8	84,9	91,8	93,5	84,6	90,3	88,0	95,3	--	--	88,7	--	91,4

Tableau B3d-4. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe de minorité visible, par (sous-) secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

Secteur d'activité	Groupe de minorité visible												
	Total groupes	Noir	Sud-Asiatique	Chinois	Asiatique du Sud-Est	Arabe / Asiatique occidental	Latino-Américain	Philippin	Coréen/Japonais/Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Total pop. de minorités visibles	Autochtone	Blanc
Information, culture et loisirs (51, 71)	82,4	80,4	80,2	85,1	75,0	83,3	84,4	63,6	--	--	80,8	84,7	82,7
Finance et assurances (52)	91,1	87,1	90,5	93,9	89,4	90,0	93,0	80,4	--	--	89,5	--	91,3
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	90,9	84,9	87,6	88,0	94,9	89,8	84,1	92,2	90,6	--	88,0	--	91,6
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	81,3	76,3	75,9	89,8	71,8	78,2	77,1	89,4	--	--	78,0	80,4	82,7
Services d'enseignement (61)	74,8	72,3	68,7	74,4	79,5	65,5	65,0	76,5	70,3	--	70,3	80,0	75,5
Soins de santé et assistance sociale (62)	79,9	79,3	78,8	77,0	80,0	83,3	82,9	85,3	81,4	80,4	80,8	83,6	79,6
Hébergement et services de restauration (72)	65,7	64,5	67,8	68,7	70,7	65,3	71,4	64,3	76,0	69,6	67,8	65,2	64,6
Autres services, sauf administrations publiques (81)	78,7	73,3	93,7	79,6	79,5	73,2	81,3	89,6	--	--	80,7	--	78,1
Administrations publiques (91)	91,2	89,7	93,2	82,0	96,5	91,8	95,2	--	--	--	90,9	--	91,3
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	86,5	86,0	84,2	84,3	90,9	86,3	84,0	--	--	--	85,9	--	86,6
<b>Total - Industrie</b>	<b>83,1</b>	<b>80,8</b>	<b>83,3</b>	<b>82,4</b>	<b>84,4</b>	<b>80,4</b>	<b>82,7</b>	<b>87,1</b>	<b>77,7</b>	<b>82,1</b>	<b>82,1</b>	<b>83,3</b>	<b>83,4</b>

Source. Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Parmi les chiffres disponibles pour les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, le tableau B3d-4 montre très peu d'écarts importants. Deux cas sont toutefois à noter : celui des Noirs dans le sous-secteur des *Aliments, boissons et tabac*, pour lesquels la proportion de travailleurs occupés à temps plein est supérieur à l'ensemble du sous-secteur (96,3 % contre 90 %) et celui des Sud-Asiatiques dans ce même sous-secteur, pour lesquels la proportion est significativement inférieure (78,6 %).

#### Faits saillants 41. Actifs salariés occupés – Heures travaillées selon le groupe de minorité visible

- Il y a peu de variation dans la proportion de temps plein entre les différents groupes de minorité visible, quoique cette proportion soit substantiellement plus élevée pour le groupe philippin
- Mais à l'échelle des différents secteurs, plusieurs groupes enregistrent des proportions de travail à temps plein prenant une valeur comparativement faible (les groupes arabe/asiatique occidental et latino-américain dans le secteur des *Services d'enseignement* et le groupe philippin dans ceux de *l'Information, culture et loisirs* et de la *Finance et assurances*) ou forte (les groupes chinois et philippin dans le secteur des *services administratifs/de soutien et gestion des déchets*)

### **Variations selon l'origine ethnique (nés hors Canada seulement)**

La ventilation des personnes nées à l'extérieur du Canada selon l'origine ethnique montre dans l'ensemble peu de variation entre les groupes sur la proportion travaillant à temps plein (tableau B3d-5). La plupart des origines ont une proportion de travailleurs à temps plein se situant à quelques pourcentages près autour de 85 %. Deux origines se distinguent par une proportion inférieure aux autres, les origines juive (75,2 %) et d'Asie occidentale (78,7 %). Les proportions les plus élevées se retrouvent quant à elles chez les Portugais (88,3 %), les Italiens (88,1 %) et les Vietnamiens (88,1 %).

**Tableau B3d-5. Actifs salariés occupés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe ethnique détaillé : île de Montréal, 2006**

Groupe d'origine ethnique détaillé	Indice	Groupe d'origine ethnique détaillé	Indice
Total	84,7	Origines sud-asiatiques	86,6
Origines des îles britanniques	82,5	origine chinoise	84,7
Origines françaises	87,7	Origine vietnamienne	88,1
Origines d'Europe occidentale	85,1	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	87,8
Origines d'Europe orientale	85,4	Origines africaines	85,4
Origine grecque	82,9	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	84,1
Origine italienne	88,1	Origines des Caraïbes - origines haïtienne et jamaïcaine exclues	86,2
Origine portugaise	88,3	Haïtien	85,0
Origine juive	75,2	Jamaïcain	84,0
Autres origines européennes	84,3	Origines autochtones	--
Origine algérienne, marocaine et tunisienne	83,9	Autres origines nord-américaines	85,4
Autres origines arabes	81,6	Origines de l'Océanie	--
Origines d'Asie occidentale	78,7	Origines multiples	83,5

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Le secteur des *Services d'enseignement*, pour lequel, la proportion de travailleurs à temps plein est de 74,8 %<sup>27</sup>, se démarque par des proportions relativement faibles pour plusieurs origines, notamment les origines d'Europe orientale (66,2 %), les Algériens, Marocains et Tunisiens (62 %), les autres origines arabes (65 %), les origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud (66,1 %) et les Haïtiens (68,4 %)

<sup>27</sup> Dans ce paragraphe et le suivant, les proportions de travailleurs à temps plein relatif aux (sous-)secteurs d'activité apparaissent dans la première colonne des tableaux B3d-1 et B3d-2.

(tableau B3d-6). Une répartition inégale de la proportion de travailleurs à temps plein s'observe également dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration*, pour lequel des proportions relativement fortes sont observées entre autres chez les Vietnamiens (78,8 %), les autres origines asiatiques d'Est et du Sud-est (78 %), les origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud (74,3 %) et les Haïtiens (74,5 %). Rappelons que ce secteur en est un pour lequel la proportion de travailleurs à temps plein est dans l'ensemble plutôt faible (65,7 %). Le cas des Algériens, Marocains et Tunisiens se distingue également dans le secteur de la *Construction* par une proportion beaucoup plus faible que l'ensemble du secteur (81,6 % contre 90,6 %). Outre les secteurs déjà mentionnés précédemment, les Haïtiens sont moins nombreux à travailler à temps plein dans les secteurs de la *Finance et assurances* (79,7 % contre 91,1 % pour l'ensemble du secteur) et des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (79,1 % contre 90,9 %).

Parmi les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, peu de cas particuliers sont à noter parmi ceux pour lesquels les chiffres permettent la construction d'un indicateur probant. L'on retrouve des proportions de travailleurs à temps plein plus faible dans celui des *Aliments, boissons et tabac* pour les autres origines arabes (79,6 % contre 90 % pour l'ensemble du sous-secteur), de même que pour les origines d'Asie occidentale dans celui des *Vêtements et produits en cuir* (77,8 % contre 91,6 % pour le sous-secteur).

#### **Faits saillants 42. Actifs salariés occupés – Heures travaillées selon l'origine ethnique (nés hors Canada seulement)**

- **Les salariés nés hors Canada travaillent à temps plein dans une proportion qui varie modérément d'un groupe ethnique à l'autre. Plus faible pour ceux d'origine juive ou d'Asie occidentale, cette proportion est, à l'inverse, plus forte pour ceux d'origine portugaise ou vietnamienne**
- **Certains groupes ethniques présentent des proportions de travail à temps plein qui se démarquent dans certains secteurs. Ainsi les nés hors Canada appartenant aux deux groupes arabes, au groupe latino-américain ou encore au groupe haïtien travaillent à temps plein comparativement moins souvent dans le secteur des *Services d'enseignement*. À l'inverse, les nés hors Canada appartenant aux groupes originaires de l'Asie de l'est et du sud-est (y compris ceux d'origine vietnamienne), au groupe latino-américain ou encore au groupe haïtien ont une proportion de temps plein comparativement plus forte dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration***

Tableau B3d-6. Actifs salariés occupés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origines des îles britanniques	Origines françaises	Origines d'Europe occidentale	Origines d'Europe orientale	Origine grecque	Origine italienne
Construction (23)	91,5	--	--	--	95,7	--	92,9
Fabrication (31, 33)	94,9	97,8	95,6	97,3	96,9	87,5	95,7
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	92,1	--	--	--	--	--	97,4
Textiles et produits textiles (313, 314)	94,6	--	--	--	--	--	92,2
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	93,3	--	--	--	92,9	86,3	94,2
Impression et activités connexes (323)	91,2	--	--	--	--	--	--
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	97,5	--	--	--	100,0	--	--
Produits métalliques (332)	93,8	--	--	--	96,8	--	95,0
Machines (333)	96,9	--	--	--	100,0	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	97,4	--	--	--	100,0	--	--
Matériel de transport (336)	97,9	--	--	--	97,0	--	--
Meubles et prod. connexes (337)	96,9	--	--	--	--	--	95,8
Activités diverses de fabrication (339)	92,2	--	--	--	--	--	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	96,8	--	--	--	100,0	--	100,0
Commerce de gros (41)	92,7	91,8	90,5	--	91,6	--	92,1
Commerce de détail (44, 45)	73,9	--	82,0	--	73,9	90,0	80,9
Transport et entreposage (48, 49)	91,4	--	96,4	--	94,6	--	90,0
Information, culture et loisirs (51, 71)	85,0	--	90,5	--	85,6	--	84,2
Finance et assurances (52)	90,5	--	94,8	--	90,9	--	92,4
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	90,9	85,9	95,5	94,7	90,8	--	92,6
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	79,2	--	70,4	--	79,3	--	83,3
Services d'enseignement (61)	72,6	74,5	79,1	83,8	66,2	61,5	73,5
Soins de santé et assistance sociale (62)	80,7	77,0	80,6	75,0	82,2	80,0	80,6
Hébergement et services de restauration (72)	73,6	--	85,1	--	65,9	79,2	76,7
Autres services, sauf administrations publiques (81)	81,7	--	80,8	--	85,9	--	83,7
Administrations publiques (91)	91,7	--	92,3	--	87,0	--	90,2
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	88,3	--	92,8	--	94,1	--	89,6
<b>Total - Industrie</b>	<b>84,7</b>	<b>82,5</b>	<b>87,7</b>	<b>85,1</b>	<b>85,4</b>	<b>82,9</b>	<b>88,1</b>

**Tableau B3d-6. Actifs salariés occupés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 1)**

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origine portugaise	Origine juive	Autres origines européennes	Algérienne, marocaine et tunisienne	Autres origines arabes	Origines d'Asie occidentale
Construction (23)	91,5	94,9	--	--	81,6	87,7	--
Fabrication (31, 33)	94,9	98,2	79,8	97,0	96,7	91,2	88,8
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	92,1	--	--	--	--	79,6	--
Textiles et produits textiles (313, 314)	94,6	--	--	--	--	--	--
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	93,3	97,7	--	95,7	100,0	92,2	77,8
Impression et activités connexes (323)	91,2	--	--	--	--	--	--
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	97,5	--	--	--	--	--	--
Produits métalliques (332)	93,8	--	--	--	--	--	--
Machines (333)	96,9	--	--	--	--	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	97,4	--	--	--	--	96,5	--
Matériel de transport (336)	97,9	--	--	--	100,0	92,5	--
Meubles et prod. connexes (337)	96,9	--	--	--	--	--	--
Activités diverses de fabrication (339)	92,2	--	--	--	--	95,2	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	96,8	--	--	--	93,5	89,1	--
Commerce de gros (41)	92,7	100,0	81,4	89,2	97,6	87,1	91,1
Commerce de détail (44, 45)	73,9	77,6	62,4	68,5	69,8	72,9	64,8
Transport et entreposage (48, 49)	91,4	--	--	92,1	88,2	92,4	90,6
Information, culture et loisirs (51, 71)	85,0	--	--	76,2	87,6	88,3	86,3
Finance et assurances (52)	90,5	--	--	94,9	94,2	88,3	93,1
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	90,9	--	89,0	93,6	94,2	91,2	86,0
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	79,2	79,9	--	79,8	79,9	77,9	77,6
Services d'enseignement (61)	72,6	--	65,3	66,3	62,0	65,0	72,1
Soins de santé et assistance sociale (62)	80,7	84,2	63,7	85,2	82,1	84,9	76,6
Hébergement et services de restauration (72)	73,6	89,6	--	70,9	71,4	66,3	64,6
Autres services, sauf administrations publiques (81)	81,7	74,7	75,4	81,3	87,0	75,3	71,4
Administrations publiques (91)	91,7	--	--	--	88,9	87,5	--
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	88,3	--	--	83,7	100,0	84,5	--
<b>Total - Industrie</b>	<b>84,7</b>	<b>88,3</b>	<b>75,2</b>	<b>84,3</b>	<b>83,9</b>	<b>81,6</b>	<b>78,7</b>

**Tableau B3d-6. Actifs salariés occupés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 2)**

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origines sud-asiatiques	Origine chinoise	Origine vietnamienne	Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est	Origines africaines	Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud
Construction (23)	91,5	--	--	--	--	--	93,5
Fabrication (31, 33)	94,9	96,7	92,8	93,4	94,7	96,1	95,9
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	92,1	84,8	85,9	--	--	93,9	91,6
Textiles et produits textiles (313, 314)	94,6	94,0	--	--	--	--	--
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	93,3	96,8	89,7	91,8	94,8	96,9	93,3
Impression et activités connexes (323)	91,2	--	--	--	--	--	93,6
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	97,5	--	--	--	--	--	--
Produits métalliques (332)	93,8	97,6	--	--	--	--	--
Machines (333)	96,9	--	--	--	--	--	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	97,4	100,0	97,6	100,0	96,3	--	--
Matériel de transport (336)	97,9	96,1	--	--	100,0	--	100,0
Meubles et prod. connexes (337)	96,9	--	--	--	--	--	100,0
Activités diverses de fabrication (339)	92,2	--	--	--	89,4	--	--
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	96,8	100,0	100,0	--	97,7	97,4	97,3
Commerce de gros (41)	92,7	93,7	92,8	92,0	94,4	94,6	94,0
Commerce de détail (44, 45)	73,9	72,9	74,3	78,4	75,3	75,5	69,3
Transport et entreposage (48, 49)	91,4	93,8	92,9	--	90,9	83,2	89,9
Information, culture et loisirs (51, 71)	85,0	84,2	87,8	94,3	66,2	84,1	87,7
Finance et assurances (52)	90,5	90,7	95,3	94,5	--	93,1	88,1
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	90,9	89,8	89,1	97,1	96,4	90,4	82,7
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	79,2	81,8	86,9	--	81,9	83,1	78,5
Services d'enseignement (61)	72,6	72,7	78,8	85,7	86,3	70,0	66,1
Soins de santé et assistance sociale (62)	80,7	77,5	79,1	78,3	85,8	83,0	84,0
Hébergement et services de restauration (72)	73,6	73,7	71,3	78,8	78,0	69,1	74,3
Autres services, sauf administrations publiques (81)	81,7	92,9	78,6	83,9	89,9	80,2	83,6
Administrations publiques (91)	91,7	--	87,7	--	--	84,9	92,2
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	88,3	87,8	--	--	--	89,8	92,6

**Tableau B3d-6. Actifs salariés occupés nés hors Canada. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le groupe d'origine ethnique détaillé, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite 3 et fin)**

(Sous-)Secteur d'activité	Total	Origines des Caraïbes - origines haïtienne et jamaïcaine exclues	Haïtien	Jamaïcain	Origines autochtones	Autres origines nord-américaines	Origines de l'Océanie	Origines multiples
Construction (23)	91,5	--	--	--	--	--	--	88,2
Fabrication (31, 33)	94,9	97,9	95,3	90,7	--	--	--	95,0
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	92,1	--	96,8	--	--	--	--	94,3
Textiles et produits textiles (313, 314)	94,6	--	97,0	--	--	--	--	95,7
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	93,3	--	95,7	--	--	--	--	94,4
Impression et activités connexes (323)	91,2	--	--	--	--	--	--	90,5
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	97,5	--	--	--	--	--	--	92,8
Produits métalliques (332)	93,8	--	--	--	--	--	--	90,7
Machines (333)	96,9	--	--	--	--	--	--	97,4
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	97,4	--	--	--	--	--	--	100,0
Matériel de transport (336)	97,9	--	--	--	--	--	--	100,0
Meubles et prod. connexes (337)	96,9	--	95,7	--	--	--	--	94,9
Activités diverses de fabrication (339)	92,2	--	--	--	--	--	--	87,0
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	96,8	--	93,3	--	--	--	--	97,8
Commerce de gros (41)	92,7	96,2	96,1	--	--	--	--	94,0
Commerce de détail (44, 45)	73,9	81,1	77,1	--	--	--	--	73,8
Transport et entreposage (48, 49)	91,4	--	89,3	--	--	--	--	92,7
Information, culture et loisirs (51, 71)	85,0	--	78,9	--	--	--	--	82,9
Finance et assurances (52)	90,5	--	79,7	--	--	--	--	87,9
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	90,9	--	79,1	--	--	--	--	90,4
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets(56)	79,2	89,4	77,7	--	--	--	--	76,8
Services d'enseignement (61)	72,6	--	68,4	--	--	76,0	--	76,1
Soins de santé et assistance sociale (62)	80,7	82,0	81,8	79,2	--	--	--	77,1
Hébergement et services de restauration (72)	73,6	86,2	74,5	--	--	--	--	71,4
Autres services, sauf administrations publiques (81)	81,7	72,9	83,5	--	--	--	--	80,1
Administrations publiques (91)	91,7	--	96,0	--	--	--	--	94,1
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	88,3	--	--	--	--	--	--	84,8
<b>Total - Industrie</b>	<b>84,7</b>	<b>86,2</b>	<b>85,0</b>	<b>84,0</b>	<b>--</b>	<b>85,4</b>	<b>--</b>	<b>83,5</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

### Variations selon diverses caractéristiques sociodémographiques

Les hommes sont dans l'ensemble plus nombreux que les femmes à travailler à temps plein, soit 30 heures ou plus par semaine : 87,7 % contre 78,3 % (tableau B3d-7). Ce constat vaut tant pour les HC (89 % contre 79,6 %) que pour les MV (85,9 % contre 77,8 %), dans des proportions similaires à celles observées chez les groupes de référence (87,1 % contre 77,8 % pour les nés au Canada et 88,3 % contre 78,4 % pour les Blancs).

**Tableau B3d-7. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

	Total	Sexe	
		Hommes	Femmes
Tous	83,1	87,7	78,3
Nés au Canada	82,4	87,1	77,8
Nés hors Canada	84,7	89,0	79,6
Blancs	83,4	88,3	78,4
Minorités visibles	82,1	85,9	77,8

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Pour chacun des secteurs, les hommes sont plus nombreux que les femmes à travailler à temps plein, mais les écarts sont un peu plus grands dans ceux de la *Construction* (92,6 % contre 78,7 %), du *Commerce de détail* (77,4 % contre 62,6 %) et de l'*Hébergement et services de restauration* (70,7 % contre 59,9 %; tableau B3d-8). En revanche, l'écart est réduit dans d'autres comme celui des *Administrations publiques* (92 % contre 90,4 %).

À cet égard, peu de différences sont à noter lorsque l'on distingue les salariés occupés selon le lieu de naissance et selon le statut de minorité visible. Parmi celles-ci, nous notons un écart un peu plus important chez les personnes d'origine immigrée dans le secteur de *Services d'enseignement* causé par une proportion de femmes travaillant à temps plein (66,8 % pour les HC et 64,8 % chez les MV) inférieure à celle observée chez les nés au Canada (73,5 %) et les Blancs (72,7 %). Cependant, cette tendance n'est pas généralisable à tous les secteurs. L'écart est même réduit dans d'autres, notamment celui des *Autres services, sauf les administrations publiques* pour lequel les femmes d'origine immigrée (78,8 % pour les HC et 79,4 % pour les MV) sont nettement plus nombreuses à travailler à temps plein, proportionnellement parlant, que les nées au Canada (71,9 %) et les Blanches (72,8 %). Le cas des MV dans le secteur du *Commerce de détail* est également digne de mention, puisque les femmes ont une proportion travaillant à temps plein inférieure à celle des Blanches (57,6 % contre 63,8 %), alors que les hommes ont des proportions comparables. Notons que cet écart observé selon le statut de minorité visible ne se retrouve toutefois pas en comparant selon le lieu de naissance.

Tableau B3d-8. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Tous		Nés au Canada		Nés hors Canada		Blancs		Minorités visibles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Construction (23)	92,6	78,7	92,3	78,7	93,5	78,6	92,7	78,5	91,5	--
Fabrication (31, 33)	95,8	91,6	95,7	90,2	96,0	93,1	95,9	90,7	95,8	93,4
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	91,9	86,3	92,0	82,6	91,9	92,7	92,1	84,0	91,8	92,3
Textiles et produits textiles (313, 314)	95,4	93,4	93,4	95,3	95,9	92,0	94,1	92,9	96,5	94,0
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	93,9	90,5	90,1	86,0	95,4	92,3	91,3	87,6	95,7	93,3
Impression et activités connexes (323)	94,5	89,5	95,7	89,4	92,1	89,2	95,4	90,4	91,7	85,4
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	97,6	96,7	97,8	96,2	96,7	97,9	97,6	96,0	97,5	100,0
Produits métalliques (332)	95,3	92,2	96,6	91,6	93,8	93,5	95,4	91,8	95,0	--
Machines (333)	96,5	96,0	96,1	95,3	96,7	97,8	96,8	96,1	95,0	--
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	97,4	93,8	96,8	92,2	98,1	95,7	97,1	93,1	97,8	95,3
Matériel de transport (336)	98,1	94,3	97,7	94,9	98,8	93,9	98,1	93,9	98,3	95,7
Meubles et prod. connexes (337)	96,1	92,8	95,8	90,2	96,7	97,8	96,0	91,1	96,3	96,3
Activités diverses de fabrication (339)	94,7	87,6	93,2	87,9	96,3	86,6	95,3	87,2	94,1	88,4
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	96,9	94,9	96,5	94,5	97,2	95,3	96,9	95,2	97,4	94,4

Tableau B3d-8. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le sexe, le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par (sous-)secteur d'activité : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

Secteur d'activité	Tous		Nés au Canada		Nés hors Canada		Blancs		Minorités visibles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Commerce de gros (41)	95,0	89,9	95,1	90,2	94,9	89,4	95,4	89,7	93,7	91,2
Commerce de détail (44, 45)	77,4	62,6	75,6	61,3	81,6	66,0	77,8	63,8	76,2	57,6
Transport et entreposage (48, 49)	92,5	86,3	92,1	86,4	93,3	85,9	93,2	86,8	90,3	83,3
Information, culture et loisirs (51, 71)	85,2	79,3	84,5	78,9	87,2	81,3	85,7	79,5	82,7	77,8
Finance et assurances (52)	92,7	90,0	92,5	90,5	93,2	88,4	92,7	90,4	92,5	87,3
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	93,8	87,4	93,7	87,8	93,9	86,4	94,4	88,1	91,2	83,4
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	84,6	76,8	85,6	79,0	83,2	73,4	86,6	77,5	80,0	74,9
Services d'enseignement (61)	79,8	71,8	79,9	73,5	79,7	66,8	80,4	72,7	76,7	64,8
Soins de santé et assistance sociale (62)	85,9	78,0	85,1	77,6	88,0	78,8	86,1	77,5	84,8	79,7
Hébergement et services de restauration (72)	70,7	59,9	65,1	56,2	77,3	67,7	70,2	59,1	71,4	62,2
Autres services, sauf administrations publiques (81)	83,9	74,5	82,9	71,9	85,6	78,8	84,4	72,8	82,5	79,4
Administrations publiques (91)	92,0	90,4	91,9	90,3	92,2	90,8	92,0	90,5	91,9	89,6
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	89,0	82,9	88,4	82,4	90,6	84,3	89,4	82,9	87,2	83,0
<b>Total - Industrie</b>	<b>87,7</b>	<b>78,3</b>	<b>87,1</b>	<b>77,8</b>	<b>89,0</b>	<b>79,6</b>	<b>88,3</b>	<b>78,4</b>	<b>85,9</b>	<b>77,8</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Parmi les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, deux seuls se démarquent par des proportions considérablement différentes dans les proportions de travailleurs à temps plein selon le sexe entre les personnes d'origine immigrée et les autres : celui des *Aliments, boissons et tabac* et celui des *Meubles et produits connexes*. Dans ces sous-secteurs, les femmes d'origine immigrée qui y œuvrent ont donc des taux de temps plein considérablement élevés, alors que les hommes d'origine immigrée ont des taux comparables à celui des autres. Pour le premier, chez les nés au Canada et les Blancs, les hommes sont plus nombreux que les femmes à travailler à temps plein (pour les nés au Canada : 92 % pour les hommes et 82,6 % pour les femmes; pour les Blancs : 92,1 % pour les hommes et 84 % pour les femmes), dans des proportions similaires à ce qui est observés dans les autres secteurs et sous-secteurs. Or, chez les personnes d'origine immigrée, une situation exceptionnelle se retrouve : les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes à travailler à temps plein. Pour les HC, elles sont 92,7 % contre 91,9 % chez les hommes et pour les MV, elles sont 92,3 % contre 91,8 % chez les hommes. Dans le deuxième sous-secteur, celui des *Meubles et produits connexes*, une situation similaire s'observe. Les chiffres pour les nés au Canada (95,8 % pour les hommes et 90,2 % pour les femmes) et les Blancs (96 % pour les hommes et 91,1 % pour les femmes) sont à l'avantage des hommes, alors que la parité est observée chez les HC (96,7 % pour les hommes et 97,8 % pour les femmes) et les MV (96,3 % pour les hommes et les femmes).

Les analyses montrent également un lien entre l'éducation et la proportion de travailleurs à temps plein (tableau B3d-9). Les salariés occupés qui n'ont aucun diplôme ou qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent sont ainsi proportionnellement moins nombreux à travailler à temps plein (respectivement 77,9 % et 78 %) que ceux qui ont un baccalauréat (86,9 %) ou un diplôme supérieur à celui-ci (88,3 %). Cette tendance s'observe autant pour les personnes d'origine immigrée que pour les autres, mais elle est légèrement moins accentuée pour les personnes nées à l'étranger. Pour ceux-ci les moins éduqués sont plus nombreux à travailler à temps plein que chez les nés au Canada (pour les sans diplôme : 82,3 % contre 75 %; pour ceux qui ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent : 81 % contre 76,8 %), alors que les diplômés universitaires nés à l'étranger travaillent à temps plein ont des proportions comparables à celles de ceux nés au Canada (pour les bacheliers : 87,2 % contre 86,8 %; pour ceux qui ont un diplôme supérieur au baccalauréat : 88,3 % chacun). À cet égard, notons qu'aucune distinction significative ne s'observe entre les MV et les Blancs.

Tableau B3d-9. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon le niveau d'éducation, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006

	Total	Niveau d'éducation						
		Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Tous	83,1	77,9	78,0	87,8	81,3	83,7	86,9	88,3
Nés au Canada	82,4	75,0	76,8	88,8	80,5	83,2	86,8	88,3
Nés hors Canada	84,7	82,3	81,0	85,5	83,5	84,6	87,2	88,3
Blancs	83,4	77,6	78,5	88,7	81,5	83,7	86,9	88,3
Minorités visibles	82,1	78,5	76,1	84,8	80,2	83,9	87,1	88,2

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

Très peu de différences existent entre les proportions de salariés occupés travaillant à temps plein selon la connaissance des langues officielles (tableau B3d-10). La proportion la plus basse se trouve chez ceux qui ne connaissent ni le français, ni l'anglais, à 82,3 %, mais elle demeure comparable à la plus élevée, qui est de 84,8 %, qui se retrouve chez ceux qui ne parlent que l'anglais. En distinguant la population selon le lieu de naissance, nous notons toutefois que les unilingues anglais nés à l'étranger sont plus nombreux que ceux nés au Canada (87 % contre 78,5 %), tendance qui se retrouve aussi en utilisant l'autre marqueur d'origine immigrée, le statut de minorité visible (87,8 % chez les MV contre 80,3 % chez les Blancs). Pour les MV, nous observons en contrepartie un léger désavantage par rapport aux Blancs pour ceux qui sont bilingues (79,2 % contre 83,5 %).

Tableau B3d-10. Actifs salariés occupés. Proportion (en %) de ceux ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence selon la connaissance des langues officielles, le lieu de naissance et le statut de minorité visible : île de Montréal, 2006

	Total	Connaissance des langues officielles			
		Anglais seulement	Français seulement	Français et anglais	Ni le français ni l'anglais
Tous	83,1	84,8	83,6	82,7	82,3
Nés au Canada	82,4	78,5	83,2	82,2	--
Nés hors Canada	84,7	87,0	84,7	84,0	82,3
Blancs	83,4	80,3	83,7	83,5	80,6
Minorités visibles	82,1	87,8	83,2	79,2	83,0

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 3)

#### Faits saillants 43. Actifs salariés occupés – Heures travaillées selon les caractéristiques sociodémographiques

- Dans l'ensemble des secteurs, les hommes travaillent plus souvent à temps plein que les femmes. Cette observation vaut aussi dans chacun des secteurs, sauf que la différence entre les sexes est plus ou moins grande. Forte dans les secteurs de la *Construction*, du *Commerce de détail* et de l'*Hébergement et services de restauration*, elle est au contraire réduite dans d'autres secteurs, tel le secteur des *administrations publiques*
- Également dans l'ensemble des secteurs, la proportion de travail à temps plein varie modérément selon l'origine immigrée, tant chez les hommes que chez les femmes de sorte que la différence entre les sexes est similaire pour les salariés d'origine immigrée comme pour les autres, quel que soit le marqueur de l'origine immigrée
- Pourtant, au niveau sectoriel, la proportion de travail à temps plein est susceptible de varier selon l'origine immigrée chez les hommes, mais surtout chez les femmes. Ainsi, les femmes d'origine immigrée travaillent à temps plein nettement moins souvent que les autres dans le secteur des *Services d'enseignement* (quel que soit le marqueur de l'origine immigrée) et celui du *Commerce de détail* (sur la base du statut de minorité visible seulement)
- Les tendances générales ci-dessus s'appliquent à l'intérieur du secteur de la *Fabrication*, mis à part deux sous-secteurs : ceux des *Aliments, boissons et tabac* et des *Meubles et produits connexes*. Dans ces sous-secteurs, les personnes d'origine immigrée travaillent à temps plein aussi souvent que les autres chez les hommes, mais plus souvent que les autres chez les femmes

- Globalement, les salariés peu scolarisés (n'ayant aucun diplôme ou détenteurs d'un diplôme d'études secondaires) travaillent à temps plein largement moins souvent que ceux très scolarisés (détenteurs d'un diplôme au moins égal et surtout supérieur à un baccalauréat)
- Cette tendance s'observe pour les salariés d'origine immigrée comme pour les autres. Mais si elle est largement similaire pour les minorités visibles et les Blancs, elle est moins accentuée pour les nés hors Canada que pour les nés au Canada
- La prévalence du travail à temps plein varie peu avec la connaissance des langues officielles. Néanmoins, les unilingues anglais d'origine immigrée travaillent plus souvent à temps plein que les autres, quel que soit le marqueur de l'origine immigrée



## B4. Niveau de compétences de l'emploi

### B4a. Ensemble des secteurs

Le tableau B4a-1 rapporte la distribution des salariés, selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, suivant le niveau de compétences nécessaire à l'emploi occupé. Rappelons que le niveau A correspond aux emplois les plus qualifiés et que le niveau D correspond à ceux ne nécessitant aucune qualification, alors que le niveau 0 correspond à un emploi en gestion pour lequel aucun niveau de qualification n'est assigné. Pour l'ensemble des salariés, le niveau C est celui regroupant le plus grand nombre de travailleurs, environ le tiers (32,4 %), suivi du niveau B (25,5 %). Le niveau A regroupe quant à lui le cinquième des salariés (20,8 %), alors que le niveau D en regroupe beaucoup moins, soit 12,5 %. Les emplois de niveau 0 sont ceux qui sont le moins représentés, soit 8,8 % du total.

**Tableau B4a-1. Emplois salariés. Effectifs et répartition en % suivant le niveau de compétences, selon le lieu de naissance / l'appartenance à une minorité visible du salarié : île de Montréal, 2006**

	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Tous niveaux
	<b>A – Effectifs</b>					
Total	73 585	174 705	213 750	272 010	104 645	838 695
Nés au Canada	53 205	120 985	146 455	178 605	64 140	563 385
Nés hors Canada	20 375	53 720	67 300	93 410	40 500	275 310
Blancs	63 625	144 455	169 595	198 000	69 940	645 620
Minorités visibles	9 695	29 715	43 310	72 660	34 130	189 505
	<b>B - En pourcentage</b>					
Total	8,8	20,8	25,5	32,4	12,5	100
Nés au Canada	9,4	21,5	26,0	31,7	11,4	100
Nés hors Canada	7,4	19,5	24,4	33,9	14,7	100
Blancs	9,9	22,4	26,3	30,7	10,8	100
Minorités visibles	5,1	15,7	22,9	38,3	18,0	100
HC /Can	0,78	0,91	0,94	1,07	1,29	
MV/Blancs	0,52	0,70	0,87	1,25	1,66	

Note : La différence Total - (Blancs + MV) n'est pas nulle = Autochtones

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

L'analyse selon le lieu de naissance montre dans l'ensemble peu de différence entre les salariés nés au Canada et ceux nés hors du Canada (HC). Selon ce marqueur de l'origine immigrée, la distribution des salariés selon le niveau de compétences de l'emploi occupé est très similaire. Toutefois, les HC sont comparativement plus nombreux dans les deux niveaux les moins qualifiés (14,7 % contre 11,4 % pour le niveau D et 33,9 % contre 31,7 % pour le niveau C) et en contrepartie, ils sont moins nombreux dans les emplois plus qualifiés (19,5 % contre 21,5 % pour le niveau A et 24,4 % contre 26 % pour le niveau B).

Ces différences sont beaucoup plus marquées lorsque l'on fait l'analyse selon le statut de minorité visible. Les salariés appartenant à un groupe de minorité visible (MV) sont en effet près de deux fois plus nombreux que les Blancs à occuper un emploi de niveau D (18 % contre 10,8 %). La différence est de l'ordre d'environ 25 % pour les emplois de niveau C (38,3 % contre 30,7 %). Au sein des emplois plus qualifiés, les MV sont ainsi proportionnellement moins représentés que les Blancs. Ils sont 15,7 % à occuper un emploi de niveau A (22,4 % pour les Blancs) et 22,9 % à occuper un emploi de niveau B (26,3 % pour les Blancs). Une différence importante s'observe également pour les emplois de niveau 0, dans lesquels se trouvent 9,9 % des Blancs, mais seulement 5,1 % des MV.

En ajoutant la dimension du genre, tel que présenté dans le tableau B4a-2, nous constatons que les femmes et les hommes ont dans l'ensemble une répartition similaire selon le niveau de compétences de l'emploi. Les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses à occuper des emplois de niveau A (22,1 % contre 19,6 %) et de niveau C (35,4 % contre 29,5 %), mais un peu moins dans les emplois de niveau B (24,3 % contre 26,6 %) et D (11,1 % contre 13,9 %) ainsi que dans les emplois du niveau 0 (7,1 % contre 10,4 %).

Toutefois, les différences précédemment soulevées entre les personnes d'origine immigrée et les autres sont plus prononcées pour les femmes, alors qu'elles sont moindres pour les hommes. Les femmes nées à l'étranger, et plus encore, les femmes appartenant à un groupe de minorité visible sont nettement plus nombreuses que les celles nées au Canada et les Blanches à occuper des emplois ne nécessitant pas de qualification, respectivement 14,2 % (HC) et 17,6 % (MV) contre 9,7 % (nées au Canada) et 9,2 % (Blanches). Les femmes d'origine immigrée se trouvent pas conséquent beaucoup moins représentées dans les emplois plus qualifiés. Chez les hommes, les différences importantes s'observent uniquement selon le marqueur de statut de minorité visible et suivent les mêmes tendances que chez les femmes, mais avec des écarts nettement moins prononcés que pour ces dernières. Parmi les MV, les hommes sont en effet plus nombreux que les femmes à occuper un emploi de niveau D (18,3 % contre 17,6 %), mais c'est également le cas chez les Blancs (12,5 % contre 9,2 %), faisant en sorte que l'écart relatif pour les hommes entre les MV et les Blancs est moins grand que chez les femmes.

**Tableau B4a-2. Emplois salariés. Répartition en % suivant le niveau de compétences, selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible du salarié, par sexe : île de Montréal, 2006**

	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Tous niveaux
<b>A – Hommes</b>						
Total	10,4	19,6	26,6	29,5	13,9	100
Nés au Canada	11.1	19,6	26,8	29,4	13,2	100
Nés hors Canada	9.0	19,6	26,4	29,8	15,2	100
Blancs	11,7	20,8	27,0	28,0	12.5	100
Minorités visible	6.1	15,8	25,3	34,4	18,3	100
HC /Can	0,81	1,00	0,99	1,01	1.15	
MV/Blancs	0.52	0,76	0,94	1,23	1,47	
<b>B – Femmes</b>						
Total	7,1	22,1	24,3	35,4	11.1	100
Nés au Canada	7.8	23,3	25,3	33,9	9,7	100
Nés hors Canada	5.5	19,4	22,2	38,7	14,2	100
Blancs	8,0	23,9	25,5	33,4	9.2	100
Minorités visible	4.0	15,6	20,1	42,7	17,6	100
HC /Can	0,71	0,83	0,88	1,14	1.47	
MV/Blancs	0.50	0,65	0,79	1,28	1,91	

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

#### Faits saillants 44. Actifs salariés – Niveau de compétences de l'emploi occupé – Ensemble des secteurs

- Les emplois salariés de niveau C (nécessitant un diplôme secondaire), de niveau B (requérant un diplôme d'une école de métiers, d'un collège ou d'un cégep ou encore universitaire de niveau inférieur à un baccalauréat) et de niveau A (requérant un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat) sont les plus nombreux (32 %, 26 % et 21 % respectivement), tandis que les emplois de niveau D (ne nécessitant aucune formation) et de niveau 0 (emplois de gestion) sont les moins nombreux (environ 10% dans les deux cas)
- La répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences qui en découle vaut plus ou moins pour chacun des deux sexes, quoiqu'il y ait une proportion plus élevée d'emplois de niveau C chez les femmes que chez les hommes
- De plus, cette répartition varie peu selon le lieu de naissance (aucunement chez les hommes, modérément chez les femmes), mais par contre varie sensiblement selon le statut de minorité visible, d'ailleurs bien plus chez les femmes que chez les hommes
- Quel que soit le marqueur de l'origine immigrée, il y a proportionnellement moins d'emplois qualifiés (de niveau A ou 0) et plus d'emplois peu ou pas qualifiés (de niveaux C et D) parmi les salariés issus de l'immigration que parmi les autres, et ce de façon plus prononcée chez les femmes que chez les hommes

## B4b. Par secteur d'activité

L'analyse par secteur, présentée dans le tableau B4b-1, montre que la répartition des salariés selon le niveau de qualification de l'emploi occupé varie d'un secteur à l'autre. Certains secteurs ont une concentration d'emplois de niveau A, comme celui des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (46,9 %) et celui des *Services d'enseignement* (67,7 %), alors que ce niveau de compétences est pratiquement absent pour d'autres, comme celui du *Commerce de détails* (3,3 %) et celui de *l'Hébergement et services de restauration* (0,7 %). Le secteur de la *Construction* se démarque quant à lui par une très forte proportion d'emplois de niveau B (59 %), alors que les emplois de niveau C sont très fréquents dans le secteur du *Transport et entreposage* (66,4 %). Nous notons également que c'est dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* que se trouve la plus forte proportion d'emplois de niveau D (43,1 %), suivi par celui de *l'Hébergement et services de restauration* (32,7 %).

La distribution des emplois par secteur selon le niveau de qualification présente certaines différences entre les personnes d'origine immigrée et les autres. Le tableau B4b-1 contient dans les deux dernières colonnes à partir de la droite les indices de différenciation entre la distribution des HC comparée à celle des nés au Canada et celle des MV comparée à celle des Blancs. Rappelons que cet indice représente la moitié de la somme des différences en valeur absolue entre les deux groupes. Nous notons en premier lieu que pour tous les secteurs à l'exception de ceux de la *Construction*, des *Services professionnels, scientifiques et techniques*, des *Services d'enseignement* et des *Administrations publiques*, les indices sont généralement élevés pour l'analyse selon le statut de minorité visible que pour celle selon le lieu de naissance. Ensuite, pour les deux marqueurs d'origine immigrée, trois secteurs se démarquent par un très fort indice : celui de la *Fabrication*, celui de *l'Hébergement et services de restauration* et celui des *Autres services*, sauf les *Administrations publiques*.

**Tableau B4b-1. Répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences. Valeurs (en %) et indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible du salarié, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Tous niveaux	HC vs Can	MV vs Blancs
Construction (23)	7,9	3,6	59,0	13,5	16,0	100	6,8	6,6
Fabrication (31, 33)	8,7	9,7	28,2	42,4	11,1	100	15,2	23,3
Commerce de gros (41)	15,9	7,9	21,0	48,8	6,4	100	7,9	12,9
Commerce de détail (44, 45)	11,4	3,3	12,5	48,6	24,1	100	2,5	6,7
Transport et entreposage (48, 49)	7,1	5,3	17,0	66,4	4,3	100	2,2	6,7
Information, culture et loisirs (51, 71)	10,9	26,1	31,3	24,5	7,2	100	5,8	12,8
Finance et assurances (52)	14,5	26,1	21,6	36,6	1,2	100	4,7	9,0
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	10,9	46,9	26,7	14,4	1,2	100	6,9	5,9
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	4,8	4,9	14,2	33,0	43,1	100	7,7	9,2
Services d'enseignement (61)	4,3	67,7	14,3	10,5	3,3	100	6,9	3,3
Soins de santé et assistance sociale (62)	3,4	29,6	33,4	27,1	6,6	100	7,9	11,4
Hébergement et services de restauration (72)	8,9	0,7	24,1	33,6	32,7	100	18,3	21,5
Autres services, sauf administrations publiques (81)	8,1	14,4	38,8	24,8	13,9	100	13,4	23,7
Administrations publiques (91)	7,5	25,8	35,4	23,3	8,0	100	8,9	8,2
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	11,2	13,7	35,6	26,1	13,4	100	4,8	7,9
<b>Total - Industrie</b>	<b>8,8</b>	<b>20,8</b>	<b>25,5</b>	<b>32,4</b>	<b>12,5</b>	<b>100</b>	<b>5,6</b>	<b>14,8</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Dans le cas du secteur de la *Fabrication*, les principales différences dans la distribution se retrouvent aux deux extrémités des niveaux de qualification des emplois (tableaux B4b-2 et B4b-3). Au niveau A, les Blancs (11,5 %) et les nés au Canada (11,6 %) sont nettement plus nombreux que les MV (5,9 %) et les HC (7,6 %). Au niveau D, ce sont les personnes immigrées qui sont surreprésentées, puisque 13,9 % des HC et 16,9 % des MV œuvrant dans ce secteur occupent un emploi correspondant à ce niveau de qualification contre 8,5 % des nés au Canada et 8,2 % des Blancs. En ce qui concerne le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*, les différences entre les personnes d'origine immigrée et les autres se trouvent dans les emplois de niveaux B et C. Au niveau B, les nés au Canada (19,3 %) et les Blancs (21 %) sont proportionnellement moins nombreux que les HC (31,6 %) et les MV (30,6 %). La contrepartie se retrouve au niveau C, au sein duquel ce sont les HC (22,5 %) et les MV (20,9 %) qui sont moins nombreux que les nés au Canada (40,8 %) et les Blancs (39,7 %).

D'autres cas de proportions nettement différentes entre les personnes d'origine immigrée et les autres sont également à noter. Parmi ceux-ci, l'on retrouve les emplois de niveau D du secteur du *Commerce de gros*, pour lequel les HC (11 %) et les MV (14,4 %) sont beaucoup plus nombreux que les nés au Canada (4 %) et les Blancs (4,1 %).

Tableau B4b-2. Emplois salariés selon le lieu de naissance du salarié. Répartition en % suivant le niveau de compétences, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Nés au Canada						Nés hors Canada					
	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Tous niveaux	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Tous niveaux
Construction (23)	7,5	3,1	60,3	13,7	15,3	100	9,3	5,4	54,5	12,7	18,1	100
Fabrication (31, 33)	11,5	11,6	30,7	37,8	8,5	100	5,6	7,6	25,4	47,5	13,9	100
Commerce de gros (41)	16,8	7,6	21,2	50,3	4,0	100	14,1	8,5	20,4	46,0	11,0	100
Commerce de détail (44, 45)	11,6	3,3	12,0	48,4	24,7	100	11,0	3,4	13,8	49,0	22,8	100
Transport et entreposage (48, 49)	7,2	4,8	17,3	66,6	4,1	100	6,6	6,6	16,3	66,0	4,6	100
Information, culture et loisirs (51, 71)	11,1	25,6	32,3	23,8	7,3	100	10,2	28,0	27,8	27,2	6,9	100
Finance et assurances (52)	15,0	25,5	22,2	36,1	1,1	100	12,9	27,9	19,7	38,1	1,5	100
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	11,2	44,9	27,7	15,3	0,9	100	10,3	51,0	24,6	12,5	1,7	100
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	5,7	5,4	15,5	33,5	39,9	100	3,6	4,3	12,2	32,2	47,6	100
Services d'enseignement (61)	4,6	65,6	15,7	10,7	3,4	100	3,6	72,5	11,0	10,1	2,9	100
Soins de santé et assistance sociale (62)	3,9	31,0	32,8	25,1	7,1	100	2,3	26,4	34,5	31,4	5,4	100
Hébergement et services de restauration (72)	8,7	0,7	19,3	40,8	30,5	100	9,1	0,8	31,6	22,5	36,1	100
Autres services, sauf administrations publiques (81)	9,6	16,8	39,8	21,8	12,0	100	5,3	10,3	37,1	30,1	17,1	100
Administrations publiques (91)	7,6	24,2	36,7	23,3	8,2	100	7,3	33,0	29,6	23,3	6,7	100
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	11,7	13,7	34,9	26,9	12,7	100	9,8	13,9	37,2	24,1	15,0	100
<b>Total - Industrie</b>	<b>9,4</b>	<b>21,5</b>	<b>26,0</b>	<b>31,7</b>	<b>11,4</b>	<b>100</b>	<b>7,4</b>	<b>19,5</b>	<b>24,4</b>	<b>33,9</b>	<b>14,7</b>	<b>100</b>

Tableau B4b-3. Emplois salariés selon le statut de minorité visible du salarié. Répartition en % suivant le niveau de compétences, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Blancs						Minorités visibles					
	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Total	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Total
Construction (23)	7,8	3,4	59,5	13,7	15,5	100	8,9	5,8	54,1	12,7	18,7	100
Fabrication (31, 33)	11,4	11,5	31,3	37,6	8,2	100	3,1	5,9	21,8	52,2	16,9	100
Commerce de gros (41)	17,9	8,1	21,8	48,2	4,1	100	9,3	7,2	18,3	50,8	14,4	100
Commerce de détail (44, 45)	12,5	3,5	12,9	48,4	22,7	100	8,0	2,9	11,3	49,1	28,7	100
Transport et entreposage (48, 49)	7,7	5,2	17,7	65,6	3,9	100	4,7	5,8	14,0	69,5	6,0	100
Information, culture et loisirs (51, 71)	11,6	26,9	31,8	22,6	7,0	100	6,8	21,4	29,3	34,5	7,9	100
Finance et assurances (52)	15,1	26,3	22,2	35,1	1,2	100	11,1	25,0	18,6	44,0	1,1	100
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	11,9	46,6	26,8	13,8	0,9	100	6,7	48,1	26,1	16,7	2,4	100
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	6,0	5,3	15,5	31,9	41,3	100	2,3	4,1	11,3	35,3	47,0	100
Services d'enseignement (61)	4,6	67,8	14,3	10,1	3,2	100	2,2	67,3	13,9	12,7	3,9	100
Soins de santé et assistance sociale (62)	4,0	31,1	33,7	24,4	6,8	100	1,4	24,8	32,2	35,8	5,8	100
Hébergement et services de restauration (72)	9,8	0,8	21,0	39,7	28,8	100	7,0	0,7	30,6	20,9	40,8	100
Autres services, sauf administrations publiques (81)	9,6	16,4	41,1	20,9	12,0	100	3,4	8,4	31,6	37,0	19,7	100
Administrations publiques (91)	7,9	25,3	36,1	22,7	8,0	100	5,1	29,1	30,9	27,1	7,8	100
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	12,0	13,8	36,1	25,0	13,1	100	7,0	13,9	33,2	31,5	14,4	100
<b>Total - Industrie</b>	<b>9,9</b>	<b>22,4</b>	<b>26,3</b>	<b>30,7</b>	<b>10,8</b>	<b>100</b>	<b>5,1</b>	<b>15,7</b>	<b>22,9</b>	<b>38,3</b>	<b>18,0</b>	<b>100</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Le tableau B4b-4 présente les indices de différenciation du niveau de compétences des emplois par secteurs d'activité, en ajoutant la dimension du genre. Pour les MV comparés aux Blancs, nous notons des indices forts différents entre les hommes et les femmes dans le secteur de la *Construction* (21,7 pour les femmes contre 4,5 pour les hommes), mais il s'agit d'un secteur au sein duquel les femmes sont très peu nombreuses, particulièrement chez les MV. À noter cependant, pour les HC comparés aux nés au Canada, les indices de différenciation des hommes et des femmes dans le secteur de la *Construction* sont très semblables (6,7 pour les hommes et 7,2 pour les femmes). Pour les HC comparés aux nés au Canada, un grand écart est à noter dans le secteur de l'*Information, culture et loisirs* (11,8 pour les femmes contre 3,8 pour les hommes).

**Tableau B4b-4. Répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences, par secteur d'activité. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible du salarié, par sexe : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	HC vs Canada			MV vs Blancs		
	Les 2 sexes	Hommes	Femmes	Les 2 sexes	Hommes	Femmes
Construction (23)	6,8	6,7	7,2	6,6	4,5	21,7
Fabrication (31, 33)	15,2	10,6	21,6	23,3	21,5	24,8
Commerce de gros (41)	7,9	6,8	10,0	12,9	12,4	14,3
Commerce de détail (44, 45)	2,5	4,1	4,6	6,7	5,1	8,7
Transport et entreposage (48, 49)	2,2	2,7	4,1	6,7	8,5	5,3
Information, culture et loisirs (51, 71)	5,8	3,8	11,8	12,8	13,3	13,8
Finance et assurances (52)	4,7	4,4	5,7	9,0	12,1	7,9
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	6,9	5,1	6,9	5,9	6,4	8,5
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	7,7	5,0	10,6	9,2	7,5	11,7
Services d'enseignement (61)	6,9	11,0	5,0	3,3	3,7	5,9
Soins de santé et assistance sociale (62)	7,9	12,2	10,5	11,4	5,9	13,5
Hébergement et services de restauration (72)	18,3	13,3	26,0	21,5	15,0	28,4
Autres services, sauf administrations publiques (81)	13,4	14,6	25,0	23,7	16,2	35,8
Administrations publiques (91)	8,9	10,2	10,4	8,2	8,1	9,3
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	4,8	4,5	13,0	7,9	9,1	5,1
<b>Total - Industrie</b>	5,6	2,4	9,2	14,8	12,3	17,8

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

#### Faits saillants 45. Actifs salariés – Niveau de compétences de l'emploi occupé – Par secteur d'activité

- La répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences varie substantiellement d'un secteur à l'autre. La part des emplois de niveau A varie de moins de 1 % dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration* à 68 % dans le secteur des *Services d'enseignement*
- Dans chaque secteur, la répartition des emplois détenus par les salariés d'origine immigrée se différencie de celle des emplois détenus par les autres salariés, en tous cas de manière plus marquée sur la base du statut de minorité visible que sur la base du lieu de naissance, sauf dans les secteurs de la *Construction*, des *Services professionnels, scientifiques et techniques* et des *Administrations publiques*
- La différence de répartition entre les salariés d'origine immigrée et les autres salariés est plus accusée dans trois secteurs : les secteurs de la *Fabrication* et des *Autres services, sauf les administrations publiques*, dans lesquels les salariés d'origine immigrée détiennent comparativement moins d'emplois qualifiés (niveau A ou 0) et plus d'emplois peu ou pas qualifiés (niveau C ou D)] ainsi que le secteur de l'*Hébergement et services de restauration*, dans lequel les salariés d'origine immigrée détiennent comparativement plus d'emplois de niveau B et moins d'emplois de niveau C
- Les différences de répartition suivant l'origine immigrée sont généralement plus marquées chez les femmes que chez les hommes, et ce surtout sur la base du lieu de naissance, en particulier dans le secteur de l'*Information, culture et loisirs*. Cependant, le sens de la différence de répartition entre les sexes est totalement renversé dans le secteur de la *Construction* sur la base du statut de minorité visible

#### B4c. Secteur de la *Fabrication*

Les tableaux B4c-1, B4c-2, B4c-3 et B4c-4 reprennent les croisements précédents, mais pour les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*. Pour commencer, le tableau B4c-1 révèle que le niveau de compétences des emplois varie fortement d'un sous-secteur à l'autre. Les emplois de niveau A sont très nombreux dans les sous-secteurs des *Machines* (23,8 %), du *Matériel de transport* (23 %), des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (20,8 %) et du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (18,9 %). Ceux-ci sont en revanche très rares dans les sous-secteurs des *Textiles et produits textiles* (1,1 %), des *Vêtements et produits en cuir* (1,2 %) et des *Meubles et produits connexes* (2,1 %). Les emplois de niveau D sont quant à eux particulièrement nombreux, proportionnellement, dans le sous-secteur des *Aliments, boissons et tabac* (22,4 %) et dans une moindre mesure, dans ceux des *Textiles et produits textiles* (15,7 %) et des *Vêtements et produits en cuir* (15,6 %).

**Tableau B4c-1. Répartition des emplois salariés du secteur de la *Fabrication* suivant le niveau de compétences. Valeurs (en %) et indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible du salarié, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Sous-secteur d'activité	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Ensemble	HC vs Can	MV vs Blancs
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	8,4	4,8	23,5	41,0	22,4	100	15,5	18,9
Textiles et produits textiles (313, 314)	9,2	1,1	18,3	55,7	15,7	100	16,5	20,4
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	5,8	1,2	19,0	58,3	15,6	100	21,3	19,9
Impression et activités connexes (323)	6,4	4,7	36,5	42,9	9,5	100	10,5	17,2
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	14,8	18,9	26,7	31,5	8,1	100	6,1	15,1
Produits métalliques (332)	8,4	6,1	42,6	33,8	9,0	100	6,5	15,9
Machines (333)	9,2	23,8	39,7	23,9	3,3	100	5,9	12,8
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	11,4	20,8	26,0	39,1	2,6	100	15,4	24,8
Matériel de transport (336)	6,9	23,0	37,3	30,5	2,1	100	6,4	17,4
Meubles et prod. connexes (337)	6,3	2,1	34,2	48,6	8,7	100	7,3	12,4
Activités diverses de fabrication (339)	10,1	6,1	32,2	43,1	8,6	100	12,6	24,1
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	9,8	7,3	22,4	45,7	14,8	100	13,3	23,6
<b>Fabrication</b>	<b>8,7</b>	<b>9,7</b>	<b>28,2</b>	<b>42,4</b>	<b>11,1</b>	100	<b>15,2</b>	<b>23,3</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Toujours au tableau B4c-1, les indices de différenciation que l'on retrouve dans les deux dernières colonnes à partir de la droite indiquent que les distributions sont plus inégales entre les MV et les Blancs qu'entre les HC et les nés au Canada, puisque ceux-ci sont plus élevés pour chacun des sous-secteurs, sauf dans celui des *Vêtements et produits en cuir*. Pour les MV comparés aux Blancs, c'est dans les sous-secteurs des *Produits informatiques, électroniques et électriques* et des *Activités diverses de fabrication* que les distributions sont les plus inégales. Pour les HC comparés aux nés au Canada, c'est dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*.

Pour tous les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, les personnes d'origine immigrée sont proportionnellement plus nombreuses à occuper des emplois de niveau D et moins nombreuses à occuper des emplois de niveau O et pour plusieurs sous-secteurs, de niveau A. Une différence importante entre les HC et les nés au Canada se retrouve dans le sous-secteur de *l'Impression et activités connexes*, pour lequel 15,8 % des HC ont un emploi de niveau D contre seulement 6,9 % des nés au Canada. Les nés au Canada sont en retour nettement plus nombreux dans le niveau O, soit 8 % contre 2,4 %. Des différences importantes sont également à noter dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*. Les HC ne sont que 3,3 % au niveau O et 0,9 % au niveau A contre respectivement 12 % et 2,1 % des nés au Canada.

Ces tendances se retrouvent également pour l'analyse selon le statut de minorité visible. Dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*, les emplois de niveau O ne sont occupés que par 2 % des MV et ceux de niveau A, par 0,8 % contre respectivement 10 % et 1,8 % des Blancs. Les MV sont en retour deux fois plus nombreux à occuper des postes de niveau D, soit 20,4 % contre 10,1 %. Pour le statut de minorité visible, dans des proportions quelque peu différentes, ce type de répartition différentiel se retrouve dans tous les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, à l'exception de celui du *Pétrole, charbon et produits chimiques*, pour lequel la proportion de MV occupant un emploi de niveau A est équivalente, voire même légèrement supérieure, à celle des Blancs (20,3 % contre 18,5 %) et ceux des *Textiles et produits textiles* et des *Meubles et produits connexes*, pour lesquels les emplois de niveau A sont très peu nombreux, tant chez les MV que chez les Blancs.

Tableau B4c-2. Emplois salariés du secteur de la *Fabrication* selon le lieu de naissance du salarié. Répartition en % suivant le niveau de compétences, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Sous-secteur d'activité	Nés au Canada						Nés hors Canada					
	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Ensemble	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Ensemble
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	11,3	5,9	22,0	43,3	17,5	100	4,2	3,2	25,7	37,8	29,2	100
Textiles et produits textiles (313, 314)	16,4	1,3	21,8	49,8	10,7	100	5,4	1,0	16,6	58,9	18,2	100
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	12,0	2,1	27,2	48,1	10,6	100	3,3	0,9	15,7	62,4	17,6	100
Impression et activités connexes (323)	8,0	4,5	37,9	42,6	6,9	100	2,4	5,4	33,1	43,3	15,8	100
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	15,3	18,6	28,1	30,8	7,1	100	13,8	19,6	23,5	32,8	10,3	100
Produits métalliques (332)	11,0	6,4	40,7	33,5	8,3	100	5,2	5,8	44,9	34,3	9,9	100
Machines (333)	10,4	25,0	39,8	21,7	2,9	100	7,8	22,2	39,4	26,9	3,7	100
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	14,2	24,5	27,1	32,4	1,9	100	8,5	16,9	25,0	46,3	3,3	100
Matériel de transport (336)	8,2	22,8	38,5	28,7	1,7	100	5,0	23,5	35,3	33,3	2,9	100
Meubles et prod. connexes (337)	8,1	2,4	35,8	46,9	6,8	100	4,7	1,9	32,5	50,4	10,7	100
Activités diverses de fabrication (339)	12,0	7,3	35,3	38,4	7,3	100	7,9	4,9	29,1	48,4	9,9	100
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	12,4	8,8	23,9	41,9	13,1	100	6,1	5,2	20,4	51,1	17,1	100
<b>Fabrication</b>	11,5	11,6	30,7	37,8	8,5	100	5,6	7,6	25,4	47,5	13,9	100

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Tableau B4c-3. Emplois salariés du secteur de la *Fabrication* selon le statut de minorité visible du salarié. Répartition en % suivant le niveau de compétences, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Sous-secteur d'activité	Blancs						Minorités visibles					
	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Ensemble	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Ensemble
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	11,0	5,6	24,5	42,2	16,8	100	2,4	2,8	21,2	38,1	35,8	100
Textiles et produits textiles (313, 314)	15,3	1,1	22,1	51,2	10,2	100	2,9	1,1	14,1	60,2	21,5	100
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	10,0	1,8	24,8	53,4	10,1	100	2,0	0,8	13,8	62,9	20,4	100
Impression et activités connexes (323)	7,8	5,1	38,5	41,3	7,4	100	1,0	3,9	29,2	48,9	17,0	100
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	16,4	18,5	28,1	29,9	7,0	100	7,5	20,3	21,6	37,7	12,5	100
Produits métalliques (332)	10,7	7,0	43,9	30,6	7,8	100	2,5	3,2	39,9	42,2	11,9	100
Machines (333)	10,8	24,9	40,3	21,3	2,5	100	4,8	20,8	37,8	31,7	5,1	100
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	14,7	24,5	27,4	31,2	2,1	100	5,0	13,3	23,5	54,6	3,5	100
Matériel de transport (336)	8,1	24,1	39,1	26,9	1,9	100	3,2	19,0	31,7	43,0	3,0	100
Meubles et prod. connexes (337)	8,5	2,1	36,2	46,5	6,7	100	2,0	2,3	30,4	52,3	13,2	100
Activités diverses de fabrication (339)	13,3	7,1	36,2	36,8	6,6	100	4,0	4,0	24,5	55,3	12,1	100
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	12,4	9,1	25,0	41,1	12,4	100	3,8	3,1	15,9	56,9	20,2	100
<b>Fabrication</b>	11,4	11,5	31,3	37,6	8,2	100	3,1	5,9	21,8	52,2	16,9	100

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Finalement, tant pour les HC comparés aux nés au Canada que pour les MV comparés aux Blancs, les indices de différenciation des femmes sont nettement supérieurs à ceux des hommes dans les sous-secteurs des *Produits métalliques* et du *Matériel de transport* (tableau B4-c4). Pour le lieu de naissance, de forts écarts se retrouvent également dans ceux du *Pétrole, charbon et produits chimiques* et des *Aliments, boissons et tabac*, alors qu'ils sont beaucoup moins prononcés pour l'analyse selon le statut de minorité visible. Il convient toutefois de rappeler que pour plusieurs de ces sous-secteurs, les analyses portent sur des petits effectifs et sont donc soumises à une forte volatilité.

**Tableau B4c-4. Répartition des emplois salariés du secteur de la *Fabrication* suivant le niveau de compétences, par sous-secteur d'activité. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible du salarié, par sexe : île de Montréal, 2006**

Sous-secteur d'activité	HC vs Canada			MV vs Blancs		
	Les 2 sexes	Hommes	Femmes	Les 2 sexes	Hommes	Femmes
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	15,5	10,8	24,4	18,9	16,1	25,2
Textiles et produits textiles (313, 314)	16,5	19,6	15,4	20,4	23,3	17,7
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	21,3	15,6	24,0	19,9	22,6	19,2
Impression et activités connexes (323)	10,5	9,5	15,9	17,2	15,2	22,5
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	6,1	4,7	13,3	15,1	15,4	18,6
Produits métalliques (332)	6,5	6,4	14,9	15,9	14,1	30,7
Machines (333)	5,9	7,2	7,8	12,8	14,6	11,9
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	15,4	11,0	21,9	24,8	21,9	24,4
Matériel de transport (336)	6,4	4,4	17,4	17,4	14,1	29,1
Meubles et prod. connexes (337)	7,3	10,0	8,1	12,4	15,3	8,8
Activités diverses de fabrication (339)	12,6	11,1	14,9	24,1	28,1	19,1
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	13,3	11,9	18,0	23,6	22,7	26,4
<b>Fabrication</b>	<b>15,2</b>	<b>10,6</b>	<b>21,6</b>	23,3	21,5	24,8

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

#### Faits saillants 46. Actifs salariés – Niveau de compétences de l’emploi occupé – Secteur de la *Fabrication*

- A l’intérieur du secteur de la *Fabrication*, la répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences varie substantiellement d’un sous-secteur à l’autre. Rares dans les sous-secteurs des *Textiles et produits textiles* et des *Vêtements et produits en cuir*, les emplois de niveau de compétences A sont plus fréquents dans les sous-secteurs des *Machines*, du *Matériel de transport*, des *Produits informatiques, électroniques et électriques* et du *Pétrole, charbon et produits chimiques*. Quant aux emplois de niveau D, ils sont comparativement plus nombreux dans le sous-secteur des *Aliments, boissons et tabac* et, dans une moindre mesure, dans celui des *Textiles et produits textiles*
- Dans la majorité des sous-secteurs, les salariés d’origine immigrée sont comparativement plus nombreux à occuper des emplois de niveaux de compétences C et D et moins nombreux à détenir des emplois de niveaux A et B. Les plus grandes différences observées selon l’origine immigrée dans la répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences se retrouvent dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* (sur la base du lieu de naissance) et celui des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (sur la base du statut de minorité visible)

#### B4d. Selon le niveau d’éducation<sup>28</sup>

Nous avons également calculé les indices de différenciation par secteur des HC comparés aux nés au Canada et des MV comparés aux Blancs en ventilant selon le plus haut diplôme obtenu. Concernant les HC comparés aux nés au Canada (tableau B4d-1), une tendance à la hausse de l’indice de différenciation suivant la scolarité jusqu’au diplôme de baccalauréat est observée, suivi d’un léger recul pour les salariés ayant un diplôme supérieur au baccalauréat. Cela peut refléter le fait que les HC scolarisés sont plus susceptible que les nés au Canada d’occuper un poste pour lequel ils sont surqualifiés. Nous y reviendrons à la section B6.

---

<sup>28</sup> Les niveaux d’éducation retenus dans cette sous-section ainsi que la section B5 qui suit sont les 7 niveaux d’éducation utilisés dans la partie A afin de décrire la répartition des 15 ans et plus suivant le niveau d’éducation et les caractéristiques économiques de cette même population selon le niveau d’éducation

Tableau B4d-1. Répartition en % des emplois salariés suivant le niveau de compétences, par secteur d'activité. Indices de différenciation selon le lieu de naissance, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Tous niveaux	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au bac	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Construction (23)	6,8	4,0	7,8	3,7	5,6	7,4	19,8	14,8
Fabrication (31, 33)	15,2	5,1	13,0	10,3	17,5	20,7	29,2	23,9
Commerce de gros (41)	7,9	14,2	10,5	12,3	5,6	16,3	11,5	14,1
Commerce de détail (44, 45)	2,5	6,9	2,4	4,0	2,2	8,4	13,8	23,5
Transport et entreposage (48, 49)	2,2	6,7	5,6	2,6	3,8	10,3	13,3	20,5
Information, culture et loisirs (51, 71)	5,8	7,9	10,5	4,3	10,5	9,1	5,9	12,3
Finance et assurances (52)	4,7	15,1	4,7	4,3	7,3	12,4	13,8	16,6
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	6,9	16,9	9,2	7,6	4,1	7,8	9,3	7,0
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	7,7	12,8	9,4	16,2	11,5	16,4	14,5	23,1
Services d'enseignement (61)	6,9	7,2	11,1	14,3	7,9	8,8	4,8	2,8
Soins de santé et assistance sociale (62)	7,9	8,4	4,9	9,4	10,0	15,2	17,0	14,3
Hébergement et services de restauration (72)	18,3	19,1	21,6	20,3	15,3	32,6	26,8	37,3
Autres services, sauf administrations publiques (81)	13,4	6,1	8,4	7,3	10,9	29,5	35,6	22,5
Administrations publiques (91)	8,9	11,0	6,5	23,7	12,7	5,9	6,1	7,9
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	4,8	11,2	9,7	11,6	9,0	7,3	10,1	15,4
<b>Total - Industrie</b>	<b>5,6</b>	<b>3,5</b>	<b>5,3</b>	<b>7,5</b>	<b>8,1</b>	<b>12,0</b>	<b>17,6</b>	<b>14,6</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Seuls les secteurs des *Services professionnels, scientifiques et techniques*, des *Administrations publiques* et des *Services d'enseignement*, pour lesquels les indices plus élevés se trouvent chez les moins scolarisés ou ceux ayant une scolarité intermédiaire, échappent à cette tendance, qui, par ailleurs, se fait particulièrement remarquée dans le secteur de la *Fabrication*, telle qu'illustrée dans la figure B4d-1.<sup>29</sup>

	Aucun certificat, diplôme ou grade (Niveau D)	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (Niveau C)	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (Niveau B3)	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire (Niveau B2)	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (Niveau B1)	Bac (Niveau A2)	Tous les diplômes supérieurs au bac (Niveau A1)
Total	3,5	5,3	7,5	8,1	12,0	17,6	14,6
Fabrication	5,1	13,0	10,3	17,5	20,7	29,2	23,9

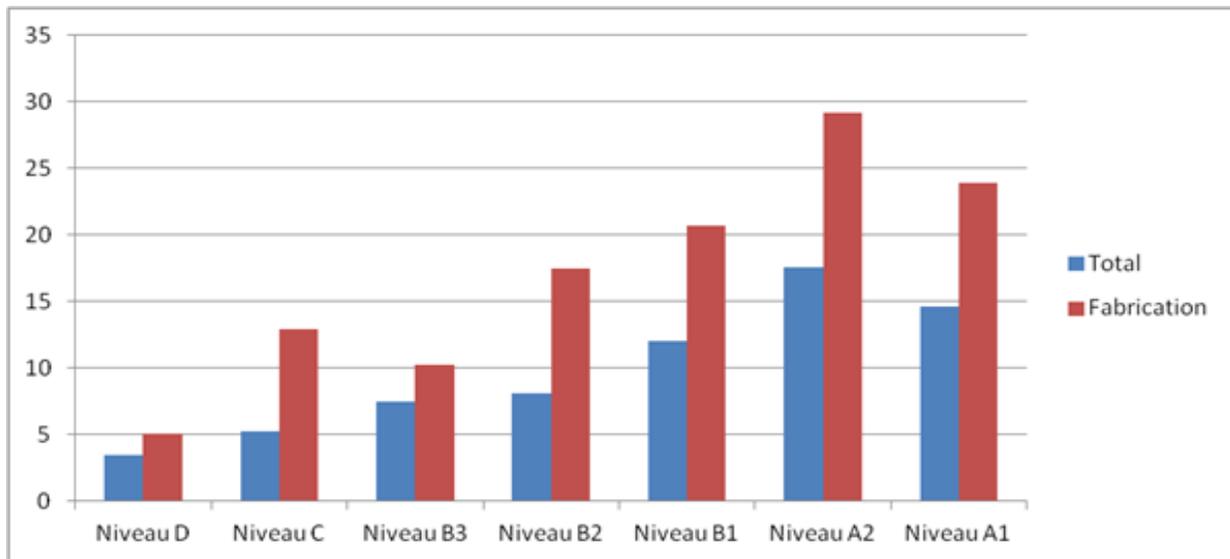


Figure B4d-1. Répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences, total industrie et secteur de la *Fabrication*. Indices de différenciation selon le lieu de naissance, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

<sup>29</sup> Pour les besoins de cette figure, les 7 niveaux d'éducation se voient attribuer une lettre -- A, B, C ou D -- correspondant aux niveaux d'éducation agrégés utilisés plus haut dans la sous-section A4b relative à la surqualification des actifs salariés et, dans le cas des niveaux inclus dans les niveaux agrégés A et B. un chiffre permettant de les distinguer entre eux : 1 à 3 dans le cas du niveau B et 1 à 2 dans le cas du niveau A.

Au sein des sous-secteurs de ce dernier, une augmentation de l'indice selon le niveau de scolarité se retrouve également dans la plupart de ceux-ci (Tableau B4d-2). Pour certains types de diplôme, il semble y avoir une cassure de la tendance, par exemple, pour le sous-secteur des Produits informatiques, électroniques et électriques au sein duquel les indices pour ceux qui ont un Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (5,4) ou un Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (8,1) sont nettement plus faibles que pour ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (17,4), ou encore dans celui des *Textiles et produits textiles* au sein duquel le plus fort indice se trouve chez ceux qui ont Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (65,2). Il convient toutefois de faire attention étant donné les petits effectifs sur lesquels reposent parfois les calculs.

Tableau B4d-2. Répartition des emplois salariés du secteur de la *Fabrication* suivant le niveau de compétences, par sous-secteur d'activité. Indice de différenciation selon le lieu de naissance, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006

Sous-secteur d'activité	Tous niveaux	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	15,5	13,1	14,3	17,6	14,3	28,8	31,2	39,4
Textiles et produits textiles (313, 314)	16,5	10,1	18,7	21,4	15,5	65,2	38,0	47,5
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	21,3	7,7	20,2	20,4	24,4	51,6	25,2	23,9
Impression et activités connexes (323)	10,5	14,5	11,7	12,9	15,4	30,2	21,9	46,7
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	6,1	20,4	14,3	15,6	17,8	21,5	15,6	17,3
Produits métalliques (332)	6,5	7,1	11,0	2,0	11,2	26,6	42,0	40,8
Machines (333)	5,9	10,6	6,2	10,2	18,7	38,3	21,7	24,7
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	15,4	2,0	17,4	5,4	29,8	8,1	36,6	22,8
Matériel de transport (336)	6,4	4,5	14,3	9,1	10,2	14,5	16,8	11,7
Meubles et prod. connexes (337)	7,3	7,2	11,5	8,3	21,1	15,0	16,3	31,8
Activités diverses de fabrication (339)	12,6	7,1	10,9	14,0	24,5	21,0	18,9	31,9
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	13,3	5,8	7,6	5,7	19,8	38,3	47,3	35,8
<b>Fabrication</b>	15,2	5,1	13,0	10,3	17,5	20,7	29,2	23,9

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

L'analyse selon le statut de MV (tableau B4d-3) montre que la tendance précédemment décrite lors de l'analyse selon le lieu de naissance, soit l'augmentation de l'indice de différenciation suivant le niveau de scolarité, ressort beaucoup moins pour ce marqueur de l'origine immigrée. Si dans certains secteurs comme celui des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* et celui du *Transport et entreposage*, l'indice augmente suivant la scolarité, il ne suit pas de tendance claire pour plusieurs autres, dont celui de l'*Information, culture et loisirs* ou même celui de la *Fabrication*. Dans ce dernier, seul les salariés n'ayant pas de diplôme se démarquent des autres par un indice de différenciation entre les MV et les Blancs qui est beaucoup plus faible que les autres.<sup>30</sup>

---

<sup>30</sup> Dans le cas présent, l'analyse à l'échelle des secteurs n'est pas poursuivie au sein des sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, car les petits effectifs souvent présents à ce niveau ne permettent pas de tirer de conclusions très solides.

Tableau B4d-3. Répartition des emplois salariés suivant le niveau de compétences, par secteur d'activité. Indice de différenciation selon l'appartenance à une minorité visible, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Tous niveaux	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au bac	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Construction (23)	6,6	2,5	13,7	8,8	6,0	6,3	22,7	11,5
Fabrication (31, 33)	23,3	10,6	21,8	19,7	22,3	27,3	28,2	24,5
Commerce de gros (41)	12,9	15,8	14,7	15,5	14,0	18,4	18,3	25,2
Commerce de détail (44, 45)	6,7	4,6	7,7	9,6	8,4	11,3	14,0	16,5
Transport et entreposage (48, 49)	6,7	5,5	6,4	14,1	11,5	15,9	13,1	22,7
Information, culture et loisirs (51, 71)	12,8	22,8	16,2	14,7	13,9	24,3	10,4	16,8
Finance et assurances (52)	9,0	30,0	11,7	21,7	19,8	18,8	11,4	15,6
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	5,9	24,5	13,5	11,3	8,7	6,7	9,6	11,3
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	9,2	5,0	9,1	16,3	11,4	13,2	11,9	28,8
Services d'enseignement (61)	3,3	15,5	4,5	12,9	4,9	10,4	10,0	3,5
Soins de santé et assistance sociale (62)	11,4	9,0	5,3	13,2	11,2	14,9	10,0	10,5
Hébergement et services de restauration (72)	21,5	12,0	24,7	27,5	19,9	26,5	20,2	29,0
Autres services, sauf administrations publiques (81)	23,7	7,5	16,1	10,4	21,7	35,7	47,9	19,8
Administrations publiques (91)	8,2	13,7	8,8	20,9	17,5	11,4	11,4	9,0
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	7,9	17,3	13,7	10,6	7,8	14,8	14,4	13,5
<b>Total - Industrie</b>	<b>14,8</b>	<b>3,9</b>	<b>11,6</b>	<b>16,0</b>	<b>14,6</b>	<b>17,9</b>	<b>18,6</b>	<b>17,5</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Le dernier tableau de cette section reprend l'indice de différenciation de la distribution des HC comparés aux nés au Canada et de la distribution des MV comparées aux Blancs (tableau B4d-4) pour l'ensemble des secteurs et celui de la *Fabrication*, mais ventilé selon le sexe et le niveau d'éducation. Pour l'ensemble des secteurs, les indices de différenciations, tant pour le lieu de naissance que pour le statut de minorité visible, sont relativement semblables entre les hommes et femmes. Deux écarts significatifs peuvent être mentionnés : l'indice selon le statut de minorité visible chez les femmes les moins éduquées est plus élevé que chez les hommes, soit 7,4 contre 2,7 pour les salariés n'ayant pas de diplôme et 14,5 contre 9,4 pour ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires. De tels écarts n'apparaissent toutefois pas lorsque l'analyse se fait selon l'autre marqueur d'origine immigrée, soit le lieu de naissance. Dans le secteur de la *Fabrication* toutefois, les indices plus élevés chez les femmes se remarquent lorsque l'analyse est faite selon le lieu de naissance et non selon le statut de minorité visible. Celui-ci se maintient même pour ceux ayant un Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers et ceux ayant un Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat, mais est à l'avantage des hommes pour ceux ayant au moins un baccalauréat.

**Tableau B4d-4. Répartition des emplois salariés du total industrie et du secteur de la *Fabrication* suivant le niveau de compétences, par sexe. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006**

	Sexe	Tous niveaux	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au bac	Bac	Tous diplômes supérieurs au bac
Lieu de naissance	<b>A - Total - Industrie</b>								
	Hommes	2,4	6,6	5,0	5,2	7,6	10,6	18,9	13,4
	Femmes	9,2	4,2	7,0	9,1	9,0	14,1	16,8	16,9
	Appartenance à une MV	Hommes	12,3	2,7	9,4	15,4	14,9	16,8	18,9
	Femmes	17,8	7,4	14,5	14,2	14,5	19,2	19,1	18,7
Lieu de naissance	<b>B - Fabrication</b>								
	Hommes	10,6	2,0	9,2	5,6	16,5	16,6	33,2	27,6
	Femmes	21,6	10,8	17,5	15,2	21,0	31,8	23,4	17,3
	Appartenance à une MV	Hommes	21,5	11,4	20,4	15,7	22,4	25,2	30,3
	Femmes	24,8	7,4	22,3	21,3	23,5	33,6	26,2	18,0

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

#### Faits saillants 47. Actifs salariés – Niveau de compétences de l'emploi occupé selon le niveau d'éducation

- La répartition de l'ensemble des emplois occupés suivant le niveau de compétences devient de plus en plus inégale à mesure qu'augmente le niveau d'éducation des salariés qui les occupent, depuis l'absence de diplôme jusqu'à la détention d'un diplôme universitaire. Mais, l'inégalité de cette répartition varie peu entre les trois niveaux universitaires, encore qu'elle soit généralement moins forte pour les titulaires d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat que pour les détenteurs d'un baccalauréat
- L'augmentation avec le niveau d'éducation de l'inégalité de répartition des emplois occupés suivant le niveau de compétences s'observe également dans chaque secteur d'activité, tout particulièrement dans le secteur de la *Fabrication*, sauf que l'augmentation de l'inégalité de répartition avec le niveau d'éducation est moins graduelle à l'échelle des différents secteurs d'activité et plus encore des sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* qu'à celle de l'ensemble des secteurs
- L'augmentation avec le niveau d'éducation des salariés de la répartition des emplois occupés suivant le niveau de compétences vaut pour les salariés d'origine immigrée comme pour les autres dans l'ensemble des secteurs, mais aussi dans les différents secteurs d'activité et, dans une moindre mesure, dans les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*. Cependant, les différences observées ressortent moins bien sur la base du statut de minorité visible que sur la base du lieu de naissance, les premières perdant beaucoup de leur généralité à l'intérieur du secteur de la *Fabrication* en raison de la faiblesse des effectifs d'emplois dans certains sous-secteurs
- Les tendances précédentes valent, tant pour les hommes que pour les femmes, dans l'ensemble des secteurs tout comme dans le secteur de la *Fabrication*. Cependant, une comparaison des tendances pour chacun des deux sexes montre que, si la répartition des emplois suivant le niveau de compétences dans l'ensemble des secteurs devient plus inégale à mesure qu'augmente le niveau d'éducation tant pour les hommes que pour les femmes, l'inégalité observée en défaveur des femmes pour le niveau d'éducation le moins élevé tend, par contre, à décroître au point de disparaître pour le niveau d'éducation le plus élevé
- L'influence du sexe notée ci-dessus s'applique aux salariés d'origine immigrée comme aux autres sauf que la disparition de l'inégalité entre les sexes dans la répartition des emplois suivant le niveau de compétences à mesure qu'augmente le niveau d'éducation ne vaut pas dans le secteur de la *Fabrication* sur la base du lieu de naissance



## B5. Niveau d'éducation

### B5a. Ensemble des secteurs

En 1967, le Canada a instauré sa première grille de sélection des immigrants basée sur le capital humain des demandeurs et, de ce fait, le niveau d'éducation est un facteur important lors de la sélection.

Le tableau B5a-1 reflète partiellement cette politique de sélection. Les salariés nés à l'étranger sont ainsi particulièrement nombreux à détenir un Certificat ou grade universitaire autre que le baccalauréat (17 % contre 9,9 % des nés au Canada). Les HC sont par contre également plus nombreux que les nés au Canada à n'avoir aucun diplôme (13,1 % contre 9,9 %). Les HC sont donc à la fois surreprésentés chez les très scolarisés et les moins scolarisés, car, faut-il le rappeler, si une proportion d'immigrants sont sélectionnés pour leurs caractéristiques socioéconomiques, d'autres sont sélectionnés sur une base humanitaire ou par regroupement familial. La catégorie de diplôme où les HC sont les moins représentés est celle du Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire (15 % contre 20,8 % des nés au Canada), ce qui n'étonne guère étant donné que le système collégial du Québec est unique dans le monde.

L'analyse selon l'autre marqueur d'origine immigrée, le statut de minorité visible, également présentée dans le tableau B5a-1, ne montre pas les mêmes tendances que celle selon le lieu de naissance. De fait, les MV sont même légèrement moins nombreux que les Blancs à détenir un Certificat ou grade universitaire autre que le baccalauréat (11,8 % contre 12,4 %) ou un baccalauréat (18 % contre 19,8 %). De la même manière que les HC, les MV sont cependant également en surnombre chez ceux n'ayant aucun diplôme (13,6 % contre 10,2 %), mais moins nombreux à détenir un Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire (16,6 % contre 19,6 % des Blancs). À mentionner également, tant les HC que les MV sont plus nombreux que les nés au Canada ou les Blancs à détenir Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (respectivement 7,8 % contre 5,9 % et 7,9 % contre 6,1 %), mais ce type de diplôme demeure néanmoins peu répandu, peu importe la catégorie analysée.

L'analyse de la scolarité par sexe selon d'une part le lieu de naissance et d'autre part le statut de minorité visible montre que pour les sans diplôme, les écarts relatifs entre les personnes d'origine immigrée et les autres sont beaucoup plus importants chez les femmes que chez les hommes (tableau B5a-2). En effet, l'écart pour cette catégorie de scolarité entre les femmes HC et les nés au Canada (12,1 % contre 8 %) ainsi que celui entre les femmes MV et les blanches (12,5 % contre 8,3 %) est nettement plus prononcés que celui chez les hommes (13,9 % pour les HC contre 12 % pour les nés au Canada et 14,5 % pour les MV contre 12 % pour les Blancs). Cette analyse est cependant plutôt révélatrice d'un phénomène social du Québec que d'une réalité de l'immigration : celui du décrochage scolaire affectant particulièrement les hommes.

Tableau B5a-1. Actifs salariés. Effectifs et répartition en % suivant le niveau d'éducation, selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible : île de Montréal, 2006

	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au bac	Bac	Certificat ou grade universitaire autre que le bac	Total
	<b>A - Effectifs</b>							
Total	92 005	172 975	95 890	158 300	54 905	162 305	102 315	838 695
Nés au Canada	56 055	123 280	66 700	117 135	33 350	111 240	55 635	563 385
Nés hors Canada	35 950	49 690	29 195	41 170	21 555	51 070	46 675	275 310
Blancs	65 645	132 035	74 365	126 250	39 635	127 795	79 880	64 5620
Minorités visibles	25 685	40 080	20 940	31 405	15 045	34 055	22 305	189 505
	<b>B - En pourcentage</b>							
Total	11,0	20,6	11,4	18,9	6,5	19,4	12,2	100
Nés au Canada	9,9	21,9	11,8	20,8	5,9	19,7	9,9	100
Nés hors Canada	13,1	18,0	10,6	15,0	7,8	18,5	17,0	100
Blancs	10,2	20,5	11,5	19,6	6,1	19,8	12,4	100
Minorités visibles	13,6	21,1	11,0	16,6	7,9	18,0	11,8	100
HC /Can	1,31	0,82	0,90	0,72	1,32	0,94	1,72	
MV/Blancs	1,33	1,03	0,96	0,85	1,29	0,91	0,95	

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Tableau B5a-2. Actifs salariés. Répartition en % suivant le niveau d'éducation, selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par sexe : île de Montréal, 2006

	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au bac	Bac	Certificat ou grade universitaire autre que le bac	Total
<b>A - Hommes</b>								
Total	12,6	20,7	12,8	17,3	5,8	18,0	12,8	100
Nés au Canada	12,0	22,1	14,0	19,2	5,1	18,0	9,6	100
Nés hors Canada	13,9	17,9	10,7	13,8	7,1	17,8	18,7	100
Blancs	12,0	20,3	13,5	18,1	5,3	18,3	12,6	100
Minorités visibles	14,5	21,8	10,5	15,1	7,5	17,1	13,5	100
HC /Can	1,16	0,81	0,77	0,72	1,41	0,99	1,94	
MV/Blancs	1,21	1,07	0,78	0,83	1,42	0,94	1,07	
<b>B - Femmes</b>								
Total	9,3	20,6	10,0	20,4	7,3	20,8	11,6	100
Nés au Canada	8,0	21,6	9,8	22,3	6,7	21,4	10,1	100
Nés hors Canada	12,1	18,2	10,5	16,2	8,6	19,4	14,9	100
Blancs	8,3	20,6	9,5	21,0	7,0	21,3	12,2	100
Minorités visibles	12,5	20,4	11,6	18,3	8,4	18,9	9,8	100
HC /Can	1,52	0,84	1,07	0,73	1,28	0,90	1,48	
MV/Blancs	1,50	0,99	1,22	0,87	1,20	0,89	0,81	

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Un autre constat intéressant est révélé par le tableau B5a-2 : celle de la très faible représentation des femmes MV à détenir un Certificat ou grade universitaire autre que le baccalauréat. Elles ne sont que 9,8 % à avoir cette scolarité, soit nettement moins que les Blanches (12,2 %) et les hommes MV (13,5 %), qui, eux sont en retour plus nombreux que les Blancs (12,6 %).

#### Faits saillants 48. Actifs salariés – Niveau d'éducation – Ensemble des secteurs

- Les actifs salariés se partagent en trois groupes d'importance plus ou moins égale suivant le niveau d'éducation. Un premier tiers sont peu scolarisés (c'est-à-dire n'ont aucun diplôme ou détiennent un diplôme d'études secondaires), tandis qu'un deuxième tiers sont très scolarisés (c'est-à-dire détiennent un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat) ; ce qui laisse un troisième et dernier tiers avec un niveau d'éducation intermédiaire (c'est-à-dire possèdent un diplôme d'une école de métiers ou un diplôme d'un collège ou d'un cégep ou encore un diplôme universitaire inférieur à un baccalauréat)
- Cette répartition des salariés suivant le niveau d'éducation en trois groupes d'importance similaire vaut aussi pour chacun des deux sexes, même si la proportion des salariés peu scolarisés est légèrement plus élevée chez les hommes que chez les femmes
- De plus, cette même répartition s'applique aussi bien aux salariés d'origine immigrée qu'aux autres salariés, quel que soit le marqueur de l'origine immigrée (lieu de naissance ou statut de minorité visible)
- Il y a un peu plus de salariés très scolarisés parmi les nés hors Canada que parmi les nés au Canada (tant chez les hommes que chez les femmes), tandis qu'il y en a un peu moins parmi les minorités visibles que parmi les Blancs (mais uniquement chez les femmes vu qu'il y a pratiquement aucune différence chez les hommes). Par contre, il y a autant de salariés peu scolarisés parmi les nés hors Canada que parmi les nés au Canada (en fait moins chez les hommes et plus chez les femmes), tandis qu'il y en a plus parmi les minorités visibles que parmi les Blancs (tant chez les hommes que chez les femmes)
- Globalement, la différence selon l'origine immigrée dans la répartition des actifs salariés suivant le niveau d'éducation est plus marquée sur la base du lieu de naissance que sur celle du statut de minorité visible

## B5b. Par secteur d'activité

Le tableau B5b-1 présente la distribution des salariés suivant le niveau d'éducation, par secteur d'activité ainsi que l'indice de différenciation entre les HC et les nés au Canada d'une part et les MV et les Blancs d'autre part. Un premier constat qui ressort de ce tableau est la disparité entre les secteurs en ce qui concerne la scolarité des salariés qui y travaillent. Les diplômés universitaires sont très nombreux dans certains d'entre eux, notamment celui des *Services d'enseignement* et celui des *Services professionnels, scientifiques et techniques* dans lesquels ils forment plus de la moitié des travailleurs, mais sont très rares dans d'autres, dont celui de la *Construction* et de *l'Hébergement et services de restauration*. C'est par ailleurs dans les secteurs de *l'Hébergement et services de restauration* et de la *Fabrication* que les sans diplôme sont les plus nombreux (respectivement 22,3 % et 20,7 %), alors qu'à l'inverse, ils sont très rares dans les secteurs des *Finance et assurances* (2,1 %), des *Services professionnels, scientifiques et techniques* (2,2 %), des *Administrations publiques* (2,5 %) et des *Services d'enseignement* (2,7 %). Le secteur de la *Construction* est quant à lui celui où l'on retrouve la plus forte proportion de détenteurs de Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (36,9 %).

Les indices de différenciation entre les HC et les nés au Canada sont particulièrement élevés dans les secteurs des *Administrations publiques* (22,4), des *Services d'enseignement* (22,3) et de la *Construction* (20,2), ce qui signifie que c'est dans ces secteurs que la scolarité des salariés nés à l'étranger divergent le plus de celle des salariés nés au Canada. Dans le secteur des *Administrations publiques*, les HC n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires sont nettement moins nombreux que les nés au Canada (6,4 % contre 18,3 %; données non présentées). Dans celui des *Services d'enseignement*, des différences importantes s'observent pour ceux ayant un Certificat ou grade universitaire autre que le baccalauréat (51,3 % des HC contre 29,7 % des nés au Canada; données non présentées). Le secteur de la *Construction* se démarque quant à lui par une très forte proportion relative de HC ayant un Baccalauréat (13,9 % contre 6,5 % des nés au Canada; données non présentées) ou un Certificat ou grade universitaire autre que le baccalauréat (7,5 % contre 1,4 %; données non présentées), ce qui pourrait laisser croire qu'il s'agit d'un secteur de reconversion pour plusieurs immigrants n'ayant pu exercer un métier relié à leur diplôme.

Tableau B5b-1. Répartition des actifs salariés suivant le niveau d'éducation, par secteur d'activité. Valeurs (en %) et indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible : île de Montréal, 2006

	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au bac	Bac	Certificat ou grade universitaire autre que le bac	Total	HC vs Can	MV vs Blancs
Construction (23)	14,4	18,9	36,9	14,8	3,9	8,3	2,8	100	20,2	16,8
Fabrication (31, 33)	20,7	22,3	13,5	16,2	5,2	14,7	7,3	100	13,7	12,7
Commerce de gros (41)	13,2	25,4	10,4	18,6	6,1	17,9	8,4	100	14,5	10,4
Commerce de détail (44, 45)	16,4	32,9	10,6	20,1	5,3	10,7	4,1	100	13,1	6,0
Transport et entreposage (48, 49)	13,4	28,3	16,8	19,7	5,2	11,7	4,8	100	17,5	12,5
Information, culture et loisirs (51, 71)	4,5	18,9	6,8	24,9	7,9	25,0	11,9	100	15,3	5,2
Finance et assurances (52)	2,1	19,6	6,1	20,2	10,6	28,3	13,1	100	15,7	14,6
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	2,2	10,1	5,3	19,2	7,1	33,6	22,5	100	19,2	8,2
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	17,0	25,0	14,6	18,3	6,8	12,4	6,0	100	15,4	8,4
Services d'enseignement (61)	2,7	8,5	3,6	10,9	5,0	33,1	36,1	100	22,3	9,5
Soins de santé et assistance sociale (62)	5,1	13,4	14,3	24,4	8,5	19,7	14,5	100	10,2	10,1
Hébergement et services de restauration (72)	22,3	32,6	10,7	18,0	5,0	8,8	2,7	100	11,1	9,7
Autres services, sauf administrations publiques (81)	11,9	17,8	19,8	17,0	6,8	16,3	10,4	100	7,6	6,6
Administrations publiques (91)	2,5	16,1	9,2	20,2	8,8	25,6	17,6	100	22,4	17,0
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	9,0	20,3	12,0	19,6	7,9	20,2	11,0	100	13,5	10,1
<b>Total - Industrie</b>	<b>11,0</b>	<b>20,6</b>	<b>11,4</b>	<b>18,9</b>	<b>6,5</b>	<b>19,4</b>	<b>12,2</b>	<b>100</b>	<b>12,1</b>	<b>5,9</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Les indices de différenciation entre les MV et les Blancs sont quant à eux moins élevés que ceux des HC comparés aux nés au Canada pour tous les secteurs (tableau B5b-1). Comme pour les HC comparés aux nés au Canada, des indices élevés se retrouvent dans les secteurs des *Administrations publiques* (17) et de la *Construction* (16,8), mais contrairement à ces derniers, il est plutôt faible dans celui des *Services d'enseignement* (9,5). Selon des données non présentées ici, on retrouve, dans le secteur de la *Construction*, une plus forte proportion de MV que de Blancs parmi ceux ayant un baccalauréat (14,3 % contre 7,5 %) ou encore un Certificat ou grade universitaire autre que le baccalauréat (8 % contre 2,2 %). De la même manière que pour les HC comparés aux nés au Canada, l'on retrouve pour les MV comparés aux Blancs une faible proportion de MV n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires dans le secteur des *Administrations publiques* (6,8 % contre 17,5 %).

Le tableau B5b-2 reprend les indices de différenciation précédemment mentionnés entre les HC et les nés au Canada d'une part et les MV et les Blancs d'autre part, mais ventilés selon le sexe, pour chacun des secteurs d'activité.

Un premier point saillant de ce tableau concerne l'écart important de l'indice entre les hommes et les femmes dans le secteur de la *Construction*, particulièrement pour l'indice selon le statut de minorité visible. Pour celui-ci, l'indice des femmes est en effet le double de celui des hommes (33,1 contre 16). Toujours selon le statut de minorité visible, l'indice de différenciation est également beaucoup plus fort chez les femmes que chez les hommes pour le secteur de la *Finance et assurances* (19 contre 7,2). Pour le secteur du *Commerce de détail*, c'est en retour les hommes qui ont un indice de différenciation plus important (8,7 contre 3,4), bien que ces indices demeurent relativement faibles, tant pour l'un que pour l'autre. L'analyse selon le lieu de naissance montre l'existence de deux secteurs où les hommes et les femmes ont des indices de différenciation différents, soit le secteur des *Services d'enseignement* (26,1 pour les hommes contre 17,8 pour les femmes) et celui des *Soins de santé et assistance sociale* (17,9 pour les hommes contre 9,3 pour les femmes).

**Tableau B5b-2. Répartition des actifs salariés suivant le niveau d'éducation, par secteur d'activité. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par sexe : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	HC vs Canada			MV vs Blancs		
	Les 2 sexes	Hommes	Femmes	Les 2 sexes	Hommes	Femmes
Construction (23)	20,2	19,5	24,4	16,8	16,0	33,1
Fabrication (31, 33)	13,7	12,8	16,8	12,7	10,6	15,7
Commerce de gros (41)	14,5	15,7	13,5	10,4	8,2	13,8
Commerce de détail (44, 45)	13,1	13,1	13,4	6,0	8,7	3,4
Transport et entreposage (48, 49)	17,5	17,8	21,5	12,5	12,6	16,0
Information, culture et loisirs (51, 71)	15,3	18,2	13,4	5,2	8,2	5,3
Finance et assurances (52)	15,7	13,3	18,5	14,6	7,2	19,0
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	19,2	21,0	17,8	8,2	8,3	7,3
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	15,4	19,2	12,9	8,4	11,1	9,7
Services d'enseignement (61)	22,3	26,1	17,8	9,5	11,3	6,5
Soins de santé et assistance sociale (62)	10,2	17,9	9,3	10,1	8,9	11,4
Hébergement et services de restauration (72)	11,1	12,6	11,4	9,7	12,0	8,4
Autres services, sauf administrations publiques (81)	7,6	7,9	8,4	6,6	6,4	10,9
Administrations publiques (91)	22,4	22,7	21,9	17,0	19,4	14,9
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	13,5	13,3	13,7	10,1	12,6	9,0
<b>Total - Industrie</b>	<b>12,1</b>	<b>13,0</b>	<b>11,6</b>	<b>5,9</b>	<b>7,2</b>	<b>7,7</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

#### Faits saillants 49. Actifs salariés – Niveau d'éducation – Par secteur d'activité

- La répartition des salariés suivant le niveau d'éducation varie de manière substantielle d'un secteur d'activité à l'autre. Les secteurs des *Services professionnels, scientifiques et techniques* et des *Services d'enseignement* emploient comparativement plus de salariés très scolarisés et comparativement moins de salariés peu scolarisés. À l'inverse, les secteurs de la *Construction* et de l'*Hébergement et services de restauration* emploient comparativement moins de salariés très scolarisés et comparativement plus de salariés peu scolarisés
- Quel que soit le marqueur de l'origine immigrée, la différence selon l'origine immigrée, dans la répartition des actifs salariés suivant le niveau d'éducation varie sensiblement entre les secteurs d'activité. Elle est plus élevée dans les secteurs des *Administrations publiques* et de la *Construction* et, à l'opposé, moins élevée dans les secteurs des *Soins de santé et assistance sociale* et de l'*Hébergement et services de restauration*
- La différence plus marquée observée précédemment dans l'ensemble des secteurs sur la base du lieu de naissance que sur celle du statut de minorité visible vaut pour tous les secteurs d'activité, sauf que cette différence varie en importance entre les secteurs : forte dans le secteur des *Services d'enseignement*, des *Services professionnels, scientifiques et techniques* et de l'*Information, culture et loisirs*, elle est au contraire faible dans plusieurs autres secteurs incluant le secteur de la *Fabrication*

#### B5c. Secteur de la *Fabrication*

L'analyse de la scolarité des salariés par sous-secteurs du secteur la *Fabrication* montre une certaine disparité entre ceux-ci (tableau B5c-1). Les sans diplôme sont peu nombreux dans les sous-secteurs du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (8,2 %), des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (8,7 %) et du *Matériel de transport* (8,7 %). Ils sont en retour très nombreux dans ceux des *Vêtements et produits en cuir* (38,8 %) et des *Textiles et produits textiles* (33 %). Les sous-secteurs où l'on retrouve le plus de bachelier sont ceux des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (24,8 %), du *Pétrole, charbon et produits chimiques* (24,3 %), des *Machines* (21,5 %) et du *Matériel de transport* (19,7 %), sous-secteurs où l'on retrouve également de fortes proportions de salariés ayant un Certificat ou grade universitaire autre que le baccalauréat (respectivement 13,2 %, 15,3 %, 13,6 % et 13 %).

Pour tous les sous-secteurs à l'exception de celui des *Textiles et de produits textiles*, les indices de différenciation entre les HC comparés aux nés au Canada sont plus forts que ceux des MV comparés aux Blancs. Tant pour les HC comparés aux nés au Canada que pour les MV comparés aux Blancs, c'est dans le sous-secteur du *Matériel de transport* que le plus fort indice de différenciation s'observe (respectivement 19,4 et 15,8). Pour les HC comparés aux nés au Canada, il est également plutôt fort dans celui des *Vêtements et produits en cuir* (17,4). L'analyse requiert toutefois la prudence étant donné les faibles effectifs rencontrés dans plusieurs cas.

Tableau B5c-1. Répartition des salariés du secteur de la *Fabrication* suivant le niveau d'éducation, par sous-secteur d'activité. Valeurs (en %) et indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible : île de Montréal, 2006

	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au bac	Bac	Certificat ou grade universitaire autre que le bac	Total	HC vs Can	MV vs Blancs
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	20,8	24,4	14,7	15,4	6,3	13,7	4,9	100	12,1	11,4
Textiles et produits textiles (313, 314)	33,0	30,0	8,6	10,7	4,1	10,3	3,2	100	7,3	7,9
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	38,8	26,4	9,4	12,1	3,7	7,0	2,6	100	17,4	9,7
Impression et activités connexes (323)	19,0	27,9	16,0	19,8	5,5	9,6	2,1	100	12,8	8,2
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	8,2	18,4	9,5	17,8	6,3	24,3	15,3	100	16,8	11,9
Produits métalliques (332)	21,5	21,1	21,7	15,1	4,5	10,8	5,1	100	11,0	4,6
Machines (333)	10,3	14,1	15,7	19,8	5,2	21,5	13,6	100	13,6	7,6
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	8,7	18,0	9,6	20,0	5,7	24,8	13,2	100	13,6	9,5
Matériel de transport (336)	8,7	15,3	16,9	20,6	6,0	19,7	13,0	100	19,4	15,8
Meubles et prod. connexes (337)	29,0	24,0	16,4	14,7	4,2	8,7	3,1	100	15,3	5,4
Activités diverses de fabrication (339)	17,9	22,7	11,7	19,7	5,3	16,3	6,5	100	11,7	5,9
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	21,2	24,0	15,0	14,0	5,3	13,8	6,8	100	8,8	7,2
<b>Fabrication</b>	<b>20,7</b>	<b>22,3</b>	<b>13,5</b>	<b>16,2</b>	<b>5,2</b>	<b>14,7</b>	<b>7,3</b>	<b>100</b>	<b>13,7</b>	<b>12,7</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Quelques différences importantes entre les indices de différenciation des hommes et des femmes selon le lieu de naissance, mais surtout selon le statut de minorité visible, existent également dans les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* lorsque la population est ventilée selon le sexe (tableau B5c-2).

L'indice de différenciation selon le statut de minorité visible est beaucoup plus fort chez les femmes que chez les hommes dans les sous-secteurs des *Aliments, boissons et tabac* (24,1 contre 9), des *Produits métalliques* (17,9 contre 7,6), du Matériel de transport (23,9 contre 14,5) et des *Meubles et produits connexes* (9,5 contre 4,8). Ces écarts ressortent beaucoup moins pour les indices selon le lieu de naissance.

#### Faits saillants 50. Actifs salariés – Niveau d'éducation – Secteur de la *Fabrication*

- La répartition des salariés suivant le niveau d'éducation varie plus ou moins entre les sous-secteurs. Il y a comparativement plus de salariés très scolarisés et, à l'inverse, comparativement moins de salariés peu scolarisés dans les sous-secteurs du *Matériel de transport, des Produits informatiques, électroniques et électriques* et du *Pétrole, charbon et produits chimiques*
- Quel que soit le marqueur de l'origine immigrée, la différence selon l'origine immigrée dans la répartition des salariés suivant le niveau d'éducation est comparativement plus forte dans le sous-secteur du *Matériel de transport*, mais comparativement plus faible dans le sous-secteur des *Textiles et produits textiles*
- Si à l'échelle du secteur de la *Fabrication*, la différence selon l'origine immigrée dans la répartition des salariés suivant le niveau d'éducation est du même ordre quel que soit le marqueur de l'origine immigrée, le même constat s'observe uniquement dans les sous-secteurs des *Textiles et produits textiles* et des *Aliments, boissons et tabac*. Dans les autres sous-secteurs, en particulier ceux des *Vêtements et produits en cuir* et des *Meubles et produits connexes*, la différence est plus marquée sur la base du lieu de naissance que sur la base de l'appartenance à une minorité visible, comme tel est le cas dans la majorité des secteurs d'activité

## B5d. Selon le niveau de compétences de l'emploi

Le dernier tableau de cette section reprend l'indice de différenciation de la distribution des HC comparés aux nés au Canada et de la distribution des MV comparés aux Blancs (tableau B5d-1) pour l'ensemble des secteurs et celui de la *Fabrication*, mais ventilé selon le sexe et le niveau de compétences de l'emploi occupé. Pour chacun des niveaux de compétence, les indices sont plus élevés selon le lieu de naissance que selon le statut de minorité visible, tant pour l'ensemble des secteurs que pour le secteur de la *Fabrication* spécifiquement.

**Tableau B5d-1. Répartition des actifs salariés du secteur de la *Fabrication* suivant le niveau d'éducation, par sous-secteur d'activité. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par sexe : île de Montréal, 2006**

Sous-secteur d'activité	HC vs Canada			MV vs Blancs		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	12,1	15,8	20,9	11,4	9,0	24,1
Textiles et produits textiles (313, 314)	7,3	7,2	9,8	7,9	9,8	6,7
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	17,4	10,0	21,9	9,7	9,2	10,7
Impression et activités connexes (323)	12,8	15,5	10,8	8,2	9,6	8,3
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	16,8	21,9	11,4	11,9	14,6	13,3
Produits métalliques (332)	11,0	13,0	18,4	4,6	7,6	17,9
Machines (333)	13,6	14,8	22,3	7,6	8,7	13,9
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	13,6	16,3	9,6	9,5	9,9	7,1
Matériel de transport (336)	19,4	17,2	28,9	15,8	14,5	23,9
Meubles et prod. connexes (337)	15,3	15,3	14,2	5,4	4,8	9,5
Activités diverses de fabrication (339)	11,7	13,0	13,4	5,9	15,5	15,3
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	8,8	11,6	10,0	7,2	6,9	15,9
<b>Fabrication</b>	<b>13,7</b>	<b>12,8</b>	<b>16,8</b>	<b>12,7</b>	<b>10,6</b>	<b>15,7</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Dans le secteur de la *Fabrication*, une note discordante s’observe toutefois chez les femmes spécifiquement occupant un poste de niveau D, pour lesquelles l’indice de différenciation selon le statut de minorité visible (14,4) est à un niveau équivalent à celui selon le lieu de naissance (13,3). Pour l’analyse selon le lieu de naissance, les indices les plus élevés s’observent chez les salariés ayant un poste de niveau A, tant pour l’ensemble des secteurs (18,7) que pour le secteur de la *Fabrication* (23,8) et sont particulièrement prononcés chez les hommes (respectivement 23,6 et 27,7).

**Tableau B5d-2. Répartition des salariés du total industrie et du secteur de la *Fabrication* suivant le niveau d'éducation, par sexe. Indices de différenciation selon le lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible, par niveau de compétences de l'emploi : île de Montréal, 2006**

		Tous niveaux	Niveau 0	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D
<b>A - Total - Industrie</b>							
Lieu de naissance	Ensemble	12,1	10,7	18,7	16,2	14,3	11,2
	Hommes	13,0	12,3	23,6	18,0	13,4	12,7
	Femmes	11,6	7,5	13,6	14,5	15,1	12,1
Appartenance à une MV	Ensemble	5,9	4,6	6,3	10,9	8,5	7,0
	Hommes	7,2	4,9	10,9	14,1	7,6	8,8
	Femmes	7,7	4,1	3,1	10,4	10,3	6,6
<b>B - Fabrication</b>							
Lieu de naissance	Ensemble	13,7	13,1	23,8	19,3	14,3	12,4
	Hommes	12,8	12,8	27,7	20,1	13,6	13,9
	Femmes	16,8	14,8	18,6	17,9	17,6	13,3
Appartenance à une MV	Ensemble	12,7	6,2	6,7	12,7	7,3	8,1
	Hommes	10,6	10,1	10,5	12,8	8,2	7,0
	Femmes	15,7	14,6	10,7	13,2	9,3	14,4

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

#### Faits saillants 51. Actifs salariés – Niveau d'éducation selon le niveau de compétences de l'emploi

- Aussi bien dans l'ensemble des secteurs que dans le secteur de la *Fabrication*, la différence selon l'origine immigrée, observée quel que soit le marqueur de l'origine immigrée, dans la répartition des actifs salariés suivant le niveau d'éducation présente une évolution en forme de U renversé à mesure que le niveau de compétences de l'emploi occupé augmente, et ce chez les hommes comme chez les femmes
- Les écarts mentionnés précédemment dans la répartition des salariés suivant le niveau d'éducation (plus élevés sur la base du lieu de naissance que sur celle de l'appartenance à une minorité visible chez les hommes, mais similaires sur les deux bases chez les femmes) se retrouvent le plus souvent, mais pas toujours à l'échelle des différents niveaux de compétences

## B6. Appariement emploi - formation

Les deux sections précédentes concernaient l'analyse des salariés montréalais respectivement selon le niveau de compétences de l'emploi occupé et selon le niveau d'éducation. Par contre, dans cette section, ces deux variables sont rapprochées l'une de l'autre en vue d'examiner l'appariement emploi-formation. L'exposition débute à l'échelle de l'ensemble des salariés, sans considération de leur origine immigrée ou non, avant de se poursuivre en mettant l'accent sur l'influence du lieu de naissance et l'appartenance à une minorité visible.

### B6a. Sans considération de l'origine immigrée

La partie A du tableau B6a-1 représente le croisement de ces deux variables. Lorsque le niveau de compétences de l'emploi occupé concorde avec le niveau d'éducation, l'on assume qu'il y a appariement entre ceux-ci. Dans les autres cas, il y a soit surqualification, c'est-à-dire lorsque le niveau d'éducation dépasse le niveau de compétences de l'emploi occupé, ou sous-qualification, dans le cas contraire. Les cases bleutées indiquent les situations d'appariement entre la qualification et les compétences nécessaires à l'emploi occupé, les cases en vert représentent les situations de surqualification et les cases orangées, celles de sous-qualification. Rappelons qu'aucun niveau d'éducation ne correspond aux emplois de niveau 0 (gestion), les salariés occupant ce type d'emploi ne pouvant alors pas être considérés comme étant surqualifiés ou sous-qualifiés. Les cases correspondant à cette situation sont en jaune dans le tableau.

Pour chacun des niveaux d'éducation, nous pouvons faire la somme des cases vertes pour obtenir le nombre de surqualifiés et la somme des cases orangées pour obtenir le nombre de sous-qualifiés. Le nombre de salariés ayant un emploi correspondant à leur qualification peut quant à lui être repris sans sommation, n'étant constitué que d'une seule case par niveau d'éducation. Les résultats sont exprimés en termes d'effectif dans la moitié gauche de la partie B du Tableau B6a-1 et en termes de pourcentage dans la moitié gauche de la partie C du même tableau. Pour l'ensemble des salariés, peu importe le niveau de qualification, 32,6 % sont en situation de surqualification, 16,8 % en situation de sous-qualification et 41,8 % ont un appariement entre le niveau d'éducation et l'emploi occupé (la balance restante, 8,8 %, détenant des emplois en gestion).<sup>31</sup> Ventilés selon le niveau d'éducation, les résultats indiquent que la surqualification affecte proportionnellement plus les salariés ayant un niveau d'éducation B (46 %) que ceux de niveau A (36,8 %) ou C (19,7 %). La sous-qualification est quant à elle nettement plus importante chez les travailleurs ayant un niveau D (64,1 %) que chez les autres (niveau C : 27,5 %; niveau B : 11,2 %).

---

<sup>31</sup> Observons au passage la concordance de la proportion des salariés en situation de surqualification avec celle observée précédemment à la sous-section A4b relative aux effectifs et caractéristiques sociodémographiques des salariés surqualifiés.

Tableau B6a-1. Établissement des profils de qualification de l'ensemble des salariés : île de Montréal, 2006

**A – Actifs salariés selon le niveau d'éducation et le niveau de compétences de l'emploi**

Niveau d'éducation	Niveau de compétences					Total	
	Niveau D	Niveau C	Niveau B	Niveau A	Niveau 0		
D	29 845	39 565	18 425	1 010	3 155	92 005	Surqualifié (Surqual.)
C	34 015	79 055	39 820	7 715	12 375	172 975	Exactement qualifié (Exact. qual.)
B	32 370	109 830	110 245	34 765	21 895	309 095	Sous-qualifié (Sous-qual.)
A	8 430	43 570	45 270	131 210	36 155	264 620	Emploi de gestion (Gestion)
Total	104 645	272 010	213 750	174 705	73 585	838 695	

**B – Actifs salariés selon le niveau d'éducation et le profil de qualification et, pour les surqualifiés, le degré de surqualification**

Niveau d'éducation	Profil de qualification				Total	Surqualifiés : Degré de surqualification			Total
	Surqual.	Exact. qual.	Sous-qual.	Gestion		3	2	1	
D	0	29 845	590 00	3 155	92 000	0	0	0	
C	34 015	79 055	47 535	12 375	172 980	0	0	34 015	34 015
B	142 200	110 245	34 765	21 895	309 105	0	32370	109 830	142 200
A	97 270	131 210	0	36 155	264 635	8430	43570	45 270	97 270
Total	273 485	350 355	141 300	73 580	838 720	8430	75940	189 115	273 485

Tableau B6a-1. Établissement des profils de qualification de l'ensemble des actifs salariés : île de Montréal, 2006 (suite et fin)

C - Répartition en % des actifs salariés suivant le profil de qualification et, pour les surqualifiés, suivant le degré de surqualification, par niveau d'éducation									
Niveau d'éducation	Profil de qualification					Surqualifiés : Degré de surqualification			
	Surqual.	Exact. qual.	Sous-qual.	Gestion	Total	3	2	1	Total
D	0	32,4	64,1	3,4	100				
C	19,7	45,7	27,5	7,2	100			100	100
B	46,0	35,7	11,2	7,1	100		22,8	77,2	100
A	36,8	49,6	0	13,7	100	8,7	44,8	46,5	100
Total	32,6	41,8	16,8	8,8	100	3,1	27,8	69,2	100

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Notons que puisque le niveau d'éducation D correspond au plus faible niveau, aucun salarié de cette catégorie ne peut être surqualifié, de la même manière qu'aucun salarié ayant un niveau d'éducation A ne peut être sous-qualifié. Ce sont chez les travailleurs de niveau A et C que les situations d'appariement entre le niveau d'éducation et l'emploi occupé sont les plus nombreuses (respectivement 49,6 % et 45,7 % contre 35,7 % pour le niveau B et 32,4 % pour le niveau D).

La surqualification peut être à différents degrés. Un salarié ayant un emploi dont le niveau de compétences n'est qu'un échelon en deçà de sa scolarité ne vit pas la même situation qu'un employé dont l'emploi est de 2, voire même 3 échelons sous sa qualification. Les moitiés droites des parties B et C du tableau B6a-1 présentent la distribution des surqualifiés selon le niveau d'éducation et par degré de surqualification. Par définition, les salariés surqualifiés ayant un niveau de qualification C ne peuvent qu'occuper un emploi de niveau D. La totalité d'entre eux n'est donc surqualifiée qu'à un seul degré. Pour les salariés surqualifiés ayant un niveau d'éducation B, près du quart (22,8 %), sont surqualifiés à 2 degrés (les autres l'étant à un seul degré). Pour ceux ayant un niveau A, 8,7 % le sont à 3 degrés, 44,8 % à 2 degrés et le restant, 46,5 %, à un degré. Si la surqualification concerne dans l'ensemble moins les salariés ayant un niveau d'éducation A qu'un niveau d'éducation B, le degré de surqualification est toutefois, pour un bon nombre d'entre eux, plus important.

Tel que mentionné précédemment, par définition, les emplois nécessitant des compétences de niveau A (le plus élevé) ainsi que ceux de niveau 0 (pour lesquels il n'y a pas de niveau d'éducation équivalent) ne peuvent être occupés par des salariés en situation de surqualification. En retirant ces emplois du dénominateur, l'on obtient le taux corrigé de surqualification, c'est-à-dire que le dénominateur correspond aux emplois susceptibles d'être occupés par des personnes surqualifiées plutôt qu'aux personnes susceptibles d'être surqualifiées pour l'emploi qu'elles occupent. Le tableau B6a-2 compare les taux bruts et les taux corrigés de surqualification, selon le niveau d'éducation des salariés. Puisque les emplois de niveau A et 0 sont exclus, les salariés restants ayant une éducation de niveau A sont par définition alors tous surqualifiés par rapport au poste qu'ils occupent. Pour les salariés de niveau d'éducation B, le taux passe de 46 % à 56,3 % et pour le niveau C, de 19,7 % à 22,2 %.

Le calcul du taux corrigé de surqualification trouve sa pertinence dans l'analyse par secteur d'activité, car tel que nous l'avons vu précédemment, certains secteurs sont composés en grande partie d'emplois nécessitant un niveau de compétences A ou 0 et de ce fait, ne peut être occupés par des personnes surqualifiées pour ceux-ci. Nous y reviendrons plus loin.

**Tableau B6a-2. Actifs salariés. Taux bruts et corrigés de surqualification (en %), par niveau d'éducation : île de Montréal, 2006**

Niveau d'éducation	Taux brut de surqual.	% de niv. A&O	Taux corrigé de surqual.
D	0	4,5	0
C	19,7	11,6	22,2
B	46,0	18,3	56,3
A	36,8	63,2	100,0
Total	32,6	29,6	46,3

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

**Faits saillants 52. Actifs salariés – Appariement emploi-formation sans considération de l'origine immigrée – Ensemble des secteurs**

- Si la moitié des salariés détiennent un emploi correspondant à leur qualification (42%) ou bien un emploi de gestion (8 %), ceux de l'autre moitié occupent un emploi dont le niveau de compétences requis ne concorde pas avec leur niveau d'éducation : 33 % sont surqualifiés, tandis que les 17 % restants sont sous-qualifiés
- Le taux de surqualification des salariés (33 % en moyenne) varie avec leur niveau d'éducation. Il atteint 46 % pour ceux de niveau B (c'est-à-dire les titulaires d'un diplôme d'une école de métiers, d'un collège ou d'un cégep ou encore d'une université, mais à un niveau inférieur au baccalauréat) contre 37 % pour ceux de niveau A (les titulaires d'un diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat) et 20 % pour ceux de niveau C (les titulaires d'un diplôme d'études secondaires)
- Les deux tiers des salariés ayant un niveau D d'éducation (aucun diplôme) sont sous-qualifiés, mais seulement un sur vingt occupe un emploi de niveau A ou O. Par contre, la proportion des salariés occupant un tel emploi s'élève à 12 % chez ceux ayant un niveau d'éducation B et à 18 % chez ceux de niveau C
- Si le niveau de compétences de l'emploi occupé concorde avec le niveau d'éducation pour 42 % des salariés, c'est le cas pour près de la moitié de ceux de niveau A et C, mais seulement pour environ un tiers de ceux de niveau B et D
- Si près du quart des salariés de niveau B sont surqualifiés à deux degrés ou plus (c'est-à-dire ont un niveau de compétences deux échelons ou plus au-dessous de leur niveau d'éducation), un peu plus de la moitié (53 %) le sont parmi ceux de niveau A, près de un sur dix l'étant même à trois degrés

### Par secteur d'activité

Le tableau B6a-3 reprend la répartition des salariés selon le profil de qualification précédemment défini, mais ventilée selon le secteur d'activité. Il révèle que le taux brut de surqualification est particulièrement élevé dans les secteurs des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (55,4 %), du *Commerce de détail* (44,1 %), de *l'Hébergement et services de restauration* (42,2 %) et du *Transport et entreposage* (40,5 %). La sous-qualification est en retour particulièrement importante dans le secteur de la *Fabrication* (23,7 %).

En somme, c'est dans les secteurs des Services d'enseignement (68,5 %), des Services professionnels, scientifiques et techniques (54,5 %) et de la *Construction* (51,2 %) que les taux d'appariement entre le niveau de scolarité et l'emploi occupé sont les plus importants, secteurs qui sont également ceux pour lesquels la surqualification est la plus faible (respectivement 13,5 %, 19,1 % et 21,4 %).

Concernant le degré de surqualification, présenté dans le tableau B6a-4, les secteurs des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* et de *l'Hébergement et services de restauration* se démarquent par une forte proportion de salariés surqualifiés de 3 degrés parmi les salariés surqualifiés (respectivement 7,6 % et 6,2 %).

**Tableau B6a-3. Actifs salariés. Répartition en % suivant le profil de qualification par secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Profil de qualification				
	Surqual.	Exact. qual.	Sous-qual.	Gestion	Total
Construction (23)	21,4	51,2	19,5	7,9	100
Fabrication (31, 33)	29,8	37,8	23,7	8,7	100
Commerce de gros (41)	34,7	31,5	17,9	15,9	100
Commerce de détail (44, 45)	44,1	31,3	13,2	11,4	100
Transport et entreposage (48, 49)	40,5	34,4	18,0	7,1	100
Information, culture et loisirs (51, 71)	30,6	39,6	18,9	10,9	100
Finance et assurances (52)	32,3	37,7	15,5	14,5	100
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	19,1	54,5	15,5	10,9	100
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	55,4	29,4	10,3	4,8	100
Services d'enseignement (61)	13,5	68,5	13,7	4,3	100
Soins de santé et assistance sociale (62)	32,0	47,4	17,2	3,4	100
Hébergement et services de restauration (72)	42,2	30,2	18,7	8,9	100
Autres services, sauf administrations publiques (81)	31,9	42,1	17,9	8,1	100
Administrations publiques (91)	34,2	46,1	12,2	7,5	100
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	34,8	39,4	14,6	11,2	100
<b>Total - Industrie</b>	<b>32,6</b>	<b>41,8</b>	<b>16,8</b>	<b>8,8</b>	<b>100</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

**Tableau B6a-4. Actifs salariés surqualifiés. Répartition en % suivant le degré de surqualification, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Degré de surqualification			
	3	2	1	Total
Construction (23)	3,9	32,8	63,3	100
Fabrication (31, 33)	2,9	26,1	71,0	100
Commerce de gros (41)	1,7	28,3	70,0	100
Commerce de détail (44, 45)	3,5	30,1	66,4	100
Transport et entreposage (48, 49)	0,8	23,4	75,8	100
Information, culture et loisirs (51, 71)	2,8	28,5	68,6	100
Finance et assurances (52)	0,7	29,0	70,2	100
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	0,8	21,0	78,2	100
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	7,6	38,4	53,9	100
Services d'enseignement (61)	1,5	28,0	70,4	100
Soins de santé et assistance sociale (62)	1,2	19,6	79,2	100
Hébergement et services de restauration (72)	6,2	29,8	64,0	100
Autres services, sauf administrations publiques (81)	3,3	30,2	66,5	100
Administrations publiques (91)	2,6	26,6	70,9	100
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	3,3	26,0	70,7	100
<b>Total - Industrie</b>	<b>3,1</b>	<b>27,8</b>	<b>69,2</b>	<b>100</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Si le taux d'appariement entre la formation et l'emploi est très fort dans les secteurs des Services d'enseignement (68,5 %) et des Services professionnels, scientifiques et techniques (54,5 %), c'est qu'une bonne proportion des emplois de ceux-ci nécessitent un niveau de compétences A et ne peuvent ainsi pas être occupés par des salariés en situation de surqualification. De fait, les taux de surqualification bruts pour ceux-ci sont les plus faibles parmi les secteurs, respectivement de 13,5 % et 19,1 %. Les taux corrigés de surqualification contrôlent cette différence structurelle en éliminant du dénominateur les emplois de niveau A et 0. Ces taux, par secteur d'activité, sont présentés dans le tableau B6a-5.

Tableau B6a-5. Actifs salariés. Taux bruts et corrigés de surqualification (en %), par secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Taux brut de surqual.	% de niv. A&O	Taux corrigé de surqual.
Construction (23)	21,4	11,5	24,2
Fabrication (31, 33)	29,8	18,4	36,6
Commerce de gros (41)	34,7	23,8	45,6
Commerce de détail (44, 45)	44,1	14,7	51,7
Transport et entreposage (48, 49)	40,5	12,3	46,2
Information, culture et loisirs (51, 71)	30,6	37,0	48,5
Finance et assurances (52)	32,3	40,6	54,4
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	19,1	57,8	45,2
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	55,4	9,8	61,5
Services d'enseignement (61)	13,5	71,9	48,2
Soins de santé et assistance sociale (62)	32,0	32,9	47,8
Hébergement et services de restauration (72)	42,2	9,6	46,7
Autres services, sauf administrations publiques (81)	31,9	22,5	41,2
Administrations publiques (91)	34,2	33,3	51,3
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	34,8	24,9	46,4
<b>Total - Industrie</b>	<b>32,6</b>	<b>29,6</b>	<b>46,3</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Les taux corrigés de surqualification pour les secteurs des Services d'enseignement et des Services professionnels, scientifiques et techniques, respectivement de 48,2 % et 45,2 % sont ainsi nettement plus élevés que les taux bruts et ne se distinguent plus des autres. Le secteur de la *Finance et assurances* en est un également pour lequel le taux corrigé de surqualification est nettement plus élevé que le taux brut, soit 54,4 % (ce qui le place au deuxième rang des plus élevés) contre 32,3 %. Seul le secteur de la *Construction* se démarque radicalement des autres secteurs par un très faible taux corrigé de surqualification, soit 24,2 %, loin derrière le secteur de la *Fabrication* (36,6 %) qui le suit.

Faits saillants 53. Actifs salariés – Appariement emploi-formation sans considération de l'origine immigrée – Par secteur d'activité

- Le profil de qualification des salariés varie sensiblement d'un secteur à l'autre. La prévalence de la surqualification est particulièrement forte dans les secteurs des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*, du *Commerce de détail*, de *l'Hébergement et services de restauration* et du *Transport et entreposage*. À l'inverse, elle est particulièrement faible dans les secteurs *Services d'enseignement*, des *Services professionnels, scientifiques et techniques* et de la *Construction*
- La sous-qualification est particulièrement importante dans le secteur de la *Fabrication*
- Il y a comparativement plus d'emplois surqualifiés de deux degrés ou plus et surtout de trois degrés dans les secteurs des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* et de *l'Hébergement et services de restauration*
- Le faible taux de surqualification observé dans trois des secteurs s'explique par une forte proportion d'emplois de niveau A ou O pour deux d'entre eux (secteurs des *Services d'enseignement* et des *Services professionnels, scientifiques et techniques*), mais pas pour le troisième (secteur de la *Construction*)

### **Le secteur de la Fabrication**

Parmi les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* (tableau B6a-6), celui des *Aliments, boissons et tabac* se démarque nettement des autres pour son plus fort taux brut de surqualification 39,1 % (29,8 % pour l'ensemble du secteur de la *Fabrication*). Les taux les plus faibles se retrouvent dans les sous-secteurs des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (21,4 %) et des *Machines* (21,5 %), sous-secteurs qui sont également ceux pour lesquels les taux d'appariement entre le niveau d'éducation et l'emploi sont les plus élevés (respectivement 51,2 % et 49,6 %). La sous-qualification est de son côté particulièrement présente dans les sous-secteurs des *Vêtements et produits en cuir* (34,7 %), des *Meubles et produits connexes* (34,2 %) et des *Textiles et produits textiles* (30,1 %).

**Tableau B6a-6. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Répartition en % suivant le profil de qualification, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Sous-secteur d'activité	Profil de qualification				
	Surqual.	Exact. qual.	Sous-qual.	Gestion	Total
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	39,1	33,5	19,1	8,3	100
Textiles et produits textiles (313, 314)	29,4	31,2	30,1	9,3	100
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	26,5	32,9	34,7	5,8	100
Impression et activités connexes (323)	30,7	36,3	26,7	6,3	100
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	31,8	39,8	13,6	14,8	100
Produits métalliques (332)	23,6	41,1	26,8	8,5	100
Machines (333)	21,5	49,6	19,8	9,2	100
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	21,4	51,2	19,5	7,9	100
Matériel de transport (336)	26,8	46,5	19,8	6,9	100
Meubles et prod. connexes (337)	27,7	31,6	34,2	6,5	100
Activités diverses de fabrication (339)	34,0	32,4	23,5	10,1	100
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	32,5	36,1	21,6	9,8	100
<b>Fabrication</b>	<b>29,8</b>	<b>37,8</b>	<b>23,7</b>	<b>8,7</b>	<b>100</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Pour ce qui est du degré de surqualification, présenté dans le tableau B6a-7, deux sous-secteurs se distinguent des autres par le biais d'une proportion plus élevée de salariés surqualifiés de deux ou trois degrés parmi les surqualifiés : celui de la *Produits informatiques, électroniques et électriques* ainsi que celui des *Aliments, boissons et tabac*.

**Tableau B6a-7. Actifs salariés surqualifiés du secteur de la Fabrication. Répartition en % suivant le degré de surqualification, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Sous-secteur d'activité	Degré de surqualification			
	3	2	1	Total
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	3,6	33,3	63,1	100
Textiles et produits textiles (313, 314)	3,3	27,6	69,1	100
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	4,0	25,4	70,7	100
Impression et activités connexes (323)	2,8	18,0	79,2	100
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	2,6	27,2	70,2	100
Produits métalliques (332)	0,5	23,3	76,1	100
Machines (333)	1,5	19,3	79,2	100
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	3,9	32,8	63,3	100
Matériel de transport (336)	0,9	19,4	79,7	100
Meubles et prod. connexes (337)	2,7	29,8	67,6	100
Activités diverses de fabrication (339)	3,3	26,2	70,5	100
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	4,5	29,2	66,3	100
<b>Fabrication</b>	<b>2,9</b>	<b>26,1</b>	<b>71,0</b>	<b>100</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

En éliminant les emplois de niveau A et 0 du dénominateur, le taux corrigé de surqualification du sous-secteur des *Machines* devient nettement plus élevé (corrigé : 32 %; brut : 21,5 %), car le faible taux brut est dû au fait qu'une forte proportion des emplois de ce sous-secteur sont de niveau A ou 0 (33 %) et ne peuvent être occupés par des gens en situation de surqualification (tableau B6a-8). En retour, le sous-secteur des *Produits informatiques, électroniques et électriques*, qui avait également un faible taux brut, demeure celui qui a le plus faible taux corrigé de surqualification (24,2 %). La proportion d'emplois de niveau A et 0 est également très forte dans le sous-secteur du *Pétrole, charbon et produits chimiques*. Le taux corrigé pour celui-ci est ainsi le plus élevé de tous les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, soit 48 %, devant le sous-secteur des *Aliments, boissons et tabac* (45,1 %).

Tableau B6a-8. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication* : Taux bruts et corrigés de surqualification (en %), par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Sous-secteur d'activité	Taux brut de surqual.	% de niv. A&0	Taux corrigé de surqual.
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	39,1	13,1	45,1
Textiles et produits textiles (313, 314)	29,4	10,3	32,7
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	26,5	7,0	28,5
Impression et activités connexes (323)	30,7	11,0	34,5
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	31,8	33,8	48,0
Produits métalliques (332)	23,6	14,5	27,6
Machines (333)	21,5	33,0	32,0
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	21,4	11,5	24,2
Matériel de transport (336)	43,8	14,9	11,4
Meubles et prod. connexes (337)	27,7	8,5	30,3
Activités diverses de fabrication (339)	34,0	16,1	40,5
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	32,5	17,1	39,3
<b>Fabrication</b>	<b>29,8</b>	<b>18,4</b>	<b>36,6</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

**Faits saillants 54. Actifs salariés – Appariement emploi-formation sans considération de l'origine immigrée – Secteur de la *Fabrication***

- Le profil de qualification des salariés varie modérément entre les sous-secteurs. Cependant, par rapport à la moyenne du secteur de la *Fabrication*, la prévalence de la surqualification est nettement plus forte dans le sous-secteur des *Aliments, boissons et tabac*, mais particulièrement faible dans les sous-secteurs des *Produits informatiques, électroniques et électriques*, des *Machines* et des *Produits métalliques*. Quant à la sous-qualification, elle est surtout présente dans les sous-secteurs des *Vêtements et produits en cuir*, des *Meubles et produits connexes* et des *Textiles et produits textiles*
- La sévérité de la surqualification est plus forte dans les sous-secteurs des *Produits informatiques, électroniques et électriques* et des *Aliments, boissons et tabac*, mais plus faible dans ceux de l'*Impression et activités connexes* et des *Machines*
- Les emplois de niveau A ou 0 sont plus fréquents dans les sous-secteurs du *Pétrole, charbon et produits chimiques*, des *Machines* et du *Matériel de transport*, mais plus rares dans les sous-secteurs des *Textiles et produits textiles* ainsi que des *Vêtements et produits en cuir*

## B6b. Influence de l'origine immigrée

Les salariés d'origine immigrée sont dans l'ensemble plus nombreux à être en situation de surqualification (tableau B6b-1 et figure B6b-1). En effet, les taux bruts de surqualification sont de 37,5 % pour les salariés nés hors du Canada (HC) et 41,5 % pour les salariés appartenant à un groupe de minorité visible (MV), contre 30,2 % pour les salariés nés au Canada et 30 % pour les salariés Blancs. Parmi les surqualifiés, une proportion plus importante de HC et MV le sont à trois degrés, soit 5,3 % des HC contre 1,7 % des nés au Canada et 5 % des MV contre 2,3 % des Blancs. La surqualification est donc plus sévère chez les personnes d'origine immigrée, tant en nombre qu'en intensité. La sous-qualification concerne quant à elle environ la même proportion de chacun des groupes. Les taux d'appariement entre la qualification et l'emploi occupé sont en retour un peu plus élevés chez les nés au Canada (43,3 %) et les Blancs (43,2 %) que chez les HC (38,6 %) et les MV (37,1 %).

**Tableau B6b-1. Actifs salariés. Répartition en % suivant le profil de qualification et pour les surqualifiés, suivant le degré de surqualification, par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006**

		Profil de qualification				Total
		Surqual.	Exact. qual.	Sous-qual.	Gestion	
Total		32,6	41,8	16,8	8,8	100
Lieu de nais.	Canada	30,2	43,3	17,0	9,4	100
	HC	37,5	38,6	16,4	7,4	100
Statut de MV	Blancs	30,0	43,2	17,0	9,9	100
	MV	41,5	37,1	16,3	5,1	100
		Surqualifiés : Degré de surqualification				Total
		3	2	1	Total	
Total		3,1	27,8	69,2	100	
Lieu de nais.	Canada	1,7	25,7	72,6	100	
	HC	5,3	31,2	63,5	100	
Statut de MV	Blancs	2,3	26,4	71,3	100	
	MV	5,0	31,0	64,0	100	

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

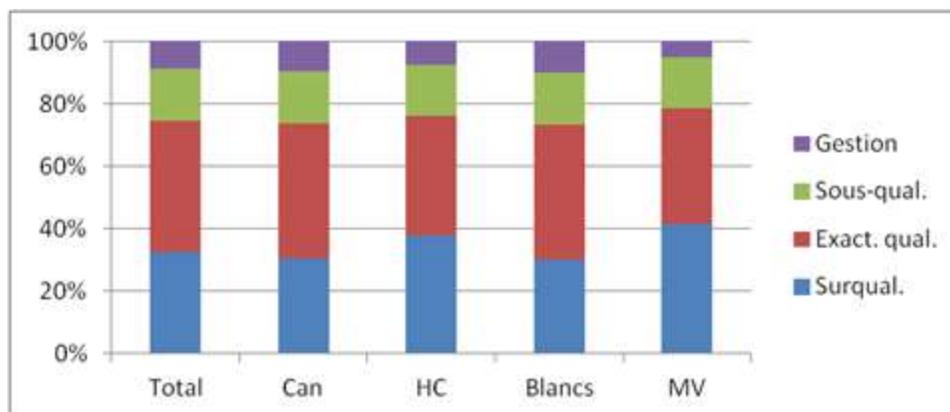


Figure B6b-1. Actifs salariés. Répartition en % suivant le profil de qualification, par lieu de naissance / statut de minorité visible : île de Montréal, 2006

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Tel que nous l'avons vu précédemment, les HC et les MV sont un peu moins susceptibles que les nés au Canada et les Blancs d'occuper des postes de niveau A et O qui ne peuvent être occupés par des gens en situation de surqualification. Les taux corrigés de surqualification se trouvent au bB6a-2. Néanmoins, la correction des taux ne change pas de manière marquée le désavantage noté dans les taux bruts pour les personnes d'origine immigrée, car les taux corrigés atteignent 51,4 % pour les HC contre 43,7 % des nés au Canada et 52,4 % des MV contre 44,3 % des Blancs.

Tableau B6b-2. Actifs salariés. Taux bruts et corrigés de surqualification (en %), par lieu de naissance et statut de minorité visible : île de Montréal, 2006

		Taux brut de surqual.	% de niv. A&O	Taux corrigé de surqual.
Total		32,6	29,6	46,3
Lieu de nais.	Canada	30,2	30,9	43,7
	HC	37,5	26,9	51,4
Statut de MV	Blancs	30,0	32,2	44,3
	MV	41,5	20,8	52,4

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

**Faits saillants 55. Actifs salariés – Appariement emploi-formation avec considération de l'origine immigrée – Ensemble des secteurs**

- **Quel que soit le marqueur de l'origine immigrée (lieu de naissance ou statut de minorité visible), les salariés d'origine immigrée sont plus souvent surqualifiés que les autres, mais l'écart de surqualification entre les deux groupes est plus élevé sur la base du statut de minorité visible que sur celle du lieu de naissance**
- **La sous-qualification est aussi fréquente parmi les salariés d'origine immigrée que parmi les autres**
- **La surqualification est plus sévère parmi les salariés d'origine immigrée que parmi les autres : comparativement plus de surqualifiés d'au moins deux degrés et surtout de trois degrés. L'écart de sévérité entre les deux groupes est similaire, quel que soit le marqueur de l'origine immigrée**
- **Les salariés d'origine immigrée détiennent moins souvent que les autres un emploi de niveau A ou O. L'écart entre les deux groupes dans la proportion de ceux détenant un tel emploi est nettement plus élevé sur la base du statut de minorité visible que sur celle du lieu de naissance**

### ***Par secteur d'activité***

Le tableau B6b-3 présente les taux bruts de surqualification par secteur d'activité selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, ainsi que les ratios des HC sur les nés au Canada et des MV sur les Blancs, qui permettent d'identifier les secteurs dans lesquels les écarts relatifs sont les plus importants. Pour l'analyse selon le lieu de naissance, le ratio pour l'ensemble des secteurs est de 1,24 et est supérieur à 1 dans tous les secteurs, sauf ceux des *Services d'enseignement* (0,96) et de *l'Hébergement et services de restauration* (0,93). C'est par ailleurs dans le secteur de la *Construction* qu'il est le plus élevé (1,38). Les ratios des MV sur les Blancs sont généralement plus élevés que ceux selon le lieu de naissance, celui-ci étant de 1,38 pour l'ensemble des secteurs. Le plus élevé se trouve dans le secteur des *Autres services, sauf les administrations publiques* (1,68). Un seul secteur présente un ratio inférieur à 1, et de peu, soit celui de *l'Hébergement et services de restauration* (0,98).

Précédemment, nous avons vu que parmi les surqualifiés, les personnes d'origine immigrée sont dans l'ensemble proportionnellement plus nombreuses à être surqualifiées à 3 degrés. La répartition des surqualifiés suivant le degré de surqualification par secteur d'activité économique est présentée dans le tableau B6b-4. La proportion de surqualifiés à 3 degrés est particulièrement importante chez les personnes d'origine immigrée dans les secteurs des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (11,7 % des HC contre 4 % des nés au Canada et 10,6 % des MV contre 5,9 % des Blancs) et de *l'Hébergement et services de restauration* (11,3 % des HC contre 3,2 % des nés au Canada et 9 % des MV contre 4,9 % des Blancs). D'un point de vue relatif, l'écart le plus grand entre les personnes d'origine immigrée et les autres se retrouvent toutefois dans le secteur du *Commerce de gros*, au sein duquel les HC surqualifiés sont neuf fois plus nombreux que les nés au Canada à être surqualifiés de 3 degrés (3,8 % contre 0,4 %) et les MV, six fois plus que les Blancs (4,2 % contre 0,7 %).

Tableau B6b-3. Actifs salariés. Taux brut de surqualification (en %) selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Tous	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Construction (23)	21,4	19,7	27,2	1,38	20,3	29,4	1,44
Fabrication (31, 33)	29,9	26,0	34,2	1,32	26,5	36,8	1,39
Commerce de gros (41)	34,7	31,4	41,2	1,31	31,6	45,4	1,43
Commerce de détail (44, 45)	44,1	42,2	48,7	1,15	41,9	51,1	1,22
Transport et entreposage (48, 49)	40,5	37,1	48,7	1,31	38,0	50,1	1,32
Information, culture et loisirs (51, 71)	30,5	28,9	36,4	1,26	28,7	40,3	1,40
Finance et assurances (52)	32,3	30,0	39,1	1,30	29,6	45,5	1,54
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	19,1	17,4	22,6	1,30	17,7	25,0	1,42
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	55,5	49,8	63,5	1,27	51,0	65,5	1,28
Services d'enseignement (61)	13,5	13,7	13,1	0,96	12,8	17,4	1,36
Soins de santé et assistance sociale (62)	32,0	29,1	38,5	1,32	29,4	40,3	1,37
Hébergement et services de restauration (72)	42,2	43,4	40,4	0,93	42,4	41,8	0,98
Autres services, sauf administrations publiques (81)	32,0	26,8	40,9	1,52	27,5	46,0	1,68
Administrations publiques (91)	34,2	32,7	41,1	1,26	32,4	46,4	1,43
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	34,9	33,6	38,1	1,13	34,4	36,6	1,06
<b>Total - Industrie</b>	<b>32,6</b>	<b>30,2</b>	<b>37,5</b>	<b>1,24</b>	<b>30,0</b>	<b>41,5</b>	<b>1,38</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

**Tableau B6b-4. Actifs salariés. Répartition des surqualifiés suivant le degré de surqualification selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Secteur d'activité	Lieu de naissance						Statut de minorité visible					
	Canada			Hors Canada			Blancs			Minorités visibles		
	3	2	1	3	2	1	3	2	1	3	2	1
Construction (23)	2,4	35,2	62,4	7,7	27,5	64,8	3,2	32,4	64,4	7,4	35,1	57,4
Fabrication (31, 33)	0,6	22,8	76,6	4,8	28,9	66,3	1,8	24,4	73,8	4,7	28,5	66,8
Commerce de gros (41)	0,4	24,2	75,4	3,8	34,1	62,1	0,7	24,8	74,5	4,2	36,5	59,3
Commerce de détail (44, 45)	2,0	27,9	70,1	6,5	34,7	58,8	2,4	29,6	68,0	6,3	31,3	62,4
Transport et entreposage (48, 49)	0,4	18,3	81,3	1,5	32,8	65,7	0,5	20,7	78,8	1,8	31,6	66,7
Information, culture et loisirs (51, 71)	2,4	27,9	69,6	3,7	30,3	65,9	3,1	28,0	68,9	2,0	29,7	68,2
Finance et assurances (52)	0,7	24,7	74,6	0,7	38,8	60,5	0,6	27,6	71,7	1,3	33,6	65,1
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	0,5	19,5	80,0	1,3	23,6	75,1	0,7	19,5	79,8	0,9	25,8	73,2
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	4,0	36,2	59,8	11,7	40,9	47,4	5,9	37,1	57,0	10,6	40,8	48,6
Services d'enseignement (61)	0,9	25,9	73,1	2,8	33,4	63,8	1,2	26,9	72,0	3,3	34,2	62,6
Soins de santé et assistance sociale (62)	1,4	20,0	78,5	1,0	18,7	80,3	1,3	20,0	78,7	1,1	18,7	80,1
Hébergement et services de restauration (72)	3,2	29,4	67,4	11,3	30,5	58,2	4,9	28,6	66,6	9,0	32,1	58,9
Autres services, sauf administrations publiques (81)	2,1	24,2	73,7	4,7	37,0	58,3	2,6	25,4	72,0	4,6	39,0	56,4
Administrations publiques (91)	2,0	25,9	72,1	4,6	28,8	66,6	2,0	26,1	71,9	5,2	28,8	66,1
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	2,1	25,0	72,9	5,5	28,6	65,8	3,1	25,0	71,9	4,2	30,0	65,7
<b>Total - Industrie</b>	<b>1,7</b>	<b>25,7</b>	<b>72,6</b>	<b>5,3</b>	<b>31,2</b>	<b>63,5</b>	<b>2,3</b>	<b>26,4</b>	<b>71,3</b>	<b>5,0</b>	<b>31,0</b>	<b>64,0</b>

Note : Pour chaque catégorie en colonne (Canada, hors Canada, etc..) les 3 nombres fournis somment à 100 %

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

La proportion des personnes d'origine immigrée occupant des emplois de niveau A ou 0 diffère parfois largement des autres pour certains secteurs (tableau B6b-5). Dans la plupart des secteurs, les personnes d'origine immigrée sont proportionnellement moins nombreuses à occuper des emplois de niveau A ou 0. Les écarts les plus importants se trouvent dans le secteur de la *Fabrication* (13,2 % des HC et 9 % des MV contre 23,1 % des nés au Canada et 22,9 % des Blancs) et dans celui des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* (7,9 % des HC et 6,4 % des MV contre 11,1 % des nés au Canada et 11,4 % des Blancs). Néanmoins, dans quelques cas, les personnes d'origine immigrée sont proportionnellement plus nombreuses. C'est le cas notamment du secteur de la *Construction*, au sein duquel 14,7 %, tant des HC que des MV, occupent ce type d'emploi, contre 10,6 % des nés au Canada et 11,2 % des Blancs, et pour le lieu de naissance seulement, de celui des Administrations publiques (40,4 % des HC contre 31,8 % des nés au Canada).

Les taux corrigés de surqualification par secteurs d'activité et selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible offrent dans l'ensemble un portrait semblable à celui des taux bruts (tableau B6b-6). Le ratio des taux corrigés de surqualification des HC sur les nés au Canada tout comme celui des MV sur les Blancs atteignent 1,18 (contre, rappelons-le, respectivement 1,24 et 1,38 pour le ratio des taux bruts). Un écart relatif plus important entre les personnes d'origine immigrée et les autres s'observent toutefois dans les secteurs de la *Construction* et des *Administrations publiques* sur la base des deux marqueurs de l'origine immigrée. Des ratios importants s'observent aussi dans le secteur des *Services professionnels, scientifiques et techniques* sur la base du lieu de naissance et dans celui de la *Finance et assurances* sur la base du statut de minorité visible. Les écarts sont en contrepartie nettement réduits dans les secteurs du *Commerce de gros* et des *Soins de santé et assistance sociale*, tant sur la base du lieu de naissance que du statut de minorité visible.

#### **Faits saillants 56. Actifs salariés – Appariement emploi-formation avec considération de l'origine immigrée – Par secteur d'activité**

- La surqualification relative des salariés d'origine immigrée par rapport aux autres, notée à l'échelle de l'ensemble des secteurs, caractérise également chacun des secteurs, à quelques exceptions près : les secteurs des *Services d'enseignement* (sur la base du lieu de naissance seulement) et de *l'Hébergement et services de restauration* (sur la base des deux marqueurs de l'origine immigrée), dans lesquels il y a comparativement moins de surqualifiés parmi les salariés d'origine immigrée
- De même, la plus grande sévérité de la surqualification parmi les salariés d'origine immigrée que parmi les autres, notée à l'échelle de l'ensemble des secteurs, s'observe également dans tous les secteurs, mis à part quelques-uns : les secteurs de la *Construction* (sur la base du lieu de naissance), de *l'Information, culture et loisirs* (sur la base du statut de minorité visible) et des *Soins de santé et assistance sociale* (sur la base des marqueurs de l'origine immigrée), dans lesquels il y a comparativement moins de surqualifiés de deux degrés ou plus
- Parmi les salariés d'origine immigrée, la proportion de surqualifiés à trois degrés varie sensiblement d'un secteur à l'autre. Elle est plus élevée dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* et de *l'Hébergement et services de restauration* et dans une moindre mesure dans les secteurs de la *Construction* et du *Commerce de détail*
- Si dans l'ensemble des secteurs la proportion d'emplois de niveau A ou 0 est moins élevée parmi les salariés d'origine immigrée que parmi les autres, et ce bien plus sur la base du statut de minorité visible que sur celle du lieu de naissance, cette situation s'applique à divers degrés dans la plupart des secteurs, à quelques exceptions près. La situation inverse s'observe dans le secteur de la *Construction*, quel que soit le marqueur de l'origine immigrée, et dans plusieurs autres secteurs sur la base du lieu de naissance

Tableau B6b-5. Proportion des emplois de niveau A et 0 (en %) selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Tous	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Construction (23)	11,5	10,6	14,7	1,39	11,2	14,7	1,32
Fabrication (31, 33)	18,4	23,1	13,2	0,57	22,9	9,0	0,39
Commerce de gros (41)	23,8	24,4	22,6	0,93	26,0	16,5	0,64
Commerce de détail (44, 45)	14,8	14,9	14,5	0,97	16,0	10,8	0,68
Transport et entreposage (48, 49)	12,3	12,0	13,2	1,10	12,8	10,5	0,82
Information, culture et loisirs (51, 71)	37,0	36,6	38,1	1,04	38,6	28,2	0,73
Finance et assurances (52)	40,6	40,5	40,8	1,01	41,5	36,1	0,87
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	57,8	56,1	61,2	1,09	58,5	54,8	0,94
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	9,8	11,1	7,9	0,71	11,4	6,4	0,57
Services d'enseignement (61)	71,9	70,2	76,1	1,08	72,4	69,5	0,96
Soins de santé et assistance sociale (62)	32,9	34,9	28,7	0,82	35,0	26,2	0,75
Hébergement et services de restauration (72)	9,6	9,4	9,8	1,04	10,5	7,7	0,73
Autres services, sauf administrations publiques (81)	22,5	26,4	15,7	0,59	25,9	11,7	0,45
Administrations publiques (91)	33,3	31,8	40,4	1,27	33,3	34,2	1,03
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	24,9	25,4	23,7	0,93	25,8	20,9	0,81
<b>Total - Industrie</b>	<b>29,6</b>	<b>30,9</b>	<b>26,9</b>	<b>0,87</b>	<b>32,2</b>	<b>20,8</b>	<b>0,65</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Tableau B6b-6. Actifs salariés. Taux corrigé de surqualification selon le lieu de naissance / le statut de minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Tous	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC / Can	Blancs	MV	MV / Blancs
Construction (23)	24,2	22,1	31,9	1,45	22,9	34,4	1,50
Fabrication (31, 33)	36,6	33,8	39,3	1,17	34,4	40,4	1,18
Commerce de gros (41)	45,5	41,5	53,3	1,28	42,8	54,4	1,27
Commerce de détail (44, 45)	51,7	49,5	56,9	1,15	49,9	57,4	1,15
Transport et entreposage (48, 49)	46,2	42,2	56,1	1,33	43,6	56,0	1,28
Information, culture et loisirs (51, 71)	48,5	45,7	58,9	1,29	46,8	56,1	1,20
Finance et assurances (52)	54,4	50,4	66,1	1,31	50,6	71,3	1,41
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	45,3	39,7	58,3	1,47	42,7	55,4	1,30
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	61,5	56,0	68,9	1,23	57,5	70,0	1,22
Services d'enseignement (61)	48,2	45,8	55,0	1,20	46,4	57,2	1,23
Soins de santé et assistance sociale (62)	47,8	44,7	54,0	1,21	45,3	54,6	1,20
Hébergement et services de restauration (72)	46,7	47,9	44,8	0,94	47,4	45,3	0,95
Autres services, sauf administrations publiques (81)	41,2	36,4	48,5	1,33	37,1	52,1	1,41
Administrations publiques (91)	51,3	47,9	69,0	1,44	48,6	70,5	1,45
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	46,4	45,0	49,9	1,11	46,4	46,3	1,00
<b>Total - Industrie</b>	<b>46,3</b>	<b>43,7</b>	<b>51,4</b>	<b>1,18</b>	<b>44,3</b>	<b>52,4</b>	<b>1,18</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

## ***Secteur de la Fabrication***

Les taux bruts de surqualification par sous-secteur du secteur de la *Fabrication* selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible sont présentés dans le tableau B6b-7, ainsi que les ratios appropriés. Aucun sous-secteur n'a de ratio inférieur à 1, tant pour l'analyse selon le lieu de naissance que pour celle selon le statut de minorité visible, ce qui indique que pour tous les sous-secteurs, la surqualification concerne toujours plus les personnes d'origine immigrée que les autres. Les ratios les plus élevés se trouvent dans les sous-secteurs des *Produits informatiques, électroniques et électriques* (1,88 pour le lieu de naissance et 1,72 pour le statut de minorité visible), des *Machines* (1,61 et 1,85) et des *Textiles et produits textiles* (1,6 et 1,66). Pour l'analyse selon le lieu de naissance, des ratios plus faibles, se rapprochant de 1, s'observent dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* (1,04) et dans celui du *Matériel de transport* (1,08). Aucun ratio ne se rapproche de 1 pour l'analyse selon le statut de minorité visible, le plus faible étant celui du sous-secteur du *Matériel de transport* et atteint 1,19.

L'analyse des surqualifiés selon le degré de surqualification par sous-secteur du secteur de la *Fabrication* (tableau B6b-8) révèle qu'il n'y a que pour les sous-secteurs des *Produits métalliques* et des *Machines* que la proportion de surqualifiés à 3 degrés est environ équivalente chez les HC et les nés au Canada. Pour tous les autres, les HC surqualifiés sont nettement plus nombreux à l'être à 3 degrés. De fait, pour cinq sous-secteurs, soit ceux des *Textiles et de produits textiles*, des *Vêtements et produits en cuir*, de *l'Impression et activités connexes*, des *Produits informatiques, électroniques et électriques* et du *Matériel de transport*, le niveau de surqualification de 3 degrés n'est une réalité que pour les HC, celui-ci étant absent chez les surqualifiés nés au Canada. L'analyse selon le statut de minorité visible offre cependant un portrait quelque peu différent. Les écarts entre les degrés de surqualification des MV et des Blancs sont sensiblement les mêmes pour tous les sous-secteurs. À une seule exception, les MV surqualifiés sont en effet entre 2 et 4 fois plus nombreux que les Blancs à être surqualifiés à 3 degrés. Seul le sous-secteur des *Textiles et produits textiles* offre un portrait contrastant avec les autres, puisque dans celui-ci, les MV sont nettement moins nombreux que les Blancs à être dans cette situation (2,4 % contre 4,8 %).

Tableau B6b-7. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Taux brut de surqualification (en %) selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Sous-secteur d'activité	Tous	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	39,1	36,8	42,3	1,15	36,8	44,3	1,20
Textiles et produits textiles (313, 314)	29,2	20,9	33,4	1,60	22,2	36,8	1,66
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	26,5	25,9	26,9	1,04	22,2	30,4	1,37
Impression et activités connexes (323)	30,8	27,4	38,6	1,41	28,4	38,9	1,37
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	31,9	28,3	39,7	1,40	29,5	43,0	1,46
Produits métalliques (332)	23,6	18,9	29,5	1,56	20,6	32,3	1,56
Machines (333)	21,4	17,0	27,3	1,61	17,6	32,7	1,85
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	21,4	20,9	39,3	1,88	24,0	41,2	1,72
Matériel de transport (336)	26,8	25,9	28,0	1,08	25,7	30,7	1,19
Meubles et prod. connexes (337)	27,9	24,0	32,3	1,35	25,4	32,5	1,28
Activités diverses de fabrication (339)	33,7	26,6	41,9	1,57	29,9	41,6	1,39
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	32,6	26,6	41,1	1,55	27,9	44,0	1,58
<b>Fabrication</b>	<b>29,9</b>	<b>26,0</b>	<b>34,2</b>	<b>1,32</b>	<b>26,5</b>	<b>36,8</b>	<b>1,39</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

**Tableau B6b-8. Actifs salariés surqualifiés du secteur de la *Fabrication*. Répartition en % suivant le degré de surqualification, selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Sous-secteur d'activité	Lieu de naissance						Statut de minorité visible					
	Canada			Hors Canada			Blancs			Minorités visibles		
	3	2	1	3	2	1	3	2	1	3	2	1
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	0,9	32,4	66,7	7,1	34,6	58,3	1,8	31,9	66,3	6,9	36,5	56,6
Textiles et produits textiles (313, 314)	0	34,8	65,2	4,4	24,9	70,7	4,8	32,4	62,9	2,4	24,0	73,7
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	0	25,1	74,9	5,3	25,7	69,0	2,3	23,6	74,1	4,9	26,4	68,7
Impression et activités connexes (323)	0	16,0	84,0	7,5	23,6	68,9	1,9	16,5	81,6	6,0	21,4	72,6
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	0,7	26,2	73,1	5,7	28,0	66,3	1,6	26,8	71,5	5,4	29,2	65,4
Produits métalliques (332)	1,2	15,8	83,0	1,4	28,4	70,2	0,9	20,4	78,7	2,1	28,6	69,3
Machines (333)	1,6	13,1	85,2	2,0	24,5	73,5	1,2	16,9	81,9	2,9	22,5	74,5
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	0	13,5	86,5	1,7	30,0	68,3	0,6	17,8	81,7	2,0	29,6	68,4
Matériel de transport (336)	0	15,9	84,1	1,3	24,3	74,5	0,5	19,1	80,4	1,3	20,8	77,9
Meubles et prod. connexes (337)	1,5	27,5	71,0	4,1	33,9	62,0	2,2	30,3	67,6	4,5	29,7	65,8
Activités diverses de fabrication (339)	2,5	19,9	77,6	4,3	29,3	66,4	2,2	23,0	74,8	4,8	30,3	64,8
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	1,3	25,4	73,4	7,8	32,8	59,4	2,8	27,7	69,5	7,6	31,1	61,3
<b>Fabrication</b>	0,6	22,8	76,6	4,8	28,9	66,3	1,8	24,4	73,8	4,7	28,5	66,8

Note : Pour chaque catégorie en colonne (Canada, hors Canada, etc..) les 3 nombres fournis somment à 100 %

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Pour tous les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*, plus de salariés nés au Canada et de Blancs occupent des emplois de niveau A ou 0 que de HC ou MV (tableau B6b-9). Tant pour le marqueur du lieu de naissance que pour celui du statut de minorité visible, les différences les plus importantes se trouvent dans les sous-secteurs des *Vêtements et produits en cuir* (4,2 % des HC et 2,8 % des MV contre 14,1 % des nés au Canada et 11,8 % des Blancs), des *Textiles et produits textiles* (6,4 % des HC et 4 % des MV contre 17,7 % des nés au Canada et 16,3 % des Blancs) et des *Aliments, boissons et tabac* (7,4 % des HC et 5,2 % des MV contre 17,3 % des nés au Canada et 16,6 % des Blancs). Pour tous les sous-secteurs, notons également que les différences sont plus marquées pour le marqueur du statut de minorité visible que pour celui du lieu de naissance.

Les taux corrigés de surqualification par sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* sont présentés au tableau B6b-10, ainsi que le ratio des taux des HC sur ceux des nés au Canada et des taux des MV sur ceux des Blancs. Le portrait offert par les taux corrigés est dans l'ensemble similaire à celui des taux bruts présentés précédemment au tableau B6b-7, c'est-à-dire que pour tous les sous-secteurs à l'exception du sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*, les personnes d'origine immigrée sont proportionnellement plus nombreuses à être surqualifiées. L'écart relatif est toutefois nettement réduit dans le sous-secteur des Produits informatiques, électroniques et électriques, les ratios des taux corrigés atteignant 1,55 selon le lieu de naissance et 1,28 selon le statut de minorité visible contre, rappelons-le 1,88 et 1,72 pour le ratio des taux bruts. Ce sous-secteur demeure néanmoins celui pour lequel le ratio est le plus élevé pour le lieu de naissance. Pour le statut de minorité visible, le ratio des taux corrigés ne se démarque toutefois plus des autres et est loin derrière celui du sous-secteur des *Machines*, en première position, pour lequel il atteint 1,6.

#### **Faits saillants 57. Actifs salariés – Appariement emploi-formation avec considération de l'origine immigrée – Secteur de la Fabrication**

- **La surqualification relative des salariés d'origine immigrée par rapport aux autres notée dans l'ensemble du secteur de la *Fabrication* caractérise également tous les sous-secteurs, mais à des degrés divers. Il n'en demeure pas moins que cette surqualification relative est toujours plus forte sur la base du statut de minorité visible que du lieu de naissance**
- **Quel que soit le marqueur de l'origine immigrée, la surqualification relative des salariés d'origine immigrée est plus élevée dans le sous-secteur des *Produits informatiques, électroniques et électriques* et moins élevée dans ceux des *Vêtements et produits en cuir*, des *Machines* et des *Textiles et produits textiles*. Cette surqualification relative est également moins élevée et même pratiquement nulle dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* et du *Matériel de transport* sur la base du lieu de naissance**
- **Dans tous les sous-secteurs de la *Fabrication*, la sévérité de la surqualification est plus forte chez les salariés d'origine immigrée, quel que soit le marqueur de l'origine immigrée. Il y a pourtant une exception, le sous-secteur des *Textiles et produits textiles* dans lequel s'observe la situation inverse**
- **Les salariés nés hors Canada sont plus fortement surqualifiés que ceux nés au Canada dans la plupart des sous-secteurs, mais dans cinq d'entre eux la surqualification à trois degrés n'est une réalité que pour les nés hors Canada. Par contre, à une seule exception (secteur des *Textiles et produits textiles*) où ils sont nettement moins nombreux à être surqualifiés de trois degrés, les salariés appartenant à une minorité visible sont nettement moins nombreux que les Blancs à être dans cette situation**
- **Dans tous les sous-secteurs, les salariés d'origine immigrée occupent moins fréquemment que les autres un emploi de niveau A ou 0, et ce plus nettement sur la base du statut de minorité visible que sur celle du lieu de naissance**
- **Quel que soit le marqueur de l'origine immigrée, l'écart observé selon l'origine immigrée dans la proportion de ceux détenant un emploi de niveau A ou 0 est plus marqué dans les sous-secteurs des *Vêtements et produits en cuir*, des *Textiles et produits textiles* et des *Aliments, boissons et tabac***

**Tableau B6b-9. Proportion des emplois du secteur de la *Fabrication* de niveau A et 0 (en %) selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

Sous-secteur d'activité	Tous	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC/Can	Blancs	MV	MV/Blancs
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	13,1	17,3	7,4	0,43	16,6	5,2	0,31
Textiles et produits textiles (313, 314)	10,3	17,7	6,4	0,36	16,3	4,0	0,24
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	7,0	14,1	4,2	0,30	11,8	2,8	0,24
Impression et activités connexes (323)	11,1	12,5	7,8	0,62	12,9	4,9	0,38
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	33,7	33,9	33,4	0,98	34,9	27,9	0,80
Produits métalliques (332)	14,5	17,4	11,0	0,63	17,8	5,7	0,32
Machines (333)	33,0	35,5	30,0	0,85	35,8	25,6	0,72
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	11,5	38,7	25,4	0,66	39,3	18,3	0,47
Matériel de transport (336)	30,0	31,0	28,5	0,92	32,2	22,2	0,69
Meubles et prod. connexes (337)	8,4	10,5	6,6	0,63	10,6	4,4	0,41
Activités diverses de fabrication (339)	16,3	19,3	12,8	0,66	20,4	8,1	0,40
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	17,1	21,3	11,4	0,53	21,4	6,9	0,32
<b>Fabrication</b>	<b>18,4</b>	<b>23,1</b>	<b>13,2</b>	<b>0,57</b>	<b>22,9</b>	<b>9,0</b>	<b>0,39</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)

Tableau B6b-10. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Taux corrigé de surqualification selon le lieu de naissance et le statut de minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Sous-secteur d'activité	Tous	Lieu de naissance			Statut de MV		
		Can	HC	HC / Can	Blancs	MV	MV / Blancs
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	45,0	44,5	45,6	1,03	44,1	46,7	1,06
Textiles et produits textiles (313, 314)	32,6	25,4	35,7	1,41	26,5	38,3	1,44
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	28,5	30,1	28,1	0,93	25,2	31,3	1,24
Impression et activités connexes (323)	34,6	31,4	41,9	1,34	32,6	40,9	1,25
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	48,1	42,9	59,6	1,39	45,4	59,7	1,31
Produits métalliques (332)	27,6	22,9	33,2	1,45	25,1	34,2	1,37
Machines (333)	32,0	26,3	39,0	1,48	27,5	44,0	1,60
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	44,1	34,1	52,7	1,55	39,5	50,4	1,28
Matériel de transport (336)	38,2	37,6	39,1	1,04	38,0	39,5	1,04
Meubles et prod. connexes (337)	30,5	26,8	34,6	1,29	28,4	33,9	1,19
Activités diverses de fabrication (339)	40,3	33,0	48,0	1,46	37,6	45,2	1,20
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	39,3	33,8	46,4	1,37	35,5	47,3	1,33
<b>Fabrication</b>	<b>36,6</b>	<b>33,8</b>	<b>39,3</b>	<b>1,17</b>	<b>34,4</b>	<b>40,4</b>	<b>1,18</b>

Source : Recensement de 2006, totalisation spéciale (CO-1155, Tableau 1)



## B7. Synthèse

La dernière section de ce rapport est un résumé-synthèse de l'analyse effectuée dans la partie B afin d'évaluer le rôle joué par les deux marqueurs de l'origine immigrée (lieu de naissance hors Canada et appartenance à une minorité visible) dans l'ensemble et chacun des secteurs de l'activité économique ainsi que dans l'ensemble et chacun des sous-secteurs du secteur de la *Fabrication*. Ce résumé-synthèse consiste en deux étapes. La première s'intéresse à la présence des salariés d'origine immigrée selon le (sous-)secteur ainsi qu'aux caractéristiques, tant sociodémographiques que socioéconomiques, des salariés selon qu'ils sont ou non d'origine immigrée. La deuxième étape, elle, quant à elle, est axée sur l'influence de l'origine immigrée sur la question essentielle de l'appariement emploi-formation.

### B7a. Présence et caractéristiques des salariés d'origine immigrée

#### **Présence**

Une part substantielle des salariés montréalais est d'origine immigrée : 1 sur 3 est né hors Canada, tandis qu'un peu plus de 1 sur 5 appartient à une minorité visible. Cependant, cette part varie fortement d'un secteur à l'autre (voir le tableau B7a-1). Sur la base des valeurs décroissantes prises par la proportion de ceux qui sont nés hors Canada, elle est plus élevée dans

- la *Fabrication*
- les *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets*
- *l'Hébergement et services de restauration*

et moins élevée dans

- la *Construction*
- *l'Information, culture et loisirs*
- les *Administrations publiques*

Un résultat similaire s'obtient sur la base des valeurs décroissantes prises par la proportion de ceux appartenant à une minorité visible, sauf que certains secteurs se retrouvent

- à un niveau comparativement plus élevé, tel le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*, qui grimpe tout en haut de l'échelle, mais aussi ceux du *Commerce de détail*, des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* et des *Soins de santé et assistance sociale* ou bien
- à un niveau comparativement moins élevé, tels les secteurs de la *Construction* qui tombe tout en bas de l'échelle et des *Services professionnels, scientifiques et techniques*. Ainsi donc, si *l'Hébergement et services de restauration* fait largement appel à l'immigration, les emplois que ce secteur attribue aux immigrants le sont relativement plus souvent à ceux appartenant à une minorité visible. À l'inverse, si d'autres secteurs, comme la *Construction et les Administrations publiques* ont plutôt moins recours à l'immigration, les emplois qu'ils attribuent aux immigrants le sont relativement moins souvent à ceux appartenant à une minorité visible.

Tableau B7a-1. Actifs salariés. Proportion (en %) de ceux nés hors Canada / appartenant à une minorité visible, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Proportion (%) de	
	HC	MV
Construction (23)	23,6	11,4
Fabrication (31, 33)	47,5	32,7
Commerce de gros (41)	34,3	22,5
Commerce de détail (44, 45)	29,5	23,5
Transport et entreposage (48, 49)	29,2	20,2
Information, culture et loisirs (51, 71)	21,8	16,0
Finance et assurances (52)	25,3	16,8
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	32,5	18,8
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	41,1	30,9
Services d'enseignement (61)	29,6	14,4
Soins de santé et assistance sociale (62)	31,7	23,5
Hébergement et services de restauration (72)	39,4	33,0
Autres services, sauf administrations publiques (81)	36,3	24,1
Administrations publiques (91)	18,3	13,3
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	28,1	15,8
<b>Total - Industrie</b>	<b>32,8</b>	<b>22,6</b>
Source : Tableau B1a-3		

À l'intérieur du secteur de la *Fabrication* (voir le tableau B7a-2), la présence des salariés d'origine immigrée est généralement proche de la moyenne du secteur, mais elle est

- bien plus élevée dans les deux secteurs connexes des *Vêtements et produits en cuir* et des *Textiles et produits textiles* où deux salariés sur trois sont nés hors Canada et un sur deux appartient à une minorité visible et
- bien moins élevée dans les secteurs du *Pétrole, charbon et produits chimiques* et de *l'Impression et activités connexes*.

Ici, les classements des sous-secteurs selon les valeurs décroissantes de la proportion de salariés nés hors Canada et appartenant à une minorité sont plutôt proches, de sorte que l'attribution des emplois aux immigrants à l'intérieur du secteur de la *Fabrication* semble ni favoriser, ni défavoriser ceux appartenant à une minorité visible.

**Tableau B7a-2. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Proportion (en %) de ceux nés hors Canada / appartenant à une minorité visible, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006**

(Sous-)secteur d'activité	Proportion (%) de	
	HC	MV
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	41,8	30,0
Textiles et produits textiles (313, 314)	65,8	49,1
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	71,7	52,7
Impression et activités connexes (323)	29,5	21,8
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	31,0	19,5
Produits métalliques (332)	44,8	27,6
Machines (333)	42,9	24,8
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	48,5	33,5
Matériel de transport (336)	39,0	23,0
Meubles et prod. connexes (337)	49,4	31,8
Activités diverses de fabrication (339)	47,9	34,3
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	41,8	29,3
<b>Fabrication</b>	47,5	32,7
<b>Source : Tableau B1a-6</b>		

## **Caractéristiques**

### **Caractéristiques sociodémographiques**

Si les salariés de l'île de Montréal compte plus d'hommes que de femmes, c'est plus encore le cas de la population salariée d'origine immigrée, quel que soit le marqueur de l'origine immigrée utilisé (lieu de naissance ou appartenance ou non à une minorité visible), dans la mesure où elle est davantage masculine que celle qui ne l'est pas ; les salariés nés au Canada comptant d'ailleurs plus de femmes que d'hommes. Compte tenu des circonstances propres à chaque secteur, la répartition entre les sexes varie sensiblement d'un secteur à l'autre. Ainsi le caractère davantage masculin des salariés d'origine immigrée est plus prononcé dans les secteurs de *l'Hébergement et services de restauration*, des *Services d'enseignement* ou encore de *l'Information, culture et loisirs* et, à l'opposé, moins prononcé dans le secteur des *soins de santé et assistance sociale* qui est largement dominé par le sexe féminin (tableau B2a-1). Par ailleurs, dans le secteur de la *Fabrication*, dominé par le sexe masculin), certains sous-secteurs ont une population salariée d'origine immigrée plus masculine encore, comme celui des *Meubles et produits connexes* (tableau B2a-2).

Comme les immigrants arrivent au Canada en moyenne à l'âge de 30 ans, il n'est pas étonnant que la population salariée d'origine immigrée comprenne une plus grande proportion de 30-44 ans que celle qui ne l'est pas, tant sur la base du lieu de naissance que de l'appartenance à une minorité visible, et ce dans tous les secteurs de l'activité économique comme dans tous les sous-secteur du secteur de la *Fabrication*. L'écart relatif observé entre les deux populations varie plus ou moins d'un (sous-)secteur à l'autre, mais il est plus prononcé dans les secteurs où la valeur globale de cette proportion est plus faible, c'est-à-dire les secteurs du *Commerce de détail* et de *l'Hébergement et services de restauration* (tableau B2a-4).

Par ailleurs, pour ce qui est du niveau d'éducation abordé par le biais de la proportion des salariés détenant au moins un baccalauréat, le positionnement des deux groupes de population salariée diffère selon le marqueur de l'origine immigrée utilisé puisque les salariés nés hors Canada affichent une proportion plus élevée que ceux nés au Canada au contraire des salariés appartenant à une minorité visible qui affichent une proportion moins élevée que ceux appartenant au groupe blanc (tableau B2b-2). L'écart relatif noté entre les deux groupes de salariés est exacerbé dans certains secteurs comme ceux de la *Construction* et du *Transport et entreposage* ou encore, mais uniquement sur la base du lieu de naissance, ceux des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* et du *Commerce de détail*. C'est aussi le cas dans certains sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* (lequel globalement se distingue à peine de la moyenne des secteurs) tels que les sous-secteurs de la *Produits métalliques* et de *l'Impression et activités connexes* (tableau B2b-3).

Enfin, que l'origine immigrée soit fondée sur le lieu de naissance ou l'appartenance ou non à une minorité visible, la population salariée d'origine immigrée déclare connaître les deux langues officielles dans une moindre proportion que le reste de la population salariée et, si elle ne connaît qu'une seule langue officielle, il s'agit un peu plus souvent de l'anglais que du français, chacune des deux langues

étant connu un tantinet plus chez les minorités visibles que chez les né hors Canada, alors que bien sûr il s'agit très majoritairement du français chez les salariés nés au Canada ou appartenant au groupe blanc (tableau B2c-1).

L'écart relatif séparant les salariés d'origine immigrée et ceux qui ne le sont pas en matière de connaissance à la fois du français et de l'anglais varie sensiblement moins que l'écart correspondant noté plus tôt en matière de détention d'au moins un baccalauréat. Il n'empêche que l'écart en question est nettement plus fort dans les secteurs de *l'Hébergement et services de restauration* et de la *Fabrication*, tout particulièrement dans les sous-secteurs des *Textiles et produits textiles* et des *Vêtements et produits en cuir*, au contraire d'autres secteurs où il est plus faible au point même de disparaître presque totalement comme dans les secteurs de la *Construction, de l'information, culture et loisirs* ou totalement comme dans le secteur de la *Finance et assurances* (tableau B2c2).

### **Caractéristiques socioéconomiques**

Commençant avec la première des deux caractéristiques (nombre de semaines travaillées et revenu total) se rapportant à l'année précédant le recensement, il appert que les salariés d'origine immigrée travaillent à temps complet (40 semaines ou plus) dans une moindre proportion que ceux qui ne le sont pas, l'écart s'établissant à 6 points de pourcentage sur la base du lieu de naissance et à 9 points de pourcentage sur la base de l'appartenance ou non à une minorité visible, pour une moyenne globale s'établissant à 79 %. Cette différence moyenne se retrouve plus ou moins dans la majorité des secteurs de l'activité économique, y compris celui de la *Fabrication*, mais pas dans deux secteurs où la différence entre les deux groupes de population salariée est soit nettement plus forte (dans le secteur des *services administratifs/de soutien et gestion de déchets* où elle plus élevée de 5 % quel que soit le marqueur de l'origine immigrée), soit nettement plus faible (dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration* où elle est moins élevée de 5 %, au point de s'annuler ou presque sur la base du lieu de naissance) (tableau B3a-1). Par ailleurs, si la différence observée dans le cas du secteur de la *Fabrication* s'apparente à la celle observés dans l'ensemble des secteurs, elle est variable d'un sous-secteur à l'autre, enregistrant d'ailleurs une valeur particulièrement forte dans le sous-secteur de *l'Impression et activités connexes* (tableau B3a-2).

La deuxième caractéristique se rapportant à l'année précédant le recensement est la valeur médiane du revenu total qui, il est important de le souligner inclut non seulement le revenu d'emploi mais aussi les revenus provenant d'autres sources. Il se trouve que les salariés d'origine immigrée sont comparativement désavantagés, gagnant un revenu médian nettement plus faible, et ce bien plus sur la base de l'appartenance ou non à une minorité visible que sur celle du lieu de naissance. Ce désavantage de revenu total observé pour l'ensemble des secteurs vaut également pour chacun des secteurs à l'exception du secteur de *l'Hébergement et services de restauration* dans lequel les salariés nés hors Canada ont un revenu médian plus élevé que ceux nés au Canada et les salariés appartenant à une minorité visible à peine plus faible que ceux appartenant au groupe blanc, mais dans un secteur où le revenu médian est le moins élevé de tous les secteurs. Le désavantage observé est particulièrement important sont dans le secteur du *Transport et de l'entreposage* et celui de la *Fabrication* (tableau B3b-1) dans lequel il est, par contre, très variable d'un sous-secteur à un autre. Ainsi, le désavantage de

revenu aux dépens de la population d'origine immigrée est comparativement moindre dans deux sous-secteurs : le secteur des *Vêtements et produits en cuir* et celui des *Meubles et produits connexes*, pour lequel le désavantage est pratiquement effacé sur la base du lieu de naissance (tableau B3b-2).

Passant maintenant aux deux caractéristiques (indicateur de chômage et nombre d'heures travaillées) se rapportant à la semaine du recensement, intéressons-nous tout d'abord à l'indicateur de chômage représentatif de la proportion de chômeurs parmi les personnes actives ayant déclaré avoir exercé un travail salarié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Clairement, cet indicateur est plus élevé chez les salariés d'origine immigrée, l'écart relatif avec les salariés qui ne le sont pas étant grosso modo similaire sur la base des deux marqueurs de l'origine immigrée. Mais cet écart relatif est plus ou moins prononcé selon le secteur. Peu important dans le secteur de l'*Hébergement et services de restauration*, il l'est par contre dans les secteurs de la *Finance et assurances*, des *Administrations publiques*, des *Services d'enseignement* (tableau B3c-1), mais aussi celui de la *Fabrication* dans lequel la situation est très variable d'un sous-secteur à l'autre (tableau B3c-2). Au premier abord, l'écart relatif est d'autant plus faible (fort) que l'indicateur de chômage du sous-secteur concerné est élevé (faible).

Finalement, en ce qui concerne la deuxième caractéristique se rapportant à la semaine du recensement, le nombre d'heures travaillées, l'écart observé entre les salariés d'origine immigrée et ceux qui ne le sont pas est orienté différemment selon le marqueur de l'origine immigrée privilégié. Il appert que salariés nés hors Canada travaillent plus souvent à temps plein (30 heures ou plus dans la semaine) que ceux nés au Canada au contraire des salariés appartenant à une minorité visible qui travaillent moins souvent à temps plein que ceux appartenant au groupe blanc, mais la différence observée est modeste dans les deux cas : 2 points de pourcentage à l'avantage de hors Canada et 1 point à l'avantage des minorités visibles. Cette modestie est par ailleurs de mise dans tous les secteurs, même si la différence observée n'est pas toujours orientée dans la même direction que pour l'ensemble des secteurs (tableau B3d-1), mais aussi dans tous les sous-secteurs du secteur de la *Fabrication* pour lequel d'ailleurs la différence selon l'appartenance à une minorité visible va dans le même sens que celle selon le lieu de naissance (tableau B3d-2). À noter cependant l'existence d'une différence nettement plus substantielle dans les deux secteurs de l'économie où la propension à travailler 30 heures ou plus est notoirement plus faible que dans les autres secteurs, c'est-à-dire le secteur du *Commerce de détail* (dans lequel les salariés d'origine immigrée ont une propension à travailler à temps plein comparativement plus élevée, quel que soit le marqueur de l'origine immigrée considéré, et surtout celui de l'*Hébergement et services de restauration* pour lequel les salariés appartenant à une minorité visible sont plus souvent à temps plein que ceux appartenant au groupe blanc, comme c'est le cas des salariés nés hors Canada vis-à-vis ceux nés au Canada.

### **B7b. Appariement emploi-formation des salariés d'origine immigrée**

De façon générale, la surqualification touche plus souvent les salariés d'origine immigrée que le reste des salariés, que ce soit en termes d'effectif (proportion) ou d'intensité (degré de surqualification). Par contre, il y a comparativement peu d'écarts en matière de sous-qualification entre les groupes concernés et donc, même s'il y a généralement moins de salariés détenant un emploi de gestion parmi ceux d'origine immigrée, surtout s'ils appartiennent à une minorité visible, il appert que

l'appariement de l'emploi avec la formation est moindre chez les salariés nés hors Canada que chez ceux nés au Canada ou encore chez ceux appartenant à minorités visible que chez ceux appartenant au groupe blanc. De plus, les salariés d'origine immigrée détiennent relativement moins souvent un emploi au niveau de compétences élevé (A ou O), en particulier sur la base du second marqueur de l'origine immigrée (appartenance à une minorité visible).

Cette observation globale selon laquelle, comparativement aux autres salariés, les salariés d'origine immigrée détiennent plus souvent un emploi au niveau de compétences en deçà du niveau d'éducation et moins souvent un emploi au niveau de compétences A ou O vaut, avec plus ou moins de force, à l'échelle des différents secteurs (voir le **tableau B7b-1**), à l'exception d'un très petit nombre d'entre eux pour lesquels la relation inverse est observée :

- D'une part, la population salariée d'origine immigrée est (légèrement) moins surqualifiée dans le secteur de *l'Hébergement et services de restauration*, tant pour les salariés nés hors Canada vis-à-vis de ceux nés au Canada que pour les salariés appartenant à une minorité visible vis-à-vis de ceux appartenant au groupe blanc. C'est aussi le cas dans le secteur des *Services d'enseignement*, mais uniquement sur la base du premier marqueur de l'origine immigrée (lieu de naissance)
- D'autre part, la population salariée d'origine immigrée détenant un emploi au niveau de compétences A ou O est comparativement plus nombreuse dans les secteurs de la *Construction* et des *Administrations publiques* ainsi que dans plusieurs autres secteurs, mais là uniquement sur la base du lieu de naissance.

Dans le cas particulier du secteur de la *Fabrication*, où la surqualification des salariés d'origine immigrée s'établit au niveau de la moyenne mais où par contre la proportion des salariés détenant un emploi de niveau de compétences A ou O se trouve bien au-dessous de la moyenne, la situation relativement moins favorable des salariés d'origine immigrée vis-à-vis des autres salariés se retrouve dans tous les sous-secteurs d'activité, et ce sans exception (voir le **tableau B7b-2**). Il n'empêche que certains sous-secteurs se démarquent nettement des autres en raison d'une situation largement plus défavorable ou, au contraire, largement moins défavorable que la moyenne du secteur pour l'un et/ou l'autre des deux indicateurs.

Le premier cas (situation largement plus défavorable) fait référence

- à une surqualification comparativement plus forte, en particulier dans les sous-secteurs de la *Fabrication de produits informatiques et électroniques et de matériel*, la *Machines* et les *Textiles et produits textiles* ou
- à une occupation comparativement plus faible d'un emploi au niveau de compétences A ou O comme dans les sous-secteurs des *Vêtements et produits en cuir*, les *Textiles et produits textiles* et des *Aliments, boissons et tabac*

tandis que le second cas (situation largement plus favorable) se rapporte :

- à une surqualification relative comparativement plus faible comme dans les sous-secteurs des *Aliments, boissons et tabac* et du *Matériel de transport* et, dans le cas du lieu de naissance, la *Vêtements et produits en cuir et des produits analogues* ou
- à une occupation comparativement plus forte d'un emploi de niveau A ou O comme dans les sous-secteurs de la *Pétrole, charbon et produits chimiques*, des *Machines* et du *Matériel de transport*).

À noter que plusieurs sous-secteurs se retrouvent cités au regard des deux indicateurs considérés, aussi bien dans une même situation -- tant plus défavorable (*Textiles et produits textiles*) que plus favorable (*Matériel de transport*) – que dans une situation opposée (*Vêtements et produits en cuir* et *Machines*)

Tableau B7b-1. Actifs salariés Rapport relatif selon le lieu de naissance / l'appartenance à une minorité visible des principaux indices liés à la surqualification, par secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Lieu de naissance (HC / Can)		Statut de MV (MV / Blancs)	
	Taux brut de surqualification	Proportion des emplois de niveau A ou 0	Taux brut de surqualification	Proportion des emplois de niveau A ou 0
Construction (23)	1,38	1,39	1,44	1,32
Fabrication (31, 33)	1,32	0,57	1,39	0,39
Commerce de gros (41)	1,31	0,93	1,43	0,64
Commerce de détail (44, 45)	1,15	0,97	1,22	0,68
Transport et entreposage (48, 49)	1,31	1,10	1,32	0,82
Information, culture et loisirs (51, 71)	1,26	1,04	1,40	0,73
Finance et assurances (52)	1,30	1,01	1,54	0,87
Serv. professionnels, scientifiques et techniques (54)	1,30	1,09	1,42	0,94
Serv. administratifs/de soutien et gestion des déchets (56)	1,27	0,71	1,28	0,57
Services d'enseignement (61)	0,96	1,08	1,36	0,96
Soins de santé et assistance sociale (62)	1,32	0,82	1,37	0,75
Hébergement et services de restauration (72)	0,93	1,04	0,98	0,73
Autres services, sauf administrations publiques (81)	1,52	0,59	1,68	0,45
Administrations publiques (91)	1,26	1,27	1,43	1,03
Autres secteurs (11, 21, 22, 53, 55)	1,13	0,93	1,06	0,81
<b>Total - Industrie</b>	<b>1,24</b>	<b>0,87</b>	<b>1,38</b>	<b>0,65</b>
<b>Source</b>	Tableau B6b-3	Tableau B6b-5	Tableau B6b-3	Tableau B6b5

Tableau B7b-2. Actifs salariés du secteur de la *Fabrication*. Rapport relatif selon le lieu de naissance / l'appartenance à une minorité visible des principaux indices liés à la surqualification, par sous-secteur d'activité : île de Montréal, 2006

Secteur d'activité	Lieu de naissance (HC / Can)		Statut de MV (MV / Blancs)	
	Taux brut de surqualification	Proportion des emplois de niveau A ou 0	Taux brut de surqualification	Proportion des emplois de niveau A ou 0
Aliments, boissons et tabac (311, 312)	1,15	0,43	1,20	0,31
Textiles et produits textiles (313, 314)	1,60	0,36	1,66	0,24
Vêtements et produits en cuir (315, 316)	1,04	0,30	1,37	0,24
Impression et activités connexes (323)	1,41	0,62	1,37	0,38
Pétrole, charbon et produits chimiques (324, 325)	1,40	0,98	1,46	0,80
Produits métalliques (332)	1,56	0,63	1,56	0,32
Machines (333)	1,61	0,85	1,85	0,72
Prod. Informatiques, électroniques et électriques (334, 335)	1,88	0,66	1,72	0,47
Matériel de transport (336)	1,08	0,92	1,19	0,69
Meubles et prod. connexes (337)	1,35	0,63	1,28	0,41
Activités diverses de fabrication (339)	1,57	0,66	1,39	0,40
Autres sous-secteurs de la fabrication (321, 322, 326, 327, 331)	1,55	0,53	1,58	0,32
<b>Fabrication</b>	1,32	0,57	1,39	0,39
Source	Tableau B6b-7	Tableau B6b-9	Tableau B6b-7	Tableau B6b-9

## Conclusion et implications

Préparé à la requête de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'île-de-Montréal, ce rapport d'étude avait pour principal objectif de décrire la situation socioéconomique des personnes immigrantes et appartenant à une minorité visible qui résident sur l'île de Montréal. C'est ainsi qu'en s'appuyant sur un vaste ensemble de tableaux croisés issus du recensement de 2006, ce rapport a donné lieu à une interprétation, effectuée en deux temps, de la situation de ces personnes sur le marché de l'emploi montréalais.

Dans un premier temps, nous avons dressé un portrait global des personnes de 15 ans et plus résidant sur l'île de Montréal en liant leurs indicateurs de performance économique (activité, chômage et revenu) à leurs caractéristiques individuelles (âge, sexe, niveau d'éducation et connaissance des langues officielles) selon 1) le statut d'immigration et 2) l'appartenance à un groupe de minorité visible; les immigrants étant par ailleurs détaillés selon la période d'immigration ou encore l'origine ethnique. Mais, nous avons également mesuré l'importance relative de la surqualification en comparant les niveaux de compétences des emplois occupés avec les niveaux d'éducation des personnes les détenant. Puis, dans un deuxième temps, nous avons poursuivi l'analyse en nous intéressant plus particulièrement aux actifs détenant un emploi salarié et ce, à l'échelle des divers secteurs de l'activité économique comme à celle des divers sous-secteurs constituant le secteur de la fabrication.

Certes, l'approche descriptive sous-jacente à l'interprétation fournie dans ce rapport ne nous a pas permis d'isoler l'effet spécifique de chacune des caractéristiques individuelles sur les divers indicateurs de performance économique retenus, essentiellement parce que les diverses caractéristiques susceptibles d'influencer l'insertion économique des personnes issues de l'immigration sont souvent interreliées. Par exemple, par rapport à ceux arrivés plus anciennement, les immigrants récents appartiennent plus souvent à un groupe de minorité visible, sont plus jeunes, plus souvent titulaires d'un diplôme universitaire et connaissent plus souvent le français, du moins à l'arrivée au pays. Néanmoins, l'approche descriptive poursuivie nous a amenés à dégager nombre de constats se rapportant à la situation socioéconomique des personnes issues de l'immigration, en particulier à l'intégration en emploi des immigrants récents.

Quel que soit l'indicateur utilisé, la situation socioéconomique des immigrants est généralement moins avantageuse que celle des natifs sauf que, parmi les immigrants, la performance est d'autant plus faible que la période d'immigration est récente, et qu'en sus elle varie avec l'origine ethnique. De même, la situation économique des minorités visibles est moins avantageuse que celle des Blancs, tandis que, parmi les groupes de minorité visible, il en est certains qui rencontrent de plus grandes difficultés que d'autres.

De plus, l'ordre dans lequel se classent les groupes, que ce soient les groupes ethniques d'immigrants ou les groupes de minorité visible, n'est pas indifférent à l'indicateur utilisé. Ainsi, si on se fie uniquement au taux d'activité, le groupe chinois est moins actif que le groupe arabe/asiatique occidental et surtout les groupes latino-américain et noir. Par contre, si l'indicateur utilisé est le taux de chômage, l'ordre des groupes ne s'inverse pas tel qu'attendu, le groupe chinois étant en moins souvent, et non plus souvent, en chômage que les deux autres. De même, si les immigrants masculins de 25 ans et plus ayant une origine arabe sont aussi actifs, sinon plus actifs (ceux de 45

ans et plus), que la moyenne des immigrants de même âge, ils sont plus souvent en chômage que cette moyenne, tout particulièrement ceux ayant une origine maghrébine. On peut donc conclure que les besoins des immigrants en matière d'aide à l'intégration économique diffèrent selon le groupe d'origine ethnique. C'est pourquoi les programmes visant à faciliter cette intégration devraient s'appuyer sur une approche différenciée prenant en compte les besoins particuliers des clientèles concernées.

Par exemple, le groupe d'immigrants philippins est celui qui connaît la plus forte surqualification. De fait, il se compose essentiellement de femmes qui, certes, travaillent, mais détiennent des emplois généralement sous-qualifiés. Mais, le fort taux d'activité et le faible taux de chômage des immigrantes philippines tiennent certainement au fait que nombre d'entre elles ont été admises dans le cadre d'un programme particulier d'immigration qui leur garantit un emploi comme aide familiale résidante avant même leur arrivée au Canada. Ainsi, des programmes d'orientation de carrière adaptés à l'intention de cette clientèle pourraient être utiles afin d'éviter qu'elle ne se trouve confinée de manière permanente à des emplois sous-qualifiés.

Le cas des immigrants ayant une origine arabe, tout particulièrement ceux originaires du Maghreb, est préoccupant. Par rapport à la moyenne des immigrants, ils présentent des taux d'activité faibles (chez les femmes seulement), des taux de chômage élevés ainsi que des revenus médians moins élevés. Il faut noter toutefois, que lorsqu'ils occupent un emploi, ces immigrants sont comparativement moins surqualifiés et leur distribution sectorielle est relativement proche de celle de l'ensemble des salariés. La situation particulièrement défavorable sur le plan du chômage et des revenus des Maghrébins pourrait être due au fait qu'il s'agit avant tout d'immigrants arrivés plus récemment. Elle pourrait peut-être aussi s'expliquer par des considérations liées à la connaissance des langues officielles, mais les données du recensement ne permettent pas de vérifier le niveau réel de maîtrise, à l'oral et à l'écrit, des deux langues officielles.

De façon plus générale, à propos de la connaissance des langues officielles, il importerait de mieux répondre aux besoins des immigrants de pays où la principale langue maternelle est plus éloignée du français et possiblement de l'anglais. Malgré la Charte de la langue française, la connaissance du français n'est pas toujours suffisante. À moins d'espérer une plus grande francisation du marché du travail, on se doit d'accepter que la maîtrise du français, mais aussi celle de l'anglais soit exigée pour accéder à nombre d'emplois qualifiés sur le marché du travail montréalais. Cela est d'autant plus vrai que le haut niveau d'éducation des immigrants les amène à aspirer à des emplois de niveau professionnel (niveau A) ou de gestion (niveau O) pour lesquels les compétences linguistiques requises sont plus élevées que pour les emplois des autres niveaux. La proportion de Chinois, de Sud-Asiatiques et de Philippins qui disent connaître le français et l'anglais est beaucoup plus faible que pour les autres groupes. Les Chinois connaissent un faible taux d'activité, les Sud-asiatiques affichent un faible taux d'activité et un taux de chômage élevé et les Philippins sont plus souvent surqualifiés. Ces groupes pourraient bénéficier d'un soutien accru en ce qui concerne l'amélioration de leurs compétences linguistiques.

Quoi qu'il en soit, les différences de performance économique qui s'observent entre les diverses origines ethnoculturelles présentes à Montréal nous amènent également à évoquer le problème de la reconnaissance des diplômes et de leur équivalence entre les systèmes d'éducation des pays d'origine des personnes

immigrantes et le système canadien. Clairement, ce problème requiert de poursuivre et de déployer plus avant les efforts existants visant à mettre en œuvre des outils adéquats en matière de reconnaissance des diplômes et des compétences des immigrants prospectifs, en particulier au niveau universitaire.

La création ou l'adaptation des programmes d'intégration en emploi existants n'est qu'une partie de la solution au problème d'intégration économique des nouveaux arrivants. La définition des niveaux d'immigration et des mécanismes de sélection des immigrants admis à titre de travailleurs qualifiés influence également l'intégration économique des nouveaux arrivants.

En ce qui concerne les niveaux d'immigration, le Québec a suivi le Canada et a haussé de manière importante ses niveaux d'admission dès le début des années 1990, période qui coïncide avec une sévère récession économique et le début des difficultés accrues d'insertion économique des immigrants. Dans un sens, les nouveaux arrivants à la recherche d'emploi sont en compétition directe avec les jeunes cherchant souvent eux aussi un premier emploi au pays. Aussi, il est utile de considérer non pas seulement le taux de chômage de l'ensemble de la population active, mais plus particulièrement celui des jeunes. Le taux de chômage des jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans s'est maintenu au-dessus de 16 % tout au long de la période 1991-1999, la moyenne de la période s'établissant à 17,6 %. La situation du chômage en général s'est certes améliorée depuis, mais il n'en reste pas moins qu'en 2012 le taux de chômage des jeunes s'établit encore à 13,7 %. Il n'est donc pas étonnant que, selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux de chômage des immigrants récents (arrivés de plus de 5 ans, mais de moins de 10 ans) et des immigrants très récents (arrivés depuis moins de 5 ans) s'établissent à 12,5 % et à 20,8 % respectivement.

Aux chômeurs enregistrés officiellement, on pourrait aussi ajouter les chômeurs découragés, c'est-à-dire ceux qui se déclarent inactifs parce qu'il n'y a pas suffisamment d'emplois, mais aussi une partie des personnes occupées travaillant à temps partiel, mais qui souhaiteraient travailler à temps plein. L'Enquête sur la population active estime leur nombre depuis 1997. Si on se fie à cette enquête, on peut ajouter, selon les années, quatre à sept points de pourcentage au taux de chômage officiel pour en tenir compte (Statistique Canada, CANSIM tableau 282-0086). Ainsi, la compétition à l'entrée sur le marché du travail a été vive au cours des deux dernières décennies et, dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'insertion des immigrants récents soit plus difficile que dans les années 1980.

De plus, puisque, comme ce rapport l'a montré, la connaissance des langues officielles est associée de manière importante avec la réussite sur le marché du travail montréalais, il importerait, non pas de tenter d'élever le niveau de compétences linguistiques des nouveaux arrivants une fois qu'ils sont admis, mais plutôt au moment du processus de sélection. C'est pourquoi, pour faire suite aux lacunes notées en 2010 par le Vérificateur général du Québec dans l'évaluation des compétences linguistiques des immigrants sélectionnés par le Québec, il faudrait sélectionner les immigrants en fonction de leur connaissance réelle du français et de l'anglais. À cet égard, notons que depuis quelques années le nombre de points attribués pour la connaissance du français et de l'anglais aux immigrants économiques en processus de sélection, tant par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles<sup>32</sup> que par

---

<sup>32</sup> Initialement introduits sur une base facultative, les tests standardisés du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles afin de mesurer les niveaux de compétences en français et en anglais sont devenus obligatoires en 2011.

Citoyenneté et Immigration Canada, découle de tests standardisés requérant de posséder minimalement un niveau intermédiaire avancé. À elle seule, cette mesure devrait améliorer la situation de l'emploi des futurs immigrants en réduisant l'effet négatif de la barrière linguistique.

Bien entendu, l'intégration des personnes issues de l'immigration sur le marché de l'emploi ne s'évalue pas seulement en fonction de l'activité et du chômage, mais aussi sur le plan de la surqualification. À ce propos, on peut se demander si les compétences des nouveaux arrivants correspondent aux besoins du marché du travail ou encore si elles sont utilisées à leur plein potentiel. L'importance de la surqualification, qui dépasse les 30 % tant chez les Canadiens de naissance que chez les immigrants, mais qui est beaucoup plus importante chez les personnes immigrantes, et encore plus chez les minorités visibles, pourrait laisser croire que tel n'est pas toujours le cas.

Dans l'ensemble des salariés, ceux d'origine immigrée sont plus nombreux à être en situation de surqualification que ceux qui ne le sont pas (tableau B6a-1 et figure B6a-1). En effet, les taux bruts de surqualification s'établissent à 37,5 % pour les salariés nés hors du Canada contre 30,2 % pour les nés au Canada et à 41,5 % pour les salariés appartenant à un groupe de minorité visible contre 30 % pour les Blancs. De plus, il n'est pas rare que les salariés de niveau universitaire soient surqualifiés à trois degrés, et ce, bien plus chez ceux d'origine immigrée que chez les autres. C'est le cas de 5,3 % des nés hors Canada contre 3,1 % des nés au Canada et de 5 % des minorités visibles contre 2,3 % des Blancs. La surqualification est donc plus sévère chez les personnes d'origine immigrée, tant en nombre qu'en intensité.

Comme pour tous les niveaux d'éducation, excepté celui des personnes n'ayant aucun diplôme, les taux d'activité sont plus faibles pour les immigrants que pour les Canadiens de naissance. On est ainsi conduit à s'interroger sur la pertinence de continuer à baser la sélection des immigrants surtout sur leur capital humain et en particulier leur niveau d'éducation, sans porter suffisamment attention au domaine des études<sup>33</sup>, aux besoins spécifiques du marché du travail montréalais, ou encore à la transférabilité des diplômes et des compétences d'un pays à l'autre. En plus de la difficulté pour les employeurs d'établir des équivalences entre les diplômes obtenus à l'étranger et ceux obtenus au Canada, on doit s'interroger sur l'appariement entre l'offre de main-d'œuvre selon le niveau d'éducation et la demande de main-d'œuvre selon le niveau de compétences.

Finalement, sur le plan des secteurs d'activité économique, notons que la répartition des actifs salariés d'origine immigrée (personnes nées hors Canada et les minorités visibles) est différente de celle des autres (personnes nées au Canada et les Blancs). Dans l'ensemble des secteurs, les actifs salariés d'origine immigrée sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans le secteur de la *Fabrication* (près de 1 sur 5), mais aussi dans les secteurs du *Commerce de détail*, des *Soins de santé et assistance sociale* et de *l'Hébergement et services de restauration* (environ 1 sur 10). Dans le secteur de la *Fabrication*, les actifs salariés d'origine immigrée sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir* (1 sur 4).

---

<sup>33</sup> Le domaine des études est considéré dans la grille de sélection, mais ce n'est pas un critère éliminatoire. Il est facile de se qualifier sans obtenir les points attribués au domaine d'études.

La répartition suivant le secteur d'activité est similaire chez les personnes nées hors Canada et les minorités visibles sauf que, par rapport aux hors Canada, les minorités visibles sont comparativement plus nombreuses dans les secteurs de *l'Hébergement et services de restauration* et du *Commerce de détail*, mais par contre moins nombreuses dans le secteur des *Services d'enseignement*.

Par rapport aux autres actifs salariés du secteur de la *Fabrication*, ceux d'origine immigrée sont surreprésentés (d'ailleurs un peu plus chez les minorités visibles que chez les personnes nées hors Canada), non seulement dans le sous-secteur des *Vêtements et produits en cuir*, mais aussi dans celui des *Textiles et produits textiles*. À l'inverse, ils sont sous-représentés dans les sous-secteurs du *Matériel de transport*, du *Pétrole, charbon et produits chimiques* et de *l'Impression et activités connexes*.

La répartition des actifs salariés nés hors Canada suivant le secteur ou le sous-secteur d'activité varie peu avec la période d'immigration. Si la répartition de ceux arrivés avant 1971 diffère le moins de celle de ceux nés au Canada, par contre, c'est celle de ceux arrivés au début des années quatre-vingt-dix qui en diffère le plus.

La surqualification relative des salariés d'origine immigrée par rapport aux autres, notée à l'échelle de l'ensemble des secteurs, caractérise également chacun des secteurs, à quelques exceptions près : les secteurs des *Services d'enseignement* (sur la base du lieu de naissance seulement) et de *l'Hébergement et services de restauration* (sur la base des deux marqueurs de l'origine immigrée), dans lesquels il y a comparativement moins de surqualifiés parmi les salariés d'origine immigrée.

De même, la plus grande sévérité de la surqualification parmi les salariés d'origine immigrée que parmi les autres, notée à l'échelle de l'ensemble des secteurs, s'observe également dans tous les secteurs, mis à part quelques-uns : les secteurs de la *Construction* (sur la base du lieu de naissance), de *l'Information, culture et loisirs* (sur la base du statut de minorité visible) et des *Soins de santé et assistance sociale* (sur la base des deux marqueurs de l'origine immigrée), dans lesquels il y a comparativement moins de surqualifiés de deux degrés ou plus<sup>34</sup>. Parmi les salariés d'origine immigrée, la proportion de surqualifiés à trois degrés varie sensiblement d'un secteur à l'autre. Elle est plus élevée dans le secteur des *Services administratifs/de soutien et gestion des déchets* et de *l'Hébergement et services de restauration* et dans une moindre mesure dans les secteurs de la *Construction* et du *Commerce de détail*.

C'est donc dire qu'il existe des variations d'un (sous-) secteur à l'autre en matière de surqualification, et que des particularités de nature sectorielle pourraient intervenir, notamment sur le plan des professions qui composent chacun d'eux. Il faut aussi tenir compte du caractère temporaire de certains emplois occupés par des personnes immigrantes, surtout parmi les nouveaux arrivants, le temps de se trouver un emploi correspondant davantage à leur niveau de compétence. À ce sujet, il est important que les services facilitant l'insertion en emploi puissent intervenir rapidement auprès des personnes qui ont besoin d'un soutien pour réaliser une insertion professionnelle réussie.

---

<sup>34</sup> C'est-à-dire ont un emploi dont le niveau de compétences requis est deux échelons ou plus au-dessous de leur niveau d'éducation.

## Annexe – Détails relatifs aux variables de compétence et d'éducation

### **Variable de compétence**

La variable de compétence utilisée dans ce rapport est identique à la variable de compétence retenue par Ressources humaines et développement des compétences Canada dans l'élaboration de la Classification nationale des professions 2006. En peu de mots, cette classification comprend 46 grands groupes de professions correspondant aux 46 cases non vides d'une matrice<sup>35</sup> composée de 4 lignes représentatives de 4 niveaux de compétence :

- Niveau de compétence A : Exige habituellement un diplôme universitaire
- Niveau de compétence B : Exige habituellement des études collégiales ou un apprentissage
- Niveau de compétence C : Exige habituellement des études secondaires et/ou une formation spécifique liée à l'emploi
- Niveau de compétence D : Pas d'exigences scolaires, une formation en cours d'emploi est habituellement fournie

et de 9 colonnes représentatives du genre de compétence :

- 1 = Affaires, finances et administration
- 2 = Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés
- 3 = Secteur de la santé
- 4 = Sciences sociales, enseignement et administration publique et religion
- 5 = Arts, culture, sports et loisirs
- 6 = Vente et services
- 7 = Métiers, transport et machinerie
- 8 = Secteur primaire
- 9 = Transformation, fabrication et services d'utilité publique

Mais à ces neuf genres de compétence s'en ajoute un dixième (0 = Gestion) dont les professions afférentes sont placées non pas dans une colonne, mais plutôt dans une ligne placée juste au-dessus de celle relative au niveau A.

Chacune des cases non vides des lignes 2 à 5 ainsi que la ligne 1 incluent au moins une profession de base de telle sorte que la matrice complète comprend 140 professions de base repérées au moyen d'un code à trois chiffres où le premier (variant entre 0 et 9) correspond au genre de compétence (voir plus haut), le deuxième au niveau de compétence (1 pour le niveau A, 2 ou 3 pour le niveau B, 4 ou 5 pour le niveau C et 6 pour le niveau D) sauf si le premier chiffre est un zéro et le troisième un chiffre spécifique à la profession de base figurant dans la case définie par le croisement des deux premiers chiffres. Or, il se trouve que, dans le fichier de microdonnées du recensement, la variable NOCSMIN (activités de base sur le marché du travail : sous-groupes de professions) comprend 140 valeurs (codées de 1 à 140) correspondant aux 140 professions de base incluses dans la matrice sous-tendant la Classification nationale des professions. Aussi, afin de dériver la variable de compétence utile à cette étude, il a donc fallu regrouper les 140 codes de NOCSMIN en 5 catégories correspondant aux 5 niveaux de compétence 0, A, B, C et D définis plus haut; ce qui, en l'absence d'une table de correspondance entre les codes RHDC et les valeurs de NOCSIM, a pu être réalisé au moyen du rapprochement manuel des intitulés des

---

<sup>35</sup> <http://www5.rhdcc.gc.ca/CNP/Francais/CNP/2006/pdf/Matrice.pdf>

140 professions de base dans les deux classifications. Aussi le tableau ci-dessous donne les valeurs de NOCSIM correspondant aux professions de base incluses dans chacun des cinq niveaux de compétence.

### Le passage des 140 professions de base aux cinq niveaux de compétence

Niveau	Codes de NOCSMIN
0	1 à 17
A	18 et 19, 31 à 37, 46 à 50, 55 à 60, 62 à 64
B	20 à 23, 38 à 45, 51 à 53, 61, 65 à 70, 72 et 73, 76, 78, 85, 88, 92 à 106, 109, 111, 116, 118 à 120, 122, 124, 127 à 129
C	24 à 30, 54, 71, 74, 77, 79, 81 et 82, 84, 86, 107 et 108, 110, 112 et 113, 117, 121, 123, 125, 130 à 139
D	75, 80, 83, 87, 89 à 91, 114 et 115, 126, 140

Source : [www.statcan.gc.ca/dli-ild/meta/census-recensement/2006/rdc-codebook-public-2006-ver2-cdr-manuel-des-codes.pdf](http://www.statcan.gc.ca/dli-ild/meta/census-recensement/2006/rdc-codebook-public-2006-ver2-cdr-manuel-des-codes.pdf)

### Variable d'éducation

La variable d'éducation a été définie en concertation avec le commanditaire de manière à s'assurer de la cohérence de cette variable avec la variable de compétence (voir le tableau figurant Plus bas). De manière spécifique, les quatre niveaux de cette variable ont été arrêtés, à partir de la variable HCDD (Scolarité : Plus haut certificat, diplôme ou grade) pour laquelle il existe 13 valeurs, au moyen d'une procédure en deux étapes. Dans une première étape, les 13 valeurs en question ont été regroupées en 7 niveaux intermédiaires identiques à ceux utilisés pour la confection des tableaux croisés des sections A2 et A3. Puis, dans une deuxième étape, les sept niveaux ainsi définis ont été regroupés en quatre niveaux compatibles avec les quatre niveaux de compétence (hormis le niveau 0), tel que suggéré dans la moitié droite du tableau apparaissant plus bas.<sup>36</sup>

Il est clair que le regroupement des valeurs de HCDD en quatre niveaux d'éducation tel que décrit ci-dessus est plutôt approximatif, et ce pour deux raisons :

- D'une part, chacun des 13 niveaux de base contenus dans la variable HCDD et a fortiori chacun des niveaux issus du regroupement des niveaux de base incluent des diplômes qui ne mènent pas nécessairement à des emplois requérant le même niveau de compétence
- D'autre part, dans la mesure où les écrits sur le phénomène de la surqualification sont encore peu nombreux au Canada, il n'y a pas de processus unanime de regroupement des 13 niveaux de base en 4 grands niveaux compatibles avec les niveaux de compétence de RHDC. C'est ainsi que nous avons inclus les titulaires d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat dans le niveau B et non pas dans le niveau A comme l'a fait Pescarus (2010)<sup>37</sup>.

<sup>36</sup> À noter qu'il s'agit là des mêmes niveaux d'éducation que ceux utilisés dans les sections A4b, B2b et B4b.

<sup>37</sup> Pescarus, C. (2010) *La performance des immigrants récents sur le marché du travail canadien*. Powerpoint préparé pour la Conférence sur l'économie de l'immigration, Ottawa, 29 octobre.

**Le passage des 13 valeurs du plus haut diplôme obtenu aux quatre niveaux d'éducation**

<b>Scolarité: Plus haut certificat, diplôme ou grade (hcdd)</b>	<b>Variable d'éducation (Sections A2 et A3, Partie B sauf sections B2b, B4b et B6)</b>	<b>Variable d'éducation (Sections A4b, B2b, B4b et B6)</b>
1 Aucun	Aucun diplôme	Niveau D
2 Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	Certificat d'études secondaires	Niveau C (Diplôme d'études secondaires)
3 Autre certificat ou diplôme d'une école de Métiers	Certificat ou diplôme d'une école de métiers	
4 Certificat d'apprenti inscrit		
5 Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an		
6 Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire d'un programme de 1 à 2 ans		
7 Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire d'un programme de plus de 2 ans	Autres diplômes non universitaires	Niveau B (Autre diplôme inférieur au baccalauréat)
8 Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	
9 Baccalauréat	Baccalauréat	
10 Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	Grade universitaire supérieur au baccalauréat	Niveau A (Diplôme universitaire au moins égal à un baccalauréat)
11 Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie		
12 Maîtrise		
13 Doctorat acquis		

Source : <http://www.statcan.gc.ca/dli-ild/meta/census-recensement/2006/rdc-codebook-public-2006-ver2-cdr-manuel-des-codes.pdf>